This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR A

a39015 01807803 3b

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

COMTE D'HAUSSONVILLE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

L'AVANT RÈGNE ET LA MORT
ÉPILOGUE DE L'ALLIANCE SAVOYARDE
TABLE ANALYTIQUE

PARIS
CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS
3, RUE AUBER, 3

1908

.8 n1

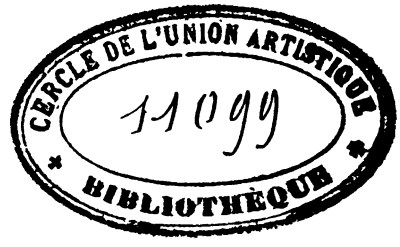

LA DUCHESSE
DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

DU MÊME AUTEUR

ÉTUDES SOCIALES

L'ENFANCE A PARIS. . . . . 1 vol.

LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN FRANCE. 1 —

MISÈRES ET REMÈDES . . . . . 1 —

SOCIALISME ET CHARITÉ. . . . . 1 —

SALAIRES ET MISÈRES DE FEMMES. . . . . 1 —

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

LE SALON DE MADAME NECKER. . . . . 2 —

SAINTE-BEUVE, SA VIE ET SES ŒUVRES. . . . . 1 —

GEORGE SAND — MICHELET — PRESCOTT — BROUGHAM. . . . . 1 —

PROSPER MÉRIMÉE — HUGH ELLIOT. . . . . 1 —

MADAME DE LA FAYETTE. . . . . 1 —

LACORDAIRE. . . . . 1 —

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE ET L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV.

I. — LA RÉCONCILIATION AVEC LA SAVOIE ET LE MARIAGE DE LA DUCHESSE DE BOURGOGNE. . . . . 1 —

II. — LES ANNÉES HEUREUSES ET LA RUPTURE DE L'ALLIANCE. . . . . 1 —

III. — LE DUC DE BOURGOGNE A L'ARMÉE. — LES ANNÉES D'ÉPREUVES. . . . . 1 —

A TRAVERS LES ÉTATS-UNIS. . . . . 1 —

VARIA. . . . . 1 —

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous les pays, y compris la Hollande.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 5-08.

LA DUCHESSE
DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

PAR

LE COMTE D'HAUSSONVILLE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'AVANT-RÈGNE ET LA MORT
ÉPILOGUE DE L'ALLIANCE SAVOYARDE
TABLE ANALYTIQUE

PARIS
CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS
3, RUE AUBER, 3

1908

DC
130
.M36
H96

v.4

586929 128

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

CHAPITRE PREMIER

LA VIE A LA COUR DE 1709 A 1711

I

LA DÉFAITE DE VENDÔME

Nous avons vu dans le précédent volume que durant toute la désastreuse campagne de 1708, depuis la bataille d'Oudenarde où le duc de Bourgogne et Vendôme s'étaient fait battre par Marlborough jusqu'à la capitulation de Lille qu'ils avaient laissé prendre sous leurs yeux, la duchesse de Bourgogne n'avait cessé de prêter à son mari l'appui le plus ferme, et qu'elle l'avait ouvertement défendu contre la cabale de Vendôme. Nous avons raconté le retour du duc de Bourgogne à

Versailles, puis celui de Vendôme, et l'accueil que leur fit à tous deux Louis XIV, accueil par lequel il semblait vouloir tenir entre eux la balance égale, et ne donner ni à l'un ni à l'autre le sentiment de la disgrâce. Enfin nous avons montré comment, par sa fière contenance, la duchesse de Bourgogne avait réussi à chasser Vendôme de Versailles où elle se refusait à lui parler, tandis que le duc de Bourgogne, toujours prompt à pardonner, avait consenti au contraire à recevoir les hommages publics de celui dont la cabale ne cessait de le déchirer en secret. Vaincu, Vendôme s'était retiré dans son château d'Anet, et, sur le terrain de Versailles, tout au moins, la duchesse de Bourgogne demeurait maîtresse du champ de bataille. Nous reprenons ici notre récit où l'on verra avec quelle ténacité elle sut poursuivre et compléter sa victoire.

Cependant Vendôme se morfondait à Anet. Confiant dans sa vieille popularité, il avait compté y recevoir de nombreuses visites dont l'affluence serait comme une protestation muette et éclatante à la fois contre son apparente disgrâce. Son attente fut vaine. Bien que l'opinion de la Cour fût assurément plus favorable à Vendôme qu'au duc de Bourgogne, cependant l'autorité morale du Roi demeurait assez grande pour que les courtisans craignissent

de déplaire en environnant d'égards l'exilé. Vendôme ne voyait point venir à lui les hommages qu'un demi-siècle plus tard Choiseul[1] devait recueillir à Chanteloup. « L'herbe poussoit à Anet », dit Saint-Simon. Mais « ce prince des superbes », comme il l'appelle, n'était pas homme à accepter sa défaite. S'il était battu sur le terrain de Versailles, s'il n'y pouvait plus paraître, il en était deux autres où il se croyait de force à continuer la lutte : c'était Marly et Meudon.

« Marly, Sire », disaient à demi-voix les courtisans qui se pressaient sur le passage de Louis XIV, et en effet être invité à Marly était déjà une marque de faveur. Audacieusement Vendôme sollicita cette faveur et l'obtint. Il parut à Marly au commencement de l'année 1709, exactement le mercredi 6 février. Il s'y présentait de nouveau le vendredi 15. « Il y fut bien reçu du Roi et gracieusé », écrit la marquise d'Huxelles à son correspondant ordinaire le marquis de la Garde [2]. Et elle ajoute : « Il luy a esté défendu de parler de tout ce qui se passe, accordé à madame la duchesse de Bourgogne qui

1. Étienne-François, duc de Choiseul, né le 28 juin 1719, mort en 1785, exilé à Chanteloup, de 1770 à 1774.

2. Nous rappelons que la correspondance de la marquise d'Huxelles avec le marquis de la Garde, se trouve à Avignon, au musée Calvet. Voir t. II, p. 287, note 3.

en veut à ce prince. » Mais soit que Vendôme n'eût pas observé assez exactement cette défense, soit que sa présence même parût un affront à la fière princesse, elle entreprit de le faire bannir également de ce lieu privilégié, et elle y réussit. Habilement, elle saisit une occasion qui lui fut offerte par une maladresse de Monseigneur. Le brelan était alors le jeu à la mode. Monseigneur y jouait souvent avec la duchesse de Bourgogne. Manquant un soir d'un cinquième, il aperçut Vendôme à un bout du salon et le fit appeler pour faire sa partie. Laissons ici parler Saint-Simon : « A l'instant madame la duchesse de Bourgogne dit, modestement, mais fort intelligiblement, à Monseigneur que la présence de M. de Vendôme à Marly lui étoit déjà bien assez pénible, sans l'avoir encore au jeu avec elle et qu'elle le supplioit de l'en dispenser. Monseigneur, qui n'y avoit pas fait la moindre réflexion, ne le put trouver mauvais; il regarda par le salon et en fit appeler un autre. Vendôme, cependant, arrivoit à eux et en eut le dégoût en face et en plein devant tout le monde. On peut juger à quel excès cet homme superbe fut piqué de l'affront... Il pirouetta, s'éloigna dès qu'il le put, et bientôt après gagna sa chambre, où il ragea à son loisir[1]. »

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVII, pp. 319 et suiv.

Forte de ce premier avantage, la duchesse de Bourgogne entreprit de le rendre plus complet. Elle eut recours à madame de Maintenon. Le soir même, elle lui témoigna avec vivacité tout ce que la présence continuelle de Vendôme à Marly avait pour elle de pénible. Sans parler de ces rencontres qu'elle ne pouvait éviter, le seul fait qu'il y fût admis était une marque de l'amitié du Roi pour lui, et, après tout ce qui s'était passé, « elle ne pouvoit supporter qu'avec la dernière douleur que cette amitié parût égale entre son petit-fils et elle d'une part, et M. de Vendôme de l'autre ». Madame de Maintenon entra dans les sentiments de la duchesse de Bourgogne. Le soir même elle parla au Roi, et le Roi, qui voulait la paix et qui avait à cœur de ne pas mortifier la duchesse de Bourgogne, fit dire le lendemain au duc de Vendôme par Blouin[1], son premier valet de chambre, le successeur de Bontemps[2], de ne plus demander pour Marly, où la duchesse de Bourgogne avait peine à le voir et où il n'était pas juste de lui en imposer la contrainte. Furieux, Vendôme partit brusquement pour Clichy où il passa quelques

1. Louis Blouin, né en 1657, premier valet de chambre du Roi, vendit sa charge en 1715 et devint intendant des châteaux de Versailles et de Marly. Il mourut le 11 novembre 1729.

2. Alexandre Bontemps, premier valet de chambre du Roi, mort à Versailles le 17 janvier 1701, âgé de près de quatre-vingts ans.

jours chez son ami le financier Crozat. Ce départ inopiné fit même répandre le bruit que Vendôme avait été chassé de Marly. Il n'en était rien, et il y reparut même encore une fois pour sauver les apparences, mais ce fut la dernière.

Banni de Marly, Meudon lui restait. Là, il se trouvait sur son terrain. La cabale de Monseigneur lui avait toujours été ouvertement favorable. Monseigneur lui-même avait reçu assez froidement le duc de Bourgogne au retour de la campagne de Flandre. Du père au fils, il y avait peu de tendresse, l'attitude du fils semblant une perpétuelle censure de la conduite du père. La duchesse de Bourbon, qui partageait avec mademoiselle Choin le petit royaume de Meudon, s'était déclarée, nous l'avons vu, parmi les adversaires les plus acharnés du duc de Bourgogne, qu'elle poursuivait de ses railleries et de ses malicieux couplets. Ainsi soutenu, Vendôme pouvait se croire inexpugnable, comme dans une place forte. Mais il commit l'imprudence d'abuser de ses avantages. Il se mit à fréquenter Meudon avec affectation, ne manquant pas de s'y présenter à tous les voyages que faisait Monseigneur, arrivant la veille, et y passant tout le temps du séjour. La duchesse de Bourgogne ne venait à Meudon qu'en visite, sa situation y étant assez délicate. Vendôme

au contraire y séjournait, et, à chaque fois, se présentait devant elle, comme pour lui faire sentir que, là du moins, il était le plus fort. Tant d'insolence ne devait pas lui profiter. La duchesse de Bourgogne le guettait et ne manqua pas l'occasion. A l'une des visites qu'elle fit à Meudon, il eut la hardiesse de s'avancer un des premiers, à l'arrivée du carrosse, pour la contraindre à le saluer. Blessée, la duchesse de Bourgogne détourna la tête avec affectation, après une apparence de révérence. Au lieu de battre en retraite, Vendôme fit la folie de la poursuivre encore l'après-dînée, à son jeu, comme pour s'imposer à elle. Même attitude de la part de la duchesse de Bourgogne, au point que Vendôme, décontenancé, finit par se retirer dans sa chambre; mais il devait payer cher cette incartade. La duchesse de Bourgogne eut recours au même procédé qu'à Marly. Elle se plaignit d'abord à Monseigneur, puis à madame de Maintenon, puis au Roi lui-même, et ses plaintes ne furent pas vaines. Le lendemain, Vendôme jouait dans un cabinet particulier lorsque d'Antin, arrivant de Versailles, l'aborda et lui dit qu'il avait à lui rendre compte de ce dont il l'avait chargé : « Moi, dit Vendôme avec surprise, je ne vous ai prié de rien. — Pardonnez-moi, lui répliqua d'Antin; vous ne vous souvenez donc pas que

j'ai une réponse à vous faire. » Vendôme comprit alors qu'il y avait quelque chose, et, s'étant retiré avec d'Antin, apprit de lui que le Roi lui avait donné commission « de prier Monseigneur de sa part de ne le plus mener à Meudon, comme lui-même avoit cessé de le mener à Marly; que sa présence choquoit madame la duchesse de Bourgogne et que le Roi vouloit aussi que le duc sût qu'il désiroit qu'il ne s'y opiniâtrât pas davantage. Là-dessus, la fureur transporta Vendôme et lui fit vomir tout ce qu'elle peut inspirer ». Il tint bon jusqu'à la fin du voyage, mais « le jour que Monseigneur retourna à Versailles, il s'en fut droit à Anet, mais, ne pouvant tenir nulle part, il s'en alla avec ses chiens, sous prétexte de chasse, passer un mois à sa terre de la Ferté-Aletz, sans logement et sans nulle compagnie, rager tout à son aise[1] ».

Tel est le récit de Saint-Simon, dont il n'y a point lieu de mettre en doute l'exactitude, et dont nous trouvons d'ailleurs la confirmation dans la correspondance de la marquise d'Huxelles. « On prétend, écrivait-elle, que madame la duchesse de Bourgogne n'en revient pas à l'égard de M. de Vendôme, et qu'on a fait entendre sous main à ce

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVII, p. 325.

prince de ne plus aller à Meudon ni à Marly, ce dont il est si affligé qu'il envisage Anet comme un séjour épouvantable. » Nous devons dire cependant que suivant Bellerive, ce secrétaire de Vendôme dont le récit, très partial et passionné en tout ce qui concerne son ancien chef, a déjà été plusieurs fois cité et contredit par nous, les choses se seraient passées autrement, et que l'attitude du duc et de la duchesse de Bourgogne, comme celle de Vendôme, aurait été toute différente. Le duc de Bourgogne, ayant, le jour de la Chandeleur, rencontré Vendôme à Versailles, dans un escalier, lui aurait dit : « Ah! monsieur de Vendôme, je vous trouverai toujours sur mon chemin », et Vendôme lui aurait répondu : « Monseigneur, vous êtes jeune et je suis vieux. Je voudrois, ajouta-t-il encore en levant son bras gauche, qu'il me l'eût coûté, qu'on vous eût trouvé dans la plaine de Lille [1]. » Mais ce récit contraste trop avec ce que nous savons de l'humeur pacifique et de l'attitude conciliante du duc de Bourgogne, pour que nous puissions y ajouter foi. Quant à la scène de Meudon, voici comment, suivant Bellerive, elle se serait passée. « Le duc de Vendôme ayant été faire

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVII, p. 575. M. de Boislisle a publié en appendice de ses XVIIe et XVIIIe volumes d'importants fragments des manuscrits de Bellerive qui sont à la Bibliothèque nationale.

sa cour au Dauphin chez qui la duchesse de Bourgogne vint, et, l'y voyant, dit tout haut : « Voilà » donc cet homme qui sait faire de si belles choses ! » Le duc de Vendôme, sans sortir du respect qu'il devoit à cette princesse comme duchesse de Bourgogne, se rendant justice à lui-même, lui fit cette réponse : « Ah ! Madame, si on m'avoit laissé faire, » j'aurois réduit Turin en cendres et M. de Savoie, » votre père, à ne pouvoir montrer une poignée de » terre de ses États. Il ne m'auroit pas échappé » comme à d'autres ; je l'aurois fait conduire au » pied du trône du Roi mon maître, pour lui » demander pardon de son infidélité, et, si on » m'avoit laissé faire, Madame, la dernière cam- » pagne en Flandre, Monseigneur le duc de Bour- » gogne auroit triomphé d'Oudenarde, comme de » Gand et de Bruges ; Lille ne seroit point rendue, » et les ennemis ne seroient point où ils sont pré- » sentement. » Le duc de Vendôme, continue Bellerive, sortit de l'appartement du Dauphin et fut chez le Roi pour lui rendre compte de ce qui venoit de se passer. Le monarque, regrettant toujours sa première conquête, approuva la réponse que Vendôme avoit faite à la duchesse de Bourgogne [1]. »

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVIII, p. 491.

Il est à peine besoin de faire ressortir l'invraisemblance de ce récit. Si insolent que fût Vendôme, il ne l'était pas au point de manquer aussi ouvertement de respect à la Princesse et, en tout cas, Louis XIV ne l'eût point approuvé. Nous n'avons donc laissé parler Bellerive que pour montrer à quel point les passions étaient surexcitées du côté des amis de Vendôme. Elles devaient l'être d'autant plus qu'il était évident à tous les yeux que la Princesse l'emportait. Il faut entendre en quels termes Saint-Simon célèbre, on pourrait presque dire chante, ce triomphe : « On vit cet énorme colosse tomber à terre par le souffle d'une jeune princesse sage et courageuse, qui en reçut les applaudissements si bien mérités. Tout ce qui tenoit à elle fut charmé de voir ce dont elle étoit capable, et ce qui lui étoit opposé, à elle et à son époux, en frémit. Cette cabale si formidable, si élevée, si accréditée, si étroitement unie pour régner après le Roi sous Monseigneur en leur place, au hasard de se manger alors les uns les autres à qui les rênes de la Cour et du royaume demeureroient, ces chefs mâles et femelles, si entreprenants, si audacieux et qui, par leurs succès, s'étoient promis tant de grandes choses et dont les propos impérieux avoient tout subjugué, tombèrent alors dans un abattement et

dans des frayeurs mortelles. C'étoit un plaisir de les voir rapprocher avec art et bassesse, et tourner autour de ceux du parti opposé qu'ils jugeoient y tenir quelque place et que leur arrogance avoit fait mépriser et haïr, surtout de voir avec quel embarras, quelle crainte, quelle frayeur ils se mirent à ramper devant la jeune princesse, tourner misérablement autour de monseigneur le duc de Bourgogne et de ce qui l'approchoit de plus près et faire à ceux-là toutes sortes de souplesses [1]. »

Dans cette lutte entreprise par sa propre épouse et dans son propre intérêt contre Vendôme, quelle avait été l'attitude du duc de Bourgogne? Il ne paraît point y avoir pris part. « Enfoncé dans la prière et dans le travail de son cabinet, dit ailleurs Saint-Simon, il ignoroit ce qui se passoit sur la terre. » Son âme chrétienne ne connaissait ni le fiel ni la rancune. Peu s'en était fallu qu'il ne prît sous sa protection le comte d'Évreux, dont il avait eu si fort à se plaindre, et, si la duchesse de Bourgogne ne lui en eût fait honte, il l'eût aidé à obtenir de nouveau du service dans la campagne qui se préparait. L'année suivante, quand Philippe V demanda à Louis XIV de lui envoyer Vendôme pour prendre le commandement de ses armées, le duc de Bour-

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVII, p. 327.

gogne s'employa pour que la requête du roi d'Espagne fût favorablement accueillie. « J'ai été fort flatté, écrivit-il à son frère, de la bonne opinion que vous avez de moy. Il me paroist, Dieu mercy, que je préférerai toujours le bien public aux intérêts particuliers, du moins, si je pense toujours comme je fais à présent, et quant à tout ce qui pourroit s'appeler haine ou ressentiment, je les dois sacrifier et les sacrifie aussi comme chrétien. Peut-estre trouverez-vous ceci plein de vanité, mais je parle simplement, comme je le pense. Soyez donc persuadé, mon très cher frère, que, si je puis quelque chose pour ce que vous demandez, je m'y emploierois de bien bon cœur [1]. »

La requête de Philippe V étant accordée et Vendôme désigné pour aller commander en Espagne, le duc de Bourgogne crut cependant de son devoir de faire connaître à son frère le véritable caractère de celui entre les mains duquel allaient être remises les destinées de la monarchie espagnole, et il portait sur lui ce jugement équitable : « Quoique vous le connoissez déjà, il ne sera pas mal à propos que je vous en dise un petit mot, qui, je vous proteste, est sans passion, car Dieu sçait comme je suis sur

1. Archives d'Alcala. Le duc de Bourgogne à Philippe V, 10 février 1710, lettre communiquée par l'abbé Baudrillart.

son chapitre, ne luy attribuant rien de ce qui vient apparemment d'autres personnes, et connoissant son attachement et son respect pour le Roy, pour Monseigneur, et pour toute la famille Royale. Le caractère de M. Vendosme est donc présomptueux; tout ce qu'il souhaitte, il le croit, et ce qu'il craint, il pense qu'il n'arrivera jamais. Il est opiniastre, et quand il a une fois une chose dans la teste on ne la luy peut point oster; il est haut et prompt, souvent même envers ses meilleurs amis. D'ailleurs il est paresseux, et je croy que les maladies qu'il a eues y contribuent. Sa confiance et sa paresse s'accommodent ensemble; son corps est pesant, et, après une journée de fatigue, le sommeil l'accable indispensablement. Il n'est pas assez prévoyant, ce qui est encore une suitte de sa confiance; il a tout le courage imaginable et peut-estre trop, s'exposant un jour d'action plus qu'un simple soldat. Les meilleures intentions du monde et un bon cœur, voilà en peu de mots, mon très cher frère, un portrait fidèle de M. de Vendosme dans lequel je n'ay cherché, pour le bien de la chose, qu'à vous le faire connoistre tel qu'il est, car, Dieu mercy, ma disposition n'est pas de dire du mal, quand il n'est pas nécessaire [1]. »

1. Archives d'Alcala. Cette lettre a déjà été publiée par

« Les meilleures intentions du monde et un bon cœur », c'est en ces termes que le duc de Bourgogne, après de trop justes critiques, résumait son jugement sur Vendôme, et, quand on se rappelle l'injustice, la violence, la grossièreté des attaques dirigées contre lui par Vendôme et sa cabale, il est impossible de méconnaître de quel côté se trouvait tout au moins la supériorité morale.

l'abbé Baudrillart (*Une Mission en Espagne*, p. 76) et en partie reproduite par M. A. de Boislisle dans une note de son *Saint-Simon*, t. XVII, p. 515.

II

L'HIVER DE 1709

L'année 1709, au cours de laquelle prirent place les incidents que nous venons de raconter, fut une de ces époques calamiteuses qui marquent dans l'histoire d'un pays. Les maux les plus divers fondirent sur la France déjà si éprouvée, et lorsqu'on en lit le détail dans les mémoires du temps, et surtout, dans la *Correspondance des Intendants*, ces préfets de l'ancien régime, avec les contrôleurs généraux[1], où l'on voit se dérouler jour par jour l'histoire administrative et économique de la France, on se prend à admirer une fois de plus la force de résistance de notre pays. On ne peut non plus s'empêcher de constater les progrès qu'au point de vue du bien-être et de la diminution des souffrances, les siècles ont amenés dans la condition générale de toutes

1. *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces*, publiée par M. A. de Boislisle.

les classes sociales, aussi bien en bas qu'en haut; progrès dont il faut faire honneur non point à un régime plutôt qu'à un autre, mais tout simplement au travail et à l'effort accumulé des générations successives, aux découvertes de la science, à la facilité plus grande des échanges et peut-être aussi à une connaissance plus approfondie des lois économiques. On peut et doit regretter beaucoup de choses des institutions de l'ancienne France; mais il est impossible d'y chercher un idéal de félicité que les conditions de l'existence moderne auraient détruit. Il y avait, sans doute, des années de prospérité, bien que les conditions de la vie générale y fussent d'une simplicité qui déconcerterait fort nos habitudes de mollesse; mais il y avait aussi, comme on va le voir, des années singulièrement dures où les plus haut placés n'échappaient pas aux souffrances.

Ce fut dans la nuit des Rois que le froid prit subitement avec une intensité qu'on n'avait pas vue depuis un siècle. En quelques jours, le thermomètre descendit à une température équivalente, d'après les instruments dont on se servait alors, à vingt et un degrés centigrades au-dessous de zéro. Tous les fleuves et même les bords de la mer furent subitement gelés. Au bout de dix-huit jours, la température se releva cependant, et un commencement de dégel

survint; mais ce ne fut qu'un répit, et dix jours après, le froid reprit pour durer jusqu'aux premiers jours de mars, avec chute de neige et vents impétueux, ce qui aggravait la souffrance. Notons cependant que, si excessif que fût le froid, nous en avons connu, à une époque récente, de pareils, et que, durant l'hiver de 1879 à 1880 en particulier, le thermomètre est descendu aussi bas. Mais c'est ici qu'apparaît la différence des temps. Dans ces vieilles demeures d'autrefois, dont nous admirons la distribution majestueuse et les élégantes décorations, on n'était pas armé pour se défendre contre la rigueur de la température. On n'allumait que des feux de bois, et l'atmosphère des appartements n'en était pas sensiblement réchauffée. Nulle part on ne souffrait du froid comme à Versailles, où les pièces étaient plus vastes qu'ailleurs. « La violence de toutes les deux gelées fut telle, dit Saint-Simon, que l'eau de la reine d'Hongrie, les élixirs les plus forts et les liqueurs les plus spiritueuses cassèrent leurs bouteilles dans les armoires des chambres à feu et environnées de tuyaux de cheminée dans plusieurs appartemens... Soupant chez le duc de Villeroy[1], dans sa petite chambre à coucher, les

1. Louis-Nicolas, marquis d'Alincourt, prit le titre de duc que lui céda son père au moment de son mariage avec

bouteilles sur le manteau de la cheminée, sortant de sa très petite cuisine où il y avait grand feu et qui étoit de plain-pied à sa chambre, une très petite antichambre entre les deux, les glaçons tomboient dans nos verres[1]. » Il faut lire dans la correspondance de Madame ses plaintes sur le froid atroce qu'il faisait dans la salle à manger où elle soupait avec le Roi. On y allumait cependant un grand feu qui lui brûlait la figure sans arriver à la réchauffer. L'encre gelait au bout de la plume de la marquise d'Huxelles et le vin de Champagne dans la cave du conseiller Menin[2], où le conseiller, faisant l'inspection de sa cave, découvrit « deux pauvres petits savoyards morts gelés de froid au coin d'une porte où ils s'étoient cantonnés et embrassés l'un l'autre pour se réchauffer[3] ».

Si l'on souffrait ainsi à Versailles et dans les

Marguerite Le Tellier, dernière fille de Louvois. Il mourut le 22 avril 1734. Il occupait à Versailles l'appartement devenu vacant par la mort de la comtesse de Gramont.

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVII, p. 195.

2. Menin, né en 1686, mort en 1766, fut conseiller au Parlement de Metz. Il est l'auteur d'un manuscrit important conservé à la Bibliothèque de la Ville de Paris, qui a pour titre : *Pot Pourry composé d'anecdotes curieuses et de faits singuliers recueillis pour instruire et pour corriger, pour servir d'exemples à suivre ou à imiter.* M. Paul d'Estrées a publié d'intéressants fragments de cette publication dans la revue *Souvenirs et Mémoires*, d'avril 1900.

3. *Le Grand Hiver et la Disette de 1709*, par M. A. de Boislisle, p. 22.

maisons des personnes les plus riches, on peut penser ce qu'il en devait être chez les pauvres. Le Roi faisait bien distribuer un peu de bois à ceux de Paris, « ce qui, écrivait le lieutenant de police d'Argenson au nouveau contrôleur général Desmaretz[1], attiroit des bénédictions au prince et à son fidèle ministre[2] ». Mais ce n'était qu'un bien faible soulagement, et le froid persistant amenait avec lui son cortège habituel de maladies. Le 19 janvier, il y avait déjà 2675 malades à l'Hôtel-Dieu « et il y en aura encore plus demain, ajoute Daguesseau, le procureur général au Parlement, dans une lettre à Desmaretz, car le nombre en augmente tous les jours[3] ». La misère n'était pas moins grande dans les provinces, et l'évêque d'Angers[4] mandait ces cruels détails sur l'état du Craonnais : « Il n'y a dans ces paroisses que des misérables qui n'ont ni les choses nécessaires à la vie pour se nourrir, ni de paille pour se coucher, ni de toile pour se cou-

1. Nicolas Desmaretz, neveu de Colbert, né le 19 septembre 1648, fut nommé conseiller au Parlement en 1672 et contrôleur des finances en 1708. Disgracié après la mort de Louis XIV, il mourut à Paris le 4 mai 1721.

2. *Correspondance des contrôleurs généraux*, t. III, lettre 288.

3. *Ibid.*, lettre 274.

4. L'évêque d'Angers, en 1709, était Michel Poncet de La Rivière; il avait été sacré évêque d'Angers le 1er août 1706. Il mourut le 2 août 1730 âgé de cinquante-huit ans; il était de l'Académie française.

vrir. On marque même un fait particulier qui est qu'un curé, ayant porté les sacremens à une pauvre malade qui étoit toute nue, il fallut emprunter un tablier pour la couvrir et la mettre en état de les recevoir avec moins d'indécence[1]. » — « Les gens du peuple meurent de froid, comme les mouches », écrivait Madame, et elle prétend, avec exagération probablement, qu'il en mourut vingt-quatre mille à Paris, entre le 5 janvier et le 2 février[2]. Mais on mourait aussi en tout lieu. Il y avait « furieuse quantité de malades de fluxions sur la poitrine[3] » et beaucoup y succombaient : la vieille maréchale de la Mothe, qui avait élevé le duc de Bourgogne, madame d'Heudicourt, qui fut l'amie de madame de Maintenon, la princesse de Soubise qui fut celle du Roi, d'autres encore. Les vides causés par la maladie ou les deuils étaient si grands que le Roi s'étant transporté à Marly au mois de février, jamais suivant Sourches, « on n'avoit vu tant de gens malades ou incommodés demeurer à Versailles[4] ». La vie générale était interrompue. Les tribunaux cessaient de

1. *Correspondance des contrôleurs généraux*, t. III, lettre 281.
2. *Correspondance*, trad. Jæglé, t. II, p. 80. D'après M. Levasseur dans son *Histoire de la population*, la mortalité aurait été à Paris de 29 288 en 1709 contre 15 220 en 1711.
3. Lettre de la marquise d'Huxelles en note du *Journal de Dangeau*, t. XII, p. 312.
4. Sourches, *Mémoires*, t. XI, p. 267.

tenir audience; l'Opéra suspendait ses représentations; les membres de l'Académie française n'apparaissaient plus aux séances. Une estampe du temps, qui comprend plusieurs médaillons, résumait toutes ces calamités. L'Opéra y est représenté vide, ainsi que la Grand'Chambre du Parlement. Les maisons de jeux sont fermées. Les ouvriers errent les bras ballants, sans ouvrage, et le gibier meurt de faim dans les champs gelés[1].

Les souffrances qu'avait causées le froid n'étaient rien cependant à côté de celles qui allaient suivre et que devait amener la famine : la famine, ce fléau des temps passés que notre Europe moderne ne connaît plus, mais à laquelle n'échappent pas encore toutes les régions où elle a entrepris de porter sa civilisation, témoins les récentes famines de l'Inde.

Le froid avait été si intense que dans toutes les régions de la France, même dans le Midi, les arbres fruitiers, dont les produits jouaient un grand rôle dans la nourriture des paysans, avaient gelé sur pied. Noyers, châtaigniers du Périgord et du Limousin, pruniers, pêchers, abricotiers de l'Anjou et de la Guyenne, oliviers, orangers, vignes de la Provence et de la Gascogne, légumes des jardins, tout

1. Cette estampe a été reproduite par M. Bourgeois dans son ouvrage sur *le Grand siècle*, p. 268.

avait péri. Mais ce n'était rien encore. Bientôt on sut que la récolte allait manquer. Déracinés par un faux dégel, suivi d'une reprise de gelée, inondés au mois d'avril par la brusque fonte des neiges, les blés pourrissaient en herbe au lieu de grandir. La moisson prochaine serait nulle. Le bruit s'en répandit peu à peu; la panique s'en mêla et le prix du blé monta follement. La spéculation aggrava encore le mal. S'il fallait en croire les deux grandes voix calomniatrices de l'époque, Madame et Saint-Simon, les personnages les plus haut placés de l'État auraient été mêlés à ces spéculations. « La Guenipe, dit Madame (c'est de madame de Maintenon qu'elle veut parler), a acheté du blé bon marché et l'a revendu extrêmement cher... Quand elle vit que la récolte avait manqué, elle fit acheter sur les marchés tous les blés qui s'y trouvaient. Elle a ainsi gagné passablement d'argent, mais tout le monde mourait de faim [1]. » Suivant Saint-Simon, « Messieurs des finances avoient saisi l'occasion de s'emparer des blés par des émissaires répandus dans tous les marchés du royaume, pour le vendre ensuite au prix qu'ils voulurent y mettre, au profit du Roi, sans oublier le leur [2] ».

1. *Correspondance*, édit. Brunet, t. II, p. 25 et 65.
2. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVII, p. 97.

Madame de Maintenon n'a pas besoin d'être défendue contre ces calomnies. Les accents pathétiques de sa correspondance avec la princesse des Ursins où elle voit dans les malheurs de la France un châtiment de Dieu, suffiraient à la justifier. Dans son érudite publication sur le *Grand hiver de 1709* M. A. de Boislisle a également justifié ceux que Saint-Simon appelle *Messieurs des finances*, et il a très bien montré que ces imputations ont eu pour origine précisément les judicieuses mesures que Desmaretz s'efforçait de prendre pour approvisionner les provinces où le blé coûtait le plus cher, et l'achetant là où il était le meilleur marché. Il est certain cependant que d'odieuses spéculations eurent lieu de la part de ceux qu'on appelait les *blatiers* et que Massillon dénonçait en pleine chaire lorsqu'il parlait de ceux qui « mettent à profit la misère publique et se font de l'indigence une occasion barbare de gain ». Mais l'opinion publique égarée, exaspérée par tant de souffrances, ne s'en prenait pas seulement aux *blatiers* et aux financiers. Elle remontait plus haut. La révolte grondait dans Paris. Le lieutenant de police d'Argenson était attaqué dans sa voiture. Les ouvriers employés à la réfection de la porte Saint-Martin, et qui n'étaient point payés, s'insurgeaient; sans Boufflers, qui se trouva

sur les lieux, le tumulte tournait à la sédition. D'horribles propos étaient tenus contre madame de Maintenon. Le Roi lui-même n'était pas épargné. Des chansons, des placards couraient contre lui, entre autres cette sacrilège parodie du *Pater* : « Donnez-nous notre pain qui nous manque de tous côtés. Pardonnez à nos ennemis qui nous ont battus, mais non à nos généraux qui les ont laissés faire. Ne succombez pas à toutes les tentations de la Maintenon, mais délivrez-nous de Chamillart. »

Dans certaines chansons, qui couraient les rues, il était directement pris à partie :

Ah! que la France est désolée
Sans espérance de repos!
Que de pauvres gens sont troublés
Par un nombre infini d'impôts!
Grand Roy, pour vous estre soumise,
Il faut que nous mourions de faim,
Et, si nous allons sans chemise,
Du moins laissez-nous donc du pain[1]!

D'autres allaient jusqu'à l'insulte et menaçaient d'une révolution.

Le grand-père est un fanfaron,
Le fils un imbécile,
Le petit-fils un grand poltron;
Oh! la belle famille!
Que je vous plains, pauvres François,
Soumis à cet empire!
Faites comme ont fait les Anglois,
C'est assez vous en dire[2].

1. Bibliothèque nationale. Fonds Français, 2694, p. 393.
2. *Nouveau Siècle de Louis XIV*, t. III, p. 311.

Certains placards parlaient même de Brutus et de Ravaillac.

Ce qui était, à un autre point de vue, plus grave encore, c'est que, à la Cour, le mauvais esprit gagnait les plus hauts placés. Un officier général, ami de l'ambassadeur vénitien Mocenigo [1], s'ouvrait à lui de l'état des affaires dans une conversation dont celui-ci s'empressait de rendre compte à la Sérénissime République. « La nation est avilie, lui disait-il; le cabinet manque de courage. A la tête des régiments sont des jeunes gens fraîchement sortis des écoles. L'antique discipline est perdue dans les armées royales. Dans les guerres précédentes, les Français étaient accoutumés à vaincre; dans celle-ci, ils ont toujours été battus. C'est pourquoi si, d'ici à deux mois, la paix n'est pas conclue, il n'y aura pas de sécurité à Paris, et le Roi lui-même ne sera pas en sûreté à Versailles », et Mocenigo ajoutait cette réflexion dont la sévérité ne va pas sans quelque justesse : « Il est vrai que cette nation ne sait ni supporter la disgrâce, ni se modérer dans la fortune, car dans la première, elle

1. Antoine Mocenigo, baptisé le 7 août 1672, avait été désigné comme ambassadeur en France le 22 juin 1707. Ayant reçu, en 1710, l'ordre de s'éloigner de Paris, il occupa à Venise d'importantes fonctions, et mourut ue 1763.

s'abandonne et se décourage, et dans la seconde, elle s'enorgueillit et devient insolente[1]. »

Si chargée encore de flatteries que fût l'atmosphère au milieu de laquelle vivait Louis XIV, ces rumeurs du dehors parvenaient à en traverser l'épaisseur. Ce qu'il ne savait pas directement de ces attaques, il le devinait. Il ne pouvait pas se dissimuler combien il était déchu de son prestige. Son orgueil en dut cruellement souffrir, et, s'il avait commis des fautes, elles étaient en partie expiées. Aussi est-il impossible de ne pas compatir aux larmes qu'il versait en entendant cette péroraison d'un sermon du père de La Rue[2] qui, par la nouveauté et la hardiesse du ton, fit alors grand bruit : « Nos péchés sont montés jusqu'à votre trône, Seigneur; mais vous avez promis que vous ne mépriseriez pas un cœur humilié, et vous en voyez au pied de vos tabernacles qui ne sont pas indignes de vos attentions. Sire, je vous parle avec d'autant plus de liberté que les vérités que j'avance à votre peuple sont les sentiments intérieurs de votre cœur. Le début de votre règne a été amer et difficile; la

1. Bibliothèque nationale. Fonds Italien, 1930, Filza 207, p. 9. Dépêche du 3 mars 1709.

2. Charles de La Rue, né à Paris le 2 août 1643, entra dans la société de Jésus en 1659; il devint en 1705 confesseur de la duchesse de Bourgogne, et mourut au collège Louis-le-Grand le 27 mai 1725.

fin en est encore plus laborieuse, et l'intervalle qui touche à ces extrémités a été semé de lis et de roses. Peut-être avez-vous négligé de les renvoyer à Dieu seul; il les reprend et sa justice se dédommage. C'est de là que viennent tant d'ennemis; que dis-je, Sire, des ennemis! Ce sont des instruments dont la Providence se sert pour achever le grand ouvrage de votre sanctification. Encore un peu de temps, les verges des infidèles seront jetées au feu. Nous avons lieu de croire que sa miséricorde étoit contente dans le grand combat où la victoire a paru revenir à vous; elle est retournée encore une fois, mais teinte du sang de vos ennemis [1]. Ne puis-je donc pas vous dire aujourd'hui, Sire, en finissant ce discours, ce que disoit autrefois Jésus-Christ à saint Pierre en lui baisant les pieds : Laissez-moi faire; ce que vous ne comprenez pas aujourd'hui, un jour vous le comprendrez. Mes voies vous sont inconnues, les routes dans lesquelles je vous fais entrer vous paroissent étrangères; mais, quand le rideau sera tiré et que le nombre de jours sera écoulé, vous verrez que je n'ai pensé qu'à vous rendre heureux dans l'éternité que je vous souhaite. »

Le duc de Bourgogne n'avait point de responsa-

1. Allusion à la bataille de Malplaquet.

bilité directe dans les mesures à prendre pour parer à tant de maux. Il se bornait à assister exactement aux différents Conseils où il avait entrée depuis deux ans. Il entendait avec émotion les rapports que les ministres adressaient au Roi sur les misères du peuple. « Le duc de Bourgogne, dit son biographe Proyart, se faisoit exactement instruire de l'état du peuple, quoique souvent il ne lui revînt de cette connoissance que la douleur de ne pouvoir le soulager. Dans un Conseil où le duc de Beauvilliers exposoit au naturel l'extrémité de la misère publique, on vit le Prince éclater en soupirs, et plusieurs ministres mêler leurs larmes aux siennes [1]. » La seule chose qu'il pouvait faire, c'était de prendre sa part du grand mouvement de charité qui se développa, en réponse aux exhortations des évêques. Les aumônes furent abondantes. A la vérité, elles n'étaient pas toujours absolument volontaires. C'était une vieille tradition de notre droit public que, dans les temps de calamité, les Parlements avaient le droit d'établir dans chaque ville une taxe des pauvres à laquelle tous les habitants étaient astreints à contribuer, « les taillables proportionnellement à leur cote d'impôt, et les privilégiés et non taillables au

1. Proyart, t. I, p. 267.

sol la livre des deux tiers de leur revenu présumé ». A cet impôt personne n'avait le droit de se soustraire. C'est ainsi que dans le *Journal* de Pierre Narbonne [1], premier commissaire de police de la ville de Versailles, nous trouvons le « rôle général de la taxe contributive et répartition faite sur les propriétaires des maisons bourgeoises et habitants de la ville de Versailles pour la subsistance et nourriture en pain des pauvres de ladite ville, arrêté le 15 mai 1709 en exécution de l'arrêt du Parlement du 19 avril 1709 ». Sur cette taxe des propriétaires et bourgeois, tout le monde figure : le Roi pour 4 220 livres, Monseigneur pour 2 110 livres, le duc de Bourgogne pour 397, le duc d'Orléans pour 600, la duchesse pour 300. Sept directeurs des pauvres avaient été choisis par les soins desquels les fonds ainsi recueillis furent employés en distributions de pain. Chaque pauvre recevait une carte avec un cachet, et lorsqu'il se présentait à la distribution, on lui donnait son pain et l'on faisait une entaille à sa carte avec des ciseaux. Les choses comme on voit, se passaient avec beaucoup d'ordre, et les pauvres

1. Pierre Narbonne était venu tout jeune à Versailles où il exerça la profession d'huissier. Après la mort de Louis XIV, Blouin le fit nommer commissaire de police. Il mourut en 1746. Son journal a été publié par J.-A. Le Roi, conservateur de la Bibliothèque de Versailles en 1866.

de Versailles furent ainsi nourris pendant six mois et demi [1].

Cette charité obligatoire et administrative ne pouvait suffire au duc de Bourgogne. C'était le grand et noble côté de son caractère d'être extrêmement sensible aux misères populaires. Quand nous en arriverons à étudier ses projets de gouvernement, nous verrons qu'au point de vue fiscal, le soulagement du peuple fut toujours une de ses préoccupations principales. Mais le spectacle de ces misères qui s'étalaient sous ses yeux, de ces gens mourant de faim par les rues ou les chemins, de ces rassemblements de femmes demandant du pain, ne pouvait manquer de l'émouvoir profondément. Il s'efforçait de parer à ces détresses par les seuls moyens qui dépendaient de lui, c'est-à-dire par d'abondantes aumônes. On en trouve le détail dans Proyart et dans un petit opuscule qui a pour titre : *Mémoire des principales actions de vertu qu'une personne de probité a remarquées dans Monseigneur le Dauphin*, et qu'on attribue au curé de Versailles [2].

1. *Journal* de Pierre Narbonne, p. 8.
2. Cet opuscule a été joint aux oraisons funèbres du duc et de la duchesse de Bourgogne par l'évêque d'Aleth, le père Gaillard, le père de La Rue et au *Recueil de ses vertus* par le père Martineau. Les Missionnaires de la congrégation de Saint-Lazare que Saint-Simon appelle des « cagots abrutis de barbichets » avaient été appelés à Versailles en 1674 pour

Comme il était naturel, c'était en effet envers les pauvres de Versailles, de Marly et des villages environnants que s'exerçait surtout sa charité. « Il étoit si persuadé de l'obligation de faire l'aumône, dit l'auteur de cet opuscule, qu'il m'a souvent dit que je répondrois devant Dieu de la mort des pauvres de Versailles qui périroient, faute d'être secourus, si je ne l'avertissois de leurs pressants besoins. C'est dans cet esprit qu'en l'année 1709, dont ils ressentirent la rigueur plus qu'en aucune autre par la cherté des vivres, il leur a souvent donné tout ce qu'il avoit d'argent sans se rien réserver. »

Ainsi, grâce à lui, un grand nombre de pauvres purent être nourris à Versailles. Mais il ne suffisait pas au duc de Bourgogne de pourvoir à leurs besoins matériels. Il s'inquiétait des tentations auxquelles la misère pouvait les exposer. « Dans la dernière année, dit le même opuscule, ayant appris qu'il se trouvoit de pauvres filles d'ailleurs fort sages, mais dans la dernière nécessité, sans pain, sans condition, et en un mot, en grand danger, et que j'en avois retiré quelques-unes, ayant même retenu pour cet effet une chambre et fait faire quel-

desservir la chapelle du château et la ville. Nous avons déjà vu comme curé de Versailles l'abbé Hébert et l'abbé Huchon. C'est vraisemblablement l'abbé Huchon qui est l'auteur de cet opuscule. Il fut curé de Versailles de 1704 à 1721.

ques lits chez une personne de confiance, ce prince me dit aussitôt qu'il adoptoit cette bonne œuvre et que j'en retirasse autant qu'il se pourroit, et il a continué jusques à sa mort de m'aider à en nourrir et loger jusques à huit ou dix... Ce grand prince avoit si fort à cœur cette bonne œuvre qu'il me faisoit l'honneur de me dire de temps en temps : Hé bien, Monsieur, combien avons-nous encore de pauvres filles? »

Sur douze mille livres qui lui étaient allouées par mois pour ses menus plaisirs, le duc de Bourgogne en employait ainsi onze mille en charités, ne s'en réservant que mille. Les comptes trouvés dans sa cassette après sa mort l'établissent d'une façon positive; mais comme il se cachait de ses charités, les courtisans étaient parfois disposés à l'accuser d'avarice en le voyant se refuser aux moindres dépenses superflues. Il ne s'accordait en effet aucune fantaisie. « C'étoit la mode du jour, rapporte Proyart, d'avoir une écritoire d'argent; on en voyoit déjà dans les bureaux des commis. Le Dauphin n'en avoit point encore; on lui en présenta une. Le Prince l'examine; il en paroît amateur; il s'informe du prix, et il dit qu'il ne la prendra point. On lui demande si elle n'est point de son goût; elle lui plaît infiniment : « Mais les pauvres! » Madame de

Maintenon était présente : « En vérité, Monsieur, » lui dit-elle, vos pauvres seroient bien ridicules si, » après tout le bien que vous leur faites, ils trou- » voient mauvais que vous vous donnassiez une écri- » toire. » Et elle l'obligea de la prendre, en ajoutant qu'elle la payeroit elle-même, s'il ne vouloit pas en faire la dépense [1].

» De même, ayant changé d'appartement à la mort de Monseigneur, on lui proposa de se commander un bureau qui répondît aux autres meubles garnissant le nouveau cabinet de travail qu'il devoit occuper. Il entra d'abord dans cette idée et fit venir l'ouvrier qui devoit l'exécuter. Mais le prix demandé lui ayant paru exorbitant : « Hé bien, répondit-il, » Monsieur le Dauphin continuera de travailler sur » le bureau du duc de Bourgogne, et je sais l'usage » que je ferai de l'argent qui me restera. » Il fut envoyé sur-le-champ à de pauvres officiers dont l'État ne pouvoit pas récompenser les services [2]. »

Il ne suffisait pas à l'ardente charité du duc de Bourgogne de dépenser ainsi en aumônes la presque totalité de l'argent que le Roi mettait à sa disposition. « Le désir de soulager les misérables sembloit aller chez lui, dit Proyart, jusqu'à une sorte d'in-

1. Proyart, t. II, p. 242.
2. *Ibid.*, t. II, p. 243.

quiétude. » Il se reprochait de conserver des objets de prix dont la vente aurait pu augmenter les sommes qu'il distribuait aux pauvres. Volontiers, il aurait été tenté de vendre les objets précieux qui garnissaient son appartement. Mais il s'en faisait scrupule, car ces objets appartenaient au Roi. Il n'en était pas de même de ceux qu'il pouvait considérer comme sa propriété particulière. Longtemps il avait eu le goût des pierres fines, et il en avait composé une collection. Peu à peu, il s'était défait des plus précieuses, mais il en avait conservé quelques-unes. Précisément en cette année 1709, le curé de Versailles étant venu lui représenter que la misère continuait toujours, il l'introduisit dans son cabinet et lui remettant ses pierreries : « monsieur le curé, lui dit-il, puisque nous n'avons plus d'argent et que nos pauvres meurent de faim : *Dic ut lapides isti panes fiant*, et les pierres furent changées en pain [1]. » Saint-Simon rapporte également de lui un trait touchant : « Il avoit fait faire deux petits seaux d'argent pour rafraîchir son vin sur sa table ; il les aimoit ; ils lui paraissoient commodes et bien faits, et il se repentit de cette dépense et de cet attachement. Bientôt après, les deux seaux

1. Proyart, t. II, p. 242.

disparurent et devinrent la nourriture des pauvres [1]. »

Il ne suffisait pas au duc de Bourgogne de s'adonner ainsi personnellement à la pratique de la charité; il voulait encore y accoutumer la duchesse de Bourgogne. Il y avait quelque peine. Elle n'avait cependant pas mauvais cœur. Il suffisait qu'une infortune lui fût représentée d'une manière un peu vive pour qu'elle s'attendrît et y repensât souvent. Madame de Maintenon lui ayant parlé un jour d'une femme dont les privations avaient rétréci l'estomac, elle fut émue de cette souffrance, et, de temps à autre, apportait de l'argent à madame de Maintenon en lui disant : « Ma tante, voilà pour votre estomac rétréci [2]. » Mais elle était dépensière, souvent endettée. Parfois elle avait aussi des fantaisies. Elle s'adressait alors au duc de Bourgogne et lui demandait de distraire en sa faveur quelque chose de ce qu'il dépensait en aumônes. Pour ne point lui faire peine, le duc de Bourgogne ne lui opposait point un refus direct. Il se bornait à lui communiquer l'emploi qu'il comptait faire de tout l'argent qu'il avait à sa disposition, la laissant maîtresse de se

1. *Éloge inédit du duc de Bourgogne*, publié par A. de Boislisle, p. 17.
2. *Souvenirs sur madame de Maintenon*, t. II, p. 162.

substituer à ceux dont les besoins lui paraîtraient plus urgents que les siens. « La Princesse, continue Proyart, se mit à contrôler à son profit les libéralités du Dauphin; mais ne trouvant sur la liste de ceux qui y avoient part que des pauvres honteux, des orphelins abandonnés, des veuves d'officiers ruinés au service, la plume lui tomba des mains. « Il faut convenir, lui dit-elle, que tous ces gens » sont plus à plaindre que moi. » Mais elle ne put s'empêcher d'ajouter : « Je ne comprends pas, Mon- » sieur, comment vous pouvez déterrer tant de mal- » heureux [1]. »

L'exemple que le duc de Bourgogne donnait à son épouse ne devait cependant pas être perdu. A mesure qu'elle avançait dans la vie, et que le sérieux l'emportait chez elle sur la frivolité, elle comprit mieux les préoccupations charitables de son mari et s'y associa, même à l'insu de celui-ci. « Il n'avoit pas seulement obtenu d'elle, dit Proyart que nous ne pouvons nous défendre de citer une dernière fois, qu'elle modérât la passion qu'elle avoit pour le jeu. Il l'avoit encore attendrie par son exemple sur les besoins des misérables. Une personne qui avoit également la confiance des deux époux vint

1. Proyart, t. II, p. 240.

dire un jour au duc de Bourgogne, en lui demandant le secret, que la Princesse avoit fait plusieurs aumônes et qu'elle nourrissoit tous les jours quarante pauvres pendant le Caresme. « Ah! que me » dites-vous! s'écria-t-il. Voilà un trait qui me ravit; » mais ce qui me fait le plus de plaisir, c'est qu'il » vient de son cœur et qu'elle veut qu'on l'ignore. »

Ainsi les malheurs publics, comme auparavant les épreuves privées, travaillaient au rapprochement des deux époux, et, si la duchesse de Bourgogne avait rendu un service signalé à son mari, celui-ci payait sa dette en lui communiquant quelque chose de ses vertus.

Les dures extrémités de l'année 1709 eurent une conséquence d'une tout autre nature qui dut singulièrement coûter au duc du Bourgogne. Il désirait passionnément servir de nouveau. Ce désir remontait au lendemain de la campagne précédente, car il sentait bien que c'était pour lui la seule manière de se réhabiliter des bruits fâcheux qui avaient couru sur son compte. « J'ose assurer que je servirai si j'en ai envie, ce qui est très certainement », avait-il écrit à Beauvilliers au sortir de sa première entrevue avec le Roi [1]. En effet, le bruit courut tout

1. Voir t. III, p. 434.

l'hiver qu'il serait désigné pour commander une des armées qui devaient entrer en campagne au printemps. « On ne doute pas présentement, écrivait Dangeau dans son *Journal*, le 20 décembre 1708, que monseigneur le duc de Bourgogne ne serve la campagne qui vient », et Sourches, au mois de janvier 1709, enregistre le même bruit [1]. La désignation officielle n'eut lieu cependant que deux mois plus tard. Le 3 mai, le Roi déclara que Monseigneur commanderait l'armée de Flandre, ayant sous lui le maréchal de Villars, et le duc de Bourgogne l'armée d'Allemagne, ayant sous lui le maréchal d'Harcourt. Le duc de Berry devait accompagner son père; le duc d'Orléans allait commander en Espagne, et Berwick en Dauphiné. De tous les officiers ayant quelque renom, le seul Vendôme n'était pas rappelé au service. Les malveillants voulurent y voir le dernier triomphe de la duchesse de Bourgogne, et lui reprochèrent de servir indirectement la cause de son père. C'était calomnie. Vendôme recueillait tardivement le fruit de ses fautes. On se souvient de l'acharnement avec lequel, par lui-même et par ses séides, il avait, pendant la campagne de 1708, chargé Puységur qui, placé auprès du duc de Bour-

1. *Dangeau*, t. XII, p. 291. Sourches, t. XI, p. 252.

gogne, avait plusieurs fois contrecarré ses desseins. Puységur n'avait point depuis lors reparu à la Cour. Lorsqu'il y revint au mois d'avril 1709, le Roi, qui faisait cas de lui, le tint enfermé dans son cabinet pendant deux heures, et le mit au courant de toutes les imputations dirigées contre lui par Vendôme. Piqué au vif, Puységur non seulement se défendit, mais attaqua Vendôme à son tour, et étala aux yeux du Roi toutes les fautes commises par lui depuis la défaite d'Oudenarde jusqu'à la perte de Lille, avec tant de précision et de vigueur que le Roi en conçut une impression tout à fait défavorable à Vendôme. Quelques jours après, on apprenait que les cent places de fourrage qui lui avaient été jusque-là laissées venaient de lui être retirées et qu'il vendait ses équipages. C'était l'indice qu'aucun commandement ne lui serait donné, mesure en soi-même regrettable, car il est juste de dire que, deux ans après, commandant seul en Espagne et laissé à lui-même, il remportait la victoire de Villaviciosa et faisait coucher Philippe V sur un lit de drapeaux.

Le *Mercure* de février annonçait, avec un peu plus d'emphase qu'il n'était peut-être heureux de le faire, la désignation du duc de Bourgogne pour commander l'armée d'Allemagne : « On dit que

M. le duc de Bourgogne commandera en Allemagne, et comme ce prince y a déjà porté la terreur, et comme il y a fait des conquêtes considérables, et, qu'en s'y faisant craindre, il s'y est fait aimer, que les troupes qu'il commandoit alors en ont été charmées, il y a lieu de croire que ce prince sera encore aussi heureux du côté de l'Allemagne qu'il l'a déjà esté [1]. »

Le maréchal d'Harcourt [2] était en même temps désigné pour commander sous les ordres du duc de Bourgogne. Dans ce choix, il est impossible de ne pas reconnaître l'influence discrète de madame de Maintenon. Harcourt était fils de Beuvron [3], un de ces amis (et même quelque chose de plus, dit naturellement Saint-Simon) qui l'avaient environnée de soins au temps où elle n'était encore que madame Scarron, et auxquels elle eut le mérite de demeurer toujours fidèle. Pour former le duc de Bourgogne à l'art de la guerre, pour lui inspirer l'esprit d'audace et d'initiative qui, durant la campagne de 1708, lui avait manifestement fait défaut, le choix de Villars eût été meilleur ; mais, en soi, celui d'Harcourt

1. *Mercure* de février 1709, p. 378.
2. D'Harcourt avait été nommé maréchal de France le 14 janvier 1703.
3. François d'Harcourt, marquis de Beuvron, lieutenant général et gouverneur de la Haute-Normandie, mort le 23 avril 1705 à l'âge de soixante-dix-huit ans.

n'était pas mauvais. Habile diplomate, Harcourt était également bon militaire, bien qu'il n'eût pas encore trouvé l'occasion de se signaler par quelque succès. De plus, il avait de la souplesse dans le caractère, et l'on pouvait être assuré qu'il s'accommoderait de l'autorité personnelle du duc de Bourgogne, comme, durant la campagne de 1708, s'en était accommodé Boufflers. Harcourt prit même à l'avance la précaution de s'assurer les bonnes grâces de la duchesse de Bourgogne. A peine désigné pour ce commandement, le duc de Bourgogne s'était mis à travailler avec lui. « En rusé compagnon, dit Saint-Simon qui ne l'aime pas, Harcourt alla plus loin. Il proposa au jeune prince que madame la duchesse de Bourgogne fût présente à leur travail, et les charma tous deux de la sorte. Il avoit réservé les choses principales pour les déployer devant elle. Finement il la consulta, admira tout ce qu'elle dit, le fit valoir à monseigneur le duc de Bourgogne, allongea la séance et y mit tout son esprit à étaler dextrement sa capacité pour leur en donner grande idée et à persuader la Princesse de son plus respectueux attachement. Elle en fut flattée... Elle étoit fort sensible à se voir ménagée et recherchée par les personnages [1]. »

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XVII, p. 385.

Le choix d'Harcourt et même celui du duc de Bourgogne ne furent cependant pas approuvés de tous. Une chanson, qui courut sous main, représentait madame de Maintenon, « après son oraison », tirant au sort dans un chapeau le nom des généraux, et celui des princes auxquels ils seraient associés. Voici le couplet qui concernait le duc de Bourgogne et Harcourt :

Harcourt arriva le premier
En nommant l'Allemagne,
Et le prince qui fut tiré
Pour la mesme campagne,
Ce fut le fameux Bourguignon
La faridondaine, la faridondon,
La terreur de nos ennemis,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami [1].

Tant d'application de la part du duc et de la duchesse de Bourgogne, un si habile manège de la part d'Harcourt (si tant est qu'il nourrît les visées ambitieuses que lui prête Saint-Simon), devaient être perdus. L'entrée en campagne des armées fut retardée par les négociations qui se poursuivirent tout le printemps et jusqu'au commencement de l'été à la Haye par l'intermédiaire du président Rouillé [2] et de Torcy lui-même, et lorsque celui-ci

1. Bibliothèque nationale, Fonds Français 2694, p. 369.
2. Pierre Rouillé de Marbeuf, né le 5 août 1657, président au Grand Conseil, fut envoyé à la Haye en mars 1709. Il mourut à Paris le 30 mai 1712.

revint, le 1er juin, porteur des conditions insolentes et humiliantes qui déterminèrent le Roi à rompre toute négociation et à adresser un suprême appel à son peuple, la situation militaire et financière s'était aggravée. Déjà elle était apparue dans toute son angoisse à une sorte de conseil de guerre que le Roi avait inopinément tenu un dimanche de mai et auquel il avait convoqué le duc de Bourgogne, « à moins, lui dit-il un peu aigrement, que vous ne préfériez aller à Vêpres ». A ce conseil assistaient en plus de Monseigneur et du duc de Bourgogne, Villars, Boufflers, Harcourt, Chamillart et Desmaretz. Là, il fut démontré par les maréchaux appelés à commander les armées que les troupes placées sous leurs ordres n'étaient pas payées, et que les approvisionnements les plus nécessaires leur faisaient défaut. Avant tout, il fallait y pourvoir. « Harcourt, habile en tout, dit Saint-Simon, ne voulut point partir que très bien assuré de pain, de viande et d'argent pour son armée du Rhin. » Ces dépenses absorbèrent les dernières ressources du Trésor. Il ne restait plus rien pour les équipages des princes. Or la présence d'un prince à l'armée coûtait gros. Lors de la campagne d'Oudenarde, la table du duc de Bourgogne était de seize couverts, plus une de dix pour son bureau, et cela paraissait peu. Qu'eût-

ce été s'il avait fallu faire face à la dépense occasionnée par le séjour simultané aux armées de Monseigneur, du duc de Bourgogne, du duc de Berry et du duc d'Orléans! On crut devoir y renoncer. « Le Roi, à son dîner, dit à Livry, son premier maître d'hôtel, qu'il n'avoit qu'à congédier les équipages de monseigneur le Dauphin et de monseigneur le duc de Bourgogne, et que ces princes n'iroient point à l'armée cette année... Le Roi, ajoute Dangeau, veut envoyer à ses troupes l'argent qu'il auroit coûté pour le voyage de ces princes [1]. »

Le duc de Bourgogne ne se soumit cependant point sans résistance à cette décision. « Il soutint, dit Proyart, que c'étoit dans ces circonstances fâcheuses qu'il falloit se roidir contre les obstacles par la fermeté et la constance : « Puisque l'argent » nous manque, ajouta-t-il, j'irai sans suite; je » vivrai en simple officier ; je mangerai, s'il le faut, » le pain du soldat, et personne ne se plaindra de » manquer du commode quand on verra que j'aurai » à peine le nécessaire [2]. » Mais le Roi fut inflexible. Par une fausse conception de la dignité princière, il ne voulut pas admettre que son petit-fils figurât dans ses armées sans être entouré de l'éclat qui convenait

1. *Dangeau*, t. XII, p. 430.
2. Proyart, t. I, p. 264.

à son rang. Il lui refusait ainsi l'occasion de déployer les rares qualités morales qui étaient en lui, et qui auraient fini par forcer au moins le respect. Le duc de Bourgogne vivant en simple officier aurait fait oublier les fautes du duc de Bourgogne chef d'armée. Ce n'était point son intérêt de le condamner à vivre de la vie inoccupée de la Cour, où, comme nous l'allons voir, la duchesse de Bourgogne, involontairement, brillait un peu à ses dépens.

III

LA COUR EN DEMI-DEUIL

Malgré ces calamités, la vie de cour continuait en effet, non pas animée et brillante comme au temps de ces gais carnavals où les fêtes succédaient aux fêtes en l'honneur de la jeune duchesse de Bourgogne, mais non point aussi triste et aussi dénuée de plaisirs qu'avec nos idées modernes nous serions tentés de l'imaginer. Il n'entrait pas dans la politique de Louis XIV de permettre que la Cour s'assombrît outre mesure, car c'eût été avouer sa défaite, et son légitime orgueil ne lui permettait pas un pareil aveu. Nous avons vu qu'au lendemain d'Hochstedt il n'avait décommandé aucune fête, et que lui-même avait voulu paraître à un bal masqué au lendemain de Ramillies. S'il n'avait tenu qu'à lui, l'année 1709 aurait encore vu des bals, car il pensait (madame de Maintenon nous l'apprend) « qu'il seroit aussi bon de ne pas donner au monde l'idée de l'accable-

ment de la France ». Ce fut la duchesse de Bourgogne qui s'y opposa, car elle était plongée « dans une grande mélancolie », et le Roi ne la voulut point contraindre[1].

A sa grand'mère, Madame Royale, avec laquelle elle continuait, malgré la guerre, d'échanger par le service des *ordinaires* des lettres affectueuses, la duchesse de Bourgogne témoignait cependant quelques regrets : « Je n'aurai pas grand'peine, lui écrivait-elle, à vous rendre compte des divertissemens de ce carnaval; il a esté fort triste jusque à cette heure, et je crois qu'il finira de mesme. Il ne sauroit y avoir de bal car il n'y a plus personne pour dancer; il y a plusieurs dames qui sont dans de trop grand deuil, d'autres qui sont grosses et la plus part de celle qui ce marie on esté toute leur vie dans des couvens et ne savent point dancer. Il n'y a présantement à la Cour que neuf dames en estat de dancer qui ne sont la moitié que de petite fille. Je serois la plus vieille du bal, ce qui m'a osté toute envie de dancer. Je ne sais quelle folie les dames ont présantement, car à trente ans, elle se trouve or d'âge à pouvoir dancer. Si cette mode dure, il faudra profiter du peu de temps qui me reste[2]. »

1. *Lettres inédites de madame de Maintenon à la princesse des Ursins*, t. I, p. 380.
2. Cette lettre a déjà été publiée par la comtesse della

Il ne pouvait être non plus question de soupers, pour une bonne raison, c'est qu'obéissant les uns à un sentiment patriotique, les autres à la mode, les autres à la contrainte morale, les principaux seigneurs de la Cour avaient envoyé leur vaisselle d'argent à la Monnaie pour y être convertie en numéraire, et s'étaient mis « à la faïence », pour reprendre l'expression de Saint-Simon, qui avoue lui-même avoir constitué, et de fort mauvaise grâce, l'arrière-garde de ces donateurs plus ou moins volontaires. Le duc de Bourgogne avait constitué au contraire l'avant-garde, ayant à l'exemple du Roi et de Monseigneur, envoyé à la Monnaie le peu de vaisselle d'argent qu'il possédait : exactement 73 marcs d'argent à 34 livres le marc, représentant une somme totale de 2 490 livres. On ne pouvait guère inviter ses amis à manger dans des assiettes en faïence ou même en étain. Jouer n'était guère possible ; on était trop pauvre et on n'y avait pas cœur. On se souvient que la duchesse de Bourgogne se refusait, la veille de Malplaquet, à proposer une partie à des femmes qui avaient peut-être leurs

Rocca (*Lettres de la duchesse de Bourgogne*, p. 72). Ainsi que nous avons fait pour les précédentes, nous en avons rétabli le texte d'après l'original, qui est aux Archives de Turin, comme spécimen de son orthographe. Elle avait cependant fait quelques progrès, si l'on compare cette lettre aux premières qu'elle adressait à sa grand'mère.

maris ou leurs pères à la bataille. Un seul plaisir restait : la comédie, et le Roi ne voulait pas qu'on s'en privât. « Il ne se parle icy que de mauvais temps et des maladies que cela y produit, écrit la marquise d'Huxelles. Il y a pourtant des comédies à Versailles, afin de réjouir la jeune cour. Monseigneur y est revenu de Meudon, ne trouvant pas son château habitable à cause du grand froid qu'il y souffroit[1]. »

Il devait en coûter à Monseigneur de ne plus pouvoir aller à l'Opéra, son théâtre favori, où il se plaisait à conduire la duchesse de Bourgogne, tandis que, par scrupule, le duc de Bourgogne demeurait à Versailles. Mais, pendant la période des grands froids, l'Opéra avait dû fermer, et lorsque les représentations reprirent au printemps, la misère et la surexcitation à Paris étaient si grandes qu'il y eut, sur le passage de Monseigneur, populaire cependant à Paris, des incidents pénibles. Un soir d'avril qu'il y avait mené la duchesse de Bourgogne et celui qu'on appelait le roi d'Angleterre, ainsi que plusieurs dames, dans trois carrosses, des femmes du peuple s'attroupèrent et arrêtèrent les carrosses, « criant au pain et montrant celui qu'elles man-

1. Correspondance de la marquise d'Huxelles avec le marquis de Lagarde. Bibliothèque du musée Calvet à Avignon.

geoient[1] ». Monseigneur ne put se dégager qu'en leur jetant par les portières quelque argent. Il fallut éviter le retour de ces scènes et se contenter des comédies à Versailles. Du 22 décembre 1708 au 16 mars 1709, les comédiens ordinaires du Roi ne s'y transportèrent pas moins de vingt-deux fois, le registre de la Comédie-Française en fait foi. Ils y jouaient tantôt la tragédie, tantôt la comédie, tantôt *Phèdre* et le *C... imaginaire*, tantôt *Tartuffe* et *Turcaret*[2] alors en sa nouveauté. La période des grands froids, où le théâtre était fermé à Paris, n'arrêta pas leurs voyages. Ils s'y transportaient en plusieurs carrosses, à leurs frais, et le coût de chaque voyage est soigneusement noté sur leur registre[3]. Au commencement de l'année 1710, la duchesse de Bourgogne, qui arrivait au terme d'une grossesse, fit même construire un théâtre dans sa salle à manger afin de pouvoir assister plus facilement aux représentations. On ne s'y divertissait pas seulement à entendre des farces comme l'*Avocat Patelin*, mais on y écoutait avec plaisir *le Misanthrope*, *Britan-*

1. Correspondance de la marquise d'Huxelles.
2. *Turcaret*, la célèbre comédie de Lesage, avait été jouée pour la première fois par les comédiens ordinaires du Roi le 14 février 1709.
3. Bibliothèque du Théâtre-Français. *Registre des comédiens ordinaires du Roi.*

nicus, *Polyeucte*. Dans le choix du répertoire qu'on représentait devant elle, la Princesse faisait preuve de goût. Elle aimait également la musique, et Sourches[1] nous dit qu'un jour « le Roi revenant de Trianon passa chez elle où il trouva une bien belle symphonie composée de Descosteaux[2] pour la flûte allemande, de Vizé[3] pour le théorbe[4], de Buterne[5] pour le clavecin, et de Fourcroy pour la basse de viole[6] ».

Il y avait aussi, de temps à autre, à la Cour des réceptions officielles où la duchesse de Bourgogne jouait son rôle. L'Électeur de Bavière vint à Paris dans les derniers jours de novembre 1709. Cet allié de la France, qui payait en ce moment sa fidélité de la perte de ses États, avait besoin d'être ménagé. On décida que, bien qu'il voyageât incognito, il serait reçu à Marly dont le Roi lui fit les honneurs. La

1. Sourches, t. XII, p. 136.
2. Philibert Descosteaux, ou Descouteaux, joueur de musette, était attaché à la musique du Roi (*Biographie des musiciens*, par F.-J. Fétis).
3. Robert de Vizé était un des meilleurs élèves de Francisque Corbet, lui-même célèbre guitariste d'origine italienne, que le duc de Mantoue avait envoyé à Louis XIV.
4. Le théorbe était un instrument analogue au luth, mais plus grand.
5. Charles Buterne, écuyer, fut l'un des quatre organistes de la chapelle du Roi, et maître de clavecin de la duchesse de Bourgogne.
6. La basse de viole était un instrument analogue au violoncelle.

duchesse de Bourgogne l'y aida avec infiniment de bonne grâce, et madame de Maintenon, dans sa joie de la façon avantageuse dont s'était montrée la jeune princesse, s'empressait d'écrire à la princesse des Ursins : « Madame la duchesse de Bourgogne s'est surpassée, et il nous est déjà revenu que l'Électeur en est charmé. Dès qu'il aborda le salon où il entra avec le Roi, il la connut à sa bonne mine. J'en tire d'autant plus de vanité que madame la princesse de Conti était près d'elle. Cette princesse m'en a toute l'obligation; elle voulait paraître en écharpe sous prétexte de sa grossesse, et dans une négligence qui lui sied plus mal qu'à personne; j'obtins d'elle, avec bien de la peine, de s'habiller et même de se parer; il est vrai que j'en fus surprise moi-même; elle ne paraissait pas grosse de cinq mois; elle a très bon visage, car elle se porte très bien, et elle était incarnate et blanche depuis les pieds jusques à la tête. Elle renouvela une ancienne connaissance avec l'Électeur, qui lui soutenait qu'elle ne pouvait plus se souvenir de lui; elle lui dit qu'elle l'avait vu dans le cabinet de Madame sa mère, et qu'il contrefaisait l'Empereur[1]. »

1. *Lettres inédites de madame de Maintenon à la princesse des Ursins*, t. II, p. 111. Dans cette publication, la lettre est datée par erreur de 1710.

Ainsi, depuis sa lutte contre Vendôme et son triomphe, notre princesse avait pris de l'assurance et dominait de plus en plus la Cour. La cabale opposée, à la tête de laquelle était toujours la duchesse de Bourbon, ne cessait cependant point de lui faire opposition. « Toute la Cour est pleine d'intrigues, écrivait Madame... Le Dauphin est sous la domination absolue de sa sœur madame la Duchesse. La princesse de Conti est devenue l'alliée de celle-ci, afin de ne pas perdre tout pouvoir sur lui. Madame la duchesse de Bourgogne, qui voudrait elle aussi gouverner le Dauphin aussi bien que le Roi, est jalouse de madame la Duchesse. Elle a donc fait un pacte d'amitié avec notre Madame d'Orléans pour contrecarrer l'autre. C'est une plaisante comédie d'intrigues enchevêtrées, et je pourrais dire avec la chanson : *si on ne mouroit pas de faim, il en fauderoit mourir de rire*[1]. » La duchesse de Bourgogne n'ignorait rien de ces intrigues, mais elle ne s'en préoccupait guère, car elle sentait son crédit s'affermir chaque jour. A la fin de l'année 1710, elle en devait recevoir une preuve éclatante. Le Roi déclara qu'il lui laissait l'entier gouvernement des affaires de sa maison et la disposition de toutes les

1. *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. II, p. 101. Les mots en italiques sont en français dans l'original.

charges qui pouvaient y devenir vacantes. Il n'avait donné pareille marque de confiance ni à la Reine, ni à la Dauphine Bavière, et l'un des courtisans qui l'approchaient de plus près lui ayant dit : « Apparemment, Sire, elle vous rendra compte de ce qu'elle fera là-dessus » le Roi répondit : « Je me fie assez à elle pour vouloir qu'elle ne me rende compte de rien, et je la laisse maîtresse absolue de sa maison. Elle seroit capable de choses plus difficiles et plus importantes[1]. » Madame de Maintenon, dont la tendresse pour la duchesse de Bourgogne croissait de jour en jour, se réjouissait de voir que justice était enfin rendue à celle que, dans ses lettres, elle ne cesse d'appeler sa chère princesse. Le 15 décembre 1710, elle écrivait à la princesse des Ursins : « Trouvez bon, madame, que je m'épanche avec vous sur madame la duchesse de Bourgogne. Après avoir souffert bien des discours sur les mauvaises mesures que je prenais sur son éducation, après avoir été blâmée de tout le monde des libertés qu'elle prenait de courir depuis le matin jusqu'au soir, après l'avoir vue haïe de tout le monde, parce qu'elle ne disait mot, après l'avoir vue accusée d'une dissimulation horrible dans l'attachement qu'elle avait pour le Roi

1. Dangeau, t. XIII, p. 295.

et dans la bonté dont elle m'honorait, je vois aujourd'hui tout le monde chanter ses louanges, lui croire un bon cœur, lui trouver un grand esprit, convenir qu'elle sait tenir une grosse cour en respect. Je la vois adorée de Monseigneur le duc de Bourgogne, tendrement aimée du Roi, qui vient de lui remettre sa maison entre les mains pour en disposer comme elle voudrait, et disant publiquement qu'elle serait capable de gouverner de plus grandes choses. Je vous fais part de ma joie là-dessus, madame, persuadée que vous en serez bien aise, car vous avez démêlé plus tôt que les autres les mérites de notre princesse [1]. »

Une singulière transformation, sous le coup des anxiétés et des épreuves, s'était en effet opérée chez la duchesse de Bourgogne. Sans avoir rien perdu de ses grâces, elle avait acquis du sérieux, de la dignité, de la tenue. Elle en était arrivée à se faire scrupule des distractions les plus innocentes, comme de jouer au papillon, nouveau jeu récemment mis à la mode, ou d'assister à cheval à une revue, de peur qu'on ne l'accusât de ne « penser qu'à s'amuser [2] ». Peu s'en fallait même qu'elle ne fût

1. *Lettres inédites de madame de Maintenon à la princesse des Ursins*, t. II, p. 124.
2. Lettre à madame de Maintenon, publiée dans les *Mélanges*

en train de devenir un peu rigoriste, à s'en rapporter du moins au témoignage des dames de Saint-Cyr. Elle n'avait pas cessé de fréquenter la pieuse maison; mais, quand elle y venait, ce n'était plus pour se livrer comme autrefois « à des jeux de mouvement », c'était pour assister aux offices. Aussi ne voulait-elle pas que sa présence donnât prétexte au moindre trouble ou désordre. « Un jour de fête qu'elle étoit ici, disent les dames de Saint-Cyr dans leurs *Mémoires*, il y avoit beaucoup de monde à la grille, qui, pour la mieux voir et les demoiselles, firent si bien qu'ils ouvrirent peu à peu les petits rideaux entièrement, les tirant avec des cannes et des éventails. Cela déplut à la Princesse, qui trouva que c'étoit trop de hardiesse. Elle alla elle-même, d'un air tout sec, refermer tous les rideaux de la grille, non seulement les petits, mais encore les grands. Chacun se retira au plus vite, bien confus. » Un autre trait va nous la montrer non moins sévère. « Un page de la duchesse de Bourgogne ne manquoit pas d'aller à l'église à l'heure où les demoiselles y sont, et les regardoit par la grille. Mademoiselle de Buidbarre, fille très bien faite de taille et de visage, lui plut entre toutes les autres. Il

de littérature et d'histoire de la Société des Bibliophiles français, année 1850.

trouva moyen de le lui faire savoir par une lettre qu'il lui écrivit et qui lui fut rendue sans qu'on le sût. Cette demoiselle, qui étoit aussi vertueuse que belle, ayant lu cette lettre, fut fort indignée, et la porta à la première maîtresse, la priant de dire à ce page de n'être pas si hardi à l'avenir de lui écrire de pareilles lettres et de la regarder, ce à quoi on ne manqua pas. Le page eut une verte réprimande de madame la duchesse de Bourgogne, et elle ne l'amena plus [1]. » Ainsi, l'aimable princesse qui avait eu, quelques années auparavant, tant de peine à recouvrer ses imprudentes lettres à Maulevrier, réprimandait vertement un de ses pages parce qu'il s'était permis d'adresser un billet doux à une demoiselle de Saint-Cyr. Était-elle cependant revenue elle-même de son penchant à la coquetterie, au point qu'il ne faille lui attribuer aucune responsabilité dans une aventure qui eut quelque retentissement et à laquelle son nom ne laissa pas d'être mêlé? Le lecteur en sera juge.

Le mois de janvier 1711 vit débuter à la Cour un

1. *Mémoires de ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'établissement de notre maison, et depuis jusqu'à présent*, pp. 478 et 479. Ces *Mémoires*, rédigés successivement par plusieurs religieuses de Saint-Cyr, sont en manuscrit à la Bibliothèque du grand séminaire à Versailles. Partie en a été publiée en 1846 à Paris, chez le libraire Fulgence, sans nom d'éditeur. L'ouvrage est devenu assez rare.

jeune seigneur dont la première apparition fit beaucoup de bruit, et qui devait, au cours de sa vie aventureuse, en faire davantage encore. C'était le jeune duc de Fronsac [1], issu d'un second mariage de ce duc de Richelieu [2], neveu du grand cardinal, qui convola trois fois en justes noces, et à propos duquel madame de Coulanges disait plaisamment : « Si on le voyait toutes les fois qu'il se marie, on ne le quitterait jamais. » Le duc de Richelieu était un de ces amis de jeunesse à qui madame de Maintenon demeura toujours fidèle. Aussi se montra-t-elle particulièrement bienveillante pour le jeune Fronsac lorsqu'il fut présenté à la Cour. Voici comme elle parlait de lui dans une lettre au duc de Noailles. « Il a seize ans et en paroît douze; il est, dans sa petitesse, de la plus jolie taille du monde : un beau visage et une parfaitement belle tête; il est des meilleurs danseurs; il est très bien à cheval; il joue; il aime la musique; il est propre à la conver-

1. Louis-Armand de Richelieu, né le 16 mars 1696, d'abord duc de Fronsac, puis duc de Richelieu à la mort de son père. Maréchal de France le 11 octobre 1748, il mourut le 8 août 1788.

2. Armand-Jean de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu, né le 30 octobre 1629; il épousa successivement : 1° Anne Poussard du Vigean, demoiselle de Fors; 2° Anne-Marguerite d'Acigné; 3° enfin, le 20 mars 1702, Marguerite-Thérèse Rouillé, veuve du marquis de Noailles; il était alors âgé de soixante-treize ans. Il mourut le 10 mai 1715.

sation. Il est très respectueux, très poli, un tour de raillerie agréable; il est sage quand il le faut, et tout le monde le trouve tel que je viens de le dépeindre. » Et dans une autre lettre encore : « On voudroit le caresser comme un joli enfant, et je fus bien sur le point de le prendre sous le menton quand il me pria de signer à son contrat de mariage [1]. »

Dans la bienveillance avec laquelle madame de Maintenon parle de ce joli enfant, on trouve quelque trace de ce goût pour les vauriens dont elle s'accusait plus tard dans une lettre à madame de Caylus. Mais elle ne devait pas tarder à en déchanter. Un peu effrayé de l'ardeur et de la précocité de son fils, le duc de Richelieu avait cru sage de le marier avec une fille de sa troisième femme, la marquise de Noailles [2], qui avait deux ans de plus que lui. Cette fille [3] était, d'après madame de Maintenon elle-même, « laide, bien faite et raisonnable ». C'est dire qu'elle n'avait rien de ce qu'il fallait pour tenir

1. *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, t. II, p. 270.

2. Marguerite-Thérèse Rouillé, née le 17 juin 1661, mariée le 28 août 1687 à Jean-Baptiste-François, marquis de Noailles, veuve le 13 juin 1699, remariée le 20 mars 1702, morte le 27 octobre 1729.

3. Anne-Catherine de Noailles, née le 28 septembre 1694, mariée le 12 février 1711, morte le 14 novembre 1716.

un époux de cette sorte. Aussi, après avoir témoigné pour l'épouse, qui lui avait été donnée malgré lui, d'un dédain blessant, le jeune duc de Fronsac n'avait-il pas tardé à se faire connaître par l'éclat de ses galanteries. C'était surtout dans le petit cercle de la duchesse de Bourgogne qu'il brillait. Présenté par madame de Maintenon, la Princesse lui avait fait bon accueil. Elle s'amusait de lui, l'encourageait dans ses folies auxquelles elle se montra peut-être trop indulgente. C'est du moins ce qu'avancent et Soulavie [1] dans les *Mémoires* où il a cru pouvoir faire parler le maréchal lui-même et l'auteur d'une *Vie privée du maréchal de Richelieu* qui ne mérite pas une plus complète créance. « Habitué, dit l'auteur de cette vie, à trouver des beautés assez faciles, il s'imagina que les bontés dont l'honoroit madame la duchesse de Bourgogne étoient une preuve de son amour. Il se conduisit avec cette princesse aussi légèrement qu'il le faisoit ailleurs, et, voyant que tout lui réussissoit, il fit

1. Jean-Louis Giraud Soulavie, né à Largentière le 8 juillet 1752, mort à Paris le 11 mars 1813 publia en 1790 les quatre premiers volumes des *Mémoires du duc de Richelieu*. L'édition complète en neuf volumes parut en 1792. Ces *Mémoires* sont assurément apocryphes, mais il n'est pas possible cependant d'en négliger complètement le témoignage, car il est certain que beaucoup de renseignements et de documents authentiques ont été procurés à Soulavie par Richelieu lui-même.

de nouvelles extravagances. Il auroit dû se perdre, mais la duchesse de Bourgogne le trouvoit aimable. Elle le regarda comme un enfant étourdi dont il falloit excuser les inconséquences. Elle s'en amusoit, et c'est peut-être un tort dans cette princesse qui donna lieu à la calomnie de s'armer contre elle [1]. » Fronsac poussa l'inconséquence jusqu'au scandale. Que fit-il exactement? Cela est assez difficile à dire. Suivant Soulavie, un soir qu'il devait y avoir compagnie chez la duchesse de Bourgogne, il se cacha sous le lit. Quand il fut découvert, il donna comme excuse qu'il avait voulu entendre ce que les dames diraient de lui. Suivant Rulhière [2], qui reçut lui aussi, sur le tard, les confidences du Maréchal, « assistant un jour à la toilette de la duchesse de Bourgogne, au moment où on faisoit retirer les hommes pour qu'elle pût changer de chemise, il s'étoit caché derrière un paravent, et il n'avoit pu s'empêcher de lever la tête au-dessus pour faire voir à cette princesse

1. *La Vie privée du Maréchal de Richelieu* en trois volumes parut en 1791 chez le libraire Buisson. Soulavie, qui s'en plaignait comme d'une contrefaçon de ses *Mémoires*, l'attribue à Senac de Meilhan. C'est une erreur. Cette vie a pour auteur un certain Faur qui était secrétaire du duc de Fronsac. Voir l'*Histoire de Soulavie*, par M. Mazon, t. I, p. 55, et t. II, p. 130.

2. Claude Carloman de Rulhière, né à Bondy en 1735, fut, pendant deux ans, aide de camp du maréchal de Richelieu, historien-secrétaire de Breteuil, puis attaché au comte de Provence. Il mourut à Paris le 30 janvier 1791.

l'excès de son amour et celui de sa témérité. La Dauphine cria, par un premier mouvement. Richelieu fut aperçu de toutes les femmes ; elles jurèrent toutes de lui garder le secret, et elles le dirent, sans qu'elles eussent envie de lui nuire, mais craignant d'être prévenues, et chacune d'elles voulant être la première à apprendre ce petit événement. Le Roi le sut et crut devoir punir cette hardiesse pour les suites qu'elle pouvoit avoir. Il l'envoya à la Bastille [1] ».

Telle est la version de Richelieu ; mais, comme il ne laissait pas d'être assez fat, il pourrait bien ici avoir exagéré un peu les choses. Sa témérité ne paraît pas avoir été la seule cause de la disgrâce où il tomba. Après s'être engoué de lui à la Cour, on était devenu plus sévère. « On va vous envoyer notre petit prodige qui n'est plus prodigieux, écrivait encore madame de Maintenon au duc de Noailles, qui, pour lors, commandait en Espagne. On donne autant sur lui présentement qu'on le louait au dernier voyage de Marly. Je ne sais pourtant rien de positif que d'avoir donné dans un panneau qu'on lui a tendu sur le jeu. » Et, toujours indulgente,

1. *Anecdotes sur Richelieu*, par C. de Rulhière, précédées d'une notice, par Eugène Asse, p. 2.

elle ne pouvait s'empêcher de dire encore : « C'est la plus aimable poupée qu'on puisse voir [1]. »

Le duc de Richelieu son père trouva cependant que ce n'était pas assez d'envoyer cette poupée à l'armée, et il vint à Versailles solliciter du Roi des mesures plus sévères. Sur le conseil même de madame de Maintenon, du moins à en croire Soulavie, il obtint contre son fils une de ces lettres de cachet qui étaient, dans les mœurs d'alors, l'équivalent de ces mesures de détention par voie de correction paternelle qu'aux termes de notre code les pères de famille sont en droit de solliciter du président du tribunal. La lettre de cachet en vertu de laquelle il fut incarcéré, le 13 avril 1711, et qui est contresignée « Phélypeaux », porte en effet cette mention : « pour correction [2] ». Ce serait en dehors de notre sujet que de le suivre et de raconter les tentatives dont à la Bastille il fut l'objet de la part de l'abbé Remy et de la duchesse de Fronsac, l'un ayant entrepris de le convertir et l'autre de le séduire. Disons seulement que la pénitence fut assez longue et qu'il n'en sortit que le 19 juin 1712 [3].

1. *Madame de Maintenon d'après sa Correspondance authentique*, t. II, p. 274.

2. Archives de l'Arsenal, publiées par M. Funck Brentano, n° 9 193 du catalogue, dossier n° 10 588.

3. En 1715, Fronsac courut de nouveau le danger d'être mis à la Bastille. Pour y échapper, il adressait à madame de

A sa sortie, il obtint d'être envoyé à l'armée de Flandre, non sans que madame de Maintenon fût intervenue en sa faveur, et eût sollicité cette grâce du Roi. Aussi Fronsac demandait-il à prendre congé d'elle, et elle lui adressait une lettre pleine de si bons conseils que le duc de Richelieu déclarait son fils « indigne de vivre s'il n'étoit pas touché d'un repentir sincère par la manière convaincante dont elle savoit inspirer la sagesse et la vertu[1] ».

Pour en revenir à la duchesse de Bourgogne, peut-être fut-elle en effet un peu imprudente, un peu coquette, si l'on veut, avec ce joli enfant que

Maintenon des lettres très humbles. « J'ose vous supplier, lui écrivait-il, de songer que je n'ai que dix-neuf ans, et qu'il est aisé de voir que l'âge et l'expérience corrigent assez de ces sortes de fautes-là. Je vous supplie de songer aussi que je suis un pauvre orphelin qui n'a plus d'autres asiles que la Cour et d'autres soutiens que vos bontés; » et dans une autre lettre : « Je suis dans une appréhension et dans un désespoir qui fait que je ne dors ni jour ni nuit du malheur que j'ai eu de déplaire au Roi... Si j'étois assez heureux pour qu'il voulût bien suspendre sa colère ou me permettre d'aller me jeter à ses pieds, j'ose vous supplier, Madame, de vouloir bien me le faire savoir. Vous me rendrez la vie. J'ai tant reçu de marques de vos bontés que j'ose en attendre encore celle-ci et je vous supplie de ne pas douter de ma parfaite reconnoissance. » — Je dois communication du texte authentique de ces deux lettres à l'obligeance de M. le duc de Lesparre qui possède deux curieux volumes de copies de lettres adressées à madame de Maintenon dont le plus grand nombre sont inédites. Ces deux lettres de Fronsac avaient cependant été publiées par La Beaumelle (édit. de Maëstricht, t. VIII, pp. 40 et 41), mais, comme toujours, inexactement.

1. Archives du duc de Lesparre.

madame de Maintenon elle-même était tentée de prendre sous le menton. En tout cas, ce ne fut de sa part que légèreté, car elle s'était, à cette époque, sérieusement et tendrement rapprochée de son mari. Une des personnes qui lui étaient jusque-là le moins favorables, Madame elle-même le reconnaît, en même temps qu'elle lui rend témoignage sur d'autres points. « Elle a beaucoup gagné à son avantage, écrivait-elle le 9 mai 1711, et vit en bonne intelligence avec son mari. » Et elle continue par ce portrait du mari lui-même : « Le bon seigneur n'est pas aussi laid qu'il est mal bâti; il est boiteux et bossu, mais le visage n'est point laid; il a des yeux magnifiques et pleins de raison, et le reste de la figure n'est point mal. Ses cheveux sont très beaux. Il en a une vraie perruque... Il est un peu trop bigot, cela est certain, mais il ne prêche guère[1]. » Ainsi, à mesure que la femme devenait plus sérieuse, le mari devenait moins prêcheur, et l'harmonie régnait chaque jour davantage entre eux.

1. Correspondance de Madame, trad. Jæglé, t. II, p. 150.

IV

LE MARIAGE DE LA DUCHESSE DE BERRY

De 1709 à 1711, plusieurs événements se succédèrent à la Cour, heureux ou tragiques, qui grandirent encore la situation de la Princesse et du Prince et tournèrent vers eux tous les yeux.

La duchesse de Bourgogne n'avait qu'un fils, le duc de Bretagne, le premier enfant qu'elle avait mis au monde étant mort peu de temps après sa naissance. Aussi la santé de ce fils lui causait-elle d'assez fréquents tourments. « Je sai, écrivait-elle à sa grand'-mère, que souvent les enfants résiste davantage aux meaux que les grandes personnes, mais cella ne m'empêche point, quelque réflection que j'y fasse, d'être fort inquiette d'abort que mon fils a le moindre mal. » Mais elle s'occupait peu, au moins par elle-même, de son éducation. « Je fus avant-hier à Versailles le voir, écrit-elle dans la même lettre. Je le pencai fouaitter, car il devient extrêmement méchant

et fort opignatre, ce qui m'impatienta beaucoup, car le plus grand agrément que je luy trouvois étoit sa douceur et de ne point crier, mais madame de Vantadour le gaste absolument à force de l'aimer. » Au milieu de l'année 1709, on sut que la Princesse était de nouveau grosse. Cette fois elle prit de grandes précautions pour que sa grossesse se terminât heureusement. A la vérité elle ne laissait pas de regretter un peu de se trouver dans cet état : « Vous me reprochés qu'il y a du temps que je n'ai eu d'anfants, écrivait-elle à sa grand'mère, et je ne saurois mieux faire pour vous obéir que d'estre grosse, mais je vous avoue que j'aurois bien voulu n'estre pas si ponctuelle à de pareils ordres[1] ». Elle évitait les routes pavées, les fatigues excessives, renonçait au cheval, et passait beaucoup de temps au lit. A partir du commencement de février 1710, l'anxiété devint grande, car on la savait à terme. Le Roi, qui considérait comme une des fonctions de son devoir royal d'assister aux couches de ses belles-filles ou belles-petites-filles, conservait toujours ses habits auprès de son lit afin de pouvoir se rendre auprès d'elle dès qu'il serait appelé. Le samedi 15,

1. Archives de Turin. *Lettere di Maria Adelaïde di Savoia scritte a la duchessa Giovanna Battista sua avola*, Lettres des 13 mai et 1er juillet 1709.

à sept heures, on vint le réveiller, la Princesse ressentant les premières douleurs. On eut un moment de crainte, les couches s'annonçant difficiles; mais Clément, l'accoucheur ordinaire des princesses, qui revenait précisément d'Espagne où il avait été donner des soins à la Reine, prit, assure le *Mercure* (qui entre dans beaucoup de détails), ses mesures si habilement que les choses se passèrent au mieux. A huit heures un quart, la duchesse de Bourgogne accouchait d'un garçon, « ce que les faiseurs d'horoscope seront bien aises d'apprendre, ajoute le *Mercure*, et qu'il a de tous temps passé pour constant que les enfans qui naissoient le jour étoient plus heureux que ceux qui venoient au monde pendant la nuit[1] ». L'heureux événement fut annoncé à Versailles par la cloche du palais, comme c'était l'usage, et à Paris par le carillon de la Samaritaine. Lors de la naissance du second duc de Bretagne, venu au monde en 1707, le Roi, nous l'avons dit, avait interdit les réjouissances. Bien que les temps ne fussent pas moins tristes, il ne prit pas la même précaution, et des fêtes furent spontanément données dans un grand nombre de villes de France, à Paris en particulier, où le Prévôt des marchands et les

1. *Mercure de France*, année 1710, pp. 203 et 207.

Echevins organisèrent, sans avoir reçu d'ordres, un brillant feu d'artifice. « Trois emblèmes prétendoient y faire voir trois des principales vertus nécessaires à un prince : sçavoir la sagesse, la grandeur d'âme et la science. » L'instinct populaire voyait en effet, dans la naissance ardemment désirée d'un nouvel héritier du trône, comme un heureux présage qui annonçait la fin des maux de la guerre et le retour à l'ancienne prospérité. Ce sentiment se traduit dans les nombreux sonnets que la naissance du jeune prince inspirait aux rimeurs de cour. Parmi les pièces de vers assez médiocres que rapporte le *Mercure*, nous choisissons celle-ci :

De votre bras vengeur nous ressentons le poids
Grand Dieu; vous nous frappez de fléaux légitimes;
Tout ce que nous donnèrent vos bontés magnanimes
S'est trouvé de nos mains enlevé par vos lois.

A peine vos rigueurs nous ont laissé la voix,
Mais loin d'envisager les excès de nos crimes
Détournez vos regards vers les vertus sublimes
Que pratique à vos yeux le plus sage des rois.

Hà! Seigneur, vous daignez exaucer ma prière;
Je vois par son bonheur finir notre misère;
Votre cœur apaisé donne un prince à nos lis.

De son berceau naîtra la paix et l'abondance
Et par lui vous laissez plus de bien à la France
Que nos tristes forfaits ne nous en ont ravis.

Le royal enfant dont le berceau semblait contenir tant de promesses, à qui on souhaitait grandeur d'âme,

sagesse et science, fut titré au moment de sa naissance : Duc d'Anjou. Il devait être un jour le roi Louis XV.

Cette même année 1710, qui fut témoin d'une naissance royale, vit encore un mariage qui assura et fortifia le crédit de la duchesse de Bourgogne et parut avec raison un nouveau triomphe pour elle. Il y avait à la Cour un jeune prince de vingt-quatre ans sur lequel l'attention commençait à se porter. C'était le troisième fils de Monseigneur, le frère cadet du duc de Bourgogne, le duc de Berry. Ce prince n'était pas sans qualités ; il s'était bien montré durant la campagne de Flandre, et avait été reçu avec faveur à son retour par le Roi et par son père, qui le préférait ouvertement au duc de Bourgogne. Mais il n'en vivait pas moins sur un pied de grande intimité avec la duchesse de Bourgogne, ne bougeant guère de chez elle, et prenant part à tous ses plaisirs. Madame, toujours sévère, lui reproche même son attitude au milieu du petit cercle de dames qui entouraient la duchesse de Bourgogne. « Depuis nombre d'années, écrivait-elle le 9 juin 1708, le duc de Berry n'écoute que la duchesse de Bourgogne et ses dames. Comme celles-ci ont autant de savoir-vivre que des vaches dans leur vacherie, elles le traitent comme un valet ; il ne sait plus lui-même

qui il est[1]. » Et dans une autre lettre du 9 mars 1710 : « Il n'est pas étonnant que le duc de Berry se conduise comme un enfant. Il ne parle avec personne de raisonnable. Nuit et jour, il est dans la chambre de la duchesse de Bourgogne où il fait le valet de chambre de ses dames. L'une se fait apporter une table par lui, l'autre son ouvrage, la troisième lui donne telle autre commission; il se tient debout ou bien est assis sur un petit tabouret, tandis que toutes les jeunes dames sont étendues ou bien dans une chaise à bras, en écharpe, ou bien sur un lit de repos[2] ». Le duc de Berry aimait en effet la société des femmes, tout en se montrant timide avec elles. « Parmi plusieurs commencemens de galanteries, dit Saint-Simon, il n'avoit su encore ni les embarquer, ni les conduire, ni en mettre aucune à fin[3]. » On pouvait craindre cependant qu'il ne devînt plus hardi, et qu'il ne s'engageât dans quelque liaison dont il serait difficile de le détacher. Il était donc naturel que dans la famille royale on pensât à le marier. Mais à qui? Quelques années auparavant les partis n'auraient pas fait défaut en Europe. Il n'aurait pas manqué de princesses qui eussent été fières

1. Correspondance de Madame, édit. Bodeman, t. II, p. 180.
2. Correspondance de Madame, trad. Jæglé, t. II, p. 115.
3. Saint-Simon, édit. Chéruel, de 1856, t. VIII, p. 214.

d'épouser un fils de France. Il n'en allait plus de même après tant de revers, et d'ailleurs, Louis XIV étant en guerre avec l'Empire et la Savoie, il n'y avait pas de princesse catholique sur laquelle ses yeux pussent se porter. Il ne pouvait donc être question que d'une princesse française. Or on n'en comptait que deux qui fussent en âge de se marier. L'une était mademoiselle de Bourbon[1], la fille de cette duchesse de Bourbon dont nous avons si souvent parlé; l'autre était la fille du duc[2] et de la duchesse d'Orléans, qu'on avait coutume d'appeler Mademoiselle[3].

Le mariage du duc de Berry avec mademoiselle de Bourbon eût été un véritable échec pour le duc et la duchesse de Bourgogne. La duchesse de Bourbon, que nous avons vue si grossièrement hostile au duc de Bourgogne pendant la campagne de Flandre, était demeurée l'âme de cette cabale de Meudon où se réunissaient tous les ennemis du jeune prince, et, si la ferme attitude de la Princesse

1. Louise-Élisabeth de Bourbon, appelée d'abord mademoiselle de Charolais, puis en 1707 mademoiselle de Bourbon, née à Versailles le 22 novembre 1693, morte le 27 mai 1775. Elle épousa Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti.

2. Philippe, duc d'Orléans, né le 2 août 1674, régent sous la minorité de Louis XV, mort le 2 décembre 1723.

3. Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, née à Versailles le 20 août 1695, morte le 21 juillet 1719. Son mariage avec le duc de Berry eut lieu le 5 juillet 1710.

avait fait baisser le ton à la cabale à laquelle la disgrâce de Vendôme avait servi de leçon, cependant son hostilité se déguisait à peine, et continuait de diviser la Cour en deux factions, celle de Monseigneur et de la duchesse de Bourbon d'une part, celle du duc et de la duchesse de Bourgogne d'autre part. Le mariage du duc de Berry avec mademoiselle de Bourbon aurait fait passer le jeune prince d'une faction dans l'autre, et aurait assuré le crédit de madame la duchesse sur Monseigneur, « des volontés duquel, dit Saint-Simon, elle disposoit absolument, et qui, reliée à lui par le mariage de leurs enfants, usurperoit une puissance sous laquelle tout plieroit sous son règne et dès celui-ci même. Madame la duchesse de Bourgogne, continue Saint-Simon, tomberoit pas à pas dans un éloignement de Monseigneur qui, approfondi par la dévotion mal entendue de M. le duc de Bourgogne et par le dégoût que Monseigneur avoit pris de lui depuis les choses de Flandre, soigneusement entretenu depuis, les plongeroit tous les deux dans l'abîme dont il a été parlé, avoit si hardiment commencé à leur creuser [1] ». Au contraire, le duc et la duchesse de Bourgogne ayant toujours vécu dans la plus parfaite

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. VIII, p. 220. La phrase, obscure et incorrecte, est ainsi rédigée.

intelligence avec le duc et la duchesse d'Orléans, le mariage du duc de Berry avec Mademoiselle les rapprocherait encore et laisserait le duc de Berry dans leur camp. La duchesse de Bourgogne était trop intelligente pour ne pas apercevoir en même temps le péril et l'avantage, et il est probable qu'elle s'en serait avisée, lors même que Saint-Simon ne l'y aurait pas fait penser.

Pour toutes les *intrigues et batteries* qui précédèrent ce mariage et qui durèrent plusieurs mois, nous ne pouvons que renvoyer à Saint-Simon, qui n'y consacre pas moins d'un demi-volume de ses *Mémoires*. A l'en croire, il aurait tout conçu, tout conduit, tout fait réussir; mais lors même qu'il aurait, ce qui est probable, grossi quelque peu son rôle, il reconnaît lui-même l'ardeur et l'adresse que déploya de son côté la duchesse de Bourgogne. Ce fut elle qui entama l'affaire avec Monseigneur dont on redoutait la résistance, car il n'aimait pas le duc d'Orléans. Un jour que Mademoiselle avait été chez madame de Maintenon, où se trouvaient précisément Monseigneur et le Roi, la duchesse de Bourgogne fit l'éloge de la jeune princesse lorsqu'elle se fut retirée, et dit, comme étourdiment, que c'était là une vraie femme pour M. le duc de Berry. A ce mot, Monseigneur rougit de colère et répondit vive-

ment que « cela seroit fort à propos pour récompenser le duc d'Orléans de ses affaires d'Espagne [1] » et il sortit brusquement de la chambre. La duchesse de Bourgogne feignit l'étonnement, et se tournant d'un air effarouché vers madame de Maintenon : « Ma tante, lui dit-elle, ai-je dit une sottise? » A quoi le Roi répliqua avec feu que si madame la duchesse le prenoit sur ce ton-là et entreprenoit d'empaumer Monseigneur, elle compteroit avec lui [2]. » L'insuccès apparent de cette première tentative n'était pas pour décourager la duchesse de Bourgogne, et elle continua de s'occuper avec ardeur de ce projet, ne cessant d'agir sur madame de Maintenon, qui ne savait rien lui refuser, et se prêtant à tout, même à une démarche indirecte auprès de mademoiselle Choin, à qui, sur le conseil de Saint-Simon, on dépêcha son ami Bignon [3] pour se la rendre favorable. Tant de persistance, tant de diplomatie, et, pour reprendre le mot de Saint-Simon lui-même, tant d'intrigues furent à la fin couronnées

1. L'année précédente le duc d'Orléans avait été accusé, non sans fondement, d'avoir profité de ce qu'il servait en Espagne pour se livrer à des intrigues contre Philippe V.
2. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. VIII, p. 232.
3. Armand-Roland Bignon, seigneur de Blanzy, né le 23 septembre 1666, intendant des finances en 1699, intendant de la généralité de Paris et conseiller semestre en 1709, mourut le 21 février 1724.

de succès. Pressé par le Roi, Monseigneur finit par donner son consentement. Le duc de Berry, consulté en dernier, répondit qu'il « obéiroit au Roi avec plaisir », et le mariage fut résolu.

La chose faite, Monseigneur en prit son parti de bonne grâce. Le duc et la duchesse d'Orléans étant venus le voir alors qu'il était encore à table avec le duc et la duchesse de Bourgogne, il embrassa cinq ou six fois la duchesse d'Orléans, but au beau-père, à la belle-mère, à la belle-fille, et les força de lui rendre raison, « la duchesse de Bourgogne animant tout et le duc de Bourgogne étant si aise du mariage et de le voir si bien pris qu'il en haussa le coude jusqu'à tenir des propos si joyeux qu'il ne pouvoit les croire le lendemain[1] ».

Mieux encore que dans cette scène de famille, racontée de seconde main par Saint-Simon, leur joie apparaît dans une lettre que Madame, la grand'-mère de la fiancée, adressait le 5 juin à la duchesse de Hanovre. « Le soir, quand, à sept heures, j'étais à ma fenêtre, à écrire à la reine d'Espagne et à madame de Savoie, la duchesse de Bourgogne avec toutes ses dames et son mari accoururent tout d'un coup et s'écrièrent : « Madame, nous vous amenons

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. VIII, p. 286.

» le duc de Berry, car le Roy vient de déclarer tout » haut qu'il espousera Mademoiselle. Le Roi va » vous le dire et Monseigneur aussi. Nous les avons » devancés. » Je dis à la duchesse de Bourgogne : » A l'heure qu'il m'est permis de parler, je vous » assurres, Madame, que j'orès une recognoissance » éternelle de tous les soins et peines que vous vous » estes donnés pour cette affaire. Je say aussi, dis- » je au duc de Bourgogne, que vous l'avès toujours » désiré, dont je vous rends mille grâces. » Au duc de Berry je dis : « Venès, que je vous embrasse, » car vous voilà plus que jamais, comme disait ma- » dame la Dauphine le *bery* de Madame (car elle » l'appelait mon *Berry* il le sait bien). Je vous orès » dans mon cœur, je vous aimerès tendrement, mais » je suis trop vieille pour vous voir souvent, car je » ne puis vous estre bonne à rien. Soyez heureux, » gay et content, et je jouirai de votre contente- » ment[1]. » Ces effusions de famille prenaient place les derniers jours de mai. Le 2 juin, le Roi déclara le mariage qui fut considéré comme un grand succès pour la duchesse de Bourgogne. Ce fut elle qui se

1. Les lettres de Madame sont écrites en allemand, et nous ne les connaissons que par des traductions. Celle-ci paraît avoir été écrite, en partie du moins, en français. Nous l'avons reproduite telle que M. Jæglé l'a fait paraître, t. II, p. 119 de son édition.

chargea de composer la maison de la future duchesse de Berry. Elle obtint, non sans peine, de la duchesse de Saint-Simon, qui lui était toute dévouée, qu'elle acceptât la place de dame d'honneur. Elle fit écarter, comme dame d'atour, madame de Caylus, d'accord avec madame de Maintenon qui ne voulut pas, assure Saint-Simon, « se donner le ridicule de faire dire qu'elle mettoit sa nièce auprès d'une jeune princesse pour la former à ce qu'elle avoit pratiqué et à ce qui l'avoit fait chasser avec éclat[1] ». Elle lui fit préférer madame de Chiverny[2] qui était fille de Saumery, ancien sous-gouverneur puis aide de camp du duc de Bourgogne. Indirectement tout au moins, sa jeune belle-sœur était ainsi placée sous sa surveillance et sa protection. Les fêtes du mariage, auxquelles on donna peu de solennité, se passèrent en partie dans son appartement. Ce fut chez elle que se rendirent, le jour des fiançailles, les futurs époux après la signature du contrat. « Il y avoit, dit Dangeau, plus de dames parées que je n'en ai vues à aucune cérémonie[3]. » On joua en attendant le souper du Roi, car, afin qu'on pût établir un plus grand nombre de

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. VIII, p. 317.
2. Marie Johanne, fille de Jacques-François Johanne, marquis de Saumery, mariée en 1680 à Louis de Clermont, marquis de Montglat, comte de Chiverny, morte le 18 janvier 1727 à soixante-quinze ans.
3. Dangeau, t. VIII, p. 300.

tables de jeu, la duchesse de Bourgogne avait eu la précaution de faire enlever le billard. Le lendemain, le mariage fut célébré par le cardinal de Janson [1]. Au sortir de la cérémonie qui l'élevait au rang de petite-fille de France, la nouvelle duchesse de Berry dut passer devant sa grand'mère, Madame : « Poussez-moi donc, Madame, lui dit-elle avec bonne grâce, pour me faire passer devant vous, et il me faut encore quelque temps pour m'accoutumer à cet honneur-là. » Au souper, on fut vingt-huit à table. Après le souper, on conduisit les époux à leur nouvel appartement. Toutes les dames entrèrent dans la chambre de la mariée. Le cardinal de Janson fit la bénédiction du lit. Ce fut la duchesse de Bourgogne qui donna la chemise à la duchesse de Berry, et, quand tout le monde se fut retiré et les mariés couchés, ce furent le grave duc de Beauvilliers, comme ancien gouverneur, et la duchesse de Saint-Simon, comme dame d'honneur, qui tirèrent le rideau chacun de leur côté, « non sans rire un peu, dit Saint-Simon, d'une telle fonction ensemble. »

Quelques jours après, la duchesse de Bourgogne

1. Toussaint de Forbin, cardinal de Janson, évêque-comte de Beauvais, était cardinal depuis 1690. Nommé grand aumônier de France en 1706, il mourut le 8 avril 1713, âgé de quatre-vingt-trois ans.

intervint auprès du Roi, qui n'avait fait qu'un médiocre présent de pierreries à la duchesse de Berry et n'avait rien donné au duc de Berry, pour qu'il lui donnât quelque argent de poche, car, faute d'argent, le jeune prince n'avait pu jouer au dernier voyage de Marly. Le Roi, en s'excusant sur le malheur des temps, lui remit cinq cents pistoles.

La duchesse de Bourgogne eut peu à se louer de cette belle-sœur, qui ne tarda pas à vivre en assez mauvaise intelligence avec elle. Bientôt, elle s'impatienta de l'amour que le duc de Berry témoignait à sa femme, trouvant qu'il était « par trop fade », et comme elle aimait sincèrement ce jeune beau-frère, elle dut se repentir de la femme qu'elle lui avait donnée. La duchesse de Berry qui, comme Mademoiselle, avait bien caché son jeu et paraissait timide et modeste, ne tarda pas à se montrer telle qu'elle était, c'est-à-dire grossièrement gourmande, buveuse, portée à la débauche en tout genre, et de plus insolente. On sait le triste rôle joué par elle sous la Régence, et l'on comprend cette réflexion philosophique par laquelle Saint-Simon clôt le long récit des peines qu'il se donna pour ce mariage : « Plus cette princesse se laissa connoître, et elle ne s'en contraignoit guère... plus nous gémîmes du malheur d'avoir si bien réussi dans une affaire que,

bien loin d'avoir entreprise et suivie au point que je le fis, j'aurois au contraire traversée avec encore plus d'activité quand même mademoiselle de Bourbon en eût dû profiter et l'ignorer, si j'avois su le demi-quart, que dis-je, la millième partie de ce dont nous fûmes si malheureusement témoins[1]. »

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. VIII, p. 338.

CHAPITRE II

LA MORT DE MONSEIGNEUR
LE PETIT TROUPEAU

I

LA MORT DE MONSEIGNEUR

Ainsi la duchesse de Bourgogne s'exerçait peu à peu à remplir ses fonctions de future reine, quand un événement tragique vint brusquement la mettre davantage encore au premier plan et en pleine lumière.

En 1711, Monseigneur avait cinquante ans. Il était dans la force de l'âge, et rien dans sa santé ne pouvait faire craindre que, d'après l'ordre de la nature, il ne succédât pas au Roi son père. Il avait bien eu, quelques années auparavant, une indigestion qui avait fait croire à une attaque d'apoplexie ; mais comme cet accident avait été occasionné par un excès de nourriture, comme il avait eu grand'peur, et

comme, depuis lors, il surveillait fort exactement son régime, rien ne donnait à prévoir que l'accident dût se renouveler. Au contraire le Roi vieillissait. Bien qu'il eût conservé sa belle prestance, on remarquait que son visage était changé. Les anxiétés et les fatigues du métier qu'il remplissait si consciencieusement n'avaient pas laissé d'altérer cette complexion magnifique, et la médication habituelle d'alors, saignées et purgations, n'était pas pour rendre vigueur à un corps affaibli. Chacun, à part soi, se préoccupait donc de l'avenir, et bien qu'il courût sur Monseigneur certaines prédictions : « Fils de Roi, père de Roi, jamais Roi », cependant le courtisan, pour parler comme Saint-Simon, se demandait avec anxiété quels changements surviendraient dans les affaires publiques, et dans la situation de chacun, le jour où celui qui n'était que le roi de Meudon deviendrait le roi de Versailles.

Ce n'était pas qu'entre les deux cours il n'y eût quelque ressemblance. A Versailles, madame de Maintenon régnait dans l'ombre; à Meudon, c'était mademoiselle Choin. Monseigneur l'avait-il épousée? On le croyait généralement. « On se marie étrangement dans cette famille », avait dit un jour la duchesse de Bourgogne, faisant allusion au double mariage supposé du Roi avec l'ex-gouvernante de

ses bâtards et de Monseigneur avec l'ex-fille d'honneur de sa demi-sœur. Il faut avouer que les apparences y prêtaient. Les jours de réception officielle, la Choin disparaissait, remontant dans sa petite chambre, et laissant la princesse de Conti ou la duchesse de Bourbon faire les honneurs; mais les jours ordinaires elle trônait dans le salon, sur un fauteuil, laissant la duchesse de Bourgogne assise sur un tabouret. En lui parlant directement, elle ne l'appelait point « mignonne », comme madame de Maintenon; mais en parlant d'elle ou de la duchesse de Berry, elle supprimait le « Madame ». Ce n'était pas qu'elle fût vaniteuse ou hautaine. Elle était au contraire une assez bonne personne, incapable de s'employer à mal, discrète et désintéressée. Un jour, elle avait déchiré de sa main un testament que lui montrait Monseigneur, et par lequel il lui laissait un legs important. Au retour de la campagne de Flandre, elle avait, dans la mesure de son influence, travaillé à rapprocher le fils du père. De même, elle avait contribué au mariage du duc de Berry. Le duc et la duchesse de Bourgogne n'avaient donc point à se plaindre d'elle, comme des autres personnages qui composaient les *parvulos* de Meudon. Les débris de la cabale de Vendôme, dont le principal personnage était d'Antin, continuaient de s'y

réunir, et leurs sentiments vis-à-vis du duc de Bourgogne n'étaient pas changés. Aussi ce dernier venait-il de plus en plus rarement à Meudon. Il s'y sentait toujours timide, gêné, « en brassières », répète souvent Saint-Simon, et si Monseigneur se comportait toujours vis-à-vis de la duchesse de Bourgogne en beau-père affectueux, il témoignait au duc de Bourgogne une froideur marquée, réservant toutes ses tendresses et ses complaisances pour son troisième fils, le duc de Berry, comme lui grand mangeur, grand chasseur, sanguin, emporté, bien qu'au fond d'humeur assez débonnaire, vers lequel il se sentait attiré par ces ressemblances de nature.

Les choses en étaient là, et les deux cabales, contenues dans leur hostilité réciproque par l'autorité du Roi, continuaient à se miner sourdement quand, le 9 avril, le Roi apprit par d'Antin que Monseigneur avait eu le matin une faiblesse, et que, vers six heures du soir, il avait une forte fièvre et semblait fort assoupi. Le lendemain, la petite vérole se déclarait. Le Roi se transporta immédiatement à Meudon, défendant au duc et à la duchesse de Bourgogne de le suivre, parce qu'ils n'avaient pas eu cette redoutable maladie; mais madame de Maintenon venait l'y rejoindre. A peine arrivée, elle recevait deux lettres, l'une du duc et l'autre de la duchesse de Bourgogne,

qui tous deux paraissaient, dans ces lettres, encore plus préoccupés de la santé du Roi que de celle de Monseigneur. Voici en quels termes s'adressait à elle le duc de Bourgogne : « Je prends, Madame, la liberté d'écrire au Roy sur une chose qui intéresse encore plus l'Estat que la santé de Monseigneur ; vous jugez aisément que c'est sur la sienne propre. Il n'y a personne qui ne tremble, lorsque l'on pense que le Roy est exposé à tous momens à un air dangereux, non seulement pour la petite vérole, mais mesme pour d'autres maladies venimeuses et plus à craindre. Je sais, Madame, que le Roy se doit à sa famille, et je ne le sais que trop, par l'ordre qu'il m'a donné de ne me point présenter devant lui, mais je sais aussi qu'il se doit encore plus à l'Estat, et si l'on prenoit la voix de ses sujets, il ne s'exposeroit pas ainsi sans nécessité à un péril dont Dieu le préservera j'espère, mais qui est réel. » Après avoir suggéré quelques précautions que le Roi pourrait prendre, et insisté de nouveau, tant en son nom qu'au nom du duc du Maine, pour qu'il ne voie pas Monseigneur, le duc de Bourgogne continue : « Après un objet public, je suis honteux d'en venir à un particulier : c'est madame la duchesse de Bourgogne. Pensez, je vous prie, Madame, tout ce que je pense et dois penser, l'aimant comme je

l'aime, si je la vois aller à Meudon, et soyés persuadée qu'il n'y a que la seule satisfaction du Roy qui l'emporte sur mon inquiétude. »

A cette lettre le duc de Bourgogne en joignait en effet une pour le Roi. La duchesse de Bourgogne écrivait de son côté à madame de Maintenon : « Je suis hors de moy, beaucoup plus encore pour le Roy et vous que pour Monseigneur, car j'ai dans la teste qu'il s'en tirera heureusement... Je suis ravie, ma chère tante, que vous veniez dîner icy, car je serai à l'aise avec vous. Nous verrons ensemble comment je ferai pour voir le Roy, car, pour vous dire la vérité, je n'ai pas grande envie d'entrer dans la maison. Je fais les mesmes reflexions pour moy que pour vous, et quand j'aurai gagné quelque mal, personne ne m'en saura gré; au contraire, on m'en blâmera. Il faut pourtant que je voye le Roy; sans cela Versailles m'est insupportable. Vous ne sauriez vous figurer l'air qu'il a. Il faut dire toute la vérité : les lieux où le Roi n'est pas sont inanimés[1]. »

Le Roi ne fit pas venir la duchesse de Bourgogne à Meudon. Il en interdit au contraire le séjour à tous les personnages de la Cour qui n'avaient pas eu la petite vérole, sauf à ses ministres qu'il faisait

1. Archives du duc de Lesparre.

venir chaque matin pour tenir conseil. Pendant ce temps, mademoiselle Choin était reléguée dans un grenier, et le père Le Tellier, qu'on voulait avoir sous la main, dans un autre, tous deux cachés, *incognito*, servis seuls dans leur chambre, et traités de même, avec cette différence que mademoiselle Choin ne voyait que Monseigneur et que le père Le Tellier ne voyait que le Roi.

Le 13, on crut le malade mieux. Les harengères de Paris, auprès desquelles il était populaire comme auprès du menu peuple, s'étaient transportées à Meudon pour avoir de ses nouvelles. Monseigneur voulut les voir. Sans crainte de la contagion elles se jetèrent au pied de son lit qu'elles baisèrent plusieurs fois, et, ravies de le trouver en pleine connaissance, lui dirent qu'en rentrant à Paris, elles allaient faire chanter un *Te Deum*. Le pauvre prince, qui sentait la gravité de son mal, leur dit qu'il n'était pas encore temps. Il avait raison. Le lendemain, son état s'aggravait subitement; à quatre heures, la connaissance l'abandonnait; les médecins perdaient la tête et se disputaient entre eux sans prévenir personne jusqu'au moment où Fagon vint dire brusquement au Roi que tout était perdu. Le Roi voulut entrer dans la chambre de son fils. La princesse de Conti l'en empêcha, lui disant que Monseigneur ne

le reconnaîtrait point et qu'il entrait en agonie. Le Roi s'affaissa sur un canapé dans la pièce voisine, et y demeura une heure, attendant l'arrivée de la mort, mais non sans avoir fait prévenir le père Le Tellier. Celui-ci, qui venait de se coucher, se releva et se rhabilla en hâte, mais il ne put recevoir la confession du moribond. Madame de Maintenon, qui était venue s'asseoir avec le Roi sur le canapé et qui « tâchoit de pleurer », voulut le déterminer à partir. Le Roi s'y refusa, tant que Monseigneur serait encore en vie. La mort survint à onze heures. Il fit alors demander un carrosse. Un serviteur maladroit fit avancer la propre berline de Monseigneur. Le Roi refusa de s'en servir et en demanda un autre. Au moment d'y monter, il rencontra Pontchartrain, et lui dit de recommander aux autres ministres de se rendre le lendemain à Marly pour le Conseil de mercredi. Il fallut que Pontchartrain lui dise qu'il n'y avait point d'affaires urgentes, et que le Conseil pouvait être remis sans inconvénient.

Cependant la nouvelle avait volé de Meudon à Versailles où le désordre et l'émotion régnaient dans le palais. Il n'est personne qui ne connaisse l'immortel tableau tracé par Saint-Simon de cette nuit du 14 au 15 avril, et qui n'en sache en quelque

sorte par cœur le récit : l'appartement de la duchesse de Bourgogne, puis bientôt son salon et la grande galerie remplis de dames en déshabillé; les courtisans rassemblés en hâte et en confusion; les uns pénétrés de douleur, les autres attentifs à eux-mêmes pour cacher leur élargissement et leur joie; les sots tirant leurs soupirs de leurs talons, et, avec des yeux égarés et secs, louant Monseigneur toujours de la même louange, c'est-à-dire de bonté; les plus fins s'inquiétant de la santé du Roi, se sachant bon gré de conserver tant de jugement parmi ce trouble et n'en laissant pas douter par la fréquence de leur répétition; d'autres, vraiment affligés et de cabale frappée, pleurant amèrement ou se contenant avec un effort aussi aisé à remarquer que les sanglots; les plus politiques, les yeux fichés en terre et reclus en des coins, méditant profondément aux suites d'un événement si peu attendu et bien davantage sur eux-mêmes; l'agitation des indifférents, les mugissements des valets, tout, jusqu'aux épisodes burlesques, l'arrivée de Madame en grand habit et hurlant sans savoir pourquoi « ni l'un ni l'autre » et le bon Suisse qui dormait dans un lit de repos, sortant, à peine réveillé, un gros bras nu, puis n'osant se lever en si nombreuse compagnie et se cachant sous ses couvertures, tous ces traits sont

présents à toutes les mémoires, et nous ne pouvons qu'y renvoyer [1]. Nous voulons seulement extraire de ces pages, écrites en lettres de feu, ce qui concerne l'attitude de la duchesse et du duc de Bourgogne.

Aux premiers moments qui suivirent l'arrivée de la triste nouvelle, Saint-Simon nous représente la Princesse allant et venant de son cabinet dans sa chambre et attendant le moment de se rendre sur le passage du Roi qui, pour aller de Meudon à Marly, traversait Versailles et lui avait fait dire de se trouver sur sa route, à l'Orangerie. « Son maintien, toujours avec ses mêmes grâces, étoit un maintien de trouble et de compassion que celui de chacun sembloit prendre pour douleur. » L'approche du Roi étant annoncée, « elle prit à sa toilette son écharpe et ses coiffes, debout et d'un air délibéré traversa la chambre, les yeux à peine mouillés, mais trahie par de curieux regards lancés à la dérobée, et suivie seulement de ses dames, elle gagna son carrosse par le grand escalier ». Quand elle revint, le duc de Beauvilliers la fit passer, ainsi que le duc de Bourgogne, de son appartement encombré dans la grande galerie. Là, s'asseyant sur un canapé à côté de son époux, elle s'occupa surtout de le con-

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, pp. 121 et suiv.

soler, « et elle y avoit moins de peine qu'à acquérir le besoin d'être elle-même consolée, à quoi pourtant, sans rien montrer de faux, on voyoit bien qu'elle faisoit de son mieux pour s'acquitter d'un devoir pressant de bienséance sentie ». Elle répondait par « un fréquent moucher » aux sanglots, aux cris, aux hurlements de son beau-frère, le duc de Berry, qui parfois se taisait, comme suffoqué, et parfois faisait éclater avec force la « trompette du désespoir ». Une partie de la nuit se passa ainsi jusqu'au moment où le duc de Beauvilliers s'avisa « qu'il étoit temps de délivrer les jeunes princes d'un si fâcheux public et proposa que chacun se retirât dans son appartement ». En gagnant le sien, la duchesse de Bourgogne eut un court entretien avec une de ses dames, madame de Lévis, la fille du duc de Chevreuse. Madame de Lévis lui dit « que n'ayant pas lieu d'être affligée, il seroit horrible de lui voir jouer la comédie. Elle répondit bien naturellement que, sans comédie, la pitié et le spectacle la touchoient, et la bienséance la contenoit et rien de plus ». Après ces courtes paroles, qui exprimaient avec dignité et sincérité ses véritables sentiments, elle rentra dans son appartement où elle reposa paisiblement jusqu'au matin.

Différente fut l'attitude du duc de Bourgogne. Au

premier moment, l'impression qui domina chez lui fut celle de la stupeur. D'un coup d'œil, il dut mesurer à quel point cette mort imprévue le grandissait en situation, mais aussi de quelles responsabilités elle l'allait charger, et, chez cette nature scrupuleuse, consciencieuse avant tout, mais un peu indécise, l'effroi dut l'emporter sur tout autre sentiment. Au moment où la nouvelle venait d'arriver, Saint-Simon l'aperçut à travers la porte ouverte du petit cabinet; le coup d'œil qu'il asséna sur lui ne lui rendit « rien de tendre, mais seulement l'occupation profonde d'un esprit saisi. » Saint-Simon le revit de plus près dans la grande galerie « pleurant d'attendrissement et de bonne foi des larmes de nature, de religion, de patience. » Mais l'impression du saisissement était encore celle qui dominait, et Madame nous le représente « bouleversé, pâle comme la mort et ne disant pas un mot [1] ». L'émotion ressentie par lui avait été si grande que sa santé en souffrit, et qu'il fut indisposé pendant quelques jours. Peu à peu cependant, il reprit possession de lui-même. Nous trouvons l'expression des sentiments par lesquels il passa successivement dans ses lettres à son frère Philippe V. La veille

1. Correspondance de Madame. trad. Jæglé, t. II, p. 145.

même du jour où Monseigneur devait succomber, il lui écrivait : « Vous serez sans doute dans une extrême inquiétude, mon très cher frère, en recevant cette lettre, mais j'espère qu'alors nous en serons déjà délivrés », et, après quelques détails sur le cours suivi par la maladie de Monseigneur, il continuait : « Nous recevons à tout moment des nouvelles de Monseigneur qui, jusqu'ici, calment un peu notre juste inquiétude. La matière dont je parle m'occupe si fort que vous ne trouverez point étrange que je n'en trouve point d'autre[1] ». Le lendemain de la mort, il lui adressait un billet très court où se trahit l'inquiétude que fait naître dans son âme chrétienne cette disparition si brusque. « Le sujet de cette lettre est si triste, mon cher frère, que je n'ai pas la force de vous en parler. Je prends part à votre douleur qui n'est que trop commune avec la mienne. Reposons-nous sur l'immense miséricorde de Dieu[2]. » Quelques jours après, il lui écrivait encore : « Je ne vous écrivis qu'un seul mot, mon très cher frère, le 15 de ce mois au sujet du malheur qui nous est arrivé. Je ne doute pas qu'ayant un aussi bon cœur que le vostre, vous n'en ayez

1. Archives d'Alcala. Lettre du 13 avril 1711 communiquée par l'abbé Baudrillart.
2. *Ibid.* Lettre du 15 avril 1711.

esté bien vivement touché; j'ai beaucoup pris de part à votre peine, et je suis bien sûr que vous en aurez aussi pris à la mienne; j'en ai été secoué et pénétré, et m'en suis trouvé incommodé pendant quelques jours, c'est-à-dire sans appétit et languissant, mais, Dieu mercy, je suis mieux présentement. C'est un coup de la main de Dieu qu'il faut adorer avec soumission. Vous aurez sçu que le Roy a jugé à propos que je prisse le titre de Dauphin, ce qui me remet à tous moments devant les yeux la perte que j'ai faite. Je sçais, mon cher frère, que vous aviez beaucoup de confiance en l'amitié de Monseigneur; il ne tiendra pas à moy que je ne la mérite aussi, et je ne saurois assez vous marquer combien j'ai de joye de voir nos intérêts se réunir de plus en plus. Aimez-moy donc toujours, mon très cher frère, et soyez persuadé que ma tendresse pour vous sera toujours telle quelle doit estre, que vos intérêts iront chez moi immédiatement après ceux de la France, et j'espère qu'ils ne se sépareront jamais[1]. »

Ces lettres traduisent les regrets d'un fils respectueux, ressentant tout ce qu'il doit sentir à la mort d'un père, mais on n'y trouve point l'accent d'une douleur profonde, ce qui est assez explicable, étant

1. Archives d'Alcala. Lettre du 26 avril 1711.

donné la nature des relations qui existaient entre le père et le fils. La duchesse de Bourgogne, chez qui ne parlait pas la voix du sang, s'exprimait sur cette mort plus librement. Elle échangeait parfois des lettres avec le duc de Noailles, le mari de sa compagne d'enfance et de jeu, mademoiselle d'Aubigné, lettres très courtes, car elle n'avait pas la plume facile, mais toujours d'un tour aimable. « Je ne sais comment je suis présentement dans vos bonnes grâces, lui écrivait-elle alors qu'il commandait en Espagne, mais ce que je sais fort bien, c'est que vous êtes à merveille avec moy, et que votre absence, bien loin de faire l'effet ordinaire que l'on dit qu'elle cause dans les princes, réveille en moy tous les sentiments d'une amitié très tendre. » Aussi, peu de temps après la mort de Monseigneur, s'ouvrait-elle à lui, en toute sincérité, des sentiments qu'elle éprouvait. « J'ai été véritablement touchée de la mort de Monseigneur, lui écrivait-elle, mais je m'en console comme les autres; je crois même avoir plus de raisons. Il n'y a pas assez longtemps que vous estes ors d'ici pour avoir oublié la situation de la Cour et par conséquent pour imaginer grande partie de ce que je dois penser [1] ». Saint-Simon

1. *Mélanges de littérature et d'histoire* publiés en 1850 par la Société des Bibliophiles français, p. 38.

avait donc bien raison de dire : « Jamais douleur ne fut plus courte que celle de la mort de Monseigneur [1]. » Cette mort amenait cependant à la Cour de grands changements qu'il est nécessaire de faire connaître.

1. Addition au *Journal* de Dangeau, t. XIII, p. 382.

II

QUESTIONS D'ÉTIQUETTE

Dans une cour aussi bien ordonnée que celle de Louis XIV, un événement aussi important que la mort de l'héritier présomptif de la couronne ne pouvait survenir sans amener certaines révolutions, qui se traduisaient par des modifications à l'étiquette. Il nous faut donc montrer quels changements la disparition de Monseigneur apportait dans la situation du duc et de la duchesse de Bourgogne. Ce sera pour nous l'occasion de pénétrer un peu plus avant dans les mœurs et les habitudes de cette cour des dernières années de Louis XIV, moins étudiée, moins intéressante, nous en convenons, que celle des années brillantes, mais à laquelle le vieux Roi, impassible en apparence sous le coup des revers, continuait d'imprimer, par la constante majesté de son attitude, une mélancolique grandeur.

Une première question se posait. Sous quelle appellation serait désormais désigné le duc de Bourgogne? Son père était Dauphin : mais l'usage s'était établi, on ne savait trop pourquoi, de l'appeler : Monseigneur, tout court. En userait-on de même avec le duc de Bourgogne, ou bien le traiterait-on de Dauphin en sa qualité d'héritier de la couronne, et bien qu'il ne fût que le petit-fils du Roi? Le lendemain même de la mort de Monseigneur, le Roi, à l'attention duquel aucun détail n'échappait, souleva la question. A peine levé, il fit entrer ses ministres et leur demanda leur sentiment. La scène, que Torcy raconte dans son *Journal*, fut émouvante. Le Roi pouvait à peine parler, les pleurs lui coupant la voix à chaque instant, bien que la veille, ainsi qu'il le fit remarquer lui-même, il n'eût pas versé une larme; mais, en ce moment, il ne pouvait s'empêcher d'en épancher abondamment. « Chacun, dit Torcy, touché de la douleur du Roi et du spectacle, pleurait sans répondre. Je me sentis plus de fermeté. Je dis qu'il n'y avait nulle difficulté à faire prendre le titre de Dauphin à Monseigneur le duc de Bourgogne, qu'il était l'héritier nécessaire, immédiatement après le Roi, et que personne ne pouvait survenir entre Sa Majesté et lui qui lui fît perdre ses droits. Elle dit que c'était aussi son avis et le Chan-

celier reprit que c'était ce qu'il venait de dire[1]. » En se mettant à table à midi, le Roi fit connaître cette décision, disant à haute voix « que cela avoit été un abus de traiter défunt M. le Dauphin de Monseigneur, et qu'il étoit tombé lui-même dans cet abus, l'appelant ainsi dans sa jeunesse[2] ».

Une seconde question restait à trancher. Comment parlerait-on au nouveau Dauphin, et comment parlerait-on de lui? Lui dirait-on : *Monsieur*, ou : *Monseigneur*, et dirait-on : *Monsieur le Dauphin*, et *Madame la Dauphine*, ou bien : *le Dauphin* et *la Dauphine tout court*? La question demeura incertaine pendant quelques jours, et Dangeau nous met au courant de ses perplexités, ne sachant comment il doit rédiger son *Journal*. A la fin de la semaine, cette question fut ainsi tranchée. En parlant du duc de Bourgogne on dirait : *Monsieur le Dauphin*. En lui écrivant, on mettrait : *Monseigneur le Dauphin*; mais en lui parlant, on lui dirait : *Monsieur*. La décision était importante. « Ce n'étoit en effet que peu

1. « Je me savais mauvais gré de ma fermeté, continue assez malignement Torcy, et je l'attribuais à un mauvais cœur, mais, en sortant du cabinet, je me sentis plus attendri que ceux que j'avais vus pleurer devant le Roi. Un instant après quelques-uns riaient. Je cessai de me reprocher ma vivacité. » *Journal inédit de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy* (p. 222).

2. Sourches, t. XIII, p. 86.

à peu, nous dit Saint-Simon, et par la très moderne et fine introduction de l'art des princes du sang et de leurs valets principaux » que l'usage s'était introduit de les appeler en leur parlant directement : *Monseigneur*. Peu à peu les bâtards en avaient profité, et se faisaient traiter de *Monseigneur*, tout comme les princes légitimes. Le duc de Bourgogne avait toujours été choqué de cet abus. A son sens, il appartenait aux subalternes, mais non point aux courtisans, de traiter directement les princes de : *Monseigneur*. Ce fut lui qui insista pour qu'en parlant de lui on dît désormais : *Monsieur le Dauphin* et pour qu'en lui parlant on lui dît : *Monsieur*. Il eut quelque peine à l'obtenir, et souvent il eut à reprendre ceux qui par inadvertance l'appelaient : *Monseigneur*. Mais les autres princes du sang, et surtout les bâtards, ne prenant point cette peine, l'usage de dire : *Monseigneur*, subsista, non sans que chacun eût le sentiment que tout cela était provisoire, et qu'un jour viendrait où le duc de Bourgogne mettrait toutes choses sur un autre pied, abaissant les bâtards, et relevant les seigneurs [1]. Quant à la duchesse de Bourgogne, elle fut titrée,

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, pp. 156 et 171; Dangeau, t. XIII, p. 384.

et il ne pouvait y avoir d'incertitude : *Madame la Dauphine*, et c'est ainsi, comme le feront désormais Saint-Simon et Dangeau, que nous la désignerons parfois.

Le nouveau rang du Dauphin et de la Dauphine devait se traduire par certains signes extérieurs. Le Roi attacha à la personne du Dauphin le même nombre de gardes qu'à celle de Monseigneur, et décida qu'il ne sortirait qu'accompagné d'un brigadier. La duchesse de Bourgogne n'avait que quatre gardes à cheval quand elle sortait. Elle en aurait huit désormais. A la messe, elle aurait un carreau distinct de celui de sa belle-sœur, la duchesse de Berry. Le Roi décida en même temps que, lorsqu'elle dînerait en public, elle aurait droit à la nef, au cadenas, et au bâton. Lorsque, quelques mois plus tard, elle dîna pour la première fois en public, il y eut foule pour la voir manger, et le *Mercure de France*[1] entre dans de grands détails sur le cérémonial du repas dont on n'avait point vu le pareil

1. *Mercure de France*, août 1711. On appelait nef un vase généralement en argent qui avait la forme d'un navire et qui contenait la salière, la serviette et les tranchoirs. Le cadenas était un coffret où l'on tenait sous clef les couteaux et les fourchettes. Quant au bâton, il servait autrefois au maître d'hôtel à toucher les plats qu'on pouvait servir. Pendant tout le temps du repas, le maître d'hôtel le tenait à la main. Ces usages étaient un souvenir des précautions autrefois prises contre le poison.

depuis Marie-Thérèse. Aucun de ces honneurs n'avait été en effet accordé par Louis XIV à la pauvre Dauphine Bavière, dont nous avons raconté la mélancolique destinée. Par avance, la duchesse de Bourgogne était traitée en reine.

Une dernière question restait à régler immédiatement, celle du deuil. En principe, les deuils de cour se portaient comme les portait le Roi, car il était « le modèle de la Cour ». Mais l'usage n'était pas qu'on portât le deuil de ses descendants. Le Roi n'avait point porté le deuil de la Dauphine Bavière. Il ne devait pas porter davantage le deuil de Monseigneur, de sorte que, sans une décision spéciale, personne ne l'aurait porté. Le Roi avait commencé par décider qu'on ne porterait le deuil que six mois. Puis, se ravisant, il ordonna qu'on le porterait un an, et il décida également, bien que lui-même ne drapât point, que, suivant la règle, les ducs, les officiers de la couronne, les princes étrangers et les grands officiers de la maison du Roi draperaient, et que ses domestiques porteraient des *pleureuses* pendant six semaines, et ceux des princes pendant trois mois[1]. Pour la Dauphine Bavière, le deuil

1. Draper consistait à tendre des tentures noires dans son antichambre et à en revêtir ses voitures. Le Roi drapait en violet. Quant aux *pleureuses*, c'étaient des morceaux de toile

n'avait été que de six mois, et personne n'avait drapé. Deux familles sollicitèrent à cette occasion, la permission de draper. Ce furent les Châtillon[1] qui revendiquèrent « l'honneur d'appartenir au Roi » par de très anciennes alliances, et les Beauvau qui firent valoir que la dixième aïeule paternelle du Roi était Beauvau[2]. Le Roi y consentit.

Les affaires d'étiquette une fois réglées, il fallait rendre à la mémoire de Monseigneur les honneurs accoutumés. Ses funérailles avaient eu lieu rapidement et sans pompe. Son corps était tellement décomposé par la maladie, qu'il fut enseveli sans être ouvert (comme c'était l'usage pour les rois et fils

noire qu'on attachait en haut des manches des justaucorps et au bout des manches des vestes.

1. La maison de Châtillon comptait de très illustres alliances « ayant eu l'honneur, dit la Chesnaye des Bois, d'en avoir treize directes avec la maison royale de France ». Cette maison était alors représentée par Alexis-Madeleine-Rosalie, dit le comte de Châtillon, né le 22 septembre 1690, colonel du régiment de Châtillon. Il avait épousé la fille du chancelier Voysin.

2. La dixième aïeule paternelle du Roi était en effet Isabeau de Beauvau, morte en 1474. Elle avait épousé en 1454 Jean de Bourbon IIe du nom, comte de Vendôme, et eut comme fils François de Bourbon comte de Vendôme bisaïeul de Henri IV. « Par cette alliance, dit la Chesnaye des Bois, toutes les têtes couronnées de l'Europe descendent de la maison de Beauvau. » La maison de Beauvau était alors représentée par Gabriel-Henri, marquis de Beauvau, capitaine des gardes du corps de Philippe de France, veuf de mademoiselle de Saint-André, remarié en 1694 à Madeleine de Brancas, fille du duc de Villars. Il mourut le 12 juillet 1758, âgé de quatre-vingt-trois ans.

de roi), les uns disent par les frotteurs du château, les autres par des sœurs grises, les autres par les plombiers mêmes qui apportèrent le cercueil, et l'air de la chambre était si empesté que seuls quelques subalternes et des capucins de Meudon se relevèrent pour prier auprès du corps. Monseigneur était mort dans la nuit du mardi au mercredi 15 avril. Le jeudi, son cercueil fut mis dans un carrosse du Roi dont on avait ôté la glace de devant, parce que le bout du cercueil dépassait. Le curé de Meudon y monta avec le chapelain de quartier. Ce carrosse était suivi d'un autre qui contenait le duc de la Trémoïlle[1], gentilhomme de la Chambre, l'évêque de Metz[2], premier aumônier de Monseigneur, Dreux[3], le grand maître des cérémonies, et l'abbé de Brancas[4], aumônier de quartier. Pour se rendre à Saint-Denis on jugea préférable de ne point traverser Paris, tant en raison de la simplicité du cortège que « de l'effroyable douleur qui y régnoit et qui, ajoute Sourches, alla jusqu'à faire dire bien des extravagances ».

1. Charles-Louis Bretagne, duc de la Trémoïlle, prince de Tarente, né en 1685, mort le 9 octobre 1719.
2. L'évêque de Metz était alors monseigneur de Coislin. Voir t. II, p. 141.
3. Thomas de Dreux, marquis de Brézé, appelé le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies de 1701 à 1720; mort le 20 mars 1749.
4. André-Ignace de Brancas, aumônier du Roi, fut nommé en 1715 évêque de Lisieux; il mourut en 1761.

Escorté par des gardes du corps, par des valets de pied et par vingt-quatre pages du Roi portant des flambeaux, le lugubre cortège traversa presque de nuit le bois de Boulogne, et, par Saint-Ouen, gagna Saint-Denis où le corps fut immédiatement descendu dans le caveau royal, sans aucune cérémonie.

Il fallait au moins racheter par la solennité des cérémonies suivantes la simplicité trop grande de cet ensevelissement précipité. Après quatre jours de réclusion à Marly où le Roi ne vit que madame de Maintenon et la duchesse de Bourgogne, et durant lesquels il s'occupa cependant de dresser les listes de ceux qui allaient y être invités, il déclara que le lundi 20 il recevrait ce que Saint-Simon « appelle les compliments de tout le monde ». C'était l'usage en effet, lorsque quelque deuil survenait dans la famille royale, que le Roi reçût, debout, la visite de tout ce qui composait la Cour. Chacun défilait devant lui, en silence, les femmes en mante, les hommes en grand manteau noir. Les femmes faisaient une révérence, les hommes un salut que le Roi rendait ou ne rendait pas, suivant la qualité des gens. Mais ce ne fut pas seulement tout Versailles et tout Marly, ce fut « tout Paris vêtu d'enterrement », qui remplit les salons, car c'était une occasion unique de se montrer à la Cour et au Roi,

dont profitèrent beaucoup de personnes qui n'y avaient pas droit, de même qu'elles n'avaient pas droit à porter la mante et le grand manteau qui était une distinction réservée aux gens d'une certaine qualité. Toutes ces distinctions au reste se perdaient, comme le constate mélancoliquement Saint-Simon : « Jusque-là, dit-il, qu'il en passa devant le Roi que ni lui, ni pas un du demi-cercle reconnût et personne même de la Cour qui pût dire qui c'étoit » ; et il ajoute : « Il est difficile que la variété des visages, et la bigarrure de l'accoutrement de bien des gens peu faits pour le porter ne fournissent quelque objet ridicule qui ne démonte la gravité la plus concertée. Cela arriva en cette occasion où le Roi eut quelquefois peine à se retenir, et où même il succomba avec toute l'assistance au passage de je ne sais quel pied-plat, à demi abandonné de son équipage[1]. »

Le Roi n'était pas seul à avoir droit à ces compliments muets. Les enfants de Monseigneur y avaient droit également. Mais irait-on chez ses frères et sœurs bâtards et bâtardes? Le duc du Maine, toujours attentif « à pousser son bidet », souleva la question, ou plutôt la fit soulever par le duc de Tresmes,

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 177.

qui était chargé, en sa qualité de gentilhomme de la Chambre en année, de donner les ordres pour les réceptions, et qui, « plus valet que nul valet d'extraction, étoit plus avide de faire sa cour et de plaire que le plus plat provincial ». Après une journée d'hésitation, le Roi résolut la question en faveur de ses bâtards. La décision fut connue à l'heure du dîner, c'est-à-dire à midi. La cérémonie commençait à deux heures. « Ainsi point de temps à raisonner, encore moins à faire, et on obéit, avec la soumission aveugle et douloureuse à laquelle on étoit accoutumé. » Saint-Simon, dont l'indépendance d'esprit se venge dans ses *Mémoires* beaucoup plus qu'elle ne se traduisait dans sa conduite, obéit comme les autres, et, après s'en être quelque peu excusé, il fait cette observation : « Par cette adresse les bâtards furent pleinement égalés aux fils et aux filles de France et mis en plein parallèle avec eux[1]. »

Après la réception des courtisans devait venir, suivant l'étiquette, celle du corps diplomatique et celle des grands corps de l'État, comme nous dirions aujourd'hui. Ces réceptions furent fixées au 27 avril. Ce fut une journée laborieuse. Avant son dîner, le

1. Saint-Simon, *ibid.*, p. 176.

Roi, qui s'était transporté à Versailles, entendit les compliments du Nonce[1], d'un certain nombre d'envoyés des petites cours d'Allemagne et de beaucoup d'ordres religieux. Après son dîner, il reçut successivement le Parlement, la Cour des aides, la Chambre des comptes, la Cour des monnaies, dont les Présidents le haranguèrent ainsi que le Prévôt des marchands, qui parla au nom de la ville de Paris. Il reçut encore le Grand Conseil, l'Université, et l'Académie française, au nom de laquelle son directeur, le marquis de Sainte-Aulaire[2], porta la parole. Ces différents corps se transportèrent ensuite chez le duc et la duchesse de Bourgogne qu'ils haranguèrent pareillement. Le Parlement et le Premier Président[3] ne laissèrent pas d'être mortifiés d'avoir à se rendre chez le Dauphin et la Dauphine, car, depuis Henri II, cela

1. Augustin Cusani, né le 20 octobre 1655, nommé nonce ordinaire à Paris le 17 mai 1706, ne fit son entrée que le 21 octobre 1708. Nommé évêque de Pavie le 24 novembre 1711, il mourut le 28 décembre 1730.

2. François-Joseph de Beaupoil, marquis de Sainte-Aulaire, né dans le Limousin en 1643, fut nommé de l'Académie française en 1706, malgré l'opposition de Boileau. Il mourut lieutenant général du Limousin le 17 septembre 1742, à l'âge de cent ans moins quelques mois.

3. Le Premier Président était alors Louis Le Peletier, qui avait été nommé Premier Président en 1707. Il succédait à Harlay. Il donna sa démission en 1712 et mourut le 31 janvier 1730, à soixante-neuf ans.

ne s'était point fait. Mais le Roi, pour éviter toute contestation et pour que la harangue fût prête, leur avait fait donner l'ordre auparavant en prescrivant au Premier Président de traiter le duc de Bourgogne de *Monseigneur*. Dans sa harangue, le Premier Président ne manqua pas de le dire, « fort poliment », suivant Dangeau, mais non pas suivant Saint-Simon qui traite l'observation du Premier Président d'insolente bagatelle. Le duc et la duchesse de Bourgogne revinrent de Versailles une heure après le Roi, « fort las de tant de harangues, dit Dangeau, bien qu'ils les eussent trouvées fort belles ». La marquise d'Huxelles assure que le duc de Bourgogne refusa de recevoir la députation des comédiens comme gens inutiles à l'État. « Tout en est, ajoute-t-elle, pieux et dévot[1]. »

Quelques semaines plus tard, le Roi reçut l'Assemblée du clergé, qui délibérait à ce moment sur la contribution à l'impôt récent du dixième denier. Le cardinal de Noailles se présenta à la tête de l'Assemblée. La cérémonie fut solennelle et touchante. A la harangue du cardinal le Roi répondit, au dire de Sourches[2], « qu'il étoit bien fâché d'assembler si souvent le clergé de son royaume,

1. Dangeau, t. XIII, p. 392. Lettre du 24 avril 1711.
2. Sourches, t. XIII, p. 134.

que ce n'étoit nullement son intérêt qui l'y portoit, mais le besoin de l'État qui l'y obligeoit, que son intention avoit toujours été de procurer la paix à ses sujets pour les rendre heureux, et que ce l'étoit plus que jamais; qu'il étoit vieux et n'avoit plus que peu de temps à vivre, mais que, si Dieu lui donnoit encore des jours, il travailleroit autant qu'il pourroit pour tâcher de leur procurer cette paix et ce bonheur, et si Dieu ne lui accordoit pas assez de jours pour pouvoir y parvenir, et s'il lui refusoit la grâce de pouvoir le faire lui-même, il laisseroit des successeurs qui, ayant les mêmes sentiments, parviendroient enfin à mettre les peuples de France dans l'état où il souhaitoit ardemment de les mettre lui-même ». Et, se tournant vers le duc de Bourgogne qui était présent à la réception, il ajouta : « Voilà un prince qui me succédera bientôt, et qui, par sa vertu et sa piété, rendra l'Église encore plus florissante et le royaume plus heureux. » Tous les assistants, évêques et courtisans présents, furent émus de ce langage, et le duc de Bourgogne « s'en alla dans sa chambre fort attendri et fondant en larmes [1] ». Pour faire plaisir à Messieurs du clergé qui n'avaient pas souvent l'occasion de venir à Versailles, le Roi

1. Dangeau, t. XIII, p. 405.

avait donné ordre qu'on leur fît voir les jardins et les eaux. Mais un orage survint qui les retint au château et les priva de ce divertissement.

Il fallait maintenant rendre à la mémoire de Monseigneur les honneurs qui n'avaient pas été rendus à sa dépouille. Le 18 juin, eut lieu un service solennel à Saint-Denis, auquel assistèrent seulement le duc de Bourgogne, le duc de Berry et le duc d'Orléans. Pour cette cérémonie le duc de Bourgogne revêtit une robe « faite à peu près comme celle des présidents, avec un domino dont le capuchon pendoit derrière le col, et le devant qui étoit plissé, faisoit paroître le rabat par-dessous, et il avoit sur sur la tête un bonnet carré[1] ». Le duc de Beauvilliers portait la queue de son manteau qui avait douze aunes de long. Ce fut l'archevêque de Reims[2] qui officia, et l'évêque d'Angers qui prononça l'oraison funèbre. La cérémonie dura quatre heures. Les princes qui étaient partis de Versailles à sept heures du matin n'y rentrèrent qu'à sept heures du soir, accablés par la chaleur, et trouvèrent la Dauphine fort en peine de leur rentrée tardive. Elle avait

1. Soinches, t. XIII, p. 135.
2. François de Mailly, né le 4 mars 1658, aumônier de Louis XIV, fut nommé en 1710 archevêque de Reims et cardinal en 1719. Il mourut le 12 septembre 1721.

craint quelque accident. Bien qu'ils fussent exténués de fatigue, ils crurent cependant de leur devoir d'aller rejoindre le Roi à sa promenade pour lui rendre compte de la cérémonie.

Le 3 juillet eut lieu un grand service à Notre-Dame, auquel assistèrent les mêmes princes, le duc de Beauvilliers portant toujours la queue du duc de Bourgogne. Le père de La Rue prononça l'oraison funèbre, et Lalouette[1], maître de musique de Notre-Dame, fit chanter de beaux morceaux. La cérémonie qui avait commencé à neuf heures et demie ne finit qu'à deux heures et demie. Le duc de Bourgogne avait amené de Versailles, dans ses carrosses, un assez grand nombre de courtisans. Il les fit prendre part avec lui à un dîner magnifique qu'avait préparé le cardinal de Noailles, et voulut que, durant ce dîner, on laissât entrer quantité du peuple qui désirait le voir manger. « Une bourgeoise, qui étoit grosse, ayant témoigné beaucoup d'envie d'une tourte qu'il mangeoit, sur le rapport qu'on lui en fit, il lui en envoya un morceau, et comme elle voulut venir lui en rendre grâce, il le trouva bon et lui répondit qu'il étoit plus aise de lui avoir

1. Jean-François Lalouette, né à Paris en 1651, était élève de Lulli. Il mourut à Versailles le 1er septembre 1728, âgé de soixante-dix-sept ans.

envoyé qu'elle ne l'étoit de l'avoir reçu. — Je suis fâché, dit-il en s'en allant, d'être venu à Paris pour une triste occasion, mais je suis bien aise de voir l'amitié du peuple et des bourgeois de Paris pour ses princes[1]. » « Avant que de partir de Paris, il fit savoir à tous les courtisans qui avoient eu l'honneur de venir dans ses carrosses que ceux qui avoient envie de demeurer à Paris le pouvoient sans craindre qu'il le trouvât mauvais, qu'il vouloit qu'on fût à son aise avec lui et ne contraindre jamais personne[2]. » Ne contraindre jamais personne : n'y avait-il pas dans ces mots comme une discrète promesse que, sous son règne, l'étiquette pèserait d'un poids moins lourd que du vivant de son grand-père?

1. Sourches, t. XIII, p. 145.
2. Dangeau, t. XIII, p. 435.

III

LA SUCCESSION

Après que Monseigneur eut été ainsi officiellement pleuré et loué, il fallut s'occuper de liquider sa succession. Elle n'était pas considérable. La principale des ressources au moyen desquelles il faisait face à ses dépenses était la pension de cinquante mille livres par mois qui lui avait été assignée, comme héritier du trône. Le Roi voulait allouer la même pension au duc de Bourgogne, mais celui-ci refusa, et déclara se contenter d'une pension de douze mille livres par mois demandant que le surplus fût appliqué par le Roi aux besoins de l'tat. « Ce désintéressement, dit Saint-Simon, plut fort au public. » Une pension de mille livres fut accordée au duc de Berry que nous avons vu naguère n'avoir pas assez d'argent de poche pour s'asseoir à une table de jeu. Ces pensions n'avaient, il faut le reconnaître, rien d'excessif, et c'était tenir compte, dans une juste

mesure, des malheurs du temps. Quant à la succession elle-même, le Roi, qui aurait pu en réclamer une part, déclara n'y rien prétendre et chargea le Chancelier de la partager entre ses trois petits-fils. L'actif se composait uniquement des terres de Meudon et de Chaville que Monseigneur avait reçues, par testament, de la Grande Mademoiselle, et qui valaient quarante-mille livres de rente, de pierreries qui étaient fort belles, et de bijoux qu'il avait achetés et qu'on évaluait à deux cent mille écus. Il fut décidé d'un commun accord que le duc de Bourgogne, auquel certains avantages étaient attribués comme aîné, garderait les terres, et que les bijoux et pierreries seraient partagés entre le duc de Berry et le roi d'Espagne. Le duc de Bourgogne était très préoccupé que, dans le règlement de la succession, l'absence de ce dernier ne lui portât aucun préjudice, et il s'en expliquait avec Philippe V lui-même dans une lettre que je crois à son honneur de citer : « Sur la réponse que vous aviez faite au Roy en vous remettant à luy de tout ce qui regardoit feu Monseigneur, il a pris le party de vous donner la part qui vous appartient par les lois, et je puis dire que l'on n'en pouvoit prendre d'autre, car l'on doit toujours aller au plus avantageux pour ceux qui se remettent entièrement entre les mains des autres. C'est monsieur le Chan-

celier qui est chargé de toute l'affaire; elle ne pouvoit estre mieux qu'entre ses mains. Il y a cependant des effets dont j'ai déjà disposé, tels que du tabac et des vins de liqueur, ce qui m'a paru ne devoir point entrer dans un inventaire, et je serois mesme fort aise de vous parler de ces bagatelles, si je ne croyois pas que vous devez être informé de tout pour faire les choses dans la dernière exactitude, car, encore un coup, mon très cher frère, soyez persuadé que vos intérêts me sont aussi chers que les miens propres, et que je déciderois sans hésiter pour vous contre moy en toutes choses, si j'y trouvois un petit doute[1]. »

Le duc de Bourgogne garda donc Meudon, mais le Roi ayant dit qu'il ne le verrait pas volontiers y faire des voyages, le duc de Bourgogne déclara qu'il n'y mettrait pas les pieds, et en effet il n'y retourna jamais. Les pierreries furent partagées entre les deux princes ses frères. Il y avait malheureusement des dettes. Pour y faire face, on ne trouva pas d'autre moyen que de vendre le reste des bijoux. Ce qu'on aurait peine à croire, si Saint-Simon et Dangeau n'étaient d'accord pour le raconter, c'est que ces bijoux furent vendus à l'encan dans les salons

1. Archives d'Alcala. Lettre du 11 juin 1711 communiquée par l'abbé Baudrillart.

mêmes de Marly. « Rien peut-être, dit Saint-Simon, ne fut jamais si indécent que cette vente des bijoux de Monseigneur qui se fit en plein Marly, où chacun achetoit à l'enchère comme à un encan et à un inventaire à Paris, et très ordinairement en présence de madame la Dauphine même, de monsieur le Dauphin et de tous les princes et princesses du sang qui s'en amusoient et en achetoient et s'en divertissoient aussi. » Notons cependant que, toujours au dire du même Saint-Simon, le duc de Bourgogne acheta peu de chose et n'assista que rarement à cette vente indécente « toujours par complaisance pour madame la Dauphine[1] ».

Restaient à régler les questions de personnes. Monseigneur étant mort dans la nuit, la pauvre Choin s'était naturellement éclipsée dès l'aube. Elle retourna dans le petit logement qu'elle occupait chez son ami de tout temps, La Croix[2], receveur général à Paris, « fort honnête homme, dit Saint-Simon, et modeste, pour un publicain qui a de tels accès ». Elle ne demanda rien et ne fit point nommer son

1. Addition au *Journal* de Dangeau, t. XIII, p. 438.
2. Claude-François de la Croix avait été receveur général des finances à Moulins. Il fut en 1716 au nombre des receveurs généraux que la Chambre de justice condamna à des restitutions. Il mourut à Bercy le 5 août 1729, âgé de soixante-seize ans et doyen des receveurs généraux.

nom au Roi, disant même « qu'elle ne souhaitoit que la mort et la miséricorde de Dieu[1] ». Le Roi cependant chargea d'Antin de lui porter l'assurance qu'elle toucherait une pension de douze mille livres. La Dauphine, qui, à tout prendre, avait eu à se louer d'elle, aurait voulu que cette pension fût de vingt mille livres. Elle lui fit faire toutes sortes d'amitiés, et alla même, ainsi que le duc de Bourgogne, jusqu'à lui écrire. Comme nous ne verrons plus en scène cette obscure amie de Monseigneur (quelques-uns même la croyaient son épouse), disons qu'elle continua de vivre d'une vie retirée et digne, visitée parfois par quelques-uns des membres de l'ancienne cabale de Meudon, qui se piquèrent de lui demeurer fidèles, et qu'elle mourut, en 1732, dans la dévotion.

Quant à la cabale elle-même, elle se dispersa, n'ayant plus de lieu pour se réunir. Le Roi attacha à la personne du duc de Bourgogne tous les menins de Monseigneur. D'Antin, qui était du nombre, et dont la situation aurait été difficile, à raison de l'hostilité que lui témoignait la duchesse de Bourgogne, obtint cependant de transmettre sa charge à son fils le marquis de Gondrin[2]. Le duc de Bourgogne se

1. Sourches, t. XIII, p. 96.
2. Louis de Pardaillan, marquis de Gondrin, menin de M. le Dauphin, brigadier des armées du Roi, mourut à Ver-

montra très généreux envers les anciens serviteurs de son père, bien qu'il n'eût pas eu à se louer de tous également. Il en garda un certain nombre à son service, entre autres du Mont[1], le gouverneur de Meudon, et il fit distribuer de larges gratifications aux autres. « Il en usa avec tous, dit Saint-Simon, avec une largesse et une générosité qui les confondit[2]. » Quant aux femmes qui composaient la cabale, la princesse de Conti, la duchesse de Bourbon, les princesses Lorraines, leur situation se trouvait singulièrement diminuée. Chacune se comporta suivant son humeur. La princesse de Conti, de nature douce et qui aimait véritablement son frère, en tomba malade de chagrin et fut quelque temps sans paraître à la Cour. La duchesse de Bourbon, au contraire, ardente et vindicative, se jeta dans les plaisirs d'une façon indécente pour son âge et sa situation de veuve. L'aînée des princesses Lorraines, la princesse d'Espinoy, comptant sur la faveur de madame de Maintenon, crut pouvoir demeurer à Ver-

sailles le 5 février 1712, âgé de vingt-trois ans. Il avait épousé Marie-Sophie de Noailles.

1. Hyacinthe du Gauréaut, seigneur du Mont, fut nommé, le 27 avril 1706, gouverneur des châteaux de Meudon, Clamart Chaville et Viroflay. Il mourut le 16 mars 1726, à soixante-dix-neuf ans.

2. Saint-Simon. Addition au *Journal* de Dangeau, t. XIII, p. 438.

sailles. Il n'en fut pas de même de sa sœur, mademoiselle de Lillebonne, qui, moins solidement appuyée, s'en retourna du coup en Lorraine où, pour se consoler, elle se fit nommer bientôt abbesse de Remiremont.

Il était encore une princesse, plus haut placée qu'aucune de celles dont nous venons de parler, dont la situation se trouvait atteinte, et qui ne prenait pas la chose en patience : c'était la duchesse de Berry. Tant que Monseigneur était vivant, ses deux fils étaient sur le même pied ; le cadet ne devait aucun honneur à son aîné. Il n'en pouvait plus être de même à partir du jour où le duc de Bourgogne devenait l'héritier présomptif de la couronne. Trois jours après la mort de Monseigneur, le Roi décida que le duc de Berry donnerait la chemise au duc de Bourgogne et la duchesse de Berry à la duchesse de Bourgogne. Le duc de Berry ne fit point de difficultés. Il n'en fut point de même de la duchesse. Depuis son mariage, auquel la duchesse de Bourgogne avait tant contribué, elle s'était à peu près brouillée avec sa belle-sœur, outrée qu'elle était de voir la Cour se porter avec empressement chez la duchesse de Bourgogne et la laisser solitaire. Elle avait même trouvé moyen d'engager dans cette brouille son mari qui ne voyait

que par ses yeux. Des scènes assez vives avaient eu lieu entre les deux princesses, et il avait fallu que le Roi intervînt pour empêcher un éclat.

Les choses en étaient là quand mourut monseigneur. Un instant, le malheur commun les rapprocha. Le lendemain, la duchesse de Berry vint voir la duchesse de Bourgogne qui, toujours bonne et aimable, lui aplanit le chemin de la réconciliation et se comporta comme si les torts avaient été de son côté. Le duc de Berry, auquel cette brouille imposée par sa femme avait coûté fort, fut tout heureux de ce rapprochement, et la duchesse de Bourgogne étant venue, dans l'après-dînée, rendre la visite à sa belle-sœur, il en pleura de tendresse avec elle. Mais la décision du Roi relative à ce que l'on appelait le service mit la duchesse de Berry en fureur. Cette décision lui était d'autant plus sensible qu'elle se montrait très fière des privilèges de petite-fille de France que lui conférait l'étiquette. C'est ainsi qu'elle avait voulu à toute force faire renvoyer un huissier de la maison du Roi parce qu'un jour où la duchesse d'Orléans, sa propre mère, était venue lui rendre visite, il avait ouvert la porte devant elle à deux battants, honneur qui n'était dû qu'à elle et à la duchesse de Bourgogne. Cette décision du Roi la plaçait sur un pied d'inégalité par rapport à sa

belle-sœur. Aussi se récria-t-elle, déclarant que ce service n'était pas dû entre frères, que c'était un bas valetage, et qu'elle aurait le dernier mépris pour le duc de Berry s'il se soumettait à une chose aussi servile. Ses pleurs, ses sanglots, ses cris furent tels que le duc de Berry, qui avait compté aller le lendemain au lever du Dauphin, ne l'osa de peur de se brouiller avec elle. Il fallut l'intervention de son père le duc d'Orléans, tout-puissant sur son esprit, pour obtenir de la duchesse de Berry qu'elle se soumît à l'ordre formel du Roi. Encore demanda-t-elle quelque délai pour s'y résoudre. Le duc de Berry y mit plus d'empressement. Le lendemain même, il se présenta au lever du duc de Bourgogne qui, après avoir reçu la chemise, l'embrassa tendrement. La duchesse de Berry bouda encore quelques jours. A la fin, elle s'exécuta. Laissons Saint-Simon, qui ne consacre pas moins de plusieurs pages à l'incident, en raconter la fin : « Elle fut à la toilette de madame la Dauphine à qui elle donna la chemise et à la fin de la toilette lui présenta la sale[1]. Madame la Dauphine qui avoit fait semblant de ne se douter jamais de rien de ce qui s'étoit passé

1. On appelait sale une petite soucoupe en vermeil sur laquelle on présentait aux reines et aux princesses leurs montres, leurs éventails, et autres menus objets.

là-dessus, ni prendre garde à un délai si déplacé, reçut ses services avec toutes les grâces imaginables et toutes les marques d'amitié les plus naturelles. Le désir extrême de la douceur de l'union fit passer madame la Dauphine généreusement sur cette nouvelle frasque, comme si, au lieu de madame la duchesse de Berry, c'eût été elle qui eût eu tout à y gagner et non à y perdre[1]. »

Toutes ces questions réglées, la vie de la Cour reprit. Durant les quelques jours où il s'était enfermé seul à Marly avec madame de Maintenon, le Roi avait dressé les listes des courtisans qui y seraient invités. Marly ne tarda pas à être rouvert. Mais le jeu dans les salons fut interdit. La duchesse de Bourgogne se dédommageait en jouant à l'oie dans son appartement avec ses dames. Cette interdiction absolue ne dura pas longtemps. Sourches nous apprend que « le 7 mai les dames commencèrent à jouer aux cartes chez madame de Maintenon et l'on sut qu'il seroit permis de jouer dans le salon et ailleurs à toutes sortes de jeux, hormis au lansquenet[2] ». Naturellement il ne pouvait être question de comédie. Le seul plaisir auquel il fût possible de se livrer était la chasse. Tous les princes l'aimaient

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 169.
2. Sourches, t. XIII, p. 106.

fort, et le Roi tout le premier. Le lendemain même de la mort de Monseigneur, comme il sentait le besoin de prendre l'air, il avait été tirer dans le parc de Marly. Quant aux princes ses petits-fils, leur plaisir favori était la chasse à courre. L'équipage du loup, qui était une des chasses favorites de Monseigneur, avait été réduit au lendemain de sa mort. Mais on continuait de courir le cerf, tantôt avec l'équipage du Roi, tantôt avec celui du comte de Toulouse. En ce temps-là on chassait en toute saison, ce qui ne laisse pas d'étonner les veneurs d'aujourd'hui. En mai et juin, à Marly, en juillet et août, à Fontainebleau, lorsque le Roi s'y transportait les princes galopaient à cheval dans la forêt par les plus fortes chaleurs. Assez souvent le Roi suivait dans la petite calèche qu'il menait lui-même. Après que la Cour se fut rétablie à Versailles, la plus brillante de ces chasses eut lieu au bois de Boulogne. Il y vint en carrosse beaucoup de personnes de Paris « à qui la duchesse de Bourgogne, raconte Dangeau, trouvoit moyen de dire ou de faire dire des choses obligeantes, si bien qu'elles s'en retournèrent dans Paris, charmées de sa personne et de ses honnêtetés ». M. d'Armenonville, qui était capitaine des chasses du bois de Boulogne, avait, de la Muette où il résidait, envoyé au rendez-vous force

paniers de fruits pour le goûter. La chasse fut longue et belle. Après l'hallali, la duchesse de Bourgogne, sans descendre de cheval, se rendit à Passy chez la duchesse de Lauzun, qui lui avait fait préparer un retour de chasse magnifique. On demeura à table jusqu'à huit heures, et l'affluence des courtisans fut si grande que la duchesse de Lauzun fut obligée de faire dresser une seconde table. « Le repas fut fort gai, continue Dangeau[1]. On joua au brelan, au lansquenet, au papillon, et on ne repartit de Passy qu'à minuit et demi pour rentrer à Versailles. » Ce gai souper avait lieu le 23 septembre. Six mois s'étaient à peine écoulés depuis le drame de Meudon, et, comme la durée du deuil de Monseigneur avait été fixée par le Roi à un an, on continuait à le porter, mais le pauvre prince était bien oublié. Si ceux-là qui s'étaient vus atteints dans leurs ambitions le regrettaient encore, il n'y avait plus que la fidèle Choin pour le pleurer.

1. Dangeau, t. XIII, p. 484.

IV

LE PETIT TROUPEAU

La cabale de Meudon était donc dispersée, anéantie; mais il était une autre cabale, ou plutôt, car il serait souverainement injuste de lui appliquer ce mot, un autre groupe, comme on dirait aujourd'hui, qui, de la pénombre, passait dans la lumière, et qui aurait été en droit de se livrer aux plus joyeuses espérances si les hommes qui le composaient eussent été de nature à concevoir des ambitions vulgaires. C'était *le petit troupeau*, comme les appelle Saint-Simon, c'est-à-dire les anciens amis de Fénelon devenus les fidèles du duc de Bourgogne, qui représentaient la piété, la vertu et aussi une opposition sourde à la politique royale. Ce troupeau se composait de Beauvilliers, de Chevreuse, de Fénelon lui-même, auxquels il faut ajouter Saint-Simon, bien que ce dernier n'eût rien d'une brebis, mais parce que son intimité constante avec Beauvilliers et Chevreuse

le rattachait à cette élite. Grâce à lui, nous allons pouvoir pénétrer dans les sentiments de chacun de ceux que nous venons de nommer. Nous recueillerons en même temps l'aveu ingénu des siens.

Beauvilliers, dont nous avons eu souvent occasion de prononcer le nom, est le seul véritable grand seigneur que Louis XIV ait employé constamment aux affaires, en même temps qu'il l'avait honoré d'une des plus grandes charges de la Cour, puisqu'il lui avait confié l'éducation de ses petits-fils, et l'avait nommé en même temps premier gentilhomme de la Chambre et chef du Conseil des Finances. Beauvilliers n'était point destiné de naissance à d'aussi hautes fonctions, car, s'il appartenait à une très grande famille, il n'était cependant qu'un cadet. Son père, le duc de Saint-Aignan [1], après l'avoir, jusqu'à l'âge de cinq ou six ans, laissé à la merci du suisse de l'hôtel, dans la loge duquel l'enfant grandit, l'avait confié à un pieux chanoine qui, jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans, le fit

1. François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, marié en premières noces à Antoinette Servien et en secondes noces à mademoiselle de Lucé, mourut le 16 juin 1687; il eut quinze enfants, dont douze du premier mariage; ses fils aînés étaient François, comte de Lévis, mestre de camp, né le 4 octobre 1653, mort le 1er octobre 1666 et Pierre, dit le chevalier de Saint-Aignan, né le 14 août 1641, tué au combat du Saint-Gothard, le 25 juillet 1664.

coucher dans le lit de sa servante « sans penser à mal ni l'un ni l'autre, ni le chanoine s'aviser qu'il étoit un peu grand. Je l'ai vu quelquefois, ajoute Saint-Simon, embarrassé de ce conte que madame de Beauvilliers faisoit, en rire pourtant, mais prier aussi madame de Beauvilliers de ne le point faire[1] ».

Cette éducation singulière avait pris fin par la mort successive de ses deux frères aînés. Il fut rappelé à la Cour par son père, et obtint la survivance des hautes charges que celui-ci exerçait. La situation brillante qu'il occupa très jeune n'empêcha point qu'il ne devînt, au témoignage même de Louis XIV, « un des plus sages hommes de la Cour et du royaume ». Nous avons déjà eu occasion de parler de sa piété, peut-être un peu trop minutieuse, de sa grandeur d'âme, de son détachement de tout ce qui était charges de cour ou emplois dont il était toujours prêt à faire le sacrifice, pour s'enfermer dans la retraite et dans la solitude. Il ne tenait au monde que par un lien : c'était son attachement passionné pour son ancien élève le duc de Bourgogne. Il ne portait pas seulement intérêt à l'âme de celui qu'il avait formé, et aux progrès qu'il lui voyait faire chaque jour dans la voie de la sain-

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 188.

teté. Il s'inquiétait aussi de la situation difficile et un peu humiliée qui lui était faite à la Cour, depuis la malheureuse campagne de 1708, un peu par sa propre faute, et parce qu'il n'avait pas su faire tête aussi vaillamment que la duchesse de Bourgogne, beaucoup par l'hostilité des amis de Vendôme, et parce que Monseigneur prêtait ouvertement son appui à la cabale qui décriait son fils.

Du jour au lendemain, Beauvilliers voyait cette situation changée. Tous les regards se tournaient vers le jeune prince, que la mort de son père avait brusquement rapproché d'un trône où l'âge avancé de son aïeul l'appellerait bientôt à monter. L'avenir était là, et le courtisan habile se pressait déjà autour de lui, ardent à témoigner son empressement et tenant pour vertus ce que la veille il traitait de ridicules. Or non seulement ce jeune prince était le pupille de Beauvilliers, mais il se faisait un honneur public de le montrer. Personne à la Cour n'ignorait que son ancien gouverneur était devenu son homme de confiance. En butte à l'animadversion non déguisée de Monseigneur, Beauvilliers avait tout à craindre de l'avènement de celui-ci au trône; au contraire, l'avènement du duc de Bourgogne lui assurerait la continuation de la faveur dont il jouissait. « Aussi, dit Saint-Simon, à travers la can-

deur et la piété la plus pure, un reste d'humanité inséparable de l'homme lui faisoit goûter un élargissement de cœur et d'esprit imprévu, une aise pour des desseins utiles, qui désormais se remplissoient comme d'eux-mêmes, une sorte de dictature d'autant plus savoureuse qu'elle étoit plus rare et plus pleine, moins attendue et moins contredite, et qui, par lui, se répandoit sur les siens et sur ceux de son choix[1]. » Rien cependant dans l'attitude extérieure de Beauvilliers ne trahissait ce reste d'humanité. Il conservait « la même modération, la même douceur, la même politesse, sans le moindre élan d'élévation, de distraction, d'empressement ». Quels que fussent au fond les mouvements qui l'agitassent et les espoirs auxquels il se livrât, « son âme parut toujours dans la même assiette et il continuoit de la posséder en paix[2] ».

Les sentiments de Beauvilliers étaient partagés par son beau-frère Chevreuse avec lequel il ne faisait qu'un corps et qu'une âme et qui vivait également dans l'intimité du duc de Bourgogne, bien qu'à un moindre degré. Aussi avons-nous eu moins souvent l'occasion de prononcer son nom. Il importe cependant de le faire connaître, car nous aurons à

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 287.
2. *Ibid.*, p. 288 et *passim*.

rechercher plus tard quelle influence il s'efforça d'exercer sur le duc de Bourgogne, et quelle part lui revient dans les projets de gouvernement plus ou moins exactement prêtés à celui-ci.

Chevreuse était petit-fils de la célèbre duchesse[1], l'amie de Marie de Médicis, qui joua un si grand rôle dans les troubles du règne de Louis XIII, et fils de ce duc de Luynes[2] qui s'étant retiré à Port-Royal après la mort de sa première femme, avait fini par en sortir pour tomber éperdument amoureux d'une novice, sa tante, qu'il détourna de prononcer ses vœux et qu'il finit par épouser. Élevé lui-même à Port-Royal, il avait conservé de cette éducation première, avec un grand respect pour ses anciens maîtres, dont il ne partageait cependant pas les doctrines, une grande aversion pour les jésuites. Grand, bien fait, d'une figure agréable, il avait l'esprit cultivé, le goût des recherches philosophiques et scientifiques, un don naturel de parole, l'habitude de s'exprimer élégamment et en termes fleuris, un

1. Marie de Rohan-Montbazon née en décembre 1600, morte en 1679; elle avait épousé le 11 septembre 1617 le connétable de Luynes, qui mourut le 12 décembre 1621; elle épousa en 1622 Claude de Lorraine, duc de Chevreuse.

2. Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, né le 25 décembre 1620, mort en 1690; il épousa d'abord Louise-Marie Séguier, morte le 13 septembre 1651, puis, en 1661, Anne de Rohan, morte le 29 octobre 1684, âgée de quarante-quatre ans.

grand don de persuasion auquel contribuaient sa bonne grâce et sa politesse. Avec toutes ces qualités, il était enclin aux chimères, enfantant sans cesse des projets de tout genre en matière de finance, de politique intérieure, ou d'expéditions militaires [1], et, à raison même de cette fécondité d'esprit, assez dangereux pour lui-même et pour les autres. Personnellement peu riche, il avait acquis de grands biens par son mariage avec une des filles de Colbert, mais il avait compromis sa fortune par l'exécution de projets grandioses qui avaient pour objet de mettre en valeur sa terre de Dampierre, entre autres par le creusement d'un grand canal qu'il destinait à transporter ses bois jusqu'à la Seine et dans lequel il ne parvint jamais à faire couler une goutte d'eau. Aussi était-il dans une situation assez embarrassée lorsqu'il reçut la charge de gouverneur de la Guyenne, où il ne résida au reste jamais, mais dont les appointements considérables lui vinrent fort en aide.

Les fonctions qu'il exerçait à la Cour étaient, en réalité, beaucoup plus importantes que celles d'un gouverneur de province, et par là nous n'entendons pas parler de la charge considérable de capitaine

1. Les riches archives du château de Dampierre contiennent de nombreux brouillons des projets du duc de Chevreuse qui n'ont jamais vu le jour.

des chevau-légers, dont il était investi, mais d'un office beaucoup plus délicat qu'il exerçait en secret. Il vivait avec son beau-frère Beauvilliers dans une intimité constante, le voyant à Versailles tous les jours, souvent plusieurs fois par jour, le recevant constamment à Dampierre, ou allant le voir à Vaucresson. Sa discrétion était si grande que, peu à peu, Beauvilliers avait pris l'habitude de l'entretenir de toutes les affaires qui passaient au Conseil et avait été autorisé par le Roi à lui demander son sentiment sur les principales. Il exerçait ainsi les fonctions de ministre sans en avoir le titre et sans que personne s'en doutât, excepté Saint-Simon, qui, intime avec lui comme il l'était avec Beauvilliers, pénétra le secret, et un jour, à brûle-pourpoint, le força d'en convenir. Ces hautes fonctions, tant publiques que secrètes, n'empêchaient pas que Chevreuse ne se complût, autant qu'il le pouvait, à vivre dans la retraite, ne prenant que la part strictement nécessaire aux fêtes de la Cour, invoquant l'état de santé de la duchesse de Chevreuse, qui ne pouvait mettre de corps, pour se dispenser des Marly où tant de courtisans se disputaient les invitations et où il fut cependant à la fin obligé de se rendre, le Roi, qui tenait à sa présence, ayant dispensé la duchesse de Chevreuse d'y paraître en grand habit. C'est qu'il

était d'une piété sincère, avec une tendance au mysticisme, car il était de ceux que madame Guyon avait su séduire, mais préservé cependant de tout excès par un reste de son éducation janséniste. Invariablement fidèle à Fénelon, il était aussi de ceux dont les yeux étaient perpétuellement tournés vers Cambrai. C'est à lui, ainsi qu'à la duchesse de Chevreuse, que sont adressées un grand nombre de ces lettres dont le recueil forme l'admirable correspondance spirituelle de Fénelon. Par les conseils que, de loin, le directeur donne à son pénitent on peut juger à quel degré d'élévation morale le pénitent était parvenu. « Jamais homme ne posséda son âme en paix comme celui-là, dit Saint-Simon; comme dit le psaume, il la portoit dans ses mains; le désordre de ses affaires, la disgrâce de l'orage du quiétisme qui fut au moment de le renverser, la perte de ses enfants, celle de ce parfait Dauphin [1], nul événement ne put l'émouvoir ni le tirer de ses occupations et de sa situation ordinaire avec un cœur bon et tendre toutefois. Il offroit tout à Dieu qu'il ne perdoit jamais de vue, et dans cette même vue il dirigeoit toute sa vie, et la suite de ses actions [2]. »

1. Ce portrait de Chevreuse a été écrit par Saint-Simon après la mort du duc de Bourgogne.
2. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 271.

Cet amour de Dieu n'allait pas cependant jusqu'à le détacher des grandeurs du monde. Non seulement il aimait à signer : « Duc de Chevreuse, de Luynes et de Chaulnes », titre que lui contestait Saint-Simon, mais il prétendait faire remonter l'ancienneté du duché de Chevreuse, reconstitué pour lui, à la première érection qui en avait été faite en 1555 en faveur du cardinal Charles de Lorraine[1]. De même, lorsqu'il obtint de Louis XIV une nouvelle érection du duché de Chaulnes en faveur de son second fils, le vidame d'Amiens, il aurait voulu que l'ancienneté du duché remontât jusqu'à la première érection qui en avait été faite en faveur de Cadenet[2], le frère du connétable de Luynes[3], et il faillit tout gâter par cette prétention. De même, au lendemain de la mort de son fils, le duc de Montfort, auquel il avait transféré sa compagnie des chevau-légers, il fit à Versailles un voyage dont l'empressement étonna, pour demander au Roi, en faveur du vidame d'Amiens, tout ce qu'avait son aîné Montfort, y compris les logements, et madame de Maintenon, qui nous fait

1. Charles de Lorraine, né en 1525, fut nommé archevêque de Reims en 1538, et cardinal en 1555. Il mourut en 1574.

2. Honoré d'Albert, seigneur de Cadenet, né en 1581, duc de Chaulnes et maréchal de France en 1619; mort à Paris le 30 octobre 1649.

3. Charles d'Albert, premier duc de Luynes, né en 1577, mort le 12 décembre 1621.

connaître ce trait, ajoute assez méchamment : « Un quiétiste ne peut être affligé [1]. »

Tel était l'homme vers lequel les regards des courtisans se tournaient comme vers Beauvilliers. Tout quiétiste qu'il fût, pour reprendre le mot de madame de Maintenon, il n'était pas insensible pour lui-même à cette espérance de fortune, et il savait faire ce qu'il fallait pour la ménager. Depuis quelque temps déjà, et avant même la mort de Monseigneur, il avait cherché à se rapprocher de la duchesse de Bourgogne qui le redoutait un peu, comme elle redoutait les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, à cause de leur réputation d'austérité. Toute l'influence de madame de Lévis, fille de Chevreuse et dame de la duchesse de Bourgogne, qui lui était tendrement attachée, n'avait pu triompher de ce malaise dont s'inquiétait Chevreuse, car il tenait à son crédit auprès du duc de Bourgogne, et il connaissait l'influence de la duchesse de Bourgogne sur son mari. Une circonstance futile était venue à son aide. La jeune princesse s'était prise de passion pour un jeu un peu oublié, le *hoca*, que Mazarin avait autrefois introduit à la Cour, mais que peu de personnes savaient. Un soir, à Marly, comme on

1. *Madame de Maintenon d'après sa Correspondance authentique*, t. II, p. 31.

cherchait quelqu'un pour faire sa partie, madame de Beauvilliers, non sans intention peut-être, s'avisa de lui dire que le duc de Chevreuse connaissait fort bien ce jeu, y ayant beaucoup joué autrefois. On l'envoya chercher dans le salon où il était, et il demeura, presque en tête à tête avec la duchesse de Bourgogne, à lui apprendre les règles du hoca, jusqu'à une heure si avancée, que les quelques personnes, attardées dans les autres salons, en plaisantèrent et se mirent à dire qu'il faudrait faire avertir la duchesse de Chevreuse, pour qu'elle ne crût pas son mari perdu.

La glace ne fut pas cependant complètement rompue, et la duchesse de Bourgogne, malgré tous les soins dont Chevreuse et Beauvilliers l'entouraient, continuait de se méfier un peu d'eux, redoutant même, bien à tort, qu'ils ne prévinssent son mari contre elle, et ne sachant pas, malgré tout son esprit, « que les effets de la vraie piété, de la vraie vertu, de la vraie sagesse, comme dit avec raison Saint-Simon, sont d'étouffer et de cacher avec le plus grand soin et les plus extrêmes précautions ce qui peut altérer la paix et la tranquillité du mariage ». Mais du moins elle ne faisait rien pour ébranler le crédit des deux beaux-frères auprès de son mari, et, dans la pensée des courti-

sans, ce crédit était si grand « que sans rien changer à la modestie de leur extérieur, ni à l'arrangement de leur vie, ils ne pensèrent qu'à se dérober, le plus qu'il leur fut possible, aux bassesses entassées à leurs pieds[1] ».

Si Beauvilliers et Chevreuse, par scrupule et humilité chrétienne, cherchaient à refouler au dedans d'eux-mêmes les espérances d'avenir qu'avait pu faire naître en leurs cœurs la mort de Monseigneur, et peut-être même à se les dissimuler, il était, dans leur entourage, quelqu'un qui ne prenait pas tant de peine, bien que, pour d'autres motifs, il eût soin de ne rien laisser percer de sa joie : c'était Saint-Simon.

Au moment de la mort de Monseigneur, les relations de Saint-Simon avec le duc de Bourgogne n'étaient ni fréquentes, ni intimes. Cependant, par Beauvilliers et par Chevreuse d'un côté, par madame de Saint-Simon, que la duchesse de Bourgogne honorait de son amitié, de l'autre, les occasions ne lui avaient pas manqué de se rapprocher du jeune prince, qui lui savait gré d'avoir pris ouvertement son parti lors de ses pénibles démêlés avec Vendôme. Nous disons « ouvertement », parce que

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 297 et *passim*.

nous voulons bien en croire Saint-Simon sur parole, quoique certaine retraite en son château de la Ferté, au plus fort de la crise, retraite qu'il explique par le regret d'entendre injustement attaquer le duc de Bourgogne, ressemble bien un peu à un abandon. D'autre part, il était au plus mal avec les principaux de ceux qui composaient la cabale de Meudon, en particulier avec d'Antin, car ils avaient eu querelle à propos d'une de ces questions de préséance entre pairs qui tenaient si fort au cœur de Saint-Simon. Il était donc de ceux dont l'ambition avait le plus à redouter l'arrivée au pouvoir de cette cabale, conséquence inévitable et prochaine, semblait-il, de la mort du Roi et de l'avènement au trône de Monseigneur. Aussi, dans l'immortel récit qu'il a laissé des derniers moments de celui dont il redoutait si fort de devenir le sujet, convient-il, avec sincérité, des sentiments assez bas qui l'animaient. Au cours d'une conversation qu'il eut avec la duchesse d'Orléans, durant les quelques heures où l'on crut Monseigneur hors d'affaire, il se dépeint « pour en parler franchement et en avouer la honte », se lamentant avec cette princesse qui n'aimait pas davantage Monseigneur, de le voir échapper, à son âge et avec sa graisse, d'un mal si dangereux, réfléchissant tristement qu'après une

dépuration de cette sorte, il ne restait plus la moindre pauvre petite apparence aux apoplexies, et que celle des indigestions était ruinée sans ressources, depuis la peur que Monseigneur en avait prise, enfin concluant plus que langoureusement qu'il fallait compter que ce prince vivrait et régnerait longtemps. « Madame de Saint-Simon, ajoute-t-il, tout dévotement, enrayoit tant qu'elle pouvoit ces propos étranges, mais l'enrayure cassoit et entretenoit ainsi un combat très singulier entre la liberté des sentiments humainement pour tous très raisonnables, mais qui ne laissoit pas de nous faire sentir qui n'étoient pas selon la religion[1]. » Et lorsque, la nuit suivante, le bruit, soudainement répandu, que Monseigneur était à l'agonie rassembla tout le monde dans la grande galerie de Versailles, il avoue encore qu'il sentait malgré lui un reste de crainte que le malade en réchappât, et qu'il en avait une extrême honte.

Monseigneur n'en ayant pas réchappé, Saint-Simon n'essaye pas de dissimuler sa joie de la situation nouvelle faite au duc de Bourgogne, et il nous raconte, avec ingénuité, les efforts persévérants tentés par lui pour s'ancrer davantage dans la confiance du nouvel héritier du trône et pour péné-

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 111.

trer dans son intimité. Beauvilliers et Chevreuse l'aidaient dans cette entreprise, car ils souhaitaient de voir le duc de Bourgogne prendre en effet confiance en lui. Dans leur pensée, Saint-Simon devait être un des futurs conseillers du Prince. Combien dut-il alors se féliciter d'avoir obtenu des deux ducs qu'ils ne communiquassent pas au duc de Bourgogne ce mémoire dont nous avons parlé, qu'il avait rédigé autrefois, sur les instances de Beauvilliers, et où il marquait d'un trait si juste, si ferme, mais parfois si dur, les erreurs, les petitesses et parfois même jusqu'aux ridicules du jeune prince. Si grande que fût l'humilité du duc de Bourgogne, peut-être aurait-il eu peine à pardonner à Saint-Simon quelques sarcasmes que la plume du terrible écrivain n'avait pu retenir, ou, du moins, se serait-il senti moins à l'aise avec lui. Mais jamais il n'avait eu connaissance de ce portrait, et il ne voyait en Saint-Simon qu'un grand seigneur honoré de la protection des deux hommes de la Cour en qui lui-même avait le plus de confiance et sur le dévouement duquel il savait, d'après eux, pouvoir compter. Aussi était-il tout porté à la bienveillance pour lui, et il n'opposa pas une longue défense au siège en règle que Saint-Simon entreprit dès le lendemain de la mort de Monseigneur.

Les approches en furent savantes. Un soir que le duc de Bourgogne se promenait dans les jardins de Marly, accompagné de peu de personnes, Saint-Simon saisit cette occasion favorable pour l'aborder à la dérobée et lui dire que bien des raisons l'avaient tenu jusqu'alors dans un éloignement nécessaire, mais qu'il allait pouvoir suivre avec moins de contrainte son attachement et son inclination, et qu'il espérait que le duc de Bourgogne l'aurait pour agréable. A ces propos habiles, le duc de Bourgogne répondit, bas également, qu'il croyait en effet que ces raisons avaient cessé, qu'il savait bien ce que Saint-Simon était pour lui, et qu'il comptait avec plaisir que, désormais, ils se verraient plus librement de part et d'autre. « J'écris exactement, ajoute Saint-Simon, les paroles de sa réponse, pour la singulière politesse de celles qui la finissent. Je la regardois comme l'engagement heureux d'une amorce qui avoit pris comme je me l'étois proposé[1]. »

Aussi, à partir de ce jour, se rendit-il plus assidu aux promenades du duc de Bourgogne, sans cependant les suivre entières, et autant que la foule ou des gens dangereux ne les grossissaient pas. Peu de

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 301.

temps après, le courage lui venant à mesure qu'il sentait grandir la bienveillance du duc de Bourgogne, il se hasardait, en plein salon de Marly, à lui demander quel était le sujet d'une conversation assez animée qu'il avait surprise entre la duchesse de Bourgogne et lui, et ayant appris qu'il s'agissait d'une question d'étiquette à propos d'une visite que la duchesse de Bourgogne devait rendre à la princesse d'Angleterre [1], et d'un nouveau cérémonial auquel le Prince tenait depuis que la Princesse était Dauphine : « Que j'ai de joie, lui répondit Saint-Simon, de vous voir penser ainsi, et que vous avez raison d'appuyer sur ces sortes d'attentions dont la négligence ternit toutes les autres », et aussitôt, il prit occasion de cette question d'étiquette pour lui toucher quelques mots de la question des prérogatives ducales et des atteintes que ces prérogatives avaient subies. Le duc de Bourgogne répondit avec feu, entra dans les raisons de Saint-Simon, au point de se faire, dit celui-ci, « l'avocat de notre cause », et il finit par lui dire qu'il regardait la restauration des ducs et pairs comme une justice importante à l'État, qu'il le savait bien instruit de ces choses et qu'il lui ferait plaisir de venir l'en entretenir un

1. Louise-Marie Stuart, princesse d'Angleterre, née le 8 mars 1692, morte le 18 avril 1712.

jour. C'était précisément là ce que l'ambitieux personnage se proposait. Grande fut donc sa joie lorsque, quelques jours après, le Dauphin l'envoya chercher, et le fit introduire dans son cabinet par Duchesne[1], son premier valet de chambre, qui, prudemment, le fit passer par la garde-robe, afin que personne ne sût rien de cette visite. Saint-Simon ne consacre pas moins de trois pages au récit de ce premier entretien, où il eut la joie de trouver son royal interlocuteur tout disposé à entrer dans ses griefs, en particulier sur l'attitude des ministres vis-à-vis des gens de la plus haute qualité, sur le *Monseigneur* qu'ils refusaient aux ducs, et, d'une façon générale, sur leurs usurpations, ainsi que sur la situation faite à la noblesse, systématiquement tenue à l'écart des grands emplois. Quelque confiance qu'il eût dans les sentiments du duc de Bourgogne, Saint-Simon n'espérait pas tant : « Il est difficile d'exprimer, ajoute-t-il, tout ce que je sentis en sortant d'avec le Dauphin. Un magnifique et prochain avenir s'ouvroit devant moi. Je vis un prince pieux, juste, débonnaire, éclairé, et qui cherchoit à le devenir de plus en plus, et l'inutilité avec lui du futile, pièce toujours si principale avec ces personnes-là... Je goû-

1. Michel Colin, sieur du Chesne, était valet de chambre du duc de Bourgogne depuis 1707.

tois délicieusement une confiance si précieuse et si pleine, dès la première occasion, d'un tête-à-tête sur les matières les plus capitales. Je connus avec certitude un changement de gouvernement par principes. J'aperçus sans chimère la chute des marteaux de l'État et des tout-puissants ennemis des seigneurs et de la noblesse qu'ils avoient mise en poudre à leurs pieds, et qui, ranimée d'un souffle de la bouche de ce prince, devenu Roi, reprendroit son ordre, son état et son rang et feroit entrer les autres dans leur situation naturelle. Je sentis donc toute la douceur de cette perspective et de la délivrance d'une servitude qui m'étoit secrètement insupportable, et dont l'impatience perçoit souvent malgré moi[1]. »

Durant les mois qui suivirent, que ce fût à Marly, à Versailles ou à Fontainebleau, Saint-Simon eut ainsi plusieurs entretiens avec le duc de Bourgogne, soit qu'il profitât des moments où il pouvait approcher le Prince à la promenade pour lui demander une audience, soit qu'il fût au contraire mandé par lui. Ces entrevues avaient toujours lieu avec le même mystère, Duchesne l'introduisant et le faisant sortir par la garde-robe, afin que personne ne surprît le secret de ces visites, car, même pour l'héritier du

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 366.

trône, il était imprudent, à la cour de Louis XIV, d'encourir le soupçon de constituer une cabale et de tenir des conseils occultes. Saint-Simon n'avait pas moins d'intérêt que le duc de Bourgogne à ce que le secret fût conservé, car si l'orage eût éclaté, c'était sur lui que serait tombée la foudre. Un jour cependant, ils furent surpris ensemble, mais par une personne dont ils n'avaient ni l'un ni l'autre à redouter la trahison.

La Cour était à Versailles; Saint-Simon et le duc de Bourgogne étaient enfermés ensemble depuis longtemps, ou plutôt pas enfermés, car le duc de Bourgogne avait refusé, malgré l'insistance de Saint-Simon, de tirer le verrou qui fermait la porte de son cabinet. « La Dauphine ne vient jamais à ces heures », avait-il dit. La séance avait été longue, car Saint-Simon avait apporté au duc de Bourgogne, un de ces nombreux mémoires qu'il se plaisait à rédiger sur les questions qui lui tenaient à cœur, et le duc de Bourgogne, de son côté, remettait à Saint-Simon quelques notes qu'il avait préparées. Ils procédaient à l'échange de leurs papiers lorsque, brusquement, la porte s'ouvrit, et la Dauphine entra : « Le fixe des yeux, dit Saint-Simon, l'immobilité de statue, le silence, l'embarras également dans tous trois, dura plus d'un long *pater*. » Le premier mou

vement de la Dauphine avait été évidemment un peu de dépit du mystère qui lui avait été fait et de l'éloignement où elle avait été tenue par un mari sur lequel elle croyait régner exclusivement. Cependant, au bout de quelques instants, sa bonne grâce naturelle l'emporta, et, avec un sourire aimable qui rassura Saint-Simon, elle dit au duc de Bourgogne : « Je ne vous savois pas en aussi bonne compagnie. — Puisque vous m'y trouvez, Madame, répliqua le duc de Bourgogne, souriant aussi, mais avec moins de bonne grâce, allez-vous-en. » La Princesse ne se le fit pas redire; toujours souriant tout à la fois à son mari et à Saint-Simon, elle fit une pirouette, sortit et ferma la porte. « Eh bien, Monsieur, dit Saint-Simon au Dauphin, si vous aviez bien voulu tirer le verrou? — « Vous aviez raison, répliqua le duc de Bourgogne, et j'ai eu tort, mais il n'y a point de mal; elle étoit seule heureusement et je vous réponds de son secret [1]. » Saint-Simon était moins rassuré, et le duc de Beauvilliers aussi, à qui il conta l'aventure et qui en pâlit. Ils avaient tort; à l'honneur de la duchesse de Bourgogne, il ne transpira rien de sa découverte; personne ne fut mis par elle dans la confidence du secret qu'elle avait surpris. Quelques

1. S int-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 385.

années auparavant, il est probable qu'elle en aurait parlé et bavardé; mais les épreuves l'avaient formée; elle savait se taire, vertu assez rare chez les femmes, à en croire le bon La Fontaine; elle était mûre pour être reine.

Quant au sujet de ces entretiens sur lesquels s'étend longuement et avec complaisance Saint-Simon, nous y reviendrons lorsque, dans la célèbre publication intitulée : *les Projets de gouvernement du duc de Bourgogne*, nous essayerons de démêler ce qui appartient soit au duc de Bourgogne, soit à Saint-Simon lui-même. Mais, pour l'instant, il nous faut quitter la Cour et rendre visite à un personnage plus considérable et plus intéressant encore, dont souvent nous avons eu occasion de parler, et chez qui la mort de Monseigneur dut faire naître des sentiments bien complexes. Saint-Simon rapporte qu'au lendemain de cette mort, Cambrai devint la seule route de toutes les différentes parties de la Flandre, et que tout ce qui y servait des gens de la Cour trouvait toujours un prétexte pour s'y arrêter. Faisons comme les gens de la Cour et prenons le chemin de Cambrai, où nous nous arrêterons.

V

A CAMBRAI

Pendant les années 1709 et 1710 où la France était accablée sous tant de maux divers, la famine, une guerre désastreuse, le désordre toujours croissant de l'administration intérieure, Fénelon avait vu grandir la situation qu'il avait su se faire dans son diocèse, et il était de plus en plus entouré de l'universel respect. Jamais évêque n'avait compris de pareille sorte l'accomplissement de ses devoirs, et ne s'y était adonné avec plus d'ardeur. Il ne se bornait pas à distribuer aux hôpitaux, aux monastères, aux pauvres honteux la plus grande part de ses revenus, ne conservant pour lui-même que ce qui était nécessaire pour maintenir sa maison sur un pied convenable; il visitait régulièrement les malades et les prisonniers; il prenait soin des blessés; il ouvrait, au lendemain de Malplaquet, son palais épiscospal à tous les fuyards, y compris les

paysans qui, épouvantés, s'étaient réfugiés dans la ville et avaient envahi avec leurs bestiaux les cours et les jardins de l'évêché. Il y conservait les officiers blessés, quelle que fût leur nationalité, faisait évacuer son séminaire pour y soigner les soldats de la maison du Roi et prenait à sa charge les frais de ce lourd entretien. Comme on lui faisait observer que les revenus de son archevêché n'y suffiraient pas : « Dieu nous aidera, répondit-il ; la Providence a des ressources infinies sur lesquelles je compte sans méfiance. Donnons seulement tant que nous aurons de quoi. C'est mon devoir, c'est aussi ma volonté[1]. »

Ce n'était pas seulement une charité inépuisable que les malheurs dont il était témoin donnaient à Fénelon l'occasion de déployer, charité qui n'était que l'accomplissement de ses devoirs d'évêque; c'était encore un zèle ardent pour la chose publique que l'injuste disgrâce, dont il continuait à se sentir l'objet, n'avait rebuté en rien, et qui saisissait toutes les occasions de montrer son dévouement « à la patrie », mot moins fréquemment employé alors qu'il ne l'est de nos jours, mais qu'on trouve parfois sous la plume de Fénelon. C'est ainsi que les récoltes des biens-fonds qui appartenaient à l'arche-

1. *Fénelon à Cambrai*, par M. Emmanuel de Broglie, p. 213.

vêché de Cambrai ayant été respectées par l'ordre de Marlborough et du prince Eugène en reconnaissance des soins donnés à leurs blessés, Fénelon avait pu mettre le produit de ses récoltes à la disposition de l'intendant de Flandre pour nourrir les soldats du Roi. « Je dois aux anciennes bontés de Sa Majesté tout ce que je possède, écrivait-il à Chamillart; je lui donnerois mon sang et ma vie encore plus volontiers que mon blé. Mais je suis bien éloigné, monsieur, de vouloir que vous fassiez valoir mon offre et que vous me rendiez aucun bon office. La chose ne mérite pas d'aller jusqu'au Roi[1]. »

Ceux qui ont quelque peine à croire au détachement complet de Fénelon se demanderont peut-être si la meilleure manière de faire parvenir à la connaissance du Roi son offre généreuse n'était pas précisément de demander à Chamillart de ne lui en point parler. Mais ce qu'on ne saurait contester c'est l'ardent patriotisme qui l'anime et l'agite durant ces années calamiteuses. Sa correspondance n'est qu'un long cri d'angoisse, coupé de conseils parfois judicieux, parfois excessifs, mais que lui inspire toujours le désir de voir apporter un terme à tant de misères. Peut-être pourrait-on même lui reprocher de

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 643.

souhaiter trop ardemment la paix, d'être trop enclin à conseiller l'acceptation des conditions exorbitantes que les alliés voulaient imposer à la France, et de ne pas assez rendre justice à la ténacité de Louis XIV s'obstinant à soutenir la guerre plutôt que d'accepter ces conditions, ténacité à laquelle l'avenir devait donner raison. Il juge parfois le vieux Roi avec une sévérité qui fait un peu contraste avec les termes de sa lettre à Chamillart. Dans une lettre au duc de Chevreuse, il l'apostrophe en quelque sorte avec violence, entremêlant à de justes reproches des accusations qui le sont moins : « Avez-vous, s'écrie-t-il, quelques garants pour des miracles? Il vous en faut sans doute pour vous soutenir comme en l'air. Les méritez-vous dans un temps où votre ruine totale et prochaine ne peut vous corriger, où vous êtes encore dur, hautain, fastueux, incommunicable, insensible et toujours prêt à vous flatter? Dieu s'apaisera-t-il en vous voyant humilié sans humilité, confondu par vos propres fautes sans vouloir les avouer, et prêt à recommencer si vous pouviez respirer deux ans? Dieu se contentera-t-il d'une dévotion qui consiste à doter une chapelle, à dire un chapelet, à écouter une musique, à se scandaliser facilement et à chasser quelque janséniste? Non seulement il s'agit de finir

la guerre au dehors, mais il s'agit encore de rendre au dedans du pain aux peuples moribonds, de rétablir l'agriculture et le commerce, de réformer le luxe qui gangrène toutes les mœurs de la nation, de se ressouvenir de la vraie forme du royaume et de tempérer le despotisme, cause de tous nos maux [1]. »

Fénelon termine cette lettre où il propose de convoquer, sinon les États généraux, du moins une assemblée de notables, en demandant au duc de Chevreuse de n'en pas communiquer le contenu au duc de Bourgogne, pour ne pas trop lui ouvrir les yeux sur le Roi et sur le gouvernement, mais de lui en inspirer doucement tout ce qu'il croira utile et incapable de le blesser, afin de le mettre en état de parler avec force. C'était en effet par l'intermédiaire du seul Chevreuse que Fénelon communiquait avec le duc de Bourgogne, depuis le retour de celui-ci à la Cour, s'il faut du moins en juger par ce qui a été conservé de sa correspondance. On se souvient combien fréquent était leur échange de lettres durant la campagne de 1708, alors que, de Cambrai au camp de l'armée de Flandre, les communications étaient

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VIII, p. 323.

libres. Puis, tout à coup, à partir du jour où le duc de Bourgogne rentre à Versailles, les communications cessent; il semble que toute relation directe soit rompue entre le maître et l'ancien élève. La correspondance de Fénelon ne contient plus qu'une lettre au duc de Bourgogne en date du 15 novembre 1709. Mais est-ce bien la seule qu'il lui ait écrite? Ne mettait-il pas au contraire à profit, comme il faisait avec Chevreuse, les occasions fréquentes qui s'offraient à lui de faire parvenir au duc de Bourgogne des missives secrètes, où il aurait continué de lui prodiguer, avec les marques de sa tendresse, ses conseils politiques et ses directions de conscience? Nous inclinons d'autant plus à le penser, que, dans cette lettre de 1709, rien ne témoigne d'une occasion exceptionnelle qui se serait offerte à Fénelon et dont il aurait profité avec joie. Elle commence au contraire tout uniment, et comme si elle s'intercalait dans une correspondance habituelle; mais elle n'en est pas pour cela moins curieuse, car il est impossible de n'y pas voir une leçon indirecte à l'adresse du duc de Bourgogne.

Fénelon, dès les premières lignes, fait l'éloge de celui qu'on appelait à la Cour le roi d'Angleterre, que l'histoire connaît sous le nom de chevalier de Saint-Georges, et qui, en effet, entre son médiocre

père Jacques II, et son triste fils Charles-Édouard[1], fait honorable figure dans la lignée des derniers Stuarts : « Il se possède, dit Fénelon, et il agit tranquillement, comme un homme sans humeur, sans fantaisie, sans inégalité, sans imagination dominante, qui consulte sans cesse la raison et qui lui cède en tout. Il se donne aux hommes par devoir et est plein d'égards pour chacun d'eux. On ne le voit ni las de s'assujettir, ni impatient de se débarrasser pour être seul et tout à soi, ni distrait, ni renfermé en soi-même au milieu du public. Il est plein de dignité, sans hauteur; il proportionne ses attentions et ses discours au rang et au mérite. Il montre la gaieté douce et modérée d'un homme mûr... D'ailleurs cette complaisance n'est suspecte ni de faiblesse ni de légèreté; on le trouve ferme, décisif, précis; il prend aisément son parti pour les choses hardies qui doivent lui coûter... En un mot, le roi d'Angleterre se prête et s'accommode aux hommes; il a une raison et une vertu toute d'usage; sa fermeté, son égalité, sa manière de se posséder et de ménager les autres, son sérieux doux et complaisant, sa gaieté, sans aucun jeu qui descende trop

1. Charles-Édouard-Louis-Philippe-Casimir, né à Rome le 31 décembre 1720, mort le 31 janvier 1788.

bas, préviennent le public en sa faveur[1]. » Dans cet éloge, mérité, nous voulons le croire, mais poussé peut-être un peu plus loin que de raison du roi d'Angleterre il est bien difficile de ne pas voir une sorte de portrait du prince modèle que Fénelon offrait à l'imitation du duc de Bourgogne. « Il est singulier, dit finement M. Emmanuel de Broglie dans le volume qu'il a consacré à *Fénelon à Cambrai*, que le prétendant au trône d'Angleterre se trouve justement avoir toutes les qualités qui manquaient au duc de Bourgogne[2]. » En effet, lorsqu'il loue le Prétendant d'avoir « de la décision et une vertu toute d'usage », il semble bien qu'il veuille mettre le doigt sur les deux points faibles du duc de Bourgogne et inciter le futur héritier du trône de France à prendre le roi d'Angleterre, errant et dépossédé, pour modèle.

Quoi qu'il en soit, et à supposer même que cette lettre soit la seule par laquelle Fénelon ait donné au duc de Bourgogne la preuve de sa sollicitude, il est certain qu'il ne cessait de porter un intérêt passionné au jeune prince dont les mésaventures et les fautes, durant l'année 1708, avaient été pour

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 291.
2. *Fénelon à Cambrai*, p. 235.

lui la cause de tant de tristesses et d'angoisses. S'il s'abstenait de lui écrire directement, ce qui nous paraît peu probable, il ne cessait pas de lui faire parvenir par l'intermédiaire de Chevreuse des avis dont nul aveuglement, nulle complaisance ne tempèrent la sévérité. D'après les bruits qui, de la Cour, arrivent jusqu'à Cambrai, il lui reproche d'être trop timide, trop réservé, et de s'adonner encore à des amusements puérils. « Si le P. P. (le petit prince), écrit-il, ne sent pas le besoin de devenir ferme et nerveux, il ne fera aucun véritable progrès; il est temps d'être homme. La vie du pays où il est est une vie de mollesse, d'indolence, de timidité et d'amusement; il ne sera jamais si subordonné à ses deux supérieurs (le Roi et Monseigneur), que quand il leur fera sentir un homme mûr, appliqué, ferme, touché de leurs véritables intérêts, et propre à les soutenir par la sagesse de ses conseils et par la vigueur de sa conduite. Qu'il soit de plus en plus petit sous la main de Dieu, mais grand aux yeux des hommes. C'est à lui à faire aimer, craindre et respecter la vertu jointe à l'autorité. Il est dit de Salomon qu'on le craignit, voyant la sagesse qui était en lui[1]. »

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice. t. VII, p. 320.

Il blâme, en termes presque durs, la forme que prenaient chez le duc de Bourgogne deux sentiments dont cependant il loue le principe : la piété et l'amour conjugal. « On prétend que M. le duc de Bourgogne a dit à quelqu'un, qui l'a redit à d'autres, que ce que la France souffre maintenant vient de Dieu, qui veut nous faire expier nos fautes passées. Si ce prince a parlé ainsi, il n'a pas assez ménagé la réputation du Roi; on est blessé d'une dévotion qui tourne à critiquer son grand-père[1] », et dans une autre lettre : « Ne vous contentez pas des belles maximes en spéculation et des bons propos du P. P. Il se paye et s'éblouit lui-même de ces bons propos vagues. On dit qu'il est toujours également facile, rempli de puérilités, trop attaché à la table, trop renfermé. On ajoute qu'il demeure content de sa vie obscure, dans l'avilissement et dans le mépris public. On dit que madame la duchesse de Bourgogne fait fort bien pour le soutenir, mais qu'il est honteux qu'il ait besoin d'être soutenu par elle, et qu'au lieu d'être attaché à elle par raison, par estime, par vertu et par fidélité à la religion, il paraît l'être par passion, par faiblesse et par entêtement, en sorte qu'il fait mal ce qui est bien en soi[2]. »

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 312.
2. *Ibid.*, p. 335.

Le témoignage de Chevreuse, qui est plus favorable au duc de Bourgogne, ne suffit pas à rassurer Fénelon. Il est ravi que Chevreuse soit content du P. P. Pour lui il ne le sera point jusqu'à ce qu'il le sache libre, ferme, et en possession de parler avec une force douce et respectueuse; autrement il demeurera avili, comme un homme qui a encore, dans un âge de maturité, une faiblesse puérile. Aussi, dans cette grande lettre à Chevreuse dont nous avons déjà parlé, où les malheurs de la France lui inspirent de si patriotiques accents, s'applique-t-il à tracer la ligne de conduite qu'il voudrait voir suivre au duc de Bourgogne. « C'est le temps, dit-il, où il faudroit que monseigneur le duc de Bourgogne dît au Roi et à Monseigneur avec respect, avec force, et peu à peu d'une manière insinuante tout ce que d'autres n'oseront leur dire. Il faudroit qu'il le dît devant madame de Maintenon ; il faudroit qu'il mît dans sa confidence madame la duchesse de Bourgogne; il faudroit qu'il protestât qu'il parle sans être poussé par d'autres ; il faudroit qu'il fît sentir que tout périt si l'argent manque; que l'argent manquera si le crédit ne se relève, et que le crédit ne peut se relever que par un changement de conduite qui mette tout le corps de la nation dans la persuasion que c'est à elle à soutenir la monarchie penchante à sa ruine,

parce que le Roi veut agir de concert avec elle. Le prince pourra être blâmé, critiqué, rejeté avec indignation, mais ses raisons seront évidentes; elles prévaudront peu à peu, et il sauvera le trône de ses pères. Il doit au Roi et à Monseigneur de leur déplaire pour les empêcher de se perdre. Au bout du compte, que lui fera-t-on? Il montrera, comme deux et deux font quatre, la nécessité de ses conseils; il convaincra de son zèle et de sa soumission; il fera voir qu'il parle, non par foiblesse et par timidité, mais par un courage à toute épreuve. En même temps, il pourra demander avec les plus vives instances, la permission d'aller à l'armée comme volontaire. C'est le vrai moyen de relever sa réputation et de lui attirer l'amour et le respect de tous les François[1]. »

Ces virils conseils n'étaient guère suivis par le duc de Bourgogne qu'enchaînait, outre la timidité de sa nature hésitante, son respect aveugle pour son grand-père. Ce dut être dans une période de découragement sur son élève et de sévérité excessive envers Louis XIV, qu'il rendait un peu trop exclusivement responsable des malheurs de la France, que Fénelon écrivit cet *Examen de conscience sur*

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 323 et *passim*.

les devoirs de la Royauté, qui, trouvé dans les papiers du duc de Beauvilliers, confié par lui à la duchesse, remis par celle-ci au marquis de Fénelon[1], fut publié par ce dernier en 1734 à la suite d'une édition de *Télémaque*. Cet *Examen* fut-il mis par Beauvilliers sous les yeux du duc de Bourgogne? On en peut douter, car les termes dans lesquels il est conçu n'étaient pas de nature à l'entretenir dans ce respect pour son grand-père dont Fénelon lui recommandait par ailleurs de ne pas s'écarter. C'est moins une série de conseils à l'adresse du duc de Bourgogne qu'une véritable diatribe contre Louis XIV, et cette diatribe, juste assurément en plus d'un point, laisse éclater cependant l'amertume que gardait Fénelon de sa longue et injuste disgrâce. C'est en effet le duc de Bourgogne qu'il apostrophe, mais c'est bien certainement à Louis XIV qu'il pense, lorsqu'il semble reprocher à ce jeune prince, qui n'avait pas encore régné, les fautes commises par son aïeul.

« Ne vous êtes-vous point imaginé que l'Évangile ne doit point être la règle des rois comme celle de leurs sujets, que la politique les dispense d'être

1. Gabriel-Jacques, marquis de Fénelon, né en 1688, ambassadeur extraordinaire en Hollande, publia en 1717 la première édition correcte de *Télémaque*. Il mourut le 21 octobre 1746, ayant été blessé à la bataille de Raucoux.

humbles, justes, sincères, modérés, compatissants, prêts à pardonner les injures... N'avez-vous rien pris à aucun de vos sujets par pure autorité et contre les règles?... Avez-vous examiné à fond les vrais besoins de l'État pour les comparer avec l'inconvénient des taxes, avant que de charger vos peuples?... N'avez-vous point appelé nécessité de l'État ce qui ne servait qu'à flatter votre ambition comme une guerre pour faire des conquêtes et pour acquérir de la gloire?... Avez-vous donné à vos sujets le mauvais exemple d'un amour déshonnête et criminel? Si vous l'avez fait, votre autorité a mis en honneur l'infamie; vous avez rompu la barrière de la pudeur et de l'honnêteté; vous avez fait triompher le vice et l'impudence; vous avez appris à tous vos sujets à ne rougir plus de ce qui est honteux, leçon funeste et qu'ils n'oublieront jamais[1]. »

Certes le pauvre duc de Bourgogne si pieux, si scrupuleux, si conjugal, n'avait rien fait de tout cela; il n'avait point donné, comme Fénelon semble le lui dire, de « mortels exemples ». Rien ne s'adressait en réalité à lui dans ces reproches anticipés, sauf peut-être celui-ci : « Expédier des dépêches dans un cabinet où l'on se renferme sans

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 85, 86, 87.

cesse, c'est dérober son plus précieux temps à l'État. N'avez-vous point négligé de connaître les hommes par paresse d'esprit, par une humeur qui vous rend particulier, par une hauteur qui vous éloigne de la société, par des détails qui ne sont que vétilles en comparaison de cette étude des hommes, enfin par des amusements, dans votre cabinet, sous prétexte de travail secret[1]? »

Ce long morceau de Fénelon, écrit évidemment dans une période d'irritation, paraît avoir eu surtout pour but d'ouvrir les yeux du petit-fils sur les fautes et les torts du grand-père. Aussi, quoi qu'en dise l'auteur de l'*Histoire littéraire de Fénelon*[2], on aimerait à croire que le duc de Bourgogne n'en faisait pas sa lecture assidue, et que Beauvilliers en demeurait l'habituel dépositaire.

Telles étaient les relations indirectes, un peu mystérieuses et en tout cas mal connues, de l'ancien précepteur et de l'ancien élève, lorsque éclata le coup de foudre qui, d'un côté, réduisait à néant la cabale et, de l'autre, exaltait le petit troupeau. On ne saurait s'attendre à trouver dans la correspondance même de Fénelon la libre expression des sentiments que la nouvelle de la mort de Monseigneur

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, *ibid.*, pp. 95 et 96.
2. *Ibid.*, t. I, p. 145.

dut lui inspirer. Dans la lettre qu'il écrivit aussitôt après, et qui était destinée à passer sous les yeux du duc de Bourgogne [1], il tient le langage un peu conventionnel du prêtre : « Dieu vient de frapper un grand coup, mais sa main est souvent miséricordieuse, même dans les coups les plus rigoureux. La mort est une grâce en ce qu'elle est la fin de toutes les tentations. Elle épargne la plus redoutable tentation d'ici-bas quand elle enlève un prince avant qu'il ne règne. Ce spectacle affligeant est donné au monde pour montrer aux hommes éblouis combien les princes, qui sont si grands en apparence, sont petits en réalité. » Déjà cependant il ne peut s'empêcher, dans cette même lettre, de glisser quelques conseils. « Il est temps de se faire aimer, craindre, estimer. Il faut de plus en plus tâcher de plaire au Roi, de s'insinuer, de lui faire sentir un attachement sans bornes, de le soulager par des assiduités et des complaisances convenables. Il faut devenir le conseil de Sa Majesté, le père des peuples, la consolation des affligés, la ressource des pauvres, l'appui de la nation, le défenseur de l'Église, l'ennemi de toute nouveauté. Il faut écarter les flatteurs, s'en

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 341. On ne sait pas si cette lettre est adressée au duc de Beauvilliers, ou au père Martineau, le confesseur du duc de Bourgogne.

défier, distinguer le mérite, le chercher, le prévenir, apprendre à le mettre en œuvre, écouter tout, ne croire rien sans preuve et se rendre supérieur à tous, puisqu'on se trouve au-dessus de tous. »

Quant à ses sentiments personnels, et aux espérances qui pouvaient naître en lui, Fénelon ne s'en ouvre à personne, et il est impossible d'y trouver une allusion dans sa correspondance de cette époque. Savait-il bien lui-même ce qu'il éprouvait et ce qu'il désirait? On peut se le demander quand on voit comment il se jugeait et avec quelle finesse il analyse les sentiments qui se combattaient dans son cœur. « Je hais le monde et je le méprise, écrivait-il à la duchesse de Mortemart peu de mois après la mort de Monseigneur, et il me flatte néanmoins un peu. Je sens la vieillesse qui avance insensiblement et je m'accoutume à elle sans me détacher de la vie. Je ne trouve en moi rien de réel, ni pour l'intérieur, ni pour l'extérieur. Quand je m'examine, je crois rêver : je me vois comme une image dans un songe... Il me semble que je n'ai nulle envie de tâter du monde ; je sens comme une barrière entre lui et moi qui m'éloigne de le désirer, et qui ferait, ce me semble, que j'en serais embarrassé s'il me fallait un jour le revoir[1]. »

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, t. VII, p. 349.

Si Fénelon n'était pas bien sûr de ses sentiments, Saint-Simon affirme les connaître; mais c'est qu'il le juge d'après lui-même et qu'il lui prête les siens : « Celui de tous à qui cet événement devint le plus sensible, fut Fénelon, archevêque de Cambrai. Quelle préparation! Quelle approche d'un triomphe sûr et complet, et quel puissant rayon de lumière vint à percer tout à coup une demeure de ténèbres! Confiné depuis douze ans dans son diocèse, ce prélat y vieillissoit sous le poids inutile de ses espérances, et voyoit les années s'écouler dans une égalité qui ne pouvoit que le désespérer. Toujours odieux au Roi à qui personne n'osoit prononcer son nom, même en choses indifférentes, plus odieux à madame de Maintenon parce qu'elle l'avoit perdu, plus en butte que nul autre à la terrible cabale qui disposoit de Monseigneur, il n'avoit de ressource qu'en l'inaltérable amitié de son pupille, devenu lui-même victime de cette cabale, et qui, selon le cours ordinaire de la nature, le devoit être trop longtemps, pour que le précepteur pût se flatter d'y survivre et par conséquent de sortir de son état de mort au monde. En un clin d'œil, ce pupille devient Dauphin; en un autre, comme on va le voir, il parvient à une sorte d'avant-règne. Quelle transition pour un ambitieux[1]! »

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 288.

Suit alors un admirable portrait de Fénelon, « plus coquet que toutes les femmes, mais en solide et non en misères », portrait où, tout en rendant hommage aux admirables vertus déployées par l'archevêque de Cambrai dans son diocèse, à la mesure et à la dignité de sa conduite, au zèle déployé par lui pour adoucir les maux de la guerre, il affirme cependant « que ce merveilleux dehors n'étoit cependant pas tout lui-même » et qu'il « n'étoit pas sans soins et sans recherches de tout ce qui pouvoit le raccrocher et le conduire aux premières places ». Aussi explique-t-il tous les actes de Fénelon, en particulier les polémiques soutenues par lui contre les jansénistes, vis-à-vis desquels il usait cependant d'une grande tolérance personnelle dans son diocèse, « par le désir d'émousser l'aigreur du Roi, de flatter Rome, pour lui si ingrate, et de donner lieu à ses amis d'oser prononcer son nom [1] ».

Quoi qu'il en soit des sentiments intimes de Fénelon, une chose est certaine, c'est qu'à partir du jour où le duc de Bourgogne n'a plus qu'un degré à franchir pour monter sur le trône, on sent grandir, dans la correspondance de Fénelon, l'anxiété qu'il éprouve à la pensée du rôle que son ancien élève

1. Saint-Simon, *ibid.*, p. 291 et *passim*.

peut d'un jour à l'autre être appelé à jouer. Il le sait encore mal préparé à ce rôle, et son inquiétude se traduit jusque dans la joie que lui causent les bonnes nouvelles qu'il reçoit. Il n'y a presque pas de lettres adressées à Chevreuse où il ne soit question du *Petit Prince*, et où il ne lui fasse parvenir quelques conseils. « Le Petit Prince, écrit-il le 12 mai, c'est-à-dire moins de deux mois après la mort de Monseigneur, doit prendre sur lui plus que jamais, pour paroître ouvert, prévenant, accessible et sociable. Il faut qu'il détrompe le public sur les scrupules qu'on lui impute, qu'il soit régulier en son particulier, et qu'il ne fasse point craindre à la Cour une réforme sévère dont le monde n'est pas capable, et qu'il ne faudroit même mener qu'insensiblement s'il étoit possible. Nous allons prier sans cesse pour lui. Je demande pour lui un cœur large comme la mer... Il ne sauroit trop s'appliquer à plaire au Roi, à lui éviter les moindres ombrages, à lui faire sentir une dépendance de confiance et de tendresse, à lui parler avec une force douce et respectueuse qui croisse peu à peu. Il ne doit dire que ce qu'on peut porter. Il faut avoir préparé le cœur avant que de dire des vérités pénibles auxquelles on n'est point accoutumé. Au reste, point de puérilités, ni de minuties en dévotion. On apprend plus pour gou-

verner, en étudiant les hommes, qu'en étudiant les livres[1]. »

Quelques mois après, il écrit encore : « J'entends dire que le Petit Prince fait mieux, que sa réputation se relève, et qu'il aura de l'autorité. Il faut le soutenir, lui donner le tour des affaires, l'accoutumer à voir par lui-même et à décider. Il faut qu'il traite avec les hommes pour découvrir leurs finesses, pour étudier leurs talents, pour savoir s'en servir malgré leurs défauts. Il faut le mettre en train de rendre compte au Roi, de le soulager et de lui aider à décider par une manière insinuante, de lui proposer son avis. S'il le fait avec respect et zèle, il ne donnera aucun ombrage et sera bientôt cru[2] », et dans une autre lettre : « J'entends dire que monsieur le Dauphin fait beaucoup mieux. Il a, dans sa place et dans son naturel, de grands pièges et de grandes ressources. La religion, qui lui attire des critiques, est le seul appui solide pour le soutenir. Quand il la prendra par le fond, sans scrupule sur les minuties, elle le comblera de consolation et de gloire. Au nom de Dieu, qu'il ne se laisse gouverner, ni par vous, ni par moi, ni par aucune personne du monde.

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, VII, p. 343.
2. *Ibid.*, p. 353.

Que la vérité et la justice, bien examinées, décident et gouvernent tout dans son cœur. Il doit consulter, écouter, se défier de soi, prier Dieu; il doit être ferme comme un rocher, suivant sa conscience. Il faut que ceux qui ont tort craignent sa fermeté, et qu'ils n'espèrent de le fléchir qu'autant qu'ils se corrigeront. Il doit être, auprès du Roi, complaisant, assidu, commode, soulageant, respectueux, soumis. plein de zèle et de tendresse, mais libre, courageux, et ferme à proportion du besoin de l'Église et de l'État[1]. »

Sans avoir la prétention, du moins à l'en croire, de gouverner le duc de Bourgogne, Fénelon ne devait pas s'en tenir à ces conseils excellents, mais indirects. Il allait bientôt, de concert avec Chevreuse dresser tout un plan de réformes et tout un programme de gouvernement, destiné à être soumis par avance au futur héritier du trône, et que tous deux espéraient bien lui voir mettre en pratique, le jour où sa naissance l'appellerait à y monter. Ainsi, comme nous l'avons vu tout à l'heure, Saint-Simon d'un côté, et Fénelon de l'autre, allaient travailler à façonner l'esprit du jeune prince et à le plier à leurs propres idées. Avant de rechercher dans

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit de Saint-Sulpice, t. VII, p. 348.

quelle mesure ils y réussirent et de démêler la part qui leur revient dans les projets qu'on peut prêter au duc de Bourgogne, nous aurons à montrer quel effet immédiat produisit sur le Prince lui-même ce changement si brusque d'une situation un peu humiliée et contrainte à un rang dont l'éclat équivalait presque au premier, et sous quel jour nouveau, à la suite de ce changement, il apparut aux yeux étonnés de la Cour.

CHAPITRE III

LE DUC DE BOURGOGNE AU CONSEIL

Nous avons essayé de dépeindre les sentiments qui, dans l'entourage du duc de Bourgogne, agitaient les âmes, au lendemain de la mort de Monseigneur. Nous avons montré la duchesse de Bourgogne aimablement triomphante, Saint-Simon ouvertement ambitieux, Beauvilliers et Chevreuse s'abandonnant malgré eux à des espérances humaines que combattait leur piété, enfin Fénelon s'appliquant, non sans quelque mystère, à conserver et à fortifier son influence sur son ancien élève. Mais nous n'avons encore rien dit du principal personnage vers qui convergeaient toutes ces ambitions, étalées ou secrètes, et dont allaient dépendre, avant qu'il fût long-

temps, non seulement ces destinées diverses, mais celles de la France. Le moment est venu de tirer de la pénombre où il se complaisait le duc de Bourgogne lui-même et de le faire apparaître sur le devant de la scène.

I

CHANGEMENTS A LA COUR

Le duc de Bourgogne ne s'était jamais complètement relevé de la disgrâce où la malheureuse campagne de 1708 l'avait fait tomber dans l'opinion publique. Il n'avait pas tenu tête à l'orage et s'était au contraire confiné dans une demi-retraite, ne sortant de son cabinet que dans la mesure nécessaire pour se mêler aux cérémonies et aux rares divertissements de la Cour. Sans doute l'épreuve l'avait mûri; il ne se livrait plus à ces amusements puérils, à ces jeux de séminariste que lui reprochait Saint-Simon, et le temps qu'il passait dans son cabinet était surtout consacré par lui à des exercices scientifiques, à des recherches historiques et aussi à des entretiens, plus longs qu'il n'était nécessaire, avec son confesseur, le père Martineau. Quand il en sortait, il prenait peu de part aux conversations, et les épisodes de la dernière chasse à courre faisaient

généralement les frais de l'entretien. C'est qu'il était gêné par un double sentiment, d'abord par un scrupule d'austérité et de charité qui l'empêchait de prendre sa part d'un échange de propos, tantôt légers, tantôt médisants, comme étaient, comme sont en tout temps les propos de cour et du monde; ensuite et surtout parce qu'il craignait, en s'exprimant avec trop de liberté sur les événements et sur les hommes, de laisser apercevoir le fond de sa pensée et le jugement peu favorable qu'il portait sur certaines mesures adoptées par le Roi.

Le duc de Bourgogne avait, ainsi que nous le verrons, une vue très juste des périls que des désordres anciens, aggravés par les fautes et les malheurs d'un long règne, faisaient courir à la vieille institution monarchique. Mais il se serait fait scrupule de laisser apercevoir ces craintes, et toute appréciation trop libre lui aurait paru un manque à ses devoirs de petit-fils respectueux, sans parler de la disgrâce qu'auraient pu, par sa faute, encourir ceux qui lui étaient chers. Suivant toutes les probabilités humaines, de longues années devaient encore s'écouler avant qu'aucune responsabilité, aucune autorité lui incombât. Il se sentait guetté par la cabale de Meudon, qui n'aurait pas manqué de tourner contre lui la moindre parole imprudente; il

était intimidé par la malveillance, à peine déguisée, de son propre père qui lui témoignait une froideur, rendue plus blessante encore par une préférence de moins en moins dissimulée en faveur du duc de Berry; enfin il était contenu par un respect superstitieux pour son grand-père contre lequel il aurait cru pécher, s'il s'était permis un jugement sévère, même intérieur. Sa situation était donc difficile, presque dangereuse à certains points de vue, et comme il n'avait ni l'esprit, ni la bonne grâce, ni la souplesse de la duchesse de Bourgogne, il croyait échapper à ces difficultés et à ces dangers par la retraite et le silence.

Tout autre il apparut quand, rapproché du trône, rassuré par la dispersion de la cabale contre les dénonciations qu'il pouvait craindre, encouragé par la bienveillance et la confiance croissantes que lui témoignait le Roi, il put se montrer sans contrainte ce qu'il était véritablement, c'est-à-dire un prince judicieux, instruit, bienveillant, facilement accessible. Très rapidement il prit de l'assurance et de l'aisance. Il sortit davantage de son cabinet et se mêla avec plus d'abandon au mouvement de la Cour. Ce fut surtout durant ces longues promenades dans les jardins de Marly ou de Versailles, qui occupaient les après-dînées et auxquelles se complaisait le Roi,

qu'il eut occasion de se familiariser davantage avec les courtisans et de se laisser aller à s'entretenir avec eux. Le duc de Bourgogne avait beaucoup étudié, beaucoup lu; il savait beaucoup: mais il avait jusque-là renfermé au dedans de lui-même les notions qu'il avait acquises. A l'étonnement de ceux qui le connaissaient peu, à la joie de ceux qui l'appréciaient depuis longtemps, il déploya, dans les groupes de courtisans qui commençaient à se former autour de lui, une bonne grâce, une érudition sans pédanterie, voire même un enjouement dont on le croyait peu capable. Il y joignait de grands égards pour les personnes, une attention soutenue à traiter chacun suivant son rang, à distinguer de la foule ceux qui méritaient de l'être, sans cependant offenser les autres par une négligence désobligeante; en un mot il fit preuve de qualités qui avaient paru jusque-là tout à fait étrangères à sa nature : « On vit, dit Saint-Simon, ce prince timide, sauvage, concentré, cette vertu précise, ce savoir déplacé, cet homme engoncé, étranger dans sa maison, contraint de tout, embarrassé partout, on le vit, dis-je, se montrer par degrés, se déployer peu à peu, se donner au monde avec mesure, y être libre, majestueux, gai, agréable, tenir le salon de Marly dans des temps coupés, présider au cercle rassemblé autour de lui, comme la

divinité du temple qui sent et qui reçoit avec bonté les hommages des mortels auxquels il est accoutumé, et les récompenser de ses douces influences... Le Dauphin devint un autre prince de Conti. La soif de faire sa cour eut en plusieurs moins de part à l'empressement de l'environner, dès qu'il paroissoit, que celle de l'entendre et d'y puiser une instruction délicieuse par l'agrément et la douceur d'une éloquence naturelle qui n'avoit rien de recherché, la justesse en tout, et, plus que cela, la consolation si nécessaire et si désirée de se voir un maître futur si capable de l'être par son fonds et par l'usage qu'il montroit qu'il sauroit en faire[1]. »

« M. le Dauphin s'applique fort aux affaires, et se rend plus affable aux courtisans, dit plus sobrement madame de Maintenon dans une lettre au duc de Noailles. Madame la Dauphine, en prenant une place plus haute, devient plus polie et plus attentive qu'elle ne l'a jamais été; elle fait une grande figure et n'en est pas fâchée », et dans une autre lettre : « M. le Dauphin fait mieux depuis la mort de Monseigneur. Madame la Dauphine se fait adorer de tout le monde[2]. »

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 302.
2. La Beaumelle, édit. de Maëstricht de 1789, t. XI, pp. 240 et 242. Nous avons déjà dit pourquoi les lettres publiées par le seul La Beaumelle, bien que toujours un peu suspectes, ne doivent pas cependant, de parti pris, être toutes rejetées. La

Dans une lettre, à peu près de même date, à la princesse des Ursins [1], madame de Maintenon ajoute : « Si elle se couchait un peu moins tard et s'ajustait un peu plus, elle serait parfaite. Son visage ne supporte pas la négligence qu'elle aime, et elle ne convient pas à sa place. »

En se bornant à dire : « monsieur le Dauphin fait mieux », madame de Maintenon donne cette note juste dont elle était coutumière, plus juste peut-être que le ton un peu dithyrambique de Saint-Simon. « Mieux faire » implique en tout cas un blâme de l'attitude passée. Cette attitude un peu renfrognée du duc de Bourgogne n'avait pas laissé en effet de susciter contre lui certaines préventions, et il était des milieux où on ne le voyait pas sans inquiétude ainsi rapproché du trône. Nous trouvons l'écho de ces inquiétudes dans les *Lettres galantes* de la frondeuse et un peu libertine (nous dirions aujourd'hui libre penseuse) madame Dunoyer. « Ce qui augmente encore, écrivait-elle, la douleur des François, c'est qu'on a des préventions, qui peut-être sont mal fondées, contre monsieur le duc de Bourgogne. On s'est imaginé, je

lettre page 240 porte *jolie* et non pas *polie*. Il est probable que c'est une faute d'impression ou une altération de La Beaumelle.

1. *Lettres inédites de madame de Maintenon à la princesse des Ursins*, t. II, p. 183.

nesçais sur quoi, que le Prince n'avoit pas autant de bonté que son illustre père, et que, suivant le même esprit et le même caractère qui domine à présent, son règne n'apporteroit aucun changement avantageux[1]. » Mais ces préventions tombèrent bientôt; c'est la même madame Dunoyer qui va nous le dire. « L'on est las de la flatterie et des flatteurs, écrivait-elle, assez peu de temps après, et je ne désespère pas que la sincérité ne revienne à la mode. C'est ce que nous devons attendre de l'équité de notre nouveau Dauphin dont on s'étoit formé jusqu'ici une très fausse idée. Toute sa conduite détruit cette prévention où l'on étoit contre lui, car, depuis le pas qu'il vient de faire vers le trône, il s'est attaché à prendre connoissance des affaires, et ce n'a été que pour leur faire prendre un meilleur tour. Il va travailler surtout à régler et à augmenter les finances, et cela sans fouler les peuples, puisque c'est en faisant rendre compte à ceux qui en ont le maniement[2]. »

Il n'est guère difficile à l'héritier présomptif d'un trône de se faire bien voir de l'opinion publique, surtout quand les affaires vont mal, que le souverain auquel il doit succéder est vieux, et qu'on peut supposer chez son successeur des vues quelque peu

1. *Lettres historiques et galantes*, t. III, p. 188.
2. *Ibid.*, t. III, p. 259.

différentes. Aussi le revirement des esprits en faveur du duc de Bourgogne fut-il prompt à s'opérer, et ce mouvement s'étendit rapidement à toute la France. « De la Cour à Paris, dit encore Saint-Simon, et de Paris au fond de toutes les provinces, cette réputation vola avec tant de promptitude que le peu de gens anciennement attachés au Dauphin en étoient à se demander les uns aux autres s'ils pouvoient en croire ce qui leur revenoit de toutes parts. Quelque fondé que fût ce prodigieux succès, il ne faut pas croire qu'il fut dû tout entier aux merveilles du jeune prince. Deux choses y contribuèrent beaucoup : les mesures immenses et si étrangement poussées de cette cabale dont j'ai tant parlé à décrier ce prince sur toutes sortes de points, et le contraste de l'élastique à la chute du poids qui lui écrasoit les épaules, après lequel on le vit redressé, l'étonnement extrême que produisit le même contraste entre l'opinion qu'on en avoit conçue et ce qu'on ne pouvoit s'empêcher de voir, et le sentiment de joie intime de chacun, par son plus sensible intérêt, de voir poindre une aurore qui déjà s'avançoit, et qui promettoit tant d'ordre et de bonheur après une si longue confusion et tant de ténèbres [1]. »

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 303.

Si la timidité, le sentiment de la malveillance dont il était l'objet de la part de son père et la crainte de porter ombrage à son grand-père avaient en effet écrasé les épaules du duc de Bourgogne, la faveur et la confiance que, dès le lendemain de la mort de Monseigneur, lui témoigna le Roi durent en effet le redresser. Entre autres marques de cette faveur, on remarqua fort la nomination du duc de Charost[1] comme capitaine des gardes du corps, en remplacement du maréchal de Boufflers qui venait de mourir. Le choix était en effet significatif. La mère de Charost, la duchesse de Béthune, fille de Fouquet, avait été une des pénitentes de Fénelon et n'avait jamais cessé d'appartenir au petit troupeau. Charost y tenait également, par son intimité avec Chevreuse et Beauvilliers, et s'il avait, au dire de Saint-Simon, « une probité exacte, beaucoup d'honneur et tout ce qu'il y pouvoit ajouter de vertu à force de bras », cette vertu était « rehaussée de tout l'abandon à M. de Cambrai qui se pouvoit espérer du fils de la disciple mère[2] ». Louis XIV n'ignorait rien de

1. Armand II de Béthune marquis de Charost né le 5 mars 1663 avait pris en 1695 le titre de duc de Charost sur la démission de son père; il devint en 1702 lieutenant général, capitaine des gardes du corps en 1711, gouverneur de Calais en 1712, gouverneur de Louis XV en 1722. Il mourut le 23 octobre 1747.

2. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 294.

tout cela, et devait, par-dessus le marché, se sentir médiocrement disposé pour le petit-fils de l'homme qu'il avait si cruellement puni. Mais ces considérations, loin d'arrêter son choix, le fixèrent. « Il vous servira plus longtemps que moi, dit-il au duc de Bourgogne. Il est juste de vous donner un homme à votre gré », et cette nomination inattendue causa beaucoup d'étonnement à la Cour, « qui en conçut un grand respect pour M. le Dauphin et pour son crédit[1] ».

Le duc de Bourgogne essaya-t-il de faire usage de ce crédit en faveur de quelqu'un qui lui tenait autrement au cœur que Charost ou même Beauvilliers? Fit-il quelque tentative pour mettre un terme à la disgrâce de Fénelon? Saint-Simon n'en dit rien, mais madame Dunoyer l'affirme : « Ce prince, écrit-elle, a donné encore une marque de son bon cœur et de la justesse de son discernement dans la tentative qu'il a faite pour rappeler l'archevêque de Cambrai d'un injuste exil. On avoit cru même qu'il y avoit réussi, et nous espérions de revoir ici cet illustre prélat, mais il faut croire qu'il est un temps pour toute chose et que celui-là n'est pas encore venu[2]. » Madame Dunoyer n'était pas en position d'être

1. Saint-Simon. Addition au *Journal* de Dangeau, t. XIII, p. 473.
2. *Lettres historiques et galantes*, t. III, p. 260.

très bien informée, mais pour qu'elle ait rapporté ce bruit dans ses lettres, il faut qu'il ait couru, et ce bruit était trop à l'honneur du duc de Bourgogne pour que nous n'ayons pas cru devoir le rapporter.

Avant cette nomination, le Roi avait donné une preuve bien autrement significative de la confiance qu'il mettait dans le duc de Bourgogne. « Après l'avoir retenu assez longtemps un matin dans son cabinet, dit Saint-Simon, il donna ordre le même jour à ses ministres d'aller travailler chez le Dauphin toutes les fois qu'il les manderoit, et, sans être mandés encore, de lui aller rendre compte de toutes les affaires dont, une fois pour toutes, il leur auroit ordonné de le faire. » C'était là un singulier changement dans les habitudes du Roi, qui s'était montré si jaloux jusque-là de son autorité, et qui, plus vieux de quelques années, devait encore relever si vertement Torcy lorsque celui-ci lui proposa de faire préparer les affaires par le plus ancien ministre. C'est qu'il voyait dans son héritier direct comme une incarnation et un prolongement de lui-même, et cet héritier lui avait donné assez de preuves de son respect et de sa subordination pour qu'il n'eût à craindre de sa part aucune usurpation.

A en croire Saint-Simon, cet ordre du Roi aurait causé à la Cour un mouvement prodigieux et aurait

été un coup de foudre pour les ministres « dont ils se trouvèrent tellement étourdis qu'ils n'en purent cacher leur étonnement ni leur déconcertement[1] ». Mais ici, comme à son ordinaire, Saint-Simon nous paraît avoir un peu exagéré les choses. Ni Dangeau ni Sourches, qui s'appesantissent sur la nomination de Charost, ne font en effet mention de cet ordre, et quant au *déconcertement* qu'en auraient éprouvé les ministres, les sentiments qu'il leur prête sont peu conformes à la vraisemblance. « Ce fut, dit-il en insistant, un ordre bien amer pour des hommes qui, tirés de la poussière et tout à coup portés à la plus sûre et à la plus suprême puissance, étoient si accoutumés à régner en plein sous le nom du Roi auquel ils osoient même parfois substituer le leur, en usage tranquille et sans contredit de faire et de défaire les fortunes, d'attaquer avec succès les plus hautes, d'être les maîtres des plus patrimoniales de tout le monde, de disposer avec toute autorité du dedans et du dehors de l'État, de dispenser à leur gré toute considération, tout châtiment, toute récompense, de décider de tout hardiment par un : *le Roi le veut*... en un mot rois d'effet et presque de représentation. Quelle chute pour de tels hommes! »

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 305.

Il est, à notre sens, très douteux que ces hommes contre lesquels Saint-Simon épanche sa bile, et qu'il appelle ailleurs « les marteaux de l'État », aient éprouvé les sentiments qu'il leur prête. Le duc de Bourgogne était devenu le prince dont leur sort, d'un jour à l'autre, pouvait dépendre, qui les maintiendrait au pouvoir ou les précipiterait dans la disgrâce. L'approcher de plus près, avoir occasion de lui faire apprécier leurs mérites, capter à l'avance sa faveur était donc de leur intérêt, et rien ne fait supposer qu'ils ne l'aient pas parfaitement compris. D'ailleurs le duc de Bourgogne, avec sa bonté réelle, prit soin de leur faciliter le travail avec lui. « Il les reçut, dit encore Saint-Simon, avec un air de bonté et de commisération ; il entra avec eux dans le détail de leurs journées pour leur donner les heures les moins incommodes à la nécessité du travail et de l'expédition, et, pour cette première soumission, n'entra pas avec eux en affaires, mais ne différa pas de commencer à travailler chez lui avec eux[1]. »

Torcy, Voysin, Desmaretz, furent les seuls avec lesquels le duc de Bourgogne eut de fréquents entretiens, mais surtout Desmaretz. C'était en effet

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 306.

l'état des finances dont il se préoccupait le plus, avec juste raison. C'était aussi le ministre avec lequel le public se réjouissait le plus de le voir travailler. « Monsieur le Dauphin va s'appliquer, dit-on, à régler les finances, écrivait madame Dunoyer. Du moins on le voit toujours enfermé avec M. Desmaretz qui en est le ministre[1] »; et, dans une autre lettre : « Notre Dauphin est enfermé tous les jours avec M. Desmaretz pour tâcher de mettre les finances sur un pied qu'on puisse tous les mois être éclairci de la dépense et de la recette, moyen très sûr pour n'être point trompé[2]. »

En s'appliquant ainsi aux affaires, le duc de Bourgogne ne faisait que suivre sa pente. Depuis plusieurs années, il y prenait une part plus active que le public ne le savait par son assiduité aux Conseils, et comme sa participation à leurs délibérations n'avait rien qui pût porter ombrage au Roi son grand-père, il ne se faisait point faute d'y prendre la parole dans un sens toujours judicieux et modéré. Avant de pousser plus avant et d'en arriver à ce que Saint-Simon appelle son avant-règne, nous le voudrions montrer dans ce rôle de conseiller du trône.

1. *Lettres historiques et galantes*, t. III, p. 188.
2. *Ibid.*, p. 260.

II

LE PROCÈS DES ROHAN

Les Conseils qui complétaient, pour emprunter une expression à Saint-Simon, la mécanique du gouvernement royal, — gouvernement absolu sans doute, mais dont les formalités administratives tempéraient l'absolutisme, — étaient au nombre de trois principaux : le Conseil des Dépêches où se traitaient toutes les affaires concernant « le dedans du royaume », et en outre « toute sorte d'affaires qui lui étaient portées pour une raison ou pour une autre[1] »; le Conseil des Finances où se traitaient, comme le nom l'indique, les questions concernant les impôts de toute sorte et leur mode de perception, ainsi que celles relatives au domaine du Roi; enfin le plus important de tous, le Conseil d'en Haut, qu'on appelait officiellement le Conseil d'État, où se traitaient toutes les grandes affaires de l'État,

1. *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, t. VII. Fascicule 2. *L'État politique*, par M. Ernest Lavisse

aussi bien, en temps de guerre, celles relatives aux mouvements des armées ou aux négociations, qu'en temps de paix celles concernant les relations avec les puissances étrangères. Le Conseil d'en Haut, qui était le plus important, se tenait sept fois en quinze jours, le Conseil des Finances deux fois par semaine, le Conseil des Dépêches tous les quinze jours seulement. Ces trois Conseils étaient toujours présidés par le Roi qui n'y manquait jamais, dans quelque circonstance que ce fût, puisque, nous l'avons vu, il avait fallu le détourner de tenir conseil le lendemain de la mort de Monseigneur. A ces trois Conseils il faut en ajouter un autre, beaucoup plus étendu par sa composition, car il comprenait trente conseillers d'État et quatre-vingts maîtres des requêtes, appelés Conseil des Parties ou Conseil Privé. C'était une Haute Cour qui exerçait sur tout le royaume la juridiction suprême en matière civile et en matière administrative, et devant laquelle pouvaient être portées, par évocation, toutes les affaires dont, disait le Roi, « nous jugeons quelquefois à propos, par des raisons d'utilité publique et de notre service, de lui attribuer la connoissance du fond, en l'ôtant aux juges ordinaires [1] ».

1. Voir sur ces différents Conseils les savantes études de M. de Boislisle, aux tomes IV et V de son *Saint-Simon*.

Ce Conseil n'était que rarement présidé par le Roi.

Le duc de Bourgogne avait été appelé successivement par le Roi à faire partie du Conseil des Dépêches, du Conseil des Finances et du Conseil d'en Haut. Jamais il ne venait au Conseil des Finances. Il avait peu de goût à ces matières qu'il connaissait mal, et il était très contraire à certaines mesures sanctionnées par le Roi. S'il était venu au Conseil des Finances, ce n'aurait donc pu être que pour y marquer son opposition, et c'était une attitude qu'il ne voulait pas prendre. Au Conseil des Dépêches, au contraire, et au Conseil d'en Haut, il se montrait fort exact, à l'opposé de Monseigneur, son père, qui n'y venait presque jamais. Dans plusieurs affaires, il prit éloquemment la parole, entre autres, dans une circonstance qui fit grand bruit à la Cour et qu'il est intéressant de rapporter, ne fût-ce que pour montrer avec quelle conscience et quelle indépendance, malgré l'arbitraire apparent de la procédure, se jugeaient certaines affaires.

On sait que Marguerite de Rohan [1], fille et unique

1. Marguerite de Rohan, duchesse de Rohan, princesse de Léon et comtesse de Porhoët, épousa le 16 juin 1645 Henri Chabot, seigneur de Saint-Aulaye. Elle mourut à Paris le 9 août 1684, âgée de soixante-sept ans.

héritière du duc de Rohan[1], l'illustre chef huguenot créé en 1603 duc et pair par Henri IV, épousa en 1645 Henri Chabot[2], sieur de Saint-Aulaye, d'une fort ancienne et illustre maison du Poitou, et que, trois ans après, une nouvelle érection du duché-pairie de Rohan était consentie par la reine régente Anne d'Autriche, en faveur de cet Henri Chabot et des enfants mâles qui naîtraient de ce premier mariage. Ce premier duc de Rohan-Chabot était mort depuis cinquante et un ans, et son fils[3], le second duc, demeurait en pleine et paisible possession, depuis plus d'un demi-siècle, du nom et des armes de Rohan, lorsque le prince de Guéménée[4], chef d'une seconde branche des Rohan, s'avisa, en 1700, de lui intenter un procès. Jaloux de ce que deux fils du duc de Rohan, le prince de Léon[5]

1. Henri II duc de Rohan, prince de Léon, né à Blain le 21 août 1579, fait duc et pair par Henri IV en 1603, épousa Marguerite de Béthune, la fille de Sully. Il mourut en Suisse le 13 avril 1638.

2. Henri Chabot, seigneur de Saint-Aulaye, puis duc de Rohan, pair de France, gouverneur d'Anjou en 1647. Mort le 27 février 1657 à trente-neuf ans.

3. Louis de Rohan-Chabot, duc de Rohan, baptisé au Louvre le 4 novembre 1652, marié à Marie-Élisabeth du Bec. Il mourut le 17 août 1727.

4. Charles de Rohan, prince de Guéménée, duc de Montbazon, né le 30 septembre 1655, mort le 10 octobre 1727.

5. Louis-Bretagne-Alain de Rohan-Chabot, prince de Léon, duc de Rohan, né le 26 septembre 1679, épousa la fille du duc de Roquelaure. Il mourut le 10 août 1738.

et le chevalier de Rohan[1], avaient figuré avec éclat à Londres, à la cour du roi Guillaume (c'était avant la rupture), tandis qu'il y vivait dans l'obscurité, il s'avisa de vouloir faire interdire aux enfants du duc de Rohan, de porter le nom et les armes de Rohan, bien que le contrat de mariage de leurs grand-père et grand'mère stipulât expressément « que les enfants qui en naîtroient porteroient à toujours et leur postérité le nom et les armes de Rohan ». Le prince de Guéménée avait peu de crédit à la Cour, mais ce qui donna de l'importance à l'affaire, ce fut l'intervention au procès d'une tierce personne, appartenant également à la maison de Rohan, et qui faisait plus grande figure à Versailles non seulement que le prince de Guéménée, mais que le duc de Rohan lui-même. C'était la princesse de Soubise.

Anne de Rohan-Chabot, propre sœur du duc de Rohan, avait épousé, à l'âge de quinze ans, son cousin le prince de Soubise[2], « le plus beau gen-

1. Guy-Auguste de Rohan-Chabot, né le 18 août 1683, dit le chevalier de Rohan, ensuite comte de Chabot, mestre de camp, mort le 13 septembre 1760.

2. François de Rohan, prince de Soubise, né en 1630, fils d'Hercule, duc de Montbazon et de Marie de Bretagne d'Avaujour; il avait épousé, en premières noces, Catherine de Lyonne dont il n'eut pas d'enfant, et, en secondes noces, Anne de Rohan-Chabot, fille de Henri Chabot, duc de Rohan, et de Marguerite de Rohan, dont il eut onze enfants. Il mourut le 24 avril 1712.

darme et un des hommes les mieux faits de son temps de corps et de visage », dit Saint-Simon, mais qui avait le défaut d'être fort pauvre. Lorsqu'elle parut à la Cour, quelques années après son mariage, sa beauté y fit sensation. Elle avait les cheveux d'un blond roux, avec les yeux un peu petits, mais une taille superbe et un teint éblouissant, bien qu'elle passât pour être de constitution assez malsaine, ce qui la faisait comparer par madame de Montespan à « une belle pomme gâtée au dedans ». Mais peut-être faut-il voir dans ce propos de madame de Montespan une vengeance de femme, car elle eut bientôt des griefs contre la nouvelle venue.

La beauté de madame de Soubise avait produit en effet sur Louis XIV une vive impression au moment où, las du joug que faisait peser sur lui son impérieuse maîtresse, il commençait à se montrer quelque peu infidèle. La vertu de madame de Soubise a donné lieu à beaucoup de discussions dont M. de Boislisle s'est fait l'écho dans une savante et intéressante notice qu'il a jointe au tome cinquième de son incomparable édition de Saint-Simon, et où il a pris la défense de la belle princesse. Il a eu fort à faire. En effet, si les auteurs de certains mémoires et même de certains pamphlets, comme celui du *Grand Alcandre frustré*, affir-

ment que Louis XIV perdit ses peines auprès d'elle, d'autres pamphlets lui sont au contraire moins favorables. Certains prétendent que « ses yeux allaient tous les jours à la petite guerre », ce qui, à la vérité, n'est pas démonstratif; mais d'autres auteurs, qui furent ses contemporains, tels que madame de Caylus et Saint-Simon, vont plus loin et n'hésitent pas à en médire. Saint-Simon, en particulier, attribue à Louis XIV la paternité d'Armand-Gaston de Soubise[1] qui, parmi les nombreux enfants de la princesse (elle avait en moyenne, de son mari, un enfant tous les deux ans), se distinguait par sa beauté et, disaient les malins, par sa ressemblance avec le Roi. Il est vrai que madame de Caylus conteste cette attribution et croit que le Roi fut le père d'un autre enfant. Quoi qu'on en puisse penser, que ce soit par sa complaisance, comme le veut Saint-Simon, ou par sa résistance, comme le veut M. de Boislisle, il est certain qu'elle avait acquis un crédit prodigieux sur l'esprit du Roi, crédit qu'elle faisait servir sans relâche à l'élévation et à la fortune de sa maison. Il n'était presque pas d'année qui ne fût signalée par quelque faveur ou par quelque don

1. Armand-Gaston-Maximilien de Rohan, abbé de Soubise, né le 14 juin 1674, évêque de Strasbourg en 1704, cardinal en 1712, membre de l'Académie française, mort le 19 juin 1749.

d'argent accordés à son mari ou à ses enfants. Entre autres elle avait obtenu en 1701, pour le bel abbé de Soubise, la coadjutorerie de Strasbourg. Depuis quelques années, retenue par la maladie, elle paraissait peu à la Cour, mais elle était demeurée en correspondance avec le Roi auquel elle écrivit encore la veille de sa mort. Quand elle venait à Versailles, le Roi lui accordait fréquemment des audiences privées dans son cabinet, mais en ayant soin de laisser les portes ouvertes, habitude qu'il n'avait point quand il recevait d'autres dames et précaution qu'il prenait pour éviter la médisance, sans se rendre compte que, par là, il l'entretenait, ou du moins la ravivait. Son autorité sur l'esprit du Roi continuait à s'affirmer. On savait qu'il n'était point de grâce qu'elle n'obtînt. Aussi, quand on la vit prendre ouvertement parti contre son propre frère, avec lequel elle avait toujours fort mal vécu, et se prononcer en faveur de son cousin, les amis du duc de Rohan commencèrent à craindre que les choses ne prissent pour lui une mauvaise tournure.

Par l'intervention des Soubise se joignant aux Guéménée, ce procès devenait celui des Rohan contre les Rohan-Chabot. Le gros des courtisans se montrait plus favorable au duc de Rohan qu'aux Rohan, ceux-ci ayant eu la maladresse, dans les

mémoires qu'ils avaient fait imprimer, de prétendre « s'élever au-dessus de toute noblesse, en princes qui étoient d'une classe hors du niveau », et ce à raison de l'ancienneté de la maison de Rohan qu'ils prétendaient tirer d'un certain Conan Mériadec, « prétendu roi de Bretagne, continue Saint-Simon, qui n'exista jamais[1] ». Il n'en fallut pas davantage pour que les représentants des grandes familles françaises prissent fait et cause pour le duc de Rohan, bien que celui-ci fût personnellement peu aimé. Informé du bruit que faisait l'affaire, le Roi, après s'en être défendu longtemps, prit, à la sollicitation des parties en cause des deux côtés, une grande décision, qui n'avait cependant rien de contraire aux usages du temps : ce fut d'évoquer l'affaire devant lui. Mais au lieu de la faire venir devant le Conseil d'en Haut, qui était généralement appelé à juger les conflits de famille, il décida la formation d'un tribunal spécial devant lequel le procès serait porté. Ce tribunal devait être composé du Conseil des Dépêches, du Conseil des Finances et du bureau du Conseil des Parties qui était chargé, au préalable, d'instruire l'affaire et de choisir un maître des requêtes pour en faire rap-

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XIV, p. 170.

port : ce bureau était présidé par Daguesseau père[1].

L'instruction fut assez lente et conduite avec quelque partialité en faveur de madame de Soubise qui déployait de plus en plus d'ardeur et devenait ainsi partie principale au procès. L'affaire ne vint en état qu'en août 1704. Le Roi fixa un jour pour le procès qui devait se juger sur mémoires des parties et sur rapport du maître des requêtes, mais sans plaidoiries d'avocat. On ne plaidait point devant le Roi. La veille, 25 août, la famille de Rohan attendit le Roi au sortir de la messe pour lui remettre en mains propres un nouveau mémoire. Le coadjuteur de Strasbourg, que Saint-Simon appelle à cette occasion « le fils de la Fortune et de l'Amour », se promenait dans la galerie, avec l'air d'un homme sûr de son fait, disant qu'on ne devait pas être surpris « si ceux de sa maison, si fort relevés par leur naissance au-dessus de la noblesse du royaume, étoient jaloux de leur nom et le souffroient impatiemment à d'autres », ce qui lui valut, de la part du marquis d'Ambres[2], cette verte réplique : « Cela

1. Henri Daguesseau était depuis 1695 conseiller au Conseil Royal des finances ; il devint en 1715 conseiller au Conseil de Régence pour les finances. Il mourut le 27 novembre 1716, âgé de plus de quatre-vingt-un ans.

2. François de Gelas de Voisins, marquis d'Ambres, né en 1641, mort le 1er mars 1721.

s'appelle soutenir une mauvaise cause par des propos encore plus odieux. » Les esprits se montaient, comme on voit, et il était temps d'en finir; mais, connaissant la faveur dont la princesse de Soubise jouissait auprès du Roi, ce jour-là peu de personnes doutaient que l'arrêt ne fût rendu en sa faveur.

Le lendemain 26, le Roi avança l'heure de son dîner, qui était habituellement une heure, pour donner plus de temps à ouïr la cause. Il ne dérogeait ainsi à ses habitudes que dans les circonstances graves. Les juges se réunirent immédiatement après le dîner. Un instant avant que l'audience ne commençât, le Roi demanda tout bas à Chamillart pour qui il serait: « Pour madame de Soubise », répondit à l'oreille le ministre courtisan. Dès que tous les juges furent en place, le Roi prit la parole : « Messieurs, dit-il, je dois la justice à tout le monde; je veux la rendre exactement dans l'affaire que je vais juger. Je serois bien fâché d'y commettre aucune injustice, mais pour de grâce je n'en dois à personne, et je vous avertis que je n'en veux faire aucune au duc de Rohan. » Après ce début, qui faisait mal augurer de l'affaire au point de vue du duc de Rohan, le Roi donna immédiatement la parole au rapporteur. Le maître des requêtes choisi pour exercer ces

fonctions difficiles était Courson[1], le fils de l'intendant Basville; c'était la première fois qu'il parlait devant le Roi. Il garda la parole deux heures et s'exprima avec beaucoup de clarté, d'élégance et de précision. La conclusion, qui surprit tout le monde, fut entièrement en faveur du duc de Rohan[2]. La délibération s'ouvrit ensuite; chacun prenait la parole suivant son rang en commençant par le juge du rang le moins élevé, suivant une habitude respectueuse de l'indépendance du juge qui ne date point, comme on le croirait, de nos jours. Quand vint le tour de Daguesseau, comme on le savait timide, s'exprimant avec hésitation, et comme son opinion semblait toujours « mourante sur ses lèvres », on crut, dans le Conseil, qu'il éviterait peut-être de donner son opinion d'une façon formelle. Il n'en fut rien. Au contraire il parla cinq quarts d'heure, avec beaucoup de force et d'éloquence en faveur du duc de Rohan, et, dans une péroraison éloquente, il

1. Urbain-Guillaume de Lamoignon, né le 29 octobre 1674, marquis de la Mothe, comte de Launay-Courson. Né le 29 octobre 1674, commissaire des requêtes le 3 septembre 1698, il mourut le 12 mars 1742.

2. Nous suivons le récit de Saint-Simon. Cependant, d'après une lettre du Chancelier citée par M. de Boislisle en note de son tome XIV, p. 157, l'avis de Courson n'aurait pas été suivi dans la décision qui fut, comme on va voir, en faveur du duc de Rohan, d'où il faudrait conclure que l'avis de Courson ne fut pas, comme le dit Saint-Simon, « entièrement en faveur du duc de Rohan ».

adjura le Roi de ne pas laisser révoquer en doute l'autorité des stipulations d'un contrat de mariage au bas duquel la Reine sa mère avait apposé sa signature, donnant ainsi une force particulière aux moindres stipulations de ce contrat. L'éloquence de Daguesseau entraîna le vote de Chamillart qui, abandonnant la cause de la princesse de Soubise, opina en faveur du duc de Rohan; mais d'autres juges opinèrent en faveur de la princesse. Le duc de Rohan ne l'emportait que de deux voix au moment où le Chancelier, qui était le dernier des ministres à entendre, prit la parole. Après lui ne devait parler que le duc de Bourgogne. Du sens dans lequel le duc de Bourgogne se prononcerait pouvait dépendre l'arrêt. Aussi le Chancelier, grand ami de madame de Soubise, s'appliqua-t-il dans son discours moins à faire valoir les arguments en faveur des Rohan qu'à mettre le duc de Bourgogne dans l'embarras, en lui poussant directement des bottes et en réfutant ce qu'il pourrait dire. Sans doute, il espérait ainsi ou emporter la conviction du jeune prince, ou tout au moins mettre sa timidité à l'épreuve d'avoir à lui répliquer. Ce calcul fut déjoué.

Le duc de Bourgogne n'était timide qu'autant qu'il était incertain du parti qu'il avait à prendre et que

sa conscience n'était pas engagée. Mais lorsqu'il croyait obéir à la loi du devoir, aucune considération ne l'arrêtait. Or il avait entrepris, par avance, une étude approfondie de l'affaire, ayant lu avec soin les nombreux mémoires publiés par les deux parties, et fait venir leurs avocats pour les entendre. Souvent au surplus, il s'était entretenu avec le généalogiste Gaignières des questions concernant les grandes familles françaises, et il connaissait bien leurs origines. Dans son discours, qui fut long, après un peu de retenue au début, il finit par s'animer et apostropher en quelque sorte le Chancelier : « Ce que je vous répondrai, monsieur, dit-il tout à coup, à ce que vous venez de dire, c'est que je ne trouve pas de question en ce procès et que je suis surpris de la hardiesse de la maison de Rohan à l'entreprendre. » Il réfuta alors, point par point, les arguments du Chancelier et reprit avec force ceux de Daguesseau. Cependant il y en eut un qu'il n'admit point : ce fut celui du caractère particulier et incommutable donné aux stipulations du contrat de mariage par la signature de la reine-mère, car il déclara qu' « il ne croyoit point que l'autorité des rois pût s'étendre jusque sur les lois de famille ». « Il parla une heure et demie, ajoute Saint-Simon, et se fit admirer par la force et la sagesse de son discours, et par la profonde ins-

truction qu'il y montra[1]. » L'avis du duc de Bourgogne, ainsi exprimé, faisait l'arrêt en faveur du duc de Rohan à la majorité de deux voix, mais il restait le Roi. Qu'allait-il dire ?

En théorie, c'était le Roi qui jugeait et décidait. En fait il était infiniment rare qu'il ne se rangeât pas à l'avis de la *pluralité*, comme on disait alors, et il le faisait toujours lorsque, un procès étant pendant entre un particulier et le domaine royal, la pluralité se prononçait contre le domaine, c'est-à-dire contre lui-même. Mais il n'avait jamais voulu admettre, en quelque matière que ce fût, que l'avis de la pluralité l'obligeât, et il avait même une fois, devant tous les courtisans, blâmé l'empereur Léopold de ce que « dans les plus grandes affaires de l'État il en passoit toujours par la voix de son Conseil », ajoutant que « pour lui il étoit persuadé qu'un grand monarque devoit prendre les voix de tous ceux qui composoient son Conseil, mais qu'il étoit à propos qu'il digérât leurs sentiments et qu'il choisît lui-même le meilleur[2] ». Louis XIV aurait donc pu sans abus de pouvoir, ou du moins sans scandale, ne pas se ranger à l'avis de la pluralité, d'autant plus que le duc de Rohan ne l'emportait que de deux voix. Il

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XIV, p. 159 et *passim*.
2. Sourches, t. IX, p. 239.

n'en fit rien. Dans un discours d'un quart d'heure il opina comme un simple juge, exposa les raisons qui l'avaient le plus touché, donna son approbation au discours tenu par le duc de Bourgogne et termina en donnant ordre au Chancelier de rédiger l'arrêt en faveur du duc de Rohan, et d'une façon si formelle et si claire que la chose ne pût jamais être remise en question. La belle princesse succombait.

Le Conseil s'était prolongé jusqu'à huit heures du soir. Pendant cette longue attente, les parties en cause avaient eu une attitude fort différente. Affectant la sécurité, les Rohan étaient venus de bonne heure à Versailles; ils se montraient partout et le Coadjuteur jouait à l'hombre chez la Chancelière. Au contraire, le duc de Rohan était demeuré chez lui en ville. Cependant, à la fin de la journée il vint au palais savoir ce qui l'attendait. La foule des courtisans, voyant que le prononcé du jugement tardait, avait grossi peu à peu; elle avait envahi l'appartement du Roi, et jusque dans la Cour de marbre il y avait du monde qui espérait savoir la nouvelle par les fenêtres. Le duc de Bourgogne sortit le premier du Conseil. Le duc de Rohan s'avança au-devant de lui et lui demanda son sort. Très secret, le jeune prince ne répondit rien. Le duc de Rohan,

insistant, le pria de lui dire si tout au moins l'arrêt était rendu. « Oh! pour cela, oui », répliqua le duc de Bourgogne, et, se tournant incontinent vers le Chancelier qui le suivait, il lui demanda s'il pouvait dire le jugement. Le Chancelier ayant répondu qu'il n'y voyait nul inconvénient : « Puisque cela est, reprit le Prince, s'adressant au duc de Rohan, vous avez gagné entièrement et je suis ravi de vous l'apprendre », et il l'embrassa. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre. Tout l'appartement et toute la Cour de marbre retentit de cris de joie et d'applaudissements. « Nous avons gagné; ils ont perdu! » criaient tout haut les courtisans, tant les Rohan, par leurs prétentions, avaient mis toute la noblesse contre eux. Tout le monde voulait embrasser le duc de Rohan qui eut beaucoup de peine à gagner le petit degré par où le Roi, bien que la soirée fût très avancée, tenait à gagner les jardins pour y faire sa promenade quotidienne, fatigué qu'il était par une aussi longue séance. Avant de sortir, il reçut les remerciements du duc. Les Rohan au contraire, surpris de leur défaite, étaient atterrés. Cependant, le lendemain, la princesse de Soubise se présenta au Roi, comme il allait passer chez madame de Maintenon. Elle demanda qu'au moins l'arrêt fût communiqué au prince de Guéménée avant

d'être définitivement rédigé. Elle obtint satisfaction, mais ne gagna rien sur la rédaction, qui fut tout en faveur du duc de Rohan.

Ainsi se termina ce procès qui rappelle, par certains côtés, un procès célèbre et relativement récent, où plusieurs grandes familles françaises ont été mêlées. Ce que, d'après Saint-Simon, nous en avons rapporté ne fait pas seulement honneur au sens judicieux du duc de Bourgogne et à la consciencieuse application qu'il portait aux affaires. On y voit la preuve que si, dans les affaires évoquées devant le Roi, la forme et la procédure étaient arbitraires, au fond la justice n'avait pas à en souffrir, et que Louis XIV savait, quand il s'agissait de faire droit, se laisser convaincre par les bonnes raisons et imposer silence à ses affections.

Le duc de Bourgogne donna le même exemple d'impartialité dans un procès que les jésuites eurent avec la ville de Brest où ils occupaient, depuis 1685, une maison qui leur avait été donnée par le Roi et dont ils sollicitaient la cure, malgré le vœu des habitants. L'affaire avait été, sur leur demande, évoquée devant le Roi. Les jésuites comptaient beaucoup sur le duc de Bourgogne. Son confesseur, le père Martineau, était un des leurs. Il passait pour leur être généralement favorable. Néanmoins,

lorsque l'affaire vint devant le Conseil des Finances, il se prononça contre eux, et ne craignit pas d'encourir leurs reproches. Le duc de Bourgogne pouvait avoir ses préventions et ses étroitesses, mais, quand il s'agissait de décider, la voix de la conscience était toujours celle qui chez lui parlait le plus haut.

III

LE DUC DE BOURGOGNE ET MARLBOROUGH

Les affaires entre parties privées ou celles concernant « le dedans du royaume » dont le duc de Bourgogne pouvait avoir à connaître au Conseil des Dépêches étaient peu importantes en comparaison de celles portées devant le Conseil d'en Haut dont, au moment où nous sommes arrivés, il faisait partie depuis neuf ans.

C'était une haute marque de faveur que le Roi lui avait donnée de l'appeler à y siéger dès l'âge de vingt ans, car Monseigneur n'y était entré qu'à trente. Aussi le duc de Bourgogne avait-il reçu à cette occasion les compliments de tous les courtisans, et il tenait à reconnaître la grâce que le Roi lui avait faite, en assistant assidûment à toutes les séances. « Monseigneur le duc de Bourgogne, dit Dangeau dans son *Journal*, à la date du 24 septembre 1703,

ne manque jamais d'y aller et songe fort à se rendre capable d'affaires de guerre et de paix[1]. »

Jamais peut-être le Conseil d'en Haut, devant lequel étaient portées, comme nous l'avons dit, toutes les questions concernant aussi bien les mouvements des armées que les négociations diplomatiques n'eut à prendre des résolutions aussi importantes que durant la guerre de la succession d'Espagne. Au cours de cette longue période de onze ans où la France fut toujours en armes, les négociations diplomatiques marchèrent presque toujours de front avec les entreprises militaires, et les diplomates n'eurent pas moins à faire que les généraux[2]. Que ce fût par l'intermédiaire d'agents secrets tels que le docteur Helvétius[3], l'introducteur en France de l'ipécacuanha, du résident d'Holstein-Gottorp Petekum[4], du juif portugais Henriquez, du

1. Dangeau, t. IX, p. 300.

2. Ces longues négociations qui aboutirent aux traités d'Utrecht et de Rastadt ont été résumées à merveille dans les deux derniers volumes de l'important ouvrage de M. Legrelle intitulé : *la Diplomatie française et la Succession d'Espagne*.

3. Adrien Helvétius, né à la Haye vers l'an 1661, fils lui-même d'un médecin, était médecin par quartier de Monsieur et inspecteur général des hôpitaux de Flandre. Il devint en 1716 médecin ordinaire du Roi et mourut le 20 février 1727 à soixante-cinq ans.

4. Petekum ou Petkum (car c'est ainsi que lui-même signait) résident à la Haye du duc de Holstein-Gottorp, était venu pour la première fois à Paris en janvier 1707, et, moyennant

teinturier Florisson[1], ou au contraire de personnages haut placés et de ministres plénipotentiaires accrédités, les négociations, publiques ou occultes, ne furent jamais complètement suspendues depuis le lendemain d'Hochstedt jusqu'à la veille de Denain. Parfois même les généraux se transformaient en diplomates. C'est ainsi qu'en 1708 le duc de Bourgogne, alors qu'il commandait l'armée de Flandre, avait été mêlé à un échange de communications épistolaires entre Berwick, que le Roi avait, on s'en souvient, placé près de lui, et Marlborough qui commandait l'armée anglo-hollandaise. C'était pendant le siège de Lille. Marlborough, dont la sœur, Arabella Churchill, était la mère de Berwick, entretenait par lettres avec son neveu d'assez fréquentes relations dont Berwick, très loyalement, avait informé Chamillart, mais qui, chez Marlborough, sentaient bien un peu la trahison, et l'arrière-pensée

la promesse de recevoir des « gages » de 3 000 livres par an s'était engagé à entretenir avec Torcy une correspondance secrète qui était soi-disant adressée à M. Salomon banquier rue Quincampoix. Torcy, qui l'employa longtemps et souvent, n'avait au reste que peu de confiance en lui et le soupçonnait de recevoir des deux mains.

1. Florisson était né à Leyde et par conséquent Hollandais d'origine. Il était établi à Ypres. Ce fut de là qu'en décembre 1709 il se rendit d'abord à la Haye où il fut reçu par Heinsius puis ensuite à Versailles où il fut reçu par Torcy. Le *Mémoire* où il raconte les négociations auxquelles il fut mêlé se trouve aux Affaires étrangères. *Correspondance*, Hollande, vol. 222.

de se faire bien voir du prétendant Jacques III. Vis-à-vis de ce prétendant, qui était son propre frère, la reine Anne elle-même passait pour être mieux disposée que vis-à-vis des héritiers hanovriens, peu aimés d'elle, de sa tante la princesse Sophie[1]. Quels que fussent les motifs, assez difficiles à démêler, de Marlborough, il adressa à Berwick le 30 octobre, c'est-à-dire dans l'intervalle entre la capitulation de la ville de Lille et celle de la citadelle, une lettre qui fut portée par un trompette et dans laquelle, après avoir demandé parole au duc de Bourgogne que ni son nom, ni le contenu de sa lettre ne seraient jamais sus que de lui et du Roi, il s'exprimait de la sorte : « Si Monseigneur le duc de Bourgogne avoit la permission du Roy pour faire des propositions par voye de lettres aux députés, au prince Eugène et à moy, nous requiérant de les communiquer à nos maîtres, ce que nous ne pourrions nous dispenser de faire, cela feroit un tel effet en Hollande, que certainement la paix s'ensuivroit[2]. »

Le duc de Bourgogne était à ce moment au camp

1. Sophie de Bavière dont nous avons parlé, t. I, p. 241, était petite-fille de Jacques Ier. Mariée en 1653 au duc de Hanovre, elle avait été appelée en 1701 par le Parlement à recueillir la couronne d'Angleterre à défaut d'héritier de la reine Anne. Son fils fut le roi Georges.

2. Legrelle, t. V, p. 385.

du Saulsoy où se trouvait également Chamillart. L'ouverture de Marlborough fut accueillie par lui avec joie, car il souhaitait la paix, mais non sans méfiance. L'affaire était trop grave, en tout cas, pour qu'il n'en référât pas sur-le-champ à Versailles. Aussi s'empressait-il, dès le lendemain, d'écrire à Torcy, et, après l'avoir mis au courant de la proposition de Marlborough, il ajoutait :

« J'avoue que je ne compte pas beaucoup sur ce que dit ce duc, mais ce qui doit faire icy plus d'impression, c'est qu'il espère, à ce qu'il escrit, que le Roy n'oubliera pas les offres qu'il [le Roi] luy fit faire personnellement par le marquis d'Alègre[1], il y a trois ans, et qu'il [Marlborough] rejeta alors avec hauteur. Quand un homme glorieux revient ainsy à écouter son intérest, il paroît que l'on peut espérer quelque chose[2]. »

A Versailles, la proposition était accueillie avec méfiance également, car on connaissait le personnage. On ne voulait pas la repousser, mais on ne voulait pas, avec raison, s'engager à l'avance par

1. Yves, marquis d'Alègre, gouverneur de Saint-Omer en 1706, lieutenant général du Haut-Languedoc en 1707, maréchal de France en 1724, mourut le 9 mars 1733 à quatre-vingts ans.

2. Affaires étrangères, *Corresp.* Angleterre, vol. 226. Le duc de Bourgogne à Torcy, 1er novembre 1708.

des préliminaires de paix sur lesquels il serait impossible de revenir. Torcy estimait que procéder ainsi n'était ni de la dignité ni de l'intérêt du Roi, et, quel que fût son désir de la paix, le duc de Bourgogne partageait ce sentiment. « Je pense comme vous, écrivait-il à Torcy, qu'il ne faut point jeter à la tête de ses ennemis les choses qu'on ne doit se résoudre à leur lâcher qu'à la dernière extrémité, et quand la paix ne tiendroit plus qu'à ces articles », mais il aurait voulu qu'on signât une suspension d'armes, ce qui aurait sauvé la citadelle de Lille, et, à son point de vue particulier, l'aurait tiré des perplexités où il se débattait encore. « Je suis persuadé, écrivait-il à Torcy, le 5 novembre, que si la suspension étoit une fois faite à des conditions raisonnables, on goûteroit de part et d'autre le repos qu'elle causeroit et que les hostilités ne recommenceroient plus de part ni d'autre [1]. »

A Versailles, on crut devoir procéder autrement, et Torcy envoyait à Berwick le texte d'une réponse qui proposait de substituer à une suspension d'armes et à des préliminaires publics des conférences secrètes avec Marlborough et les députés des États Généraux. Mais Marlborough prit mal cette réponse

1. Legrelle, t. V, p. .

où il vit une défaite, et le duc de Bourgogne, qui le prévoyait, s'affligeait de la marche suivie. Il s'en ouvrait dans une lettre à Torcy : « Je vois avec douleur que l'on ne fait que changer l'ordre des choses sans en changer la substance, mais il n'y a rien à dire lorsque le bien de l'État l'ordonne et il doit aller avant tout [1]. » La suite de la négociation devait au reste lui échapper, car Berwick, sacrifié à l'animosité de Vendôme, allait prendre le commandement de l'armée d'Allemagne, et Marlborough ne se souciait pas d'entrer en communication directe avec le duc de Bourgogne, car, ainsi que l'écrivait avec raison Torcy, « on découvre plus aisément ses faiblesses à un neveu qu'à un prince dont on veut, quoique ennemi, mériter l'estime [2] ».

1. Legrelle, t. V, p. 398.

2. *Ibid.*, p. 398. Il est assez difficile, étant donné le caractère tortueux du personnage, de démêler la véritable pensée de Marlborough. Suivant Berwick, il aurait été sincère dans son désir de la paix et ç'aurait été de la part de Chamillart une faute et un « excès de politique » de ne pas donner suite à cette proposition (*Mémoires*, t. II, p. 51-53). M. Henri Martin, dans son *Histoire de France*, t. XVI, p. 504, va plus loin et dit : « Il semble qu'à Versailles, Roi, ministres, généraux, tout le monde fut pris de vertige. » Mais M. Legrelle, qui a fait, d'après les documents originaux, une étude des plus consciencieuses de la question, pense que la proposition de Marlborough était surtout dictée par la pensée d'obtenir une suspension d'armes et de tirer ainsi l'armée anglo-hollandaise de la situation dangereuse où elle se trouvait. Il nous paraît en tout cas hors de doute que Marlbo-

Peu de jours après, le duc de Bourgogne quittait lui-même l'armée de Flandre et retournait à Versailles, où il allait être mêlé d'encore plus près à des négociations autrement graves.

rough voulait ainsi se faire bien voir de la veuve et du fils de Jacques II avec lesquels il entretenait, dit M. Legrelle, « un ténébreux commerce ».

IV

LE DUC DE BOURGOGNE ET TORCY

« S'il y a jamais eu des conjonctures qui demandoient l'application la plus sérieuse à trouver des expédients pour sortir heureusement d'une guerre funeste, l'on peut dire que c'est la présente dans laquelle les ennemis, enflés par les avantages inouïs qu'ils ont remportés et animés plus que jamais contre la France, font des menaces qu'on n'ose pas nommer et qu'on croiroit non seulement impraticables, mais même insensées, si les succès si peu attendus qu'ils ont eus depuis quelques années ne donnoient lieu à tout craindre de la part d'un ennemi implacable et acharné[1]. »

Ainsi débute un mémoire sans nom d'auteur, mais daté de l'année 1709, qui se trouve au Ministère des Affaires étrangères et qui conclut, comme diver-

1. Affaires étrangères, *Corresp.* Angleterre, vol. 226.

sion à la guerre qui se poursuivait alors en Flandre, à une expédition dirigée contre l'Écosse. Quel que soit l'auteur de ce mémoire, le ton dont il s'exprime traduit exactement l'état d'anxiété générale qui régnait en France au cours de cette néfaste année 1709, dont les épreuves extérieures étaient encore aggravées par la famine et la détresse intérieure. Aussi n'est-il pas étonnant que tout un parti se formât en France qui désirait la paix, la paix à quelque condition que ce fût. La France eut alors ses *pacifistes* qu'on appelait, dans une langue plus correcte : les pacifiques, et assurément ils n'étaient pas sans excuse. Ce parti comptait des adhérents à Versailles même, parmi les personnages les plus haut placés. Au premier rang des pacifiques on trouve madame de Maintenon. Sa correspondance de ces années avec son neveu le duc de Noailles et avec la princesse des Ursins nous la montre, elle-même en convient, « abattue, tremblante », toujours portée à toutes les concessions, et, quoiqu'elle s'en vante dans les rares moments où elle reprenait courage, pas du tout « la petite-fille du vieil Agrippa ». Elle n'était même pas éloignée de voir dans les malheurs publics un juste châtiment de la Providence. C'est ainsi qu'elle écrit à la princesse des Ursins : « Vous avez raison, madame, de dire qu'il faut regarder tout ce qui nous

arrive comme venant de Dieu. Notre Roi était trop glorieux; il veut l'humilier pour le sauver. La France s'était trop étendue et peut-être injustement; il veut la resserrer dans des bornes plus étroites et qui en seront peut-être plus solides. Notre nation était insolente et déréglée; Dieu veut la punir et l'abaisser.» Aussi est-elle d'avis, comme au reste l'héroïque défenseur de Lille, Boufflers lui-même, « qu'il faut faire la paix à quelque condition que ce soit, qu'il faut céder à la force, au bras de Dieu qui est visiblement contre nous, et que le Roi doit plus à ses peuples qu'à lui-même ».

L'insistance avec laquelle elle se déclarait pour la paix, même la plus dure, tout en répétant qu'elle n'était « qu'une simple particulière, et que ce n'était pas ses avis qui feraient la paix ou la guerre », lui valait des lettres « à feu et à sang[1] » de la princesse des Ursins, qui lui répondait, d'un ton à la fois railleur et fier : « On vous fait craindre, madame, le scorbut et la peste; comment n'y ajoute-t-on pas que le ciel tombera?... Pardonnez-moi si je ne me rends pas sur la nécessité que vous trouvez à soumettre tout aux lois que la Ligue veut imposer au plus grand monarque du monde. Je ne puis me repré-

1. *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, t. II, pp. 185, 198, 203.

senter le chagrin mortel qu'il aura, après les avoir subies, sans ressentir une douleur inconcevable [1]. »

Il y avait encore, loin de Versailles, mais exerçant cependant une secrète influence, jusque dans le Conseil du Roi, un autre pacifique illustre : c'était Fénelon. L'ardeur qu'il déployait à prêcher la paix était d'autant plus grande que, voisin de la frontière, il voyait de plus près l'état des choses. Peut-être aussi, bien qu'il s'en défendît, cette ardeur était-elle entretenue chez lui par « l'indisposition du cœur d'un homme disgracié [2] ». De son archevêché de Cambrai, Fénelon adressait en effet au duc de Chevreuse, dont il ne pouvait ignorer la situation quasi ministérielle, des lettres pathétiques où il décrivait l'état déplorable de l'armée. « Je profite, mon bon duc, avec beaucoup de joie d'une occasion sûre, pour vous dire que toute cette frontière est consternée. Les troupes y manquent d'argent, et on est chaque jour au dernier morceau de pain. Ceux qui sont chargés des affaires paraissent eux-mêmes rebutés, et dans un véritable accablement. Les soldats languissent et meurent ; les corps entiers dépérissent et ils n'ont même pas l'espé-

1. *Lettres inédites de madame de Maintenon à la princesse des Ursins*, t. IV, p. 272.
2. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 315.

rance de se remettre. Vous savez que je n'aime point à me mêler des affaires qui sont au-dessus de moi; mais celles-ci deviennent si violemment les nôtres qu'il nous est permis, ce me semble, de craindre que les ennemis ne nous envahissent la campagne prochaine... Voyez ce que vous pouvez dire à MM. de Beauvilliers, Desmaretz et Voysin »; et dans une autre lettre où il commence par insister sur l'utilité d'une suspension d'armes : « Quand vous parviendrez, en poussant tout à bout, à faire encore une campagne, vous y hasarderez beaucoup, et que deviendrez-vous après l'avoir faite? Je crains qu'on ne se flatte, et qu'il n'arrive de grands mécomptes. Ce qui me fait le plus de peur est de voir que rien, en deçà d'une ruine, ne nous humilie (ce nous signifie Louis XIV) et ne nous ramène au but »; et encore six semaines plus tard : « Si la paix traîne, la campagne achèvera de ruiner ce pays; il pourra même arriver des accidents terribles qui renverseraient tous ces beaux projets, si vos troupes se trouvaient dépourvues de subsistance [1]. »

Il était impossible que l'effet d'objurgations aussi vives ne se fît pas sentir jusque dans le Conseil d'en Haut, et ne fortifiât pas le parti des pacifiques. Bien

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, pp. 298, 300, 303.

que Chevreuse n'eût point entrée au Conseil, on y lisait parfois des mémoires de lui. Assurément il communiquait à Beauvilliers les lettres de Fénelon, et Beauvilliers n'était que trop porté à tout voir par les yeux du prélat. Chamillart, qui succombait sous le poids du double fardeau de la Guerre et du Contrôle général, savait mieux que personne la situation critique de l'armée comme le fâcheux état des finances. Aussi souhaitait-il avec ardeur une paix qui l'aurait déchargé d'une responsabilité écrasante, et lorsque, au cours de l'année 1709, il fut remplacé d'abord au Contrôle général par Desmaretz, puis à la Guerre par Voysin, le parti de la paix se fortifia encore de deux nouvelles recrues, car Voysin, tout à madame de Maintenon à qui il devait son élévation, n'aurait eu garde de la contrarier, et quant à Desmaretz auquel incombait la lourde tâche de trouver les ressources nécessaires pour continuer la guerre, cette seule raison devait suffire pour l'incliner à la paix. Louis XIV n'était donc guère entouré que de conseillers pusillanimes ou découragés. Souvent il s'en plaignait. « Le Roi, dit quelque part Torcy, dans son *Journal* [1], gémit sur les instances trop vives que ses ministres lui avaient faites pour le porter tou-

1. Le *Journal* de Torcy, qu'il ne faut pas confondre avec ses *Mémoires*, a été publié par M. Frédéric Masson en 1884.

jours à se relâcher, et sur la facilité qu'il avait eue de suivre ces conseils. »

Dans ces douloureuses conjonctures, Louis XIV eut cependant la fortune de trouver en celui dont nous venons de citer quelques lignes, et qui était alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères, un appui et un instrument. Ce bon serviteur des mauvais jours mérite mieux qu'une mention rapide, car s'il n'a point connu, comme tel de ses prédécesseurs, l'heureuse fortune de préparer la signature de quelque glorieux ou avantageux traité, il a eu du moins le mérite de parler avec dignité au nom de la France, dans les temps les plus critiques, et de ne jamais désespérer d'elle.

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, était fils de ce Colbert de Croissy, frère du grand Colbert, qui fut, en 1673, le successeur de Pomponne, et se montra, pendant quinze ans, assez médiocre secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Élève du collège de la Marche, qui était situé sur la montagne Sainte-Geneviève, « collège de médiocre extérieur et de médiocre pension, peu fréquenté des gens de noblesse », dit M. Frédéric Masson, dans la vivante et vibrante notice dont il a fait précéder le *Journal* de Torcy, il y fit de fortes études et y lut prodigieusement, s'attachant de préférence aux livres d'histoire.

A quatorze ans, il passait brillamment sa thèse de philosophie et eut l'honneur d'être à cette occasion présenté au Roi qui dit à son père : « La figure m'en plaît. » A seize ans, ses exercices étant terminés et une dispense d'âge lui ayant été accordée pour qu'il pût être reçu licencié et prêter le serment d'avocat, il se mit à courir l'Europe, mais toujours par obéissance et en mission. « Souvenez-vous sur toute chose, lui écrivait son père, qu'il n'y a que la vertu, le mérite personnel et l'habileté qui soient considérés du Roi, que les services des pères et des parents n'aident guère les enfants quand ils ne sont pas capables d'en rendre eux-mêmes [1]. » C'était peut-être beaucoup dire, car si Torcy n'eût pas été le fils du ministre, il est probable qu'il n'eût pas été non plus, dès l'âge de dix-neuf ans, chargé d'une mission à Lisbonne, puis envoyé successivement à Madrid, à Hambourg, à Vienne, à Munich, à Rome (ce qui lui donna l'occasion d'apprendre l'espagnol, l'allemand, l'italien), puis à Londres, puis de nouveau à Rome. Mais était-ce donc un si mauvais système celui qui employait les jeunes gens de bonne heure, les formait aux affaires en même temps qu'au monde, et en faisait déjà, à vingt-quatre ans, des hommes d'expérience?

1. Introduction au *Journal* de Torcy, par M. Frédéric Masson, p. x.

Torcy avait cet âge quand le Roi lui accorda la survivance de la charge de secrétaire d'État aux Affaires étrangères qu'exerçait son père. A partir de cette date, il fut associé au travail des bureaux, n'ayant point encore entrée au Conseil, mais préparant la rédaction des dépêches dont il donnait lecture au Roi chez madame de Maintenon. Déjà il savait rendre avec art la pensée royale et se plier avec souplesse à traduire ce que le maître voulait dire. Aussi Louis XIV lui adressa-t-il un jour ce compliment : « Nous sommes bien heureux de vous avoir ; qu'aurions-nous fait si vous eussiez été d'un autre caractère [1] ? » Torcy remplit pendant sept ans cet emploi, à peu près analogue à celui d'un sous-secrétaire d'État de nos jours. Il était donc bien, comme nous dirions, « de la carrière », quand, en 1696, son père étant mort, il lui succéda dans les fonctions de secrétaire d'État. Quelques mois auparavant il avait épousé la fille [2] de Pomponne, un de ses prédécesseurs, nièce du grand Arnauld [3] et de la première mère Angélique [4], chrétienne austère, un peu teintée de jansénisme, mais

1. Introduction au *Journal* de Torcy, p. XVIII.
2. Catherine-Félicité Arnauld, née vers l'an 1679, mariée le 13 août 1696 à Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, morte le 6 avril 1755 dans sa soixante-dix-septième année.
3. Antoine Arnauld, qu'on appelle parfois le grand Arnauld, né à Paris le 6 février 1612, mort à Bruxelles le 8 août 1694.
4. Jacqueline-Marie-Angélique Arnauld, née en 1591, abbesse de Port-Royal-des-Champs, morte le 9 août 1661.

rigide seulement pour elle-même, car elle était d'une vertu douce, d'un commerce agréable et savait faire bonne mine à chacun. Elle fut pour son mari une épouse dévouée; il lui fut un mari fidèle, et le ménage défia jusqu'au bout la médisance. Torcy occupa ces fonctions jusqu'en 1715, c'est-à-dire pendant vingt ans. Dans un instant nous l'allons voir à l'œuvre, mais, pour le suivre jusqu'au bout de sa carrière, disons tout de suite ce qu'il advint de lui au lendemain de la mort de Louis XIV.

Il semble que le gouvernement nouveau aurait dû se tenir pour heureux de conserver à son service un ministre de cette expérience. Il n'en fut rien. Sans doute, une place lui fut ménagée dans le Conseil de Régence; cependant les affaires étrangères n'étaient plus expédiées par lui. Comme dédommagement, la grande maîtrise et surintendance des postes, qu'il exerçait déjà, était érigée pour lui en office distinct. Au bout de cinq ans, il donnait sa démission de cette charge secondaire. En 1723, le Conseil de Régence était dissous par la majorité du Roi. A quarante-quatre ans, Torcy n'était plus rien. C'est trop dire. Il demeurait associé honoraire de l'Académie des sciences. Comme font à l'Académie française quelques anciens ministres de nos jours, il chercha dans les séances et les travaux de

l'Académie des sciences une distraction et une occupation. Il y lut même quelques mémoires. Mais sa pensée se tournait de plus en plus habituellement vers les choses religieuses. « Il faisait sa lecture habituelle de la Bible, dit encore M. Masson; il savait tous les psaumes par cœur et portait toujours sur lui les livres sapientiaux. » Torcy vécut ainsi jusqu'à l'âge de quatre-vingt-un ans où une attaque de paralysie l'emporta. Quelque temps avant sa mort, Clairambault[1], généalogiste des ordres du Roi, lui demanda l'énumération des services de sa famille pour les consigner dans ses registres. Torcy fournit l'état des services de son oncle et de son père. « Pour moi, ajouta-t-il, je ne m'en sais aucun. » L'histoire n'a pas ratifié ce jugement porté par Torcy sur lui-même. Aujourd'hui que son rôle est mieux connu, elle salue au contraire en lui un de ces bons serviteurs du Roi, de l'État, de la Patrie, — peu importe le mot, la chose était alors la même, — qui autrefois se dévouaient à d'obscures, parfois même à d'ingrates besognes qui n'en espéraient point de récompense, et qui, loin de chercher à se faire valoir, savaient au

1. Pierre de Clairambault, né en 1651 à Asnières en Montagne, devint en 1698 généalogiste des Ordres du Roi; il continua le recueil de Gaignières et y ajouta un grand nombre de papiers qui forment aujourd'hui un des fonds les plus importants de la Bibliothèque nationale. Il mourut à Paris en 1740.

contraire se laisser attaquer injustement plutôt que de trahir le secret des négociations qui leur avaient été confiées. heureux pourvu que leur conscience leur rendît ce témoignage qu'ils avaient bien servi. Si nous avons employé le mot : autrefois, ce n'est pas qu'à notre sens la France ne compte encore aujourd'hui d'aussi utiles serviteurs, principalement peut-être dans la carrière diplomatique, mais le nombre n'en est pas si grand qu'il ne soit bon de les encourager, en rendant à leurs devanciers une tardive justice.

Tel était l'homme auquel Louis XIV devait, jusqu'à la fin de son règne, conserver sa confiance et qui eut l'honneur tantôt de parler, tantôt d'écrire au nom du Roi aux puissances étrangères. Si Louis XIV avait autrefois disgracié Pomponne, parce que, dit-il dans ses *Mémoires*, « tout ce qui passoit par lui perdoit de la grandeur et de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un Roi de France qui n'est pas malheureux[1] », il n'aurait pu adresser ce même reproche à Torcy. C'était au nom d'un roi de France malheureux que Torcy était condamné à écrire ; mais il savait, dans les dépêches qu'il soumettait à sa signature, conserver le ton, sinon de la

1. *Mémoires de Louis XIV*, par Charles Dreyss, t. II, p. 521.

force, du moins de la grandeur. Ce ne fut pas le seul service qu'il rendit à un maître parfois exigeant, et le labeur incessant auquel il avait à faire face, comme secrétaire d'État aux Affaires étrangères, et comme administrateur de plusieurs provinces importantes, ne fut pas la seule preuve de dévouement qu'il lui donna.

On sait quel fut son rôle en 1709, lors de ces négociations que l'histoire appelle les préliminaires de la Haye. Il y avait deux mois que notre malheureux ministre plénipotentiaire, le président Rouillé, se débattait dans cette ville contre les exigences des Hollandais qui croissaient à chaque entrevue. Incertain, effrayé, il n'osait prendre sur lui aucune responsabilité, soit qu'il s'agît d'accepter ou de refuser quelques conditions nouvelles, et l'on pouvait craindre que l'insuffisance du négociateur n'entrât pour quelque chose dans le mauvais succès des négociations. Ce fut alors qu'à l'issue d'un Conseil où le Roi avait pris son parti, non sans douleur, de faire de nouvelles et importantes concessions, Torcy offrit au Roi de se rendre lui-même à la Haye, porteur de ses instructions dernières et de chercher à les faire accepter. « Une telle commission, dit-il, dans ses *Mémoires*[1], n'était exempte de

1. Les *Mémoires* de Torcy ont été publiés pour la première

péril ni pour celui qui l'avait proposée, ni de peines et de déplaisirs qu'elle pouvait lui causer pour l'avenir », et il ajoute avec raison : « le souvenir des maux qui ne sont plus s'efface aisément ; plus les temps s'éloignent, plus les événements passés deviennent inconnus ; mais la postérité se croit en droit de condamner les sacrifices dont elle ignore quelle a été la fatale nécessité. Celui qui, dans son temps, a signé un traité peu honorable mais nécessaire est mis au rang des négociateurs infortunés et regardé comme l'instrument de la honte de sa nation[1] ».

Torcy n'en partit pas moins le 1er mai, et, pendant un long mois, il débattit avec le grand pensionnaire Heinsius, le prince Eugène et Marlborough, les préliminaires en quarante articles d'un traité de paix, dont les dures conditions, dictées pour la plupart par Heinsius, vengeaient la Hollande des souffrances et des humiliations que la France lui avait autrefois infligées. Rouillé était cependant d'avis de signer. « Vous savez, dit-il à Torcy, l'état

fois en 1756 à Amsterdam, sous ce titre : *Mémoires de M. de M. pour servir à l'Histoire des négociations depuis le traité de paix de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht*, et réimprimés dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, par Petitot et Monmerqué, 2e série, t. LXVII. C'est d'après cette édition que nous les citons.

1. *Mémoires* de Torcy, t. LXVII, p. 198.

des affaires quand vous êtes venu en Hollande; votre voyage en est une preuve; si vous partez sans conclure, quelque onéreuse que soit la paix, jugez et soyez sûr du découragement de toute la nation. » « Dieu permit que Torcy espérât mieux », ajoute Torcy lui-même dans ses *Mémoires*, qui sont rédigés sous la forme impersonnelle. Il refusa en effet de signer, et, s'en revenant à Versailles, proposa au Roi de « relever le courage de ses fidèles sujets et de leur donner une marque de sa bonté pour eux en les instruisant des facilités presque incroyables que Sa Majesté avait inutilement apportées à la paix et de l'opposition opiniâtre de ses ennemis[1] ». Ainsi fut fait, et il eut l'honneur de contresigner, probablement même de rédiger la lettre adressée par Louis XIV aux gouverneurs des provinces de son royaume, lettre célèbre où, pour la première fois, après plus de quarante ans de règne, le Roi faisait appel à ce que nous nommons aujourd'hui l'opinion publique et cherchait un point d'appui sur la nation pour résister à l'étranger. Le sentiment qui la dicta demeure l'honneur du Roi vieilli, et Saint-Simon a raison de dire « que c'est du fond de cet abîme de douleurs de toute espèce que Louis XIV a su

1. *Mémoires* de Torcy, t. LXVII, p. 331.

mériter, du consentement de toute l'Europe, et, ce qui met le comble, aux yeux de ceux qui virent son intérieur de plus près, ce surnom de *Grand* que les flatteurs lui avoient avancé devant le temps par le bonheur si long et la gloire de son règne[1] ».

Quelles étaient cependant ces conditions si dures, qu'elles révoltaient, non seulement l'orgueil royal, mais le sentiment national, et qu'elles valaient au gouvernement de Louis XIV, si attaqué et si décrié, comme un retour de popularité? Laissons le duc de Bourgogne les résumer dans une lettre à son frère Philippe V, lettre touchante et qui nous fera apercevoir en même temps les incertitudes de son esprit et les combats de son cœur :

« M. de Torcy arriva avant-hier au soir, écrit-il le 3 juin, les propositions des ennemis étant telles que je vais vous les dire : ils demandent que l'on reconnoisse l'Archiduc pour Roy de toute la monarchie d'Espagne, et que le Roy se rende garant que vous la céderez entre-cy et deux mois; que l'on rende Strasbourg et que l'on rase les places d'Alsace, Landau demeurant fortifié à l'Empereur; que l'on laisse à M. le duc de Savoye ce qu'il a pris sur la

1. Saint-Simon, *Écrits inédits*, t. I. *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, p. 283.

France en luy rendant ce que l'on occupe de ses États; que l'on donne à l'Archiduc nos plus considérables places des Pays-Bas pour être gardées par les Hollandais et servir de barrière contre la puissance de la France, et cela avant le terme de deux mois; qu'il y aura une suspension d'armes. On doit aussi commencer à raser Dunkerque et combler le port pour la satisfaction des Anglais avant ce terme, et si, lorsqu'il sera expiré, vous n'avez pas cédé l'Espagne, ou la guerre recommencera contre nous, toutes nos places étant presque entre leurs mains, ou bien, ainsy qu'il a été dit à M. de Torcy, le Roy joindra ses forces aux leurs pour vous chasser d'Espagne, chose qu'il n'acceptera jamais, quoi qu'il en puisse arriver. Ainsi donc, malgré la situation extresme où nous sommes, le Roy n'a pas cru devoir acquiescer à de si extraordinaires conditions qui ne l'assurent point même de la paix, car tout cecy n'en est que les préliminaires; il a ordonné au président Rouillé de le déclarer en Hollande et de se retirer à moins qu'ils n'adoucissent, ce qui n'arrivera pas, ces insurmontables articles. »

Après avoir mis ainsi son frère au courant de cette situation douloureuse, il s'efforce de lui faire admettre les raisons qui déterminent cependant le Roi à rappeler ses troupes en France, en aban-

donnant l'Espagne à ses propres forces, et il continue :

« Ma tendresse pour vous, mon très cher frère, me fait sentir vivement tout ce qui vous regarde en particulier, et je puis vous assurer que le seul bien nécessaire de l'État a eu part dans tout ce que le Roy, qui vous aime comme son petit-fils, a fait d'avancés auprès des ennemis. On ne peut estre plus touché aussi que je le suis du respect et de la reconnoissance que vous avez toujours pour luy, connoissant le fond de son cœur, et que ce n'est que par force majeure qu'il ne peut continuer à vous donner les secours dont il vous a aidé jusqu'à présent. Je n'escris point à la Reine dans une si triste conjoncture, et j'attends celle de son accouchement pour l'en féliciter et luy renouveler les témoignages de ma véritable amitié; faittes-luy toujours mes complimens, je vous en supplie, et soyez persuadé, mon très cher frère, que ma tendresse durera autant que ma vie, m'estimant bien malheureux que l'état de la France m'ait obligé de penser autrement que ne l'auroit voulu mon cœur sur ce qui peut estre à votre satisfaction en un sens, je veux dire la soustraction de secours de la part du Roy. Encore un coup je vous embrasse, mon très cher frère, et vous aime plus que je ne puis l'exprimer. »

Quelques semaines plus tard, il renouvelait à son frère l'expression de sa tendresse :

« Pensez-vous en vérité que, dans les maux qui nous pressent, j'oublie aussi ceux qui vous menacent, et pourriez-vous soupçonner que l'absence eût diminué en moy la tendresse que j'ai toujours eue pour vous? Je vous puis assurer qu'elle se fait bien sentir présentement, et que je suis toujours touché, comme je le dois, et des succès, et des malheurs qui vous arrivent. Je suis aussi un témoin fidèle de celle que le Roy a pour vous, sûr qu'il sacrifieroit encore une partie de ses conquestes, et peut-être qu'il les sacrifieroit toutes pour mettre vos intérests en sûreté et vous conserver la couronne que Dieu vous a donnée. Vos reproches pleins de tendresse ont réveillé la mienne, et j'espère être plus régulier à vous en donner des marques à l'avenir. Adieu, mon très cher frère; Dieu fera tout ce qu'il voudra, et sa volonté seule est à quoi nous devons nous attacher, mais il est selon cette mesme volonté que je vous aime aussi tendrement que je le fais, et sente aussi vivement tout ce qui vous regarde. »

Aussi était-il heureux, quelques jours après, de lui faire part d'une meilleure nouvelle :

« Depuis la lettre que je vous ai écritte avant-hier,

mon très cher frère, le Roy, changeant de sentimens, s'est rendu à vos remontrances et vous laisse encore pour quelque temps une partie des troupes qu'il a en Espagne. Vous verrez au moins par là qu'il donne à la tendresse tout ce qui ne préjudicie point directement au bien de son État. Il est constant que les propositions des ennemis sont pleines d'un orgueil excité par les succès qu'ils ont eus dans le cours de cette guerre; mais quoiqu'elles ayent été rejettées présentement, il ne faut pas compter (à moins qu'il n'arrivast des coups de la main de Dieu seul), il ne faut pas compter, dis-je, que nous en soyons jamais quittes à beaucoup meilleur marché. Je me flatte que vous ne me croyez pas capable d'oublier jamais l'amitié étroitte qui nous a liés pendant notre enfance et qui me fait pleurer si tendrement notre séparation; c'est cette mesme amitié qui me fait sentir maintenant combien il m'est pénible d'estre frère et François en mesme temps, et que nos malheurs aient été jusqu'au point de désunir en partie ces deux qualités. Mais ils ne désuniront jamais nos cœurs, et la tendresse du mien pour vous sera toujours telle, mon très cher frère, qu'elle doit estre et que vous pouvez désirer[1]. »

1. Archives d'Alcala. Lettres des 3, 24 et 26 juin communiquées par l'abbé Baudrillart qui en a publié déjà quelques

Comme on le voit par ces lettres, c'était principalement sur la question de l'aide jusque-là prêtée par la France à l'Espagne que la négociation avait échoué. Non seulement les alliés exigeaient que Louis XIV abandonnât Philippe V, et Louis XIV y avait un moment consenti, mais ils avaient la prétention odieuse de le contraindre à tourner ses armes contre son petit-fils, si, dans le délai de deux mois, celui-ci n'abandonnait pas l'Espagne. La fierté et la résolution dont le jeune Roi avait jusque-là fait preuve ne laissaient point douter qu'il ne s'y refusât absolument. Ces sentiments avaient, en eux-mêmes, l'approbation du duc de Bourgogne : « Un prince du sang de France, lui écrivait-il encore, n'en doit ou n'en peut avoir d'autres. » Mais on comprend aussi quels devaient être, en présence d'une question ainsi posée, ses sentiments à lui-même et la douleur qu'il éprouvait de ne pouvoir concilier comme il le lui écrivait, ses deux qualités de Français et de frère. Malheureusement la même question devait se poser encore l'année suivante, et d'une façon encore plus cruelle.

Si la sanglante bataille de Malplaquet, livrée le 11 septembre 1709, n'avait pas été une victoire, elle

fragments dans son très remarquable ouvrage sur *Philippe V et la Cour de France.*

avait cependant, par les pertes considérables infligées aux ennemis, arrêté leur marche en avant. Mais la campagne de 1710 s'annonçait sous les plus tristes auspices. Les troupes étaient mal payées et mal nourries; les magasins étaient vides; le pays épuisé. Qu'une bataille fût perdue, et rien n'empêcherait l'armée des alliés d'arriver jusqu'aux portes de Versailles. Aussi les pacifiques rentraient-ils en campagne, et le plus ardent était encore Fénelon. Durant les premiers mois de l'année 1710 on peut dire qu'il harcèle le duc de Chevreuse de lettres où il lui dépeint la situation de la façon la plus noire : « Il ne faut point se flatter, lui écrit-il le 20 mars; vous n'avez de ressource d'aucun côté. Versailles est ce que vous savez mieux que moi. Tous les corps du royaume sont épuisés, aigris, et au désespoir; le gouvernement est haï et méprisé. Toutes ses places sont dégarnies presque de tout et tomberoient comme d'elles-mêmes en cas de malheur. Les troupes meurent de faim et n'ont pas la force de marcher. Nos généraux ne me promettent rien de consolant. Le maréchal de Villars est une tête vaine qui en impose apparemment au Roi. Le maréchal de Montesquiou n'a que des talents médiocres et paroît fort usé. La discipline, l'ordre, le courage, l'affection, l'espérance ne sont plus dans le corps mili-

taire; tout est tombé et ne se relèvera point dans cette guerre. Ma conclusion est qu'il faut acheter l'armistice à tout prix[1]. » Aussi abandonnerait-il, pour avoir la paix, des provinces entières, non seulement l'Artois, les Trois-Évêchés, la Franche-Comté, mais encore Perpignan et Bayonne, car « il vaut mieux accepter et même offrir des conditions très dures et très honteuses que d'être obligé de les subir dans un an ». Et il ne faut pas se flatter de l'espérance de rétablir le crédit sur la rupture hautaine que les ennemis ont faite de la négociation, car « la France est comme une place assiégée. Le refus de la capitulation irrite la garnison et le peuple; on fait un nouvel effort pour quatre ou cinq jours; après quoi le peuple et la garnison affamés crient qu'il faut se rendre. Tout est fait prisonnier. Ce sont les Fourches Caudines ».

Les lettres ne lui suffisent pas. Il adresse successivement à Chevreuse un, deux mémoires pressants qu'il lui demande de communiquer à Beauvilliers et, pour partie, au duc de Bourgogne sur l' « état déplorable de la France », et « sur les raisons qui semblent obliger Philippe V à abdiquer la couronne

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 310 et *passim*.

d'Espagne[1]. » Dans ces mémoires, il ne se borne pas à faire valoir de nouveau les arguments qui, à son sens, militent en faveur de la paix, et qui, assurément, n'étaient pas sans force; il va au-devant de la difficulté qui en a empêché la conclusion et qu'il connaît bien : l'obligation que les alliés voulaient imposer à Louis XIV de porter les armes contre son petit-fils. Il convient que les « ennemis ne doivent point vouloir réduire le Roi à faire la guerre à son petit-fils; c'est plutôt vouloir le déshonorer qu'exiger de lui une sûreté effective ». Mais il suggère un expédient. Ce serait que le Roi envoyât une armée en Espagne, pour enlever malgré lui Philippe V, et le garantir ainsi d'une captivité honteuse. « On me répondra, dit-il, que le Roi, en ce cas, détrôneroit son petit-fils de ses propres mains; mais je réponds qu'il lui seroit bien moins triste et moins honteux de le détrôner lui-même que de le voir détrôner sous ses yeux par ses ennemis. »

Il revient, à plusieurs reprises, dans ces deux mémoires, sur cette proposition singulière, et il s'indigne, même à l'avance contre ceux qui pourraient y opposer quelque objection. « Que ceux,

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 159 et 164.

s'écrie-t-il, qui disent qu'on relâche trop pour la paix viennent au plus tôt relever la guerre et les finances. Sinon, qu'ils se taisent et qu'ils ne s'obstinent pas à vouloir qu'on hasarde de perdre la France pour l'Espagne. » Dans son ardeur pacifique, il va jusqu'à craindre des succès qui ne feraient que flatter de vaines espérances et prolonger la maladie. « Je ne puis, ajouta-t-il, souhaiter qu'une paix qui nous sauve avec humiliation dont je demande à Dieu un saint usage. Il n'y a que l'humilité et l'aveu de l'abus de la prospérité qui puisse apaiser Dieu. »

Madame de Maintenon, de nouveau, se montrait ardente pour la paix. Bien qu'elle répète encore dans ses lettres à la princesse des Ursins qu'elle n'est qu'une particulière très peu importante, qu'elle ne sait point les affaires, qu'elle ne veut point s'en mêler (et d'ailleurs on ne veut point qu'elle s'en mêle), cependant ces mêmes lettres[1] laissent apercevoir sa pensée véritable qui est d'abandonner l'Espagne, car elle reproche à la princesse des Ursins « que la passion qu'elle a pour le Roi et la Reine d'Espagne, lui ont fait cesser d'être Françoise ». Sans doute elle souhaite de voir leur règne

1. *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, t. II, p. 232 et *passim*.

affermi, mais elle ne voudrait pas pour cela la destruction de la France, et elle craint plus la perte de la France que celle de l'Espagne. Dans une conversation avec Villars, elle allait plus loin et disait qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de faire la guerre à l'Espagne. Son sentiment était au reste devenu tellement public que le Grand Pensionnaire Heinsius engageait un des intermédiaires secrets dont il se servait, le teinturier Florisson, à s'adresser directement à elle « parce qu'il savait qu'elle voulait la paix ».

Villars lui-même, si présomptueux d'ordinaire, ne donnait pas d'autres conseils. Retenu à Versailles par la blessure qu'il avait reçue à Malplaquet, mais destiné, aussitôt rétabli, à prendre le commandement de l'armée de Flandre, il ne croyait pas, rapporte Torcy, que le Roi pût faire la paix à des conditions meilleures que celles que les ennemis avaient demandées, car « il recevait de la frontière des lettres lamentables et la misère des officiers et des soldats était à un tel point que plusieurs ayant déjà déserté, les meilleurs se voyaient forcés de suivre incessamment le même exemple pour ne pas périr par la faim [1] ».

1. *Journal* de Torcy, pp. 70, 122, 177.

On comprend qu'ainsi pressé, circonvenu de toutes parts, Louis XIV se soit résolu, quoique sa fierté en dût souffrir, à prêter l'oreille aux ouvertures que lui firent de nouveau parvenir les Hollandais et à rentrer en pourparlers. Le cri public qui s'élevait, à tort ou à raison, contre le malheureux Rouillé lui fit choisir de nouveaux plénipotentiaires. C'étaient le maréchal d'Huxelles et notre ancienne connaissance l'abbé de Polignac, qui n'était point encore cardinal, mais seulement abbé de Bonport. Tous deux, au mois de mars 1710, partirent pour la Hollande. En passant, ils s'arrêtèrent à Cambrai où ils ne cachèrent pas à Fénelon (et celui-ci dans une nouvelle lettre à Chevreuse s'empare de leur conversation) le peu de confiance qu'ils entretenaient dans le succès de cette nouvelle négociation. Les instructions qu'ils emportaient semblaient cependant de nature à en faciliter le succès. Ils étaient en effet autorisés à accepter les conditions si dures des préliminaires de la Haye que nous avons vues énumérées dans la lettre du duc de Bourgogne à Philippe V, une seule exceptée. Au cas où le roi d'Espagne n'aurait pas voulu accepter la compensation qu'on lui offrait et se serait refusé à abandonner son royaume d'Espagne, Louis XIV se refusait de son côté à l'y contraindre par la force. Il se

bornerait à retirer ses troupes d'Espagne, et laisserait les alliés s'y prendre comme ils l'entendraient pour détrôner le Roi. C'était presque uniquement sur ce point qu'allaient porter pendant plusieurs mois les conférences ouvertes à Gertruydenberg, morne petite ville de Hollande, située au milieu d'un immense marécage et dont la tristesse, dit avec raison M. Legrelle dans l'intéressante histoire qu'il a écrite de ces négociations, devait faire une singulière impression sur les deux plénipotentiaires français, « habitués à Versailles ou à Marly, voire au riant paysage de l'abbaye de Bonport[1] ».

Sur les péripéties de ces négociations, nous avons un document de première main, intéressant jusqu'à en être dramatique, c'est ce *Journal* où Torcy écrivait pour lui-même, presque tous les soirs, ce qui s'était passé au Conseil d'en Haut. On y voit au clair les sentiments et l'attitude de chacun des membres du Conseil. La douloureuse question qui semblait mettre aux prises l'honneur royal et l'intérêt français y vint en délibération une première fois le 26 mars. Des lettres longues et chiffrées étaient arrivées dans la journée. Il fallut l'après-midi pour les déchiffrer, et le Roi remit le Conseil

1. Legrelle, *la Diplomatie française et la Succession d'Espagne*, t. V, p. 507.

au soir, chez madame de Maintenon, qui assistait à ces Conseils tardifs de son lit. Les plénipotentiaires faisaient savoir que, toutes les conditions des préliminaires de la Haye étant maintenues, les alliés voulaient bien laisser la Sicile au roi d'Espagne; mais, s'il refusait cette misérable consolation, ils continuaient à exiger que son grand-père lui déclarât la guerre et se joignît aux alliés pour le détrôner. Le Roi ouvrit la délibération en commandant à Torcy de dire son avis. Torcy, de son propre aveu, faiblit. Il conseilla de demander Naples en outre de la Sicile, mais de déclarer que si le roi d'Espagne refusait la compensation, le « Roi consentirait à joindre ses forces à celles des alliés pour lui faire la guerre ». Desmaretz, Pontchartrain, furent de son avis. Mais cet avis fut combattu fortement par Beauvilliers, « qui parla longtemps et avec éloquence sur l'injustice de faire la guerre au roi d'Espagne » et le duc de Bourgogne, prenant la parole après Beauvilliers, « soutint parfaitement bien les raisons que celui-ci avait fait valoir, parlant, dit Torcy, « sur les guerres injustes, en prince rempli de piété et des maximes de notre religion ». « Il ne m'appartient pas, ajoute-t-il, de juger s'il les appliquait en leur place[1] ».

1. *Journal* de Torcy, p. 153.

Ainsi, quels que fussent ses motifs, le duc de Bourgogne se montrait plus ferme que Torcy, et il se prononçait nettement contre l'acceptation d'une condition ignominieuse. Le Roi lui donna raison; s'adressant à Torcy, il déclara « qu'il ne voulait en aucune façon du monde promettre ni faire envisager que jamais il consentît à faire la guerre au roi d'Espagne[1] », et il lui commanda de préparer une autre réponse à faire aux plénipotentiaires.

La même question devait revenir une seconde fois devant le Conseil et dans des circonstances encore plus critiques. Quelle que fût la pression que de Versailles on exerçât sur lui, Philippe V répondait que rien ne le déciderait à abandonner de son plein gré son royaume et ses fidèles sujets castillans. D'un autre côté, les alliés ne voulaient rien rabattre de leurs exigences; les plénipotentiaires de Gertruydenberg faisaient savoir qu'on était à la veille d'une rupture et demandaient des instructions définitives. Villars, qui était sur le point de partir pour prendre le commandement de l'armée, avait eu une audience du Roi qui lui donnait le pouvoir de combattre; mais comme c'était « absolument exposer l'État au hasard d'une journée, il avait, rapporte Torcy, cru,

1. *Journal* de Torcy, pp. 156-157.

en cette occasion, devoir en bon sujet, presser Sa Majesté de faire la paix à des conditions dures, même en déclarant la guerre au roi d'Espagne, plutôt que de tout perdre[1] ».

Il n'était donc plus personne qui ne fût d'avis de céder et c'est dans ces conditions vraiment tragiques que s'ouvrit le Conseil du 11 mai. Le Roi invita de nouveau chacun à dire son avis. Beauvilliers, auquel Chevreuse avait fait parvenir un mémoire en ce sens, suggéra un expédient : c'était d'offrir de l'argent aux alliés pour les dépenses de la guerre qu'ils seraient obligés de faire au roi d'Espagne. Torcy, qui aurait été disposé à aller plus loin encore, car il voulait qu'on fît expliquer les alliés sur la manière dont le Roi s'y prendrait pour détrôner son petit-fils, se rallia à cet expédient. Voysin, Desmaretz, le Chancelier firent de même, non sans quelques dissentiments et quelques récriminations sur le passé, auxquelles le Roi coupa court en demandant l'avis du duc de Bourgogne. Voici comment Torcy résume l'opinion exprimée par le jeune prince : « Il biaisa quand il fallut dire son sentiment. La conscience, dit-il, empêchait presque également et de faire la guerre au roi d'Espagne et de donner aux ennemis

1. *Journal* de Torcy, p. 177.

de l'argent pour lui arracher la couronne. Cependant le bien de l'État demandait la paix. Au milieu de ces perplexités, ce prince, rempli d'excellents sentiments et d'esprit, comme s'il fût demeuré ébloui de ses propres lumières, ne put jamais sortir de ce labyrinthe, ni décider du parti qu'il y avait à prendre, sans toutefois s'opposer à l'avis commun. »

Monseigneur, le propre père du roi d'Espagne, s'étant également rangé à cet avis, le Roi céda et commanda à Torcy de préparer une lettre aux plénipotentiaires par laquelle ceux-ci seraient autorisés à faire cette dernière concession. Torcy, le soir même, porta la lettre à signer au Roi chez madame de Maintenon. « Le Roi, dit Torcy, parla pour lors des scrupules du duc de Bourgogne, et ne loua pas la manière d'attirer toujours la conscience, bien ou mal, à toutes les affaires d'État[1]. »

Le récit manifestement malveillant de Torcy, qui en voulait peut-être au duc de Bourgogne de l'avoir contrecarré précédemment et d'avoir montré plus de fermeté que lui, laisse clairement apercevoir ce qui a dû se passer au Conseil. Par scrupule de conscience, le duc de Bourgogne était contraire à l'avis commun. S'il n'osa pas le dire formellement, il le

1. *Journal* de Torcy, p. 179.

laissa entendre et son attitude impliquait un regret de la résolution prise. De là la mauvaise humeur du Roi, mais faut-il donc le blâmer, comme l'ont fait quelques historiens, parce que la conscience lui tenait le même langage et lui dictait les mêmes sentiments que l'honneur?

De ces sentiments nous continuons à trouver la touchante expression dans la suite de la correspondance avec son frère, vis-à-vis duquel on l'a accusé, nous ignorons sur quels fondements, d'éprouver des sentiments de jalousie. Au commencement de l'année, il le met loyalement au courant des difficultés au milieu desquelles la France se débat. « Si nous étions en état de continuer la guerre, lui écrit-il, nous ne penserions jamais à nous séparer de l'Espagne, mais plus on va en avant et plus on se ruine. On n'a point d'argent ni pour payer les troupes, ni pour acheter du bled, quoiqu'il baisse de prix et qu'il y ait une belle espérance à la récolte. Les ennemis cependant ont assemblé de grands magasins, et s'ils entroient en campagne avant que le verd soit venu, l'on ne sait si l'on pourroit leur opposer d'abord une armée. Cependant, si les ennemis ne veulent point de paix qu'à des conditions impossibles, je conviens avec vous qu'il est de la dernière importance d'essayer à reconquérir la Catalogne et à renvoyer

l'Archiduc en Italie. » En même temps il redouble l'expression de sa tendresse : « Adieu, mon très cher frère; encore un coup, après les intérêts de la France je n'en ai point de plus chers que les vostres. J'espère de la bonté de Dieu qu'il nous tirera bientost de cette terrible guerre, et qu'il vous conservera la couronne qu'il vous a donnée. Je vous embrasse de tout mon cœur et vous demande toujours la continuation de vostre amitié. »

Les négociations se rouvrent cependant à Gertruydenberg, mais le duc de Bourgogne ne semble pas beaucoup croire à leur succès, et c'est en Dieu qu'il met sa confiance. « Les négociations de Hollande languissent, écrit-il le 5 avril. Les ennemis croient appuyer leurs demandes par les opérations de leur armée. Il faut espérer de la bonté de Dieu qu'après s'estre servi d'eux pour nous châtier, il punira enfin leur injustice et que leurs succès ne seront pas tels qu'ils se les promettent. » Il ne dit rien cependant à son frère des décisions prises dans les délibérations du Conseil où se jouaient tout à la fois le sort de l'Espagne et celui de la France, car c'eût été trahir le secret du Roi, et d'ailleurs ses lettres, qu'il expédiait par l'ordinaire, auraient pu tomber dans les mains des ennemis. Aussi se borne-t-il à exhorter son frère à la résignation. Apprenant que Philippe V

a dû quitter Madrid et transporter sa cour à Valladolid : « Je ne doute pas, lui écrit-il, que vous ne receviez toutes ces choses-là de la main de Dieu qui nous favorise d'autant plus qu'il nous frappe plus rudement en cette vie. Il nous est bien nécessaire depuis quelque temps de nous soutenir dans ces pensées; mais il faut espérer que Dieu, après nous avoir humiliés, ne nous écrasera pas tout à fait. »

Il l'assure cependant de son suffrage pour les secours qui ne préjudicieraient point à la France, et son amitié ne lui laissera pas oublier les occasions. Une conversation avec le duc de Noailles, qui revient d'Espagne, lui fait craindre que Philippe V, qui s'est cru un moment abandonné par la France, n'en ait conservé contre lui quelque ressentiment. Il tient à s'expliquer en toute franchise avec ce frère si véritablement aimé. « Le duc de Noailles m'a dit que vous l'avez questionné si je n'étois point refroidi à votre égard. Il est vrai, mon cher frère, que dans les choses où j'ai pu croire les intérêts de la France différents des vostres, je me suis attaché à la France, préférablement à l'Espagne, mais pour le fond du cœur, il a toujours esté le mesme, et ce m'est une véritable joye que, les intérêts se réunissant, le devoir et l'amitié puissent tendre à un mesme but.

Soyez donc, je vous prie, bien persuadé de ma tendresse, et n'ayez plus aucun doute là-dessus. Je puis vous assurer que dans la situation où nous nous sommes trouvés, vous en auriez fait autant que moy, mais je puis vous assurer que je n'ai jamais été que jusqu'où j'ai cru que l'exacte justice pouvoit me le permettre. Encore un coup, mon cher frère, aimez-moy toujours comme vous l'avez fait jusqu'ici, et comptez que la tendresse que j'ai pour vous durera autant que moy[1]. »

On sait la suite des événements. Les alliés n'ayant rien voulu rabattre de leurs exigences, et ayant déclaré « qu'il n'y avait qu'à prendre ou à laisser », en n'accordant que quinze jours aux plénipotentiaires pour répondre, Louis XIV rompit les négociations. Au lieu d'abandonner l'Espagne, il y renvoyait le duc de Noailles à la tête d'une armée, et, cédant aux instances de Philippe V auxquelles se joignait le duc de Bourgogne, il lui expédiait Vendôme. Celui-ci remportait à Villaviciosa une victoire éclatante qui rétablissait les affaires, au moins en Espagne. Par inadvertance ou à dessein, car à ce moment il paraît avoir été un peu piqué contre son petit-fils, Louis XIV loua en plein Conseil le roi

1. Archives d'Alcala. Lettres des 9 février, 2 et 28 septembre, 17 novembre, communiquées par l'abbé Baudrillart.

d'Espagne « d'avoir laissé faire le duc de Vendôme ». Torcy, qui rapporte ce propos, admire en même temps « la vertu de M. le Duc de Bourgogne, car il ne parut en rien que ce discours lui fît la moindre peine, quoiqu'il eût tout l'esprit et tout le discernement nécessaire pour en bien sentir la force[1] ». Le duc de Bourgogne poussait même la vertu jusqu'à écrire à Vendôme pour le complimenter[2]. En Flandre, Villars contenait les ennemis et les empêchait de faire des progrès, jusqu'au jour où la victoire de Denain, que le duc de Bourgogne ne devait pas voir, rétablissait la fortune de la France et préparait une paix inespérée, puisque, en 1713 et 1714, les traités d'Utrecht et de Rastadt non seulement laissaient intacte la France telle que Louis XIV l'avait faite, mais maintenaient Philippe V sur le trône d'Espagne.

1. *Journal* de Torcy, p. 322.

2. Voici cette lettre, telle qu'on la trouve dans les papiers de Bellerive qui sont à la Bibliothèque nationale (manuscrits français, 14 178) : « J'ai vu par votre lettre que je reçus hier, Monsieur, que le Roy mon frère s'étoit acquitté de la commission dont je l'avois chargé. Vous venez certainement de lui rendre les plus importants services, et par les dispositions que je sais que vous faites, je ne doute pas que vous ne continuiez de même. Soyez persuadé que j'y ai pris et y prendrai toujours beaucoup de part. Vous savez comme je vous en ai parlé, lorsque vous partîtes d'ici et vous me connoissez pour homme véritable. Assurez-vous aussi, Monsieur, de la parfaite estime que j'ai pour vous et dont je serai ravi de pouvoir vous donner des marques quand les occasions s'en présenteront. — LOUIS. »

Ainsi le sort donnait raison à ceux qui n'avaient pas voulu souscrire à ces conditions « très honteuses » auxquelles Fénelon, Villars, madame de Maintenon, et jusqu'à Torcy lui-même s'étaient un instant résignés. Ce fut l'honneur de Louis XIV de ne les accepter jamais, mais le duc de Bourgogne partage avec lui cet honneur, et nous ne croyons céder à aucun sentiment de complaisance envers lui, en disant que, dans ces circonstances tragiques, il sut ne manquer à aucun des devoirs que lui imposait sa triple qualité de frère, de prince et de Français.

Nous venons de voir comment il avait compris et exercé son rôle dans les Conseils. Il nous reste à montrer comment il se préparait à ses devoirs de roi.

CHAPITRE IV

LES PROJETS DE GOUVERNEMENT DU DUC DE BOURGOGNE

I

UN MANUSCRIT DE SAINT-SIMON

« Il ne faut point d'autre éloge pour un prince prêt à régner, suivant le cours ordinaire de la nature, que les projets qu'on va voir qu'il avoit formés, et qu'il avoit fortement résolu de suivre et d'exécuter sagement de point en point l'un après l'autre, surtout si l'on fait réflexion au pouvoir sans bornes qui l'attendoit, auquel il fut tout à fait associé par la volonté du Roi son aïeul. Ce fut alors que ce prince, si éclairé et déjà si instruit, s'instruisit et s'éclaira de plus en plus, et acheva de prendre les résolutions dont on se propose ici de rendre compte. »

S'il fallait prendre au pied de la lettre cette assertion, il n'y aurait point lieu de chercher les

projets de gouvernement du duc de Bourgogne ailleurs que dans le volumineux mémoire de Saint-Simon qui a été publié sous ce titre à une date relativement récente. Mais il s'en faut que l'affaire soit aussi simple, et il y a là un premier point qui est à élucider.

Un mot d'abord sur la publication elle-même. Ce fut en 1860 que M. Paul Mesnard[1] fit paraître, en l'accompagnant d'une introduction et de notes très judicieuses, un manuscrit trouvé par lui à la Bibliothèque nationale et qui portait ce titre : *Projets de gouvernement résolus par M. le duc de Bourgogne, dauphin, après y avoir mûrement pensé.* Le manuscrit est sans nom d'auteur. Mais il n'y a aucun doute qu'il ne soit de Saint-Simon dont la manière se reconnaît non seulement au style, qui est inimitable, mais à la ressemblance presque textuelle de certains passages avec ceux des *Mémoires* et à la similitude complète des idées. La question n'est donc

1. M. Paul Mesnard était un érudit qui connaissait à merveille le XVIIe siècle et auquel on doit, en plus de cette publication, deux intéressantes notices : l'une sur madame de Sévigné, l'autre sur Racine qui ont paru dans la *Collection des grands écrivains français*. Le manuscrit publié par M. Mesnard est catalogué à la Bibliothèque nationale, au supplément français, n° 1 260. Ce manuscrit n'est point de la main de Saint-Simon et l'original n'en a pas été retrouvé dans les papiers de Saint-Simon qui sont au Dépôt des Affaires étrangères, catalogués aux *Mémoires et documents 156 à 230.*

pas de savoir si l'écrit est de Saint-Simon, mais si ces *Projets de gouvernement* sont bien, comme le titre l'affirme, ceux du duc de Bourgogne lui-même. C'est ici que les doutes les plus sérieux s'élèvent.

Il importe d'abord de déterminer avec exactitude la date précise à laquelle Saint-Simon coucha par écrit ces projets. M. Paul Mesnard a fortement établi que ce dut être entre mars 1714 et août 1715, c'est-à-dire avant la mort du Roi. Dans cet écrit Saint-Simon parle souvent en effet de Louis XIV comme étant encore vivant. D'un autre côté il parle du comte de Toulouse comme exerçant la charge de grand veneur. Or, le comte de Toulouse ne fut promu à cette charge qu'en mars 1714. Par une singulière inadvertance, Saint-Simon dit que le duc de Bourgogne (mort depuis deux ans) avait l'intention de le maintenir dans cette charge. Cette inadvertance nous permet de saisir sur le vif le procédé de Saint-Simon. En réalité, ce mémoire n'a point été écrit par lui comme, par moments, il le donne à croire, sous la dictée du duc de Bourgogne dont il n'eût été en quelque sorte que le secrétaire. C'est au contraire une œuvre de souvenir composée deux ans après la mort de celui dont il prétendait traduire la pensée. Mais ces souvenirs sont-ils exacts? Est-ce bien la pensée du duc de Bourgogne, sont-ce

bien ses projets en présence desquels on se trouve? Ne seraient-ce pas au contraire les projets de l'auteur lui-même qu'il aurait voulu couvrir de l'autorité d'un nom d'autant plus respecté qu'une mort prématurée avait ajouté à la popularité de ce nom. On est presque en droit de l'affirmer. Il est en effet matériellement impossible que toutes les questions soulevées par Saint-Simon dans le volumineux manuscrit découvert à la Bibliothèque nationale aient été tranchées par le duc de Bourgogne dans ses conversations avec Saint-Simon. Non seulement en effet dans les *Projets du gouvernement*, on trouve résolues nombre de questions concernant la constitution et l'administration intérieure du royaume au point de vue de la guerre, de la marine, de la justice, des impôts, des relations avec l'Église et avec Rome, mais les points d'étiquette et de protocole les plus minutieux y sont réglés, depuis les sièges des ministres et les armoiries des évêques, jusqu'à la forme du bonnet des présidents à mortier. Si fréquentes qu'aient pu être les conversations de Saint-Simon avec le duc de Bourgogne auxquelles nous allons revenir, — et comme elles étaient mystérieuses le nombre en a dû être forcément limité, — il n'est pas possible d'admettre que tant de questions et de si diverses aient été examinées et

décidées entre eux et par eux, dans l'espace de neuf mois qui s'écoula entre la mort de Monseigneur et celle du duc de Bourgogne. Lors donc que Saint-Simon se sert, presque à chaque page de ces formules : le Dauphin voulait... le Dauphin a jugé à propos... le Dauphin s'est résolu... il s'en fait manifestement accroire, et cette prétention ne saurait être acceptée. Que s'est-il donc proposé en donnant à son œuvre personnelle ce titre ambitieux? Voici ce qu'on peut supposer.

A l'heure où écrivait Saint-Simon, la décrépitude croissante du Roi devenait visible à tous les yeux. Le règne touchait à sa fin : c'était une question d'années, ou plutôt de mois, peut-être de jours. Un nouveau règne allait commencer, et celui qui présiderait à ses débuts ce ne serait pas le jeune Roi, un enfant, ce serait le duc d'Orléans, c'est-à-dire de tous les princes de la maison royale, le seul avec lequel Saint-Simon entretînt des relations intimes, car ni son austérité, ni ses principes religieux ne l'empêchaient de vivre dans une étroite familiarité avec un prince dont les mœurs et l'irréligion avaient plus d'une fois scandalisé la Cour. Saint-Simon avait lieu de s'attendre, et ce fut en effet ce qui arriva, à faire partie des conseils du Régent. S'il désirait avec ardeur sortir de son

obscurité, ce n'était pas, rendons-lui cette justice, par un sentiment d'ambition vulgaire; c'est que, possédé de la manie réformatrice, il rêvait d'introduire de profonds changements, pour employer une de ses expressions favorites, dans la mécanique du gouvernement. Ses projets de réforme étaient tout prêts; mais quelle meilleure manière de les faire adopter et par le Régent et par l'opinion publique, que de les couvrir de l'autorité d'un prince dont la mort prématurée avait excité de si universels regrets et chez qui on voyait par avance le réparateur de tous les maux dont souffrait la France? La tentation était grande. Saint-Simon n'y sut pas résister, et c'est là, suivant nous, qu'il faut chercher l'explication et du titre donné par lui à son mémoire et de l'usage qu'il fait du nom du duc de Bourgogne usage si fréquent que cette répétition constante finit par fortifier le soupçon au lieu de le dissiper.

Saint-Simon ne fut pas au reste le seul à se servir de ce procédé. Quand l'abbé de Saint-Pierre fit paraître en 1725 son *Discours sur la Polysynodie* et en 1732 son *Projet pour perfectionner le gouvernement des États*, il en usa de même[1]. « Il

1. Charles-Irénée Castel, abbé de Saint-Pierre, né à Saint-Pierre-l'Église, en 1658, mort à Paris en 1743. Il était de l'Académie française, mais en fut exclu pour avoir, dans son discours sur la *Polysynodie*, critiqué le gouvernement de Louis XIV.

étoit, dit-il en parlant de celui qu'il appelle *feu le Dauphin Bourgogne* un prince très appliqué à la science du Gouvernement, plein de bonnes intentions, qui demandoit aux hommes les plus vertueux et les plus habiles des mémoires pour bien gouverner, qui mettoit à part et apostilloit de sa main ceux qu'il approuvoit pour les relire et pour les perfectionner. Or il n'est pas étonnant que quelques-uns de ces projets qu'il approuvoit ayent été connus de quelques personnes à qui il avoit confiance, et de là sont nées apparemment les opinions qu'il eût exécuté ces beaux projets, si une mort précipitée ne l'eût empêché de régner[1]. » Et c'est de là que le bon abbé part pour donner comme approuvés par le duc de Bourgogne certains projets qu'il développe avec abondance : *Polysynodie* ou gouvernement par les conseils, *Aristomonarchie*, scrutin perfectionné qui servirait à la fois d'*Anthropomètre* aux rois pour mesurer la valeur de leurs sujets, et de *Bazilimètre* aux sujets pour mesurer la valeur de leurs rois, et autres rêveries qui lui sont chères. Boulainvilliers en usait de même lorsque, dans la préface de son *État de la France*[2], il repré-

1. *Œuvres complètes de l'abbé de Saint-Pierre. Projet pour perfectionner le Gouvernement des États*, t. III, p. 191.

2. Le titre exact de l'ouvrage de Boulainvilliers dont il a déjà été parlé dans notre tome I est celui-ci : *État de la*

sente le duc de Bourgogne comme « lui ayant mis la plume à la main », et lorsqu'en 1715 le duc d'Orléans voulut faire adopter par le Parlement certain projet sur l'organisation des Conseils il déclara, dans le préambule de l'édit, que ce projet avait été trouvé dans la cassette du duc de Bourgogne. C'est ainsi que tout le monde se disputait ce nom, et Saint-Simon avait plus qu'un autre le droit d'en invoquer l'autorité, car, s'il est excessif de sa part de représenter les *Projets de gouvernement*, si minutieusement dressés par lui, comme étant ceux du duc de Bourgogne lui-même, il est cependant hors de doute qu'ils avaient été soumis à celui-ci, qui tout au moins ne les avait pas désapprouvés et peut-être même en avait adopté certains. Ces projets avaient en effet formé la matière des nombreux entretiens qui s'échangèrent entre Saint-Simon et le duc de Bourgogne dans les premiers mois qui suivirent la mort de Monseigneur, entretiens dont nous avons déjà parlé, mais auxquels ils nous faut revenir, car nous pourrons commencer d'y surprendre la pensée du duc de Bourgogne lui-même.

France dans lequel on voit tout ce qui regarde le gouvernement ecclésiastique, le militaire, la justice, les finances, le commerce, les manufactures, le nombre des habitants et en général tout ce qui peut faire connaître à fond cette monarchie. L'ouvrage parut à Londres chez Wood Palmer en 1727.

Nous avons vu[1] avec quel art consommé Saint-Simon avait su, dès le lendemain de la mort de Monseigneur, dresser autour du duc de Bourgogne des batteries d'approche, s'insinuer peu à peu d'abord dans sa familiarité, puis dans son intimité la plus secrète, jusqu'au point d'être introduit dans son cabinet par les derrières, et d'y demeurer enfermé avec lui de longues heures, à l'insu de la duchesse de Bourgogne elle-même, jusqu'au jour où celle-ci finit par les surprendre. Dans ses *Mémoires*, il se représente avec vivacité garnissant ses poches de force papiers quand il se rendait chez le Dauphin, cherchant à en dissimuler l'enflure aux yeux des courtisans, et ne pouvant s'empêcher de rire en lui-même, en « passant dans le salon d'y voir force gens qui se trouvoient, dit-il, actuellement dans mes poches et qui étoient bien éloignés de se douter de l'importante discussion qui alloit se faire d'eux[2] ». Mais nous n'avons rien dit du sujet de ces entretiens. C'était d'abord la dignité de duc et pair dont la diminution successive faisait le désespoir de Saint-Simon et dont le rétablissement était son constant souci. Dès le premier jour il en entretint le Dauphin et sa joie fut grande de le trouver, « activement

1. T. IV, chapitre II.
2. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 383.

attentif », goûtant toutes les raisons qu'il lui donnait et les achevant souvent en sa place; plus grande encore lorsque le Dauphin le pria de rédiger un mémoire où les pertes que la dignité de duc et pair avait subies, et les usurpations dont elle avait été victime seraient énumérées et rapportées chacune à leur date, avec l'indication des moyens les plus propres pour porter remède à ces pertes et à mettre un terme à ces usurpations. « Il n'est pas difficile, s'écrie Saint-Simon, d'imaginer dans quel ravissement je sortis d'un entretien aussi intéressant. La confiance d'un Dauphin, juste, éclairé, si près du trône et qui y participoit déjà ne me laissoit rien à désirer pour la satisfaction présente, ni pour les espérances. Le bonheur et la règle de l'État, et après, le renouvellement de notre dignité avoient été, dans tous les temps de ma vie, l'objet le plus ardent de mes désirs qui laissoient loin derrière celui de ma fortune. Je rencontrois tous ces objets dans le Dauphin; je me voyois en situation de contribuer à tous ces grands ouvrages, de m'élever en même temps, et avec un peu de conduite, en possession tranquille de tant et de si précieux avantages. Je ne pensai donc plus qu'à me rendre digne de l'une et coopérateur fidèle des autres[1]. »

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, p. 376.

Saint-Simon était en proie à ce ravissement lorsqu'il rédigea le long mémoire qui a pour titre : *Estat des changements arrivés à la dignité de duc et pair de France* dont le texte autographe se trouve aux Archives des Affaires étrangères [1], et qui a été publié par M. Faugère, mémoire où les questions de préséance, de tabourets, de carreaux, de bonnets, de housse, de manteaux, semblent seules avoir préoccupé Saint-Simon, à l'exclusion des véritables prérogatives des ducs et pairs qui auraient dû être, sous une forme ou sous une autre, la participation aux affaires publiques. Saint-Simon ne nous dit point quelle impression reçut de ce mémoire le duc de Bourgogne qui se serait borné à en remercier l'auteur en lui disant qu'il le lirait à Fontainebleau. On aimerait à penser qu'il en apprécia la futilité, et qu'il attachait au rétablissement des ducs et pairs dans leurs dignités anciennes d'autres conséquences que de misérables satisfactions d'étiquette.

Un autre point fut encore traité dans ces entretiens mystérieux entre le duc de Bourgogne et Saint-Simon. Ce fut le rang des bâtards. On sait avec quelle virulence — et assurément elle était

1. Volume V de la collection des *Papiers de Saint-Simon*. Ce mémoire forme, avec d'autres pièces, le tome III de la publication intitulée : *Écrits inédits de Saint-Simon*.

justifiée, — Saint Simon proteste contre la situation que Louis XIV avait faite « aux enfants du double adultère » ; situation qui, chaque année, allait croissant et les mettait peu à peu sur le même pied que les enfants de France et au-dessus des princes du sang. Sur ce point encore, il devait sans difficulté se trouver en plein accord de sentiments avec le Dauphin. Il avait fallu en effet tout le respect dont le duc de Bourgogne était pénétré pour son grand-père pour que, une année auparavant, du vivant de Monseigneur, aucune protestation n'eût été élevée par lui contre le rang que le Roi avait décidé d'accorder aux enfants du duc du Maine. Saint-Simon a peint admirablement la scène qui se passa dans la chambre du Roi lorsqu'il sollicita l'assentiment de Monseigneur et du duc de Bourgogne à la décision par laquelle il avait fixé ce rang. « Pour la première fois de sa vie, dit-il, ce monarque si fier, ce père si sévère et si maître, s'humiliant devant son fils et son petit-fils, les pria d'agréer le rang qu'il donnoit aux enfants du duc du Maine, de donner cela à la tendresse qu'il se flattoit qu'ils avoient pour lui, invoquant son âge, sa mort prochaine, et témoignant l'espoir qu'après lui ils les voudroient bien protéger par amitié pour sa mémoire. » Et il représente d'autre part les deux

princes « un peu attendris, les yeux fixés à terre, se serrant l'un contre l'autre, immobiles d'étonnement de la chose et des discours, d'abord ne proférant pas une unique parole, puis bredouillant ce qu'ils purent, mais sans rien promettre[1] ». Si, pour ne point peiner et blesser son grand-père, le duc de Bourgogne n'avait point fait d'éclat, jamais cependant, au fond de son cœur, il n'avait accepté cette égalité de rang entre légitimes et légitimés. Saint-Simon, en soulevant la question, était donc assuré de trouver un écho. Il y fallait cependant des précautions, car le duc de Bourgogne ne l'aurait pas laissé manquer de respect au Roi. L'habile homme sut les prendre.

« C'étoit, dit-il, une corde que je voulois lui faire toucher le premier, pour sentir, au son qu'il donneroit, le ton que je devois prendre à cet égard. » La corde ayant vibré, Saint-Simon s'enhardit, et après avoir, avec beaucoup d'adresse, pris le Dauphin par le point où il était le plus sensible, c'est-à-dire par « le danger de l'exemple et de la tentation nouvelle, ajoutée à celle de la chose même, qui précipiteroit toutes les femmes entre les bras des rois », il l'amena peu à peu à s'expliquer lui-même sur cette matière

1. Saint-Simon, édit. Boislisle, t. XIX, p. 94.

délicate. Le Dauphin s'échauffa. Il insista sur la différence entre deux extractions, « dont l'une constituoit une habilité innée à la couronne », et dont l'autre n'était due « qu'à un crime séducteur et scandaleux qui porte avec soi son infamie ». L'égalité entre ces deux extractions, surtout à une cérémonie religieuse comme celle du sacre, — car c'était par la place occupée au sacre des rois que se déterminait le rang des princes, — lui paraissait odieuse et presque sacrilège chez les légitimés; mais, dans tout cela, il avait cependant « de fréquents retours de respect, d'attendrissement même et de compassion pour le Roi » qui firent admirer à Saint-Simon « la juste alliance du bon fils et du bon prince dans ce Dauphin si éclairé ». Sur la fin, se concentrant sur lui-même : « C'est un grand malheur, dit-il, d'avoir de ces sortes d'enfants. Jusqu'ici Dieu m'a fait la grâce d'être éloigné de cette route; il ne faut pas s'en élever. Je ne sais pas ce qui m'arrivera dans la suite. Je puis tomber dans toutes sortes de désordres; je prie Dieu de m'en préserver, mais je crois que, si j'avois des bâtards, je me garderois bien de les élever de la sorte et même de les reconnoître. Mais c'est un sentiment que j'ai à présent par la grâce que Dieu me fait; comme on n'est pas sûr de le mériter et de l'avoir toujours, il faut au moins se

brider là-dessus de telle sorte qu'on ne puisse plus tomber dans ces inconvénients[1]. »

A l'élévation en même temps qu'à l'humilité de ce langage on reconnaîtra bien le duc de Bourgogne, tel que nous nous sommes efforcés de le peindre. Nul doute que sur cette question des bâtards, il ne fût d'accord avec Saint-Simon, et que son règne n'eût mis fin à la scandaleuse situation que Louis XIV leur avait faite. Il est possible qu'il se trouvât également d'accord avec lui sur d'autres points, entre autres ceux traités par Saint-Simon dans la série de Mémoires auxquels il a donné pour titre : *Brouillons des projets sur lesquels il faudroit travailler petit à petit sans relâche et sans jamais tomber dans le piège de se laisser rebuter par rien*[2]. Mais ces projets, auxquels Saint-Simon travaillait en effet sans relâche, portaient surtout sur ces questions d'étiquette aux moindres minuties desquelles il attachait une importance vraiment puérile. D'autres et de plus importantes matières (quoi qu'il n'en fût pas de plus importantes aux yeux de Saint-Simon) étaient traitées dans ces conversations que dirigeait le duc de Bourgogne, où il effleurait de nombreux

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. IX, p. 374.
2. Ces mémoires ont été également compris dans la publication des *Écrits inédits de Saint-Simon*, t. III. *Mélanges*, t. II, pp. 311 et suiv.

sujets, et dont, après bien des années écoulées, Saint-Simon ne pouvait rappeler le souvenir sans émotion : « Quel amour du bien public! s'écrie-t-il. Quel dépouillement de soi-même! Quelles recherches! Quels fruits! Quelle pureté d'objet! Oserai-je le dire : quel reflet de la divinité dans cette âme candide, simple, forte, qui, autant qu'il leur est donné ici-bas, en avoit conservé l'image. On y sentoit briller les traits d'une éducation également laborieuse et industrieuse, également savante, sage, chrétienne, et les réflexions d'un disciple lumineux, qui étoit né pour le commandement. »

Né pour le commandement : ces mots sont à relever, car ils ne répondent pas à l'idée que nous avons pu nous faire jusqu'à présent du duc de Bourgogne qui nous est apparu plutôt disciple que chef. Saint-Simon reconnaît loyalement, dans ces mêmes pages de ses *Mémoires*, que la confiance mise en lui par le duc de Bourgogne n'allait pas jusqu'à faire adopter par le jeune prince tous ses points de vue. « Le discernement de ce prince n'étoit point asservi, dit-il, mais, comme l'abeille, il recueilloit la plus parfaite substance des plus belles et des meilleures fleurs. Il tâchoit à connoître les hommes, à tirer d'eux les instructions et les lumières qu'il pouvoit espérer. Il conféroit quelquefois, mais rarement

avec quelques-uns, mais à la passade, sur des matières particulières, plus rarement en secret sur des éclaircissements qu'il jugeoit nécessaires, mais sans retour et sans habitude... J'étois le seul qui eusse ses derrières libres et fréquents, soit de sa part, soit de la mienne. Ici il découvroit son âme et pour le présent et pour l'avenir, avec confiance et toutefois avec sagesse, avec retenue, avec discrétion. Il se laissoit aller sur les plans qu'il croyoit nécessaires; il se livroit sur les choses générales; il se retenoit sur les particulières et plus encore sur les particuliers; mais comme il vouloit, sur cela même, tirer de moi tout ce qui pouvoit lui servir, je lui donnois adroitement lieu à des échappées, et souvent avec succès, par la confiance qu'il avoit prise en moi de plus en plus[1]. »

A le bien entendre, ce passage nous livre le secret des relations que le duc de Bourgogne entretenait avec Saint-Simon. Pour nous servir d'une locution familière, il le faisait causer; il tirait de lui des renseignements, des aperçus, des indications, mais ne s'y asservissait point. Il tombait d'accord sur les idées générales, mais *se réservoit sur les particulières*, et cet aveu vient, après coup, enlever toute

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, pp. 104-105.

valeur et toute autorité au titre que Saint-Simon donnait entre 1712 et 1715, au mémoire préparé par lui, car ce mémoire ne contient pas seulement des idées générales, mais tranche jusque dans le plus minime détail, une foule de questions particulières. Nous pouvons donc considérer maintenant comme éclaircie la question que nous posions en commençant. Ces projets de gouvernement ne sont pas ceux du duc de Bourgogne; ce sont ceux de Saint-Simon. Ce dernier avait d'ailleurs tort de croire que, sauf avec lui, et encore avec Beauvilliers et Chevreuse, le duc de Bourgogne n'eût de relations qu'à la *passade*. Matériellement c'était peut-être vrai; mais moralement il était une influence, autrement puissante que celle de Saint-Simon, qui cherchait à s'exercer sur lui de loin, et avec un mystère qu'avant de pousser plus avant, il nous faut essayer de percer.

II

LES TABLES DE CHAULNES

« J'apprends qu'à Paris on a parlé et on parle encore de vous, Monseigneur; cette voix répandue m'a donné un véritable plaisir. Ce seroit un coup merveilleux de la Providence que, pendant les troubles où est la religion en France, vous eussiez, outre la plume, la main aussi libre et puissante à les dissiper. On entendra ici toujours une pareille nouvelle avec la plus grande joie, parce qu'on croit inséparables vos bons succès de ceux de l'Église[1]. » C'est en ces termes qu'au mois de juin 1711, c'est-à-dire deux mois à peine après la mort de Monseigneur, l'abbé Alamani[2] écrivait à Fénelon, de Rome où il

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VIII, p. 6.

2. L'abbé Vincent-Antoine Alamani était originaire de Florence. Il vint en France en 1709 et fit un assez long séjour à Cambrai auprès de Fénelon avec lequel il demeura en correspondance. L'abbé Alamani remplit à la Cour pontificale plusieurs fonctions importantes.

se trouvait alors. Ainsi le bruit avait couru et était arrivé jusqu'à Rome que Fénelon allait non seulement rentrer d'exil mais même être investi de quelque autorité. D'autres lettres, également adressées à Fénelon, montrent qu'on l'avait cru un moment à Paris. Quelque effort qu'il fît pour commander à ses sentiments, il était impossible que ces bruits ne troublassent pas la paix de ce « grand diocèse » auquel Fénelon lui-même comparait son âme. Mais ces sentiments n'étaient pas non plus ceux d'une ambition vulgaire. Nous avons vu avec quel intérêt passionné il suivait du fond de son exil les affaires publiques, combien il était ému des malheurs de la France, quelle influence, par l'intermédiaire de ses amis Chevreuse et Beauvilliers, il s'efforçait d'exercer dans les conseils du Roi[1]. Et voici que tout à coup s'ouvrait devant lui un avenir nouveau et prochain. Il pouvait prévoir le jour où il serait appelé à faire partie de ces Conseils, peut-être à y exercer une autorité prépondérante et à y jouer, sous un élève chéri, dont en réalité il redeviendrait le maître, le rôle d'un Richelieu sous Louis XIII ou d'un Mazarin sous Louis XIV. Encore quelques années et il pourrait voir de ses yeux son royal disciple mettre en pra-

1. T. IV, chap. III.

tique les avis qu'il lui avait fait parvenir en chargeant Beauvilliers de lui communiquer l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*, et lui-même pourrait être appelé à transformer en procédés de gouvernement les principes qu'il avait développés dans ses conversations avec le roi d'Angleterre, pendant les deux séjours que celui-ci fit à Cambrai en 1709 et 1710, et qui, recueillis par le chevalier de Ramsay, ont constitué la matière de l'*Essai philosophique sur le gouvernement civil*[1]. Comment d'aussi brillantes perspectives n'auraient-elles pas enflammé cette imagination ardente et ne lui auraient-elles pas inspiré la pensée de se mieux rendre compte à lui-même des applications que comportaient ses principes, en essayant de les préciser? La mort pouvait, d'un jour à l'autre, faire disparaître le vieux Roi. Il ne fallait pas risquer d'être pris au dépourvu et d'arriver au pouvoir sans plans arrêtés et concertés d'avance avec ceux qui seraient vraisemblablement ses collaborateurs.

Au premier rang de ceux-ci était le duc de Che-

1. Cet *Essai* se trouve au tome VII des *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, pp. 103 à 148. André Michel, chevalier de Ramsay, né à Ayr en Écosse, en 1686, fut converti au catholicisme par Fénelon. Il fit un assez long séjour auprès de lui à Cambrai et publia en 1723 une *Histoire de la vie et des ouvrages de Fénelon*. Il mourut à Saint-Germain-en-Laye en 1743.

vreuse, son correspondant habituel, avec lequel, tantôt par l'ordinaire, tantôt par une voie secrète et mal connue, il échangeait de nombreuses lettres, et par lequel, au cours des années précédentes, il avait coutume de faire parvenir à Versailles ses mémoires sur l'état des affaires, et ses objurgations en faveur de la paix. Chevreuse n'était pas seulement un chrétien fervent, versé dans les matières théologiques à un degré surprenant pour un laïque, et dissertant avec aisance sur la doctrine des *deux délectations* ou sur la différence de *l'acte premier et de l'acte second*. C'était aussi un réformateur et un faiseur de projets, un peu songe-creux. Dans sa solitude de Dampierre, dont il ne bougeait guère, il passait son temps à manier et remanier des plans de réforme qu'il gardait par devers lui. Un jour cependant il s'en ouvrit à Saint-Simon qui raconte la scène avec vivacité. Comme Chevreuse avait longuement développé ses plans, et comme Saint-Simon gardait un profond silence. « Mais parlez-moi donc, lui dit enfin Chevreuse. A qui en avez-vous donc aujourd'hui? Franchement, est-ce que je dis des sottises? » Saint-Simon se lève alors sans mot dire, tire d'une armoire fermée à clef trois petits cahiers écrits de sa main, et les montrant à Chevreuse : « Tenez, monsieur, voyez d'où vient ma surprise et mon silence. »

Chevreuse ouvre les cahiers, et y trouve consignés tout au long, avec force détails et précisions, le plan que lui-même venait de développer à Saint-Simon, c'est-à-dire l'organisation de Conseils où les nobles remplaceraient les gens de robe et de complète roture, plan sur lequel nous aurons à revenir [1]. Grande fut leur joie à tous deux de se trouver si bien d'accord, et chacun se trouva fortifié par cet accord, dans sa croyance à l'excellence de la combinaison. On voit que, chacun de leur côté, Fénelon à Cambrai, Chevreuse à Dampierre, se préparaient à leur rôle de réformateurs et de futurs conseillers du jeune prince. Il ne leur restait plus qu'à se réunir. C'est ce qu'ils firent.

La réunion eut lieu à Chaulnes [2]. Chaulnes était une terre située en Picardie qui avait été autrefois érigée en duché pour le frère du connétable de Luynes, et qui était devenue la propriété du duc de Chevreuse. Depuis longtemps celui-ci poursuivait le dessein d'obtenir une nouvelle érection du duché sur la tête de son second fils, le vidame d'Amiens,

1. Saint-Simon, *Mémoires*, édit. Boislisle, t. XVII, pp. 155 et suiv.

2. La terre de Chaulnes était située en Picardie, entre Roye et Péronne; le château a été presque entièrement abattu depuis la Révolution; on n'a conservé que deux pavillons. Le parc dont les arbres ont été coupés était remarquable par d'immenses charmilles disposées de façon à imiter les différents ordres d'architecture.

un des correspondants habituels et des pénitents de Fénelon. Chevreuse faisait à Chaulnes d'assez fréquents séjours, et, bien que Fénelon ne pût, sans permission expresse, sortir de son diocèse de Cambrai (au point qu'il avait dû en 1706 solliciter l'autorisation de se rendre aux eaux de Bourbonne en s'engageant à ne point s'arrêter à Paris), cependant il avait pris peu à peu l'habitude de se rendre à Chaulnes pendant le séjour annuel qu'y faisait Chevreuse, tout en ayant soin d'entourer ses voyages d'une sorte de mystère. Il se plaisait dans cette retraite, entre des amis qui étaient chers à son cœur : Chevreuse lui-même, la bonne duchesse sa femme, et la jeune vidame d'Amiens [1] sur la conduite spirituelle de laquelle Fénelon donnait, au vidame son époux, de judicieux conseils. « O que la vie de Chaulnes est trop douce! écrivait-il au duc de Chevreuse. Elle gâte tout autre état. Je veux être hermite dans le bout du parc. Cet hermitage sera trop joli et l'hermite ne sera guère en solitude quand vous serez tous au château [2]. » Au moment où nous sommes, Fénelon hésitait cependant à s'y rendre,

1. Marie-Anne Romaine de Beaumanoir, fille de Henri-Charles, sire de Beaumanoir et d'Anne-Louise-Marie de Noailles, mariée le 22 janvier 1704 au vidame d'Amiens.

2. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 366.

car c'était précisément celui où Chevreuse poursuivait l'érection de cette terre en duché au profit du vidame, et Fénelon craignait que sa présence à Chaulnes ne revînt aux oreilles du Roi et ne compromît son hôte : « M. le vidame me presse d'aller à Chaulnes, écrivait-il, le 6 juillet 1711; mon cœur et mon goût m'y mèneroient, mais je crains de lui nuire pour une place qu'il peut avoir. Si vous deviez venir à Chaulnes avant l'hiver, il ne conviendroit pas que j'y allasse deux fois. Décidez-moi promptement par la poste et en style énigmatique[1]. » Il ne voulait cependant pas qu'aucune considération à lui personnelle empêchât cette réunion : « Si vous jugez que je ne doive point aller à Chaulnes, écrivait-il encore le 12 septembre, je m'en abstiendrai par pure docilité et par égard pour votre décision; mais ni le voisinage de l'armée, ni les réflexions politiques par rapport à vous ne m'arrêteront nullement[2]. » Chevreuse, de son côté, n'était pas sans inquiétude sur les conséquences du voyage projeté, non pas à son point de vue personnel, mais au contraire à celui de Fénelon. « Ne le saura-t-on pas, lui écrivait-il, en septembre également, et pouvez-vous éviter qu'il ne devienne public? C'est

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, t. VII, p. 346.
2. *Ibid.*, p. 359.

vous (que vous ne regardez point) que nous devons néanmoins regarder en cela, non seulement à cause de vous, mais pour ne point mettre de nouveaux obstacles à l'ordre inconnu de Dieu[1]. »

L'ordre inconnu de Dieu. Ces mots trahissent les espérances à la fois mystiques et politiques auxquelles, depuis la mort de Monseigneur, se livrait le petit troupeau, et il aurait fallu tout à la fois être plus détachés des grandeurs de ce monde et moins animés de patriotiques desseins que Fénelon et Chevreuse, pour ne s'y abandonner point, tant il paraissait probable que tous deux se retrouveraient bientôt dans les conseils du duc de Bourgogne. Aussi, malgré les scrupules éprouvés des deux parts, la réunion eut-elle lieu à Chaulnes en octobre. Fénelon y passa un mois. Pour mettre de l'ordre dans leurs délibérations il avait, par avance, donné ses instructions au duc de Chevreuse, et lui avait prescrit de préparer par « des espèces de tables » toutes les questions dont ils auraient à traiter ensemble. Ce fut sur ces tables que s'ouvrit leur délibération. De là le nom de *Tables de Chaulnes* donné souvent par les biographes de Fénelon aux projets que les deux amis arrêtèrent ensemble et qui figurent dans ses

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, t. VII, p. 356.

œuvres sous ce titre : *Plans de gouvernement concertés avec le duc de Chevreuse pour être proposés au duc de Bourgogne*[1]. Analyser ces plans nous conduirait trop loin, car il n'y a guère de matière qui n'y soit traitée, depuis la manière d'assurer la paix qui doit être achetée « sans mesure » Arras et Cambrai étant « très chers à la France », jusqu'aux questions les plus diverses concernant l'administration intérieure du royaume, et les rapports de l'Église avec l'État. Ces plans de gouvernement tiennent en quelques pages, mais dans ces pages sont condensées, sous une forme brève qui tranche les questions sans les discuter, des matières bien autrement sérieuses que celles traitées par Saint-Simon. Les *Tables de Chaulnes* sont à cent coudées au-dessus des *Projets de gouvernement*, et montrent toute la distance qu'il y avait entre les deux esprits, l'un qui ne voyait rien de plus pressé que de rétablir les ducs et pairs dans leur dignité et de cette réforme faisait découler toutes les autres, l'autre à qui aucune spéculation n'était étrangère, et qui avait des vues arrêtées sur les matières les plus diverses, même sur celles qui semblaient le plus étrangères à sa vocation. Dans les *Tables de*

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, t. VII, pp. 182 et suiv.

Chaulnes, les propositions hardies, mais justes, alternent avec les chimères : d'un côté, établissement d'États généraux et établissement d'États particuliers, suppression de la gabelle, des grosses fermes, de la capitation, de la dîme royale, et leur remplacement par des sommes que les États lèveraient pour payer leur part de la somme totale des charges de l'État; retranchement de toutes les dépenses de cour peu nécessaires; cessation des doubles emplois; obligation de résidence; liberté du commerce, la France ouverte aux étrangers qu'on y attirerait; coutumes corrigées et réunies; abréviation de la procédure et d'autres mesures encore qui, prises à temps, auraient épargné bien des maux. Puis, à côté, des chimères ou des erreurs : lois somptuaires comme chez les Romains; corps militaire réduit à cent cinquante mille hommes; marine médiocre; et enfin tout un ensemble de mesures destinées à maintenir et accroître les privilèges de la noblesse à laquelle toute mésalliance aurait été d'autre part défendue. Et nous laissons de côté des vues originales et hardies sur les relations de l'Église et de l'État où Fénelon va presque jusqu'à souhaiter la séparation, demandant pour l'Église la liberté d'élire, de déposer, d'assembler les pasteurs, comme les chrétiens sont libres de le faire dans les

États du Grand Turc. En un mot, tout un ensemble de projets qui donnent une haute idée de l'esprit, sans faire naître l'impression qu'il y eût en leur auteur l'étoffe d'un homme d'État.

Que ces projets aient été communiqués au duc de Bourgogne, cela ne fait nul doute, car nous voyons par une lettre du même Chevreuse que les mémoires précédents de Fénelon sur l'état des affaires lui avaient été communiqués par Beauvilliers. Mais quelle impression en ressentit le jeune prince? Dans quelle mesure aurait-il été disposé à faire siennes ces réformes hardies qui n'auraient tendu à rien moins qu'à remanier de fond en comble l'administration de la France et à la transformer dans ses plus importantes parties? Ici nous nous trouvons en présence d'un problème où les éléments certains de solution nous échappent et nous allons entrer en pleine conjecture. Nous essayerons cependant, à l'aide du peu de documents certains que nous possédons, de démêler dans quelle mesure ces deux influences, sinon contraires, du moins différentes de Fénelon et de Saint-Simon, s'étaient exercées sur le duc de Bourgogne et surtout de marquer comment il comprenait les devoirs de la royauté.

III

LES VÉRITABLES PROJETS DU DUC DE BOURGOGNE

Que le système politique adopté et les méthodes de gouvernement mises en pratique, depuis tant d'années, par Louis XIV ne fussent pas destinés à lui survivre, le duc de Bourgogne en avait, sans nul doute, le sentiment. Il n'était pas seul à le penser. Durant les dernières années du grand règne, les réformateurs abondaient. Suivant l'expression très juste que Sainte-Beuve, dans les articles consacrés par lui au *Duc de Bourgogne* de Michelet, emprunte à Boisguillebert[1] « il n'y avait plus d'huile à la lampe » et chacun cherchait le moyen d'en renouveler la provision, les uns en secret comme Saint-Simon et Fénelon, les autres dans des écrits rendus

1. Pierre le Pesant, sieur de Boisguillebert, né à Rouen en 1646, acquit en 1690 la charge de lieutenant général civil du bailliage de cette ville. Il publia en 1695 le *Détail de la France sous le règne présent*, et en 1707, un *Supplément au Détail de la France* qui le fit exiler en Auvergne. Il mourut en 1714.

publics comme Vauban dans son *Projet d'une dîme royale* et Boisguillebert dans son *Détail de la France*, d'autres enfin dans des ouvrages qui ne devaient voir le jour que plus tard, comme l'abbé de Saint-Pierre et Boulainvilliers, dans les écrits dont nous avons parlé. Cette préoccupation datait de loin chez le duc de Bourgogne. Il est difficile de croire que ce fut seulement pour compléter son instruction qu'à l'âge de dix-sept ans il avait demandé, nous le rappelons, à chaque intendant de lui fournir un mémoire détaillé sur l'état de sa province. A en croire Proyart[1], ce serait le duc de Bourgogne lui-même qui aurait rédigé le questionnaire adressé aux intendants, dont l'original fut trouvé dans ses papiers, et en aurait arrêté tous les articles. Cela semble quelque peu difficile à croire, car le grand nombre et la précision même des questions posées par lui auraient indiqué, chez un aussi jeune prince, une connaissance singulièrement précoce des détails de l'administration. Suivant toute vraisemblance il fut aidé par Beauvilliers, et, du reste, il en convenait lui-même, car en parlant de ce questionnaire il disait : « L'instruction que nous avons dressée, monsieur de Beauvilliers et moi[2]. » Le sentiment que

1. Proyart, t. I, p. 308.
2. *Ibid.*, t. I, p. 349.

beaucoup de choses étaient à changer dans l'organisation intérieure du royaume semble lui avoir dicté le plus grand nombre de ces questions, et pour peu que les rapports des intendants aient été fidèles, la lecture des quarante-deux volumes in-folio qui comsaient la collection de leurs mémoires ne dut pas le faire changer d'avis.

Il se rendait compte cependant qu'interroger des fonctionnaires sur ce qui se passe dans leurs services n'est pas une manière très sûre d'arriver à la vérité, et il accueillait, il provoquait même d'autres témoignages. C'est ainsi qu'il ne rejetait sans examen aucun des mémoires que des particuliers lui adressaient du fond des provinces. « Quand il n'y auroit, disait-il, qu'une seule observation judicieuse dans un volume entier de spéculations chimériques, on ne doit pas regretter le temps qu'on a passé à le lire[1]. » Grand était le nombre de ceux qui ainsi s'adressaient à lui. Un jour même, rapporte la marquise d'Huxelles[2], il trouvait sur son bureau, déposé par une main inconnue, un mémoire qui contenait des conseils, mélangés de vives critiques, sur l'administration actuelle du royaume. Aussi, depuis qu'il

1. Proyart, II, p. 360.
2. Bibliothèque du musée Calvet à Avignon. Papiers inédits de la marquise d'Huxelles.

était devenu l'héritier présomptif et immédiat du trône, tous les yeux se tournaient-ils vers lui. Fatiguée par la longue domination d'un vieux roi dont la gloire s'était obscurcie, la France aspirait à voir luire, sous un jeune prince, l'aube d'un jour nouveau.

Quel avait été cependant le résultat d'une si longue préparation? Jusqu'à quel point les projets de gouvernement du duc de Bourgogne étaient-ils, dans son propre esprit, mûris et précisés. C'est une question à laquelle il est assez difficile de répondre avec certitude. La seule chose qu'on sache c'est qu'il s'enfermait pour travailler, qu'il écrivait beaucoup, et que de nombreux papiers furent, après sa mort, trouvés dans son bureau et sa cassette. On sait également que ces papiers furent brûlés par le Roi. Nous raconterons plus tard la scène. Mais on sait également que la destruction ne fut pas complète. Lorsqu'en 1782 l'abbé Proyart, qui avait déjà écrit la *Vie du Dauphin père du Roi*, entreprit d'écrire cette vie du duc de Bourgogne à laquelle nous avons fait de si fréquents emprunts, l'abbé Soldini, confesseur de Louis XVI, lui communiqua un grand nombre de papiers provenant de la succession de la dauphine Marie-Josèphe de Saxe[1], mère de Louis XVI. Parmi

1. Marie-Josèphe de Saxe, cinquième fille de Frédéric-Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne et de Marie-

ces papiers, et confondus avec ceux du dauphin, père de Louis XVI, au point qu'on avait cru d'abord qu'ils provenaient de lui, se trouvaient un certain nombre d'écrits dont le duc de Bourgogne était l'auteur. Proyart s'en servit pour composer sa *Vie du Dauphin père de Louis XV* dont il allongea le titre par cette phrase : *écrite sur les mémoires de la Cour et enrichie des écrits du même prince.* Ces écrits, publiés par Proyart, et qui occupent, dans ses deux petits volumes, un grand nombre de pages, sont les seuls documents où l'on soit en droit de chercher la pensée authentique du duc de Bourgogne. Mais Proyart a-t-il publié tous les papiers qui lui ont été confiés? Le contraire est très vraisemblable. Ainsi que le fait observer judicieusement M. Paul Mesnard, « il est infiniment probable que Proyart n'eut pas les coudées franches ». Sans doute, au commencement du règne de Louis XVI, la liberté des publications était devenue plus grande, et la censure préalable, à laquelle tous les ouvrages étaient soumis, s'exerçait avec plus d'indulgence que par le passé. Louis XVI avait permis, en 1774, la publication de l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté* et c'était déjà de sa part une

Josèphe d'Autriche, née à Dresde le 4 novembre 1731, morte à Versailles le 13 mars 1767.

grande concession, mais peut-être considéra-t-il comme imprudent de donner un consentement formel à l'apparition d'un ouvrage où serait attribué à un prince, dont la mémoire était demeurée populaire, tout un plan de réformes que lui-même n'était pas disposé à accorder. Ce consentement aurait paru une approbation tacite qui l'aurait engagé malgré lui. De là vient, sans doute, comme le fait encore observer M. Mesnard « qu'une conclusion pratique manque presque toujours aux maximes, aux principes cités par Proyart[1] ». Ce qui nous a été conservé du duc de Bourgogne présente bien plutôt le caractère de considérations générales, religieuses ou politiques, que de projets arrêtés. Quelle sanction le duc de Bourgogne aurait-il donnée à ces considérations dans la pratique? Sur quels points ses résolutions étaient-elles irrévocablement prises? Là où il y avait désaccord entre ses deux mystérieux conseillers, Saint-Simon et Fénelon, de quel côté penchait-il? C'est ce qu'il serait téméraire de prétendre dire avec certitude. Aussi, sans nous hasarder à des assertions sans fondement, essayerons-nous plutôt de montrer comment, au point de vue moral, il comprenait son métier de roi,

1. *Les Projets de gouvernement du duc de Bourgogne*, Introduction, p. LXXIII.

et à quelles conséquences sa conception du rôle et des devoirs de la royauté l'aurait conduit, sans entrer, sur les questions secondaires d'administration, dans des détails que Proyart nous fournit avec abondance, tandis que, soit prudence, soit défaut d'information, il demeure muet sur des questions plus hautes.

Si nous avons bien fait connaître et comprendre le caractère du duc de Bourgogne, on ne s'étonnera pas que nous disions que le trait dominant chez lui était la conscience. Fénelon connaissait bien son royal élève lorsqu'il rédigeait, à son intention, l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*, car la conscience était le principal levier par lequel on pouvait agir sur cette âme. Il était consciencieux jusqu'au scrupule, et l'exagération d'une très noble vertu lui avait souvent donné des apparences de faiblesse et d'indécision. Mais à mesure qu'il avançait en âge, il prenait de la fermeté. Les petitesses disparaissaient et la grande idée du devoir, dominant toutes les autres, devenait la maîtresse de sa vie. Loin que la perspective du pouvoir immense et presque sans bornes, dont il serait prochainement revêtu, causât chez lui, comme il eût été naturel chez un être jeune et tenu longtemps dans la dépendance, une sorte d'enivrement,

il envisageait au contraire cette perspective avec des sentiments d'appréhension et presque d'effroi. La pensée des soucis, des devoirs, des responsabilités de la royauté l'entretenait dans un état de tremblement; il était hanté de cette préoccupation au point que, de temps à autre, il ne pouvait retenir l'expression de ses anxiétés et qu'elle éclatait au dehors. Saint-Simon raconte à ce propos une scène curieuse.

C'était, par un mélancolique hasard, quinze jours avant la mort du jeune prince; un certain nombre de seigneurs et de dames de la Cour étaient rassemblés dans un des salons de Marly. La conversation était fort gaie. On y faisait des contes sur ces galopins de cuisine qui, par la belle saison « passoient leurs nuits sur les degrés du palais de Versailles, souvent à découvert et ne s'en portoient pas plus mal ». On riait de leurs aventures, et le duc de Bourgogne riait, comme les autres, lorsque peu à peu, élevant le sujet, il dit « que ces petits garçons étoient heureux en ceci qu'ils n'avoient point de soins ni comptes à rendre, qu'encore qu'il y eût assurément des gens plus heureux les uns que les autres, cependant il sembloit que Dieu dispensât les peines et les satisfactions, de façon à se balancer partout »; puis, s'animant peu à peu : « Par exemple, reprit-il avec plus de voix et

de feu, un roi, avec tout son éclat extérieur, n'a-t-il pas ses peines? Il est le plus à plaindre de ses sujets, s'il fait ou s'il ne fait pas son devoir. Croit-il que tout ce faste, cette autorité, cette grandeur soit faite pour lui? C'est l'homme de l'État, le serviteur de ses peuples, celui qui n'est préposé que pour les gouverner et les rendre heureux. Ce n'est que pour cette fin et pour y administrer justement tout, sans retour pour soy, que cette autorité et cet éclat extérieur luy est donné, et le plaisir attaché à son état n'est qu'en dédommagement de son travail, de son application, de ses veilles, car il doit tout son temps et tout son repos. Il n'est fait que pour cela et en rendra compte; c'est son travail, comme à ces galopins de coucher sur la dure et à découvert, ce qui n'est pas si pénible à eux qui y sont nés et nourris et ne connoissent autre chose, qu'à un Roy, qui couche à son aise, les fatigues du corps et d'esprit auxquelles il se doit livrer sans cesse et sans relâche. » « Je ferois tort, continue Saint-Simon, aux sentiments et à l'éloquence naturelle de ce prince, si j'entreprenois de la rendre en cette occasion; mais chacun se regardoit avec stupeur et délectation de ce qu'il osoit en tant dire et qu'il en sçavoit tant sentir. On y estoit pénétré d'un air de vérité, et, pour la dire entière il s'engoua, si j'ose

ainsy parler, s'anima; ses yeux, plus perçants que de coutume, décochoient ses sentiments qu'il exprimoit avec une énergie flamboyante; en un mot la surprise d'en tant entendre en public fut extresme, mais chacun en fut si vivement pénétré que les larmes estoient touttes prestes à couler[1]. »

Nous trouvons l'expression de ces mêmes nobles sentiments dans ce fragment sur les devoirs des rois qui a été retrouvé dans la cassette du duc de Bourgogne et publié par Proyart[2] : « De tous les hommes qui composent une nation, le plus à plaindre, et celui qu'on plaint le moins, c'est le Souverain. Il a toutes les incommodités de la grandeur, sans pouvoir presque en goûter aucun des agréments. Il est, au milieu de ses sujets, celui qui a le moins de liberté, le moins de tranquillité, le moins de ces moments où il puisse se reposer dans une joie douce et pure. Les gens de guerre ont des quartiers d'hiver, les magistrats des vacances, tous les hommes de cabinet des moments de repos. Il n'y en a jamais, il ne sauroit y en avoir pour un Roi. S'il passe d'une maison à une autre, ses affaires l'y suivent. Qu'il reste un jour dans l'inaction, il faut qu'il soit accablé le jour suivant, ou bien tout

1. *Écrits inédits de Saint-Simon*, t. II, *Mélanges*, t. I, p. 420.
2. Proyart, t. II, p. 46.

languit. Toute sa vie se passe dans un tourbillon d'affaires : elle n'est qu'un cercle de représentations gênantes, de soins inquiétants, de travaux pénibles, de sollicitudes accablantes. Souvent il voit échouer ses projets les mieux concertés. Ce qu'il avoit disposé pour le bien tourne à mal, et les plus fâcheux revers lui viennent de l'endroit même d'où il se promettoit les succès les plus flatteurs. Le peuple, touché du mal qu'il souffre, ignore les mesures que le Souverain avoit prises pour le prévenir et les soins qu'il se donne pour y mettre fin. Il dispose des grands emplois et des places importantes? Il veut pourvoir le mérite; il est trompé. Il se proposoit de faire un heureux; il a fait dix mécontents et un ingrat. Le Souverain a des palais et des richesses, mais des palais qu'il ne connoît pas, et des richesses, dont il ne jouit pas. Il est, par la nécessité de sa condition, ce que saint Paul veut que le chrétien soit par vertu; il a tout et ne possède rien. Il est, à proprement parler, moins riche que le moindre de ses sujets, parce que tous les besoins de l'État sont ses besoins et qu'ils surpassent toujours sa fortune. Un père de famille n'est jamais riche quand ses revenus ne suffisent point pour la subsistance de ses enfants. Un Roi père est vraiment indigent de toute l'indigence de ses sujets. »

Ce n'était pas seulement au point de vue de sa quiétude personnelle et du lourd fardeau des occupations dont le poids tomberait sur lui, que le duc de Bourgogne semblait appréhender bien plutôt que désirer le pouvoir. C'était surtout au point de vue de sa responsabilité morale et du compte qu'il serait un jour appelé à rendre à Dieu de l'exercice qu'il aurait fait de ce pouvoir : « Que l'on considère, dit-il dans un de ses écrits, le Souverain dans l'ordre spirituel. A quels dangers son salut n'est-il pas exposé? Il répond tout à la fois et du mal qui se fait dans son royaume et du bien qui ne se fait pas[1]. » Et ailleurs : « Celui qui est venu dans la bassesse de la nature humaine pour mon salut, viendra dans l'éclat de la majesté divine pour me juger. Comme sauveur, il veut maintenant me procurer une éternité de bonheur, mais comme juge, ne me condamnera-t-il pas un jour à un malheur éternel? La qualité de prince, sans celle d'homme de bien, ne serviroit qu'à me rendre plus condamnable à son tribunal, car plus on a reçu de faveurs de sa main, plus le compte qu'il en demandera sera grand. Je dois donc beaucoup plus travailler à vivre en chrétien qu'en prince. Je ne dois me servir de la

1. Proyart, t. II, p. 48.

grandeur attachée à mon rang que pour m'élever à une plus sublime vertu, en m'humiliant sous la main toute-puissante de Dieu et en faisant aux autres tout le bien qu'ils peuvent attendre de moi[1]. »

Le duc de Bourgogne traduisait le sentiment de ses devoirs vis-à-vis de ceux sur qui il était appelé à régner par cette maxime qu'il répétait souvent, et qui faisait l'admiration de Saint-Simon : qu'un roi est fait pour les sujets et non les sujets pour lui : « mot de Père de la patrie, ajoute Saint-Simon, qui, hors de son règne que Dieu n'a pas permis, seroit un affreux blasphème ». Saint-Simon ignorait sans doute qu'Henri IV avait dit à peu près la même chose lorsqu'il écrivait « que les rois n'étant pas nés pour eux, mais pour les États et les peuples sur lesquels ils sont constitués, ne doivent jamais aspirer à d'autre tranquillité que celle du tombeau et qu'il faut qu'ils meurent en l'action ». Le duc de Bourgogne est mort avant l'action, mais il s'y préparait. Il se préoccupait d'exercer son pouvoir avec justice et dans l'intérêt de son peuple; malheureusement nous ne savons par aucun document émané directement de lui quelles limites il entendait de lui-même imposer à ce pouvoir. Il était trop consciencieux

1. Proyart, t. II, p. 335.

pour ne pas sentir que l'écueil du pouvoir royal est ce qu'il appelle lui-même quelque part « la tyrannie », et trop bon théologien, trop pénétré des principes de Bossuet dont il avait lu la *Politique tirée de l'Écriture sainte*[1], pour ne pas savoir que le pouvoir absolu, revendiqué par Bossuet pour les rois, n'est pas la même chose que le pouvoir arbitraire; nous ajouterons même, trop bon élève de Fénelon pour ne pas partager les idées de son maître sur les dangers du despotisme. Chevreuse lui avait certainement communiqué une lettre où Fénelon s'exprime en ces termes : « Pendant que le despotisme est dans l'abondance, il agit avec plus de promptitude et d'efficacité qu'aucun gouvernement modéré, mais quand il tombe dans l'épuisement, sans crédit, il tombe tout à coup sans ressource. Il n'agissait que par pure autorité. Le ressort manque... Quand le despotisme est notoirement obéré et banqueroutier, comment voulez-vous que les âmes

1. *La politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte* avait paru en 1709. L'abbé Ledieu dit à ce propos dans son *Journal* : « Je l'ai trouvé (l'abbé Bossuet) ayant eu quelques accès de fièvre, de s'être trop échauffé à son voyage de Versailles, samedi dernier, 7 septembre, où il a fait ses présents de la *Politique* au Roi, aux princes et à toute la cour, et a été très bien reçu partout, avec éloges de feu M. Bossuet, évêque de Meaux, son auteur, et de la part même du Roi, toujours honnête, et de la part de M. le duc de Bourgogne, disant qu'il connaissait l'ouvrage, et que les princes le devaient lire une fois par an. » (*Journal de Ledieu*, t. IV, p. 251.)

vénales qu'il a engraissées du sang du peuple se ruinent pour le soutenir? » Enfin le duc de Bourgogne était trop humble et trop méfiant de sa propre nature pour ne pas reconnaître que les rois sont sujets aux faiblesses et à l'erreur. Mais, encore une fois, dans quelles institutions entendait-il chercher une garantie contre la tyrannie, le despotisme ou l'erreur? Proyart ne nous apprend rien à ce sujet. Il nous dit bien qu'aux yeux du duc de Bourgogne, « après le secours du ciel, rien n'étoit plus nécessaire à un roi qu'un ami fidèle... un ami généreux et sincère, un ami bien éprouvé qui soit autorisé et même obligé sur la foi de l'amitié de l'avertir quand il s'écarte de ses devoirs et que le mal se fait en son nom, soit qu'il y ait part ou qu'il l'ignore[1]. Et comme un ami fidèle est lui-même sujet à erreur et peut ne pas être au courant de tout, le Dauphin vouloit encore qu'un roi cherchât la vérité dans le commerce des personnes qui peuvent l'en instruire, et qu'il l'accueille de quelque manière qu'elle lui soit présentée, lors même que ce ne seroit pas avec ces ménagements que souhaiteroit l'amour-propre ». Mais un ami fidèle n'est pas une institution, et comme, immédiatement après avoir rapporté ces

1. Proyart, t. II, pp. 52-53.

réflexions, Proyast nous parle de l'importance que le duc de Bourgogne attachait au choix des ministres, on pourrait croire qu'il ne voyait de garantie contre les entraînements ou les erreurs des rois que dans le choix judicieux de leurs serviteurs. Ce serait une erreur, et s'il y a lieu de regretter que la destruction des papiers du duc de Bourgogne par Louis XIV, ou leur publication incomplète par Proyart ne permette de rien affirmer à ce sujet, on peut cependant sur ce point s'en rapporter au témoignage de Saint-Simon, qui, s'il est suspect quand il attribue au duc de Bourgogne la paternité de tous les projets enfantés par lui-même, peut être tenu pour sincère lorsqu'il dit formellement que le duc de Bourgogne était « ami des États généraux[1] ».

Dès cette époque les réformateurs considéraient en effet la convocation des États généraux comme un remède aux difficultés de toute nature au milieu desquelles le pays se débattait. C'était assurément aux États généraux que Fénelon pensait, lorsqu'il adjurait Louis XIV « de se ressouvenir de la vraie forme du royaume et de tempérer le despotisme, cause de tous nos maux[2] ». Mais si le duc de Bour-

1. *Écrits inédits de Saint-Simon*, t. III. *Mélanges*, t. II, p. 419.
2. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 323.

gogne était véritablement ami des États généraux, et s'il lui avait fallu un jour témoigner de cette *amitié* dans la pratique, il aurait pu se trouver fort embarrassé lorsqu'il lui aurait fallu faire un choix entre la conception fort différente du rôle que ses deux conseillers éventuels, Saint-Simon et Fénelon, entendaient leur attribuer. Aux yeux de Saint-Simon c'était surtout « un grand nom qui séduit quelques personnes, un leurre auquel on peut prendre la nation et une multitude ignorante qui croit les États généraux revêtus d'un grand pouvoir tandis que le moindre nombre est instruit qu'ils n'ont aucun pouvoir par leur nature[1] ». Aussi fait-il honneur au duc de Bourgogne d'avoir toujours pensé « que ce corps ne peut être qu'un corps de plaignans, de remontrans, et, quand il plaît au Roi de le lui permettre, de proposans[2] ». S'il reconnaît, dans ses *Projets* la nécessité de les convoquer aussitôt après la mort du Roi, c'est tout à fait exceptionnellement et pour leur faire jouer un rôle assez odieux : celui de déclarer le nouveau roi libre de tous les engagements financiers pris par son prédécesseur, et de leur faire endosser la responsabilité de la banqueroute. Mais il n'admettait pas que

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1856, t. VII, p. 220.
2. *Ibid.*, t. X, p. 111.

les États généraux pussent devenir un ressort habituel de gouvernement.

Tout autre est l'importance que, dans les *Tables de Chaulnes*, Fénelon accorde aux États généraux. A la vérité, il ne les assemble que tous les trois ans et il ne leur attribue pas le pouvoir législatif, mais il leur reconnaît le droit de délibérer « sur les fonds à lever par rapport aux charges extraordinaires » et aussi, celui d'étendre « par voie de représentations » leurs délibérations « sur toutes les matières de justice, de police, de finance, de guerre, d'alliances et négociations, de paix, d'agriculture, de commerce[1] ». Et comme il leur reconnaît également le droit de continuer leurs délibérations aussi longtemps qu'ils le jugeront nécessaire, il n'est pas douteux qu'investis d'attributions aussi étendues, les États généraux ne fussent devenus une institution permanente.

Le duc de Bourgogne aurait-il été aussi loin? Nous en doutons. Proyart nous apprend en effet qu'à ses yeux ce n'était point dans une assemblée de sages qu'il fallait chercher la sagesse et qu'il valait mieux consulter les particuliers que l'assemblée. « Je ne connois rien, disait-il, de plus ignorant

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, t. VII, p. 233.

qu'une assemblée de savants, ni de moins clairvoyant qu'une assemblée de sages », et il s'appuie sur la division des opinions qui se produit souvent dans les assemblées pour dire que « celui qui n'étoit que dans l'obscurité avant de consulter, se trouve dans les plus épaisses ténèbres, après l'avoir fait[1] ». Professant sur les assemblées cette opinion un peu dédaigneuse il n'est pas probable qu'il eût pris son parti, comme le lui aurait proposé Fénelon, d'associer les États généraux à son administration, quoique Saint-Simon dise encore qu'il se serait servi de leur réunion, au moins comme moyen d'information et qu'il se serait plu « dans le sein de sa nation rassemblée ».

Il est en tout cas un point sur lequel le duc de Bourgogne se serait trouvé d'accord avec Fénelon, comme avec Saint-Simon; c'était le rétablissement des États provinciaux. Il était frappé, comme chacun, de la paix et de la prospérité relatives qui régnaient dans les pays d'États, et il se proposait non seulement de maintenir ces institutions anciennes, là où elles existaient encore, mais de les rétablir là où elles avaient été abolies, et de supprimer les intendants, ces ancêtres de nos préfets,

1. Proyart, t. II, p. 67.

par qui les États provinciaux avaient été remplacés dans les pays dits de *Généralité*, en les remplaçant eux-mêmes par des *missi dominici*, renouvelés de Charlemagne. Comme les *Tables de Chaulnes* sont d'accord sur ces points avec les *Projets de gouvernement*, il n'y a aucun doute que cette importante réforme n'eût été mise en pratique par le duc de Bourgogne, et, par cette réforme, la face et la marche générale des choses auraient été singulièrement changées, car c'eût été la fin de cette centralisation excessive à laquelle la monarchie tendait depuis Richelieu, que Louis XIV a fortifiée, que le premier Empire a aggravée et aux procédés de laquelle la République ne paraît pas disposée à renoncer, bien au contraire, puisqu'elle ne pense qu'à étendre les pouvoirs et l'intervention de l'État.

Il n'est pas douteux non plus que la commune renommée avait raison lorsqu'elle lui attribuait le dessein de transférer à des conseils administratifs les pouvoirs considérables dont, peu à peu, les ministres s'étaient emparés sous Louis XIV. Sans doute il avait trop d'équité dans l'esprit pour adopter tous les griefs passionnés de Saint-Simon contre ces « marteaux de l'État », et depuis qu'il travaillait avec eux, et en particulier avec Desmaretz, il avait pu apprécier la valeur, et le véritable dévouement de quel-

ques-uns d'entre eux à la chose publique. Mais il avait aussi pu voir de près les inconvénients d'un système qui, dans chaque département, assurait au ministre une prépondérance sans borne et ne laissait arriver aux différents Conseils (sauf peut-être au Conseil d'En Haut) que des affaires toutes mâchées, où les décisions avaient été arrêtées par avance entre le ministre et le Roi. Le système des Conseils remplaçant les ministres que lui recommandaient chacun de leur côté Saint-Simon, Chevreuse, Fénelon avait été adopté par lui. Un projet, tout rédigé, fut trouvé dans sa cassette, et la déclaration royale qui au début de la Régence, établit les Conseils, faisait avec raison dire au jeune Roi : « Le plan en avoit déjà été tracé par notre très honoré père, dont nous aurons au moins la satisfaction de suivre les vues, si le Ciel nous a privé de l'avantage d'être formé par ses grands exemples. » Mais ce projet n'ayant malheureusement pas été conservé, nous ne savons pas comment il entendait la composition de ces Conseils. S'il eût adopté les plans de Saint-Simon, ces Conseils au nombre de sept auraient été — le Conseil du Commerce seul excepté — composés presque exclusivement de grands seigneurs, et toujours présidés par un duc et pair ou un maréchal de France. Le Conseil d'État en particulier, le premier de tous,

devait, d'après Saint-Simon, être composé du Roi et de cinq ministres, « dont aucun ne sera de robe ni de plume, et n'en aura jamais été, et qui seuls porteront le nom de ministres d'État, les autres ministres n'entrant que quand ils y seront appelés et n'y ayant point voix délibérative [1] ». Mais rien ne prouve que le duc de Bourgogne ait entendu donner à ces Conseils une composition aussi exclusivement aristocratique.

Sans doute il aimait fort la noblesse. Saint-Simon n'exagère rien lorsqu'il dit que le duc de Bourgogne « étoit touché jusqu'au plus profond du cœur de la ruine de la noblesse, des voies prises et toujours continuées pour l'y réduire, de l'abâtardissement que la misère et le mélange du sang par les continuelles mésalliances nécessaires pour avoir du pain avoient établi dans leur courage ». Comme Saint-Simon « il étoit indigné de voir cette noblesse française si célèbre, devenue un peuple presque de la même sorte que le peuple même, et seulement distinguée de lui en ce que le peuple a la liberté de tout travail, de tout négoce, des armes même, au lieu que la noblesse est devenue un autre peuple qui n'a d'autre choix qu'une mortelle et ruineuse oisiveté, qui, par

1. *Projets de gouvernement*, p. 61.

son inutilité à tout, la rend à charge et méprisée, ou d'aller à la guerre se faire tuer[1] ». Boulainvilliers, de son côté, était bien informé en lui prêtant « une distinction tendre et compatissante pour la noblesse[2] ». Le duc de Bourgogne avait en effet pitié de la condition pénible à laquelle un grand nombre de gentilshommes étaient réduits, et il avait raison. C'est une des erreurs les plus communément entretenues sur l'ancien régime de croire qu'une noblesse opulente se superposait à un peuple misérable. La vérité, c'est que si certaines familles nobles jouissaient d'une grande fortune, — et encore leurs affaires étaient-elles souvent très embarrassées, — un très grand nombre, surtout parmi celles qui appartenaient à la noblesse de province, connaissait la gêne, quelques-unes même la misère. Lorsque madame de Maintenon parlait sans cesse de la pauvre noblesse, elle en savait quelque chose, elle qui, laissée à la charge d'une tante avare, avait gardé les dindons dans son enfance, et dans les instructions qu'elle donnait de vive voix aux demoiselles de Saint-Cyr, qui appartenaient toutes, comme on sait, à cette pauvre noblesse, elle ne se faisait pas faute de leur répéter que la vie à laquelle elles devaient se préparer

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 109.
2. *État de la France*, Préface, p. I.

était une vie de privation[1]. Le duc de Bourgogne savait cela. Il savait qu'une des causes les plus fréquentes de la condition misérable où la noblesse se voyait réduite était son zèle à servir en temps de guerre. Il lui en gardait reconnaissance et la considérait comme le plus ferme soutien de l'État. Assurément il n'aurait pas pratiqué vis-à-vis d'elle ce système d'exclusion que Louis XIV avait érigé en doctrine lorsque, dans ses *Instructions au Dauphin* il expliquait les motifs qui l'avaient toujours déterminé à choisir ses ministres dans un état obscur en disant : « Il falloit faire connoître au public, par le rang même où je les prenois, que mon dessein n'étoit pas de partager avec eux mon autorité. Il m'importoit qu'ils ne conçussent pas eux-mêmes de plus hautes espérances que celles qu'il me plaisoit de leur donner, ce qui est difficile aux gens de grande naissance. » Le duc de Bourgogne aurait certainement appelé aux affaires des gens de grande naissance, Beauvilliers, Chevreuse, Saint-Simon. Mais, quoi qu'il fît la distinction entre ce que Saint-Simon appelle les grands seigneurs, les nobles et les simples gentilshommes, ce que lui-même appelait la

1. Dans un ouvrage que l'Académie française a couronné, M. Pierre de Vaissière a, sous ce titre : *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France*, très bien exposé la condition de la noblesse de province du XVIe au XVIIIe siècle.

haute et la commune noblesse, cependant il ne bornait pas sa sollicitude à la haute noblesse, et il l'étendait à la commune qu'il voulait tirer de sa situation inférieure. Pour la relever il lui donnait, dit Proyart « une sorte de droit naturel aux distinctions honorables et aux emplois avantageux[1] ». Partant de l'idée que « l'origine de la noblesse est le mérite guerrier et qu'il est naturel de penser que les enfans des héros seront plus braves que les autres », il voulait que, dans l'armée, la plupart des grades leur fussent réservés, mais à ceux-là seulement qui avaient servi à l'armée, non point à ceux qui n'avaient servi qu'à la Cour, et il s'indignait que « les courtisans toujours empressés de demander, et à toute heure à portée de le faire, n'eussent pas honte de solliciter pour un homme qui n'avoit jamais été à la guerre un poste vacant par la mort d'un officier qui avoit été tué sur la brèche ».

De même il croyait bon que les principaux sièges de l'épiscopat fussent réservés à la noblesse. Sans doute « la sainteté de la vie, le zèle du salut des âmes et la science propre à diriger ce zèle » étaient les qualités essentielles à l'épiscopat, et celui qui ne les réunissait pas ne devait pas être promu à cette

1. Proyart, t. I, p. 375 et *passim*.

éminente dignité, fût-il d'une des premières maisons du royaume ; mais, « quand ces qualités se trouvent jointes à un nom distingué, le sujet, pensait-il, doit être préféré à celui qui réunissant les mêmes qualités seroit d'une naissance obscure, car il est certain que la religion a quelque chose de plus respectable aux yeux du vulgaire quand il la voit annoncée et pratiquée par un homme de naissance ».

La préférence accordée à la noblesse était donc chez le duc de Bourgogne un principe de gouvernement. Mais cette préférence n'allait pas jusqu'à l'exclusion de la roture contre laquelle on ne le sent animé d'aucune des passions dont déborde Saint-Simon. Bien au contraire, il reconnaît que « c'est servir l'Église que d'élever à l'épiscopat des ecclésiastiques d'un mérite reconnu et d'une éminente sainteté, lors même qu'ils seroient des roturiers, car les talents et la vertu peuvent tenir lieu de la plus haute naissance ». De même il estimait qu'il était bon que, dans tous les régiments, il y eût au moins un officier de fortune qui eût commencé par être soldat. « Ce seroit, disait-il, un encouragement toujours parlant, tant pour le soldat que pour l'officier même qui doit avoir à cœur que le soldat ne lui soit point préféré. » Il aimait à rappeler que sur un rapport avantageux que lui avait adressé Vendôme, il

avait fait capitaine un simple sergent du régiment de Navarre.

Il faut ajouter que la noblesse aurait trouvé en lui un surveillant sévère et vigilant. Il annonçait l'intention de prendre de grandes mesures contre les exactions dont certains seigneurs se rendaient coupables, par eux-mêmes et plus souvent par leurs intendants, aux dépens des paysans. Il voulait que certains droits, certaines redevances abusivement créés par eux fussent abolis, et il aurait certainement cherché avec Fénelon le moyen de mettre en pratique ce bref article des *Tables de Chaulnes* : punir les seigneurs violents.

Dans son désir de favoriser la noblesse, le duc de Bourgogne aurait-il été plus loin? Lui aurait-il assigné un rôle politique? Après avoir rétabli les ducs et pairs, comme il l'aurait fait incontestablement, dans ces dignités honorifiques dont la perte désolait Saint-Simon et dont la restitution paraissait à leur infatigable champion, la plus urgente et la importante de toutes les réformes qui marqueraient les débuts du nouveau règne, les aurait-il constitués en corps politique? Aurait-il rétabli, sous une forme ou sous une autre, ces *placita* d'autrefois qui n'étaient composés que du Roi et de ses grands vassaux, où « se décidoient, dit Saint-Simon, la paix et

la guerre, et où les pairs avoient la puissance législative et constitutive pour les grandes sanctions de l'État ». Cela est possible, mais nullement certain. Henri Martin nous paraît avoir été beaucoup trop loin lorsqu'il dit que le duc de Bourgogne se proposait de créer une monarchie aristocratique consultative et « de constituer en France ce qui n'y avait jamais été, une aristocratie gouvernante[1] ». Que ce fût la tendance de son esprit et que la noblesse n'eût exercé sous son règne une beaucoup plus grande influence que sous le précédent, on n'en saurait disconvenir; mais il s'en faut que ces décisions sur ce point fussent aussi arrêtées que le dit Henri Martin. Pour être fidèles à la ligne que nous nous sommes tracée de ne demander ses projets qu'au duc de Bourgogne lui-même et point à un autre, nous sommes obligés de laisser dans le doute la question de savoir quelle part de pouvoir politique il aurait attribué à la noblesse.

1. *Histoire de France*, t. XIV, p. 558.

IV

LA POLITIQUE FINANCIÈRE

Si le duc de Bourgogne aimait la noblesse, c'est une justice à lui rendre qu'il aimait aussi le peuple, et l'expression de *tendresse compatissante* dont se servait Boulainvilliers s'applique ici davantage encore. Il avait, en effet, la préoccupation constante, poussée parfois jusqu'à l'obsession, de la misère publique qui avait pris depuis quelques années, et surtout depuis l'hiver de 1709 et depuis les malheurs de la dernière guerre, des proportions inquiétantes pour l'avenir du royaume. Cette préoccupation ne lui inspirait pas seulement une charité ardente dont nous avons raconté les traits[1], qui le poussait à distribuer en aumônes la presque totalité de la pension qu'il recevait du Roi et à se dépouiller pour les pauvres. Elle le portait à s'en-

1. T. IV, chap. I.

quérir des causes de cette misère dont il croyait, non sans raison, découvrir l'explication principale dans la mauvaise administration des finances publiques.

C'était cependant avec une sorte de répugnance qu'il s'occupait des matières financières. Bien qu'il eût le droit d'assister aux séances de tous les Conseils, il n'avait jamais voulu assister à celles du Conseil des Finances, présidé par Beauvilliers, et il fallut un ordre formel du Roi pour qu'il y vînt siéger après la mort de Monseigneur. Mais, depuis longtemps, il s'instruisait de ces matières. Nous voyons que, dans le questionnaire adressé par lui aux intendants, il sollicite de leur part les informations les plus minutieuses sur la façon dont les différents impôts, taille, capitation, gabelle, et bien d'autres encore, étaient établis et perçus. Leurs réponses ne lui avaient pas laissé ignorer quels effroyables abus s'étaient établis peu à peu dans l'assiette et le mode de recouvrement des impôts. Cette enquête avait fait naître chez lui des sentiments de violente indignation contre tous ceux qui étaient chargés de ce service, de quelque nom qu'ils s'appelassent : fermiers généraux, traitants, financiers, partisans, maltôtiers, qu'il voyait seuls s'enrichir au milieu de la ruine publique et qu'il accusait de se rendre coupables d'exactions dans la

levée des impôts, dont l'impopularité retombait sur le Roi. L'animadversion qu'il ressentait contre eux éclata en public dans une circonstance curieuse et qui vaut la peine d'être rapportée.

C'était en 1710. A bout de ressources pour soutenir la guerre et faire face à la dépense des armées, Desmaretz, contrôleur général, avait proposé à Louis XIV de superposer à tous les impôts déjà existants un impôt en exécution duquel aurait été prélevé, au profit de l'État, le dixième des revenus de toute espèce, à quelque classe qu'appartinssent les bénéficiaires de ces revenus. Louis XIV, après quelques hésitations de conscience apaisées par une consultation de la Sorbonne que lui procura le père Le Tellier, avait adopté ce projet et l'avait fait sanctionner, sans le laisser discuter, par le Conseil des Finances. On sait avec quelle violence Saint-Simon s'élève contre cette rigoureuse application de l'impôt sur le revenu en France, et en quels termes il décrit le désespoir d'une foule de gens « forcés à révéler eux-mêmes le secret de leur famille, la turpitude d'un si grand nombre, la combustion des familles par ces cruelles manifestations et cette lampe portée sur leurs parties les plus honteuses », comment il explique aussi que l'impôt fut loin de produire ce qu'on en attendait, et « que si

n qui est
disait-il, et
re eux soit
s répartitions
avoir prêté des
s malheureux. »
pour une modique
e pouvoir la payer
ongue maladie, ou
r un troupeau d'enfants
en gagner, c'est une
st autorisé à exercer au
se prononce-t-il nettement
s inondations, les incendies,
ux donnent lieu à des modé-
mptions de subsides. Mais ces
manité n'étaient pas seules à
préoccupait aussi d'assurer une
tition des charges publiques, et s'il
s'attendre à trouver chez lui des vues
esquelles il aurait devancé son temps,
de reconnaître qu'il préparait sur ce
réformes qui auraient été tout au moins
s et judicieuses.

royart, t. II, p. 6.

de ces tyrannies; et puis, tombant sur les partisans, sur leur luxe, sur leurs inventions, sur la manière inique dont les imposts se levoient, pour multiplier les frais et les levées, sans qu'il en revînt presque rien au Roy, sur la misère de tous les ordres de l'Estat, il conclut presque avec larmes qu'un royaume ainsi en proie à toutte injustice ne pouvoit prospérer ny attirer la bénédiction de Dieu[1] ».

La colère que le duc de Bourgogne témoignait contre les partisans et qui le faisait, à l'étonnement de Saint-Simon, se départir vis-à-vis d'eux de la mesure et de la charité qu'il s'appliquait d'ordinaire à garder dans ses propos, tenait à ce qu'il les rendait responsables de la dureté avec laquelle les impôts étaient perçus. Il n'avait pas tort, car le déplorable système des fermes, c'est-à-dire du droit concédé soit à certains particuliers, soit à certaines associations, de percevoir au nom du Roi les impôts dont une partie seulement allait au Trésor, le surplus étant retenu pour frais de perception ou constituant le bénéfice des fermiers, poussait ces derniers à des actes d'inhumanité qui allaient jusqu'à l'exaction, et qui, dans sa compassion pour le peuple, excitaient avec raison l'indignation du duc

1. *Écrits inédits de Saint-Simon*, t. II. *Mélanges*, t. I, p. 481.

de Bourgogne. « L'intention du souverain qui est le père commun de ses sujets n'est point, disait-il, et ne sauroit être que le dernier d'entre eux soit opprimé, et ceux qui sont chargés des répartitions ne seront jamais désavoués pour lui avoir prêté des sentiments de compassion pour les malheureux. » « Emprisonner, disait-il encore, pour une modique somme un misérable, réduit à ne pouvoir la payer parce qu'il aura essuyé une longue maladie, ou parce qu'il sera chargé d'élever un troupeau d'enfants qui mangent du pain sans en gagner, c'est une cruauté que personne n'est autorisé à exercer au nom du Roi[1]. » Aussi se prononce-t-il nettement pour que les grêles, les inondations, les incendies, la mortalité des animaux donnent lieu à des modérations ou à des exemptions de subsides. Mais ces considérations d'humanité n'étaient pas seules à l'émouvoir. Il se préoccupait aussi d'assurer une plus juste répartition des charges publiques, et s'il ne faut point s'attendre à trouver chez lui des vues hardies par lesquelles il aurait devancé son temps, il est juste de reconnaître qu'il préparait sur ce point des réformes qui auraient été tout au moins équitables et judicieuses.

1. Proyart, t. II, p. 6.

C'est une assertion qu'on s'en va souvent répétant avec légèreté que, sous l'ancien régime, le peuple seul, c'est-à-dire les paysans et les artisans, payaient les impôts, la noblesse ainsi que le clergé en demeurant exempts. Sans parler des aides ou, comme nous dirions aujourd'hui, des impôts indirects qui pesaient d'un poids très lourd sur tout le monde, d'autres impositions, entre autres la capitation étaient payées par les seigneurs tout comme par les roturiers. L'impôt du dixième dont nous parlions tout à l'heure fut également payé par tous, et Saint-Simon se plaint à cette occasion de ce que « seigneurs et roturiers, nobles et gens d'Église, étoient déjà écrasés d'impôts ». Mais il est vrai que les nobles étaient exempts d'un impôt très lourd, la taille, que ce fût la taille personnelle qui correspondait à notre contribution mobilière, ou la taille réelle qui correspondait à peu près à notre contribution foncière. Cette inégalité originaire s'était aggravée encore par ce double abus qu'un certain nombre de faux nobles se prévalaient de titres auxquels ils n'avaient point droit pour faire exempter leurs terres, et ensuite qu'un certain nombre de vrais nobles qui avaient acheté des terres roturières les avaient fait exempter de la taille, ce qui, l'impôt étant levé dans chaque paroisse par répartition,

augmentait les charges des contribuables roturiers de la paroisse.

Le duc de Bourgogne se proposait de réprimer ce double abus. Il entendait qu'il fût fait, dans chaque généralité, un tableau précis des terres nobles qui ne seraient considérées comme telles que sur titres authentiques, et que ces terres, si elles passaient entre des mains roturières, ce qui arrivait fréquemment, devinssent sujettes à toutes les impositions, mais, par contre, que les terres roturières acquises par des nobles continuassent à payer la taille comme par le passé. « Le peuple, disait-il avec raison, y trouvera un soulagement réel, et la noblesse cet avantage que le Roi sera plus en état de lui faire sentir ses bienfaits pour les services qu'elle rend à l'État », avantage, soit dit en passant, un peu vague, et compensation que la noblesse aurait peut-être trouvée médiocre.

Une autre cause d'inégalité dans la perception de la taille était la « prodigieuse multitude des charges, tant dans la Maison du Roi que dans les villes du Royaume, qui, disait encore le duc de Bourgogne, sont un autre abyme qui absorbe le plus clair des revenus de l'État ». En effet, les terres appartenant aux propriétaires de ces charges jouissaient de l'exemption comme si elles eussent été des terres

nobles, et le duc de Bourgogne s'indignait de ce que de riches propriétaires acceptassent les charges les plus viles pour assurer l'exemption à leurs terres. « Le fardeau dont le riche se décharge ainsi, disait-il, retombe sur le pauvre[1]. » En attendant qu'il fût possible de couper le mal dans sa racine par le remboursement et la suppression de ces charges, le duc de Bourgogne proposait de limiter et de fixer, suivant l'importance de la charge, la quantité de terres que chaque officier pourrait soustraire aux impositions publiques, et il ne s'inquiétait pas des réclamations auxquelles cette limitation pourrait donner lieu, car on aurait été en droit de répondre aux réclamants « qu'on ne s'attendoit pas à ce que les propriétaires les plus opulents se rendissent acquéreurs des plus vils emplois, non pas pour les exercer, mais uniquement pour soustraire leurs immenses possessions aux charges publiques ».

Le duc de Bourgogne se rendait donc, on le voit, un compte très exact des injustices et des souffrances dont le principe, alors généralement admis, de l'inégalité devant l'impôt, faisait retomber le poids sur le peuple et en particulier sur les paysans. Pour porter remède à ces injustices et à ces souffrances,

1. Proyart, t. II, p. 14 et *passim*.

il se proposait d'adopter toute une série de mesures qui, assurément, n'auraient pas été sans efficacité. Aurait-il été plus loin? Instruit par l'expérience, contraint par la nécessité, se serait-il rallié à cette idée nouvelle de l'universalité de l'impôt « perçu sur les sujets de toute condition » que déjà certains esprits hardis mettaient en avant, ainsi Michel Levassor[1] dans ses *Lettres d'un gentilhomme français sur l'établissement d'une capitation générale en France* publiée à Liége, Boisguillebert dans le *Détail de la France* publié en 1695, enfin Vauban dans son fameux *Projet d'une Dîme royale* qui ne fut répandu, et d'une façon un peu clandestine, qu'en 1707, mais dont le manuscrit, dès la fin de 1699, avait été communiqué à Chamillart et par celui-ci, suivant toute vraisemblance, au Roi. Assurément il serait téméraire de l'affirmer. Cependant il est à remarquer que le duc de Bourgogne parlait avec sympathie de Vauban et ne paraît pas avoir été effrayé des hardiesses contenues dans la *Dîme royale* : « J'aime, disait-il, à entendre raisonner Vauban... Ses vues sur les impositions publiques me

1. Michel Levassor, né à Orléans, était entré dans la congrégation de l'Oratoire en 1697. Il passa en Angleterre où il embrassa la religion réformée. Il publia à Amsterdam de 1700 à 1711 une *Histoire générale* de l'Europe sous le règne de Louis XIII en dix volumes. Il mourut à Londres en 1718 âgé de soixante-dix ans.

paroissent offrir un nombre d'avantages réels. » Aussi ne semble-t-il pas éloigné d'adopter le principe d'un impôt unique qui aurait remplacé tous les autres, et s'il soulève des objections dont quelques-unes sont sensées, c'est au point de vue des difficultés de la perception, mais il n'en oppose aucune au principe de l'universalité de l'impôt, et il est d'accord avec Vauban pour chercher dans cette grande réforme de l'impôt unique le moyen « d'aller droit au bien réel du peuple qu'il faut soulager efficacement quand on le peut ». Vauban devait mourir en 1707, après être tombé en disgrâce et avoir frisé la Bastille. Nul doute que, s'il eût vécu et si le duc de Bourgogne eût régné, il n'eût été de ceux qui auraient été au moins consultés dès le début du règne. Quelle influence aurait-il exercée sur le duc de Bourgogne? Aurait-il balancé celle de Fénelon, qui dans les *Tables de Chaulnes*, ne s'occupe que du mode de perception des impôts mais n'en réforme pas l'assiette? C'est une question qu'il est vain de poser; la seule chose qu'on puisse dire, c'est que les vues hardies de Vauban n'auraient point trouvé chez le duc de Bourgogne une opposition de parti pris.

V

LA POLITIQUE RELIGIEUSE

Les questions de finance et d'administration ne sont pas tout dans la vie d'un pays. Il y a encore d'autres questions, qui parfois préoccupent et passionnent davantage encore l'opinion publique, ce sont les questions religieuses. Il en était ainsi sous Louis XIV, comme de nos jours. On sait à quelles difficultés et à quels troubles donnèrent lieu, sous son règne, les affaires du protestantisme d'un côté, celles du jansénisme de l'autre. Le duc de Bourgogne aurait trouvé ces difficultés dans l'héritage de Louis XIV. Il est donc nécessaire de rechercher quelle aurait été sa politique religieuse.

Nous n'avons point à revenir sur ce que nous avons déjà dit de son ardente piété. Ces sentiments n'avaient fait que se fortifier avec la vie, et, chez lui, allaient presque jusqu'au mysticisme. Souvent il en confiait l'expression au papier. On trouve, dans les

écrits laissés par lui, certains fragments qui sont d'une beauté véritable, et certaines prières, une entre autres « après la communion », qui seraient dignes de figurer dans un recueil d'édification. On y trouve également des considérations très hautes sur le secours dont la religion doit être pour les rois et sur les devoirs qu'elle leur impose. « Un certain amour naturel de l'ordre, disait-il, le désir de l'estime, la crainte du blâme et la nécessité de prévenir les grands désordres peuvent bien soutenir un roi dans certaines circonstances, et l'engager à remplir une partie de ses devoirs, mais, très certainement, il n'y a que la religion qui puisse le porter à en remplir la totalité et à les remplir constamment. Il faut à l'âme des motifs surnaturels pour la soutenir dans une vie de sacrifices les plus contrariants pour la nature. Mais quand un roi, attentif à l'œil de Dieu qui le surveille, se rappelle qu'il est le ministre de sa bonté pour les hommes, quand il pense que, par l'union qu'il peut et doit avoir avec Dieu, il devient sage de toute sa sagesse pour découvrir le bien et fort de toute sa puissance pour l'exécuter; quand il pense sans cesse, comme saint Louis, que les épines de sa couronne terrestre doivent se changer en roses dans le séjour du repos, alors son âme s'élève au-dessus de la nature et d'elle-même.

Rien n'est plus capable de le décourager : il ne pense qu'à faire du bien aux hommes et ne se lasse point de leur en faire. Il en fait aux bons parce qu'ils sont bons, et il en fait aux méchants pour les engager à devenir bons et pour imiter le Père céleste qui fait lever son soleil sur les uns et sur les autres[1]. »

Il était impossible qu'une foi aussi exaltée n'influât pas sur la conception qu'il se faisait des droits et des obligations de la royauté. Il tenait que c'est Dieu qui fait les rois et que l'autorité qu'ils exercent n'est point leur propre autorité, mais celle de Dieu. Et cela était vrai même dans les pays où la couronne était élective, car les peuples, dans l'élection d'un roi, ne font que désigner le ministre visible, non pas de leur autorité, mais de l'autorité de Dieu sur eux, comme feraient des enfants qui, n'ayant point de père naturel, en adopteraient un. L'autorité de ce père adoptif ne serait pas l'autorité de ces enfants, mais celle de Dieu même, « et elle ne seroit bien exercée qu'autant qu'elle le seroit au nom de Dieu, comme doit l'être l'autorité paternelle ». « Sans doute, ajoute un peu naïvement Proyart après avoir cité ce passage, le philosophe de

1. Proyart, t. II, p. 50.

Genève n'eût pas fait paraître son *Contrat social*, s'il eût vu cette réfutation [1]. »

Partant de cette idée, il tenait également que les rois sont tenus de faire plus pour la gloire de Dieu que le commun des hommes et d'exiger le respect de sa loi. Cette loi en France était l'Évangile, la loi la plus sacrée, puisque le Roi en jurait l'observance et le maintien à son sacre. Aussi le respect de cette loi devait-il être assuré par ceux à qui le Roi déléguait l'exercice de la justice. Il reconnaissait cependant qu'il n'est pas de la compétence du magistrat de rechercher ceux qui en négligent les devoirs dans le particulier ou même qui oseraient les mépriser; mais il approuvait les sages mesures que le Roi avait cru devoir prendre pour réformer dans ses États l'audace des blasphémateurs publics, des profanateurs des lieux saints, et des écrivains impies. A ses yeux, il n'était même pas nécessaire que le délit eût été commis dans le dessein de nuire pour être punissable, ou qu'il eût nui véritablement, Il suffisait qu'il eût été commis et qu'il fût nuisible de sa nature.

Animé de ces sentiments, on ne s'étonnera pas que le duc de Bourgogne approuvât sans réserve la

1. Proyart, t. II, p. 11.

ligne de conduite suivie par Louis XIV vis-à-vis des huguenots. Croyant travailler à sa gloire, Proyart a publié un long mémoire, trouvé dans la cassette de son héros, et qui est relatif à la révocation de l'Édit de Nantes. Non seulement le duc de Bourgogne donne en principe sa complète approbation à cette mesure, mais, soit qu'il fût mal informé, soit qu'il ne voulût pas convenir des choses, il ne craint pas de dire « que le succès répondit à la sagesse des moyens et que tout se passa au grand contentement de Sa Majesté, sans effusion de sang et sans désordre[1] ». Aussi s'élève-t-il avec vivacité contre l'idée de revenir sur cette mesure, et il énumère tous les dangers de ce retour à une politique de tolérance dont le moindre ne serait pas à ses yeux « d'imprimer à l'hérésie le sceau de la perpétuité en France ». On regrette de ne pas trouver dans ce mémoire quelque chose du sentiment qui faisait dire à Vauban : « Les rois sont bien maîtres des vies et des biens de leurs sujets, mais non de leurs opinions, parce que les sentiments intérieurs sont hors de leur puissance, et Dieu seul peut les diriger comme il lui plaît. » On y voudrait tout au moins un écho de l'indignation qui inspire à Saint-Simon cette admirable page du

1. Proyart, t. II, p. 107.

Parallèle des trois premiers rois Bourbons où il parle de ces millions de sacrilèges au milieu desquels le Roi nageait. C'est là ce qu'on est en droit de regretter, car il serait sévère de lui reprocher de ne pas s'être élevé à la conception d'une politique de tolérance religieuse qui n'était, pour lors, pratiquée dans aucun pays, pas plus dans les pays protestants que dans les pays catholiques. A ce point de vue, le duc de Bourgogne était bien de son temps, et, pour en revenir à la politique d'Henri IV ou pour devancer celle de la *Déclaration des droits de l'homme*, un peu méconnue aujourd'hui, il n'aurait pas fallu compter sur lui.

En revanche, le duc de Bourgogne ne paraît pas avoir été animé vis-à-vis des jansénistes de ces préventions passionnées qui animaient Louis XIV jusqu'à lui faire préférer, s'il faut en croire Saint-Simon, comme compagnon de son neveu, le duc d'Orléans, un athée à un janséniste. La réputation d'austérité des jansénistes, qui concordait avec ses propres sentiments, l'avait, on peut le croire, quelque peu disposé à l'indulgence en leur faveur. L'abbé Fleury, dans le portrait qu'il trace du duc de Bourgogne après sa mort, dit bien « qu'il avoit une extrême aversion de cette secte », mais il est obligé de convenir « qu'il étoit en garde contre les accusa-

tions vagues et les soupçons mal fondés[1] ». Les passions suscitées par cette affaire du jansénisme étaient alors si vives qu'il n'en avait pas fallu davantage pour donner naissance au bruit que le duc de Bourgogne était favorable au *parti*, comme on disait alors et, très habilement, les jansénistes contribuaient à accréditer ce bruit. On devine par sa correspondance avec son frère le roi d'Espagne, et même avec Fénelon, que le duc de Bourgogne est préoccupé de se défendre contre ce soupçon. « Vous sçavez bien que je suis bien éloigné d'être janséniste », écrivait-il à son frère Philippe V, auquel, dans une autre lettre, il expliquait avec précision et mesure la fameuse affaire du *cas de conscience* et du *silence respectueux*[2].

Dans sa correspondance avec Fénelon, il sent la nécessité d'être plus explicite encore : « Quant à l'article qui regarde les jansénistes, lui écrivait-il en 1708, j'espère par la grâce de Dieu, non pas telle qu'ils l'entendent, mais telle que la connoît l'Église catholique, que je ne tomberai jamais dans les pièges qu'ils voudront me dresser. Je connais le fond de leur doctrine. Je sais qu'elle est plus calviniste que catho-

1. Proyart, t. II, p. 305.
2. Archives d'Alcala. Le duc de Bourgogne à Philippe V. Lettres des 26 avril et 2 août 1705 communiquées par l'abbé Baudrillart.

lique : je sais qu'ils font profession d'une morale sévère et qu'ils attaquent fortement la relâchée, mais je sais en même temps qu'ils ne la pratiquent pas toujours [1]. »

Le bruit subsistait cependant, et, ce qui donna plus de consistance encore à ce bruit, ce fut l'attitude que prit le duc de Bourgogne, lorsque le Roi le chargea d'accommoder un différend retentissant entre le cardinal de Noailles, suspect et à bon droit de jansénisme, et les évêques de Luçon et de La Rochelle [2]. Il serait fastidieux d'entrer dans les détails de cette affaire, qui donna beaucoup de souci au duc de Bourgogne. Bornons-nous à dire que les ménagements dont le duc de Bourgogne usa vis-à-vis du cardinal de Noailles le rendirent suspect à Fénelon qui écrivait à Chevreuse : « Vous pouvez me mander

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 264.

2. Champflour, évêque de La Rochelle, et Lescure, évêque de Luçon, avaient fait afficher dans Paris un mandement par lequel ils condamnaient les *Réflexions sur le Nouveau Testament* du père Quesnel qui avaient été autrefois approuvées par le cardinal de Noailles, alors qu'il était évêque de Châlons. Le cardinal, blessé du procédé, répliqua assez maladroitement en renvoyant du séminaire de Saint-Sulpice deux neveux de ces évêques qui faisaient en Sorbonne leur cours de théologie. Les deux évêques, auxquels se joignit l'évêque de Gap, écrivirent au Roi pour se plaindre du cardinal. Le Roi, ennuyé du bruit que faisait l'affaire, chargea le duc de Bourgogne de chercher un accommodement entre le cardinal et les deux évêques. L'affaire était encore pendante quand le duc de Bourgogne mourut.

en quatre mots et en écriture chicaneuse en quelle disposition se trouve P. P. sur les jansénistes. Ils se vantent hautement de l'avoir gagné. Tirez-moi de cette inquiétude[1]. » Cette inquiétude même montre que, si le duc de Bourgogne ne donna jamais dans les erreurs de la doctrine janséniste, il témoigna au moins vis-à-vis des personnes, qu'il ne pouvait se défendre d'estimer, une modération et une mesure qui lui font honneur.

La piété sincère du duc de Bourgogne ne lui enlevait cependant point le sentiment très ferme de l'indépendance réciproque de ce qu'il appelait le Sacerdoce et l'Empire, nous dirions aujourd'hui : le pouvoir civil et l'Église. Le langage très net qu'il tenait à ce sujet montre qu'il ne se serait point laissé asservir, et qu'il aurait maintenu les traditions de la monarchie française. « On a, disait-il, flatté quelques papes d'une autorité imaginaire sur le temporel des souverains, mais le sauveur du monde a parlé assez clairement sur ce point quand il a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde », et : « Rendez » à César ce qui est à César. » Toutes les Écritures viennent à l'appui de ces maximes. Le Sacerdoce ne peut donc pas s'approprier un droit que son institu-

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 365.

teur ne lui a pas donné et que nul autre n'a pu lui donner », et il ajoutait : « Les ministres du Sacerdoce, pour ne pas déroger à la prééminence de leur rang, doivent se contenir dans les bornes de leur ministère, qui est tout spirituel. Lors donc qu'un ecclésiastique, oubliant ce principe, s'ingère dans le maniement des affaires civiles, on peut dire qu'il n'est plus du premier ordre de l'État. Il n'appartient pas non plus aux deux autres : c'est une espèce d'être monstrueux dans la société[1]. »

On voit par ce langage que le duc de Bourgogne, arrivé au trône, ne se serait point laissé dominer, comme nous dirions aujourd'hui, par des influences cléricales. Il n'était point aveugle aux maux qui travaillaient l'Église de France, ni aux abus qui s'y étaient introduits. Bien qu'il fût préoccupé, suivant une expression dont il se sert souvent, de ne point « porter la main à l'encensoir », il nourrissait des projets de réforme. Il s'élevait avec vivacité contre les évêques qui habitaient toujours Paris ou Versailles, jamais leurs diocèses, et il se proposait de remettre en vigueur les anciens règlements qui attribuaient aux pauvres tout le revenu des ecclésiastiques non résidents. Il s'élevait également contre

1. Proyart, t. I, p. 364.

l'inégale répartition des bénéfices qui introduisait « la cupidité jusque dans le sanctuaire », et laissait certains membres du clergé dans un état de misère indécent, tandis que les autres étaient dans l'opulence. Il rêvait de partager ceux de ces bénéfices dont le revenu excéderait un certain chiffre en plusieurs classes, en assignant à chacune un chiffre de revenu qui ne pourrait pas être dépassé, de façon à augmenter le chiffre des bénéfices en diminuant leur revenu, et à faire profiter de cette répartition un plus grand nombre d'ecclésiastiques, en veillant à ce qu'aucun ne pût posséder plus d'un bénéfice, « si ce bénéfice pouvoit le faire vivre ecclésiastiquement, c'est-à-dire dans la simplicité, sans luxe et sans faste ». C'eût été là, dans les mœurs du clergé de France, une réforme profonde qui lui aurait permis peut-être d'échapper un jour à la spoliation.

Si le duc de Bourgogne n'était pas tendre aux évêques non résidents, et aux bénéficiaires cupides, il faut dire que, préoccupé de contenir la licence des esprits, il l'était encore moins à ceux qu'il appelait : les savants. Proyart le loue d'avoir sur ce point « des idées fort opposées à l'esprit du siècle, mais qui n'en paraîtroient pas moins judicieuses aux hommes sensés ». Ces idées, cette idée plutôt, c'est

que « ce seroit une très mauvaise politique d'augmenter sans discrétion la classe des gens de lettres ». Sans doute, il faut des savants pour remplir les principaux emplois, mais le duc de Bourgogne craint « que des savants désœuvrés ne traitent des questions frivoles ou dangereuses et ne corrompent les hommes par leurs préjugés... et que dire de ceux qui n'ont pour but que d'anéantir la foi et d'autoriser la licence des mœurs[1] ? » La maxime : *non plus sapere quam oportet*, lui paraît aussi applicable à tous les corps de l'État qu'à chaque particulier, et il s'élève avec vivacité contre l'idée d'apprendre à un artisan, à un ouvrier, à un laboureur, autre chose que ce qui lui est nécessaire pour exceller dans son métier. Les leçons de Fénelon n'avaient pas réussi à faire du duc de Bourgogne un humaniste, et il n'étendait pas jusqu'à l'instruction sa sollicitude pour la condition populaire.

Cependant, il avait emprunté à son ancien précepteur ses préventions contre le luxe, dont le trop grand étalage, à la Cour de Louis XIV, l'avait évidemment choqué. Il n'est pas question, dans ses projets, de ces « lois somptuaires, comme chez les Romains », qui sont un des articles des *Tables de*

1. Proyart, t. II, p. 77.

Chaulnes, car il avait, sous certains rapports, l'esprit plus pratique que Fénelon; mais il parle souvent de la nécessité de réprimer le luxe, « qui est extrême dans toutes les conditions », de même qu'il se proposait de ramener et de maintenir une stricte économie dans les dépenses de la Cour. Il est certain que, sous son règne, la vie à Versailles, à Fontainebleau, à Marly, — si les Marly n'avaient pas été supprimés, — et, par un contre-coup inévitable, à Paris, aurait été fort différente de ce qu'elle avait été sous la jeunesse et même de ce qu'elle avait continué d'être sous la vieillesse de Louis XIV. Peut-être serait-elle devenue un peu morose. Peu de fêtes, car il ne voulait pas encourager les dépenses inutiles. Plus de comédies, car il se faisait depuis longtemps scrupule d'y assister. Il est bien possible que Paris même se fût vu, en partie du moins, privé par lui de ce divertissement qui était déjà le plaisir favori de la grande ville. On se souvient qu'à madame de Maintenon qui lui demandait si les spectacles seraient défendus par lui, il avait répondu : « Je pèserois le pour et le contre, et je m'en tiendrois au parti qui auroit le moins d'inconvénients », et c'eût été sans doute, ajoute le bon Proyart, « celui de laisser subsister le théâtre, en le réformant sur le modèle des pièces

composées pour Saint-Cyr[1] ». Paris condamné à perpétuité à *Esther*, à *Athalie*, peut-être même à *Jonathas* et autres pièces de Duché, c'eût été là un régime qu'il aurait été difficile de lui faire accepter, et le duc de Bourgogne y aurait trouvé plus de difficulté que ne le croyait Proyart.

L'influence de Fénelon sur le duc de Bourgogne se fait encore sentir dans un autre ordre d'idées. Fénelon détestait la guerre, au point de reprocher à Louis XIV les campagnes qui avaient assuré ses plus légitimes conquêtes et qui ont fait la France moderne. Dans ses *Dialogues*, dans *Télémaque*, dans les divers mémoires qu'il rédigeait, on sent éclater cette aversion. Il avait fini par la communiquer au duc de Bourgogne que nous avons vu, plus jeune de quelques années, si ardent à servir, si fier de commander. Mais les malheurs dont il avait été témoin, les souffrances qu'il avait vues de ses yeux, avaient abattu chez lui cette ardeur. « La guerre, disait-il, est un des plus funestes fléaux qui puisse affliger une nation; la plus heureuse est toujours funeste, et chaque bataille gagnée est une plaie pour l'État[2]. » Aussi n'y a-t-il de guerre juste, que celle qui est nécessaire; mais s'il est du devoir d'un prince de

1. Proyart, t. II, p. 178.
2. *Id.*, t. II, p. 422.

défendre ses États et de protéger ses sujets, le prince agresseur, et qui rend une guerre nécessaire, se charge d'un terrible compte devant le Père commun des hommes. Aussi n'est-ce point un déshonneur, mais une véritable gloire pour un prince, de désavouer, et même de réparer les injustices et les torts qui peuvent avoir été faits par ses sujets, en son nom ou autrement. Le duc de Bourgogne va même jusqu'à dire qu'il est glorieux de ne point poursuivre, par les armes, la réparation de torts qui ne portent pas un préjudice notable à la nation, car « on doit examiner les raisons qui peuvent donner le droit de faire couler le sang des peuples ».

Ceux qui trouveraient le duc de Bourgogne un peu trop *pacifiste* seront au moins d'accord avec lui, sur la manière dont la guerre doit être conduite. Rien n'est plus grand à ses yeux que d'offrir la paix à l'ennemi, au milieu des succès, dans des conditions qu'il puisse accepter. « Lors même que l'on a été heureux dans une guerre juste, il faut encore porter la justice et la modération dans les conditions que l'on impose à l'ennemi. Si elles sont trop humiliantes ou trop dures, le traité de paix ne subsistera que jusqu'à ce qu'il ait la force de recommencer la guerre. » Le sens élevé de la justice qui animait le duc de Bourgogne lui faisait affirmer des principes que le droit

des gens d'alors osait à peine émettre, et qui étaient singulièrement méconnus dans la pratique. « Il n'est pas permis, disait-il, de faire en pays ennemi tout le mal qu'on pourroit y faire. Faire la guerre à des paysans désarmés qui offrent de donner tout ce qu'ils ont, brûler leurs moissons, arracher leurs vignes, couper leurs arbres, incendier leurs cabanes, c'est une lâcheté et un brigandage qui laissent dans les cœurs un sentiment profond de haine que les pères transmettent à leurs enfants, et qui éternisent les antipathies nationales[1]. » Quand il écrivait ces lignes, le duc de Bourgogne pensait assurément avec regret aux excès commis par les armées françaises dans le Palatinat ou en Hollande. Par là il était en avance sur son temps, et de ces antipathies nationales que le souvenir des torts du passé entretient dans le cœur des peuples comme de ces traités dont les conditions trop dures ne sont point acçeptées au fond de l'âme par les vaincus, la France a fait une trop récente et trop amère expérience pour qu'on ne doive pas rendre hommage aux sentiments que l'élévation de son esprit et la bonté de son cœur inspiraient à un aussi jeune prince, sentiments étrangers à un Louis XIV, à un Napoléon, et à d'autres encore, dont il serait permis de citer le nom.

1. Proyart, t. I, p. 428.

Nous croyons en avoir assez dit pour montrer que, si le duc de Bourgogne fût arrivé au trône, il n'aurait pas été, comme quelques auteurs se sont plu à l'imaginer, un prince dévot, uniquement occupé à faire son salut et à réprimer l'hérésie. Il aurait été au contraire un prince réformateur qui aurait apporté dans les méthodes d'administration et de gouvernement des modifications profondes. Sans doute on peut regretter que sur certains points il partageât les idées de son temps, et qu'en particulier il considérât, suivant son expression, comme *l'un des sept sacrements de la politique*, « le devoir d'étouffer dès sa naissance toute espèce de nouveauté en matière de religion » et de punir suivant toute la rigueur des lois les premiers coupables, pour éviter d'avoir à en punir par la suite une infinité d'autres. On peut prévoir qu'il aurait engagé sur ce point, avec l'esprit général du XVIIIe siècle, une lutte dont il ne serait pas sorti vainqueur. On peut regretter aussi que, des réformes qu'il projetait, quelques-unes ne fussent pas assez hardies et que d'autres puissent paraître un peu chimériques, comme le projet qu'il aurait formé, et encore cela n'est-il pas bien certain, d'investir exclusivement la noblesse de fonctions politiques. On peut douter que la noblesse française, qui trouvait en Saint-Simon lui-même un juge sévère, se fût

montrée à la hauteur de ces fonctions. De tout temps, elle avait largement payé sa dette à la patrie par le grand nombre des « tués à l'ennemi » dont peuvent s'enorgueillir toutes les familles dont elle se compose depuis les plus jusqu'aux moins illustres. Mais elle n'avait jamais compris qu'elle aurait dû faire de ses privilèges une des formes et une des garanties des libertés publiques. Elle avait, sous le long règne de Louis XIV, trop rapidement passé des révoltes de la Fronde à la courtisanerie de Versailles pour être apte à jouer ce rôle. Il est permis de le déplorer et d'autant plus qu'il est trop tard pour qu'elle puisse le reprendre, car si on peut replanter un arbre, on ne replante pas une futaie. Mais il est permis également de faire observer que, dans les pays monarchiques qui ont conservé une ossature aristocratique, comme l'Angleterre ou l'Allemagne, ni la liberté n'est moins assurée, ni le progrès plus lent que dans les républiques démocratiques, et que même, dans ces pays, certaines expériences sociales ou fiscales peuvent être tentées avec moins de péril que dans les pays de démocratie pure. En effet, certaines exemptions peuvent être consenties en matière d'impôt, et, en compensation, certaines charges supplémentaires acceptées par une aristocratie dirigeante qui rachète ainsi ses privilèges

politiques, tandis que, dans les pays où le nombre seul fait loi, si le plus grand nombre des contribuables est exempt d'impôts, ou même très légèrement atteint, les erreurs et les fautes commises par les contribuables ou par leurs mandataires demeurent sans sanction. Ce serait le cas de retourner le vers du poète :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Toutes les folies que feraient les Achéens, c'est-à-dire les exonérés, ce seraient les rois, c'est-à-dire les riches qui les paieraient. Ces considérations à la fois politiques et fiscales n'apparaissaient peut-être pas très clairement à l'esprit du duc de Bourgogne; mais quand il alliait dans son cœur l'amour de la noblesse et celui du peuple, il avait le sentiment confus qu'il n'y avait point entre ces deux classes d'antagonisme nécessaire, et que leurs intérêts pouvaient se confondre dans une harmonie supérieure.

Quoi qu'on puisse penser des projets de réforme du duc de Bourgogne, une chose est certaine, c'est qu'il aurait donné sur le trône le spectacle de vertus privées auxquelles, depuis saint Louis, aucun roi n'avait atteint, et cela n'eût point été sans influence. Sans chercher dans le spectacle des désordres de la Cour au XVIIIe siècle l'explication unique et même, si l'on veut, principale de la chute de la royauté,

il est certain que ces désordres y ont contribué en enlevant à la royauté son autorité morale. Il est toujours facile de refaire l'histoire. Il est facile d'affirmer soit que la monarchie française était susceptible de transformations et pouvait procéder elle-même aux réformes nécessaires, soit de dire, comme Michelet, qu'au contraire elle était *pourrie*, que ceux qu'il appelle *les Saints* n'auraient apporté au gouvernement que des utopies irréalisables, et que sa chute inévitable a été un bienfait. Ceux qui étudient sans parti pris les choses de l'histoire se gardent avec soin de ces affirmations tranchantes, qui sont d'autant plus faciles que la démonstration ou la réfutation par les faits est également impossible à administrer. Mais l'histoire nous montre cependant que les vertus ou les vices des rois ne sont point chose indifférente à la prospérité des empires, et peuvent prévenir ou précipiter leur déclin. C'est ainsi que les vertus des Antonins rendirent à l'Empire romain l'éclat que lui avaient enlevé les cruautés d'un Néron, les folies d'un Caligula ou d'un Domitien, et que devaient lui enlever de nouveau celles d'un Commode ou d'un Héliogabale. Parmi les princes de cette dynastie, il en est un auquel il est impossible de ne pas trouver avec le duc de Bourgogne une grande ressemblance, à en juger d'après

le portrait que son fils adoptif a tracé de lui dans ses *Pensées*[1] : « Ce que j'ai vu dans mon père : La mansuétude, jointe à une rigoureuse inflexibilité dans les jugements portés après un mûr examen ; le mépris de la vaine gloire que confèrent de prétendus honneurs ; l'amour du travail et l'assiduité ; l'empressement à écouter ceux qui nous apportent des conseils d'utilité publique ; l'invariable application à chacun des services ; le renoncement aux amours ; le zèle du bien public... Dans les délibérations il ne négligeait aucune recherche ; il y mettait toute la patience imaginable et ne se payait pas des premières apparences pour suspendre le cours de son investigation. Il savait conserver ses amis... Les acclamations, les flatteries de toute nature, tant qu'il régna, ne purent se produire. Il veillait sans cesse à la conservation des ressources nécessaires à la prospérité de l'État. Même dans la dépense qu'occasionnaient les fêtes publiques, il ne trouvait pas mauvais qu'à ce sujet on l'accusât quelquefois d'économie... Il était sobre en toutes choses. Jamais de passion pour les nouveautés. Son commerce était plein d'agrément.

1. *Pensées de l'empereur Marc-Aurèle Antonin.* Titus Aurélius Fulvius empereur, sous le nom d'Antonin le Pieux, né en 86 ap. J.-C., avait adopté Marcus Aurélius Antonius Augustus qui lui succéda comme empereur en 161. Les célèbres *Pensées* de Marc-Aurèle ont eu un grand nombre d'éditions. Notre citation est tirée de la traduction d'Alexis Pierron, p. 9.

Toujours conformant sa conduite sur les exemples de ses pères, il n'affectait pas d'étaler sa fidélité aux traditions antiques. Ce n'était pas un esprit mobile et inconsistant. Il s'attachait aux lieux et aux objets... Rien de dur en lui; rien d'irrévérencieux pour personne. Il prenait chaque chose en son lieu, y mettait toute la réflexion nécessaire, comme à loisir, sans se troubler, avec ordre, avec une force persévérante, avec un juste accord dans tous ses mouvements. C'est bien à lui que s'appliquerait ce qu'on rapporte de Socrate, qu'il fut capable de s'abstenir et de jouir de la plupart des choses dont la plupart des hommes ne peuvent ni souffrir l'abstinence à cause de leur faiblesse, ni jouir sans en abuser. Se montrer ferme dans l'un et l'autre cas, maître de soi, tempérant, c'est le privilège de l'homme doué d'une âme juste et invincible, et c'est ainsi que nous le vîmes... »

Il ne fut pas donné à la France de voir ainsi le duc de Bourgogne. Mais qui peut nier qu'elle aurait eu chance d'échapper à des commotions redoutables, et d'accomplir tous les progrès nécessaires, sans les payer au prix de son équilibre politique, si le duc de Bourgogne, au lieu d'étaler sur le trône les scandales d'un Louis XV, y eût montré les vertus d'un Antonin le Pieux ou d'un Marc-Aurèle chrétien?

CHAPITRE V

LES DERNIERS JOURS ET LA MORT

Au mois de septembre 1711, la Cour était encore à Fontainebleau, dont le séjour, depuis la suppression des comédies et des fêtes, ne laissait pas d'être assez morose. Certain soir, le Roi, la duchesse de Bourgogne, les princesses et leurs dames étaient réunis dans le cabinet du Roi, après souper. La conversation était languissante. Le Roi était triste. Les nouvelles de l'armée et des négociations continuaient à être mauvaises. La duchesse de Bourgogne s'efforçait de le distraire et de le divertir. « Elle avoit, dit Saint-Simon, baragouiné toutes sortes de langues et fait cent enfances pour l'amuser. » Dans un coin du cabinet, l'air hostile et dédaigneux, se tenaient la princesse de Conti et la duchesse de

Bourbon, les deux rivales, on pourrait dire les deux ennemies de la duchesse de Bourgogne. Leur attitude n'avait pas échappé à la Princesse. Le Roi étant passé dans un arrière-cabinet pour donner à manger à ses chiens, elle prit d'une main la duchesse de Saint-Simon, de l'autre la marquise de Lévis, deux de ses dames favorites, et leur dit : « Avez-vous vu? Avez-vous vu? Je sais comme elles qu'à tout ce que j'ai fait et dit il n'y a pas le sens commun et que cela est misérable, mais il lui faut du bruit et ces choses-là le divertissent »; et s'appuyant sur le bras de ses dames, elle se mit à sauter et à danser, en disant presque à haute voix : « Hé! je m'en ris! Hé! je me moque d'elles! Je serai leur reine, et je n'ai que faire d'elles ni à cette heure, ni jamais, et elles auront à compter avec moi, et je serai leur reine. » Vainement, en femmes bien élevées, madame de Saint-Simon et madame de Lévis, s'efforçaient-elles de la faire taire, lui représentant que tout le monde la voyait, et allant jusqu'à lui dire qu'elle était folle, car de ces deux dames elle prenait tout bien. C'était peine perdue, et, jusqu'à la rentrée du Roi, la duchesse de Bourgogne continua, sautant et chantonnant : « Hé! je me moque d'elles! Je n'ai que faire d'elles! je serai leur reine[1] ».

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 88.

« Hélas! elle le croyoit, la charmante princesse, continue Saint-Simon, et qui ne l'eût cru avec elle? » Elle le croyait si bien, qu'à quelques mois de là, causant à Versailles, dans sa chambre, avec madame de Saint-Simon et madame de Lauzun, elle se mit, avec une nuance de mélancolie, à parler de toutes les personnes qu'elle avait connues depuis son arrivée à la Cour et qui étaient mortes successivement, puis de ce qu'elle ferait, elle-même, quand elle serait vieille, de la vie qu'elle mènerait, disant qu'il n'y aurait plus guère alors que madame de Saint-Simon et madame de Lauzun de son jeune temps, et qu'elles s'entretiendraient ensemble de ce qu'elles auraient vu et fait. C'était le 2 février 1712, jour de la Chandeleur, avant de se rendre au sermon, qu'elle tenait cette conversation. Dix jours après, elle n'était plus.

Nous sommes arrivés au moment du drame. Il nous reste à le raconter[1].

1. Nous avons emprunté aux *Mémoires de Saint-Simon* (édit. Chéruel de 1857, pp. 78 à 115); au *Journal de Dangeau* (pp. 80 à 90); aux *Mémoires de Sourches* (pp. 289 à 302); enfin aux *Souvenirs sur Madame de Maintenon*, récemment publiés par M. Hanotaux et par nous (t. II, pp. 302 à 322), le récit des derniers moments de la duchesse de Bourgogne. Pour ne pas fatiguer les yeux du lecteur par de constantes références, nous renvoyons d'une façon générale à ces différents récits, dont celui de mademoiselle d'Aumale dans les *Souvenirs sur Madame de Maintenon* est de beaucoup le plus

détaillé, et nous ne donnerons d'indication précise que pour les citations textuelles. L'auditeur de la nonciature Borio (le nonce Cusani étant absent) renseignait exactement la cour de Rome sur les phases de la maladie. Mais ces dépêches dont on a bien voulu, des Archives du Vatican, nous envoyer copie, ne contiennent aucun détail qui ne soit dans Sourches ou Dangeau.

I

LA MORT DE LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Le 5 et le 6 février, la duchesse de Bourgogne eut la fièvre. On ne s'en inquiéta pas, d'abord parce qu'à la fièvre tout le monde était alors plus ou moins sujet, et ensuite parce qu'on attribua cette indisposition à une indigestion causée par quelques ragoûts à l'italienne qu'elle avait mangés les jours précédents. Ellé était fort sujette aux indigestions sans qu'il y eût lieu, disait madame de Maintenon, « d'accuser son estomac ».

La fièvre grossit dans la nuit du 6 au 7. La Princesse se leva cependant pour aller à la messe, car le 7 était un dimanche; mais, à six heures du soir, elle fut prise d'une douleur violente au-dessous de la tempe dont elle souffrit si cruellement que, le Roi étant venu pour la voir avant d'aller souper, elle le fit prier de ne point entrer. Cette douleur aiguë dura toute la nuit, et toute la journée du lundi 8. On

eut recours aux calmants qui étaient alors en usage. On lui fit respirer de la fumée de tabac; on lui en fit mâcher; on lui fit absorber de l'opium. La douleur persistant, on eut recours au remède habituel, dont les médecins ne s'étaient pas déshabitués depuis Molière : Mareschal[1], le chirurgien ordinaire de Louis XIV, qui était devenu son phlébotomiste, depuis que Dionys le jeune avait eu le malheur de la manquer, la saigna deux fois au bras. Les douleurs diminuèrent, et la Princesse, se sentant soulagée, dit que, de sa vie, elle n'avait autant souffert, même pour accoucher. Mais la fièvre revint plus forte qu'auparavant et dura toute la nuit du lundi au mardi. De nouveau on la saigna, mais cette fois au pied; elle passa toute la journée du mardi 9 dans un état d'assoupissement qui fit renaître l'inquiétude, car la quantité d'opium qu'on lui avait fait absorber ne suffisait pas à expliquer cet état. Quand elle sortait de cet assoupissement, c'était pour donner quelques marques de délire. A plusieurs reprises, le Roi vint la voir sans qu'elle parût s'en apercevoir. Le duc de Bourgogne ne bougeait d'auprès d'elle. Sur la fin de

1. Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, baptisé le 8 avril 1658, mort le 13 décembre 1736 à soixante-dix-huit ans. Sa vie a été racontée par un de ses descendants, le comte Gabriel Mareschal de Bièvre, dans un livre très intéressant, récemment couronné par l'Académie française.

la journée, Boudin [1], son premier médecin, diagnostiqua la rougeole. Ce diagnostic paraissait d'autant plus vraisemblable qu'une forte épidémie de rougeole régnait alors non seulement à Paris mais à Versailles et dans le palais même. Quelques plaques rouges apparaissaient sur le corps. On espéra que la rougeole, sortant avec abondance, dégagerait la tête. Il n'en fut rien. La nuit du mardi au mercredi fut mauvaise. Les rougeurs disparurent et les médecins cessèrent de croire à la rougeole; mais la tête ne se dégageait point. On saigna de nouveau la Princesse au pied, mais sans qu'aucune amélioration se produisît dans son état. L'inquiétude allait croissant. Le soir il y eut un redoublement de fièvre. Le mercredi 10, on lui donna une forte dose d'émétique dont l'action se fit violemment sentir « par en haut et par en bas », dit Sourches, mais sans amener de soulagement. Le Roi, qui était venu la voir dès le matin, força le duc de Bourgogne, qui n'avait point quitté la chambre de la Princesse, à faire une promenade dans les jardins; mais on ne put l'empêcher d'abréger cette promenade et de revenir auprès d'elle. Lui-même ne se sentait pas bien et

1. Jean Boudin, élève de Fagon, était, depuis 1709, médecin ordinaire du Roi, et, depuis 1711, médecin ordinaire de la Dauphine. Il remplit la même charge auprès de Marie Leczinska et mourut le 24 octobre 1728.

avait la fièvre. On attribua cette fièvre à la fatigue d'avoir veillé auprès du lit de la Princesse trois nuits de suite, et l'on ne s'en inquiéta point.

La nuit du mercredi au jeudi fut plus mauvaise encore que les précédentes. La duchesse de Bourgogne était dévorée d'une fièvre ardente. Elle passait de la prostration au délire, avec des intervalles de lucidité. Le péril parut si grand que ceux qui l'entouraient sentirent la nécessité de la préparer à la mort. Madame de Maintenon, qui ne la quittait pas depuis le début de la maladie, se chargea de cette douloureuse mission. La pauvre jeune princesse eut un instant de surprise. Dès le premier jour, elle s'était cependant sentie gravement atteinte. « J'ai dans l'idée que la paix se fera, et que je ne la verrai pas[1] », avait-elle dit. Mais elle ne se croyait pas si mal. Elle répliqua qu'elle allait se disposer, mais n'en parla plus. Comme on craignait que la tête ne se reprît, le père de La Rue, son confesseur ordinaire, qu'elle avait paru toujours fort aimer, s'approcha de son lit et l'exhorta à ne pas différer sa confession. « Elle le regarda, dit Saint-Simon, répondit qu'elle l'entendoit bien, et en demeura là. En homme d'esprit, il sentit ce que c'étoit, et en

1. Des négociations, qui devaient aboutir à la paix, étaient en effet, depuis peu, engagées à Utrecht.

homme de bien, il tourna court à l'instant. Il lui dit qu'elle avoit peut-être quelque répugnance à se confesser à lui, qu'il la conjuroit de ne pas s'en contraindre, surtout de ne pas craindre quoi que ce soit là-dessus, qu'il répondoit de tout prendre sur lui, qu'il la prioit seulement de lui dire qui elle vouloit, et que lui-même l'iroit chercher et le lui amèneroit [1]. » La duchesse de Bourgogne témoigna alors le désir de se confesser à M. Bailly [2], prêtre de la mission de la paroisse de Versailles. Ce prêtre, qui passait pour sévère et même pour un peu janséniste, confessait les personnes de la Cour les plus régulières dans leur conduite, entre autres mesdames du Châtelet et de Nogaret, dames de la princesse. Le père de La Rue partit immédiatement à la recherche de M. Bailly, mais il ne le trouva point. Il revint le dire à la Princesse, qui en parut peinée, et témoigna d'abord le désir d'attendre le retour du confesseur qu'elle avait choisi. Le père de La Rue ayant insisté pour qu'elle ne retardât pas sa confession, elle témoigna le désir de se confesser à un Récollet qu'elle désigna, le père Noël [3].

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 81.
2. Bailly était un des missionnaires de Saint-Lazare auquel avait été confiée en 1674 la paroisse de Versailles. Voir t. IV, p. 31.
3. Les Récollets ou Frères mineurs de l'étroite observance étaient une congrégation de Franciscains introduite en France en 1592 et qu'on avait surnommé Récollets parce que, menant

Le père de La Rue l'alla chercher à l'instant et l'amena lui-même.

Pendant ce temps, la duchesse de Bourgogne se préparait à sa confession. Elle pria madame de Maintenon de l'y aider, car elle se sentait très accablée. Le père Noël étant arrivé, on les laissa seuls. Le Roi et les médecins profitèrent de ce moment pour forcer le duc de Bourgogne à se retirer dans sa chambre. Il était dévoré d'une fièvre ardente, premier symptôme du mal auquel il allait bientôt lui-même succomber, et il se laissa faire. D'instants en instants il envoyait demander des nouvelles de la Princesse, et on ne put le retenir loin d'elle qu'en lui dissimulant les rapides progrès du mal.

La confession, qui fut longue, étant terminée, et madame de Maintenon étant rentrée dans la chambre, la Princesse fut prise d'un scrupule : « N'ai-je pas mal fait, ma tante, dit-elle à madame de Maintenon, d'avoir pris un autre confesseur que le mien? — Non, répondit madame de Maintenon. Cela est très permis. Il faut une grande liberté de conscience. » Cependant, on avait envoyé chercher à l'église de Versailles ce qui était nécessaire pour lui administrer

une vie plus austère que les autres congrégations du même ordre, ils se *recueillaient*. Telle est du moins l'explication que donne de ce nom le *Dictionnaire* de Moreri. Ils servaient principalement d'aumôniers dans les armées.

l'extrême-onction et la communion. Le Roi vint recevoir le Saint-Sacrement au bas du grand escalier et le conduisit jusqu'à la porte de l'appartement de la Princesse, en donnant de grandes marques de douleur. Il le reconduisit ensuite jusqu'à la chapelle où il entendit la messe, car il était neuf heures du matin, « sans musique et sans drap de pied », fait observer Sourches. La Princesse reçut l'extrême-onction et la communion avec une grande piété; après quoi, elle dit à madame de Maintenon : « Ma tante, je me sens tout autre; il me semble que je suis toute changée. — C'est, lui répondit madame de Maintenon, que vous vous êtes approchée de Dieu, et qu'il vous console présentement. — Je n'ai de douleur, dit la Princesse, que d'avoir offensé Dieu. — Cette douleur, reprit madame de Maintenon, suffit pour obtenir le pardon de vos péchés pourvu que vous y joigniez une ferme résolution de ne plus les commettre, si Dieu vous rend la santé. — Oui, dit la Princesse, mais je crains de ne pas faire assez pénitence, si j'en reviens. »

Elle demanda qu'on récitât les prières des agonisants. On lui dit qu'elle n'était pas assez mal pour cela, et qu'elle ferait mieux de tâcher de se rendormir. Mais elle n'y put parvenir. Une chose la tourmentait, et ce fut encore madame de Maintenon

qu'elle prit pour confidente : « Ma tante, lui dit-elle, je n'ai qu'une inquiétude; c'est sur mes dettes. — Vous avez eu jusqu'ici tant de confiance en moi, répondit madame de Maintenon; n'aurez-vous pas celle de me les confier? — Monsieur le Dauphin les sait, reprit-elle; je voudrois le voir. — Cela n'est pas possible, dit madame de Maintenon, parce vous avez la rougeole, mais dites-les-moi. Je vous promets, si vous guérissez, qu'il n'en sera jamais question. » « Alors, continue mademoiselle d'Aumale [1], madame la Dauphine fit apporter sa cassette qu'elle ouvrit elle-même et toucha quelques papiers pour chercher ceux qui regardoient ses dettes; mais les forces lui manquant, elle la referma aussitôt et la fit mettre au pied de son lit. Elle demanda encore à voir M. le Dauphin, disant qu'il savoit ses dettes, mais comme le Roi avoit expressément défendu à ce prince d'entrer dans sa chambre de peur du mauvais air, madame de Maintenon chercha à détourner madame la Dauphine du désir qu'elle avoit de le voir, et elle lui dit : « Si monsieur le Dauphin sait vos » dettes, madame, vous devez être tranquille et bien » persuadée que son amitié pour vous l'engagera à » les acquitter au plus tôt », ce qui parut calmer la Princesse. »

1. *Souvenirs sur madame de Maintenon*, t. II, p. 307.

A partir de ce moment, elle ne pensa plus qu'à la mort. A plusieurs reprises elle fit appeler le père Noël, afin qu'il lui parlât de Dieu; elle demandait qu'on priât pour elle et qu'on récompensât ses domestiques qui l'avaient si bien servie. Madame de Maintenon se tenait dans la ruelle du lit; elle pleurait beaucoup. « Oh! ma tante, vous m'attendrissez », lui dit la Princesse. Elle tenait en effet à conserver tout son courage. Au Roi qui entrait à chaque heure dans sa chambre, on lui fit remarquer qu'elle ne disait rien. « C'est, répondit-elle, que je crains de m'attendrir. » Avec ses dames, elle s'abandonnait davantage. Elle demanda celles qu'elle aimait le mieux pour leur dire adieu. Lorsque la duchesse de Guiche, une de ses préférées, s'approcha : « Ma belle duchesse, lui dit-elle, je vas mourir », et comme celle-ci lui répondait en pleurant : « Non! non! Dieu vous rendra aux prières de monsieur le Dauphin. — Et moi! répliqua la Princesse, je pense le contraire, et que, parce qu'il est agréable à Dieu, il lui enverra cette affliction. » Elle dit ensuite aux personnes qui se tenaient à l'entour de son lit, ces paroles, les dernières qu'en pleine connaissance elle ait prononcées : « Aujourd'hui princesse, demain rien, et dans deux jours oubliée. »

Cependant, le Roi et le duc de Bourgogne qui,

de son côté, était en proie à la fièvre et que les ordres formels du Roi retenaient toujours dans sa chambre, ne voulaient pas perdre tout espoir. Ils provoquèrent ce qui était, ce qui est encore l'usage dans les cas désespérés, une consultation de médecins. On en rassembla jusqu'à sept : Fagon, premier médecin du Roi, Dodart[1], premier médecin du Dauphin, Boudin, premier médecin de la Dauphine, La Carelière[2], premier médecin du duc de Berry, Boutard[3], médecin ordinaire de la Dauphine, enfin Desmoulins[4] et Chirac[5], le premier, médecin du Roi, le second, médecin du duc d'Orléans. Ces deux

1. Claude Dodart était fils de Denys Dodart, médecin de Louis XIV et de la princesse de Conti, qui était mort en 1707. Il fut nommé premier médecin du Roi le 3 avril 1718, et mourut à la fin de novembre 1730.

2. La Carelière avait été nommé en 1710 premier médecin du duc de Berry. « C'étoit, dit Dangeau, un médecin en réputation à Paris. »

3. « Boutard, dit l'annotateur des *Mémoires* de Sourches, étoit un médecin de la Faculté de Paris qui étoit établi depuis peu à Saint-Germain-en-Laye où il s'étoit acquis quelque réputation, mais il avoit acheté depuis peu de la veuve de Bourdelot la charge de médecin ordinaire de madame la Dauphine. »

4. Jacques Desmoulins ou Dumoulin, était né à Marèges dans le Gévaudan le 29 avril 1666. Il mourut en 1755 à quatre-vingt-douze ans. « C'était un praticien distingué, dit l'avocat Barbier dans son *Journal* (t. VI, p. 148). Il avait été et était peut-être encore intérieurement de la religion réformée. »

5. Chirac, né en 1650, avait accompagné le duc d'Orléans dans ses campagnes d'Italie et d'Espagne. Il fut nommé son premier médecin en 1715, et mourut en 1732.

derniers étaient venus à Versailles pour voir d'autres malades, et ils s'en étaient retournés à Paris. Le duc de Bourgogne avait fait envoyer à leur recherche deux chaises qui les rejoignirent sur la route et les ramenèrent. La consultation eut lieu en présence du Roi et de la reine d'Angleterre, qui était accourue de Saint-Germain, dans le salon même de la duchesse de Bourgogne. Ils opinèrent pour une nouvelle saignée (c'était la cinquième), à la réserve cependant de Dodart et surtout de Desmoulins, qui se prononça nettement contre, disant « que la saignée pouvoit être bonne dans un autre temps, mais que, dans ce temps-là, elle étoit dangereuse[1] ». On la saigna au pied sur les sept heures du soir. Elle eut une faiblesse au moment de la saignée; d'elle-même cependant elle se remit sur son séant et parut un instant soulagée. La fièvre n'en redoubla pas moins dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12, ainsi que cela avait eu lieu toutes les nuits. Au matin, l'état parut désespéré. On lui donna de nouveau trois verres d'émétique, dont l'effet fut violent, mais ne lui rendit pas la connaissance qu'elle perdait peu à peu. Les forces s'en allaient, et, vers les six heures du soir, elle entra en agonie.

1. Sourches, t. XIII, p. 294.

Madame de Maintenon, voyant qu'elle ne reconnaissait plus personne, se retira dans la chapelle pour prier. Le Roi, au contraire, demeura auprès d'elle. Malgré sa présence, on laissa qui voulut entrer dans la chambre, car la tête avait tourné à ceux-là mêmes qui, en toute circonstance, avaient charge de maintenir l'étiquette. « Au milieu de ce désordre, raconte mademoiselle d'Aumale [1], un seigneur de la Cour apporta une poudre qu'on disoit être admirable. Comme tout étoit désespéré, les médecins dirent qu'on pouvoit risquer de la lui faire prendre. Effectivement, cette poudre la ranima et lui rendit la connoissance. Elle en eut assez pour dire : « Ah! que cela est amer! » Madame de Maintenon, à qui on avoit été dire que la connoissance étoit revenue, arriva à l'instant. On dit à la Princesse : « Voilà madame de Maintenon ; la reconnoissez-vous? — Oui », répondit-elle. Madame de Maintenon lui dit : « Madame, vous allez à Dieu. » La Princesse répondit : « Oui, ma tante. » Elle retomba dans un état d'insensibilité complète. A huit heures, le Roi monta en carrosse au pied du grand escalier, avec madame de Maintenon et madame de Caylus, et il partit pour Marly, laissant auprès de la

1. *Souvenirs sur madame de Maintenon*, t. II, p. 309.

princesse le cardinal de Noailles. Au moment de partir, il donna ordre à Tessé de lui envoyer un exprès aussitôt, dit Sourches, « que ce seroit chose faite ». « Cette infortunée maîtresse que Dieu m'avoit donnée, écrivait le lendemain Tessé à la princesse des Ursins, est morte, pour ainsi dire, entre mes bras. Je lui ai vu rendre le dernier soupir, et malgré l'usage ordinaire d'éviter la vue des morts, j'ai rassasié la mienne tant que j'ai pu du spectacle affreux de n'avoir point cessé de la voir[1]. » Cette cruelle épreuve fut courte pour le vieux et fidèle écuyer. A la grille du château, le Roi trouva quelques dames et la duchesse de Bourbon, qui lui baisa la main en pleurant. L'exprès venait d'arriver, et le Roi apprit que, quelques instants après son départ, à huit heures un quart, la Princesse avait rendu le dernier soupir.

1. *Lettres du maréchal de Tessé*, publiées par le comte de Rambuteau, p. 367.

II

LA MORT DU DUC DE BOURGOGNE

Par qui la mort de la Princesse fut-elle annoncée au duc de Bourgogne? Nous l'ignorons. Nous savons seulement par Proyart[1] comment il l'accueillit : « Ah! Seigneur, s'écria-t-il, conservez le Roi, comme si, continue Proyart, il eût pressenti en ce moment qu'il ne devoit pas lui-même régner sur la France[2]. » Puis il s'enferma dans son oratoire où il

1. Aux sources que nous avons indiquées, il faut joindre, pour la mort du duc de Bourgogne, *la Vie du Dauphin, père de Louis XV*, par l'abbé Proyart, à laquelle nous avons fait de si fréquents emprunts, et le *Recueil des vertus du duc de Bourgogne et ensuite Dauphin*, par le père Martineau, son confesseur. Cet opuscule, peu connu, a été réuni en volume en 1713 avec les *Oraisons funèbres* du duc et de la duchesse de Bourgogne, par le père de La Rue, le père Gaillard et d'autres encore. Proyart, qui paraît avoir eu à sa disposition les papiers mêmes du père Martineau, ajoute au récit de ce témoin oculaire quelques détails dont il a pu recueillir d'autre part la tradition. Mais nous nous en rapporterons de préférence au récit simple et naïf du père Martineau, qui inspire plus de confiance que le ton, parfois un peu ampoulé, de Proyart.

2. Proyart, t. II, p. 356.

demeura deux heures en prières. Ce soir-là, il ne vit que le duc de Berry et le duc de Beauvilliers qui, malade, sortit de son lit pour venir passer quelques instants avec lui. « Ce fut, dit Saint-Simon, la dernière fois, sans s'en douter, qu'ils se virent en ce monde[1]. » Le lendemain, qui était un samedi, il se confessa et témoigna le désir de communier le dimanche. Son confesseur, le père Martineau, l'en détourna, alléguant qu'on s'en prendrait à lui, s'il en résultait quelque inconvénient. « Vous êtes le maître, répondit le duc de Bourgogne, et je serois fâché de vous exposer à aucun reproche par trop d'attache à une pratique qui, toute sainte qu'elle est, peut se différer par de justes raisons; mais j'espère que je trouverai dans l'obéissance tout le fruit et tout le juste mérite de la bonne œuvre que je diffère par votre avis[2]. » Il se résolut alors à partir pour Marly. A sept heures du matin, il se fit porter en chaise à son carrosse, sans pouvoir échapper à quelques courtisans qui tinrent à se trouver sur son passage et qu'il reçut avec politesse. Le Roi n'étant pas encore réveillé, il se fit descendre à la chapelle où il entendit la messe. De là il se rendit à son appartement. Une des premières personnes qu'il vit fut

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 92.
2. *Recueil des vertus*, etc., p. 159.

madame de Maintenon. Leur émotion à tous deux était si grande qu'ils abrégèrent l'entrevue. Mais il lui fallut essuyer la visite des princes et des princesses, ainsi que des personnes qui leur étaient attachées et celle de ses menins. On commença de discuter devant lui la façon dont la Princesse avait été soignée, et l'on s'en prit de sa mort aux médecins. « Soit que les médecins l'aient tuée, soit que Dieu l'ait rappelée, répondit-il avec douceur, il nous faut également adorer ce qu'il permet, et ce qu'il ordonne. » A ce moment, Saint-Simon entra dans la chambre; il fut épouvanté du regard contraint du Prince, avec quelque chose de farouche, du changement de son visage et des marques livides et rougeâtres qu'il y remarqua. Le duc de Bourgogne était debout, et les larmes qu'il retenait lui roulaient dans les yeux. A ce moment, on vint lui dire que le Roi était réveillé. Ses menins lui proposèrent une fois ou deux d'aller chez le Roi. Il ne remua ni ne répondit. Saint-Simon s'approcha, et, à voix basse, le pressa également. Voyant que le Prince ne répondait point, il insista, lui représentant que, tôt ou tard, il faudrait bien qu'il vît le Roi et qu'il y aurait plus de grâce à ne point différer. Il le prit même par le bras et le poussa doucement. « Il me jeta, continue Saint-Simon, un regard à percer l'âme, et partit. Je ne l'ai pas vu

depuis. Plaise à la miséricorde de Dieu que je le voie éternellement où sa bonté sans doute l'a mis[1]. »

Cependant, le Roi étant réveillé, tous ceux auxquels leur charge en donnait le droit étaient entrés peu à peu dans sa chambre. Elle était déjà pleine quand le duc de Bourgogne pénétra par les derrières. Le Roi l'embrassa longuement, tendrement et à plusieurs reprises. Les paroles qu'ils échangeaient étaient entrecoupées de larmes et de sanglots. Cependant le Roi, regardant le duc de Bourgogne, fut effrayé de sa mauvaise mine. Il ordonna aux médecins présents de lui tâter le pouls. Ils le trouvèrent fort mauvais, et lui conseillèrent d'aller prendre le lit. Docilement il rentra dans son appartement, et ne reçut ce jour-là que son confesseur, ses menins et Chevreuse. Le reste de sa journée se passa en prières et en lectures pieuses. Il eut une forte fièvre pendant la nuit. Le lendemain, il s'efforça, à l'exemple du Roi, de reprendre sa vie régulière. Le Roi, en effet, avait donné des ordres pour aller tirer l'après-dînée; mais, se sentant mal à la tête, il décommanda les voitures. Il n'en tint pas moins conseil, et, après le Conseil, Torcy passa chez le duc de Bourgogne, qui travailla trois heures avec lui, quoiqu'il fût dans un grand état d'accablement.

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 93.

Cependant, on commençait à Versailles les préparatifs du service funèbre de la Princesse. Le samedi matin, on la peigna et coiffa, en linge uni avec des rubans noirs et blancs, et ainsi ajustée, elle fut exposée en public toute la journée, le visage découvert, les mains hors du lit. « Il y eut, rapporte le *Mercure*, un concours prodigieux de personnes pour venir la voir[1]. » Le soir, les médecins procédèrent à l'autopsie en présence de la duchesse du Lude, sa dame d'honneur, et de la marquise de Mailly, sa dame d'atour, auxquelles leur charge faisait un devoir d'assister à ce pénible spectacle. « On l'ouvrit, dit Sourches, et on ne trouva aucunes marques de rougeole, ni de petite vérole, ni de pourpre sur son corps; son cerveau et toutes ses parties nobles parurent sans aucune altération. On dit seulement qu'elle avait le sang tout brûlé[2]. » L'autopsie révéla également qu'elle était enceinte depuis peu de temps. Le soir, elle fut mise au cercueil par la duchesse du Lude et la marquise de Mailly, l'une tenant la tête, et l'autre les pieds. Le cercueil fut ensuite déposé sur une estrade de trois marches, sans autre appareil que six cierges, et on l'y laissa toute la journée du dimanche 14, tandis qu'on préparait dans le salon le lit de

1. *Mercure de France*, février 1712.
2. *Mémoires de Sourches*, t. XIII, p. 296.

parade où elle devait, suivant l'étiquette, être exposée pendant plusieurs jours. On l'y transporta le lundi 15, à midi. Deux autels furent dressés dans la chambre, et, tous les jours qui suivirent, des messes y furent célébrées d'heure en heure, de six heures du matin à midi.

A trois heures, on commença de garder le corps en cérémonie. Quatre évêques, en rochet et camail, et six dames devaient le garder, en se relayant. Immédiatement surgirent des querelles d'étiquette, dont Saint-Simon ne manque pas de raconter le détail. Le principe était qu'en présence d'un membre de la famille royale défunt, on n'avait point droit à d'autres honneurs que ceux auxquels on aurait eu droit en sa présence, de son vivant. Devant un membre de la famille royale vivant, personne n'était assis à l'église que sur un ployant (nous disons aujourd'hui pliant), et personne n'avait de carreau pour s'agenouiller que les princes, les ducs et duchesses, ou bien ceux et celles qui avaient le rang de prince étranger, ou bien encore le tabouret de grâce. Le même cérémonial devait être observé devant son cercueil. Les hérauts d'armes, qui se tenaient en cotte d'armes et en caducée[1] au coin du cercueil,

1. On appelait caducée un bâton couvert de velours et de fleurs de lis d'or qui était le signe de la dignité des hérauts d'armes. Sur leur cotte d'armes, en violet cramoisi,

devaient présenter à ceux et à celles qui y avaient droit un carreau, sur lequel ils s'agenouillaient pour faire une courte prière. Ils leur tendaient ensuite le goupillon. Les autres personnes n'avaient point de carreaux et prenaient elles-mêmes le goupillon dans le bénitier. Il n'y avait point de raison pour qu'un cérémonial différent fût observé devant le cercueil de la duchesse de Bourgogne. Néanmoins, les évêques prétendirent avoir des chaises à dos ainsi que des carreaux, et qu'on leur tendît le goupillon au moment de leur arrivée. Chaises à dos et carreaux leur furent refusés; mais « ils crièrent tant, dit Saint-Simon, qu'ils attrapèrent le goupillon ».

Quant aux dames, l'étiquette voulait qu'il y eût parmi elles deux duchesses. Le Roi, qui, en toute circonstance, pensait toujours à tout, et qui était toujours attentif à ménager les princes étrangers sans leur donner cependant le pas sur les ducs et, duchesses, désigna lui-même, pour la première garde, les duchesses d'Elbeuf[1] et de Sully. La

qui était un vêtement en forme de dalmatique, étaient brodées, devant et derrière, des fleurs de lis d'or, ainsi que sur les manches. Aux cérémonies funèbres ils portaient de longues robes de deuil.

1. Françoise de Montault-Navailles, fille du maréchal de Navailles, était la troisième femme de Charles de Lorraine, IIIe du nom, duc d'Elbeuf. Mariée le 25 août 1684, elle mourut le 10 juin 1717.

duchesse d'Elbeuf était une princesse lorraine; mais elle était aussi la plus ancienne duchesse présente à la Cour. Ainsi ni princes lorrains ni ducs ne pouvaient se plaindre ou se prévaloir de cette désignation, les premiers pouvant prétendre que la duchesse d'Elbeuf avait été désignée comme princesse lorraine, et les seconds qu'elle l'avait été comme duchesse.

Les choses étant ainsi réglées, le défilé commença. Toutes les pièces qui composaient l'appartement de la duchesse de Bourgogne étaient tendues de noir. Madame, la princesse de Conti, le duc d'Orléans, le comte de Toulouse se présentèrent chacun à leur tour, reçus par la dame d'honneur de la princesse défunte, à la porte de la première pièce tendue de noir et reconduits de même. Les dames en mantes, les messieurs en grand manteau, se succédèrent toute l'après-midi du mardi 16 et du mercredi 17. Toutes les prescriptions de l'étiquette furent soigneusement observées; aussi les choses se passèrent-elles en grande pompe et avec beaucoup d'ordre.

Pendant ce temps, à Marly, l'état du duc de Bourgogne s'aggravait. Le lundi, il avait semblé mieux. Le père Martineau, qui résidait habituellement à Paris, à la maison professe des jésuites, pensait s'en retourner. « Je pris néanmoins, dit-il, et sans hésiter un seul moment, le parti de rester

auprès de lui, lorsqu'il me demanda si je songeois à me rendre à la Maison. Je crus qu'étant aussi attentif qu'il étoit à ne demander rien d'une manière qui pût gêner, il vouloit faire entendre par ces paroles que je lui ferois plaisir de rester à Marly[1]. » Le duc de Bourgogne était en proie à de sombres pressentiments. Le mardi matin, il dit à plusieurs reprises au père Martineau : « Mon père, je ne sortirai point d'ici. » Le père Martineau répondit que tous ceux qui savaient sa maladie étaient en prières pour sa guérison, et le pressa « de joindre ses prières aux leurs, afin de l'obtenir, car elle étoit nécessaire au bien de l'État dont les intérêts lui avoient toujours été si chers. — N'y auroit-il point pour moi de vanité, répliqua le Prince, de demander à Dieu ma guérison, comme nécessaire au bien de l'État? » Et le père Martineau l'ayant rassuré sur ce point : « Eh bien, reprit-il, Dieu, qui sait les desseins qu'il a sur moi, est le maître; je ne veux que ce qu'il veut, soit la vie, soit la mort; qu'il décide, j'y consens. *Fiat, fiat* », et, les jours qui suivirent, on l'entendit répéter souvent ces deux mots.

Dans l'après-midi du mardi, des plaques rouges apparurent en divers endroits du corps. Il eut de

1. *Recueil des vertus*, etc., p. 160.

nouveau la fièvre. Dodart, son médecin ordinaire, s'effraya. « Il demanda du secours », dit Sourches. Fagon, qu'on regardait de mauvais œil depuis la mort de la Princesse, refusa de s'en mêler. Desmoulins, second médecin du Roi, fut appelé, mais, se trouvant en présence des mêmes symptômes que lors de la maladie de la duchesse de Bourgogne et paralysés sans doute par le souvenir du mauvais succès des remèdes essayés par eux, les deux médecins réunis n'osèrent rien ordonner. La nuit du mardi au mercredi fut mauvaise, ainsi que la journée de mercredi. Les plaques rouges disparaissaient, puis reparaissaient, mais la rougeole, car on se croyait en présence de la rougeole, ne sortait pas franchement. Le duc de Bourgogne était en proie à une fièvre ardente. Il reçut plusieurs fois dans la journée la visite du Roi et celle de madame de Maintenon. On s'efforçait cependant de le rassurer sur son état. Comme il voulait faire une revue de sa vie et une confession générale de ses péchés pour se préparer à recevoir les derniers sacrements, le père Martineau lui dit : « Pourquoi, monsieur, vous condamner, lorsque les médecins sont pleins de confiance? Il faut préparer l'effet des remèdes par des pensées plus consolantes. — Dieu merci, répondit le duc de Bourgogne, la pensée de la mort n'est point une

pensée qui m'attriste. Vous savez au reste que je ne désire que la volonté de Dieu. S'il veut que je vive, demandez-lui que ce soit pour le mieux servir. S'il veut que je meure, priez pour que ce soit pour vivre éternellement avec lui. » Et il ajouta : « Puisque ce n'est pas aujourd'hui que je fais mes dévotions, il faut que je m'occupe d'autre chose, parce qu'il ne me reste plus beaucoup de temps. »

Il fit alors venir les officiers et les domestiques attachés à sa maison et leur demanda s'il devait quelque chose à quelques-uns d'entre eux. Tous, fondant en larmes, répondirent que non. Il les remercia de leurs services, promit de les recommander au Roi, et témoigna le désir qu'ils fussent placés auprès des princes ses fils. Il dit ensuite à ses officiers : « Si vous connoissez à la Cour et dans le royaume quelqu'un à qui j'aurois fait tort ou que j'aurois mortifié sans le savoir, vous me ferez plaisir de me le nommer, afin que je lui fasse satisfaction. » Quelqu'un lui dit : « Ah! Monseigneur, vous n'avez jamais fait que du bien à tout le monde, et il n'y a pas un François qui ne fût prêt à donner sa vie pour sauver la vôtre. — Il est vrai, répondit le duc de Bourgogne, que les François méritent bien d'être aimés de leurs princes. Aussi le Roi sera-t-il au comble de ses vœux s'il peut terminer cette malheu-

reuse guerre qui les épuise et j'ai la confiance qu'il y parviendra bientôt. » Il se fit ensuite apporter l'état des familles pauvres qu'il soutenait et se préoccupa de ce qu'elles deviendraient après lui. « Tout occupé de cette pensée, raconte Proyart, il se rappela que la Dauphine lui avoit laissé quelques pierreries. Il ordonna qu'on les mît en vente, et les amis du Prince, les uns pour entrer dans ses vues de charité, les autres pour avoir quelque chose qui lui eût appartenu, mirent l'enchère sur ces bijoux qui furent vendus beaucoup au-dessus de leur juste valeur[1]. » Il répartit alors lui-même la somme entre les pauvres de la paroisse, les pauvres officiers ou leurs veuves auxquels il faisait des pensions et les jeunes gens qu'il faisait élever dans des collèges ou des communautés religieuses. Il envoya une somme de sept cents livres au couvent des Récollets pour qu'il y fût prié Dieu pour l'âme de ceux qui avaient été tués à la guerre en combattant sous ses ordres. « Il ne laissa rien, ajoute Proyart, pour faire prier Dieu pour lui-même. »

Le reste de la journée fut assez calme. Le duc de Bourgogne l'employa à se faire faire des lectures pieuses tant de l'Écriture Sainte que d'autres livres

1. Proyart, t. II, 361.

parer à mourir comme un saint. Je ne puis que louer ses sentiments; mais je ne saurois juger de son état. » De nouveau on consulta les médecins qui persistèrent à assurer que le Prince n'était pas en danger imminent. On prit alors le parti de soumettre au Roi les désirs du Prince et l'avis des médecins. Il fut inflexible. « Je ne suis pas surpris, dit-il, que monsieur le Dauphin, qui communie si fréquemment lorsqu'il est en santé, veuille le faire étant malade; mais il faut qu'on lui rappelle que les règles de l'Église qu'il ne voudroit pas enfreindre ne permettent la communion en viatique que dans le cas d'un véritable danger, et c'est aux médecins qu'on doit s'en rapporter plutôt qu'à lui-même. » Le duc de Bourgogne se soumit avec docilité à cette décision, mais il demanda qu'au moins l'extrême-onction lui fût administrée. Les médecins assurèrent de nouveau « qu'il n'étoit nullement dans le cas de recevoir ce sacrement ». Ce second refus fut particulièrement cruel au Prince. « O mon Sauveur, s'écria-t-il, puisqu'on ne veut pas me croire, il faudra donc que je quitte ce monde sans la consolation des secours que vous avez établis pour les mourants. Vous voyez les désirs de mon cœur. Que votre volonté soit faite. » — « Mais, continue Proyart, les lâches tempéraments des médecins furent éludés par un tem-

pérament plus chrétien que proposa une personne vertueuse. (Nous savons par son propre témoignage que ce fut le père Martineau.) Comme on s'appuyoit des règles de l'Église pour empêcher que le Prince communiât en viatique, on dit qu'il pouvoit le faire à jeun aussitôt après minuit, et ceux qui ne cherchoient qu'à épargner au Roi un spectacle affligeant applaudirent les premiers à cet expédient qui combloit les vœux du malade et qui les soustrayoit eux-mêmes au reproche d'avoir, par des considérations humaines, laissé mourir un Dauphin sans sacrements[1]. »

Le Roi donna son assentiment à ce tempérament, et, rassuré par les médecins qui ne croyaient point ou feignaient de ne point croire au danger, il s'alla coucher. Quelques instants avant minuit, le père Martineau donna l'absolution au duc de Bourgogne, et, à minuit sonnant, la messe commença dans sa chambre. Elle fut célébrée par l'abbé du Cambout[2], premier aumônier du Roi. Le duc de Bourgogne communia avec une grande ferveur. « Alors, rapporte le père Martineau, la tranquillité prit la place

1. Proyart, t. II, p. 365.
2. Anne-François-Guillaume du Cambout, était aumônier du Roi depuis 1711. Nommé évêque de Tarbes le 19 novembre 1719, il mourut le 10 juillet 1729, âgé de quarante-trois ans.

de l'inquiétude qu'il avoit fait paroître auparavant. Il étoit en possession de Celui qu'il aimoit, qu'il désiroit, qu'il cherchoit. Son cœur étoit content. » « Que j'ai d'obligation à Dieu, dit-il au père Martineau, de ce qu'il veut bien me tirer maintenant du monde où tant de pièges m'étoient préparés! De quels dangers pour le salut le trône n'est-il pas environné! Aurois-je eu assez de fidélité pour n'y pas périr? » De nouveau, et à haute voix, il entreprit une sorte d'examen de conscience et de revue générale de sa vie. Il fit allusion aux mauvais procédés dont il avait été victime. « Seigneur, dit-il, j'ai la confiance que vous me pardonnerez mes offenses, comme je leur pardonne le mal qu'ils m'ont fait ou qu'ils m'ont voulu faire. » Quelques scrupules lui vinrent sur les ordres qu'il avait pu donner pendant qu'il commandait les armées, et sur la part qu'il avait eue à l'effusion du sang humain. Ce souvenir l'attrista, mais il se rassura cependant en disant : « Il me semble que, par la grâce de Dieu, je ne me suis déterminé ni par haine, ni par vengeance dans les ordres ou les conseils que j'ai pu donner contre nos ennemis. »

Cependant il continuait d'être en proie à de vives souffrances. Il se sentait dévoré par un feu intérieur, et ces souffrances tournèrent sa pensée vers celles

qu'avait dû ressentir la duchesse de Bourgogne : « Oh! ma pauvre Adélaïde, s'écria-t-il suivant Proyart, que tu as dû souffrir! O mon Dieu, que ce soit pour le salut de son âme! Unissez mes souffrances aux siennes; sanctifiez-les par les vôtres et accordez-lui le repos éternel. » Il parla ensuite de son fils, le duc de Bretagne, qu'il aurait souhaité voir. Mais il fit réflexion qu'à raison de la contagion, il valait mieux le laisser à Meudon où on l'avait envoyé. « Je le reverrai bientôt », dit-il. Quelqu'un, qui se trouvait dans la chambre, se méprit au sens de ces paroles, et courut dire à madame de Maintenon que le duc de Bourgogne concevait l'espérance de sa guérison, puisqu'il parlait de revoir son fils. « Vous ne comprenez pas, répondit madame de Maintenon, que c'est dans l'éternité qu'il compte le revoir. Il dit *bientôt*, parce qu'aux yeux de sa foi, la plus longue vie n'est qu'un songe. » Lorsqu'elle l'était venue voir, il lui avait parlé de ses enfants et lui avait dit « qu'il n'avoit nulle inquiétude à leur sujet, parce qu'il savoit que le Roi et elle ne négligeroient rien pour leur assurer la meilleure éducation ». Il lui parla ensuite du Roi : « Je sais, dit-il, jusqu'où va sa tendresse pour moi. Ma mort va l'affliger cruellement. Dites-lui pour le consoler que je meurs avec joie. »

Comme, vers la pointe du jour, il semblait un peu plus calme, le père Martineau lui demanda la permission d'aller dire sa messe dans la chapelle du château, et l'engagea à se reposer pendant ce temps. « Ce n'est pas ici, répliqua le duc de Bourgogne, que je dois penser à me reposer. Je ne me promets plus que le repos en Dieu; je soupire après, et j'espère que j'y parviendrai par sa divine miséricorde. Allez, et ne m'oubliez pas à l'autel. »

Le père Martineau se rendit à la chapelle. Il était sept heures du matin. Comme il n'y avait qu'un autel dans la chapelle de Marly, il fut obligé d'attendre qu'un prêtre, qui venait de commencer de dire la messe, eût terminé. Il n'était pas encore tout à fait arrivé à la fin de la sienne lorsque le clerc de la chapelle vint le prévenir que le duc de Bourgogne était à toute extrémité et qu'on envoyait chercher ce qui était nécessaire pour lui administrer l'extrême-onction. Le père Martineau s'empressa de revenir et trouva le Prince en proie à un délire furieux. Il fallait quatre personnes pour le maintenir dans son lit. En voyant approcher le père Martineau, il sembla cependant le reconnaître. « Ah! mon Père », dit-il, à demi-voix. « Quel trait pour moi que cette courte parole! ajoute le bon Père. Combien de choses, toute courte qu'elle est, dut-elle

faire comprendre à un homme accoutumé au langage de celui qui la prononça et dont le cœur lui était si connu! » et il termine ainsi son récit dont les touchants détails sont garantis par une exactitude poussée jusqu'au scrupule : « Je dis en trois mots au Prince mourant qu'on alloit lui donner l'extrême-onction et qu'il la devoit recevoir avec confiance en la miséricorde de Dieu qui a établi ce sacrement pour effacer le reste de nos péchés et pour nous mettre en état de paroître devant lui pur et sans tache. En même temps, je pris sa main et la mis sur la mienne, le priant de la serrer au cas qu'il m'entendît. Il le fit, mais je n'oserois assurer que ce fut avec connoissance parce que ça a pu être l'effet du hasard dans l'agitation où il étoit alors. Aussitôt l'aumônier du Roi lui donna les saintes huiles. On récita les prières des agonisants, et à peine furent-elles achevées qu'il expira. On m'a dit qu'un instant avant que d'expirer, il avoit prononcé le sacré nom de Jésus-Christ en levant les yeux au ciel, et d'un ton plein de foi et d'amour. Je n'ai pas de peine à le croire, car il n'est pas surprenant qu'à la mort, il ait eu dans la bouche un nom qu'il avoit eu, toute sa vie, si profondément gravé dans le cœur. J'avoue cependant que je ne l'ai pas entendu. »

Il était huit heures un quart du matin quand le

duc de Bourgogne expira. Comment, après avoir lu le récit de cette fin, tel que nous l'a transmis un aussi véridique témoin, ne pas dire avec Saint-Simon : « Il étoit mûr déjà pour la bienheureuse éternité »?

CHAPITRE VI

LE LENDEMAIN DE LA MORT

I

LES PRÉPARATIFS DES FUNÉRAILLES ET LES CONDOLÉANCES

Soit que la fin si rapide du duc de Bourgogne eût surpris ceux qui l'entouraient, soit que l'étiquette ne permît à aucun d'entre eux de troubler le sommeil du Roi, Louis XIV n'avait point été appelé au chevet de son petit-fils expirant. Personne n'osa même, à son réveil, lui apprendre, en termes exprès, la fatale nouvelle. « Ce fut, dit Sourches, à la tristesse qu'il vit peinte sur le visage de tout le monde qu'il devina la mort de monsieur le Dauphin[1]. » Sa douleur fut grande. Il embrassa tendrement et à plusieurs reprises le duc de Berry en lui disant : « Je n'ai donc plus que vous. » Comme le salon par lequel

1. Sourches, t. XIII, p. 301.

il fallait passer pour se rendre à la chambre où reposait la dépouille du duc de Bourgogne était commun avec l'appartement du Roi, on crut que, pour éviter ce triste voisinage, il allait quitter Marly et se rendre à Trianon. Mais il s'en tint à changer d'appartement et à prendre celui de la duchesse de Bourbon. On se hâta au reste de mettre fin à cette situation pénible, et, l'après-dînée, le corps du duc de Bourgogne fut transporté, sans cérémonie, à Versailles. Pendant ce transport, le Roi se promena dans les jardins de Marly, et, le soir, il rentra dans son appartement.

Le lendemain, les chirurgiens firent, à Versailles, l'autopsie du corps du duc de Bourgogne sur les constatations de laquelle nous reviendrons. Ils en retirèrent le cœur qu'on embauma et qu'on déposa auprès de celui de la Dauphine, afin de les porter tous deux ensemble au Val-de-Grâce. Le corps fut ensuite mis dans le cercueil, et le cercueil placé sur la même estrade que celle où était déjà le cercueil de la Dauphine, « spectacle nouveau et si affreux, ajoute Breteuil, dans ses *Mémoires*, que ceux qui, comme moy, ont eu la douleur de le voir ne peuvent y penser sans en frémir[1]. »

1. Les *Mémoires* du baron de Breteuil, qui partageait avec Saintoct les fonctions de maître des cérémonies, se trouvent

Le soir de ce même jour, les deux cœurs furent transportés au Val-de-Grâce, et immédiatement surgit une question d'étiquette que le Roi dut trancher. L'abbé Morel[1], aumônier de quartier du Roi auprès du duc de Bourgogne, prétendit que c'était à lui de porter le cœur de la duchesse de Bourgogne, la maison du Dauphin devant marcher avant celle de la Dauphine. Mais l'évêque de Senlis[2], premier aumônier de la Dauphine, ayant déjà été désigné par le cardinal de Janson, grand aumônier, pour cette fonction, le Roi ne voulut pas revenir sur cette décision; il fut cependant fait mention sur le registre des cérémonies que « cela ne s'étoit fait que par un ordre particulier du Roi ». Louis XIV dut également désigner le prince et la princesse qui accompagneraient les cœurs. Celui de la duchesse de Bourgogne aurait dû être porté par la duchesse d'Orléans; mais celle-ci s'excusa sur son extrême affliction, car elle portait une tendre affec-

à la Bibliothèque de l'Arsenal. Ces *Mémoires* comprennent sept volumes, dont la publication présenterait beaucoup d'intérêt, car Breteuil entremêle le récit des cérémonies auxquelles il a présidé de commentaires et de réflexions souvent piquantes.

1. L'abbé Morel, docteur en théologie de la maison de Navarre, était chanoine de l'église de Paris, et abbé de Saint-Martin de Molome.

2. Jean-François Chamillart était, depuis 1702, évêque de Senlis; il fut élu, la même année, membre de l'Académie française et mourut le 17 avril 1714, âgé de cinquante-sept ans.

tion à sa nièce. La grande-duchesse de Toscane, sa grand'tante[1] qui était retirée à l'abbaye de Montmartre, et qui aurait dû remplacer la duchesse d'Orléans, répondit « qu'on ne songeoit à elle que pour les cérémonies funèbres, que puisqu'elle n'étoit point des plaisirs de la Cour, elle n'en devoit pas avoir les fatigues, et qu'elle se trouvoit incommodée[2] ». A défaut de ces deux princesses, le Roi désigna la princesse de Condé[3]. De même, le duc du Maine fut désigné, à défaut du duc de Berry, que son extrême douleur fit dispenser de toutes les cérémonies funèbres, et du duc d'Orléans qui fut réservé pour les cérémonies de Saint-Denis. Peut-être le Roi ne fut-il pas fâché de cette nouvelle occasion qui lui était offerte de faire tenir par un de ses bâtards un rôle qui aurait dû revenir à un prince du sang. Ces diverses désignations faites, il travailla, comme à son ordinaire, avec le père Le Tellier, et, l'après-dînée, se promena dans les jardins de Marly.

Les deux cœurs furent mis dans un carrosse dont

1. Marguerite-Louise d'Orléans, née le 28 juillet 1645, était la fille de Gaston d'Orléans. Elle avait épousé le 19 avril 1661, Côme III de Médicis, mais sa conduite peu édifiante l'avait fait renvoyer en France, en 1675. Elle vivait, un peu en pénitence, à l'abbaye de Montmartre et mourut à Paris le 17 septembre 1721.

2. Sourches, t. XIII, p. 297.

3. Anne de Bavière, princesse de Condé, dite Madame la Princesse, née le 13 mars 1648, morte le 23 février 1723.

les huit chevaux étaient bardés de housses noires traînant jusqu'à terre avec de grandes croix de moire d'argent blanche. L'évêque de Senlis en rochet et camail, la princesse de Condé, le duc du Maine, la duchesse de Vendôme[1], mademoiselle de Conti[2] et la duchesse du Lude y montèrent, et le carrosse partit du pied du grand escalier, les tambours des gardes françaises et suisses battant « d'une manière lugubre ». Le carrosse était suivi de plusieurs autres, où prirent place les menins du Dauphin, et les officiers de la maison de la Dauphine. Une infinité de flambeaux de cire blanche portés par des gardes du corps à cheval, des pages et des valets de pied éclairaient la marche. Parti à six heures et demie, le cortège n'arriva qu'à minuit au Val-de-Grâce. L'abbesse[3] fit, en recevant les cœurs, un très touchant discours. Le cortège ne repartit du Val-de-Grâce qu'à deux heures du matin. Les princesses, fatiguées, couchèrent à Paris.

1. Marie-Anne de Bourbon, née le 24 février 1678, mariée le 15 mai 1710 à Louis-Joseph de Bourbon, duc de Vendôme. Morte le 11 avril 1718.

2. Marie-Anne de Bourbon, mademoiselle de Conti, fille de François-Louis de Bourbon, prince de Conti, née à Paris le 18 avril 1689, morte à Paris le 21 mars 1720. Elle se maria le 9 juillet 1713 à Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé.

3. L'abbesse du Val-de-Grâce était nommée tous les trois ans. L'*État de la France* de 1712, non plus que le *Mercure de France* qui fait mention de son discours ne donnent le nom de celle qui était alors en fonction.

Cependant, à Versailles, on préparait tout pour les cérémonies qui devaient précéder la levée des corps. Les deux grilles du palais étaient tendues de noir, sans écusson. Toutes les marches du vestibule, le grand escalier, la première salle des gardes et tout l'appartement de la Dauphine étaient également tendus de noir jusqu'au plafond. Deux bandes d'écussons régnaient depuis la cour jusqu'à l'appartement où les deux cercueils étaient exposés. Les deux corps furent gardés pendant trois jours, à partir du samedi 20, à droite par les menins du Dauphin, à gauche par les dames du palais de la Dauphine et par quatre évêques, deux de chaque côté des cercueils. Menins et dames du palais se relayaient, ainsi que les duchesses, que les maîtres des cérémonies annonçaient quand elles venaient se mêler aux dames pour garder le corps de la Dauphine. Les femmes des ministres et secrétaires d'État obtinrent que, quand elles se présenteraient, elles seraient annoncées également.

L'usage était qu'aux grandes obsèques tous les princes du sang, puis toutes les princesses vinssent en cortège et en cérémonie donner l'eau bénite. Comme il y avait deux cercueils, régulièrement, il aurait fallu que chaque cortège se formât deux fois. Mais, au grand scandale de Saint-Simon, on ne fit

qu'une « légère image » de cette longue cérémonie. « La hâte de débarrasser le Roi à Versailles et qu'il eut lui-même de n'avoir plus à ouïr parler de choses si douloureuses et de n'entretenir pas l'excitation des propos, fit abréger tout et diminuer tout et pour les cérémonies et pour le nombre des personnes qui y devoient assister... Rien ne fut jamais si court ni si baroque, jusque-là que la maison même de la Dauphine ni les menins ne donnèrent point d'eau bénite en cérémonie, c'est-à-dire un premier gentilhomme de la Chambre à la tête des menins, la dame d'honneur à la tête des dames de madame la Dauphine, et le chevalier d'honneur à la tête des officiers premiers et principaux de la maison[1]. » Le duc d'Orléans retourna cependant seul donner de l'eau bénite au duc de Bourgogne. « Une petite troupe de ducs venus de Marly, dit Sourches, leur en donna aussi, mais il n'y eut personne qu'eux qui eût cet honneur[2]. » Si le cérémonial laissa quelque peu à désirer, en revanche, une foule nombreuse et attendrie, à laquelle, comme c'était l'usage, l'accès du palais fut ouvert, se pressa pour défiler devant les cercueils. Il fut nécessaire d'établir une barrière pour la contenir et prévenir tout désordre.

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, pp. 128 et 129.
2. Sourches, t. XIII, p. 310.

Les deux corps furent ainsi gardés jusqu'au mardi 23. A la tombée de la nuit, commença de s'ébranler le long cortège qui devait les accompagner jusqu'à Saint-Denis. Le duc d'Orléans avait été désigné par le Roi pour le conduire. A cinq heures, il se présenta dans la chambre de parade où étaient les deux cercueils. Dangeau, en sa qualité de chevalier d'honneur de la duchesse de Bourgogne, Tessé, en sa qualité d'écuyer, la duchesse du Lude, et les dames du palais l'accompagnaient, ainsi que la grande-duchesse de Toscane, la duchesse de Vendôme, la princesse de Conti et mademoiselle de la Roche-sur-Yon [1]. Ils jetèrent une dernière fois de l'eau bénite sur les deux cercueils, ainsi que l'évêque de Senlis et les évêques de Montauban [2], de Tournay et d'Autun [3] qui l'assistaient. Les prêtres de la Mission, qui desservaient la paroisse de Versailles, entonnèrent le *Miserere*. Dix gardes du corps enlevèrent alors chacun des cercueils, et deux gardes chacune des

1. Louise-Adélaïde de Bourbon, nommée mademoiselle de la Roche-sur-Yon, née le 2 décembre 1696, morte à Paris le 19 ou 20 novembre 1750, était fille de François-Louis de Bourbon, prince de Conti.

2. François-Joseph de Nettancourt de Haussonville, abbé de la Chassaigne. Il était évêque de Montauban depuis le 30 mars 1704. Il mourut le 30 avril 1736.

3. Andrault de Maulevrier-Langeron, d'abord abbé comte de Lyon, avait été nommé en 1709 évêque d'Autun, mais il résigna son évêché en échange d'une abbaye. Il avait été aumônier de la Dauphine Bavière, puis aumônier du Roi.

caisses plus petites qui contenaient les entrailles. Pendant qu'ils descendaient le grand escalier et pendant qu'on chargeait cercueils et caisses sur un char funèbre, « auquel on faisoit trop d'honneur, dit Sourches, de donner ce nom, car ce n'étoit qu'un chariot informe » la musique du Roi faisait entendre le *De profundis*. Un même poêle recouvrit cercueils et caisses, et le cortège se mit en marche. « Alors, dit le *Mercure*, on commença de défiler dans cet ordre : premièrement, cent pauvres habillés d'une cape grise et claire, plissée, qui leur descendait jusqu'aux pieds, avec un coqueluchon et une ceinture, ayant chacun un flambeau à la main, une compagnie des gardes du corps, cent vingt mousquetaires, soixante de chaque compagnie, suivis de celles des gendarmes et des chevau-légers, après lesquels suivaient les carrosses de deuil[1]. » Les cinq premiers contenaient les princesses et les dames; le sixième était occupé par le duc d'Orléans, seul avec La Fare, son capitaine des gardes. Venait ensuite le carrosse des évêques où avaient pris place le père de La Rue et le père Martineau. Tous ces carrosses étaient attelés de huit chevaux. Précédant immédiatement le char, mais précédés eux-mêmes

1. *Mercure* de février 1712, p. 10.

par les pages du Roi qui n'étaient point en deuil (car le Roi ne portait point le deuil de ses descendants), et qui tenaient tous un flambeau à la main, venaient les quatre hérauts d'armes ayant le roi d'armes à leur tête[1] et enfin le char funèbre. Ce char était également attelé de huit chevaux bardés de deuil jusqu'à terre, avec de grandes croix blanches d'argent. Quatre aumôniers à cheval, en rochet, manteau et bonnet carré, tenaient chacun un coin du poêle sur lequel étaient brodées, à droite les armoiries de France, à gauche celles de Savoie. Une infinité de valets de pied portaient des flambeaux, cent gardes du corps, les gendarmes de quartier du Roi, portant également des flambeaux, et trois carrosses à six chevaux formaient la marche.

Ce long cortège, dont l'aspect, dans la nuit noire, devait être singulièrement lugubre et majestueux, mit près de huit heures pour, de Versailles, gagner Paris par Sèvres. Sur toute la route se pressait, malgré la nuit, une foule silencieuse et respectueuse. Il en fut de même durant presque toute la traversée

1. Le roi d'armes qui était le premier des hérauts d'armes et qui se nommait, dit l'*État de la France*, *Montjoye Saint-Denis* était Zacharie Thierrat, sieur de Poilly. Les hérauts d'armes étaient Jacques Meslon, Jean Plaçon, Jean David. Le nom du quatrième n'est pas donné par l'*État de la France* de 1712. Il était probablement remplacé par un de ceux qu'on appelait les *poursuivants*.

de Paris, de la porte Saint-Honoré à la porte Saint-Denis. « On sut le lendemain, dit Sourches, que l'ordre avoit été admirable à Paris pendant la marche, qu'il y avoit une infinité de monde dans les rues, avec aussi peu de confusion et avec autant de silence que s'il n'y eût eu personne[1]. » Plusieurs couvents se trouvant sur le passage du cortège, les moines descendirent dans la rue, ayant leurs croix et leurs chandeliers, et chantèrent un *De profundis* au passage du char. Lorsque de Saint-Denis, où le cortège arriva vers six heures du matin, on aperçut les premiers flambeaux, les cloches de l'abbaye sonnèrent en bourdon pour convoquer le clergé des autres églises, et tout le clergé de Saint-Denis, ayant les religieux à sa tête, se rendit au-devant du convoi jusqu'à la porte de Paris où, l'ayant joint, ils entonnèrent le *Libera*. Les personnes qui faisaient partie du cortège entrèrent dans l'église; les pauvres y entrèrent également. Les maîtres des cérémonies avaient fait préparer dans le chœur des sièges et des carreaux pour les dames. Le duc d'Orléans, Dangeau, Tessé y prirent place avec elles. Dans le chevet de l'église, deux tables avaient été préparées, sur lesquelles furent déposés les deux cercueils sous un

1. Sourches, t. XIII, p. 312.

même dais. L'évêque de Senlis, en remettant les cercueils, prononça, suivant la coutume, une harangue à laquelle l'abbé de Saint-Denis[1] répondit. Les moines entonnèrent ensuite une messe de *Requiem*, après laquelle le cortège se sépara. Les cercueils demeurèrent exposés dans l'église, recouverts du même poêle. D'après la coutume, quarante jours devaient s'écouler avant qu'ils fussent descendus dans le caveau royal.

Depuis la mort du duc de Bourgogne, le Roi était demeuré à Marly. « La mort du Dauphin, si touchante et accablante pour le Roy son grand-père, dit Breteuil dans ses *Mémoires*, arrivée dans celle des maisons de Sa Majesté où elle se plaît le plus, la luy rendit insupportable pour le moment. Elle n'y voulut point recevoir, comme elle avoit fait au mois d'avril, à la mort de monseigneur le Dauphin, les compliments des dames en mante et des courtisans en manteau long. Elle remit à les recevoir à Versailles où Elle retourna dès que les cérémonies lugubres qu'on y fit pendant dix jours pour la pompe funèbre des deux jeunes princes permirent d'habiter ce château[2]. »

1. L'abbé de Saint-Denis, dont le nom n'est pas donné par l'*État de la France*, de 1712 dépendait immédiatement du Saint-Siège. La mense abbatiale avait été réunie le 2 mai 1686 à la communauté des Dames de Saint-Louis, à Saint-Cyr.
2. *Mémoires du baron de Breteuil*. Année 1712.

Le vieux Roi cherchait en effet un remède à son accablement dans la régularité de ses habitudes qu'il avait hâte de reprendre, et dont rien ne le faisait se départir complètement. Il continua d'expédier les affaires et de pourvoir aux nominations. Le 26, il travailla de nouveau avec le père Le Tellier, et alla même tirer dans l'après-midi. Ce fut le 27 qu'il rentra à Versailles, et qu'il consentit à recevoir les compliments des courtisans. Mais les choses ne se passèrent point avec autant de cérémonie que Breteuil l'aurait souhaité. Le Roi monta dans ses cabinets « par le degré dérobé », comme s'il fût revenu de quelque promenade ordinaire. Toutes les princesses, en mante, l'attendaient dans la chambre où était son lit, et les hommes en manteau dans le grand salon. Le Roi ne les vit qu'à six heures, en se rendant chez madame de Maintenon. La duchesse du Lude, qui se tenait à la porte du cabinet avec les dames de la duchesse de Bourgogne, fut la seule à qui il parla. « Madame, lui dit-il en l'embrassant, je ne suis pas en état de vous parler; nous nous reverrons », et, en effet, quelques instants après, il la fit appeler dans le cabinet de madame de Maintenon. On devine, au récit sommaire de Breteuil, que Louis XIV avait hâte d'abréger ces condoléances banales et qu'il ne souhaitait point leur

donner de solennité. Le pointilleux maître des cérémonies, dans son *Journal*, l'en blâme discrètement. « Il y a longtemps, dit-il, que toutes les actions de cérémonie se font à notre Cour sans aucun ordre, parce qu'on ne veut pas se donner la peine d'arranger, avant le jour de la cérémonie, ce qu'il doit y avoir à faire », et il se plaint ensuite de ce que les princes et princesses, étant retournés dans leurs appartements, « toute la Cour alla leur faire compliment, mais avec un tumulte, une presse et une confusion la plus indécente que l'on puisse voir ».

Le Roi n'entendait pas cependant se dérober complètement aux devoirs que l'étiquette lui opposait. Les jours qui suivirent, il reçut les compliments des ambassadeurs étrangers, et il entendit les harangues du Parlement, de la Cour des aides, du Prévôt des marchands, enfin celles de l'Université et de l'Académie française, entre lesquelles il y avait eu une dispute de préséance qui fut tranchée au profit de l'Université. « Toutes les harangues, dit Dangeau, étoient fort touchantes, mais celle du Prévôt des marchands fut la plus belle. » En effet, elle arracha des larmes aux assistants et au Roi lui-même. En plus de ces réceptions d'apparat, le Roi travaillait chaque jour avec un ministre ou tenait conseil. L'après-dînée, il allait se promener

ou tirer. La vie reprenait peu à peu avec sa régularité majestueuse lorsqu'un nouveau drame vint raviver le deuil général et donner un aliment aux rumeurs qui circulaient depuis plusieurs jours.

L'héritier direct de la couronne se trouvait être alors un enfant de cinq ans, le second duc de Bretagne, celui qui avait porté le premier ce titre étant mort quelques années auparavant. A en croire ce que disait de lui dans ses lettres la duchesse de Bourgogne elle-même, il était laid et elle le regrettait, car, écrivait-elle à sa grand'mère, « quoique cela ne fasse rien pour quand ils son grand, on aime toujours mieux avoir un joli enfant qu'un lait[1] ». Elle reconnaît au reste qu'il était « fort joli par les manières et par l'esprit ». Cet enfant, que sa mère voyait peu, était toujours confié à la duchesse de Ventadour, qui avait succédé à sa mère la maréchale de la Mothe-Houdancourt dans les importantes fonctions de gouvernante des Enfants de France, et que le petit prince appelait : maman. Aussi était-ce la duchesse de Ventadour qui avait été informée par l'intermédiaire de Pontchartrain « que Sa Majesté voulait que, présentement, on appelât M. le duc de

1. Archives de Turin. *Lettere de la Duchessa di Borgogna scritte à la duchessa Giovanna Battista, sua avola.*

Bretagne Dauphin[1]. » Quand elle l'appela pour la première fois ainsi, l'enfant, à qui il avait fallu apprendre la mort de son père et de sa mère, répondit : « Maman, ne me donnez pas ce nom; il est trop triste. »

Le 27 février, on sut que le nouveau Dauphin donnait quelques symptômes d'indisposition. On crut d'abord que ce n'était qu'un mal passager, mais au bout de deux ou trois jours, il fut pris de fièvre et de saignements de nez. Les médecins s'alarmèrent. Fagon dit, sans se prononcer, que c'était le même mal auquel avaient succombé le Dauphin et la Dauphine. Cinq médecins furent appelés en consultation. Ils eurent recours aux mêmes remèdes : la saignée et l'émétique. Cependant le pauvre enfant était en proie à de tristes pressentiments. Quelques jours avant qu'il ne tombât malade, il avait dit à madame de Ventadour : « Maman, j'ai rêvé cette nuit que j'étois en paradis, que j'y avois trop chaud, mais que tous les petits anges battoient des ailes autour de moi pour me rafraîchir[2]. » — « Maman, lui dit-il encore, lorsqu'il ressentit les premières atteintes de son mal, le voyage de Saint-Denis n'est pas un joli voyage. » Quelques jours après, le pauvre

1. Dangeau, t. XIV, p. 101.
2. *Souvenirs sur madame de Maintenon*, t. II, p. 313.

enfant faisait ce voyage qu'à peine deux semaines auparavant avaient fait ses parents. Le 7 mars, il expira. Le 10, son corps était transporté à Saint-Denis. L'évêque de Metz, premier aumônier du Roi, portait le cœur; la duchesse de Ventadour, le duc de Mortemart[1] premier gentilhomme de la Chambre du Roi et un certain nombre de gentilshommes ordinaires l'accompagnèrent. Il y eut à Saint-Denis une sorte de querelle assez indécente entre les moines et les gentilshommes de la Chambre, qui se disputèrent l'honneur de descendre le cercueil dans le caveau. Les gentilshommes s'en emparèrent; mais, peu accoutumés à la fatigue de transporter un cercueil dans un escalier étroit, ils le déposèrent un instant pour reprendre haleine. Les moines en profitèrent pour reprendre le fardeau, et ce furent eux qui le descendirent dans le caveau.

1. Louis de Rochechouart, IIe duc de Mortemart, né le 3 octobre 1681, marié le 10 décembre 1703 à Marie-Henriette de Beauvilliers, avait été fait premier gentilhomme de la chambre en février 1710. Il mourut le 31 juillet 1746.

II

L'ÉTAT DES ESPRITS A LA COUR

Si, pour nous renseigner sur l'état des esprits durant ces jours tragiques, tant à Versailles qu'à Paris, nous n'avions d'autres sources que les *Mémoires* de Dangeau et ceux de Sourches, ou bien encore le *Mercure de France*, auxquels nous avons emprunté presque tous les détails qui précèdent, nous pourrions croire, malgré une phrase un peu ambiguë de Sourches, que la Cour était tout entière à son affliction, affliction très réelle, car, sauf par l'ancienne cabale de Meudon ou par la petite cour que la duchesse du Maine rassemblait à Sceaux, le duc et la duchesse de Bourgogne étaient sincèrement pleurés. On pourrait croire également qu'aucune autre passion n'agitait les courtisans que des questions d'étiquette ou d'intérêt, car la disparition simultanée du Prince et de la Princesse mettait fin à beaucoup d'emplois et ouvrait en même temps car-

rière à des ambitions nouvelles. Mais ce serait bien mal s'imaginer ce qui se passait alors à la Cour. Pour le savoir, il nous faut prêter l'oreille à ce témoin redoutable sans le secours duquel il est impossible d'écrire de ces temps une histoire tant soit peu vivante, et au témoignage duquel il est cependant bien rare qu'il faille se fier complètement. C'est Saint-Simon que nous voulons dire, et c'est lui qui va nous apprendre quel furieux orage, dont Sourches et Dangeau sont bien trop prudents pour noter les éclats, soulevait alors la Cour.

Parmi les courtisans qui avaient vieilli à la Cour de Louis XIV, il y en avait beaucoup qui étaient dans la force de l'âge lorsque avait éclaté la dramatique affaire des poisons, si bien racontée naguère par M. Funck-Brentano. Ceux qui n'étaient point, par leur âge, contemporains de la Brinvilliers [1], ou de la Voisin [2], avaient entendu parler de la Chambre ardente et recueilli des récits dont la tradition avait plutôt grossi qu'atténué l'horreur. L'Europe entière avait d'ailleurs la croyance facile au poison. Lorsque avait disparu la première femme de Charles II, la

1. Marie-Marguerite de Brinvilliers, fille du lieutenant civil Dreux d'Aubray, avait épousé en 1651 le marquis de Brinvilliers, mestre de camp. Elle fut exécutée le 16 juillet 1676.

2. Catherine Des Hayes, femme d'Antoine Monvoisin, connue sous le nom de la Voisin, fut brûlée vive le jeudi 22 février 1680.

fille de Monsieur[1], qui était si populaire en Espagne, lorsque le fils de l'électeur de Bavière, qui avait été un instant choisi par Charles II comme héritier, avait disparu à la fleur de l'âge, la maison d'Autriche avait été hautement accusée d'un double empoisonnement. Il était donc inévitable qu'une mort aussi inopinée et aussi rapide que celle du duc et de la duchesse de Bourgogne fît naître les mêmes bruits, et certaines circonstances, au moins singulières, y vinrent immédiatement donner créance.

Le 18 janvier précédent, le Roi était venu s'installer à Marly. La Dauphine l'y avait suivi et y avait amené les officiers de sa maison, entre autres Boudin, devenu son premier médecin depuis la mort de Monseigneur, qui était familier avec elle et qui la divertissait par la brusquerie de ses propos. « A peine la Cour étoit-elle installée à Marly depuis quelques jours que Boudin lui vint dire qu'il avoit des avis sûrs qu'on la vouloit empoisonner, et le Dauphin aussi, à qui il en parla de même[2]. » Et non seulement Boudin donna cet avertissement au Dauphin et à la Dauphine, mais « il le débita en plein salon d'un air effarouché, et épouvanta tout le monde »,

1. Marie-Louise d'Orléans, née à Paris le 27 mars 1662, mariée le 19 novembre 1679 à Charles II, roi d'Espagne, morte à Madrid le 12 février 1689.
2. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 64.

assurant que l'avis était bon, sans qu'il sût cependant d'où l'avis lui venait, ce qui ne laissait pas d'être contradictoire, car, fait avec raison observer Saint-Simon, « s'il ignoroit d'où lui venoit l'avis, comment pouvoit-il l'assurer et le juger bon »? A vingt-quatre heures de là, semblable avis aurait été donné au duc de Bourgogne dans une lettre de son frère le roi d'Espagne. Dans cette lettre, il n'était question nettement que du duc de Bourgogne lui-même, et de la duchesse seulement en termes vagues et obscurs[1]. « On eut l'air, ajoute Saint-Simon, de mépriser des choses en l'air dont on ne connaissoit point l'origine, mais l'intérieur ne laissa pas d'en être frappé et il se répandit un silence de sérieux et de consternation dans la Cour à travers des occupations et des amusements ordinaires[2]. »

A quelques jours de là, la duchesse de Bourgogne tomba malade. Le matin du jour où elle ressentit les premiers symptômes du mal qui devait l'emporter, le duc de Noailles, qui était en ce moment capitaine des gardes en quartier, donna à la Dauphine une fort belle boîte pleine d'excellent tabac d'Espagne.

1. Dans la dernière de ces lettres inédites du duc de Bourgogne tirées des Archives d'Alcala, auxquelles nous avons fait de fréquents emprunts, il n'y a rien qui corresponde à un avis de ce genre. Cette lettre est du 8 février.
2. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 64.

Il lui avait fait ce présent un peu en cachette. La mode de priser, qui s'était introduite depuis peu parmi les jeunes dames de la Cour, était fort mal vue par le Roi, et il lui aurait déplu que la duchesse de Bourgogne s'y livrât. Aussi ne le faisait-elle qu'en cachette, et comme elle avait trouvé fort bon le tabac d'Espagne que le duc de Noailles lui avait donné, elle avait mis la boîte dans son cabinet, et l'avait laissée sur la table afin de pouvoir priser à son aise sans être vue. Le lendemain, étant déjà en lutte avec les premiers symptômes de son mal, elle pria madame de Lévis, une de ses dames, d'aller chercher cette boîte et de la lui apporter. Madame de Lévis ne la trouva point dans le cabinet où la duchesse de Bourgogne lui dit l'avoir laissée. On chercha cette boîte partout; il fut impossible de la retrouver. On ne voulut point faire tapage de cette disparition, car on craignit par là de révéler une habitude de la duchesse de Bourgogne qui aurait déplu au Roi. Mais, le lendemain de la mort, on se souvint de cette disparition qui parut étrange, et qui, déjà, donna lieu à beaucoup de commentaires, sans que personne osât cependant accuser directement celui qui l'avait donnée, sauf un de ses ennemis personnels, l'archevêque de Reims, qui lui en voulait pour d'assez mesquines raisons. Le lendemain même de

la mort de la duchesse de Bourgogne, il s'en prit directement à Noailles, dans une conversation avec Saint-Simon qui, rendons-lui cette justice, malgré sa malveillance pour le maréchal, repoussa cette accusation avec indignation. L'archevêque ayant, sur le conseil de Saint-Simon, gardé pour lui « cette horrible pensée » et l'histoire de la boîte ayant été peu connue, personne ne s'avisa d'accuser sérieusement le duc de Noailles : c'était ailleurs et plus haut que les soupçons allaient se porter.

Nous avons déjà dit que, suivant l'usage, l'autopsie du corps de la Dauphine avait été pratiquée le lendemain de sa mort par Fagon, Boudin et Mareschal. Le procès-verbal de l'autopsie, tel que les médecins le rédigèrent, n'a point été conservé, et on n'en connaît que d'une façon très vague les résultats. Dangeau et Sourches se bornent à dire qu'elle ne révéla aucune cause pouvant expliquer sa mort. Mais ce que nous savons par Saint-Simon, c'est les discussions qui s'élevèrent entre les médecins. Fagon et Boudin ne doutèrent point qu'elle n'eût été empoisonnée et le dirent nettement au Roi. Mareschal soutint au contraire qu'il n'y avait aucune trace de poison, ou des marques si légères qu'elles ne signifiaient rien; qu'il avait trouvé des marques pareilles dans plusieurs corps qu'il avait ouverts sans qu'il

y eût jamais aucun soupçon de poison. Fagon et Boudin s'opiniâtrèrent dans leur avis, surtout Boudin, qui était comme un forcené; Mareschal soutint le sien, et ce débat eut lieu devant le Roi et madame de Maintenon, dont la douleur en dut être singulièrement augmentée. Mais ils n'étaient pas au bout de leur épreuve.

Le 19 février, il était procédé à l'autopsie du corps du Dauphin, en présence du duc d'Aumont, premier gentilhomme de la Chambre[1]. Ce fut Mareschal qui ouvrit le corps. « On le trouva tout gangrené, dit Sourches, depuis les pieds jusqu'à la tête, ayant le cœur flétri et un des côtés du poumon pourri[2]. » « L'ouverture du corps épouvanta, dit de son côté Saint-Simon. Ses parties nobles se trouvèrent en bouillie; son cœur, présenté au duc d'Aumont pour le tenir et le mettre dans le vase, n'avoit plus de consistance; sa substance coula jusqu'à terre entre leurs mains; le sang dissous, l'odeur intolérable dans ce vaste appartement[3]. » L'autopsie

1. Louis-Marie, marquis de Villequier duc d'Aumont, né le 19 juillet 1667 avait depuis 1683 la survivance de la charge de premier gentilhomme occupée par son père. Il hérita en 1704 du titre de duc d'Aumont et mourut le 6 avril 1723. Il y avait quatre premiers gentilshommes de la Chambre. Le duc d'Aumont était le plus ancien et le duc de Mortemart, dont nous avons parlé tout à l'heure, le dernier nommé.
2. Sourches, t. XIII, p. 302.
3. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 139.

avait eu lieu dans l'appartement du Dauphin. Le soir même, dans celui de madame de Maintenon, les médecins firent leur rapport, et le même débat s'éleva entre eux. Fagon et Boudin déclarèrent que ce qu'ils avaient constaté était « le plus violent effet d'un poison très subtil et très violent qui, comme un feu très ardent, avoit consumé tout l'intérieur du corps, à la différence de la tête qui n'avoit pas été précisément attaquée, et qui seule l'avoit été d'une manière très sensible en la Dauphine. ». Mareschal soutint au contraire que la mort était naturelle; qu'il n'y avait point de marques précises de poison; qu'il avait relevé les mêmes marques dans d'autres corps et qu'il fallait attribuer la mort du Dauphin « à un venin naturel de la corruption de la masse du sang enflammé par une fièvre ardente qui paroissoit d'autant moins qu'elle étoit plus interne; que de là étoit venue la corruption qui avoit gâté toutes les parties et qu'il ne falloit point chercher d'autres causes que celle-là ». Fagon et Boudin répliquèrent. Mareschal répliqua à son tour avec beaucoup de chaleur, et, s'adressant au Roi en personne, « il se prit à l'exhorter, pour le repos et la prolongation de sa vie, à secouer des idées terribles en elles-mêmes, fausses suivant toute son expérience et ses connoissances, et qui n'enfanteroient que les soucis

et les soupçons les plus vagues, les plus irrémédiables [1]. »

Cependant, comme il était inévitable, le bruit des contestations qui s'étaient élevées entre les médecins s'était répandu, et il n'en avait pas fallu davantage pour donner corps à la sourde rumeur qui courait. Tant à Versailles qu'à Paris, tant à la Cour que dans le populaire, l'opinion publique ne balança pas; elle crut à l'empoisonnement et traduisit à haute voix ses soupçons.

Il y avait alors à Versailles un personnage très en vue, dont nous avons eu parfois l'occasion de prononcer le nom, car il s'est trouvé accidentellement mêlé à l'existence du duc et de la duchesse de Bourgogne, qui n'était point de leurs ennemis, mais sur qui leur mort inopinée allait faire peser la plus odieuse accusation. C'était le duc d'Orléans. Le personnage est trop connu, il a joué un rôle historique trop important pour que nous ayons à faire son portrait. D'un esprit très cultivé, d'une intelligence très ouverte, d'une humeur facile et douce, celui qui devait être un jour le Régent gâtait depuis longtemps ses qualités nombreuses par une faiblesse de caractère qui lui faisait subir les influences les plus

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 140.

fâcheuses, par un penchant à la débauche qui l'entraînait parfois jusqu'aux plus bas désordres, et par une affectation d'impiété qui faisait contraste avec le ton et les habitudes extérieures de dévotion en honneur à la Cour. Conscient de son mérite, très supérieur à tous les autres princes, sauf peut-être au prince de Conti, mort quelques années auparavant, ayant donné des preuves véritables de valeur et de talent militaire au siège de Lérida et même à la défaite de Turin, il souffrait du rôle effacé auquel il était condamné par le Roi, assez volontiers jaloux et méfiant des princes de sa maison qui faisaient montre de quelque mérite exceptionnel. Des rêves ambitieux le traversaient parfois. C'est ainsi qu'envoyé en Espagne pour appuyer Philippe V, il n'avait pas laissé d'intriguer contre lui et de nouer des relations occultes avec les représentants des puissances alliées pour se faire agréer par elles comme roi d'Espagne, au cas où la fortune des armes aurait décidément tourné contre Philippe V. Peu s'en était fallu que ces menées n'entraînassent pour lui des conséquences plus fâcheuses qu'il n'eût été tout à fait juste, et qu'il ne devînt l'objet d'une accusation de haute trahison. Il avait échappé au péril, mais, depuis lors, il vivait à la Cour dans l'oisiveté d'une demi-disgrâce. Pour s'en distraire, il s'était tourné

vers une occupation parfaitement légitime et inoffensive en elle-même, qui n'en devait pas moins être l'occasion et le prétexte des accusations dirigées contre lui. Il avait toujours eu du goût pour les sciences naturelles. Il aimait à s'en entretenir avec ceux qui partageaient son goût, entre autres avec le duc de Chevreuse avec lequel il n'avait guère d'autre point commun. Pour satisfaire cette curiosité, il s'était donné, au Palais-Royal, le luxe d'un cabinet de chimie où il se livrait à des expériences. On croyait qu'il poursuivait la pierre philosophale. Il n'en était rien, mais, de temps à autre, il s'adonnait à des expériences qui sentaient plutôt l'alchimie et la sorcellerie que la science. Il avait essayé sans y réussir, il en convenait, de voir le diable, et il avait demandé à des verres d'eau les secrets de l'avenir. Il se livrait aussi à des expériences plus sérieuses. Pour diriger ces expériences, il avait fait appel à un savant, Hollandais d'origine, appelé Homberg[1] (et non pas Humbert, comme le nomme Saint-Simon), que, depuis plusieurs années déjà,

1. Guillaume Homberg, né à Batavia le 8 janvier 1652 vint en France en 1682, attiré par Colbert. Il se fixa à Paris, se convertit au catholicisme et épousa la fille du médecin Dodart. En 1685 il fut nommé agrégé de l'Académie des sciences, et en 1702 choisi par le duc d'Orléans pour lui enseigner la physique. Il fournit à l'Académie des sciences 48 mémoires et mourut à Paris le 24 septembre 1715.

Colbert avait fait venir d'Allemagne où il s'était rendu célèbre par des perfectionnements apportés à la machine pneumatique d'Otto de Guéricke [1], et qui devait être un jour de l'Académie des sciences. « Il le prit auprès de lui, dit Fontenelle [2], dans l'éloge de Homberg qu'il prononça à l'Académie des sciences, lui donna une pension et un laboratoire, le mieux fourni et le plus superbe que la chimie ait jamais eu. Là se rendoit presque tous les jours le prince philosophe; il recevoit avidement les instructions de son chimiste, souvent même les prévenoit avec rapidité; il entroit dans le détail de toutes les opérations, les exécutoit lui-même, en imaginoit de nouvelles, et j'ai vu plusieurs fois le maître effrayé de son disciple [3]. »

Ces très inoffensives occupations du duc d'Orléans, qui lui font plutôt honneur en montrant la curiosité de son esprit, et la présence habituelle auprès de

1. Otto de Guéricke, naquit à Magdebourg en 1602. On lui doit la machine pneumatique, une balance et les hémisphères dits de Magdebourg. Ses recherches physiques et astronomiques ont été recueillies sous le titre de *Experimenta nova ut vocant Magdeburgica.* Il mourut à Hambourg en 1686.

2. Bernard le Bouvier de Fontenelle, né à Rouen le 11 février 1657, rédigeait, comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, les éloges des académiciens ses confrères. Il mourut le 9 janvier 1757. Ses œuvres complètes ont été publiées en 1758.

3. *Œuvres complètes* de Fontenelle, édit. de la Haye, 1729, t. III, p. 200.

lui d'un savant parfaitement respectable, à qui le monde scientifique a toujours rendu justice, contribuèrent pour beaucoup aux soupçons atroces dont il fut l'objet et qui ne tardèrent pas à se traduire en accusations ouvertes. Saint-Simon voit dans ces accusations le résultat d'un complot habilement ourdi entre madame de Maintenon et le duc du Maine, pour détourner de ce dernier les soupçons qui auraient dû, à juste titre, peser sur lui. Point n'est besoin d'imaginer tant de noirceur. En aucun temps, le vulgaire n'a jamais admis que des événements tragiques et, en particulier, les morts rapides eussent une cause naturelle. A plus forte raison devait-il en être ainsi à une époque où la croyance au poison était, comme nous l'avons dit, fréquente. D'ailleurs l'accusation éclata si rapidement que les deux auteurs du complot n'auraient guère eu le temps de s'entendre pour le fabriquer. Saint-Simon lui-même rapporte que le 17 février, c'est-à-dire cinq jours après la mort de la duchesse de Bourgogne, lorsque le duc d'Orléans fut, avec Madame, lui donner l'eau bénite, « la foule du peuple dit, tout haut, toute sorte de sottises contre lui ». Ce fut bien pis, lorsque, le 21 février, il alla seul donner l'eau bénite au duc de Bourgogne. Il essuya sur son passage « les insultes les plus atroces d'un peuple qui ne se conte-

noit pas, qui lançoit tout haut les discours les plus énormes, qui le montroit au doigt avec les épithètes les plus grossières, que personne n'arrêtoit et qui croyoit lui faire grâce de ne pas se jeter sur lui et le mettre en pièces ». Lorsqu'il conduisit, quelques jours après, le convoi funèbre à Saint-Denis, il fallut, dans la traversée de Paris, prendre quelques précautions, et lorsque le convoi passa devant le Palais-Royal, « le redoublement de cris, de huées, d'injures, fut si violent qu'il y eut lieu de tout craindre pendant quelques minutes[1] ».

Ce n'était pas seulement dans les rues et les cafés de Paris que ces bruits atroces circulaient. Ils avaient gagné les salons de Versailles et de Marly où le duc d'Orléans était peu aimé, les uns s'en faisant l'écho « avec un air d'horreur, de crainte, de retenue », les autres, au contraire, en parlant « à bouche ouverte », criant vengeance contre le duc d'Orléans et demandant « si on ne la feroit point, avec un air d'indignation et de sécurité la plus effrénée[2] ».

La maladie du petit Dauphin, celle du duc d'Anjou, son frère, survenant au commencement de mars, la mort de l'un, le rétablissement de l'autre, achevèrent de tourner les têtes. En effet, la duchesse de

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 151.
2. *Ibid.*, p. 145.

Ventadour se refusa énergiquement à laisser soigner par les médecins le duc d'Anjou dont elle avait la garde. Elle s'enferma avec lui et le mit au lait de femme; en même temps elle lui administra un contrepoison dont elle avait demandé la recette à la comtesse de Verrue[1]. Mais ce fut au contrepoison qu'on n'hésita pas à attribuer le salut de celui qui devait être un jour Louis XV. Alors qu'il était au plus mal, on se répétait un propos qu'aurait tenu le duc de Noailles. Comme on se demandait devant lui quelle pouvait être la cause de tant de morts : « Peut-on l'ignorer? aurait-il répondu. Si celui qui agonise périt, je serai le Brutus[2]. »

1. La comtesse de Verrue passait, lorsqu'elle était, à Turin, la maîtresse de Victor-Amédée, pour avoir été l'objet d'une tentative d'empoisonnement.

2. *Vie du Régent*, par la Mothe de la Hodde, t. I, p. 109. Tous les historiens, Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, La Beaumelle dans ses *Mémoires sur madame de Maintenon*, Duclos dans ses *Mémoires secrets*, Reboulet dans son *Histoire du règne de Louis XIV*, le duc de Luynes dans ses *Mémoires*, s'étendent sur ces accusations, les uns pour les repousser, les autres, comme le duc de Luynes, semblant y ajouter quelque foi. Suivant le duc de Luynes (t. XII, p. 163), le duc de Bourgogne aurait refusé, au cours de sa maladie, de recevoir le duc d'Orléans à qui il attribuait la mort de sa femme, et, suivant Saint-Simon (t. X, p. 115), lui-même se serait cru empoisonné. On sait avec quelle violence La Grange-Chancel, dans ses affreuses *Philippiques*, reproduit ces accusations, et l'on connaît ces vers :

Nocher des ondes infernales,
Prépare-toi, sans t'effrayer,
A passer les ombres royales
Que Philippe va t'envoyer.

Le duc d'Orléans ne voulut point rester sous le coup de ces accusations. Il prit un parti que blâme Saint-Simon, mais qui ne nous paraît point sans courage. Il alla trouver le Roi, et lui demanda de prescrire l'ouverture d'une information dans les formes et de permettre que, dès à présent, il se remît de lui-même à la Bastille. Il demandait en outre qu'on fît arrêter Homberg et tous ceux de ses gens que le Roi jugerait à propos, jusqu'à ce que le mystère fût éclairci. Le Roi refusa, du moins en ce qui concernait le duc d'Orléans. Il avait d'abord refusé, même pour Homberg. Par ses instances, le duc d'Orléans obtint cependant non pas qu'Homberg fût arrêté, mais qu'il fût reçu à la Bastille s'il s'y remettait volontairement. Dès le lendemain, le Roi revint sur cet ordre. Mareschal, qu'il avait reçu quelques instants après le duc d'Orléans, lui avait fait sentir avec force, dans un discours éloquent, le fâcheux effet de cette procédure. Le Roi en informa le duc d'Orléans, et, pour bien montrer qu'il entendait qu'aucune suite ne fût donnée à l'affaire, il fit brûler les procès-verbaux d'autopsie. Ainsi avait-il fait, quelque trente années auparavant, lorsqu'il avait mis un terme à la procédure entamée par La Reynie[1]

1. Gabriel-Nicolas de la Reynie, lieutenant général de police, né à Limoges en 1625, mort le 14 juin 1709.

devant la Chambre ardente. Serait-ce qu'il aurait cru à la culpabilité de son neveu, et qu'il aurait voulu en détruire les traces? Cela paraît peu probable. Saint-Simon dit bien qu'il avait reçu le duc d'Orléans avec sécheresse, mais, suivant Madame, qui se lamente dans ses lettres de l'accusation portée contre son fils, il l'aurait au contraire reçu avec beaucoup de bonté et lui aurait « donné l'assurance qu'il n'en croyoit rien[1] ». Deux années plus tard, au moment de la mort du duc de Berry, qui donna lieu, contre le duc d'Orléans, aux mêmes accusations, il disait, en parlant à Mareschal, qui non seulement avait pris de nouveau la défense du duc d'Orleans, mais avait même fait son éloge : « Savez-vous ce qu'est mon neveu? Il est tout ce que vous venez de dire. C'est un fanfaron de crimes[2]. » Il n'aurait point porté sur ce neveu un jugement aussi juste s'il l'avait seulement soupçonné d'aussi épouvantables forfaits. Mais, avec son bon sens naturel et sa connaissance de ce monde spécial de la Cour, il savait que, dans un procès criminel où l'opinion publique avait pris parti à l'avance, rien n'ébranlerait une conviction déjà arrêtée dans l'esprit de chacun, et que même un arrêt solennel proclamant l'innocence

1. *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé, t. II, p. 167-168.
2. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. XI, p. 346.

des accusés, que ce fût le duc d'Orléans, Homberg ou tout autre, ne serait point accepté par ceux qui auraient déjà proclamé tout haut la culpabilité des accusés. D'ailleurs, il entrait tout à la fois dans ses habitudes et dans ses principes que les événements les plus graves troublassent le moins possible la régularité de la vie, telle qu'elle était organisée à la Cour. On trouve une curieuse appréciation de cette attitude dans les dépêches de l'envoyé vénitien, Guglielmo Emo[1], qui écrivait au doge : « Il (le Roi) a ressenti le coup autant qu'on peut le croire, et malgré cela, sachant combien il importait de relever les âmes tombées universellement dans une très grande confusion (*cadute universalmente in grandissima confusione*), bien qu'il eût, en outre, souffert de quelque incommodité dans sa santé les jours précédents, il s'imposa de se montrer et de manger en public selon son habitude. »

C'eût été un singulier moyen de relever les âmes et de mettre un terme à la confusion universelle, que de consentir à l'ouverture d'une information criminelle aussi retentissante que celle sollicitée par le

1. Guglielmo Emo, chargé de traiter certaines affaires commerciales, séjourna à Paris de septembre 1711 à août 1712.

duc d'Orléans, et cette considération dut assurément peser sur Louis XIV. Il semble même, par la façon dont il traita publiquement son neveu, avoir voulu détourner de lui les soupçons. L'ambassadeur vénitien l'indique discrètement dans une dépêche postérieure de quelques jours : « C'est ainsi, écrivait-il le 29 février, qu'en n'apportant, dans les choses qui regardent l'État, aucun changement dans ses habitudes, il s'est conduit, dans cette succession de coups, avec une vraiment admirable fermeté d'âme à laquelle n'a pas donné un médiocre assaut un bruit qui s'est généralement répandu à la défaveur du duc d'Orléans, comme si ces malheureux événements n'avaient pas été naturels. Pour dissiper une aussi noire accusation, il n'y a pas d'honnêteté et de marques d'honneur et de confiance (*onesta et dimostrazione d'onore et di confidenza*) dont le Roi n'ait affecté d'user vis-à-vis du duc d'Orléans lui-même, lequel se tenait assidument à la Cour et à côté du Roi[1]. »

Ce serait aujourd'hui prendre une peine superflue que de disculper le duc d'Orléans de cette odieuse accusation? « Un monstre vomi par l'enfer », suivant l'expression de Saint-Simon, aurait seul pu

1. Bibliothèque nationale. Fonds italiens 1932. Dépêches des 22 et 29 février.

concevoir le dessein de s'ouvrir la voie au trône par une aussi longue série de crimes, car il aurait fallu faire disparaître, non seulement le duc de Bourgogne et ses deux enfants, mais le duc de Berry. Le duc d'Orléans n'avait pas l'âme aussi noire. L'histoire n'est en droit de lui reprocher que d'avoir gâté, par sa faiblesse, des qualités supérieures d'intelligence, et d'avoir, par ses débauches et son impiété, donné à son temps un exemple trop fidèlement suivi. Mais, loin qu'il eût l'âme noire, il était d'une bonté plutôt excessive, incapable de vengeance et même de rancune, à plus forte raison de scélératesse. Les circonstances extérieures suffisent pleinement à expliquer ces trois morts dont l'imagination des contemporains fut si vivement frappée. Le duc et la duchesse de Bourgogne ne furent pas les seuls que le mal emporta ainsi dans la force de l'âge. Quelques jours après, mourut, à quarante ans, Seignelay, le petit-fils de Colbert[1]. Le duc de la Trémoïlle, dans le palais même de Versaille, avait été à la dernière extrémité, et la *Gazette de Hollande* de février 1712 évalue à plus de cinq cents le nombre des victimes que fit, tant à

1. Marie-Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay et de Lonray, mort le 26 février 1712 âgé de vingt-neuf ans. Il avait épousé le 10 janvier 1708 Marie-Louise Maurice de Fürstenberg.

Paris qu'à Versailles, l'épidémie de rougeole pourprée. A notre opinion sans valeur, nous sommes du reste en mesure de substituer celle d'un éminent clinicien, M. le professeur Dieulafoy, que nous avons consulté après avoir résumé pour lui, jour par jour, les symptômes du mal auquel succombèrent successivement le mari et la femme, et qui nous a répondu : « Autant qu'on en peut juger par les documents incomplets qui nous ont été légués, la duchesse de Bourgogne est morte de rougeole maligne. On était alors en pleine épidémie de rougeole; la rougeole régnait à Paris et à Versailles dans le palais même... Les fièvres éruptives (variole, scarlatine, rougeole) n'évoluent pas toujours d'une façon classique; on observe parfois, surtout en temps d'épidémie, des fièvres éruptives dites anormales, frustes, malignes. Ces faits sont assez fréquents au cas de scarlatine; ils ne sont pas rares au cas de rougeole. Les mêmes considérations me paraissent pouvoir s'appliquer au cas du duc de Bourgogne [1]. » Ainsi, après deux cents ans, ou peu s'en faut, écoulés, l'opinion exprimée par Mareschal reçoit l'appui de la science moderne. Cette tardive revanche sur Fagon et Boudin était

1. M. le docteur Cabanès, qui a fait une étude particulière des morts mystérieuses de l'histoire, conclut également à la mort naturelle.

due au courage et à la clairvoyance de l'habile praticien qui fut le fondateur de l'Académie de chirurgie, et qui méritait les lettres de noblesse et de « maintenue de noblesse », dont il fut successivement honoré par Louis XIV et par le duc d'Orléans.

III

LA CASSETTE DU DUC DE BOURGOGNE

Les regrets causés par la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne furent universels. Tous les documents contemporains nous en ont transmis l'expression. « Ils ne sont plus, s'écriait le *Mercure* de février 1712. Le Dauphin n'a pu survivre à son épouse. Il n'a pu supporter sa perte. Comment pourrions-nous supporter la vôtre! Toute la France est consternée si sa douleur ne va pas jusqu'au désespoir... Nous nous sommes attirés des coups si terribles, mais le ciel a épuisé sur nous toute sa colère. Oui, sans doute, sa main est lassée à force de nous châtier : elle va se reposer pour longtemps[1]. »

On voudrait avoir quelque lettre de madame de Maintenon, écrite sous le coup de la première douleur, mais c'était madame de Caylus qui prenait la

1. *Mercure* de février 1712, p. 1.

plume à sa place pour informer la princesse des Ursins : « Quel étrange et funeste événement, madame, lui écrivait-elle, par lequel je rentre en commerce avec vous, et quel plaisir n'aurois-je point, si ma tante m'avoit donné cette commission pour un autre sujet! Je ne saurois vous peindre l'état où nous sommes ici, et quand je le pourrois, je ne le voudrois pas... Tout est mort ici, madame; la vie en est ôtée; cette princesse animoit tout, nous charmoit tous. Nous sommes encore comme enivrés et étourdis de notre perte, et chaque jour ne peut que la faire sentir plus vivement. On ne sauroit voir le Roi ni y penser sans être au désespoir et sans être dans des alarmes continuelles pour sa santé. Pour ma tante, il ne m'est pas possible de vous en parler que pour obéir à l'ordre qu'elle m'a donné. Elle ne sauroit avoir l'honneur de vous écrire et vous le comprendrez aisément. »

Ce n'était qu'un mois plus tard que madame de Maintenon écrivait elle-même à la princesse des Ursins : « Il est vrai, madame, que je suis triste : jamais personne n'a eu plus sujet de l'être, mais comptez que toute la Cour l'est autant que moi. Tout manque, tout paroît vide; il n'y a plus de joie ni d'occupation. Le Roi fait tout ce qui lui est pos-

sible pour se consoler et retombe toujours dans sa première douleur. Il me la confie, et vous sentez bien que c'est une grande augmentation à la mienne. Cependant, sa santé se soutient et il ne manque aucun travail. Notre petit Dauphin vit, malgré tout le monde. Je n'ai pu encore me résoudre à le voir. J'y aurois pourtant moins de peine que je n'en aurois eu pour celui que nous avons perdu, car il ressembloit en tout à madame la Dauphine [1]. »

Si touchantes que soient ces deux lettres, c'est encore à Saint-Simon qu'il faut, comme toujours, demander l'expression la plus éloquente du regret universel : « Avec elle, dit-il après avoir tracé un long portrait de la duchesse de Bourgogne, s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusements mêmes, et toutes espèces de grâces. Les ténèbres couvrirent toute la surface de la Cour; elle l'animoit tout entière; elle en remplissoit tous les lieux à la fois; elle y occupoit tout; elle en pénétroit tout l'intérieur. Si la Cour subsista après elle, ce ne fut que pour languir. Jamais princesse si regrettée. Jamais il n'en fut si digne de l'être. Aussi les regrets n'en ont-ils pu passer, et l'amertume involontaire et secrète en

1. *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, t. II, pp. 300 et 303.

est constamment demeurée, avec un vide affreux qui n'a pu être diminué [1]. »

L'éloquente apostrophe par laquelle Saint-Simon termine le portrait du duc de Bourgogne est trop connue pour que nous croyions devoir la reproduire [2]. On voudrait que ses regrets fussent moins mêlés d'un sentiment personnel, ou plutôt on lui sait gré de la sincérité avec laquelle, suivant son habitude, il en convient, car, c'est justice à lui rendre, il ne s'en fait pas accroire, et il ne cherche à dissimuler aucun des sentiments, souvent assez mesquins, dont il est animé. « Je n'étois soutenu, dit-il, ni de la piété, supérieure à tout, du duc de Beauvilliers, ni d'une semblable à celle de madame de Saint-Simon, qui, toutefois, n'en souffroit pas moins. La vérité est que j'étois au désespoir. A qui saura où j'en étois arrivé, cet état paraîtra moins étrange que d'avoir pu supporter un malheur si complet. Je l'essuyois au même âge où étoit mon père quand il perdit Louis XIII. Au moins en avoit-il grandement joui, et moi : *Gustavi paululum mellis et ecce morior* [3]. »

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 91, et, presque dans les mêmes termes, *Addition au Journal de Dangeau*, t. XIV, p. 86.
2. Voir t. X, p. 115.
3. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 131.

Il ne faut point s'attendre à trouver l'expression aussi franche d'un sentiment aussi personnel dans les lettres de quelqu'un que la mort du duc de Bourgogne atteignait dans sa sensibilité, et aussi dans sa légitime ambition plus rudement encore que Saint-Simon. On ne peut lire sans émotion la suite des lettres que Fénelon adressait au duc de Chevreuse durant ces jours tragiques. Les nouvelles circulaient alors lentement. Le duc de Bourgogne se débattait déjà contre la mort, et Fénelon en était encore à s'inquiéter du contre-coup que la perte de la duchesse de Bourgogne exercerait, non seulement sur la santé, mais aussi sur le caractère de celui qu'il continuait d'appeler le P. P., c'est-à-dire le petit prince. « Je suis fort alarmé pour sa santé, écrivait-il au duc de Chevreuse le 18 février; elle est faible et délicate. Rien n'est plus précieux pour l'Église, pour l'État, pour tous les gens de bien... Vous connaissez son tempérament. Il est très vif et un peu mélancolique. Je crains qu'il ne soit saisi d'une douleur profonde et d'une tristesse qui tourne sa piété en dégoût, en noirceur et en scrupule. Il faut profiter de ce qui est arrivé de triste pour le tourner vers une piété simple, courageuse et d'usage pour sa place. Dieu a ses desseins; il faut les suivre. Il faut soutenir, soulager, consoler encourager P. P.

désolé », et il ajoutait à cette lettre une sorte de long *post-scriptum* : *Pour le Dauphin*, dans lequel il lui appliquait les passages des *Confessions* où saint Augustin décrit sa douleur et son accablement après la mort d'un ami, passages qu'il entremêle d'exhortations pieuses. « Ce n'est pas tout que de n'aimer que ce qu'on doit aimer. Dieu jaloux veut qu'on ne l'aime que pour lui et de son amour... Tout ce qu'on aime le plus légitimement ici-bas nous prépare une sensible douleur parce qu'il est de nature à nous être bientôt enlevé... Dieu n'afflige que par amour. Il est le Dieu de toute consolation ; il essuie les larmes qu'il fait répandre; il fait retrouver en lui tout ce qu'on croit perdu. Il sauve la personne que la prospérité mondaine aurait séduite, et il détache celle qui n'était pas assez détachée. Il faut s'abandonner à lui avec confiance et lui dire : Que votre volonté se fasse sur la terre comme au ciel[1]. »

Celui à qui ces lignes étaient adressées ne devait jamais les lire. Deux jours après, il expirait. Comment Fénelon fut-il instruit de cette mort? Peut-être par le bruit public; peut-être par une lettre de Chevreuse, qui n'aurait pas été conservée. Nous savons comment il l'accueillit : « Mes liens sont

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 372.

rompus », aurait-il dit, suivant Ramsay[1] qui ajoute : « il pleura en père désolé, et il demeura pendant quelques jours dans un état d'anéantissement ». Il en sortit cependant pour écrire au duc de Chevreuse : « Hélas! mon bon duc, Dieu nous a ôté toute notre espérance pour l'Église et pour l'État. Il a formé ce jeune prince; il l'a orné; il l'a préparé pour les plus grands biens; il l'a montré au monde et aussitôt il l'a détruit[2]. Je suis saisi d'horreur, et malade de saisissement sans maladie. En pleurant le prince mort qui me déchire le cœur, je suis alarmé pour les vivants. Ma tendresse m'alarme pour vous et pour le *bon* (Beauvilliers). De plus je crains pour le Roi; sa conservation est infiniment importante. On n'a jamais tant dû désirer et acheter la paix. Que serait-ce si nous allions tomber dans les orages d'une minorité sans mère régente, avec une guerre accablante au dehors?... La paix! la paix! à quelque prix que ce puisse être. »

Dans cette lettre écrite sous le coup de la première émotion, on n'aperçoit point trace de quelque

1. *Vie de monseigneur de la Mothe-Fénelon, archevêque de Cambrai*, p. 255.

2. Il est remarquable que Saint-Simon se sert presque des mêmes termes : « La France tomba enfin sous un dernier châtiment. Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritoit pas. La terre n'en étoit pas digne; il étoit mûr déjà pour la bienheureuse éternité. » (T. X, p. 115.)

arrière-pensée personnelle. Si à la douleur se joint quelque autre sentiment, c'est la sollicitude pour l'intérêt général, et lorsque l'horreur dont il est saisi lui fait s'écrier : « La paix, à quelque prix que ce soit! » il répète le cri qu'il poussait depuis trois ans. Quelques jours après seulement, dans une lettre adressée par lui au vidame d'Amiens (devenu depuis peu le duc de Chaulnes), on surprend quelque trace d'un espoir déçu. Ce n'est plus seulement la douleur, c'est l'accablement et le détachement de toute espérance humaine qui se traduisent dans cette lettre : « Je ne puis, mon bon et cher duc, résister à la volonté de Dieu qui nous écrase. Il sait ce que je souffre; mais enfin, c'est sa main qui frappe et nous le méritons. Il n'y a qu'à se détacher du monde et de soi-même, il n'y a qu'à s'abandonner sans réserve aux desseins de Dieu. Nous en nourrissons notre amour-propre lorsqu'ils flattent nos désirs; mais quand ils n'ont rien que de dur et de détruisant, notre amour-propre hypocrite et déguisé en dévotion se révolte contre la croix, et il dit, comme saint Pierre le disait de la Passion de Jésus-Christ : « Cela ne vous arrivera point. » O mon cher duc, mourons de bonne foi[1]. »

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 373-374.

Cette mort « de bonne foi » fut-elle complète? Oui, sans doute, au moins d'intention, mais l'intérêt pour la chose publique continuait de subsister chez Fénelon. Dans le courant de mars, préoccupé du trouble qu'apporterait dans les affaires la mort de Louis XIV si elle survenait avant que les dispositions nécessaires fussent prises en vue d'une régence, il adressait au duc de Chevreuse trois mémoires : le premier intitulé *le Roi*, le second, *Projet d'un Conseil de Régence*, le troisième, *Éducation du jeune prince*. Ces mémoires montrent à quel point les bruits qui avaient circulé avaient fait impression sur la vive imagination de Fénelon. En effet, dans celui intitulé : *le Roi*, il considère comme très important « de redoubler sans éclat et sans affectation toutes les précautions pour sa nourriture et aussi pour celle du jeune prince qui reste ». Dans celui sur le *Conseil de Régence* il va plus loin : « Il n'y a aucun jour, dit-il, où nous ne soyons menacés ou d'une mort soudaine ou naturelle, ou d'un funeste accident, suite du coup que le public s'imagine venir de N... » Il se demande s'il convient d'admettre dans le Conseil de Régence « celui qui est soupçonné de la plus noire scélératesse » et de le rendre ainsi « le maître de tout ce qui se trouverait entre lui et l'autorité suprême ». A ces trois

mémoires, en était joint un quatrième qui porte un titre inachevé : *Recherches de...* Dans ce mémoire, Fénelon recherche en effet ce qu'il peut y avoir de fondé dans les accusations dont le duc d'Orléans a été l'objet. Il ne les adopte ni ne les repousse, mais voudrait qu'on les examinât en grand secret. Il n'est point partisan d'une procédure publique, mais il voudrait « qu'on fît une recherche très secrète pour assurer la vie du Roi et du jeune prince ». Il voudrait également qu'on examinât en grand secret « le chimiste de ce prince et le détail des drogues qu'il a composées ». Il donne même ce singulier conseil « d'en prendre et d'en faire des expériences sur des criminels condamnés à mort[1] ».

Suivant toute probabilité, Chevreuse ne fit aucun usage de ces mémoires qui lui furent envoyés. Il est probable également que ces soupçons, conçus dans un premier moment d'horreur, s'évanouirent dans l'esprit de Fénelon. Sans quoi il serait assez difficile de comprendre qu'il eût, dès l'année suivante, engagé, avec un prince « accusé de la plus noire scélératesse », une correspondance philosophique où il s'efforçait de lui démontrer les vérités de la religion. C'est en effet au duc d'Orléans que sont

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 189-194.

adressées au moins trois des lettres cataloguées dans les diverses éditions des *Œuvres de Fénelon* sous la rubrique : *Lettres sur divers sujets de morale et de religion*. Comment s'engagea cette correspondance? A quels mobiles obéit Fénelon? Nous l'ignorons. Saint-Simon, qui se vante d'avoir négocié un rapprochement entre l'archevêque de Cambrai et le duc d'Orléans, y avait peut-être réussi. Peut-être, tout détaché qu'il fût de toute ambition personnelle, Fénelon crut-il que l'intérêt public lui commandait de s'assurer à l'avance quelque influence sur un prince auquel son rang et son mérite ne pouvaient manquer d'assigner un rôle considérable. Saint-Simon n'hésite pas à dire que le duc d'Orléans, devenu régent, n'eût pas manqué d'appeler Fénelon aux affaires. On en peut douter, comme on peut se demander si Fénelon eût accepté. Mais Fénelon ministre du Régent, au lieu de Dubois[1] ! cela fait rêver, comme disait madame de Sévigné.

Il était dans la destinée de Fénelon de ne voir se réaliser aucun des rêves, fussent les plus fugitifs, qu'il avait pu former. Ayant vu successivement mourir Chevreuse et Beauvilliers, ayant conservé,

1. Guillaume Dubois né à Brives le 6 septembre 1656, fut nommé le 11 avril 1717 secrétaire du cabinet du Roi et cardinal le 11 juillet 1721. Il mourut à Versailles le 10 août 1723.

comme il l'écrivait à la duchesse de Beauvilliers, « le cœur toujours malade », depuis la perte irréparable de celui qu'il continuait d'appeler le *Petit Prince*, devenu « un squelette qui marche et qui parle », mais toujours ardent à ses devoirs et fidèle aux affections qui lui restaient, il devait mourir quelques mois avant Louis XIV, le dernier de ce petit troupeau qu'il avait rassemblé autour de lui, dont les fidèles avaient ajourné à la fin du règne la réalisation de leurs nobles espérances, et que le vieux monarque devait tous ensevelir.

La mort simultanée de l'héritier présomptif du trône et de celle qui déjà tenait presque le rang de reine amenait ce que, en style administratif moderne, on appellerait la liquidation de leur maison. Le Roi s'en occupa lui-même. Faisons, pour la dernière fois, passer sous les yeux du lecteur des noms que nous avons essayé de lui rendre familiers. La duchesse du Lude, âgée, infirme, que de violents accès de goutte avaient fréquemment empêchée de remplir son service auprès de la duchesse de Bourgogne, reçut une pension de douze mille livres. Elle mourut en 1726. La comtesse de Mailly, cette nièce de madame de Maintenon « qui n'avoit point de chausses », se vit conserver les neuf mille livres qu'elle avait comme dame d'atour. Les dames du

palais reçurent chacune six mille livres. Dangeau, comme chevalier d'honneur, en reçut douze mille, et même somme fut attribuée au fidèle écuyer Tessé. Les menins du duc de Bourgogne reçurent chacun six mille livres. Médecins, chirurgiens (dont les services avaient été si malheureux), valets de chambre ou de garde-robe furent compris dans la distribution. La nourrice même du petit duc de Bretagne ne fut pas oubliée; elle reçut six mille livres, et les autres femmes qui étaient auprès de lui passèrent au service du duc d'Anjou, devenu Dauphin, qui eut ainsi trente-deux femmes pour prendre soin de lui. Le total des pensions ainsi réparties s'élevait à 100 000 livres.

Le duc de Bourgogne, qui s'était défait peu à peu de tout ce qu'il possédait en faveur des pauvres et qui distribuait en aumônes la presque totalité de sa pension mensuelle, ne laissait rien, et la duchesse de Bourgogne laissait des dettes. Il n'y avait donc point lieu de s'occuper de leurs successions, comme il avait été fait pour Monseigneur. Mais l'un et l'autre laissaient des papiers. Seul le Roi avait qualité pour les dépouiller, et il n'avait garde de confier ce soin à un autre. Dès les derniers jours de février, il s'en occupa. La perspective de ce dépouillement causait un vif émoi à Saint-Simon. Il savait

que la cassette du duc de Bourgogne était bourrée de mémoires dont il était l'auteur, mémoires qui portaient sur les sujets les plus divers, où les critiques n'étaient point ménagées et dont le principal, fort long et écrit tout entier de sa propre main, aurait suffi, dit-il, pour le perdre sans retour. Que ce mémoire tombât sous les yeux du Roi, et il se voyait déjà perdu et chassé pour toute la durée du règne. « Quel contraste, s'écrie-t-il, des cieux ouverts que je voyois sans chimères, et de ces abîmes qui, tout à coup, s'ouvroient sous mes pas! Et voilà la Cour et le monde! » Aussi éprouva-t-il alors « le néant des plus désirables fortunes par un sentiment intime qui, toutefois, marque combien on y tient », et ne voulut-il longtemps « que s'enfuir et ne revoir jamais la figure trompeuse de ce monde ». Il fallut, pour le détourner de prendre un parti aussi extrême, toute l'influence de madame de Saint-Simon qui était « non moins sensible, non moins touchée, aussi peu capable de le dissimuler, mais plus sensée, plus forte, et toute à Dieu[1] ».

Saint-Simon n'était pas le seul qui eût juste raison d'éprouver quelque inquiétude à la pensée que tous les mémoires destinés au duc de Bourgogne allaient

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 132.

passer sous les yeux du Roi. Il y avait quelqu'un qui, voyant les choses de plus haut, à un point de vue moins personnel que Saint-Simon, ne s'était point lassé de faire parvenir des avis au duc de Bourgogne. C'était Fénelon. Qu'étaient devenus ses mémoires? Le Prince les avait-il conservés, ou les avait-il rendus à Chevreuse par le canal duquel ils lui arrivaient? Fénelon l'ignorait, et s'en enquérait auprès de ce dernier, sous la forme discrète et mesurée dont il était coutumier en tout ce qui le touchait personnellement : « N'y avait-il point dans les papiers de notre très cher prince quelque écrit de moi? N'y avait-il point de mes lettres que je lui écrivais pendant le siège de Lille? N'y a-t-il point un reliquaire d'or, avec un morceau de la mâchoire de saint Louis, que je lui avais envoyé? Le Roi a-t-il tous les papiers de P. P.[1] »?

Les appréhensions si vivement exprimées de Saint-Simon par lesquelles se trahit une ambition momentanément déçue, mais toujours ardente, celles, plus discrètement traduites, de Fénelon chez qui paraît dominer une mélancolique indifférence, ne devaient point se réaliser. Le dévouement de Beauvilliers à son ami, le bon esprit de madame de

1. *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VII, p. 375.

Maintenon y furent pour beaucoup. Aussitôt le duc de Bourgogne mort, Duchesne, son premier valet de chambre, avait remis au Roi la clef de la cassette où le Prince serrait ses papiers. Le dernier jour de février, le Roi vit pour la première fois le duc de Beauvilliers, que l'état de sa santé avait jusque-là retenu à la chambre, et il lui commanda d'apporter la redoutable cassette le lendemain soir, chez madame de Maintenon. Saint-Simon, prévenu par Beauvilliers, passa toute la journée dans les transes. Beauvilliers lui avait promis que le lendemain, au sortir de chez madame de Maintenon, il entrerait chez lui pour l'informer de ce qui se serait passé. « On peut juger, dit Saint-Simon, s'il fut attendu, et à portes bien fermées. » Avant même de s'asseoir, Beauvilliers le rassura d'un signe. Très habilement, il avait commencé par lire au Roi « un fatras de toutes sortes de mémoires et de projets sur les finances et quelques autres d'intendants de province » qui se trouvaient heureusement sur le haut de la cassette. Fatigué, le Roi lui avait dit bientôt de se borner à lire les titres des mémoires, puis, voyant qu'il n'y était question que de finances, il lui avait dit de tout jeter au feu. Beauvilliers ne se l'était pas fait dire deux fois, et il s'était hâté de vider dans la cheminée le contenu de la cassette, en

ayant soin de recouvrir avec d'autres paperasses le mémoire de la main de Saint-Simon, d'empêcher avec les pincettes qu'aucun bout ne s'écartât, et de ne point quitter la cheminée que tout ne fût consumé. Saint-Simon était sauvé[1].

Les récits de Saint-Simon ont toujours besoin d'être contrôlés. Il ne paraît pas que les choses se soient passées d'une façon aussi simple et aussi expéditive, et, soit qu'il y eût une autre cassette au dépouillement de laquelle Beauvilliers n'aurait pas assisté, soit que, du récit de Beauvilliers, Saint-Simon n'ait retenu ou rapporté que ce qui le concernait personnellement, nous savons par une lettre de madame de Maintenon que le Roi n'aurait pas été si complètement dupé. Il aurait su parfaitement que la cassette du duc de Bourgogne contenait autre chose que du fatras. Les mémoires de Fénelon, en particulier, ne lui auraient pas échappé. Voici, en effet ce que, le 15 mars, madame de Maintenon écrivait à Beauvilliers : « Pour vous mettre l'esprit en repos, monsieur, j'ai tiré des copies de tous vos écrits et je vous renvoie le tout sans exception. On vous auroit gardé le secret, mais il peut arriver des occasions qui découvrent tout. Nous venons d'en

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 134.

faire une triste expérience. Je voulois vous renvoyer tout ce qui s'y est trouvé de vous et de M. de Cambray, mais le Roi a voulu le brûler lui-même. Je vous avoue que j'y ai eu grand regret, car jamais on ne peut rien écrire de si beau ni de si bon, et si le prince que nous pleurons a eu quelques défauts, ce n'est pas d'avoir reçu des conseils trop timides, ni qu'on l'ait trop flatté. On peut dire que ceux qui vont droit ne sont jamais confondus[1]. »

Malgré ce que cette lettre a d'un peu obscur, en ce qui concerne particulièrement les écrits de Beauvilliers dont madame de Maintenon aurait tiré copie et qu'elle lui aurait renvoyés, tandis qu'en même temps elle dit que le Roi aurait tout brûlé, néanmoins il en ressort avec évidence que Louis XIV avait pris connaissance des avis adressés à son petit-fils par Fénelon et par Beauvilliers lui-même, et qu'il n'y avait rien trouvé qui lui eût déplu. *Ceux qui vont droit* : sans doute c'est à Beauvilliers plutôt qu'à Fénelon que, dans la pensée de madame de Maintenon, s'appliquait ce juste hommage rendu au fidèle ami du duc de Bourgogne avec lequel elle s'était remise en bons termes et dont la rapprochait encore une commune douleur.

1. *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, t. II, p. 302.

Parmi ces papiers, s'était trouvé également le projet d'un mémoire que le duc de Bourgogne se proposait d'adresser au Pape pour se disculper auprès de lui, et pour détruire le bruit, habilement répandu par les jansénistes, qu'il était favorable au parti. La modération dont il avait fait preuve dans le différend survenu entre le cardinal de Noailles et les évêques de Luçon et de la Rochelle, qu'il était chargé par le Roi d'accommoder, avait donné naissance à ce bruit. Le duc de Bourgogne s'en était ému. Nous savons par une lettre de madame de Maintenon au duc de Noailles[1] qu'il avait songé à faire connaître publiquement son sentiment sur cette affaire. En publiant, avec quelque solennité, le mémoire préparé par le duc de Bourgogne, Louis XIV ne fit donc pas autre chose que donner suite à une pensée de son petit-fils, et rien ne vient à l'appui de la supposition de Saint-Simon que le texte de ce mémoire ait été plus ou moins altéré. Le ton en est respectueux et mesuré. Si le duc de Bourgogne condamne la doctrine janséniste, il ne se prononce point avec vivacité contre les personnes. On y sent un esprit juste et une âme charitable[2]. Il

1. *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, t. II, p. 297.
2. Ce mémoire a été reproduit *in extenso* par Proyart, t. II, p. 296.

entrait dans la politique de Louis XIV, qu'irritaient la recrudescence du jansénisme et l'entêtement du cardinal de Noailles à ne point retirer l'approbation donnée par lui au livre du père Quesnel, de se faire arme de tout. La piété du Dauphin, son austérité bien connue donnaient du poids à son opinion. Peut-être aussi Louis XIV avait-il voulu reconnaître, par cet hommage rendu à l'autorité du Saint-Siège, l'éloge que, dans un consistoire convoqué tout exprès, Clément XI avait fait du duc de Bourgogne et l'honneur extraordinaire qu'il avait rendu à sa mémoire en célébrant lui-même, dans la chapelle Sixtine, des obsèques publiques et solennelles, honneur dont les rois de France étaient privés depuis l'excommunication de Henri III par Sixte V[1]. Les jésuites triomphèrent de la publication du mémoire. Les jansénistes ou leurs amis, pour parer le coup, essayèrent d'en révoquer en doute l'authenticité. « Monseigneur le Dauphin, dit l'abbé Ledieu[2] dans son *Journal*, y parle des subtilités du jansénisme et de toutes les distinctions les plus fines sur la grâce d'une façon qui fait connoître que l'écrit n'est point

1. Félix Peretti, né en 1521 à Montalte près d'Ascoli, pape sous le nom de Sixte V, avait excommunié Henri III après l'assassinat du cardinal de Lorraine. Il mourut en 1590.

2. François Ledieu, né à Péronne vers 1640, secrétaire de Bossuet, chanoine de Meaux, est surtout connu par le *Journal* qu'il a laissé. Il mourut à Paris en 1713.

de lui. » Un de leurs polémistes ordinaires, Nicolas Petitpied[1], dans un factum intitulé : *Réflexions sur un écrit intitulé : Mémoire de monseigneur le Dauphin,* croit y reconnaître la main des jésuites. « Ce mémoire, disait-il, a tout l'air d'une copie faite sur un brouillon de l'ancien précepteur ou de quelque jésuite de Cour. » Petitpied allait si loin dans ses attaques que, par arrêt du 17 juin 1712, le Parlement condamna au feu ses *Réflexions*. Quant au mémoire lui-même, il fut envoyé, par ordre du Roi, à tous les évêques « avec ordre de mander en Cour l'impression qu'il avoit faite sur eux[2] », et le Pape répondit à cette publication par un bref où, appliquant au duc de Bourgogne un mot ancien, il le louait « de s'être expliqué, comme auroit pu le faire, non un empereur, mais un évêque ».

Le Roi avait également à dépouiller les papiers de la duchesse de Bourgogne. Ces papiers étaient dans la cassette que la pauvre princesse s'était fait apporter sur son lit de mort, alors qu'elle était troublée de la pensée des dettes qu'elle laissait, et qu'elle n'avait pas eu la force d'ouvrir. Le Roi se

1. Nicolas Petitpied, né le 4 août 1665, était un des plus ardents parmi les théologiens qui prirent parti pour les jansénistes. Il a laissé de nombreux ouvrages de polémique. Il mourut le 7 janvier 1747.

2. Albert Leroy, *la France et Rome*, pp. 410 et suiv.

la fit remettre et l'ouvrit, assisté de la seule madame de Maintenon. Qu'y trouva-t-il? Personne ne peut le dire, puisqu'il n'y avait point de tiers, mais c'est ici le lieu de détruire définitivement la légende d'après laquelle il y aurait découvert la preuve de sa trahison. C'est Duclos qui a mis en circulation cette légende calomnieuse. Voici ce qu'il raconte dans ses *Mémoires secrets*. « Cet enfant, si séduisant et si cher au Roi, n'en trahissoit pas moins l'État en instruisant son père, alors duc de Savoie et notre ennemi, de tous les projets militaires qu'elle trouvoit moyen de lire. Le Roi en eut la preuve par les lettres qu'il trouva dans la cassette de cette princesse, après sa mort. « La petite coquine, dit-il à madame de Maintenon, nous trompoit[1]. »

Est-il besoin de faire ressortir l'invraisemblance de cette accusation? Qui aurait mis en circulation ce propos de Louis XIV? Pas madame de Maintenon, à coup sûr. Qui alors? De quel survivant du grand règne Duclos a-t-il pu le tenir? Notons qu'il avait huit ans lors de la mort de la duchesse de Bourgogne, qu'il était d'extraction modeste, sans relations naturelles avec le monde de la Cour, qu'il n'a point dû connaître personnellement les contem-

1. Collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, par Petitot et Monmerqué, seconde série, t. 76, p. 8.

porains de Louis XIV, et que, nommé historiographe de France en 1750, il n'aurait pu composer ses *Mémoires secrets* si les dépôts publics ne lui avaient été ouverts, et s'il n'avait eu connaissance des *Mémoires* de Saint-Simon dont il pille et défigure en même temps les anecdotes. Déjà la véracité de ces *Mémoires* était suspecte à ses contemporains. « L'auteur aimoit trop les anecdotes, dit l'abbé de Vauxcelles[1], pour n'en être pas la dupe; il étoit plein tout à la fois de probité et de malice; il étoit porté à croire qu'un récit malin étoit vrai et qu'un récit vrai devoit être malin[2] ».

A quel récit malin Duclos a-t-il emprunté cette accusation? Il a négligé de le dire, et c'est, suivant toute probabilité, à lui-même. A propos des accusations dont la duchesse de Bourgogne fut l'objet lors du siège de Turin, nous avons déjà parlé des relations qu'elle avait, par lettres, conservées avec Victor-Amédée et établi leur parfaite innocence. Sans doute elle était demeurée tendrement attachée à un père qui ne méritait point une aussi vive tendresse; les destinées de sa patrie d'origine ne lui

1. Simon-Jacques Bourlet, abbé de Vauxcelles, né à Versailles en 1734, auteur de quelques panégyriques et de quelques oraisons funèbres, a publié une édition des *Lettres de madame de Sévigné*. Il mourut à Paris le 18 mars 1802. Il travailla au *Mercure* et au *Journal de Paris*.

2. Notice sur Duclos en tête de ses *Mémoires*, p. 37.

étaient point devenues indifférentes, et surtout elle désirait ardemment la paix, comme en font foi sa correspondance avec sa grand'mère Madame Royale et la longue lettre adressée par elle à Victor-Amédée que nous avons publiée[1]. Non seulement elle la désirait, mais elle se proposait d'y travailler directement dans les derniers temps de sa vie. Cela résulte d'un mémoire secret, très curieux, que le comte de Rambuteau a eu raison de comprendre dans son intéressante publication des *Lettres de Tessé*. Dans ce mémoire, rédigé probablement à la demande de la princesse, et sur laquelle il lui demande le plus profond secret, Tessé lui suggère le moyen d'obtenir de Louis XIV la permission d'intervenir en vue de la paix : « Chercher, lui dit cet habile négociateur, et trouver l'occasion d'entretenir le Roi en particulier; prévenir même madame de Maintenon du dessein qu'elle a; le supplier de lui permettre, une fois en sa vie, de lui ouvrir son cœur, et lui demander, sur ce qu'elle a dessein de lui dire, un secret impénétrable, qu'elle croit même devoir lui demander pour ses ministres; lui conter succinctement qu'elle ne peut vivre heureuse ni tranquille, comblée de ses grâces, tandis que son

1. V. t. III, pp. 142 et 143.

père aura le malheur d'être son ennemi; que, n'étant plus enfant, elle lui demande la permission de travailler à une réconciliation qui feroit le repos et la douceur de sa vie; qu'elle n'a, jusqu'à présent, osé comme fille; mais qu'elle supplie Sa Majesté d'agréer qu'elle le fasse; qu'elle a un pressentiment qu'elle y réussiroit; quelques larmes à propos, ou quelques témoignages d'attendrissement ne gâteroient rien; qu'elle supplie le Roi de l'aider à se conduire dans ce dessein; qu'elle sait que son père n'est pas content de l'Empereur, et enfin obtenir du Roi la permission d'écrire une lettre qu'elle a en tête de faire, qui ne compromettra ni Sa Majesté, ni elle-même et qu'elle le priera de corriger[1]. »

Soit que la duchesse de Bourgogne n'ait pas eu le courage d'ouvrir la conversation avec le Roi, soit que celui-ci ne l'ait pas autorisée à entamer ainsi une négociation indirecte, il ne paraît pas qu'il ait été donné suite à l'affaire. En effet, la lettre de la duchesse de Bourgogne que nous avons publiée est antérieure à ce mémoire[2] et les Archives de Turin, où tout était fidèlement conservé, ne contiennent

1. *Lettres du maréchal de Tessé* publiées par le comte de Rambuteau, p. 346.

2. Le *Mémoire* de Tessé ne porte point de date, mais, dans le recueil de sa correspondance, il est intercalé entre une lettre du 10 février et une lettre du 27 avril 1711.

aucune lettre de la duchesse de Bourgogne à Victor-Amédée qui se rapporte à cette date.

Faut-il cependant, comme on l'a voulu, chercher la confirmation de l'accusation portée par Duclos dans certaine phrase d'une lettre adressée par madame de Maintenon au duc de Noailles. « Je pleurerai toute ma vie madame la Dauphine, lui écrivait-elle, le 1er avril, mais j'apprends tous les jours des choses qui me font croire qu'elle m'auroit donné de grands déplaisirs. Dieu l'a prise par miséricorde[1]. » Qu'est-ce que madame de Maintenon entendait exactement par cette phrase un peu dure? Est-ce au soupçon de trahison qu'elle aurait fait allusion? Mais, en ce cas, elle ne se serait pas servie d'un mot aussi faible que celui de *déplaisirs*. Il est probable que, depuis la mort de la duchesse de Bourgogne, elle avait appris certaines choses que, jusque-là, elle avait ignorées. Peut-être avait-elle trouvé dans la cassette les lettres que la Princesse avait eu autrefois tant de peine à retirer des mains de madame de Maulévrier et qu'elle aurait eu l'imprudence de conserver par ce sentiment qui rend chers à plus d'une femme les souvenirs d'un passé qu'elle se reproche, sans parvenir à le regretter. Peut-être les langues s'étaient-

1. *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, t. II, p. 307.

elles déliées, et certaines vengeances tardives s'étaient-elles exercées contre la duchesse de Bourgogne, en ouvrant les yeux de madame de Maintenon sur des légèretés de conduite qu'elle avait ignorées. Cela eût été très humain; donc, cela est très probable et suffit à expliquer cette phrase de madame de Maintenon : « Dieu l'a prise par miséricorde. » Avec les années, elle était devenue austère et avait oublié le temps où elle-même était suspecte d'un peu de galanterie. Mais cette lettre ne saurait être invoquée à l'appui d'une accusation qui n'a aucun fondement sérieux, et que les historiens doivent repousser, au lieu, comme quelques-uns l'ont fait, de sembler l'accueillir à demi.

IV

LES FUNÉRAILLES

Une cérémonie restait à accomplir : c'était d'ensevelir le Dauphin et la Dauphine. Leurs entrailles avaient été descendues dans le caveau le jour où l'on avait enseveli le petit Dauphin, mais leurs cercueils étaient demeurés dans le chevet de l'église depuis le jour où ils y avaient été apportés. Deux religieux n'avaient cessé, jour et nuit, de veiller auprès. Le délai de quarante jours étant expiré, et au delà, le samedi 16 avril les cercueils furent transportés du chevet dans le chœur. Le dimanche 17, on chanta les vêpres des morts auxquelles assistèrent la duchesse du Lude et les dames d'atour et du palais. On ouvrit ensuite le chœur au peuple, depuis six heures et demie jusqu'à huit heures. La cérémonie eut lieu le lundi 18. L'église avait été magnifiquement ornée. La décoration en avait été réglée par Berain qui, tant de fois, avait organisé

fêtes et représentations théâtrales données en l'honneur de la duchesse de Bourgogne. Les moindres détails en sont décrits avec complaisance par le *Mercure de France* qui consacre douze pages à cette description [1]. « Une magnifique corniche régnoit autour du chœur... Au-dessus de cette corniche régnoit une plinthe avec des moulures dorées sur du velours noir et semées de fleurs de lis, larmes, dauphins et croix... De chaque arcade partoient alternativement des rideaux fleursdelisés d'or en dessus, herminés en dessous... Au milieu de l'arcade paroissoit une médaille qui renfermoit une vertu qui s'appliquoit aux qualités de monseigneur le Dauphin... Le Mausolée étoit grand et magnifique [2]... Des voûtes partoit un grand dais avec des rideaux; le tout or et blanc excepté la calotte qui étoit noire et sur laquelle étoient des trophées d'armes... Au-dessus de la calotte étoit un carré surmonté d'une couronne environnée de girandoles, et, tout le long, régnoient des cierges qui faisoient l'effet des feuilles d'acanthe. Sur une estrade de cinq gradins étoit une forme de tombeau tout doré, soutenu de griffes de lion. Sur ce massif étoient les cercueils de monsei-

1. *Mercure de France*, avril 1712, pp. 228 à 240.
2. Ce mausolée est gravé en tête du petit volume intitulé : *Oraisons funèbres des Dauphins de France et de la Dauphine*, Amsterdam, 1713.

gneur le Dauphin et de madame la Dauphine recouverts d'un drap d'or. » On ne trouva rien à reprendre à cette décoration sinon, « qu'elle étoit trop brillante pour une cérémonie aussi triste [1] ». Le duc de Berry, le duc d'Orléans et le comte de Charolais [2] menèrent le deuil pour le Dauphin, la duchesse de Berry, la duchesse et mademoiselle de Bourbon pour la Dauphine. Le service commença à onze heures. Le Parlement, les cours souveraines et un grand nombre d'évêques y assistaient. L'évêque de Metz officiait. L'oraison funèbre fut prononcée par l'évêque d'Aleth, Maboul [3]. Cette oraison funèbre ne manque, le genre donné, ni d'éloquence ni de goût. Après avoir exalté la vertu et la piété du Dauphin, l'orateur passait à l'éloge de la Dauphine, mais il n'entreprenait point de les mettre sur le même pied, et il marquait, non sans finesse, les différences qui les séparaient. « Mettrai-je, ici, disait-il, la Dauphine dans un parfait parallèle avec le prince son époux? Elle-même m'en désavoueroit; et vous aussi, messieurs, souffririez avec peine que j'osasse honorer, par des louanges exagérées, la vertu d'une princesse qui,

1. Dangeau, t. XIV, p. 130.
2. Charles de Bourbon-Condé, comte de Charolais, né le 19 juin 1700, mort le 22 juillet 1760.
3. Jacques Maboul avait été nommé évêque d'Aleth en 1708. Il mourut dans cette ville le 21 mai 1723.

par tant d'endroits éclatants, en a mérité de véritables », et il continuait en la louant d'avoir toujours fait remarquer en elle « une foi simple; une soumission sans réserve à tous les oracles de l'Église, une vénération profonde pour toutes les choses saintes, un goût de l'Écriture et des livres de piété qui lui en fit préférer la lecture à ces mensonges ingénieux où, sous prétexte d'amusements, l'on boit à longs traits le venin subtil des plus dangereuses passions ». « Fidèle, ajoutait-il, aux observances de précepte, on la vit, à toutes les solennités, donner à la Cour le noble exemple d'une religieuse modestie, purifiant souvent son cœur dans la sacrée piscine de la pénitence, participant dans un sage mélange de confiance et de frayeur à ses redoutables mystères, sentant la vanité des plaisirs, se reprochant de les avoir trop aimés; telle enfin que sa piété prenoit chaque jour avec l'âge de nouveaux accroissements et faisoit espérer de la voir bientôt, par une heureuse émulation, marcher à pas égaux avec le Dauphin son époux dans la vie la plus parfaite[1]. »

L'oraison funèbre, qui avait duré cinq quarts d'heure, étant terminée, la grand'messe reprit. Elle

1. *Oraisons funèbres des Dauphins de France et de la Dauphine*, pp. 25 et suiv.

ne s'acheva qu'à deux heures et demie. Les évêques s'approchèrent alors du caveau. On monta sur l'estrade pour enlever les deux couronnes, le cordon bleu et le manteau royal, et enfin le drap d'or. Les deux cercueils apparurent alors, recouverts chacun d'un poêle noir avec une croix de moire d'argent. Douze gardes du corps, s'avançant, enlevèrent les cercueils et les apportèrent à l'entrée du caveau. L'évêque de Metz, après avoir prononcé les prières d'usage, jeta un peu de terre préparée à l'avance sur les deux cercueils qui furent lentement descendus dans le caveau pendant que les moines chantaient le *Benedictus*.

La cérémonie n'était cependant pas terminée. Il restait à accomplir un rite qui remontait aux plus anciennes traditions de la monarchie. Les dignitaires des grands offices devaient déposer sur le cercueil les insignes de leurs fonctions. Le roi d'armes ayant rassemblé auprès de lui les hérauts d'armes appela successivement par leurs noms les grands officiers des deux maisons du Dauphin et de la Dauphine.

« Monsieur le marquis de Maillebois[1], maître de la garde-robe du Roi, apportez le manteau à la

1. Jean-Baptiste-François Desmaretz, seigneur de l'ancien marquisat de Maillebois, né le 5 mars 1682, maréchal de France le 11 février 1741, mort le 7 février 1762. Il était fils de Desmaretz.

royale de Monseigneur le Dauphin », et le marquis de Maillebois apporta le manteau.

« Monsieur le duc de Beauvilliers, premier gentilhomme de la chambre de monseigneur le Dauphin, apportez sa couronne », et le duc de Beauvilliers apporta la couronne.

« Monsieur le marquis de Villacerf, premier maître d'hôtel et vous messieurs les maîtres d'hôtel de madame la Dauphine, apportez vos bâtons. » Villacerf s'avança le premier, avec son bâton garni d'un crêpe. Le maître d'hôtel ordinaire et les autres maîtres d'hôtel le suivaient. Chacun remit son bâton entre les mains d'un des hérauts d'armes qui se tenaient à l'entrée du caveau. Le roi d'armes continua :

« Monsieur le marquis d'O, qui faites la fonction de premier écuyer de madame la Dauphine[1], apportez son manteau à la royale. » Le marquis d'O apporta le manteau.

« Monsieur le maréchal de Tessé, qui faites la fonction de chevalier d'honneur de madame la Dauphine, apportez la couronne. » Tessé déposa la couronne, puis, se tournant vers ceux qui l'avaient

1. Dangeau, étant malade, était suppléé dans ses fonctions de chevalier d'honneur par Tessé que d'O suppléait dans les fonctions de premier écuyer.

précédé, il dit à haute voix : « Madame la Dauphine est morte. Messieurs les officiers, vous pouvez vous pourvoir. Nous n'avons plus de charges. » « Après quoy le roy d'armes répéta deux fois à haute voix : « Très haut, très puissant et très excellent prince, Monseigneur Louis, Dauphin, et très haute, très puissante, très vertueuse princesse Marie-Adélaïde de Savoie sont morts. Priez Dieu pour leurs âmes[1]. »

La cérémonie, qui avait duré six heures, était terminée. La foule émue s'écoula lentement, et personne ne doutait que les deux cercueils confiés au caveau qui, depuis Hugues Capet, recevait la dépouille des princes de la maison de France, n'y dussent demeurer, environnés d'honneurs et de respect : *donec veniat immutatio*, jusqu'au jour du changement, comme disent les épitaphes gravées sur les tombeaux de nos vieilles cathédrales.

Le lendemain de cette cérémonie, Beauvilliers, fatigué, triste, atteint déjà du mal qui devait, avant deux ans, le conduire au tombeau, vit entrer à Versailles, dans son appartement, Saint-Simon qui, l'embrassant, lui dit : « Vous venez donc d'enterrer la France. » « Il en convint avec moi, ajoute Saint-

1. *Mercure de France*, avril 1712, *passim*.

Simon. Hélas! s'il étoit au monde, combien plus en seroit-il persuadé aujourd'hui[1] ! »

Avaient-ils tous deux raison? Ceux-là chez qui le patriotisme prend la forme d'une inquiétude mortelle sur l'avenir de notre pays répondront sans hésitation que ces paroles de Saint-Simon étaient une prophétie. Assurément, quelque chose de grand fut enterré à Saint-Denis le jour où l'on descendit le cercueil du duc de Bourgogne dans le caveau où, à la veille de la profanation, reposaient les ossements de cinquante-quatre princes de sa maison. Ce n'était rien moins que la vieille monarchie, c'est-à-dire l'instrument qui avait forgé la grandeur de la France, l'épée qui avait repoussé ses assaillants, la politique patiente et prudente qui, préparant de loin les choses, avait, moins par la voie de la conquête brutale que par celle de l'annexion consentie, poussé le domaine royal et national, depuis le petit noyau de l'Ile de France, à l'ouest jusqu'à l'Océan, au sud jusqu'aux Pyrénées, à l'est jusqu'aux Alpes et au Rhin, et qui, au nord, l'aurait assurément étendu jusqu'à l'embouchure de l'Escaut, si le temps lui en avait été laissé. Sans doute l'instrument commen-

1. Saint-Simon, édit. Chéruel de 1857, t. X, p. 190. Nous rappelons que Saint-Simon écrivit ses *Mémoires* dans les dernières années de sa vie.

çait à se fausser, la pointe de l'épée à s'émousser, et sans doute aussi, à l'intérieur, la politique avait fait des fautes. Les ressorts de l'administration étaient tendus à l'excès; leur dur engrenage broyait des victimes dont la patience était mise à trop rude épreuve; il était nécessaire de réparer les uns, d'adoucir et de changer les autres. Mais rien ne montre qu'à l'époque où le duc de Bourgogne aurait dû, suivant le cours ordinaire de la nature, monter sur le trône, il fût trop tard pour corriger ces erreurs, pour porter remède à ces maux, pour changer ces ressorts. Nous croyons avoir montré que le duc de Bourgogne avait la vue très nette de ces maux et la claire intelligence de quelques-uns de ces remèdes. Si les réformes qu'il se proposait d'entreprendre, et qui auraient amené dans l'administration intérieure un incontestable progrès, paraissent, à qui les juge avec nos idées modernes, un peu timides, on peut dire que cette timidité même en aurait facilité le succès, et que ce succès aurait insensiblement préparé l'avenir. Il se peut qu'une certaine étroitesse d'esprit eût provoqué entre sa piété docile et la pensée bouillonnante du siècle dès conflits dangereux; mais il ne faut pas oublier qu'à côté de lui se serait fait sentir l'influence de la duchesse de Bourgogne. « Ses talents qui se miton-

noient », pour reprendre une expression de Tessé, ne seraient pas demeurés sans emploi. Elle aurait déployé sur le trône cette volonté habile et ferme qu'elle avait su mettre au service du duc de Bourgogne lorsqu'elle prit sa défense contre Vendôme, et dont la séduction personnelle était un des principaux moyens d'action. Elle aurait fléchi ce qu'il y avait en lui de trop rigide; l'austérité du mari tempérée par les grâces de la femme aurait assuré à la France un règne unique et conjuré vraisemblablement la catastrophe que le règne de Louis XV rendit inévitable.

Il a fallu tout un siècle de sophismes, dont l'histoire véritable commence à dissiper les brouillards, pour faire dater de cette catastrophe la régénération de la France, alors qu'à partir de sa rupture avec la monarchie, elle a au contraire perdu son équilibre politique. Depuis cette date, la France a connu bien des vicissitudes. Elle a tour à tour excité l'admiration, l'envie et la sympathie du monde. Elle a repoussé victorieusement l'Europe coalisée; elle a promené son drapeau de capitales en capitales, et elle a, pour un jour, paru reconstituer à son profit l'empire de Charlemagne. Mais elle a vu trois fois son territoire envahi, et les drapeaux de l'étranger flotter à leur tour dans sa propre capitale. Elle a vu

aussi la guillotine transformée, sur la place publique, en instrument de règne, et le palais de ses rois livré aux flammes par la main de ses propres enfants. Aucune de ces épreuves ne l'a définitivement abattue, et, lorsqu'elle semblait tombée le plus bas, elle a toujours fait preuve d'une qualité indomptable qui, à travers toute son histoire, pas plus au lendemain de la guerre de Cent ans que des guerres de religion, ne lui a jamais fait défaut : la vitalité. Du fond de l'abîme, toujours elle a rebondi. Deux fois, au cours du siècle dernier, blessée, semblait-il à mort, elle a solitairement pansé ses blessures; elle s'est relevée sans appeler personne à son aide, et, par son travail patient comme par la dignité silencieuse de son attitude, quel que fût le régime qu'elle s'était donné, aussi bien sous la Restauration que sous la République, elle a reconquis peu à peu l'estime du monde et lui a appris à compter de nouveau avec elle. Aussi, sans obéir à un patriotisme de commande, et simplement après avoir relu son histoire, est-il permis de répondre que Saint-Simon et Beauvilliers se trompaient : on n'enterre jamais la France.

CHAPITRE VII

ÉPILOGUE DE L'ALLIANCE SAVOYARDE

Nous avons dit, au début de cette longue histoire, dont la duchesse de Bourgogne devait demeurer la figure principale, que nous aurions cependant à raconter quelques épisodes de cette alliance savoyarde qui tint une place si importante dans la diplomatie du règne et à en marquer les vicissitudes. Il nous reste à dire brièvement quel fut l'épilogue de cette alliance.

I

LA MISSION DE TESSÉ

Les avantages que Victor-Amédée avait retirés de son accession à la puissante ligue entretenue par l'Europe contre la France, n'avaient pas été aussi grands qu'il l'espérait, et il n'avait guère eu à se louer de cette nouvelle alliance par laquelle il avait remplacé l'alliance française. C'étaient ses États patrimoniaux qui, depuis le commencement de la guerre, servaient de théâtre aux opérations militaires. Les deux armées française et espagnole d'un côté, impériale et savoyarde de l'autre s'y étaient trouvées aux prises depuis plusieurs années avec des fortunes diverses. A la suite de la désastreuse affaire de Turin, l'armée française avait bien été obligée d'évacuer le Piémont, et cette retraite avait permis à Victor-Amédée de s'emparer de certaines places situées sur les confins du Dauphiné et de la Savoie à la possession desquelles il tenait particu-

lièrement, car les passages des Alpes en dépendaient, entre autres Exilles et Fenestrelles. Mais la Savoie et le comté de Nice n'avaient presque jamais cessé d'être occupés par les troupes de l'armée royale. Les incursions qu'il avait personnellement dirigées sur le territoire de la France n'avaient pas été heureuses. La vigoureuse résistance de Tessé l'avait, en 1707, arrêté devant Toulon, et cette tentative d'invasion de la France par la Provence, n'avait pas mieux réussi que, deux siècles auparavant, celle de Charles-Quint. Victor-Amédée n'avait donc pas, au cours de cette longue guerre, recueilli cette gloire militaire dont il était avide et à laquelle sa valeur personnelle, poussée jusqu'à la témérité, lui donnait le droit de prétendre. Les convoitises territoriales qu'il nourrissait n'avaient pas, d'un autre côté, reçu satisfaction complète, et son amour-propre n'avait pas davantage été ménagé par son impérial qu'autrefois par son royal allié.

L'empereur Léopold avait bien consenti, par un traité signé à Turin le 8 novembre 1703, à lui concéder les provinces d'Alexandrie et de Valence et la partie du Montferrat possédée par le duc de Mantoue. Mais c'était le Milanais tout entier qu'ambitionnait Victor-Amédée, et la pensée que Milan et le reste

de la Lombardie demeureraient en la possession de l'Empereur le remplissait d'inquiétude. Il ne se souciait pas d'avoir un aussi puissant voisin. Maladroitement aussi Léopold blessa son nouvel allié en soulevant quelques difficultés à propos de l'investiture du Montferrat qui faisait de Victor-Amédée un vassal de l'Empire. L'orgueil de la victoire lui fit même, tout comme il arriva souvent à Louis XIV, commettre une faute plus grave qui faillit tourner contre lui. Le royaume de Naples et les Présides[1] de Toscane étant tombés entre les mains de l'armée impériale, Léopold crut le moment favorable pour publier un décret par lequel il déclarait vouloir faire revivre les droits de l'Empire sur toute la péninsule. Tous les princes italiens auraient été considérés comme des vassaux de l'Empire et toutes les Républiques menacées dans leur indépendance. Le mécontentement en Italie était général, et Victor-Amédée, en particulier, ne cachait pas le sien. Aussi commençait-il à s'agiter et à intriguer contre son dernier allié. A la République de Venise en particulier, avec laquelle il n'était pas en relations diplomatiques régulières, pour une question de cérémonial, mais où il entretenait des agents secrets, il faisait dire « qu'il seroit toujours bon Ita-

1. On appelait *Présides*, les ports de mer de la Toscane qui assuraient ses relations maritimes avec l'Espagne.

lien et que ses engagements avec l'Empereur n'empêcheroient pas qu'il ne fît connoître ses sentiments lors que l'occasion le demanderoit[1] ».

Ainsi, préludant déjà au rôle que devaient jouer un jour ses successeurs, Victor-Amédée commençait à la sourdine à se poser en champion de l'indépendance italienne. La diplomatie de Louis XIV, toujours à l'affût de tous les incidents dont elle pouvait tirer parti, conçut l'espoir de mettre à profit cette faute de l'Empereur. On résolut à Versailles d'envoyer en Italie un ambassadeur ou plutôt un plénipotentiaire chargé d'une mission secrète et qui aurait pour instructions de chercher à réunir dans une ligue contre l'Empereur les Républiques de Gênes et de Venise, les princes italiens, et jusqu'au Pape lui-même. Après avoir hésité entre le maréchal d'Estrées[2] et Saint-Simon, qui prétend s'être défendu d'accepter, le choix du Roi s'arrêta sur notre vieille connaissance Tessé. Il est probable que ce choix fut en partie dicté par la pensée qu'il ne serait peut-être pas impossible de faire entrer dans cette ligue le duc de Savoie, lui-même, et que Tessé ayant réussi une première fois,

1. *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, Savoie, Sardaigne et Mantoue*, t. I, p. 262.
2. Victor-Marie comte puis duc d'Estrées, pair et maréchal de France, né le 30 novembre 1660, mort le 27 décembre 1737.

quelque vingt ans auparavant, à le détacher de l'alliance impériale[1], aurait plus que tout autre chance d'y réussir une seconde. En effet, une bonne partie des instructions que Tessé emportait avec lui était consacrée à lui tracer la ligne de conduite qu'il devait suivre vis-à-vis du duc de Savoie[2]. Ces instructions lui prescrivaient de chercher à Gênes ou ailleurs des gens capables d'insinuer au duc de Savoie combien serait pour lui précaire et illusoire la possession de cette partie du Milanais qui lui avait été cédée par le traité du 8 novembre 1703, si l'Empereur en conservait la plus grande partie et devenait ainsi le proche voisin de la Savoie. Les instructions faisaient ressortir le danger de ce voisinage et d'un conflit entre la Savoie et l'Empire où Victor-Amédée serait écrasé. « La ressource de ceux de ses ancêtres dont il a le plus imité la conduite, continuent ces instructions, était de recourir à la France quand ils craignoient d'être accablés par la puissance de la maison d'Autriche. Mais les alliés de ce prince, persuadés qu'il suivroit cet exemple, ont eu une attention particulière à lui fermer cette route et, sous un faux prétexte d'union

1. Voir t. I, pp. 32 et suiv.
2. *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, Savoie, Sardaigne et Mantoue*, t. I, pp. 259 et suiv.

et d'intérêts communs, ils ont eu l'adresse de l'engager de plus en plus à irriter le Roi de manière qu'il fût à jamais privé du secours de Sa Majesté. Il n'a désormais aucun nouvel avantage à leur demander; sa vue doit être de conserver ceux que la nécessité seule de son alliance lui a fait acquérir; s'il attend pour les maintenir à la conclusion de la paix, ils seront peut-être sacrificiés d'un commun consentement à ceux du bien public, et sa possession ni ses nouveaux titres ne seront pas plus considérés que ses prétentions à la succession d'Angleterre l'ont été par les Anglois. Il est donc de sa prudence, de son habileté, et de la gloire de sa maison dont il est particulièrement touché de prévenir la paix générale pour se réunir à la France et d'effacer par le service qu'il rendroit au Roi le souvenir du préjudice qu'il lui a causé par sa défection. »

Muni de ces instructions, Tessé partit pour l'Italie au mois d'août 1708, non sans nourrir l'espoir assez vraisemblable de réussir dans une mission à laquelle il se croyait propre et d'en tirer, lui aussi, quelques avantages. Cet espoir fut déçu, et il ne réussit pas mieux auprès du duc de Savoie qu'il ne devait réussir auprès des autres princes italiens et auprès du Pape avec lequel il finit par avoir querelle ouverte et violente. Il n'est même pas

certain que l'occasion se soit offerte à lui de faire parvenir au duc de Savoie les propositions dont l'avait chargé Louis XIV, car, ainsi qu'il l'écrivait à la princesse des Ursins « un prince qui n'a ni confesseur, ni ministre, ni maîtresse ne laisse pas d'être comme un fagot d'épines que l'on ne sait par où aborder »[1]. En tout cas, si ces propositions parvinrent à Victor-Amédée, celui-ci fit la sourde oreille, estimant sans doute que le moment n'était pas encore venu pour lui de trahir son nouvel allié.

1. *Lettres du maréchal de Tessé*, publiées par le comte de Rambuteau, p. 286.

II

VICTOR-AMÉDÉE ET BERWICK

Victor-Amédée aurait cependant cessé d'être lui-même si, à peine engagé dans une alliance, il n'avait cherché presque aussitôt une porte de sortie qui lui permît de s'en dégager, et s'il n'avait mis en balance les avantages qu'il pourrait tirer d'une alliance nouvelle, fût-ce au prix d'une trahison. Nous allons le voir en effet, deux ans plus tard, essayer lui-même de rentrer en relations avec Louis XIV et de négocier avec lui une paix à part, par l'intermédiaire de celui-là même qui commandait les troupes dirigées contre lui, ainsi qu'il avait fait en 1693 lorsqu'il avait négocié avec Tessé et signé avec lui le traité de Turin. Cette tentative de Victor-Amédée n'était que très imparfaitement connue par quelques pages des *Mémoires* de Berwick [1]. Depuis lors, quelques-unes

1. *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, par Petitot et Monmerqué, 2e série, t. LXVI, *Mémoires de Berwick*, pp. 172 et suiv.

des dépêches de Berwick à Torcy ont été publiées, avec les réponses de Torcy, dans les *Instructions données aux Ambassadeurs et Ministres de France*[1]. Ces dépêches et les recherches que nous avons entreprises tant aux Affaires étrangères qu'aux Archives de Turin nous permettent de résumer brièvement les phases de cette négociation qui, du reste, ne devait point aboutir.

Berwick, qui commandait en Dauphiné, c'est-à-dire sur les frontières de la Savoie, avait, durant tout l'été de 1710 guerroyé contre le comte de Thann qui commandait les armées impériale et savoyarde réunies, sans qu'il y eût, de part ni d'autre, aucune action bien décisive. Il se trouvait dans la vallée de Barcelonnette, dont les deux armées se disputaient la possession, lorsqu'il reçut avis « qu'un nommé Arnaud, religieux dont le duc de Savoie se servoit en beaucoup d'affaires avoit parlé à un nommé Laurent, procureur de la susdite vallée, au sujet de la guerre qui étoit entre le Roi et son Altesse Royale et lui avoit donné à entendre qu'on pouvoit aisément trouver les moyens de s'accomoder[2] ».

1. *Savoie, Sardaigne et Mantoue*, t. I, pp. 269 et suiv.
2. *Mémoires de Berwick*, seconde partie, p. 172. Nous suivons la version de Berwick, mais nous devons dire que, d'après les documents dont nous avons pris connaissance aux Archives de Turin, ce serait lui qui, au contraire, aurait fait les pre-

Berwick avait cru d'abord que ce n'étaient là que « discours en l'air » lorsque, le 5 septembre, il reçut la visite du procureur Laurent qui lui communiqua une lettre singulière du père Arnaud dont le début était ainsi conçu. « J'ai pressenti le fromage que vous m'avez adressé. L'amy l'a reçu avec plaisir et il me paroist qu'il en fera sa provision s'il est sûr qu'on ne le fraudera pas et qu'on le lui vendra de la première main de l'ouvrier, sans altérations et sans détours. » Continuant la métaphore, le père Arnaud énumère dans cette lettre les diverses qualités que devait présenter le fromage; après quoi il cherchait quel pouvait être le meilleur intermédiaire de cette vente et il concluait ainsi : « Celuy au nom duquel vous avez envoyé la montre me paroist le plus propre parce que je sçay l'amy prévenu en sa faveur. Il s'agit donc de l'aller trouver où il sera, après vous estre abouché avec votre voisin qui connoist la meilleure qualité de fromage du pays et de faire un estat de tout ce qu'on en voudra vendre [1]. »

mières ouvertures. Voici en effet ce que le père Arnaud écrivait le 23 août 1710 à Victor-Amédée. « Je ne scay par quel motif le duc de Berwick m'envoye le procureur Laurent pour me parler des matières qui sont au-dessus de son esphère et de la mienne. Il me demande le secret. J'y serai fidelle. » Il est possible cependant que le père Arnaud, craignant d'être désavoué par Victor-Amédée, n'ait pas voulu convenir de l'initiative prise par lui.

1. Affaires étrangères, *Corresp.* Turin, vol. 116.

En même temps qu'il apportait cette lettre amphibologique, Laurent en donnait la traduction. L'ami, c'était le duc de Savoie; le voisin c'était le maréchal de camp Le Guerchois[1] qui commandait, sous les ordres de Berwick, dans la vallée de Barcelonnette; celui en faveur de qui l'ami était prévenu, c'était Berwick lui-même; enfin le *fromage*, c'était les territoires dont le duc de Savoie comptait demander la cession en échange de sa défection.

L'affaire prenait corps. Berwick crut devoir en référer à Versailles. « Je vous dépêche, Monsieur, écrivait-il au ministre de la Guerre, un courrier pour vous prier de vouloir bien envoyer le paquet ci-joint à M. de Torcy. C'est au sujet de quelque espèce d'ouverture pour un traité avec M. le duc de Savoie. Vous trouverez icy copie de ma lettre à M. de Torcy[2].» Le paquet à l'adresse de Torcy contenait la traduction de la lettre « au sens figuré » du père Arnaud et une lettre très courte par laquelle Berwick demandait des instructions.

En d'autres temps le Roi aurait peut-être accueilli avec un certain dédain des ouvertures faites par

1. Pierre le Guerchois, entré aux mousquetaires en 1688 devint successivement brigadier en 1704, maréchal de camp en 1705 et lieutenant général en 1718. Il mourut en 1734 des suites d'une blessure reçue à la bataille de Parme.

2. Dépôt de la guerre, n° 2249, Berwick à Voysin, 5 sept. 1710.

des personnages aussi secondaires et provenant d'un prince aussi artificieux. Mais l'heure des dédains et des hauteurs était passée. Les conférences de Gertruydenberg avaient été rompues au mois de juillet précédent. Tout espoir d'arriver à la paix générale semblait écarté. Sans doute traiter séparément avec le duc de Savoie, c'était un peu se raccrocher aux branches; mais on ne pouvait cependant oublier que c'était par un traité séparé et secret qu'on était parvenu à le détacher de la ligue d'Augsbourg, et le procédé auquel il avait recours en s'adressant à Berwick par l'intermédiaire du procureur Laurent et du père Arnaud rappelait celui dont il s'était servi en s'adressant à Tessé par l'intermédiaire de Groppel. Il ne fallait donc pas négliger cette ouverture. Aussi Torcy répondait-il à la lettre de Berwick par une longue dépêche où, tout à la fois, il le mettait au courant d'une situation diplomatique que Berwick aurait pu ignorer et il lui donnait des instructions sur la manière de négocier avec le duc de Savoie. « Il y a plus d'un an, disait Torcy, que M. le duc de Savoie sait que le Roi est disposé à traiter avec lui et à lui donner les moyens qu'il peut désirer pour la conservation des pays que ses alliés lui ont cédés, pour l'augmentation de sa puissance et pour la splendeur de sa maison. En effet, Monsieur, Sa Majesté lui

offroit et le roi d'Espagne y auroit consenti de le maintenir dans la possession de la partie du Milanois dont il jouit présentement, de le rendre maître de celle que l'Empereur s'est réservée, de le reconnoître en qualité de roi de Lombardie, de lui donner, pour agir sous ses ordres, une partie de l'armée que vous commandez et d'y joindre encore des subsides proportionnés à ceux qu'il reçoit de ses alliés[1]. »

Berwick était autorisé à renouveler ces offres, et non seulement Louis XIV ne demandait plus, comme il l'avait fait autrefois, la cession de la Savoie en compensation des agrandissements considérables dont Victor-Amédée allait profiter, mais prévoyant que celui-ci demanderait à conserver les deux places d'Exilles et de Fenestrelles, en ce moment occupées par lui, il autorisait par avance Berwick à « relâcher ces deux places assez inutiles » non sans lui recommander cependant « de paroître surpris que M. le duc de Savoie veuille s'aggrandir aux dépens de Sa Majesté dans le temps qu'elle ne songe qu'à lui procurer de nouveaux États » et de défendre « l'ancien domaine de Sa Majesté aussi longtemps qu'il lui seroit possible ». En même temps, il exhortait Berwick « à ne pas perdre en compliments et en

1. *Recueil des Instructions*, etc., p. 272 et suiv.

cérémonies un temps précieux que l'on peut employer utilement à prendre des mesures solides » et, pour ne point perdre de temps en effet, il envoyait par avance à Berwick un plein pouvoir conçu dans les termes les plus larges mais dont la forme, un peu hautaine, n'aurait probablement pas été du goût du duc de Savoie si ce pouvoir avait passé sous ses yeux. « Le Roy, y était-il dit, voulant faciliter à M. le duc de Savoie les moyens de rentrer dans l'honneur des bonnes grâces de Sa Majesté donne à M. le duc de Berwick plein pouvoir, commission et mandement spécial d'écouter tout ce qui lui sera proposé de la part du dit duc de Savoye... promettant Sa Majesté sa foy et parole de roi d'accomplir et d'exécuter ponctuellement, avoir pour agréable, tenir pour ferme et stable, à toujours, tous et chacun les traités, articles et conditions que le dit duc de Berwick aura signés en vertu du présent pouvoir [1]. »

Ainsi dûment autorisé, Berwick engagea, toujours par l'intermédiaire du procureur Laurent et du père Arnaud une négociation qui dura plusieurs mois, sans qu'il fût possible de rien conclure. Berwick ne tarda pas en effet à se heurter à des exigences excessives de la part du duc de Savoie qui, en échange des avantages à lui concédés, ne voulait prendre de son

1. Affaires étrangères, *Corresp.* Turin, vol. 116.

côté que les engagements les plus vagues. De septembre à décembre on discuta à coup de mémoires sur la part du *fromage* qu'il convenait de découper en faveur du duc de Savoie. Une des pièces les plus curieuses qui sont aux Affaires étrangères est certain *Dialogue d'un amy à son confident*, où il est fort question d'un troisième personnage qu'on appelle le *principal*. Une note en marge nous apprend que l'*amy* est le duc de Savoie, le *confident* le père Arnaud, et le *principal* le duc de Berwick. Dans ce dialogue, comme dans les mémoires adressés à Berwick par Arnaud et Laurent, apparaissent les prétentions exorbitantes du duc de Savoie. Non seulement il prétendait garder Exilles et Fenestrelles, mais il demandait que le Roi lui abandonnât Briançon, Mont-Dauphin et le fort de Barraux, c'est-à-dire trois places qui commandaient les passages des Alpes par lesquels une armée savoyarde aurait pu pénétrer en France. En échange de concessions aussi considérables, il n'offrait rien d'autre que d'empêcher les Allemands de rien faire en se déclarant neutre, et il témoignait l'espoir « que Sa Majesté l'agréeroit comme arbitre à la paix générale[1] ». Enfin il demandait que la place de Monaco, qui n'appartenait point

1. *Recueil des Instructions*, etc., p. 278.

à la France mais qui était occupée par ses troupes, lui fût livrée. Le duc de Savoie devenant tout à la fois le maître des passages qui conduisaient d'Italie en France et l'arbitre de l'Europe, la prétention était un peu forte. Louis XIV acceptait cependant de discuter ces prétentions avec une modération où les négociateurs de Victor-Amédée croyaient voir la preuve de l'extrémité à laquelle il était réduit, et qui les enflait d'orgueil. « Voicy, écrivait le père Arnaud à Victor-Amédée le plus fier et le plus opignâtre ennemy de V. A. R., adouci, humilié et repenti. Il demande, à ce que m'escrit le procureur Laurent, quartier. S'il le mérite, Dieu le sçait. V. A. R. le voit; il s'en flatte, mais je ne le crois pas, et s'il m'est permis d'escrire avec ma sincérité naturelle, un roy qui, comme celui de France est allé chercher V. A. R. dans son berceau pour troubler son repos n'en devroit point trouver qu'au tombeau. J'ay, avec tout cela, une secrète, mais inexprimable consolation de voir que la Providence divine se déclare en votre faveur, et je regarde le projet que le duc de Berwick présente à V. A. R. de la part de son Roy (s'il est tel que le suggère le procureur Laurent), comme un monument éternel de la gloire de V. A. R. puisque la postérité verra par là que la France, qui a pratiqué des excès

jusqu'à elle inouis pour anéantir la souveraineté de V. A. R., se trouve obligée de recevoir ses loix[1]. »

Le ton que Louis XIV prenait alors avec Victor Amédée différait singulièrement en effet de celui sur lequel il s'exprimait, au temps où les hauteurs de Louvois jetaient le duc de Savoie dans les bras de l'Empereur. Cependant le père Arnaud se méprenait sur le sens des instructions qu'avait reçues Berwick. Il se peut que Louis XIV fût *repenti*, mais il n'était pas cependant disposé à recevoir « les lois » de Victor-Amédée. Berwick, que Torcy avait pris soin de mettre en garde contre les exigences excessives du duc de Savoie, y opposait une résistance absolue. Il répondait « que Sa Majesté ne pouvoit en aucun cas consentir à mettre entre les mains d'aucun étranger deux places (Briançon et Barraux) qui étoient les clefs de son royaume, et qu'à l'égard de Monaco, le Roi ne pouvoit, ni en honneur, ni en conscience disposer d'un bien qui n'étoit pas à lui[2] ». Victor-Amédée s'obstinait cependant dans ses exigences, et la négociation traîna ainsi sans avancer d'un pas, durant tous les mois de novembre et de décembre. A ce moment les deux armées prirent

1. Archives de Turin. Le père Arnaud à Victor-Amédée, 8 oct. 1710.
2. *Mémoires de Berwick*, seconde partie, p. 177.

leurs quartiers d'hiver, et Berwick s'en fut à Saint-Germain. Il donne à entendre dans ses *Mémoires* que son départ amena la rupture des négociations. L'assertion n'est pas tout à fait exacte. Les Archives de Turin contiennent en effet une longue dépêche de Berwick, datée du 14 décembre et écrite de Saint-Germain-en-Laye, dans laquelle il précise de nouveau les conditions que Louis XIV offrait à Victor-Amédée, au cas où ce prince consentirait à signer avec lui un traité particulier. Ces conditions étaient toujours, si Victor-Amédée se bornait à rester neutre, cette portion du Milanais que l'Empereur lui avait déjà cédée, et, s'il consentait à joindre ses armes à celles de Louis XIV, le Milanais tout entier, plus « une somme dont Sa Majesté conviendra avec Elle, payable annuellement ou sous le nom de subsides ou sous tel autre nom qu'Elle jugera à propos de concert avec ce prince ». Quant à la principauté de Monaco, Berwick faisait observer que « ne pouvant avec justice disposer du bien d'autrui, Sa Majesté ne pouvoit s'engager à ce que demandoit M. le duc de Savoie ». Enfin quant à la rétrocession d'Exilles et de Fenestrelles, Berwick donnait à

1. Archives de Turin. Le maréchal de Berwick au procureur Laurent, Saint-Germain-en-Laye, 14 déc. 1710. La dépêche porte cette mention : Format officiel pour être présentable à Son Altesse Royale.

entendre que le Roi n'y opposerait pas un refus absolu.

Offertes quelques années plus tôt, ces conditions auraient suffi peut-être pour retenir Victor-Amédée dans l'alliance française. Mais ses exigences avaient grandi avec le succès, et il caressait des rêves plus ambitieux. Aussi semble-t-il bien que la rupture des négociations soit venue de lui. La dernière pièce relative à cette négociation qui se trouve aux Affaires étrangères est une note ainsi conçue : « Son Altesse Royale a vu le mémoire que le procureur Laurent a remis au père Arnaud. Elle charge ce père d'écrire au procureur de se retirer, puisque ces articles ne sont qu'un simple verbiage et une *plotterie* (?) sans fondement qui ne convient du tout point à Son Altesse Royale[1]. »

Le ton presque insolent de cette note n'empêchait cependant point Berwick de tenter quelque temps après un nouvel effort. Au mois d'avril suivant, quelques jours après la mort de l'empereur Joseph, il adressait à Victor-Amédée, avec l'autorisation du Roi une lettre où, après avoir déclaré « qu'il étoit inutile d'exposer à la pénétration de Son Altesse Royale le changement que la mort de l'Em-

1. Aff. étrangères, *Corresp.* Turin, vol. 116.

pereur apporte aux affaires de l'Europe » il ajoutait : « Elle fera mieux que personne les réflexions convenables à ce grand événement, mais j'aurai l'honneur de dire à Votre Altesse Royale que, si Elle juge à propos d'en profiter, Elle trouvera toujours de très bonnes dispositions de la part du Roy[1]. » A cette nouvelle ouverture, Victor-Amédée faisait encore la sourde oreille. Sans doute, il estimait que son intérêt ne lui commandait pas encore de trahir son dernier allié, et qu'il obtiendrait de meilleures conditions à la paix générale. La suite des événements ne devait pas lui donner tort.

1. Archives de Turin. Le maréchal de Berwick à Son Altesse Royale, 26 avril 1711. La minute de cette lettre se trouve aux Archives des Affaires étrangères.

III

AU CONGRÈS D'UTRECHT

Cette même année s'ouvraient, entre la France et l'Angleterre, des négociations qui, au commencement de l'année 1712, aboutirent à la réunion, dans la petite ville d'Utrecht, d'un congrès où se trouvaient représentées toutes les puissances belligérantes. La France avait comme plénipotentiaires le maréchal d'Huxelles[1], et l'abbé de Polignac, celui-là même dont le départ précipité pour Rome avait autrefois arraché des larmes à la pauvre duchesse de Bourgogne, et enfin le député de Rouen au Conseil du commerce Mesnager[2], car déjà, en ces temps, les

1. Nicolas du Blé, marquis d'Huxelles, né le 24 janvier 1654, maréchal de France en 1703, plénipotentiaire à Gertruydenberg et à Utrecht, président du conseil des Affaires étrangères de 1715 à 1718; il mourut à Paris le 10 avril 1730.

2. Nicolas le Baillif, connu sous le nom de Mesnager, comte de Saint-Jean, né à Rouen en 1658 avait été envoyé secrètement à Londres en 1711 pour détacher l'Angleterre de la coalition. Il mourut à Paris en 1714.

questions commerciales commençaient à tenir leur place dans les traités. La Savoie était représentée par le comte Maffei[1], le comte del Borgo[2] et le conseiller d'État Pierre Mellarede[3].

Ce serait dépasser les bornes de notre sujet que d'entrer dans le détail de ces négociations qui se prolongèrent pendant de longs mois. Disons seulement que le duc de Savoie s'y trouvait dans une situation singulière, et qu'il faillit payer cher ses trahisons successives. En effet les plus passionnés de ses adversaires au congrès d'Utrecht furent les représentants de l'Autriche, à qui les menées tortueuses de Victor-Amédée n'avaient pas échappé. Les représentants de la France, sans témoigner contre lui une hostilité aussi ardente, n'avaient guère raison de prendre parti pour lui, car ils avaient à se défendre contre ses prétentions exorbitantes. Il se

1. Le comte Annibal Maffei, natif de la Mirandole, avait été élevé parmi les pages du duc de Savoie. Il avait représenté la Savoie à Londres auprès de Guillaume III et avait rempli en Piémont tout à la fois les fonctions de secrétaire d'État à la guerre et de ministre des Affaires étrangères.

2. Ignace Solar de Morette, comte, puis marquis del Borgo, après avoir représenté la Savoie au Congrès d'Utrecht fut par la suite ministre d'État à Turin.

3. « Le conseiller d'État, Pierre Mellarede, dit Carutti, dans son *Histoire de la diplomatie de la cour de Savoie*, l'emportait par sa science et son autorité dans les matières de jurisprudence et de droit public; il écrivait les dépêches, composait les mémoires, développait les propositions, les contre propositions et les articles des traités. »

serait donc trouvé sans allié si, fort heureusement pour lui, il n'avait rencontré l'appui de l'Angleterre qui se fit son champion. Quant à lui, fidèle à son système de demander beaucoup, dût-il finir, par ne rien obtenir, il continuait de réclamer, en Italie, le Milanais tout entier, et, du côté de la France, non seulement Exilles et Fenestrelles, situées sur le versant italien des Alpes, mais Mont-Dauphin, Briançon, le fort de Barraux, qui étaient situées sur le versant français, de sorte qu'il serait devenu le maître des passages, « le portier des Alpes ». La France ne pourrait plus entrer chez lui, et il pourrait toujours entrer en France. Mais ce qu'il souhaitait par-dessus tout, car il n'était pas moins orgueilleux qu'intéressé, c'était une couronne. D'Utrecht il voulait s'en revenir roi.

Durant tout le temps que dura le congrès, son sort se débattit avec des fortunes diverses. Il en avait été ainsi autrefois durant les négociations préliminaires à l'ouverture de la succession d'Espagne. A ces négociations Victor-Amédée était partie sans le savoir et il n'était pas tenu au courant du rôle qu'on lui réservait[1]. Mais à Utrecht il était présent et se défendait avec énergie et souplesse. L'Autriche le

1. Voir t. II, pp. 278 et suiv.

combattait avec acharnement; l'Angleterre le soutenait avec chaleur; la France prenait une position intermédiaire. Elle combattait ses prétentions lorsqu'il voulait s'agrandir aux dépens de la France; elle consentait à ce qu'il s'agrandît en Italie aux dépens de l'Espagne, et à ce qu'un royaume de Lombardie, constitué sous la maison de Savoie par l'union du Piémont et du Milanais, servît de rempart contre les ambitions impériales. L'habile et aimable abbé de Polignac, dans ses conversations privées avec le conseiller d'État Mellarede allait au-devant d'un rapprochement, et déjà il ébauchait, avec une singulière prescience de l'avenir, un projet d'alliance entre la France et la Savoie, contre l'Autriche. « Il disait au conseiller Mellarede que, dans l'état des choses, les pensées du duc de Savoie devaient se tourner vers l'Italie, sur laquelle la France avait dépouillé toute prétention, étant décidée à ne plus repasser *le alte e spaventose alpi* excepté pour rendre un service à Son Altesse Royale et faire contre-poids à la prépondérance de la maison d'Autriche. Le duc de Savoie serait roi de la Gaule Cisalpine et une union indissoluble serait conclue entre les rois des deux Gaules[1]. » A ce discours Mellarede

1. Carutti, *Storia della diplomazia della Corte di Savoia*, t. III, p. 436.

répondait « que les visées de Son Altesse Royale n'allaient pas aussi loin, les confins de la Gaule Cisalpine étant marqués par le Rubicon, petite rivière qui se jetait dans l'Adriatique, à quatre lieues de Rimini. La Gaule Cisalpine comprendrait donc la Romagne, Ferrare et les territoires de Venise, Modène, Parme, Gênes et Milan, trop vaste domaine pour les raisonnables ambitions de son Altesse Royale ». Ainsi c'était le représentant de la France qui, avec son intelligence ouverte et déliée, pressentait déjà le rôle que la Savoie serait appelée à jouer dans l'histoire de l'Italie, et c'était le représentant de la Savoie qui, plus timide, repoussait ces rêves, comme trop ambitieux.

Peu s'en fallut qu'au cours de ces négociations une destinée singulièrement imprévue et brillante, qui aurait changé la face de l'Europe, ne s'ouvrît devant Victor-Amédée. Pour désarmer l'insurmontable opposition de l'Autriche qui ne voulait point accepter Victor-Amédée comme roi de Lombardie, et pour s'acquitter cependant vis-à-vis de lui de la promesse d'une couronne, l'Angleterre s'avisa de proposer un échange. Philippe V aurait cédé l'Espagne à Victor-Amédée, en conservant la Sicile, et Victor-Amédée lui aurait cédé la Savoie, le Piémont et le Montferrat. Chose sur-

prenante! Ce fut la France qui se prononça avec le plus d'ardeur en faveur d'une combinaison si glorieuse pour Victor-Amédée qui aurait ceint son front de la couronne de Charles-Quint. Depuis que, par les malheurs successifs dont il avait été frappé, Louis XIV n'avait plus comme héritier qu'un enfant frêle et maladif, il ne pouvait prendre son parti de la renonciation de Philippe V à ses droits héréditaires sur la couronne de France, renonciation qui était une des conditions imposées par les alliés à la conclusion de la paix générale. Dans la combinaison proposée par l'Angleterre, Philippe V aurait au contraire conservé ses droits. Aussi Louis XIV le pressait-il d'accepter cette combinaison, et, oubliant ses griefs contre Victor-Amédée, il se faisait avec plus d'ardeur encore que l'Angleterre le champion de la cause et de la grandeur de son infidèle allié. « Je vous avoue, écrivait-il à Philippe V, que, nonobstant la disproportion des États, j'ai été sensiblement touché de penser que vous continueriez de régner, que je pourrois vous regarder toujours comme mon successeur, et que votre situation vous permettroit de venir de temps en temps auprès de moi. Jugez en effet du plaisir que je me ferois de pouvoir me reposer sur vous pour l'avenir, d'être assuré que, si

le Dauphin vit, je laisserai en votre personne un régent accoutumé à commander, capable de maintenir l'ordre dans mon royaume et d'en étouffer les cabales; que si cet enfant vient à mourir, comme sa complexion faible ne donne que trop sujet de le croire, vous recueilleriez ma succession suivant l'ordre de votre naissance, et j'aurois la consolation de laisser à mes peuples un roi vertueux, propre à leur commander, et qui, me succédant, réuniroit à la couronne des États aussi considérables que la Savoie, le Piémont et le Montferrat. Je vous avoue que je suis si flatté de cette idée, mais principalement de la douceur que je me proposerois de passer avec vous et la Reine une partie du reste de ma vie et de vous instruire moi-même de l'état de mes affaires que je n'imagine rien de comparable au plaisir que vous me feriez si vous acceptez ce nouveau projet [1]. »

Les considérations de sentiment que Louis XIV invoquait d'une façon plus touchante peut-être que politique n'étaient pas pour amener Philippe V à prendre son parti d'un aussi inégal échange. Sa fierté s'y refusait, et peut-être même se montrait-il plus clairvoyant que Louis XIV, lorsque, dans la

1. *La diplomatie française et la succession d'Espagne*, par A. Legrelle, t. VI, p. 95.

réponse qu'il adressait, après avoir pris deux jours de réflexion, à la dépêche de son grand-père, il faisait valoir le danger pour la France de mettre la couronne d'Espagne « sur la tête d'un prince de l'amitié duquel elle ne pouvoit s'assurer[1] ». Le refus de Philippe V coupa court à cette combinaison étrange, mais il ne tint pas à Louis XIV que les visées les plus ambitieuses de Victor-Amédée ne fussent comblées et au delà. La maison de Savoie régnant sur l'Espagne, avec l'assentiment de la France, c'était un dénouement de l'alliance savoyarde auquel, même au moment de son union la plus intime avec Louis XIV, Victor-Amédée n'aurait jamais osé prétendre.

Il devait cependant gagner une couronne au congrès d'Utrecht. De nouveau l'Angleterre prit sa cause en main et proposa que le royaume de Sicile lui fût abandonné par l'Espagne. A cet abandon Philippe V se résigna, et Louis XIV donna également son assentiment. Le dernier allié de Victor-Amédée, l'empereur Charles VI, fut le seul qui s'y opposa avec passion. Mais le congrès passa outre, et, le 12 avril, en même temps qu'un traité de paix en trente articles était signé entre

1. Legrelle, *op. cit.*, p. 100.

l'Angleterre et la France, un traité en dix-neuf articles était signé avec la Savoie. Ce traité donnait satisfaction à presque toutes les ambitions de Victor-Amédée. Non seulement il obtenait la restitution de la Savoie et du comté de Nice, mais il prenait possession de la vallée de Pragelas avec les forts d'Exilles et de Fenestrelles et « de tout ce qui est à l'eau pendante des Alpes du côté du Piémont ». Mais il cédait, il est vrai « à Sa Majesté très chrétienne à toujours la vallée de Barcelonette et ses dépendances, de manière que les sommités des Alpes et montagnes serviront à l'avenir de limites entre la France, le Piémont et le comté de Nice ». Louis XIV donnait en outre son assentiment au traité par lequel l'Empereur avait abandonné à Victor-Amédée une partie du Milanais. Enfin l'article 5 l'instituait roi de Sicile. Désormais le duc de Savoie allait marcher de pair avec les têtes couronnées. M. Legrelle, dans le savant ouvrage où il a minutieusement rendu compte de ces négociations laborieuses, a raison d'ajouter : « Victor-Amédée se voyait trop généreusement payé par la France de ses trahisons[1]. »

Victor-Amédée avait hâte de ceindre cette cou-

1. Legrelle, *op. cit.*, p. 157.

ronne, objet de son éternelle ambition. « Le 22 septembre, jour de la fête de Saint-Maurice au milieu d'une nombreuse assistance qui réunissait les princes du sang, les évêques, la noblesse et la magistrature du Piémont, il prenait solennellement le titre de roi de Sicile[1]. » Peu attachée à ses souverains espagnols qui jamais ne l'avaient visitée, la Sicile était heureuse de passer sous la domination d'un prince italien. Aussi Victor-Amédée recevait-il des adresses des principales villes que le prince de Roccafiorita lui apportait à Turin. Les habitants de Messine se distinguaient par leur enthousiasme. « Puisse le ciel, disaient-ils, exaucer les vœux que nous formons pour la gloire de Votre Majesté. Puisse un jour, de notre promontoire, s'élever, grâce à sa formidable épée, un pont qui, facilitant la conquête de nouveaux royaumes, unisse ce domaine à ses domaines héréditaires des Alpes[2] ». Au mois de novembre suivant, Victor-Amédée se faisait transporter en Sicile par les vaisseaux de l'amiral anglais Jennings, car il n'avait point de marine. Il emmenait avec lui la pauvre duchesse devenue la reine Anne, qui avait jusque-là tenu si peu de place dans sa vie, et qui

1. Baraudon, *la Maison de Savoie et la Triple Alliance*, p. 33.
2. Carutti, *Storia della diplomazia della Corte di Savoia*, t. III, p. 471.

était tout heureuse de se voir associée à la gloire de son époux[1]. Le nouveau souverain de la Sicile fit à Palerme une entrée vraiment royale. Cavalcade, feux de mousqueterie, acclamations populaires, sacre, *Te Deum*, rien n'y manqua. « Partout, pendant huit jours, ce ne fut que bals, sérénades, tournois. On grava sur le marbre les épisodes du couronnement. On frappa des médailles avec l'aigle de Sicile et la croix de Savoie, et une députation de l'ordre de Malte vint offrir le faucon, suprême hommage dû à la couronne de Charles d'Anjou[2]. » Pendant que Victor-Amédée triomphait ainsi à Palerme, Louis XIV vieillissait solitaire dans Versailles attristé.

Tel fut l'épilogue de l'alliance savoyarde sous Louis XIV. Près de deux siècles se sont écoulés depuis les événements que nous avons entrepris de raconter. Le vœu que formaient les habitants de Messine, et qui pouvait sembler singulièrement chimérique, s'est réalisé. De leur promontoire s'élève aujourd'hui un pont qui rejoint la Sicile aux États patrimoniaux des ducs de Savoie, et ce pont c'est

1. Sur la participation de la reine Anne aux fêtes données à Palerme, voir : *la Regina Anna di Savoia*, par Luisa Sarredo, t. II, pp. 357 et suiv.
2. Baraudon, *op. cit.*, p. 38.

l'Italie elle-même. Le petit Piémont a joué dans la formation du nouveau royaume le même rôle que l'Ile de France dans la formation du royaume de France. La dynastie issue du mariage entre Odon, fils d'Humbert *aux blanches mains* et la marquise Adélaïde de Turin, à laquelle il a su demeurer fidèle, règne aujourd'hui sur la péninsule entière, comme la dynastie issue d'Hugues Capet avait fini par régner sur la France. Le rôle que le Piémont a joué dans l'affranchissement de l'Italie a été la juste récompense de cette fidélité. Lorsqu'un peuple, petit ou grand, a su incarner avec persistance dans une famille ses ambitions et ses espérances, il est rare qu'il n'en résulte pas pour lui, à la longue, un accroissement de puissance et de grandeur. La prodigieuse fortune du Piémont n'est pas le seul exemple que nous en offre l'histoire. La fidélité du Brandebourg à la maison de Hohenzollern, dont le congrès d'Utrecht devait également consacrer la dignité royale, n'a pas médiocrement servi à la fortune de la Prusse. De tous les États représentés à ce congrès, le Piémont et la Prusse sont les seuls qui aient vu depuis lors s'étendre leur territoire, on sait dans quelles proportions. Cette leçon est-elle la seule qui se dégage des enseignements de l'histoire, et n'est-il pas permis

d'en tirer une autre des événements qui, à la fin du XVIIIe et du XIXe siècle, ont changé la face de l'Europe et rompu l'équilibre entre les puissances : c'est que les peuples qui ont séparé leur fortune d'avec celle de leur dynastie nationale ont eu plus souvent à s'en repentir qu'à s'en féliciter?

FIN DU QUATRIÈME VOLUME ET DERNIER.

ERRATA

—

TOME PREMIER

P. 50, note 1, *au lieu de* : 1701, *lire* : 1702.
P. 59, note 1, *au lieu de* : Marie de Bourbon, *lire* : Olympe Mancini.
P. 292, 299, 356, 473, *au lieu de* : Desnoyers, *lire* : Dunoyer.

TOME DEUXIÈME

P. 101, note 1, *au lieu de* : Tallerangue, *lire* : Valleraugue.

TABLE ANALYTIQUE

DES QUATRE VOLUMES

A

AIGLE (Louis-Jacques des Acres, chevalier, IIe marquis de l'), aide de camp du duc de Bourgogne, III, 190.

ALAMANI (l'abbé Vincent-Antoine). Lettre qu'il écrit à Fénelon en 1711, IV, 275.

ALBERGOTTI (François-Zenoble-Philippe, comte), lieutenant général, III, 317.

ALBÉRONI (Jules), abbé puis cardinal. Envoyé par le duc de Parme en mission auprès de Vendôme, III, 263. Écrit à l'avocat Ponthon d'Amécourt une lettre diffamatoire sur le duc de Bourgogne après la bataille d'Oudenarde, 264, 265, 266, 267. Reçoit de Chamillart par ordre de Louis XIV une lettre où il est menacé de punition, 279, 281, 358. Le duc de Bourgogne continue à lui faire bon visage, 427, 436.

ALÈGRE (Yves, marquis d'), maréchal de France. Chargé secrètement par Louis XIV de faire certaines offres à Marlborough, IV, 214.

ALEMBERT (d'). Publie en 1787 une lettre de Fénelon à Louis XIV, I, 339.

AMBRES (François de Gelas de Voisins, marquis d'). Sa réplique au coadjuteur de Strasbourg, IV, 200.

AMIENS (Louis-Auguste d'Albert, vidame d') puis duc de Chaulnes et maréchal de France, fils du duc de Chevreuse. Reçoit une lettre du duc de Bourgogne, III, 396; IV, 137. Son père demande pour lui l'érection de Chaulnes en duché, 279, 280. Insiste auprès de Fénelon pour qu'il vienne à Chaulnes en 1711, 281. Reçoit une lettre de Fénelon après la mort du duc de Bourgogne, 431.

ANJOU (Philippe de France, duc d'), depuis Philippe V. — Voir PHILIPPE V.

ANJOU (duc d'). Voir LOUIS XV.

Anne d'Autriche, reine de France, I, 13, 241. Est accouchée par une sage-femme, 256. Son lit sert pour la naissance du Dauphin, 263. Elève Louis XIV dans l'ignorance; plaintes de Louis XIV à ce sujet, 304; II, 406. Consent en faveur de Henri Chabot une nouvelle érection du duché pairie de Rohan, IV, 194. Signe au contrat de mariage, 203, 204.

Anne Stuart, reine d'Angleterre. Succède à Guillaume III, III, 40. Se brouille avec la duchesse de Marlborough, 198, 199, 326. Est plus favorable à son neveu Jacques III qu'à ses héritiers hanovriens, IV, 213.

Antin (Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'), menin de Monseigneur, puis lieutenant général gouverneur de l'Alsace, II, 81. Donne à l'hôtel de Soissons, un bal auquel assiste la duchesse de Bourgogne, 82. Est cause d'une rivalité entre la duchesse de Bourbon et la duchesse de Bourgogne. Se met du côté de la duchesse de Bourgogne, III, 366. Informe Vendôme, pendant un séjour à Meudon, d'une mission dont il a été chargé par le roi pour Monseigneur, 8. Continue à faire partie des *parvulos* de Meudon, IV, 85. Apprend au roi la maladie de Monseigneur, 86. Transmet sa charge de menin à son fils, 120. Sa mésintelligence avec Saint-Simon, 141.

Arco (Jean-Philippe, comte d'), feld-maréchal, gouverneur de Brisach. Rend cette place au duc de Bourgogne. A la tête tranchée par ordre de l'empereur, III, 103.

Arco (Mlle Popinel, comtesse d'), S'établit à Turin où elle est distinguée par Victor-Amédée, II, 414. Louis XIV espère obtenir d'elle des renseignements par l'intermédiaire de Phelypeaux, 415.

Arcy (René-Martel, marquis d'), ambassadeur de France à Turin. Remplace l'abbé d'Estrades, I, 20. Fait parvenir au duc de Savoie les ordres de Louis XIV, 21-22. Transmet à Louis XIV les reproches de Victor-Amédée au sujet de l'expulsion des Vaudois, 24. Fait part à Louis XIV des assiduités de Victor-Amédée auprès de la comtesse de Verrue, 91, 92, 93, 94. Rend compte à Louis XIV de la naissance de la princesse Adélaïde de Savoie, 100. Fait l'éloge de la duchesse de Savoie, rend compte des difficultés entre Madame Royale et son fils, 101.

Argenson (Marc-René de Voyer de Paulmy, marquis d'). Fait interdire une chanson railleuse sur le duc de Bourgogne attribuée à la duchesse de Bourbon, II, 71. Reçoit l'ordre à l'occasion de la naissance du deuxième duc de Bretagne, de réduire les dépenses extraordinaires, III, 118. Écrit à Desmaretz à propos des distributions de bois ordonnées par le roi en 1709, IV, 20. Sa voiture est attaquée par la foule, 24.

Armagnac (Louis de Lorraine, comte d'), grand écuyer de France, dit : Monsieur le Grand, I, 195. Donne un bal masqué en l'honneur de la duchesse de Bourgogne, II, 84.

Armagnac (Catherine de Neufville-Villeroy, comtesse d'). Accompagne la future duchesse de Savoie, I, 210.

ARMENONVILLE (Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'), capitaine des gardes du duc de Bourgogne. Improvise une fête en l'honneur de la duchesse de Bourgogne en son pavillon de la Muette, II, 118. Envoie des paniers de fruit pour un goûter de la duchesse de Bourgogne, IV, 126.

ARNAUD (le père), IV, 472. Par l'intermédiaire du procureur Laurent fait parvenir à Berwick une lettre amphibologique, 473, 474, 475, 477-478. Lettre qu'il écrit à Victor-Amédée, 479.

ARNAULD (Antoine), dit le grand Arnauld, IV, 226.

ARNAULD (Jacqueline-Marie-Angélique), abbesse de Port-Royal des Champs, IV, 226.

ARPAJON (Catherine-Henriette d'Harcourt-Beuvron, duchesse d'), dame d'honneur de la Dauphine, n'est pas nommée dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne, I, 164, 290.

ARPAJON (Louis, marquis d'), brigadier, puis lieutenant général. Reçoit de Vendôme, à la bataille d'Oudenarde, l'ordre de déloger l'infanterie ennemie, III, 224.

ARTAGNAN (Charles de Batz de Castelmore, comte d'), maréchal de camp. Tué devant Maëstricht, III, 46.

ARTAGNAN (Pierre de Montesquiou d'), maréchal de France. Sert en Flandre sous les ordres de Boufflers, III, 45. Est nommé auprès du duc de Bourgogne. Accusations portées contre lui par Saint-Simon. Origine de l'estime particulière que lui portait Louis XIV, 46. Lettre qu'il reçoit de Chamillart; sa réponse, 47, 48. Nouvelles lettres destinées au roi où il rend compte de la conduite du duc de Bourgogne, 65, 66, 67, 68, 69. Blâme avec le duc de Bourgogne et Berwick les lenteurs de Boufflers, 75. Chanson sur lui, 77, 78. Transmet à Chamillart les plaintes du duc de Bourgogne sur l'infériorité de l'armée, 81, 83, 201, 211. Récit qu'il fait dans une dépêche de la bataille d'Oudenarde, 226. Ecrit du camp de Lovendeghem qu'il trouve la situation des ennemis bien plus mauvaise que celle des Français, 286, 329. Jugement que porte sur lui Fénelon, IV, 239.

ATHLONE (Godart de Reede de Guinkel, comte d'), feld-maréchal. Commande pendant la campagne de Hollande les forces réunies de la Flandre et de l'Angleterre. Se réfugie sous les murs de Nimègue, III, 75, 76. Est remplacé par Marlborough, 80.

AUBIGNÉ (Mlle d'). Voir NOAILLES (Françoise-Charlotte-Amable d'Aubigné, comtesse d'AYEN puis duchesse et maréchale de).

AUBOUIN, éditeur. Fait paraître l'ouvrage de Fénelon intitulé : *Maximes des Saints*, I, 470.

AUERSPERG (Ferdinand, comte et prince d'), ambassadeur à Londres et à Madrid. Envoyé par l'empereur auprès de Victor-Amédée pour préparer la conclusion d'un traité secret, II, 417, 418, 419. Se cache dans une auberge. Renseignements sur sa vie cachée envoyés au roi par Phelypeaux. Refuse d'abord de souscrire aux conditions de Victor-Amédée, 422, 423, 427. Appose

sa signature au bas d'un traité entre l'empereur et Victor-Amédée, 440, 441.

Aumale (Marie-Jeanne d'), secrétaire de Mme de Maintenon, I, 436. Citations de ses *Mémoires*. Vie intime du duc et de la duchesse de Bourgogne, II, 67. Plaisanteries prêtées à la duchesse de Bourgogne, 141. Jeu modéré du duc de Bourgogne, 159. La duchesse de Bourgogne prend part aux fêtes malgré la rupture entre la France et la Savoie, 445. Appendice, 449. Récit de l'arrivée en France de la princesse Adélaïde, 451. Comment et sur quelles instances Mme de Maintenon s'occupe de cette princesse, 452. Goût qu'elle lui inspire pour Saint-Cyr, 453. Son mariage, 457. Son caractère, 461. Regret du duc de Bourgogne de n'avoir pas assisté à la prise de Landau, III, 110. Ordres du roi à d'Argenson au moment de la naissance du duc de Bretagne, 118. La duchesse de Bourgogne refuse de jouer le lendemain de l'arrivée d'un courrier du maréchal de Villars, 125. Conversation de la duchesse de Bourgogne avec la Feuillade au moment où il part pour le siège de Turin, 134, 135. Fréquentes lettres de Mlle d'Aumale aux dames de Saint-Cyr pendant la campagne de Flandre, 247, 248, 249. Son récit des dernières heures de la duchesse de Bourgogne, IV, 358, 362.

Aumont (Louis-Marie-Victor d'Aumont et de Rochebaron, duc d'), gentilhomme de la chambre. Assiste à la gauche du roi à la réception donnée à Versailles à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, I, 272. Désordre affreux au bal qu'il organise en l'honneur du duc et de la duchesse de Bourgogne, 492.

Aumont (Louis-Marie, marquis de Villequier, duc d'). Assiste à l'autopsie du duc de Bourgogne, IV, 408.

B

Bade (Louis-Guillaume, margrave de). Commande une armée au siège de Brisach, III, 92, 97. Se dérobe à l'attaque du duc de Bourgogne. Joint son armée à celle des impériaux, 99.

Bailly (Monsieur), prêtre de la paroisse de Versailles. Est mandé par la duchesse de Bourgogne pour la confesser, IV, 355.

Barbési (Mme), femme de chambre de la duchesse du Lude. Achète, suivant Saint-Simon, moyennant 20 000 écus, la protection de son amie Nanon auprès de Mme de Maintenon; obtient par ce moyen la nomination de la duchesse du Lude comme dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne, I, 167, 171.

Barbezieux (Louis-François le Tellier, marquis de), succède à Louvois comme ministre de la guerre, I, 31. Ecrit à Tessé au sujet d'un portrait de la princesse Adélaïde envoyé par Groppel à Tessé, 66. Echange avec Tessé une correspondance à propos de Pignerol, 121. Reçoit de nouvelles lettres de Tessé où il est question de la princesse Adélaïde. Sert d'intermédiaire entre Tessé et Louis XIV, 124.

Reçoit les confidences de Tessé au sujet du comte de Mansfeld, 126. Lettre amusante qu'il écrit à Tessé sur les propos échangés entre le duc de Berry et le duc d'Anjou, 159. Transmet à Tessé une lettre de Mme de Maintenon, 162. Mande à Tessé qu'il est nommé premier écuyer de la duchesse de Bourgogne, 175. Sert d'intermédiaire à Tessé auprès de Louis XIV pour demander le maintien des dames italiennes qui accompagneront la princesse Adélaïde, 180. Est convié par le duc de Bourgogne à admirer le portrait de la princesse Adélaïde, 397. Est remplacé, après sa mort, au ministère de la guerre par Chamillart, II, 341, 367.

Baron (Michel Boyron, dit), acteur de la troupe Molière, II, 93. Retiré du théâtre, rentre à la scène pour jouer la comédie d'*Absalon*, 97, 98. Contribue par ses conseils, au dire de Madame, au succès de la pièce, 99. Joue le personnage d'Architopel, 100.

Basville (Nicolas de Lamoignon de), comte de Launay-Courson, intendant du Languedoc, III, 16; IV, 202.

Bavière (Joseph-Ferdinand-Léopold, prince électoral de). Est désigné comme héritier de la monarchie d'Espagne dans le testament de Charles II. Meurt quelques mois après, à l'âge de six ans, II, 276. Sa mort donne lieu à de nouveaux projets de partage entre Louis XIV et Guillaume III, 279.

Bavière (Maximilien-Marie-Emmanuel, duc et électeur de). Malgré son adhésion à la ligue d'Augsbourg, conserve l'affection de sa sœur la dauphine Bavière, I, 293. Est reconnu par Victor-Amédée comme héritier possible au trône d'Espagne, II, 277. Passe pour avoir honoré de ses bonnes grâces la comtesse d'Arco, 414, 426. Reconnaît Philippe V comme roi d'Espagne, III, 27. Doit occuper avec son armée les environs de Munich d'après le plan tracé par Villars, 92. Commande en Flandre avec Vendôme, 164. A Berwick sous ses ordres. Mécontentement de Berwick, 165. Se laisse persuader par Bergeyck d'aller défendre Bruxelles, 413. Se replie précipitamment sur Mons, 418. Sa visite à Marly en 1709. Accueil que lui fait la duchesse de Bourgogne, IV, 52, 53.

Bayle (Pierre). Réfugié en Hollande, rédige les *Nouvelles de la république des lettres*. Prétendue lettre que lui prête Fénelon, I, 359.

Beaumelle (Laurent-Angliviel de la). Appendice, I, 497. Editeur peu scrupuleux des lettres de Mme de Maintenon. Publie inexactement une lettre de Mme de Maintenon relative à la représentation d'*Athalie*, II, 101, 189. Adresse une lettre à une religieuse de Saint-Cyr, chargée de lui communiquer les papiers de Mme de Maintenon, 219. Insère des fragments des *Mémoires* de Mlle d'Aumale, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon*, Appendice, 450.

Beaumont (l'abbé Pantaléon de), neveu de Fénelon, lecteur du duc de Bourgogne, I, 312. Est renvoyé de la cour, II, 44.

Beausset (Louis-François de), cardinal, pair de France, membre de l'Académie française. Dans son ouvrage sur Fénelon cherche à déterminer le but de la composition de *Télémaque*, I, 377. Rapporte, d'après Proyart, un propos échangé entre le duc de Bourgogne et Fénelon lors du passage par Cambrai, III, 59.

Beauvau (René-François de), évêque de Tournay. Pendant le siège de Lille ordonne une procession qui est suivie par le duc de Bourgogne, III, 335, 336. Jette de l'eau bénite sur les cercueils du duc et de la duchesse de Bourgogne, IV, 392.

Beauvilliers (Paul, comte de Saint-Aignan, puis duc de), gouverneur du duc de Bourgogne. Se trouve dans le carrosse du duc de Bourgogne lors de la rencontre de ce prince avec la princesse Adélaïde, I, 240, 246. Est nommé, le 17 août 1689, gouverneur de ce prince, 302, 307. Sa faveur constante, 308. Refuse à Saint-Simon la main de sa fille, 310. Ses fréquentes communions, son intimité avec Mme de Maintenon, 311. Ses capacités, 312, 313. Choisit du Puy et l'Echelle à cause de leur piété comme gentilshommes de la manche du duc de Bourgogne, 314. Entre par Saint-Sulpice en relation avec Fénelon et le choisit comme gouverneur du duc de Bourgogne, 320, 321. Mari d'une fille de Colbert, 324. Introduit Fénelon dans l'intimité d'un milieu aristocratique et pieux, 326. Ses huit filles, son fils, 327, 329, 334, 335, 344, 346. Son rôle dans l'éducation du duc de Bourgogne d'après un mémoire de Louville, 348, 349. Ne veut point qu'on donne le fouet au prince, 351, 352. Ce qu'il aurait dit à Mme Dunoyer sur les querelles fréquentes qui éclataient entre les trois princes, 357. N'est pas un lettré comme son beau-frère Chevreuse, 361, 380. Sa réponse au roi inquiet de la longueur des exercices de piété qu'il fait faire au duc de Bourgogne, 381. Accompagne le duc de Bourgogne à un bal masqué, 392, 398. Demeure auprès de lui après le départ de Fénelon jusqu'à son mariage, 463. Le tient, ainsi que ses frères à l'écart de toute controverse religieuse, 468, 469. Présente à Louis XIV les *Maximes des Saints*, 470. Sa piété presque ascétique, 473. Son influence sur le duc de Bourgogne pendant les années 1697-1698, 474. Accompagne le duc de Bourgogne le jour de son mariage, 486. Demeure auprès de son lit le soir du mariage, 490. Continue sa surveillance après le mariage, II, 33. Ses fonctions, suivant Saint-Simon, sont briguées par le duc de Noailles avec l'assentiment de Mme de Maintenon, 38. Quels furent les sentiments de Mme de Maintenon à son égard, 40, 41. Son admirable attitude, d'après Saint-Simon, lors de la disgrâce de Fénelon, 42. Conseils qu'il reçoit à ce moment de Saint-Simon, 43. Plaide vainement auprès du roi en faveur de l'abbé de Beaumont, de l'abbé de Langeron, de du Puy et de l'Echelle, 44, 47. Propose Puységur et Montviel, comme gentilshommes de la manche, les abbés Vittement et Lefèvre, comme sous-précepteurs, 49. Est remplacé

auprès du duc de Bourgogne, par trois gentilshommes, 72. Lettre qu'il reçoit du duc de Bourgogne à propos d'une maladie de la duchesse de Bourgogne, 151, 152. Exhorte le duc de Bourgogne à paraître à un bal pour obéir au roi le jour de l'Epiphanie, Refus du duc de Bourgogne. 154. Inspire à Saint-Simon son *Discours sur monseigneur le duc de Bourgogne*, 167. Sert d'intermédiaire entre le duc de Bourgogne et Fénelon, 179; entre Saint-Simon et le duc de Bourgogne, 183. Lettres de conseils qu'il reçoit de Fénelon sur la direction religieuse à donner au duc de Bourgogne. Comment il est jugé par Madame, 184, 185. Contribue à introduire l'abbé de Polignac chez le duc et la duchesse de Bourgogne, 229. Complimente l'envoyé de Savoie au nom du duc de Bourgogne, 260. Fait partie du conseil tenu lors de l'acceptation de l'héritage de Charles II; opine en faveur de l'ancien traité de partage, 298, 307. Est chargé par le duc de Bourgogne d'obtenir du roi la permission d'accompagner le duc d'Anjou jusqu'à la frontière d'Espagne, 312, 313. Est désigné par le roi pour accompagner le prince en Espagne, part relevant à peine de maladie, 315. Est chargé par le roi de veiller sur les jeunes princes, de les éloigner des fréquentations galantes, III, 4. Rend la séparation des princes moins pénible en hâtant leurs adieux, 13. Tombe malade à Saint-Aignan, 18. Lettre où le duc de Bourgogne lui parle de sa joie d'être envoyé à la guerre, 31. Désapprouve le titre de roi conféré au prince de Galles, 39. Sort d'une séance du conseil pour apprendre au duc de Bourgogne qu'il doit avancer son départ pour l'armée, 49. Lettres que lui adresse le duc de Bourgogne pendant la campagne de Hollande, 70, 71, 72. Conseils que lui donne Fénelon pour garder son influence sur le duc de Bourgogne, 89, 90. Lettres que lui adresse le duc de Bourgogne pendant le siège de Brisach, 94, 95. Reçoit les confidences du duc de Bourgogne au sujet de son désir d'être rappelé de l'armée et de son empressement de retrouver la duchesse de Bourgogne, 104, 105, 106. Est chargé par Fénelon de transmettre au duc de Bourgogne des conseils de direction, 115. Est choisi par Saint-Simon dans un séjour à Marly comme confident de ses appréhensions au sujet de l'envoi du duc de Bourgogne en Flandre, 181. Explique les raisons de cet envoi, 182, 185. Saint-Simon lui prédit la malveillance dont le duc de Bourgogne sera la victime, 243, 244. Lettres que le duc de Bourgogne lui écrit pendant la campagne, 259, 261. Se serait, suivant Saint-Simon, entendu avec le duc de Chevreuse et lui pour ouvrir les yeux du roi, 270, 272. Reçoit du duc de Bourgogne une lettre pleine de joie et de reconnaissance en réponse aux bonnes nouvelles qu'il lui a données de la duchesse de Bourgogne, 275, 279, 288, 307. Ses lettres au duc de Bourgogne n'ont point été conservées, 309. Ses conseils au duc de Bourgogne sont moins fermes et moins clairvoyants

que ceux de Mme de Maintenon, 310. Reçoit quotidiennement des lettres du duc de Bourgogne pendant le siège de Lille, 352, 353, 355, 392, 393. Informe dans ses lettres le duc de Bourgogne des attaques qui sont dirigées contre lui, 394, 425. Craint que la piété du duc de Bourgogne ne le retienne sur Vendôme, 429. Reçoit une lettre du duc de Bourgogne lui racontant son entrevue avec le roi, 434. Est chargé par Saint-Simon de faire des observations au duc de Bourgogne sur sa gaieté, 438. Dépeint dans un conseil l'extrême misère publique, IV, 29, 38. Assiste au coucher du duc et de la duchesse de Berry le soir de leur mariage, 80, 92, 93. Aux services pour Monseigneur à Saint-Denis et à Notre-Dame porte la queue du manteau du duc de Bourgogne, 113, 114. Fait partie avec Chevreuse et Saint-Simon d'un groupe appelé *petit troupeau*, 128. Son enfance. Est d'abord destiné à l'Église. Son éducation singulière, 129. Paroles élogieuses prononcées sur lui par Louis XIV, 130. Ne fut jamais aimé de Monseigneur. Sa situation privilégiée auprès du duc de Bourgogne. Par la mort de Monseigneur voit grandir cette situation, 131. Conserve son air froid, sa tranquillité d'âme, 132. Son intimité avec son beau-frère Chevreuse, 135, 138. Inspire de la crainte à la duchesse de Bourgogne, 139, 140. Travaille à mettre le duc de Bourgogne en confiance avec Saint-Simon, 143. Pâlit en apprenant de Saint-Simon l'arrivée de la duchesse de Bourgogne pendant un entretien secret, 149. L'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté* qui a été trouvé dans ses papiers et qui est l'œuvre de Fénelon n'a peut-être jamais été communiqué par lui au duc de Bourgogne, 163, 165, 175, 185, 186, 222, 223, 240. Au conseil du 26 mars 1710, parle avec éloquence sur l'injustice de faire la guerre au roi d'Espagne, 246. Suggère comme expédient d'offrir de l'argent aux alliés, 248, 274, 276, 277, 285. Aide le duc de Bourgogne à dresser le questionnaire adressé aux intendants, 287, 315. Sort de son lit le soir de la mort de la duchesse de Bourgogne pour voir le duc de Bourgogne, 365, 427, 434, 438. Apporte au roi chez Mme de Maintenon la cassette renfermant les papiers du duc de Bourgogne. Comment d'après Saint-Simon il aurait empêché le roi de prendre connaissance de certains mémoires et comment il les aurait brûlés, 439. Apprend par une lettre de Mme de Maintenon que ses écrits dont elle aurait tiré copie, ont été examinés puis brûlés par le roi, 440, 441. Dépose la couronne du duc de Bourgogne sur son cercueil, 456. Le lendemain de la cérémonie reçoit la visite de Saint-Simon, 457, 458, 461.

Beauvilliers (Henriette-Louise Colbert, duchesse de). Ne brigue pas la fonction de dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne, ses raisons, I, 133. Est ainsi que son mari intimement liée avec Mme de Maintenon, 311. Ses filles inspirent à Fénelon son travail sur l'*Education des Filles*, 327. Fait partie des dames appelées *duègnes* par

Saint-Simon et qui entourent la duchesse de Bourgogne, 421. Reçoit des lettres de Fénelon, III, 53. Ecrit à Louville que toute l'armée est charmée du duc de Bourgogne, 88. Conte qu'elle aime à rappeler au duc de Beauvilliers, IV, 130. Sa réputation d'austérité, 138. Est redoutée de la duchesse de Bourgogne, 139. Remet au marquis de Fénelon le mémoire de Fénelon que lui confia le duc de Beauvilliers, 163. Reçoit une lettre de Fénelon après la mort du duc de Bourgogne, 435.

BEDMAR (Isidore-Jean-Joseph-Dominique de la Cueva de Benavides, marquis de), gouverneur général des Pays-Bas. Commande les troupes espagnoles pendant la campagne de Hollande, III, 63.

BELLEGARDE (marquis de), président du Conseil d'État de Savoie. Fait un compliment en français à la princesse Adélaïde lors de son départ pour la France, I, 204.

BELLERIVE (Jules-Alexis-Bernard, dit le chevalier de). Rapporte un propos de la duchesse de Bouillon d'après lequel Vendôme aurait demandé à servir sous le duc de Bourgogne, III, 179, 180. Accuse Mme de Maintenon et la duchesse de Bourgogne d'avoir formé une conspiration pour désigner les conseillers du duc de Bourgogne, 186. Son jugement sur Puységur. Fait un récit des rapports du duc de Bourgogne et de Vendôme pendant la campagne tout en faveur de Vendôme, 203. Vante la bravoure de Vendôme pendant la bataille d'Oudenarde, 225. Convient que Vendôme se montra violent et emporté dans le conseil qui suivit la bataille, 231, 232. Parle d'un conseil suprême où aurait été décidé le rappel du duc de Bourgogne, 253. Trace un portrait malveillant de Berwick, 327. L'accuse d'avoir été la cause des funestes malheurs de la campagne de Flandre, 331. Prétend que Vendôme fut victime d'une trahison concertée entre Puységur et Moté, capitaine des guides, 337, 338. Accuse Chamillart d'avoir fait preuve de peu de bravoure en allant reconnaître la position des ennemis, 348, 349. Accuse Berwick d'avoir abandonné à la Mothe, lieutenant général, le commandement d'un corps destiné à empêcher le passage d'un convoi ennemi pour lui permettre de passer maréchal, 379. Raconte ce qui eut lieu à Meudon entre la duchesse de Bourgogne et Vendôme, IV, 9, 10, 11.

BERAIN (graveur et dessinateur). Fait les décors et dessine les costumes pour la représentation de l'opéra *Apollon et Issé*, donnée au théâtre de Trianon en l'honneur du duc et de la duchesse de Bourgogne, I, 494. Aide aux préparatifs d'une fête donnée à Versailles chez le prince de Condé, II, 80. A Paris, chez le chancelier Pontchartrain, dispose une salle de théâtre, 82. Règle à Saint-Denis la décoration pour les funérailles du duc et de la duchesse de Bourgogne, IV, 452.

BERGEYCK (Jean de Brouchoven de), ancien gouverneur des Pays-Bas. Prend part, au nom

du roi d'Espagne, aux conférences tenues par le duc de Bourgogne, III, 185, 188. Est envoyé à Clichy avec Puységuir et Chamlay pour rendre compte à Vendôme du résultat de ces conférences, 189, 190. Est attaché à la personne du duc de Bourgogne qui fait son éloge à Philippe V, 210. Propose au duc de Bourgogne de s'emparer par surprise de Gand et de Bruges, 211. Propose à l'électeur de Bavière de s'emparer de la même manière de la capitale des Pays-Bas, 413.

Bernard (Samuel), financier. Met des fonds à la disposition de Boufflers, III, 303.

Bernières, intendant de l'armée de Flandre. Dans une lettre à Chamillart s'étonne que Lille soit aussi facilement attaquée et ravitaillée par les ennemis, III, 318; IV, 153.

Berry (Charles, duc de). Fait au duc d'Anjou des observations et des plaisanteries sur le mariage, I, 159. Baptisé le 18 janvier 1687, 294, 295. Sa naissance a causé la mort prématurée de la Dauphine, 296, 347. Ses querelles avec ses frères et particulièrement le duc de Bourgogne, 356. Reçoit un soufflet du duc de Bourgogne, 357. Est envoyé avec ses frères à Noisy pour éviter la petite vérole, 389. Pourquoi il n'est pas reçu chevalier du Saint-Esprit en même temps que ses frères, 393. Est autorisé à faire une fois par mois une visite à la duchesse de Bourgogne, 402. Lui rend visite à Fontainebleau avec ses frères, 404, 411. Prend souvent part aux chasses à courre, 424. Gaieté dont il fait preuve d'après les *Lettres galantes* de Mme Dunoyer, 476. Contrefait le duc de Bourgogne lorgnant sa femme, 488, 489. Raille la docilité du duc de Bourgogne le soir de son mariage, 491. Assiste à une représentation du *Bourgeois gentilhomme*, II, 11, 39, 51. Occupe à Versailles, après le mariage du duc de Bourgogne, la chambre du duc d'Anjou, 65. Joue un rôle d'amant dans une petite comédie, 100. Se met facilement en état d'ébriété, 160. Aime le plaisir, 175. Assiste sur un pliant au bout de la table au souper du roi lors de l'avènement de Philippe V, 307. Son intimité avec ses frères, 308. Reçoit officiellement la visite de Philippe V, 309. Est nommé par le roi pour accompagner Philippe V en Espagne, 313. Sa joie de ne pas être suivi d'un précepteur, 315. Prend place dans le carrosse de Philippe V au départ de Sceaux, 318, 319. Témoigne avec éclat sa douleur en quittant Philippe V, III, 13. Visite à Lyon des fabriques, 19. Se sépare du duc de Bourgogne à Dijon. Propos qui, d'après Mme Dunoyer, aurait amené la mésintelligence entre eux, 23, 56. Désigné par le roi pour accompagner sans commandement le duc de Bourgogne à l'armée de Provence, 156, 160. Tient une table à Versailles le jour des rois, 162. Part avec le duc de Bourgogne pour rejoindre l'armée de Flandre. Rejoint le duc de Bourgogne à Valenciennes, 196. Se trouve à la bataille d'Oudenarde, 227, 230, 236. Fait partie avec le duc de Bourgogne d'un conseil tenu par Vendôme et Berwick, 348. Sa garde refuse de battre

aux champs pour Vendôme, 354. Fait bien à l'armée. Le roi parle de lui avec complaisance, 370, 386. Joue à la paume à Tournay avec le duc de Bourgogne, 392. Reçoit un accueil tendre du roi à son retour à Versailles, 433. Est nommé en 1709 pour accompagner le duc d'Orléans en Espagne, IV, 39, 45. Son intimité avec la duchesse de Bourgogne. Est reçu avec faveur par le roi après son retour de l'armée de Flandre. Est le fils préféré de Monseigneur. Aime la société des femmes, 71, 72. Différents projets de mariage. Mademoiselle fille du duc d'Orléans est préférée à Mlle de Bourbon, 73, 74. La duchesse de Bourgogne contribue à ce choix qui est d'abord mal vu par Monseigneur, 75, 76. Sa réponse au roi qui lui demande s'il serait bien aisé de se marier avec Mademoiselle. Scène de famille racontée par Madame et Saint-Simon, 77, 78. Les fiançailles, signature du contrat, 79. Célébration du mariage, 80. Ne reçoit que cinq cents pistoles comme cadeau du roi. Son amour excessif pour la duchesse de Berry impatiente la duchesse de Bourgogne, 81, 85. Sa douleur à la mort de Monseigneur, 93. Assiste aux services solennels à Saint-Denis, 113, à Notre-Dame, 114. Reçoit du roi une pension de mille livres, 117. Partage avec ses deux frères les pierreries de Monseigneur, 118. Ne fait point de difficultés lorsque le roi décide qu'il donnera la chemise au duc de Bourgogne, 122. Est heureux de la réconciliation de la duchesse de Bourgogne et de la duchesse de Berry, 123. Hésite devant les pleurs de la duchesse de Berry à se présenter au lever du duc de Bourgogne. Se présente le lendemain chez le duc de Bourgogne, lui donne la chemise, embrasse son frère avec effusion, 124, 126, 129, 179. Voit le duc de Bourgogne le soir de la mort de la duchesse de Bourgogne, 365. Paroles que lui adresse le roi après la mort du duc de Bourgogne, 385. Sa douleur le fait dispenser d'assister aux cérémonies funèbres qui ont lieu à Versailles et au Val-de-Grâce, 388. Sa mort donne lieu à des accusations contre le duc d'Orléans, 418, 421. Mène à Saint-Denis le deuil pour le duc de Bourgogne. 453.

Berry (Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans, duchesse de). Son mariage avec le duc de Berry est désiré par tout un parti à la cour, IV, 73. Rencontre la duchesse de Bourgogne et Monseigneur chez Mme de Maintenon, 75. Son mariage décidé avec le duc de Berry, 77, 78. Sa maison composée par la duchesse de Bourgogne. Mme de Chiverny nommée dame d'honneur, 79. Ce qu'elle dit à Madame en passant devant elle le jour du mariage. Cérémonial du coucher, la duchesse de Bourgogne lui donne la chemise, 80. Reçoit du roi un médiocre présent de pierreries. Son caractère. Est portée à toutes les débauches. Ce que dit d'elle Saint-Simon, 81, 85. Après la mort de Monseigneur n'est plus à la cour sur le pied d'égalité avec la duchesse de Bourgogne, 103. Sa fureur lorsque le roi décide qu'elle présentera la chemise

à la duchesse de Bourgogne. Ses brouilles avec la duchesse de Bourgogne, 122. Scènes entre ces deux princesses; le lendemain de la mort de Monseigneur rend visite à la duchesse de Bourgogne. Se montre outrée de la décision du roi relative au service, 123. Refuse d'abord de donner la chemise à la duchesse de Bourgogne, s'y soumet ensuite, 124, 125. Mène le deuil pour la duchesse de Bourgogne, 453.

Berwick (Jacques de Fitz-James, duc de), maréchal de France. Commande au camp de Santen sous les ordres de Boufflers, III, 64, 65. Blâme une période d'attente imposée par Boufflers, 75. Donne à entendre dans ses *Mémoires* qu'on aurait pu enlever de vive force la place de Nimègue, 77. Remporte une brillante victoire à Almanza, 161. Est rappelé de son commandement en Espagne, pour prendre celui de l'armée du Rhin, 164. Sert sous les ordres de l'électeur de Bavière, 165. Prend position sur les bords de la Moselle en face du prince Eugène, 205. Se dirige vers Mons en côtoyant l'armée du prince Eugène, 215. Recueille après la bataille d'Oudenarde des convois de troupes disséminés, 234, 261. Surveille la marche du prince Eugène vers Bruxelles, 285. Ses plaintes sur l'inaction de Vendôme et du duc de Bourgogne, 288. Ne peut, faute de troupes, s'opposer aux incursions du comte de Tilly en Artois, 296. Propose de faire assembler toutes les milices pour défendre le cours de la Somme, 297, 299. Dans une lettre à Chamillart cite comme exemple aux gouverneurs de province la conduite de Boufflers, 301. Ses avis répétés ne sont pas écoutés par Vendôme et le duc de Bourgogne, 303. Faute de forces suffisantes, ne peut s'opposer à la marche du prince Eugène, 316. Entre avec Vendôme et le duc de Bourgogne dans Tournay, 324. Sa rencontre avec eux gâte de nouveau les choses, 325. Son origine, 326. Ses talents militaires, 337. Son caractère, sa fierté. Ne veut pas servir sous Vendôme, 328. Doit prendre le mot de Vendôme, 329. Obtient d'être placé près du duc de Bourgogne, 330. Résultats funestes de cette situation, 331. Rejoint le duc de Bourgogne, 333. Ses dissentiments avec Vendôme pendant la marche sur Lille et pendant un conseil de guerre devant Lille, 336. Justifie son opinion dans une lettre à Chamillart, 342. Son opinion partagée par le duc de Bourgogne, 343, 344, 345, 346. Son désaccord avec Vendôme s'accentue, 350. Se félicite de voir l'armée battre en retraite, 351, 358, 368, 370, 373. Sa réconciliation apparente avec Vendôme par l'intermédiaire de Chamillart, 375. Ne veut pas prendre le commandement du corps de la Mothe, 379. Son plan de laisser prendre Lille et de la reprendre au printemps est critiqué par Chamillart, 381, 385, 398. Son plan de campagne après la chute de Lille, 407, 408. Reçoit l'ordre de retourner prendre le commandement de l'armée d'Allemagne, 409. Sa lettre à Chamillart au sujet de cette disgrâce. Est remplacé

près du duc de Bourgogne par Saint-Frémond, 410, 411, 413, 426. Est désigné en 1709 pour commander en Dauphiné IV, 39, 212. Lettre qui lui est adressée par Marlborough, 213. Réponse qu'il reçoit de Torcy, 215, 216. En 1710 guerroye sur les frontières de la Savoie contre le comte de Thann, 472. Transmet à Torcy une lettre que le père Arnaud lui a fait parvenir par l'intermédiaire du procureur Laurent et qui contient des ouvertures de Victor-Amédée, 473. Demande des instructions, 474. Reçoit l'ordre de poursuivre les négociations, 475, 476. Se heurte aux exigences excessives de Victor-Amédée, 477, 478. Reçoit l'ordre de ne céder ni les deux places de Briançon et de Barraux ni celle de Monaco. Rentre à Saint-Germain, 480. Son départ amène la rupture des négociations, 481. Après la mort de l'empereur Joseph adresse une lettre à Victor-Amédée, 482, 483.

Béthune (Armand II de), duc de Charost. Est nommé capitaine des gardes du corps, IV, 185, 186, 188.

Béthune-Charost (Marie Fouquet, duchesse de). Fait partie d'une société de dames pieuses, où Beauvilliers introduit Fénélon, I, 325, IV, 185.

Beuvron (François de Harcourt, marquis de). Amitié fidèle de Mme de Maintenon pour lui, IV, 41.

Bezzola, femme de chambre de la Dauphine Bavière. Est autorisée à demeurer auprès de sa maîtresse, I, 179. Fille d'un médecin italien. Son intimité trop grande avec la Dauphine, 291.

Bignon (Armand-Roland), seigneur de Blanzy. Est des amis de Mlle Choïn. Mission dont il est chargé, IV, 176.

Biron (Charles-Armand de Gontaut, marquis de). Fait partie du régiment des gardes envoyé en Flandre, III, 201. Commande l'avant-garde à Oudenarde et dépêche des aides de camp à Vendôme pour l'informer de la position des ennemis, 221. Soutient de son mieux l'attaque, est rejoint par Vendôme, 222. Fait partie de la petite cour de la princesse de Conti, 238. Est fait prisonnier par Marlborough. Son attitude devant les récriminations du prince Eugène, 294.

Blainville (Jules Armand, marquis de). Voir Ormoy.

Blouin (Louis), premier valet de chambre du roi. Succède à Bontemps. Transmet à Vendôme l'ordre de ne plus paraître à Marly, IV, 5.

Boiscourgeon (M. de), avocat du roi à Montargis. Loge Monseigneur lorsqu'il passe par cette ville, I, 236.

Boisguillebert (Pierre le Pesant sieur de), IV, 286. Publie en 1695 le *Détail de la France sous le règne présent*, 287, 323.

Borgo (Ignace Solar de Morette, comte puis marquis del). Représente la Savoie au congrès d'Utrecht, IV, 485.

Borgo San Donnino (l'évêque de), prend Alberoni comme secrétaire, III, 263.

Bossuet, évêque de Meaux. Recommande à la sœur Cornuau de prier tous les soirs pour

l'État, I, 37, 85. Précepteur du Grand Dauphin, 249. Premier aumônier de la Dauphine, l'assiste dans ses derniers moments, 295, 296. Son peu de succès comme précepteur du Grand Dauphin, 305. Ecrit à Mme de Laval une lettre élogieuse sur l'abbé de Fénelon, 334, 335. Ses discussions avec Fénelon sur la doctrine du pur amour, 465, 469. Est nommé premier aumônier de la duchesse de Bourgogne, 478. Confesse la duchesse de Bourgogne avant son mariage et lui donne la communion, 486. Sa réponse à son neveu l'abbé Bossuet sur le renvoi des quatre amis de M. de Cambrai, II, 46. Se félicite de l'humiliation de la cabale, 47. Assiste à toutes les représentations de Saint-Cyr, 106, 130, 229.

Bossuet (l'abbé), évêque de Troyes, neveu de Bossuet. Poursuit à Rome la condamnation des *Maximes des Saints*, II, 46. Sa correspondance avec son oncle, 47.

Boucheu (Etienne-Jean), intendant du Dauphiné et des armées d'Italie. Chargé par Louis XIV d'ouvrir une enquête sur la conduite de Vaudemont, II, 391. Sa réponse incertaine, 392.

Boudin (Jean). Au début de la maladie de la duchesse de Bourgogne, diagnostique la rougeolé, IV, 353. Opine en faveur d'une saignée, 361. Prévient le duc et la duchesse de Bourgogne qu'on veut les empoisonner, 404, 405. Soutient après l'autopsie de la duchesse de Bourgogne qu'elle est morte empoisonnée, 407. S'opiniâtre dans son avis devant le roi et Mme de Maintenon, 408. La science moderne ne lui donne pas raison, 422.

Boufflers (Louis-François, marquis, puis duc de), maréchal de France. Est placé au camp de Compiègne auprès du duc de Bourgogne pour diriger les opérations. Sa réputation, II, 55. A sous son commandement six officiers généraux, 57. Indique au duc de Bourgogne les ordres qu'il doit donner, 63. Reçoit la duchesse de Bourgogne et Jacques III à sa table, 64, 160. Commande en chef l'armée de Flandre. Ses qualités, sa carrière militaire, III, 41. Dans une lettre le roi lui confie le duc de Bourgogne, 42, 45, 56. Au camp de Santen reçoit le duc de Bourgogne à sa table. Est défrayé par le roi, 64. Son brillant état-major, 65, 67. Dans une lettre à Louis XIV fait l'éloge du duc de Bourgogne, 69, 72, 75. Sa dépêche au roi racontant le succès du duc de Bourgogne à Nimègue, 76. Fait à Louis XIV l'éloge du duc de Bourgogne, 78. Réponse de Louis XIV, 79. Son infériorité en face de Marlborough, 80. Franchit le défilé d'Hechtel et offre bataille à Marlborough, 82. Signale la bravoure du duc de Bourgogne pendant cette affaire, 83, 84. Rend compte à Chamillart des difficultés de la campagne, 86. Félicite le duc de Bourgogne d'avoir été admis au Conseil d'en Haut, 91. Jugement sur lui du duc de Bourgogne dans une lettre à Beauvilliers, 262. Demande au roi de s'en aller à Lille dont il est gouverneur. Son départ immédiat est loué par tous,

300. Son portrait par Saint-Simon, 301. S'occupe activement de la défense de Lille, 303, 323. Son héroïque défense pendant deux mois. Sa bravoure, 388. Capitule le 23, le roi approuve sa conduite, 388, 421. Parvient à calmer en 1709 une révolte d'ouvriers, IV, 24, 42. Assiste cette même année à un conseil extraordinaire, 44, 185. Est partisan de conclure la paix, 220.

Bourbelier de Saint-Gervais (le), auteur des *Mémoires de Catinat*. Sans donner de raisons, accuse la duchesse de Bourgogne d'avoir causé la disgrâce de Catinat, II, 379. Dans une note de ces *Mémoires* rapporte une scène où Catinat, en présence du duc de Savoie, se serait plaint que tout ce qui était dit au conseil de guerre fut rapporté au prince Eugène, 386.

Bouillon (Godefroi-Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de), grand chambellan de France. Assiste, à la droite du trône, à la réception donnée en l'honneur de la naissance du duc de Bourgogne, I, 271. Son exclamation en apprenant du roi que la duchesse de Bourgogne est blessée, III, 159. Montre au roi une lettre d'excuse de son fils le comte d'Evreux, 280.

Bouillon (Marie-Anne Mancini, duchesse de). Propos qu'elle tient à Bellerive. Blâme Vendôme d'avoir demandé des princes à l'armée, III, 179, 185. Sa parenté avec Vendôme, 267. Crainte que lui inspire la communication d'une lettre de son fils le comte d'Evreux à Crozat, 279. Persuade à son fils d'écrire une seconde lettre, 280.

Bouillon (Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, cardinal de), grand aumônier de France. Procède aux cérémonies de l'ondoiement du duc de Bourgogne, I, 269; II, 227.

Boulainvilliers (Henri, comte de). Fait, dans son ouvrage sur l'*État de la France*, l'éloge du duc de Bourgogne, I, 475. Dans la préface de son *État de la France* se couvre de l'autorité du duc de Bourgogne, IV, 263, 264. Prête avec raison au duc de Bourgogne « une distinction tendre et compatissante pour la noblesse », 308, 314.

Bourbon (Louis III de), dit Monsieur le Duc, II, 109. Offre, en 1702, une collation à Chantilly au duc de Bourgogne, 192. Se met d'accord avec sa femme pour dénigrer le duc de Bourgogne, III, 367.

Bourbon (Louise-Françoise, dite Mlle de Nantes, duchesse de). Reçoit la visite de la duchesse de Bourgogne, I, 404. Son esprit mordant la fait redouter de tout le monde, 418. Sa liaison avec le prince de Conti, 442. Fait enlever les ouvriers qui travaillaient chez M. de Rohan, 480, 481. Assiste en gondole avec la duchesse de Chartres à une fête donnée à Trianon, II, 15. Arrive au camp de Compiègne dans le carrosse du roi, 60. Est, suivant Mme Dunoyer, l'auteur de chansons railleuses sur le mariage du duc de Bourgogne, 71. Ses dettes payées par le roi à l'insu de son mari, 109. Son goût pour le

jeu est signalé dans une lettre de Mme de Maintenon à la marquise de Dangeau, 113. Ce qu'elle répond au roi sur le choix du duc d'Anjou comme roi d'Espagne, 300. Va de Fontainebleau à Versailles dans le carrosse du roi, 301. Fait partie de la petite cour de Monseigneur, III, 241. Combat auprès de lui l'influence de la duchesse de Bourgogne, 242. Des chansons dites atroces par Saint-Simon contre le duc de Bourgogne lui sont attribuées, 268. Est à la tête de la cabale de Vendôme contre le duc de Bourgogne, 366, 367. Répand contre le duc de Bourgogne des propos et des couplets injurieux, 426; IV, 6. Demeure à la tête de la cabale même après le triomphe de la duchesse de Bourgogne sur Vendôme, 54. Avantages qu'elle aurait tirés du mariage de Mlle de Bourbon avec le duc de Berry, 74. Paroles de menaces proférées contre elle par le roi, 76. Aux réceptions chez Monseigneur fait les honneurs avec la princesse de Conti, 85. Sa situation diminuée après la mort de Monseigneur, sa conduite indécente, 121. Son air hostile dans le cabinet du roi remarqué par la duchesse de Bourgogne, 347. Baise en pleurant la main du roi et lui apprend la mort de la duchesse de Bourgogne, 363, 386. Mène le deuil pour la duchesse de Bourgogne, 453.

Bourbon (Louise-Elisabeth, appelée d'abord Mlle de Charolais, puis Mlle de). Raisons qui empêchent son mariage avec le duc de Berry, IV, 73, 74, 82. Mène le deuil avec la duchesse de Bourbon pour la duchesse de Bourgogne, 453.

Bourdaloue (le père). Est un des auteurs favoris du duc de Bourgogne, I, 172; II, 171.

Bourdelot (Pierre-Bonnet, dit), premier médecin du roi, I, 201; II, 197.

Bourgogne (Louis de France, duc de). Son mariage avec la princesse Adélaïde est une condition du traité de paix proposé par le duc de Savoie, I, 55. Clauses concernant ce mariage qui donne lieu à de longs pourparlers, 67, 75, 76, 77, 80, 114, 115, 116, 118, 121. Il montre avec plaisir le portrait de sa future épouse, 124, 125, 127, 136, 140. Pouvoirs donnés par lui à Tessé pour signer son contrat de mariage, 144, 154. Vers qu'il reçoit à l'occasion de son mariage, 156. Se plaît à regarder le portrait de la princesse Adélaïde, 158, 159, 211. Reçoit l'ordre d'attendre à Fontainebleau la princesse Adélaïde, 235. Va à la rencontre du cortège au delà de Nemours et monte dans le carrosse du roi, où il baise la main de la princesse, 241, 243. Son portrait par Rigaud au château de Louville, 245, 246, 248. Fils aîné du Dauphin et de la Dauphine Bavière, 249, 254, 256. Choix d'une nourrice, 257. Nombreuses personnes qui assistent à sa naissance, 265, 266. Joie qu'elle cause à Versailles, 267. Soins qu'il reçoit, 268. Ondoyé par le cardinal de Bouillon; inscrit sur les registres de la paroisse par le curé, 270. Confié à la maréchale de la Mothe-Houdancourt, 270. Reçoit de Seignelay le cordon de l'ordre

du Saint-Esprit, 270. Langes bénits envoyés par le pape, 271. Reçoit la visite des ambassadeurs étrangers qui lui débitent un compliment, 272. Réjouissances à Paris. Illuminations, prières publiques, 275. Chanté par de nombreux poètes, 276. A l'occasion de sa naissance de nombreuses fêtes ont lieu, en province, en particulier à Strasbourg, 277, 279, 281, 283. Sa santé délicate; ses nombreux accès de fièvre, 284, 285. Baptisé solennellement par Mgr de Coislin évêque d'Orléans. Ses parrain et marraine sont le roi et Madame, 294. Ses pleurs près de sa mère mourante, 296. Assiste aux funérailles et à l'oraison funèbre de sa mère. Commence sa vie de représentations; dîne avec le roi, 298. Assiste aux offices de la semaine sainte, 299. Entre dans une compagnie de mousquetaires. Les noirs qu'il a choisis devant céder le pas aux gris, il demande d'être noir et gris, 300. A sept ans assiste, à la tête de sa compagnie, à une revue passée par le roi; est très admiré; des estampes et poésies signalent son goût pour les armes, 301. Est enlevé à sept ans aux mains des femmes et remis entre celles de Beauvilliers. Reçoit avec bonne grâce les premières instructions de Fénelon, 302. Son père n'est pas consulté sur le choix du gouverneur, 306, 307. Sa maison est choisie par le roi, 312, 314, 316, 320, 321, 326, 329, 331, 334, 339, 340. Son portrait à l'âge de sept ans, d'après Saint-Simon, 343. Ce qu'en disent Proyart, le père Martineau son confesseur, 344, 345; l'abbé Fleury, 345. Son tempérament, 345, 346. Détails sur l'éducation des trois frères, 347. Leur régime alimentaire; leurs exercices corporels, 349. Règlement de leur journée, 350. Pas de châtiments corporels, 351. Sa réponse impertinente à Fénelon, 352; sa soumission, ses larmes, 353. Moyens employés pour le corriger de ses emportements, 354; de son orgueil, 356. Résultats de cette éducation; ses querelles avec le duc de Berry. Son esprit caustique, 357. Peint par Fénelon sous les traits de Mélanthe, 358. Son histoire, soi-disant écrite par Bayle à propos d'une médaille, 360. Les qualités de son esprit d'après Fleury, 361. Ses études, 362, 363. Traduit la Fontaine. Ses relations avec ce fabuliste 364, 365; lui envoie des secours en argent, 366. Compose lui-même des fables et un discours sur les grandeurs humaines, 367. Ses lectures latines. Ses rapports avec l'abbé de Polignac, 368. Etudie l'histoire avec Fleury, 369; la politique avec Beauvilliers, 370. Connaît très bien la géographie de la France. N'étudie que quatre heures par jour, 371. En réalité, continue à s'instruire par la conversation; les fables et quelques-uns des dialogues des morts ne semblent être autre chose que ces conversations, 373, 374. *Télémaque* a été écrit pour l'instruire en l'amusant, 377; pour lui faire connaître les dangers de l'amour, 379. Son éducation religieuse, 380. Pratiques extérieures de piété exagérées après le départ de Fénelon, 381. Ses lectures sur la religion, 382. Sa première communion, 382; sa grande piété, 383; sa vertu

signalée dans une lettre de Mme de Maintenon, 384. Portrait flatteur qu'en fait Spanheim, 385, 387. Son goût pour les exercices violents; jeux militaires, chasse à courre, 388. Ses séjours à Noisy, à Fontainebleau, 389. Assiste à une fête donnée par le cardinal de Fürstenberg, 390. Ses plaisanteries sur l'abbé Geneste, 391. Assiste à plusieurs bals, 392. A sa majorité est fait chevalier du Saint-Esprit, 393. Son portrait à quatorze ans, d'après Saint-Simon, 394. Sa taille un peu déviée, 395. Sa réserve avec les dames, 392. Est représenté dans plusieurs estampes, contemplant le portrait de la princesse Adélaïde, 397. Ses premiers rapports avec elle réglés par le roi, 402, 404, 415. Suit la chasse à courre à cheval, 424. Voit la duchesse de Bourgogne tous les samedis, 429, 443. Demeure cependant sous l'autorité du duc de Beauvilliers, 463, 464, 467, 468. Sa conduite lors de la disgrâce de Fénelon, 471. Son profond chagrin, 472. Passe sous la direction du duc de Beauvilliers qui lui inspire une piété trop minutieuse, 473. Mémoires sur l'état de la France dressés par les intendants pour son éducation, 474. Prend connaissance de ces mémoires, 475. Inquiétudes qu'inspire son caractère trop sérieux, 476. Répète un pas de danse avec la duchesse de Bourgogne, 481, 482, 483. Question d'étiquette soulevée par une lettre au duc de Savoie, 484, 485. Cérémonies du mariage, 486, 487. Regarde tendrement la duchesse de Bourgogne pendant le déjeuner qui suit la messe, 488, 489. Cérémonial du coucher, 490, 492. Ouvre le bal en menant le branle avec la duchesse de Bourgogne, 493. Jugement d'Erizzo, l'ambassadeur vénitien, 494. Ses rapports avec la duchesse de Bourgogne, II, 1, 2. Comment il trompe un jour la surveillance de ceux qui l'entourent, 3. Reproches qu'il reçoit du roi, 4. Va pour la première fois à la comédie, à l'Opéra, 11, 12. Mascarades auxquelles il prend part, 14. Ses promenades en gondole à Trianon, 15, 18. Ses soupers avec la duchesse de Bourgogne, 25, 31. Le roi double l'argent de ses menus plaisirs, 32. Continue sa vie de travail et de piété, étudie les sciences, la morale, les mémoires des intendants sur l'état de la France, 33, 34, 35. Son équipée, à cheval, de Versailles à Paris. Ne veut pas assister à la comédie le dimanche, 36. Evite le jeu, 37. Sa fidélité à Fénelon, 38, 42. On éloigne de lui les amis de Fénelon, 44, 46, 47. Son chagrin et sa résignation, 48. Ses nouveaux gentilshommes de la manche, 49. Ses nouveaux sous-précepteur et lecteur, 50, 52, 53, 54. Sa joie de commander le camp de Compiègne excite la verve des poètes, 55. Se prépare à son rôle de chef d'armée par l'étude et les marches forcées, 56. Dix aides de camp sont attachés à sa personne. Instructions du roi, 57. Sa vie active au camp, 60, 61. Dans un simulacre de bataille commande l'une des armées, 63. Ses nouveaux appartements à Versailles, 65, 66, 67, 68. Commence à habiter avec la duchesse de Bourgogne, 69, 70. Chansons

sur ce sujet, 71. Gentilshommes de la manche nommés pour l'accompagner, 72. Siège au conseil des dépêches sans opiner. Attention qu'il y apporte, 73, 74, 76, 86, 87, 88. Une maladie de la duchesse de Bourgogne le met au désespoir, 126. Il l'accompagne dans toutes les fêtes du carnaval de 1700. Assiste à une représentation de *Tartuffe*, 146. Ses préférences pour l'Opéra. Prend un maître de musique. Chante chez la princesse de Conti, 147, 148. Sa passion pour le jeu, se montre mauvais joueur, 149. Le roi paie ses dettes, 150. Scrupules qui lui viennent, 151. Dans une lettre à Beauvilliers, considère la maladie de la duchesse de Bourgogne comme une punition de ses péchés, 152. Se retire peu à peu de la vie de la cour; renonce à la danse, 153. Refuse au roi d'assister à un bal le jour de l'Epiphanie, 154. Ecrit à son frère Philippe V combien les bals l'ennuient, 155. S'abstient de paraître aux représentations théâtrales, 156. Sa réponse à Mme de Maintenon sur le théâtre. Chante des chants religieux sur des airs d'opéra, 157. Sa dureté pour les comédiens. Cherche à se corriger de la passion du jeu, 158. Ne joue que de petites sommes et pour faire plaisir, 159. Aime à bien manger, surtout à bien boire. Comment il se corrige de ces défauts, 160, 161. Sa vie solitaire à Versailles. Après les affaires de l'État s'occupe de musique, de sciences, de dessin, 162, 163. Pendant ses voyages à Paris, va à la Sorbonne, au Jardin royal, rend visite à Gaignières, 164. Son goût passionné pour la chasse à courre et à tir, 165, 166. Sa fidélité à la duchesse de Bourgogne malgré les pièges qui lui sont tendus par les dames, 168. Son aventure avec Mme de la Vrillière, 169, 170. Sa grande piété, ses lectures spirituelles, ses longues confessions, ses nombreuses communions, sa prière après la communion, 171, 172. Sa dévotion paraît dans toutes ses lettres, en particulier dans sa correspondance avec Philippe V, 173, 174. Railleries de Madame et de Mme Dunoyer, 175. Ses scrupules exagérés d'après son confesseur, 176. Sa conduite à la cour. Se fait juger sévèrement. Ce qu'en dit Saint-Simon, 177, 178. Sa dévotion outrée ne doit pas être attribuée à l'influence de Fénelon, 179. Recommence à écrire à Fénelon, 180. Ses sentiments d'humilité, 181. Judicieux conseils qu'il reçoit de Fénelon, 182, 183, 184. Son adoration pour la duchesse de Bourgogne, 187. Il lui adresse des madrigaux, 188, 189. Sa discrétion sur les affaires de l'Etat, 190. Son austérité, son amour du devoir est raillé par la duchesse de Bourgogne, 191, 192, 193, 194. Pendant la campagne de 1703, dans plusieurs lettres à la marquise de Montgon, se plaint vivement du long silence et du peu d'amour de la duchesse de Bourgogne, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201. Sa joie extrême quand, enfin, il reçoit une lettre accompagnée d'un portrait, 202, 203, 204, 205. Sa conduite lors de la naissance et de la mort de son premier fils; ses lettres à Philippe V, à ce sujet, 208, 209, 210, 211, 214,

215. Sa physionomie et sa taille s'altèrent; son amour trop ardent éloigne de lui la duchesse de Bourgogne, 216. Prend en gré le marquis de Nangis, 217, 218. Recommande Maulévrier à Philippe V, 224. Traduit pour le roi quelques passages de l'*Anti-Lucrèce*, de l'abbé de Polignac, 228, 229. Sa crédulité, 230, 232, 237, 238, 251, 260, 298. Est le premier à connaître la résolution du roi sur l'acceptation du testament de Charles II; sa discrétion, 299, 302. Assiste à la proclamation du duc d'Anjou comme roi d'Espagne, 302, et au premier souper qui suivit, 307. Reçoit la visite officielle du roi d'Espagne à la porte de ses appartements, 308; derniers jours d'intimité avec ses frères, 310. Obtient de Louis XIV la permission d'accompagner le roi d'Espagne jusqu'à la frontière, 312, 313, 315, 316. Monte en carrosse avec le roi d'Espagne, 318, 319. 356, 357, 430, 446, 453, 459, 462. Sa prière après la communion, Appendice, 463. Ses réflexions pieuses pour chaque jour de la semaine, 464, 471. Pendant son voyage vers la frontière d'Espagne prend des notes dans un journal sur l'état des provinces, III, 5, 6, 8, 9. Dessine les bords de la Garonne; se plaît à Bordeaux, 10, 11. Ses larmes au moment de se séparer du roi d'Espagne, 12. Son retour triomphal; continue d'écrire ses observations; est reçu à Toulouse par les Capitouls: assiste aux jeux floraux, 14, 15. A Aix passe sous des arcs de triomphe, 17. Reste une semaine à Marseille, 18. Son désir de revoir la duchesse de Bourgogne lui fait demander au roi la permision de prendre la poste, 18. S'arrête à Avignon, à Lyon où il visite des fabriques d'étoffes, 19. Se divertit beaucoup à une fête populaire donnée sur la Saône, 20, 21, 22. Sa mésintelligence avec le duc de Berry, d'après Mme Dunoyer, 23. Après les fêtes de Dijon revient en poste en deux jours à Versailles, 24, 25, 26. De Toulouse, écrit au roi pour lui demander à prendre du service en cas de guerre, 29. Ses lettres à Mme de Maintenon pour la prier d'appuyer sa demande, 29. Remerciements qu'il lui adresse lorsque sa demande est accueillie, 30. Ecrit sa joie à Beauvilliers, ses scrupules sur la guerre, 31. Approuve la reconnaissance du prince de Galles comme roi d'Angleterre, 37, 38. Sa joie d'avoir à commander l'armée de Flandre, 39. Sujets habituels de ses lettres, 39, 40. Motifs pour lesquels il n'est pas envoyé en Italie auprès du duc de Savoie, ni en Alsace, où commande Catinat, mais en Flandre où Boufflers sera sous ses ordres, 40, 41. Instructions données par Louis XIV à Boufflers à son sujet, 42. Gentilshommes attachés à sa personne, 43, 44, 45, 46, 47. Joie que lui cause son prochain départ, 49. Part sans équipages, 50. Obtient la permission de voir Fénelon, 50. Ecrit à Fénelon cette bonne nouvelle, 57. Son entrevue avec Fénelon, 58, 59, 60. Rejoint Boufflers au camp de Santen, 61. Position de son armée, 63. Est reçu par Boufflers à la tête des troupes; en attendant ses équipages est défrayé par lui, 64. Son état-

major, 65. Son affabilité, son activité, sa sévérité pour les maraudeurs; sa politesse, sa déférence à recevoir des conseils d'après d'Artagnan et Boufflers, 66, 67, 68, 69. Ecrit à Beauvilliers ses craintes d'être rappelé, son désir de se battre, ses dévotions avant d'attaquer, 70, 71, 72. Sa fidélité à la duchesse de Bourgogne paraît dans les nombreuses lettres qu'il lui adresse, ainsi que dans celles écrites à Mme de Montgon et à Mme de Maintenon, 73, 74. Blâme les lenteurs de Boufflers, 75. Surprend les Hollandais et les poursuit avec vigueur jusque devant Nimègue, 75, 76, 77. Sa belle conduite pendant l'action, 78. Eloge qu'en fait le roi, 79, 80. Envoie, sur l'ordre du roi, une partie de son armée en Alsace et se trouve hors d'état d'attaquer Marlborough, 81, 82. Dangers auxquels il s'expose, 82. Reconnaît les positions de l'ennemi et décide la retraite pendant laquelle il reste à l'arrière-garde, 83. Sa conduite est approuvée par le duc du Maine, 84, 85. Il est rappelé, voit Fénelon à Cambrai, rentre à Versailles, 85. Chanté par les poètes, 86. Loué par tous, 88, 89. Nommé par le roi membre du Conseil d'en Haut, 90. Sa modestie vis-à-vis de Boufflers, 90, 91, 92. Rejoint Tallard sur le Rhin, 93. Assiste à la procession du Saint-Sacrement à Strasbourg, 94. Marcin est attaché à sa personne, 94. Ses dévotions, son affabilité signalées dans les lettres de Tallard, 94. Dans ses lettres à Beauvilliers, approuve les plans de Tallard, parle de ses dévotions, de ses scrupules, du silence prolongé de la duchesse de Bourgogne, 95, 96. Ne semble pas comprendre le plan de Villars en Allemagne, 97. Obtient du roi d'assiéger Brisach, 98, 99. Sa bonté pour les troupes de l'armée assiégeante pendant le siège, 100. Sa bravoure, 101. Prend la ville après treize jours de siège, 102. Revient à Versailles, 103. Motifs pour lesquels il quitte l'armée, d'après Saint-Simon, 104; d'après ses propres lettres, 105, 106, 107. Il est bien accueilli à la cour, 108. Pourquoi il ne rejoint pas l'armée qui assiège Landau, 109; il écrit ses regrets à Tallard, 109. Sa tristesse résignée de n'avoir pu assister à la prise de cette ville, 110. Pourquoi il est tenu éloigné de l'armée, 111, 112, 113. Sa dévotion « sauvage », 114. Ne suit pas les judicieux conseils de Fénelon dans ses rapports avec la duchesse de Bourgogne, 115, 116, 147, 150. Raisons qui l'ont tenu pendant cinq ans loin des armées, 150, 151. Ecrit ses regrets à Philippe V, 152. Se confine dans la dévotion et l'étude des sciences, 152, 153. N'est pas envoyé en Allemagne avec Villars malgré une promesse du roi, 155. Annonce à Philippe V qu'il va combattre le duc de Savoie, 156. Lettre écrite par lui à Vendôme lors du désarmement des troupes du duc de Savoie; plaisanteries qu'il adresse à la duchesse de Bourgogne au moment de partir pour combattre son beau-père, 157. D'après Proyart, la nouvelle de sa prochaine arrivée aurait fait lever le siège de Toulon, 158. Lettre à Philippe V à pro-

pos d'un accident arrivé à la duchesse de Bourgogne, 161. A la fête des rois en 1708, préside une des tables, 162. Est placé à la tête de l'armée de Flandre, ayant Vendôme sous ses ordres, 165. Ecrit sa joie à Philippe V, 166, 179. Selon, Louis XIV, ses qualités doivent servir de contrepoids aux défauts de Vendôme, 180. Dangers de son association avec Vendôme, prévus par Fénelon, Saint-Simon, Godolphin, 180, 181, 182, 183, 184, 185. Etudie la carte de Flandre, 186. Gentilshommes attachés à sa personne, 186, 187, 188, 189. Ses aides de camp, 190. Ses adieux aux dames de la cour et à la duchesse de Bourgogne, 191. Ecrit à Fénelon pour lui annoncer son passage à Cambrai, 192. Leur entrevue, 193. Demande à Fénelon par lettre ses prières et ses conseils, 194, 195, 196. Retrouve Vendôme à Valenciennes; passe les troupes en revue et entre en campagne, 196, 197. Ecrit à Philippe V ses espérances de succès, 200. D'après les instructions de Louis XIV, doit s'en tenir à l'avis de Vendôme lorsque celui-ci s'y opiniâtre, 201, 202. Sa déférence pour Vendôme, 203, 204. Consulte le roi sur les plans de Vendôme, attend sa réponse, demeure dans l'inaction, 206, 207, 208. S'occupe du bien-être des soldats, de la discipline, diminue son train de vie, continue ses pratiques religieuses, 209, 210. Suit les conseils de Bergeyck et s'empare de Gand et de Bruges, 210, 211, 212. Annonce ce succès à Philippe V, 214. Sa marche trop lente vers Gand et ses discussions avec Vendôme, 217, 218. Laisse tourner son armée par Marlborough et le prince Eugène, 218. A la bataille d'Oudenarde, d'après Vendôme, n'aurait pas exécuté un ordre reçu. Suivant d'Artagnan, n'aurait pas reçu cet ordre, 225, 226. Suivant Saint-Hilaire, aurait compromis le succès de la journée en permettant une attaque infructueuse contre huit bataillons ennemis fortement postés, 226. Est entraîné par la déroute de sa droite attaquée brusquement par Owerkerke, 227. Sa fermeté sous le feu, 228. D'après Saint-Simon, aurait supporté sans répondre deux propos insultants que lui aurait tenus Vendôme en plein conseil, 229, 230. Dans ses lettres se plaint seulement des procédés de Vendôme, 231; ne parle pas de ses insolences, non plus que Bellerive et Saint-Hilaire, 232. Sa retraite à cheval jusqu'à Lovendeghem, 233. Les courtisans qui composent la petite cour de Monseigneur lui sont tous hostiles, 242, 243. Il est chansonné à son départ pour l'armée et pendant la campagne, 244, 245. L'affaire de Gand réduit ses ennemis au silence, 246. Suivant Mme de Maintenon, commence parfaitement bien, 247. La nouvelle de la défaite d'Oudenarde est apportée au roi par un de ses valets de pied, 248. Aurait été, suivant Mlle d'Aumale, de tous les bons avis, mais avait ordre d'obéir à Vendôme, 249. Se borne à informer Louis XIV du mauvais succès de la journée, 251. Est accusé, dans deux lettres de Vendôme, d'avoir été cause de la défaite, 252, 253. Reçoit du roi une

lettre consolante, 254, 255. Sa conduite pendant la bataille indirectement, mais vivement attaquée dans une nouvelle lettre de Vendôme, 257, 258. Dans une lettre à Mme de Maintenon rend hommage au courage de Vendôme, mais critique sa conduite comme général, 259. Demande à avoir la voix de décision avec l'avis des maréchaux, 260. S'accuse dans une lettre à Beauvilliers d'avoir eu un moment de découragement, son humilité, 261, 262. Diffamé par Alberoni, Campistron et le comte d'Evreux, dans des lettres qui sont montrées ou publiées, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268. Chansons dirigées contre lui, 269, 270, 271. Écrit au début de la campagne à Mme de Maintenon pour lui recommander la duchesse de Bourgogne, 273. Joie que lui causent les lettres qu'il reçoit d'elle, 274, 275, 276, 277, 278, 279. Se fait scrupule d'avoir trop chargé Vendôme, 280. Lui fait bonne figure et recommande à la duchesse de Bourgogne de ne pas se déchaîner contre lui, 281, 282. Position de son armée; son inaction, 283, 284, 285, 286. Ne fait pas usage de la voix décisive qu'il n'a obtenue qu'en cas de partage, 287. Se fait des reproches, 288, 289. S'oppose à l'attaque d'un convoi dont Vendôme voudrait s'emparer, 290, 291, 296. Le roi l'engage à prendre les résolutions nécessaires, 298, 299, 303. S'accorde mieux avec Vendôme, 304. Tout en prévoyant la difficulté d'attaquer un convoi se déclare prêt à exécuter les ordres du roi. Sa résignation presque fataliste dans ses lettres à Beauvilliers, 306, 307. Dans ses lettres à Mme de Maintenon, se justifie de perdre son temps à observer les astres, promet de s'instruire en fréquentant les bons officiers, 309, 310. Ecrit à Marlborough pour le remercier d'avoir fait parvenir une lettre à la duchesse de Bourgogne, 311. Fait chanter un *Te Deum* à Gand pour célébrer la prise de Tortose, 312. Est reçu solennellement à Gand, 313, 314, 315. Envoie un détachement trop faible pour inquiéter la marche de l'ennemi sur Lille, 317. Son inactivité jugée sévèrement par Feuquière. Reçoit du roi l'ordre de se rapprocher de la frontière en donnant la main à Berwick, 319. Se plaint à Louis XIV de l'inaction de Vendôme et annonce qu'il va se porter au secours de Lille, 321, 322. Reçoit du roi l'ordre de presser sa marche, de prendre toutes les mesures nécessaires pour sauver Lille, 323. Rejoint Berwick; sa bonne entente avec Vendôme, 324, 327, 329, 330, 331, 332, 333, 334. S'arrête deux jours à Tournay et assiste à une procession, 335. Ses hésitations entre les avis contraires de Vendôme et de Berwick, 336, 337. A Mons-en-Puelle va reconnaître les propositions de l'ennemi. N'ose prendre parti ni pour Vendôme, ni pour Berwick, 338, 339, 340, 341, 342. Demande des ordres formels au roi, 343. Dans une lettre à Mme de Maintenon, se prononce contre l'attaque, 344. Reçoit l'ordre de faire lever le siège de Lille, 345, 346. Tient un conseil de nuit où l'attaque est décidée. S'approche très près

de l'ennemi et reconnaît que ses positions sont inexpugnables, 348. Abandonne Lille, repasse l'Escaut, campe près de Tournay, 352. Ecrit à Beauvilliers ses cruelles incertitudes et demande à Dieu du courage, 352, 353, 355, 356, 358, 360, 361, 362, 363, 364, 366. Sa dévotion est tournée en ridicule, son courage mis en doute par la cabale, 368, 369, 370, 371. Soutenu et excusé par Mme de Maintenon, 372. Etablit son quartier général près de Tournay, dans une abbaye, 374. Dans une lettre à Mme de Maintenon, dit que le parti d'attaquer aurait été téméraire, 375. Se propose de maintenir plus sévèrement la discipline, 377. Ecrit à Chamillart que les discours du public doivent être méprisés, 378. Reçoit du roi l'ordre d'empêcher l'ennemi de se ravitailler par Ostende, 379. Envoie vers Ostende la Mothe qui laisse passer un convoi important. Son découragement, 380. Propose un nouveau plan de campagne, 381. Son inaction vivement critiquée par le roi, 382. Forme le projet d'attaquer Marlborough; en informe le roi qui donne son consentement, 386. Tarde trop à prendre ses dispositions et reçoit la nouvelle de la capitulation de Lille, 387. N'interrompt pas sa partie de volant lorsque Coetquen lui apporte la capitulation à ratifier, 390. Sa vie retirée, ses occupations puériles ou inutiles au camp de Saulsoy, 391, 392. Noblesse de son caractère, sa générosité vis-à-vis de Vendôme, ses sentiments chrétiens, 393, 394. Accepte avec douceur les conseils parfois durs de Fénelon, 395, 396. Convient de ses incertitudes en face d'une décision à prendre, 398. A des scrupules sur son séjour dans un monastère de filles, 399, 400, 401, 402. Ses réponses trop humbles aux accusations portées contre lui, 403, 404, 405. Ses craintes après la capitulation de Lille, 406. Propose au roi de couvrir l'Artois avec une partie de son armée, 407. Dans une lettre à Chamillart, parle de préparer à Tournay un bal pour la duchesse de Bourgogne, 408, 409, 410, 411, 412. Tient un conseil près du lit de Vendôme, malade de la goutte, 412. N'approuve pas le plan d'offensive de Vendôme, 413. Ses hésitations, puis sa douleur en apprenant que Marlborough a passé l'Escaut, 415. Joue à la paume à Tournay en attendant des nouvelles de Vendôme, 416, 417. Sa douleur d'avoir encore un insuccès à annoncer au roi, 417. Reçoit l'ordre de rentrer à Versailles, 419. Craint de voir Vendôme se livrer à quelque entreprise après son départ, 420. Prend la route de Versailles, 421. Est attaqué par les libertins, les jansénistes et les ennemis de Fénelon, 422, 423. Sa dévotion raillée, 424. Son silence en face des attaques; il est défendu par la duchesse de Bourgogne et Mme de Maintenon, 425, 426. Est insulté et calomnié par la duchesse de Bourbon, 426, 427, 428, 429. Son arrivée à Versailles, 430. Comment il est reçu par le roi et par Monseigneur, 432, 433. Dans une audience de huit heures rend compte au roi de la campagne. En sortant de l'audience écrit sa

joie à Beauvilliers, 434. Son entrevue avec Monseigneur, 435. Reçoit la visite de Vendôme, 436. Fait paraître une trop grande joie de se retrouver à Versailles, 438. Chansons dirigées contre lui, 438; IV, 6. Rencontre Vendôme dans un escalier à Versailles, ce qu'il lui dit suivant Bellerive, 9, 10. Sa charité contre ses ennemis portée à l'excès. Ne paraît pas avoir pris part à la lutte de la duchesse de Bourgogne contre Vendôme, 12. Appuie auprès du roi la requête de Philippe V qui désire voir Vendôme commander en Espagne. Fait à Philippe V un portrait bienveillant de Vendôme, 13, 14, 15, 21, 25. Prend une large part pendant l'hiver de 1709 au grand mouvement de charité, 29. Taxe qui lui est imposée pour la nourriture et subsistance des pauvres, 30. Comment il est parlé de ses nombreuses aumônes dans un opuscule attribué au curé de Versailles, 31, 32. Sur 12 000 livres qui lui sont alloués emploie 11 000 en charités. Privations qu'il s'impose, 33, 34. Remet ses pierreries au curé de Versailles, trait raconté sur lui par Saint-Simon, 35. Comment il s'y prend pour accoutumer la duchesse de Bourgogne aux pratiques charitables. Sa joie en apprenant qu'elle fait la charité à son insu, 36, 37. Désire passionnément servir de nouveau, 38. Est nommé pour commander en Allemagne, 39, 40, 41. Travaille avec Harcourt désigné pour l'accompagner, 42. Est chansonné avec Harcourt, 43, 44. Aucun prince ne devant être envoyé à l'armée offre de servir comme un simple officier, 45, 46. Envoie à la Monnaie le peu de vaisselle qu'il possède, 49, 50. Portrait que Madame fait de lui en 1711, 66, 67, 71, 72. Vit en bonne intelligence avec le duc et la duchesse d'Orléans, 75. Sa gaieté chez Monseigneur en apprenant le mariage du duc de Berry avec Mademoiselle, 77, 78, 79, 85. Continue à se sentir en « brassières » à Meudon, 86. S'alarme de voir le roi se rendre auprès de Monseigneur atteint de la petite vérole, 87, 88, 92, 93. Sa stupeur et son émotion après la mort de Monseigneur, 94. Ses lettres à Philippe V après la mort de son père traduisent plutôt des regrets qu'une grande douleur, 95, 96, 97, 98, 99. Après la mort de Monseigneur reçoit le nom, le rang et les honneurs de Dauphin, 100. Le roi décide qu'en lui parlant on dira : *Monsieur*, en parlant de lui : *Monsieur le Dauphin* et en lui écrivant : *Monseigneur*, 101. Ne veut pas être appelé *Monseigneur* par les courtisans, mais *Monsieur le Dauphin*, 102. Conserve auprès de sa personne le même nombre de gardes que Monseigneur, 103. Est harangué par le parlement et d'autres compagnies, 110. Est accusé par la marquise d'Huxelles d'avoir refusé de recevoir la députation des comédiens, 111. Paraît fort attendri à la réponse que le roi fait au discours du cardinal de Noailles, 112. Assiste à Saint-Denis et à Notre-Dame au service de Monseigneur, 113. Sa conduite au dîner que donne le cardinal de Noailles après la cérémonie à Notre-Dame lui gagne tous les cœurs, 115. Refuse 50 000 livres par mois que le

roi veut lui donner, n'en accepte que 12 000, 116. Ecrit à Philippe V à propos du partage de la succession de Monseigneur. Pour plaire au roi déclare qu'il ne mettra pas les pieds à Meudon, 117, 118. N'assiste que rarement et par complaisance pour la duchesse de Bourgogne à la vente des bijoux de Monseigneur, 119. Ecrit à Mlle Choin. Menins de Monseigneur attachés à sa personne, 120. Se montre généreux sans exception envers les anciens serviteurs de son père, 121, 122. Embrasse tendrement le duc de Berry qui lui remet la chemise, 124, 126, 128, 130, 131. Influence qu'exerce sur lui le duc de Chevreuse, 132, 133, 136, 138. Avant la mort de Monseigneur ses relations ne furent ni fréquentes ni intimes avec Saint-Simon, 141, 142, 143. Est abordé dans les jardins de Marly par Saint-Simon et lui fait un accueil qui comble celui-ci de joie, 144. Abonde dans le sens de Saint-Simon, à propos des atteintes faites aux prérogatives ducales, 145. Entre dans les griefs de Saint-Simon sur l'attitude des ministres vis-à-vis des gens de qualité, désapprouve que la noblesse soit systématiquement tenue à l'écart des affaires, 146. Ses tête-à-tête avec Saint-Simon sont entourés d'un grand mystère, 147. Est surpris pendant un de ses entretiens par la duchesse de Bourgogne, 148, 149, 150. Fénelon communique avec lui par l'intermédiaire de Chevreuse, 155, 156, 158. Reproches que Fénelon lui adresse par l'intermédiaire de Chevreuse, 159, 160. Ligne de conduite que lui trace Fénelon, 161, 162. Il n'est pas certain que l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté* adressé par Fénelon à Beauvilliers lui ait été communiqué, 163, 164, 165. Lettre qu'il reçoit de Fénelon après la mort de Monseigneur, 166, 168, 170. Conseils que Fénelon lui fait parvenir par l'intermédiaire de Beauvilliers, 171, 172, 173. Mène une vie renfermée après la campagne de 1708, 177. Ses scrupules religieux; n'approuve pas toutes les mesures prises par le roi mais se garde de toute critique, 178. Change d'attitude après la mort de Monseigneur, prend de l'assurance. Se mêle au mouvement de la cour, 179. Sa bonne grâce, ses connaissances variées, surprennent les courtisans, 180. Ce qu'en disent Saint-Simon, Mme de Maintenon, 181, et Mme Dunoyer dans ses *Lettres galantes*, 182, 183. Revirement des esprits en sa faveur, 184. La confiance que lui témoigne le roi contribue beaucoup à le relever dans l'opinion publique, 185. Tente suivant Mme Dunoyer de mettre fin à l'exil de Fénelon, 186. Les ministres reçoivent du roi l'ordre de lui rendre compte de toutes les affaires, 187. Cherche à faciliter le travail des ministres en choisissant les heures qui les incommodent le moins, 189. Travaille surtout avec Desmaretz. Se préoccupe de l'état des finances, 190. Assiste très fidèlement aux différents conseils, sauf au conseil des finances. Raison de cette abstention. Prend la parole en différentes circonstances. Son rôle important dans le procès des Rohan, 193, 203, 204, 205, 207. Se prononce

dans un procès contre les jésuites, 208, 209, 210. Ses négociations avec Marlborough pendant la campagne de Flandre, 212. Lettre confidentielle qu'il reçoit de celui-ci, 213. Communique à Torcy les propositions de Marlborough, 214. Ne trouve pas cette manière de négocier digne du roi, désire une suspension d'armes, 215. Blâme dans une lettre à Torcy la marche suivie, 216. Rentre à Versailles, 217, 218. Dans ses lettres à Philippe V énumère les dures conditions réclamées par l'ennemi avant toute suspension d'armes, 233, 234. Lui explique les raisons qui forcent Louis XIV à rappeler ses troupes d'Espagne, 235. Lui témoigne une vive tendresse, 236. Lui annonce que le roi consent à laisser une partie de ses troupes en Espagne, 237. Le félicite de ses nobles sentiments, 238. Reçoit communication de certaines parties du mémoire de Fénelon sur l'état de la France. 240, 244. Dans les séances du conseil où sont discutées les propositions des alliés se prononce d'abord nettement contre la condition imposée à Louis XIV de faire la guerre à Philippe V, 246, 247. Aurait ensuite, suivant Torcy, biaisé, gêné par des scrupules de conscience, 248, 249. Met Philippe V au courant des difficultés au milieu desquelles se débat la France, 250. Son peu de confiance dans le succès des négociations de Gertruydenberg ; ses sentiments chrétiens, 251. Rassure Philippe V qui semble douter de son affection, 252. Insiste près de Louis XIV pour que Vendôme soit envoyé en Espagne, 253. Félicite Vendôme après Villaviciosa, 254. Partage avec Louis XIV l'honneur d'avoir refusé de souscrire aux conditions honteuses de l'ennemi, 255. Le manuscrit intitulé : *Les projets de gouvernement du duc de Bourgogne* n'est pas de lui mais de Saint-Simon, 257, 258. Dans ce manuscrit Saint-Simon fait un usage répété du nom du duc de Bourgogne, 259, 260, 261, 262. L'abbé de Saint-Pierre et Boulainvilliers ont fait de même, 263, 264. Fréquents entretiens du duc de Bourgogne avec Saint-Simon sur la dignité de duc et pair, 265, 266, 267. Sur le rang des bâtards. Son attitude embarrassée en face du roi lorsque celui-ci le consulte sur le rang à accorder aux enfants du duc du Maine, 268, 269. Ses vives critiques contre la situation faite aux légitimés, 270, 271. Son désir de bien faire, 272. S'accorde avec lui sur les idées générales, se réserve sur les particulières, 273, 274, 277, 282, 283. Les *Tables de Chaulnes* ont dû lui être communiquées, 285, 286, 287. Lit tous les Mémoires qui lui sont adressés, 288. Travaille et écrit beaucoup, 289. Ce qui restait de ses écrits a été publié en partie par Proyart, 290, 291, 292, 293. Dit publiquement : « que les galopins de cuisine sont plus heureux que les rois », 294. Peinture qu'il fait des soucis des rois, 295, 296. Craint moins le fardeau de la royauté que le compte qu'il devra rendre à Dieu de l'exercice de son pouvoir, 297. Ses maximes sur la royauté, 298. Ne méconnaît pas les dangers du pouvoir absolu, 299. Veut

d'Orléans, à la Vigna della Regina, 107. Ses gouvernantes, son éducation, 108. Comment elle ne sut jamais l'orthographe, 109. Ses lettres à sa mère Anne d'Orléans, à sa grand'-mère Madame Royale, 110. Sa vie avec elles deux, 111. Ses visites au Palazzo Madama, 113, 114. Dit tout enfant qu'elle ne pourra être heureuse que si elle épouse le duc de Bourgogne, 115. Se cache derrière sa mère pour assister à l'entrée de Tessé dans la cour du palais, 118, 119. Rédaction par Tessé de son contrat de mariage. Difficultés que cette rédaction soulève, 121. Détails minutieux sur cette princesse adressés par Tessé à Louis XIV, 123. Son portrait est envoyé par la duchesse de Savoie à Monsieur. Son antipathie contre le comte de Mansfeld, 125, 127, 132. Le contrat de mariage de la princesse Adélaïde préoccupe les jurisconsultes savoyards, 134. Formes que Victor-Amédée aurait voulu donner aux renonciations de la princesse, 136. Garanties accumulées par les jurisconsultes savoyards, 138. Ils estiment que malgré son jeune âge elle doit être astreinte à prêter serment, 139. Envoi du projet de contrat par Tessé à Louis XIV, 140. Dot de 200 000 francs qui paraît lui être constituée, 141. Par acte séparé Louis XIV relève Victor-Amédée du payement de la dot et constitue un douaire à la princesse, 142. Détail du trousseau offert par Victor-Amédée, 144, 145. La princesse signe le contrat de mariage, suivant Tessé, *hardiment, modestement et dignement*, 146, 149, 154. Réjouissances en France, 155. Toute la cour vient voir son portrait dans le cabinet des princes, 158. Mme de Maintenon s'occupe avec Louis XIV de choisir la maison de la princesse, 161, 162, 163. La duchesse du Lude est nommée dame d'honneur, 169; Tessé premier écuyer, 175, 176; le père le Comte confesseur, 177. Ses cinq femmes de chambre, 178. Louis XIV veut que les dames piémontaises quittent la princesse Adélaïde à la frontière, 180. Objections de Victor-Amédée et négociations de Tessé. Louis XIV se montre inflexible, 181, 182, 183, 184. La princesse Adélaïde dit qu'elle n'éprouvera aucun regret du renvoi de ses femmes, 185, 186, 187, 188. Victor-Amédée obtient que deux femmes de chambre et un médecin suivront la princesse et ne la quitteront qu'à Fontainebleau, 190, 192, 193. La princesse de la Cisterna et le marquis de Dronero accompagneront la princesse. La duchesse du Lude ira au-devant d'elle, 194, ainsi que le comte de Brionne, 195. Instructions de Louis XIV au comte de Brionne sur la manière dont la princesse Adélaïde devra être traitée, 196, 197. Nouvelles difficultés soulevées par Victor-Amédée au sujet du départ, 198, 199. Départ le 1er octobre des équipages destinés à la duchesse de Bourgogne, 200, 201, 202. Comment son arrivée du Pont-de-Beauvoisin est retardée d'un jour par les fêtes données en son honneur, 203, 204. Son départ le 7 octobre. Se sépare à Avigliano d'avec la duchesse de Savoie et

Madame Royale, 205. Couche successivement à Suse, Lans-le-Bourg, Modane, Mont-Mélian. Donne *Saint-Louis* comme mot d'ordre, 206. Arrêt à Chambéry; frais que fait la ville pour la recevoir, 207. Desgranges venu à Lyon lui est présenté. Portrait qu'il fait d'elle à Torcy, 209, 210, 211, 212, 213, 214. Arrivée au Pont-de-Beauvoisin. Réception et représentation. Est saluée par le comte de Brionne au nom du roi, 215. Monte dans le carrosse avec la duchesse du Lude et la princesse de la Cisterna, 216, 217. Sa grâce et la noblesse de sa physionomie rapportées dans le *Mercure de France*. Dîne avec la princesse de la Cisterna et Mme Desnoyers, 218. Cause familièrement avec les dames françaises; ce qu'elle dit à la duchesse du Lude. Comment elle la supplie d'ouvrir un courrier avant elle, 219, 220, 221. L'acte de délivrance de la princesse Adélaïde est rédigé par Brionne, 222, 223. Quitte le Pont-de-Beauvoisin le 17 octobre; ses adieux aux personnes de sa suite, 224. Ses paroles à Tessé et à la duchesse du Lude, 225. Arrive à Lyon le 18; réception qu'on lui fait, 226. Remercie le prévôt des marchands, 227. Ses journées remplies par des harangues; répond un mot à chacun, 228. Ses visites dans les couvents; se montre au public; est acclamée, appelée : « princesse de la paix », 229. Passe par Roanne, Moulins, Nevers; à la Charité demeure trois jours pour la Toussaint, 230. Première impression peu favorable, 231. Témoignage de plus en plus flatteur de Dangeau et de Desgranges, 232, 233. Son chagrin de ne pouvoir jouer à colin-maillard dans une chambre trop petite, 234. Arrivée à Montargis; le roi venu au-devant d'elle, la prend dans ses bras. Ce qu'elle répond au roi. Est saluée par Monsieur et Monseigneur, 236. Louis XIV écrit à Mme de Maintenon ses premières impressions, 237. Elle joue aux jonchets devant le roi avec ses dames, dîne entre le roi et Monseigneur, 238. Dit qu'elle ne trouve pas Monseigneur si gros. Est décoiffée et déshabillée devant Louis XIV, 239. Va à la messe aux barnabites, prie avec ferveur. Prend place dans le premier carrosse à côté du roi, 240. Sa première rencontre avec le duc de Bourgogne. Son arrivée à Fontainebleau, où elle occupe l'appartement de la reine-mère, 241. Présentations. Le roi lui nomme toutes les personnes, 242. Fatigue qu'elle éprouve. La duchesse du Lude fait dresser un lit dans son alcôve, 243, 368, 380, 397, 398, 399. Questions d'étiquettes. A le pas comme duchesse de Bourgogne sur toutes les princesses, 400. Sera en attendant le mariage appelée : *la princesse*, 401. Mangera toujours seule, servie par la duchesse du Lude. Reçoit 300 livres par mois pour ses menus plaisirs, 402. Le lendemain de son arrivée à Fontainebleau, entend la messe dans la tribune royale; se promène avec le roi, 403. Ses visites chez la princesse de Conti, la duchesse de Bourbon, la duchesse du Maine. Mme de Mailly sa dame d'atour lui remet les pierreries de la

couronne, 404. Son portrait, par Sourches, 405, 406, 407, 408. Son portrait par Madame, 409, 410. Quitte Fontainebleau le 7 novembre, dîne en route chez Prudhomme, ancien barbier du roi, 411. Arrive à Versailles dans le carrosse du roi. Occupe l'ancien appartement de la Dauphine, 412. Ecrit une courte lettre à Madame Royale, 413. Préceptes qu'elle avait reçus, avant son départ de Turin, du père Sébastien Valpré, 414. Ses débuts, d'après Saint-Simon, 415. Son application à plaire au roi et à Mme de Maintenon, 416. Fêtes données en son honneur, à Versailles, Marly, Meudon. Reçoit la visite de la reine d'Angleterre. A un fauteuil comme la reine, 419. Le jour de Noël, entend la messe de minuit; après la communion on lui donne l'ablution. Reçoit en audience de congé l'envoyé de l'empereur du Maroc, 420. Le roi lui donne la Ménagerie. Il désigne un certain nombre de dames pour les plaisirs de la princesse, 421, 422. Promenades en voiture avec le roi, 423. Promenades en chaloupe avec ses dames et Dangeau, 424. N'est jamais enrhumée pour accompagner le roi à la promenade, 425. Jugement de Mme de Caylus dans ses *Souvenirs*, 426. Toutes ses lettres à sa mère parlent de sa reconnaissance pour le traitement dont elle est l'objet, 427. Sa joie de la prise de Barcelone. Départ de Marquette, sa femme de chambre piémontaise, 428. Cache ses larmes pour ne pas déplaire au roi. Cause tous les samedis une demi-heure avec le duc de Bourgogne, 429. Ses relations avec Mme de Maintenon, 430, 431. Appelle Mme de Maintenon : *ma tante*, 432. Ecrit à sa grand'mère son amitié et sa confiance dans les avis de Mme de Maintenon, 433, 434, 436, 437. On lui donne un maître de danse, un maître de clavecin et un maître d'écriture, 438. Apprend l'histoire romaine dans l'*Empire romain* du dominicain Coeffeteau, 439. Mme de Maintenon demande à Dangeau de devenir un peu le précepteur de la princesse, 440. Traits rapportés par Mme de Maintenon aux élèves de Saint-Cyr, 441. Est tenue par Mme de Maintenon fort éloignée des princesses, surtout de la duchesse de Bourbon. 442. Est tenue fort enfermée, suivant Madame. Défense du roi de jamais nommer devant elle l'Opéra, 443, 444. Mme de Maintenon fait à la duchesse de Savoie, dans une lettre, l'éloge du caractère de la duchesse de Bourgogne, 445. Est conduite par Mme de Maintenon à Saint-Cyr, 446, 448. Sa réception à Saint-Cyr, 449. Revient à Versailles enchantée de sa première visite, 450. Mange à Saint-Cyr, s'associe, suivant les *Mémoires* des dames de Saint-Cyr, à la vie des demoiselles, 451. Se lie avec Mlle d'Aubigné; leurs petites fâcheries ensemble, 452. Se nomme à Saint-Cyr Mlle de Lastic, revêt le costume de la maison, 453. Devra appartenir à la classe des vertes à cause de son instruction insuffisante; fait partie des rouges, 454. Veut exhorter les demoiselles; son embarras; ce qu'elle dit à une demoiselle; est grondée par Mme de Maintenon, 455. Joue à la religieuse, 456. Se plaît

dans l'apothicairerie avec la sœur Marie, 457. Joue un rôle dans *Esther*, 462. Reçoit deux fois par mois la visite du duc de Bourgogne, 463. Le roi s'occupe à compléter la maison qu'elle aura comme duchesse de Bourgogne, 477. Bossuet nommé premier aumônier, 478. Tessé est chargé de monter l'écurie, 479. Préparatifs des fêtes qui seront données à Versailles en l'honneur du mariage de la duchesse de Bourgogne, 480. Répète avec le duc de Bourgogne le pas qu'elle dansera le jour de son mariage, 481. Reçoit du roi la veille du mariage pour six cent mille livres de pierreries, 482. Avis par écrit en trois chapitres que lui donne Mme de Maintenon, 483, 484. Protocole de sa correspondance avec le duc et la duchesse de Savoie, 485. La princesse reçoit le 4 décembre la communion des mains de Bossuet, 486. A la fin de sa toilette reçoit le duc de Bourgogne; sort de sa chambre lui donnant la main; ses quatre révérences au moment de dire : oui, 487. La cérémonie du mariage, 488. Se repose l'après-dînée dans l'appartement de Mme de Maintenon. A sept heures assiste à un feu d'artifice, la cour passe dans sa chambre. Description du lit et de la toilette, 489. La reine d'Angleterre lui donne la chemise, la princesse se met au lit; le roi fait appeler le duc de Bourgogne qui ne demeure dans la chambre qu'un quart d'heure, 490. Tient le lendemain un cercle magnifique et prodigieux, 491, 492. Paraît au premier bal en étoffe d'or avec une garniture de diamants comme coiffure. Au second en velours noir, 493. Ouvre le bal en menant le branle avec le duc de Bourgogne. Jugement d'Erizzo, l'ambassadeur vénitien, 494. Comment il est parlé d'elle par Mme de Maintenon dans une lettre inédite à la duchesse de Savoie. Appendice, 498. Demeure malgré le mariage sous la surveillance de la duchesse du Lude. Est autorisée à voir le duc de Bourgogne tous les jours, II, 2. Quelques rares moments dans la journée employés à son éducation, 3. Prend part aux cérémonies de la cour. Tient des cercles où les nouveaux venus à la cour lui sont présentés, 4, 5. Reçoit l'ambassadrice de Hollande, dont elle embrasse la fille, 6. Se plaint au roi de l'affront fait en sa présence par la princesse d'Harcourt à la duchesse de Rohan, 8, 9, 10. Assiste à la représentation du *Bourgeois gentilhomme* et à celle de *Bajazet*, 11. Donne le matin audience à l'ambassadeur de Venise, va le soir à l'Opéra, menée par Monseigneur. Aime la danse à la folie. Va au bal chez la présidente de Pontchartrain, 12. Demande au père le Comte de lui dessiner pour ce bal un costume de Chinoise, 13. Mascarade donnée pour sa quatorzième année dans l'appartement de Mme de Maintenon, à Versailles. La duchesse de Bourgogne et ses dames représentent les neuf muses, 14. Fêtes en gondoles, à Trianon. Va à la foire de Saint-Laurent, accompagnée de nombreuses dames; se mêle au peuple, 16. Distribue aux pauvres de l'argent et à ses dames ce qu'elle a acheté à la foire. Ecrit à Ma-

dame Royale l'enivrement que lui cause cette existence nouvelle, 17, 18, 19. Collations organisées par le roi dans le parc de Marly, 20. La chasse à courre est son plaisir favori. Va à la chasse avec le roi malgré une fluxion. Revêt un costume spécial et une coiffure de *chasseuse*, 21. Apprend à jouer au mail avec le roi. Répète avec ses dames un petit divertissement pour Versailles. Le roi se mêle aux chœurs, 22. Jeux de hasard (la rafle) organisés pour la duchesse de Bourgogne chez Mme de Maintenon. Assiste au jeu effréné des courtisans. Amenée par le roi, joue au lansquenet chez la princesse de Conti, 23. Passe de fréquentes soirées chez Mme de Maintenon. Retrouve souvent le duc de Bourgogne, leurs soupers et jeux ensemble, 25. Écrit à Madame Royale qu'elle trouve en Mme de Maintenon une bonne amie. Pleure de joie en apprenant la naissance du prince de Piémont, 26; de chagrin en disant adieu à sa tante la duchesse de Lorraine, 27. Jugement porté par Madame sur l'éducation donnée à la duchesse de Bourgogne, 28, 29. Communie en public cinq fois par an; ce qu'en dit Saint-Simon, 30, 31, 32, 36. Emmène quatre de ses compagnes habituelles au camp de Compiègne, 59. Arrive dans le carrosse du roi, 60. D'après Saint-Simon, assiste à l'action principale assise sur le devant de la chaise à porteur de Mme de Maintenon, le roi à son côté, 62. Sa vie au camp; écrit à Madame Royale ses impressions; s'assoit à la table du maréchal de Boufflers, 64. Le roi décide le rapprochement du duc et de la duchesse de Bourgogne; la princesse en est informée par Mme de Maintenon, 66. Ses larmes; récit de Breteuil, 67. Récit différent dans les *Souvenirs* de Mlle d'Aumale, 68. Le lendemain se lève à neuf heures; se rend à Saint-Cyr. Le duc de Bourgogne se rend chez elle tous les soirs, 70, 74, 75. Le carnaval de 1700; fêtes et divertissements, 76. Lettre de Coulanges à Mme de Sévigné : « La duchesse de Bourgogne s'en donne à cœur joie », 77, 78. Description des travestissements de la duchesse de Bourgogne dans le *Mercure de France*, 79. Va au bal chez la duchesse du Maine, chez le prince de Conti, 80. Monseigneur veut lui donner un bal masqué où tout le monde aurait pu entrer. Le roi s'y oppose. Inaugure par un bal l'hôtel de Soissons, 81. Assiste à une fête chez la chancelière de Pontchartrain, 82, 83. Le mardi gras, après avoir assisté successivement à trois bals, reçoit les cendres, 84, 85, 86. Loterie organisée chez Mme de Maintenon après la mort du duc Bretagne, pour égayer la duchesse de Bourgogne. Part de Marly pour surprendre Chamillart dans sa propriété de l'Etang, 87, 88, 89. Voit jouer des pièces de Scarron devant Mme de Maintenon. Réflexion que, suivant Madame, ces pièces auraient pu suggérer à la duchesse de Bourgogne, 92. Assiste aux représentations données par la duchesse du Maine dans sa maison de Clagny, 94. Joue la comédie de *Jonathas* en 1699, 95. Joue la fille d'Absalon dans *Absalon*, 97. Porte un costume magnifique orné de toutes les pier-

reries de la couronne, 98, 99. Joue mieux, suivant Madame, le sérieux que le comique, 100. Entreprend de monter et de jouer *Athalie*, 101. Dit à Mme de Maintenon qu'elle trouve la pièce fort froide. Change de rôle, et joue le personnage de Josabeth, 102, 103, 104, 105, 106. Joue gros jeu à Meudon. Le jeu est sa passion dominante, 107, 108. Joue à l'hombre, au brelan, au lansquenet. Dangeau lui apprend le reversis, 109. Est d'après Saint-Simon nette et exacte dans le règlement de ses dettes, 110. Écrit à Mme de Maintenon une lettre pleine de repentir, 111. Abandonne le lansquenet pour le brelan, revient au lansquenet. Remontrances du roi et de Mme de Maintenon, 112. Mme de Maintenon, dans une lettre à la marquise de Dangeau, redoute le mécontentement du roi et la prie de prévenir la duchesse de Bourgogne, 113, 114. Va en partie à Paris trois fois dans un mois, rend visite à Mlle de la Vallière au Carmel, court les boutiques, fait des dépenses considérables, se divertit aux foires, 115. Court la bague dans une fête donnée par Monsieur le Duc, danse une partie de la nuit, revient à Versailles après avoir traversé les Halles; va à la messe à Saint-Eustache, 116. Fêtes à Paris chez le duc de Gramont, chez Lauzun; est servie par Lauzun lui-même. Parle de lui fort obligeamment au roi, 118. Promenades à cheval dans le bois de la Muette. Met l'équitation à la mode, son costume de cheval, 119. Veut tenir en costume de chasse le fils du concierge de Versailles sur les fonts baptismaux. Refus du curé, 120. Prend goût à la Ménagerie; écrit à Madame Royale qu'elle entendra plus d'une fois parler de cette maison-là, 121. Le soir à Trianon, sous les fenêtres du roi, donne une sérénade, 122. Prend des bains froids prolongés à Marly, 123. Est sujette aux maux de dents. A de fréquentes indispositions qualifiées de migraines par Dangeau, d'indigestions par Mme de Maintenon, 124. Tombe gravement malade pour s'être baignée imprudemment, 125. Fait demander son confesseur; ses sentiments de piété, ses dispositions, sa résignation, sont l'objet d'une lettre de Mme de Maintenon au roi d'Espagne. Revient à la vie. Joie générale. Les *Te Deum* alternent avec les madrigaux, 126. Sa longue convalescence, passe ses après-dînées au lit. Est soignée par Mme de Maintenon, 127. Pendant sa convalescence dîne souvent chez elle. Paraît avec éclat à la cour après la naissance du premier duc de Bretagne, 128. Son portrait, par Saint-Simon, 129, 130. Soins touchants dont elle entoure le roi, 131. Sa sollicitude attentive pour Mme de Maintenon, 132. Sa manière d'être avec le roi; sérieuse et respectueuse en public; ses familiarités en particulier, son indiscrétion, 132. Trouve chez Mme de Maintenon une lettre de la princesse d'Espinoy qui la couvre de confusion. Fond en larmes en apprenant que Tessé n'est pas compris dans une promotion de maréchaux, 133. Dit à Mme de Maintenon qu'il faut convenir qu'en Angleterre les reines gouvernent mieux que les rois. Demeure attachée à sa famille.

Ses lettres fréquentes à sa grand'mère, 134, 135. Ses lettres à sa mère plus rares et moins intimes. Fait sentir à son père la rareté de ses lettres, 136. Écrit à Mme de Montgon; ajoute une mèche de cheveux, 137. Prodigue des soins à un homme que sa voiture a grièvement blessé, 138. Son antipathie pour Madame; se moque volontiers d'elle. Elles ont une explication ensemble, 139. Déteste, suivant Spanheim et Mme Dunoyer, la duchesse du Lude. Façon irrévencieuse dont elle reçoit l'évêque de Metz. Sa réponse aux plaintes de la duchesse du Lude, 140. Se montre parfois moqueuse; ses plaisanteries relevées par le roi. Fait de la princesse d'Harcourt son souffre-douleur, 141. Est mobile et changeante dans ses engouements, 142, 143. Les parties de jeu organisées dans le salon de la duchesse de Bourgogne sont encouragées par la présence du duc de Bourgogne, 149. La grave maladie contractée par la duchesse de Bourgogne est considérée comme une punition par le duc de Bourgogne, 151, 153, 164, 167. Fait coucher Mme de la Vrillière dans le lit du duc de Bourgogne. Surprise et colère de celui-ci, 169, 170, 175, 186. Pour mieux voir arriver le duc de Bourgogne dans l'avenue de Paris, fait porter son dîner chez Mme de Maintenon, l'ayant aperçu, va l'attendre chez le roi, 188. Reçoit tendrement le duc de Bourgogne au retour de sa première campagne, 189. Est curieuse de savoir ce qui se passe dans les conseils, 190. Raille la vie sérieuse que mène le duc de Bourgogne. Dit joliment à Mme de Maintenon dans une lettre comment le duc de Bourgogne veut lui inspirer le goût du devoir, 191. Dit que si elle mourait avant son mari il épouserait une sœur grise ou une tourière des filles de Sainte-Marie, 192. Suivant Proyart, le duc et la duchesse de Bourgogne ne sont jamais d'accord pour les propos et toujours les cœurs sont unis. Suivant Spanheim, ils se montrent indifférents l'un à l'autre. Suivant Madame, la duchesse de Bourgogne verrait sans déplaisir partir le brave homme pour les régions célestes, 193. Remèdes qu'on lui fait prendre et qui l'empêchent de vivre avec le duc de Bourgogne, 194. Lettres à Mme de Montgon, où le duc de Bourgogne se plaint de l'indifférence de la duchesse, 196, 197. Elle charge Mme de Montgon d'écrire au duc de Bourgogne une lettre dont les caractères sont tracés avec son sang, 198, 199, 200. Envoie son portrait au duc de Bourgogne par l'intermédiaire de Mme de Montgon, 202, 203, 204. Reçoit par l'intermédiaire de Tessé, des conseils de la duchesse de Savoie, et ceux de Tessé lui-même, 205. La duchesse du Lude informe le roi que la duchesse de Bourgogne est présentement en état d'avoir des enfants, 206. Nombreuses déceptions. Est décidément grosse en 1703, 207. Ses couches pénibles et laborieuses; naissance du duc de Bretagne, 208. Son affliction en le perdant, 209. Met au monde en 1707 un second enfant et un troisième en 1710, 211, 212, 213. Madame

écrit en 1701 qu'on a laissé trop de liberté à la duchesse de Bourgogne et qu'elle a peur que beaucoup d'histoires n'arrivent un jour, 214. En 1703 Madame la traite de méchante et coquette. Suivant Saint-Simon elle se laissait entraîner, mais était retenue par un reste de délicatesse, 215, 216. Ses coquetteries avec le marquis de Nangis, 217, 218. Rougissait en le voyant, 219. Pour piquer Nangis de jalousie encourage les avances du marquis de Maulevrier, 220. Reçoit des billets de Maulevrier par l'intermédiaire de Mme Quantin et y répond, 221. Stratagème de Maulevrier pour lui parler à voix basse, 222. Essuie une scène de Maulevrier. Sa crainte d'un duel entre Nangis et Maulevrier, 223, 224. L'abbé de Polignac cherche à plaire à la duchesse de Bourgogne, 228, 229. Rencontres nocturnes dans les jardins de Marly. Peu de vraisemblance du récit de Saint-Simon, 230. La duchesse de Bourgogne est accablée de lettres de Maulevrier; lui répond par l'intermédiaire de Mme Quantin, 231. Apprend la mort de Maulevrier le Vendredi saint, à Ténèbres; pleure beaucoup en particulier; envoie Mme Quantin réclamer ses lettres à Mme de Maulevrier qui les refuse 232. Elle comprend la nécessité de se montrer plus gaie; l'abbé de Polignac vient prendre congé d'elle. Ses larmes le jour du départ, 233. Jugement de Mme de Caylus, 234, 235, 237, 239, 260, 283, 299. Dit aux duchesses de Sully et du Lude que Louis XIV aurait été bien sot de refuser la couronne d'Espagne pour son petit-fils, 300. Part pour Fontainebleau dans le carrosse du roi, 301, 305. Sa joie en apprenant que Victor-Amédée envoie un gentilhomme porter ses félicitations à Louis XIV, 306. S'assoit au bout de la table au dîner donné par le roi en l'honneur du roi d'Espagne, 307, 308. Fait une visite familière au roi d'Espagne, 309. Passe la soirée chez Mme de Maintenon avec le roi d'Espagne à la veille de la séparation, 310, 311. Ses pleurs lors de la dernière visite au roi d'Espagne, 315, 316, 317. Va consoler le roi après le départ du roi d'Espagne dans une petite pièce, 318, 322, 323. Lettres que lui adresse Tessé, 341. Sa joie en apprenant que Victor-Amédée a signé un traité avec Louis XIV, 349, 356, 357. Ses recommandations à Tessé partant pour Turin. Tessé lui écrit un portrait de la princesse de Piémont, 358, 359, 360, 361, 378. Injustement accusée d'avoir travaillé à la disgrâce de Catinat, 379, 404. Son agitation en apprenant la déclaration de guerre; ses larmes; sa crainte d'une disgrâce, 443, 444. Part qu'elle prend aux fêtes que Louis XIV ne veut point contremander, 445, 446. Son arrivée en France; comment elle est reçue par le roi; part prise par Mme de Maintenon à son éducation; sa première visite à Saint-Cyr d'après les *Souvenirs* de Mlle d'Aumale. Appendice, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 456; III, 2, 5, 18, 19, 25. Elle gagne le jubilé de 1702, 48. Sa joie combattue par sa tendresse quand elle apprend le départ du duc de Bourgogne pour l'armée, 49. La séparation

d'avec le duc de Bourgogne est douloureuse et tendre, 50. Reçoit de nombreuses lettres du duc de Bourgogne transmises par Boufflers, 72. Mande dans ses lettres à sa grand'-mère qu'elle écrit au duc de Bourgogne tous les jours, 73. Ne change rien à sa vie de divertissement pendant l'absence du duc de Bourgogne, 74. Sa grossesse suivie d'une déception, 87, 89. Manifeste publiquement sa joie de voir le duc de Bourgogne nommé par le roi au Conseil d'en Haut, 91, 93. Néglige d'envoyer de ses nouvelles au duc de Bourgogne pendant la campagne de 1703, 96. Ecrit une lettre peu obligeante au duc de Bourgogne qui paraît avoir pour but d'empêcher son retour, 106. Nouvelle grossesse qui met tout le monde en joie, 108. La passion furieuse du duc de Bourgogne lui est insupportable, 115, 116. Sa grossesse laborieuse en 1704. Son enfant est emporté par des convulsions, au bout de quelques mois, 117. Sa douceur; naissance d'un second duc de Bretagne, 118. Ne va le voir que rarement pour ne pas trop s'y attacher, 119. Intérêt qu'elle porte à sa sœur la reine d'Espagne, 120. Lettres affectueuses qu'elle continue d'écrire à sa grand'mère, 121, 122, 123. Intérêt qu'elle porte aux affaires de l'État. Vient conter ses chagrins à Mme de Maintenon, 124. Refuse de jouer la veille d'une bataille, 125, 126, 127. Aurait fait parvenir des renseignements utiles à Victor-Amédée au moment du siège de Turin. Cette accusation injuste est accueillie par le comte d'Espinchal dans ses *Mémoires* inédits, 128, et par le chevalier de Quincy qui rapporte à ce sujet un propos de Villars, 129, 130. Écrit à la duchesse de Savoie une lettre où elle s'efforce d'amener Victor-Amédée à un accommodement, 131, 132. Aurait, suivant Mlle d'Aumale, demandé à la Feuillade partant pour Turin de ne pas pousser son père à bout, 134. Invraisemblance de ce propos, 135. Est rendue responsable par Luynes du rappel de Vendôme, 139. Aurait, suivant Michelet, chapitré Marcin au moment de son départ, 140. Injustice de cette accusation, 141. Lettre qu'elle écrit à Victor-Amédée, 142, 144, 145, 147. Jugement de Voltaire sur la prétendue trahison de la duchesse de Bourgogne, 148, 151. Contraste entre son genre de vie et celui du duc de Bourgogne, 153. Répond par des larmes à une question du duc de Bourgogne, 157. Le roi apprend par la duchesse du Lude que la duchesse de Bourgogne « est blessée », 159, 161. Tient en 1708 avec Louis XIV la première table, le jour des rois, 162. Va souper à Meudon chez Monseigneur; est menée par lui à l'Opéra, 163. Apprend par le roi le 14 mai le départ du duc de Bourgogne pour l'armée de Flandre, 165, 186. Les tendres adieux du duc de Bourgogne; se montre pénétrée de douleur, 191. Le roi la fait réveiller pour lui apprendre la prise de Bruges et de Gand, 212. Promenades en forêt dans la calèche du roi, 213, 234, 237. Est détestée par la duchesse de Bourbon, qui à la tête de plusieurs dames de la cour combat son

influence auprès de Monseigneur, 242. N'occupe chez Monseigneur qu'un simple tabouret quand Mlle Choin est assise dans un fauteuil, 243. Reçoit du duc de Bourgogne une lettre longue et explicite sur la défaite d'Oudenarde, 252. Suivant Bellerive se jette aux pieds du roi pour lui demander de ne pas rappeler le duc de Bourgogne, 254, 259, 262. Reçoit par l'intermédiaire de Mme de Nogaret les conseils de Saint-Simon, 271. Réconcilie Mme de Maintenon et le duc de Beauvilliers. Ses inquiétudes; a sans cesse les larmes aux yeux, 272. 273. Régularité avec laquelle elle écrit au duc de Bourgogne, 274, 275. Sa vie sérieuse à Fontainebleau; ses occupations. Ecrit une lettre en latin au duc de Bourgogne, 276. Ardeur qu'elle déploie pour défendre le duc de Bourgogne, 277. Se répand en paroles irritées contre Vendôme et contre Chamillart. Sa violence contre Vendôme manque d'indisposer le roi, 278. Satisfactions qu'elle obtient sur la cabale; son triomphe sur Albéroni, le comte d'Evreux et la duchesse de Bouillon, 279, 281. Malgré les conseils du duc de Bourgogne, refuse d'estimer et d'aimer Vendôme, 282, 309, 310. Fait parvenir une lettre au duc de Bourgogne par le marquis de Ruffey, 311. Son inquiétude et sa fluxion font beaucoup de peine au duc de Bourgogne, mais son amitié lui fait un extrême plaisir, 344. Agitation où la plongent les cabales de la cour, 360. Sa conduite pendant cette période d'après la correspondance de Mme de Maintenon, 361, 362. Passe une partie de ses nuits en prières devant le Saint-Sacrement, 363, 364. Enlève d'Antin à la cabale, 366, 370. Trouve appui et tendresse auprès de Mme de Maintenon, 371, 372, 377, 378, 392, 405, 408, 409. Est, suivant Saint-Simon, infatigable et pleine de force et de bons conseils pour défendre le duc de Bourgogne, 425. Les calomnies dirigées contre son mari lui font verser des larmes, 426. Ne peut, comme elle en avait formé le projet, se rendre au-devant du duc de Bourgogne, 430. Sa rencontre avec le duc de Bourgogne dans la chambre de Mme de Maintenon, 431, 432, 433. Prépare un rapprochement entre le duc de Bourgogne et Monseigneur, 435. Ne reçoit pas de visite de Vendôme, 437. Couplets sur elle, 438, 439. Retour en arrière, IV, 2. Affront qu'elle fait à Vendôme en plein salon de Marly, 4. Instruit de cette scène Mme de Maintenon, en parle au roi, 5. Fait à Vendôme un nouvel affront à Meudon, obtient du roi qu'il n'y paraisse plus, 6, 7, 8. Comment Bellerive raconte inexactement cette scène, 9, 10. Joie que son triomphe cause à Saint-Simon, 11. Dissuade le duc de Bourgogne de couvrir le comte d'Evreux de sa protection, 12. Taxe qui lui est imposée en 1709 pour les pauvres de Versailles, 30. Ses fantaisies, ses dépenses, demande parfois au duc de Bourgogne de payer ses dettes, 36. A mesure qu'elle avance dans la vie devient plus sérieuse, fait la charité à l'insu de son mari, 37. Comment les malheurs publics et les

chagrins privés la rapprochent du duc de Bourgogne, 38. Accusations que les malveillants, furieux de l'éloignement de Vendôme, portent contre elle, 39. Par quel moyen Harcourt cherche à lui plaire, 42, 43. Brille involontairement à la cour aux dépens du duc de Bourgogne, 46, 47. S'oppose à ce que le roi donne des bals pendant l'année 1709; témoigne cependant dans ses lettres à sa grand'mère quelques regrets sur la tristesse du carnaval, 48, 49. Est menée à l'Opéra par Monseigneur, assiste à un incident pénible au retour, 50. Pendant sa grossesse en 1710 fait construire un théâtre dans sa salle à manger, 51. Montre du goût dans le choix du répertoire. Fait un aimable accueil à l'électeur de Bavière, 52, 53. N'ignore rien des intrigues dirigées contre elle, triomphe de ses ennemis. Le roi décide qu'elle aura l'entier gouvernement de sa maison, 54, 55. Se fait scrupule des plus innocentes distractions, 56. Aventure arrivée pendant une de ses visites à Saint-Cyr, adresse une verte réprimande à un de ses pages, 58. Accueil indulgent qu'elle fait au duc de Fronsac qui lui est présenté par Mme de Maintenon, 61. Encourage la calomnie en s'amusant trop librement avec lui, laisse échapper un cri en apercevant Fronsac caché à sa toilette, 62, 63, 65. Eloge que Madame fait d'elle en 1711, 66. Inquiétude que lui cause la santé du duc de Bretagne, 67. Trouve que Mme de Ventadour le gâte fort. Annonce à Madame Royale sa nouvelle grossesse, 68. Accouche d'un prince titré duc d'Anjou, 69. Sa grande influence sur le duc de Berry, qui se plaît dans son intimité, 71, 72. Raisons pour lesquelles elle désire voir le duc de Berry épouser Mademoiselle, 73. Travaille à ce mariage avec l'aide de Saint-Simon, 74, 75. Se rencontre avec Mademoiselle et Monseigneur chez Mme de Maintenon, 75. Sonde adroitement Monseigneur dont elle soulève la colère. Intervention du roi dans cette occasion, 76. Sa joie lorsque le mariage est déclaré, 77. Reçoit les remerciements de Madame, 78. Compose la maison de la duchesse de Berry, reçoit la visite des futurs époux après le contrat, 79. Le soir du mariage donne la chemise à la duchesse de Berry, 80. Eut peu à se louer de cette belle-sœur, 81. Allusion qu'elle fait au double mariage du roi avec Mme de Maintenon et de Monseigneur avec Mlle Choin, 84. Comment elle est traitée par Mlle Choin et par Monseigneur, 85. Par ordre du roi ne se rend pas à Meudon pendant la maladie de Monseigneur, 86. Ecrit à Mme de Maintenon qu'elle craint plus pour le roi que pour Monseigneur, 88. Aspect de son salon à Versailles lorsqu'on apprend la mort de Monseigneur, 91. Va à la rencontre du roi, 92. Console le duc de Bourgogne, pleure en voyant les larmes du duc de Berry, 93. Ecrit au duc de Noailles qu'elle se console de la mort de Monseigneur comme les autres, 97, 98. Changements que la mort de Monseigneur apporte dans sa situation, 99. Reçoit le nom, le rang et les honneurs de Dauphine, 103. Est par avance

traitée en reine, 104, 107. Est haranguée ainsi que le duc de Bourgogne par les différents corps de l'Etat, 110, 111. S'inquiète de la rentrée tardive des princes le jour de la cérémonie de Saint-Denis, 113. Assiste à la vente des bijoux de Monseigneur, 119. Son hostilité pour d'Antin oblige celui-ci à transmettre la charge de menin à son fils, 120. Ses relations difficiles avec la duchesse de Berry, leur brouille, 122. Reçoit une visite de la duchesse de Berry, réconciliation, 123. Reçoit à sa toilette la chemise et la sale de la main de la duchesse de Berry. Pendant le deuil de la cour joue à l'oie avec ses dames dans son appartement, 124, 125. Se montre gracieuse envers des personnes venues au bois de Boulogne pour une chasse, 126. Après la chasse, se rend à cheval chez la duchesse de Lauzun, 127, 131. Malgré l'influence de Mme de Lévis, redoute le duc et la duchesse de Chevreuse, 138. Reçoit du duc de Chevreuse une leçon de *hoca*, 139. Honore de son amitié Mme de Saint-Simon, 140. Une conversation qu'elle a avec le duc de Bourgogne est interrompue par Saint-Simon, 145. Surprend Saint-Simon et le duc de Bourgogne pendant un de leurs entretiens, 148. Garde le secret qu'elle a surpris, 149, 150, 160. Fénelon voudrait que le duc de Bourgogne la mette dans sa confidence, 161, 162, 175, 179. D'après Mme de Maintenon se fait adorer de tout le monde après la mort de Monseigneur mais néglige trop sa toilette, 181, 182, 265. Donne à dîner à quelques dames à la Ménagerie, 317. S'efforce de distraire le roi pendant une soirée en faisant mille enfantillages, 347. Observations que lui font mesdames de Saint-Simon et de Levis, sa réponse, 348. Sa dernière conversation avec ses dames dix jours avant sa mort, 349. Le 5 et le 6 février tombe malade, 351, est saignée deux fois par Mareschal, reçoit la visite du roi, est soignée assidûment par le duc de Bourgogne, 352. Ses médecins croient à la rougeole, 353. Se sent gravement atteinte, est préparée à la mort par Mme de Maintenon, 354. Témoigne le désir de se confesser au père Bailly, 355. Se confesse au père Noël, 356. Reçoit les derniers sacrements, 357. Se préoccupe des dettes qu'elle laisse derrière elle, 358. S'attendrit en voyant le roi et Mme de Maintenon, s'abandonne davantage avec ses dames, 359. Sept médecins sont réunis en consultation, 360. Tombe en agonie, 361. Reconnaît un instant Mme de Maintenon. Tombe dans un état d'insensibilité complète, 362. Sa mort annoncée au roi par un exprès, 363, 364, 366. Est exposée sur son lit, résultat de l'autopsie, 368, 370, 371, 373. Son souvenir évoqué par le duc de Bourgogne, 381, 386. Son cœur porté au Val-de-Grâce par l'évêque de Senlis, 387. Son corps est veillé pendant trois jours par les dames du palais, 390. Son cercueil transporté en pompe à Saint-Denis, 392, 393, 399, 400. Sa mort inopinée fait naître des soupçons, 404. Reçoit le matin du jour où elle tombe malade du duc de Noailles

une boîte de tabac d'Espagne, 405, 406. L'autopsie de son corps pratiquée par Fagon, Boudin et Mareschal, 407, 408, 409, 410, 414, 421. Est morte de rougeole maligne, 422. Sa mort cause des regrets universels, 424. Est pleurée par Saint-Simon qui fait d'elle un portrait après sa mort, 426, 435, 436. Ses papiers dépouillés par le roi, 444. Légende calomnieuse mise en circulation par Duclos. Fausseté de ces accusations, 445. Son ardent désir de la paix, 447, 448. Phrase un peu dure que prononce sur elle Mme de Maintenon, 449, 450. Ses funérailles, 451. Son oraison funèbre prononcée par l'évêque d'Aleth, 453, 454. Ses insignes déposés sur son cercueil, 456, 457, 459, 460, 484.

Bouzols (Louis-Joachim de Montaigu, marquis de), mestre de camp de cavalerie. Accompagne Tessé à Turin, I, 117. En quels termes il est parlé de lui par Torcy, 120.

Boyer (l'abbé Claude), auteur de *Judith*, I, 276.

Brancas (André-Ignace, abbé de), aumônier du roi accompagne le cercueil de Monseigneur, IV, 106.

Brancas (Louis de Brancas-Cereste, dit le marquis de). Est un des aides de camp attachés à la personne du duc de Bourgogne pendant la campagne de Flandre, III, 190.

Bretagne (N. de France, Ier duc de), II, 87, 128. Détails sur sa naissance, 208. Meurt dans des convulsions, 209, 210 ; III, 117, 118, 119. Réjouissances publiques en l'honneur de sa naissance malgré la défaite d'Hochstedt, 153, 154; IV, 67.

Bretagne (N. de France, IIe duc de). Sa naissance, II, 211. Réjouissances contremandées par Louis XIV, III, 118. Meurt quelques jours après la duchesse de Bourgogne, 119, 120, 154, 160. Tourments que sa santé cause à sa mère, IV, 67. Est fort gâté par Mme de Ventadour, 68, 69, 374, 381. Appelle la duchesse de Ventadour « Maman », 399. Propos tenu par lui la première fois qu'elle l'appelle « Dauphin ». Ses tristes pressentiments pendant sa maladie, 400. Sa mort, 401, 415, 421, 436, 451.

Breteuil (Louis-Nicolas le Tonnelier, baron de), introducteur des ambassadeurs, lecteur du roi. Ce qu'il dit dans ses *Mémoires* sur la cour de France, II, 5. Sur la pudeur alarmée de la duchesse de Bourgogne, 67. Que la soirée de rapprochement se passa sans aucun bruit ni appareil, 68. Comme maître des cérémonies, va chercher le duc de Bourgogne, 69, 70. Ce qu'il dit des bals et du carnaval pendant cette même année (1700), 76. Dans sa *Relation* de la reconnaissance du duc d'Anjou comme roi d'Espagne, donne des détails sur la cérémonie, 302, 308. Raconte les espièglerie de la duchesse de Bourgogne, la visite de l'académie au duc d'Anjou, 309, 313, 317; IV, 386. Dit qu'après la mort du duc de Bourgogne le séjour de Marly devint insupportable au roi, 396. Blâme Louis XIV d'avoir abrégé les condoléances à Marly, 397, 398.

Brionne (Henri de Lorraine, comte de). Est chargé, par Louis XIV, de recevoir la princesse Adélaïde à la frontière, I, 195. Instructions qu'il reçoit du roi, 196. Se trouve dans le second carrosse avec Dangeau, 201. Questions de prérogatives, 212. Tient comme prince lorrain à toutes ses prérogatives. Le marquis de Dronero lui est présenté, 215. Exprime courtoisement à la princesse Adélaïde la joie qu'il a de la recevoir, 216. Ne veut point donner une place dans son carrosse au marquis de Dronero, 217. Tient une table de douze couverts, distribue au nom du roi des présents, 219. Ses difficultés avec Dronero à propos de l'acte de délivrance de la princesse, 222. Refuse de donner le titre d'Altesse royale à Victor-Amédée. Mécontentement de Louis XIV en apprenant cet incident, 223. Par ordre de Louis XIV conduit le marquis de Ferreiro à Versailles avec les honneurs dus aux ambassadeurs des rois, II, 260.

Briord (Gabriel, comte de), ambassadeur de France à Turin. Avise la cour de Turin que la suscription : duc et duchesse de Bourgogne doit seule être mise sur leurs lettres. Indique quelle sera la suscription des lettres adressées au duc de Savoie, I, 485. Remplace Tessé à Turin, II, 256. Comment il est parlé de lui par Saint-Simon. Instructions qu'il reçoit sur la conduite à observer envers le duc de Savoie, 263, 264. Rend compte à Louis XIV de la première entrevue avec Victor-Amédée, de sa visite à la comtesse de Verrue, 265. Modifications aux instructions qu'il a reçues, 267. Doit réclamer, en cas d'un traité, non seulement la Savoie, mais la ville et le comté de Nice, 268. Provoque les explications du marquis de Saint-Thomas sur la question du Milanais; propose un traité aux termes duquel la France et la Savoie envahiraient le Milanais à la mort de Charles II, 269. Est désapprouvé à Versailles, 270. Reçoit le 23 avril l'ordre du roi de retirer la promesse faite par lui à Saint-Thomas, 272. Signale dans ses dépêches les commerces de Victor-Amédée avec l'Empire, 273. Reçoit l'ordre de surveiller le duc de Savoie à Saint-Maurice, 274. Rapporte les paroles belliqueuses du duc de Savoie se voyant évincé et déçu dans ses espérances, 265. Signale la tristesse feinte de Victor-Amédée en apprenant la mort du prince de Bavière et la joie de ses courtisans, 276. Est mandé par Saint-Thomas qui lui fait connaître les prétentions de Victor-Amédée à la succession d'Espagne, 277. Est chargé par Louis XIV de dire à Victor-Amédée qu'il ne cesse d'avoir à cœur ses intérêts particuliers, 279. N'est pas tenu au courant par Louis XIV des négociations poursuivies à Londres, 280. N'est pas invité par Victor-Amédée aux fêtes données en l'honneur de la naissance du prince de Piémont, 281. Est rappelé de Turin et envoyé à la Haye, 282, 286. Arrive à la Haye. Appose sa signature au bas du traité de partage, 287, 288, 360.

Broglie (Victor-Maurice, comte de), maréchal de France. Com-

mande en Languedoc au moment du voyage du duc de Bourgogne, III, 16.

Brueys (David-Augustin de), comédien. Un des familiers du Temple, III, 176.

Buidbarre (Mlle de), élève de Saint-Cyr. Son aventure avec un page de la duchesse de Bourgogne, IV, 57, 58.

Bulteau (Louis), historien. Son *Histoire monastique d'Orient et d'Occident* est donnée par l'abbé Fleury comme lecture au duc de Bourgogne, I, 369.

Bussy (Roger de Rabutin, comte de). Son admiration pour la duchesse du Lude. Aurait voulu être prince du sang pour l'épouser, I, 170.

Buterne (Charles). Joue du clavecin chez la duchesse de Bourgogne, IV, 51.

C

Cadogan (Guillaume), major général. Quartier-maître général de Marlborough pendant la campagne de Flandre. Jette des ponts sur l'Escaut pour faire passer son armée, III, 220. Commande un corps d'armée pendant le siège de Lille. Avec Webb protège l'arrivée d'un convoi, 380.

Cambout (Anne-François-Guillaume du), premier aumônier du roi. Célèbre la messe dans la chambre du duc de Bourgogne, lui donne l'extrême-onction, IV, 379.

Campistron (Jean-Galbert de), auteur dramatique. Sert de secrétaire à Vendôme. Combat à Luzzara, III, 174. Est parmi les habitués du Temple, 176. Comment il est parlé de lui par Saint-Simon. Traite les conseillers du duc de Bourgogne de marauds. Injurie Matignon, 266, 267.

Campra (compositeur français). Compose, sur les paroles de Regnard, l'opéra du *Carnaval de Venise*, II, 12.

Carelière (la), médecin du duc de Berry, IV, 360.

Carignan (Emmanuel-Philibert-Amédée de Savoie, prince de). Son fils est proposé par Victor-Amédée comme otage à Louis XIV, I, 50. Refuse de se séparer de son fils, 51. Tient la princesse Adélaïde sur les fonts baptismaux, 102. Son intelligence. Est appelé par Saint-Simon : le fameux sourd-muet. Marié à une princesse d'Este. Est banni de Turin sur l'exigence de Louis XIV. N'a comme héritier qu'un enfant en bas âge, 135, 194. Epouse à Turin, en 1701, la princesse de Piémont, en vertu d'une procuration de Philippe V, II, 402.

Carton (Marie-Aimée), surnommée Mimi, fille de Dancourt. Joue des scènes italiennes chez la présidente de Pontchartrain, II, 83.

Carton (Marion), sœur de la précédente. Joue la comédie chez la présidente de Pontchartrain, II, 83.

Cassini (Jean-Dominique), chante en vers latins la naissance du duc de Bourgogne, I, 276.

Castel-Rodrigo (Charles-Homodeï-Pacheco, marquis d'Almonacid, puis de). Signe le contrat de mariage de la princesse de Piémont, II, 402.

Castries (l'abbé Armand-Pierre

de la Croix de), aumônier ordinaire de la duchesse de Bourgogne, I, 478.

CATINAT (Nicolas), maréchal de France. Sa part dans la cruelle répression des Barbets, I, 23. Son rôle dans la diplomatie secrète de Louis XIV. Travaille à l'insu de Rebenac, 25. Somme Victor-Amédée, par ordre de Louvois, de livrer à Louis XIV la citadelle de Turin, 26. Est supérieur à Tessé comme militaire, mais inférieur comme diplomate, 36. Va au secours de Pignerol. Inflige à Victor-Amédée la sanglante défaite de la Marsaille, 53, 72. Offre dans une lettre publique au duc de Savoie les conditions d'un traité déjà signé par Tessé, 75, 76. Prend, en 1701, le commandement de l'armée d'Italie, II, 369, 371. Critique la lenteur de l'armée de Victor-Amédée, 372. Son armée attaquée, près de l'Adige, par le prince Eugène. Est absent lors de la défaite de Carpi, 373. Suivant Tessé, s'entend avec Vaudémont, 375. Ne se montre pas à la hauteur de son commandement. Chagrin que lui cause la mort de son frère. Son peu de confiance dans Vaudémont et le duc de Savoie. Sa retraite devant le prince Eugène, 376. Est jugé sévèrement par Chamillart. Sa disgrâce attribuée à tort à la duchesse de Bourgogne et à Mme de Maintenon. Modération de son jugement sur le duc de Savoie, 379. Son infériorité en face du prince Eugène, signalée par Sainte-Beuve, 380. Accepte de servir sous Villeroy. Malgré son avis Villeroy livre la bataille de Chiari, 381, 382. Ses soupçons sur le rôle du duc de Savoie pendant cette campagne, 386, 392. N'est pas aimé de Victor-Amédée qui garde le souvenir de Staffarde et de la Marsaille, 394; III, 32. Après son échec en Italie est envoyé en Alsace, 41, 56, 173, 181.

CAYEUX (Jean-Baptiste-Joseph-Hyacinthe Rouault, comte de), puis marquis de Gamaches. Attaché à la personne du duc de Bourgogne pendant la campagne de Flandre. Ce qu'en dit Saint-Simon, III, 43, 44. Devait accompagner le duc de Bourgogne en Provence, 186. A la réputation d'être ivrogne et ignorant, 187. Fait partie, en Flandre, du petit conseil du duc de Bourgogne, 331. Violemment pris à parti par Vendôme pour avoir exprimé trop ouvertement son opinion, 366. Propos qu'il aurait adressé au duc de Bourgogne en l'accompagnant à la messe, 424.

CAYLUS (Marthe-Marguerite de Villette, comtesse de). Parle de la grande Nanon comme témoin et confidente du mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon, I, 167. Dit que le public a peine à croire que les princes agissent simplement et naturellement, 425, 426. Dit en parlant de la duchesse du Lude que sa déférence à l'égard de Mme de Maintenon lui tenait lieu d'esprit, 430. Soupçonne Mme de Maintenon d'avoir éloigné la duchesse de Bourgogne de la duchesse de Bourbon, 442; II, 219. Traite Maulevrier de fou, ne croit pas à sa passion pour la duchesse de Bourgogne, 225. Son jugement sur l'intrigue de Nangis avec la

duchesse de Bourgogne, 234, 235; IV, 60. Raisons pour lesquelles elle n'est pas nommée dame d'honneur de la duchesse de Berry, 79. Médit de la princesse de Soubise, 197. Lorsque la duchesse de Bourgogne est à l'agonie, accompagne le roi et Mme de Maintenon à Marly, 362. Ecrit à la princesse des Ursins après la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne, 424, 425.

CHAILLY (Marguerite de Normanville, présidente de). Joue le rôle d'Athalie en 1702 dans la représentation d'*Athalie*, II, 103.

CHAISE (François d'Aix, dit le père de la), jésuite, confesseur de Louis XIV. Rôle qu'il joue dans le choix du confesseur de la duchesse de Bourgogne, I, 177. Apprend que le père Martineau a accompagné le duc de Bourgogne allant inspecter les retranchements ennemis, III, 369.

CHAMILLART (Jean-François de), évêque de Senlis. Est désigné par le cardinal de Janson pour porter au Val-de-Grâce le cœur de la duchesse de Bourgogne, IV, 387, 389. Jette de l'eau bénite sur les cercueils du duc et de la duchesse de Bourgogne, 392. Remet les cercueils à l'abbé de Saint-Denis, 396.

CHAMILLART (Michel de), contrôleur général des finances, ministre de la guerre. Est surpris dans sa propriété de l'Etang par le duc et la duchesse de Bourgogne, II, 87. Obtient la faveur d'assister à la première représentation de *Jonathas*, 96, 105. Succède à Barbezieux comme ministre de la guerre. Reçoit de Turin des lettres de Tessé, 341. Remplacé par Voysin, 367. Son incapacité, 368. Apprend par Tessé la défaite de Carpi, 374. Correspond directement avec Tessé en dehors de Catinat, 376. Encourage les dénonciations de Tessé contre Catinat, 376, 378, 388. Sa faiblesse et son inexpérience sont une des causes des revers de la campagne de 1701, 392. Prie d'Artagnan de l'informer secrètement de tout ce que fera le duc de Bourgogne pendant la campagne de 1702, III, 47. Fénelon le charge de demander au roi l'autorisation de vendre le séminaire de Cambrai, 52. Reçoit une lettre de Boufflers au sujet des 25 000 écus qui lui ont été alloués par le roi, 64. Sa correspondance secrète avec d'Artagnan relative au duc de Bourgogne, 65, 66. Reçoit de Montrevel des lettres flatteuses pour le duc de Bourgogne, 79. Nouvelles confidences d'Artagnan, 81, 84. Critiques sévères qui lui sont envoyées par le duc du Maine sur la marche des événements, 85. Boufflers dans une dépêche à la fin de la campagne lui communique ses tristesses, 86. Sa correspondance secrète avec Marcin a été perdue, 94. Conseille à Tallard de communiquer avec l'armée d'Allemagne, 98. Le duc de Bourgogne lui fait part de son désir de revenir à la cour, 104. Reçoit du duc de Bourgogne une lettre expliquant les motifs de son retour, 107. Ne comprend pas plus que les autres généraux le plan de Villars, 108. Son gendre la Feuillade lui doit son titre de maréchal, malgré son incapacité 133, 134.

Son entrevue avec la Feuillade partant pour Turin, 135, 136. Ce que lui écrit la Feuillade sur l'attaque de la citadelle de Turin, 137, 138. Travaille à Marly avec le duc de Bourgogne chez le roi, 189, 204, 205, 207. Reçoit les plaintes de Vendôme sur la présence des princes dans son armée, 256. Est chargé de transmettre au duc de Bourgogne les lettres de la duchesse, 274. Est blâmé par la duchesse de Bourgogne, 278. Reçoit du roi l'ordre d'écrire à Albéroni, à Crozat et au comte d'Evreux des lettres très fortes où il leur recommande de garder le silence sur le duc de Bourgogne, 279, 286. Berwick s'ouvre à lui sur la nécessité de prendre promptement un parti, 289. Engage vainement Vendôme à instruire le duc de Bourgogne du métier de la guerre, 290, 297. Veut persuader à Vendôme que les ennemis feront le siège de Lille, 299. Est reçu par le roi après le départ de Boufflers, 300, 301, 302. Est informé par Saint-Hilaire que les ennemis assiégeront plutôt Lille qu'Ostende, 305. Le duc de Bourgogne lui fait part de ses craintes relativement à l'exécution des ordres envoyés par le roi, 308. Interrogé par Saint-Simon sur les causes de l'inaction de l'armée de Vendôme, ne sait donner aucune réponse, 317. Jugement sévère que lui écrit Bernières, 318. Sa réponse ironique à Vendôme qui ne peut croire à la présence de l'ennemi devant Lille, 321, 322. Félicite Vendôme de son accord avec le duc de Bourgogne, 324. Berwick lui écrit combien il lui en coûte de servir sous Vendôme, 329. Demande à Vendôme de ménager l'orgueil de Berwick, 330. Reçoit la promesse de Berwick de prendre le mot du duc de Vendôme, 331. Vendôme lui fait part de ses difficultés avec Berwick et le prie d'obtenir du roi son congé, 341. Berwick communique à Chamillart ses craintes sur le danger d'attaquer l'ennemi, 342, 344. Est envoyé par Louis XIV à l'armée pour rétablir la bonne intelligence entre Berwick et Vendôme, 346. Trouve à son arrivée la situation changée, 347. Réussit à faire tenir un conseil de nuit entre Vendôme et Berwick. Ecrit à Boufflers qu'on marche au secours de Lille. Va reconnaître la position ennemie, 348. Ecrit à Boufflers ses craintes sur les conséquences d'une bataille devant Lille, 349, 354, 359. Le roi tient avec lui de fréquents conseils, 364. Le public apprend à son retour que l'armée bat en retraite, déchaînement général, 367, 368, 370. Vendôme lui écrit qu'il espère voir l'ennemi souffrir du manque de fourrages, 375. Prie la duchesse de Bourgogne de demander au duc de Bourgogne un peu plus de sévérité et de l'informer des bruits tenus sur lui à la cour, 377. Berwick et Puységur appuient auprès de lui un mémoire envoyé par le duc de Bourgogne, 381. Le duc de Bourgogne lui communique ses craintes sur l'offensive de Vendôme, 383. Berwick lui fait observer que l'attaque ordonnée par Vendôme est faite en désespoir de cause, 385, 392. Ce que lui écrivent Vendôme et le duc de Bourgogne après la capitulation de Lille, 406. Son retour à

l'armée. Parvient à faire accepter par Vendôme, Berwick et le duc de Bourgogne un projet de garder l'Escaut. Revient à Versailles, 408. Rétablit la concorde entre le duc de Bourgogne et Vendôme, transmet à Berwick l'ordre de se rendre en Allemagne, 409. Vendôme lui fait part de sa joie de ne plus voir ses projets détruits par d'autres ordres, 410. Saint-Frémond lui écrit sur les différends qui existaient entre Vendôme et Berwick, 411, 412. Vendôme le prend comme témoin dans une lettre au roi que ses avis n'ont pas été suivis, 417, 418. Vendôme proteste auprès de lui contre le projet de séparer l'armée et de l'envoyer dans ses quartiers d'hiver, 419. Reçoit une lettre sur un projet de Vendôme, 420. Dans le procès des Rohan se montre d'abord favorable à la princesse de Soubise, IV, 201, se range ensuite à l'opinion de Daguesseau, 203, 212, 214. Est remplacé à la guerre par Voysin, au contrôle général par Desmaretz, 226, 228. Vauban lui communique son projet d'une *Dîme royale*, 323.

CHAMLAY (Jules-Louis-Bolé, marquis de). Est envoyé à Pignerol par Louis XIV. Ses procédés hautains. Ecrit à Croissy après deux mois de négociations qu'il n'y a rien à faire avec M. de Savoie, I, 32, 44. Est envoyé à Clichy avec Puységur et Bergeyck pour conférer avec Vendôme sur les opérations de l'armée de Flandre, III, 189; IV, 25. Assiste en 1709 à un conseil extraordinaire, 44.

CHAMPFLOUR (Etienne de), évêque de la Rochelle. Son différend retentissant avec le cardinal de Noailles, IV, 332, 442.

CHAMPMESLÉ (Marie Desmares, dite la), de la troupe de Molière, II, 93, 94.

CHAPPUZEAU (Samuel), ancien précepteur du prince d'Orange. Propos qu'il tient sur Victor-Amédée enfant, I, 12.

CHARLES II, roi d'Espagne, I, 31, 48. Se montre favorable au projet de mariage de la princesse Adélaïde avec le roi des Romains, 60. Ses plénipotentiaires signent le traité de Vigevano, 78. Reçoit une lettre du prince d'Orange lui demandant de soutenir la guerre, II, 244. Est monté sur le trône à l'âge de cinq ans, 246. Sa chétive santé; règne trente-cinq ans. Se marie deux fois; est dominé par Marie de Neubourg qui désire lui voir pour successeur un prince de Bavière, 247. Ses nombreux accès de fièvre. Est pressé par le Conseil d'État de choisir un héritier. Son irrésolution sur ce point. Ses liens de parenté avec Victor-Amédée, 248, 249, 250, 251. La crainte de sa mort avant la fin de la guerre fait signer à Victor-Amédée et à Louis XIV un second traité secret relatif au Milanais, 252. La fin de la guerre, arrivée avant sa mort, change les dispositions de Louis XIV, 253. Tant qu'il est en vie Louis XIV ne veut prendre aucun engagement avec Victor-Amédée relativement au Milanais, 254, 255, 269. Le rétablissement de sa santé suspend toutes les mesures prises en vue de la succession, 271. Outré de voir sa succession dépecée de son vivant par Louis XIV et Guil-

laume III, la laisse tout entière au prince de Bavière, 274, 275. La nouvelle de son agonie change les dispositions de Victor-Amédée, 295. Sa mort. Par son testament laisse tout son héritage au duc d'Anjou, 296, 297, 299. L'acceptation du testament de Charles II par Louis XIV n'est pas une faute mais une nécessité, 329, 330, 334. Sa succession revendiquée par l'empereur Léopold pour son fils l'archiduc Charles, 339. Son testament désigne une archiduchesse comme femme de Philippe V, 360, 361, 369, 433. Acceptation de son testament par les cours d'Europe, III, 26, 27, 55; IV, 403.

CHARLES-EMMANUEL Ier. Voir SAVOIE (Charles-Emmanuel Ier, duc de).

CHARLES-EMMANUEL II. Voir SAVOIE (Charles-Emmanuel II, duc de).

CHARLES-QUINT. Ecrit à Charles III, duc de Savoie, de faire garder les passages des Alpes pour que les Français n'y puissent entrer, I, 2; II, 325, 330; III, 158, 465.

CHARLES (l'archiduc), d'abord roi des Romains, puis empereur sous le nom de Charles VI. Le duché de Milan lui est attribué dans un projet de partage de la succession d'Espagne entre Louis XIV et Guillaume III, II, 272. Autre projet par lequel la couronne d'Espagne lui est conférée en entier, 279. Victor-Amédée lui offre la main de la princesse de Piémont, 281, 287, 288. A défaut du duc d'Anjou est désigné par Charles II pour la couronne d'Espagne, 330. Son père l'empereur Léopold revendique pour lui l'entière succession de la couronne d'Espagne, 339. Le projet de son mariage avec la princesse de Piémont est nié par Saint-Thomas, 360; III, 28. Ses victoires obligent Philippe V à rentrer en Espagne par la France, 126, 143. Dans les projets soumis par les alliés à Torcy serait reconnu roi d'Espagne, IV, 233, 234, 251. Au congrès d'Utrecht se montre hostile à Victor-Amédée, 491, 492.

CHAROLAIS (Charles de Bourbon-Condé, comte de). Mène le deuil aux funérailles du duc de Bourgogne, IV, 453.

CHARTRES (duc de). Voir ORLÉANS (Philippe, duc d').

CHARTRES (duchesse de). Voir ORLÉANS (Françoise-Marie de Bourbon, dite Mlle de Blois, duchesse de).

CHATEAU-RENAULT (François-Louis-Rousselet, marquis de), maréchal de France. Est dépêché par Catinat près de Victor-Amédée, qui lui confie ses inquiétudes sur la grossesse de la duchesse de Savoie, I, 106.

CHATELET (Suzanne-Gigault de Bellefonds, dite Mlle de l'Isle-Marie, marquise du), dame du palais de la duchesse de Bourgogne, I, 173; IV, 355.

CHATILLON (Marie-Rosalie de Brouilly, marquise de), dame d'atour de Madame. Chante dans l'opéra d'*Alceste*, en 1700, II, 148.

CHAULIEU (Guillaume Amfry de), abbé commendataire d'Aumale. Son intimité avec La Fontaine, I, 365. Vers où sont résumées ses opinions philosophiques et sa morale, III,

170. Célèbre Vendôme dans ses vers, 175.

Chèmerault (Jean-Noël de Barbesières, comte de), lieutenant général à l'armée de Flandre, III, 201. A la tête de 3 000 hommes de troupes et 2 000 grenadiers va de Ninove à Gand où il entre triomphalement, 211, 212, 217. Est envoyé par le duc de Bourgogne avec Puyguyon pour rejoindre la Mothe, 380.

Chesne (Michel Colin, sieur du), valet de chambre du duc de Bourgogne. Introduit secrètement Saint-Simon chez le duc de Bourgogne, IV, 146, 147. Remet au roi la cassette du duc de Bourgogne, 439.

Chevreuse (Charles-Honoré d'Albert, duc de). Epouse la fille aînée de Colbert, I, 246, 324. Est plus lettré que son beau-frère Beauvilliers, 361. Sa fille Mme de Lévis est désignée par Louis XIV pour occuper l'appartement de Fénelon, II, 47. Sert d'intermédiaire à l'abbé de Polignac, 229. Est nommé dans la lettre que la comtesse de Verrue sa sœur écrit à Tessé, 242. Reçoit en son château de Dampierre la comtesse de Verrue après sa fuite de Turin, 354. Reçoit de Cambrai des lettres de Fénelon, III, 53. Fénelon espère faire arriver par lui ses avis au conseil du roi, 53. Est chargé par Fénelon d'entretenir le duc de Bourgogne après le siège de Brisach dans les bonnes dispositions dont il a fait preuve, 89. Est consulté par Saint-Simon sur les moyens d'ouvrir les yeux au roi et d'arrêter la furie contre le duc de Bourgogne, 271, 272, 396. Conseille d'opposer le silence et la patience aux railleries dont est victime le duc de Bourgogne, 425, 439; IV, 93. Fait partie du groupe appelé : *petit troupeau* par Saint-Simon, 128, 129. Vit dans l'intimité du duc de Bourgogne, mais à un degré moindre que Beauvilliers, 132. Elevé à Port-Royal, son extérieur, son esprit cultivé, 133. Par son mariage acquiert de grands biens, compromet sa fortune. Reçoit la charge de gouverneur de Guyenne, 134. Occupe la charge considérable de capitaine de chevau-légers. Est mis par Beauvilliers au courant de tout ce qui se passe aux conseils. Paraît peu à la cour. Raison qu'il donne pour se dispenser des Marly, 135. Sa piété; compte parmi les fidèles de Fénelon dont il reçoit de nombreuses lettres, 136. Ses grandes prétentions sur l'ancienneté du duché de Chevreuse, Saint-Simon lui conteste le titre de duc de Chaulnes. Obtient après la mort du duc de Montfort l'érection du duché de Chaulnes pour son second fils le vidame d'Amiens ainsi que d'autres faveurs, 137. Cherche à se rapprocher de la duchesse de Bourgogne, 138. Lui apprend les règles du *hoca* pendant une soirée passée en tête à tête; ne parvient pas à rompre la glace, 139. Ses efforts unis à ceux du duc de Beauvilliers pour rapprocher le duc de Bourgogne de Saint-Simon, 140, 143. Reçoit une lettre de Fénelon d'une grande sévérité pour Louis XIV, 154. Sert d'intermédiaire entre Fénelon et le duc de Bourgogne, 155, 156, 159. Rend un témoignage

favorable au duc de Bourgogne qui ne suffit pas à rassurer Fénelon, 161, 170. Dresse avec Beauvilliers tout un plan de réformes et tout un programme de gouvernement destiné à être soumis par avance au duc de Bourgogne, 172. Reçoit des lettres pathétiques de Fénelon sur le mauvais état de l'armée de Flandre, 221, 222. Lecture de ses mémoires est donnée au conseil où cependant il n'a pas droit d'entrée, 223. Reçoit après la bataille de Malplaquet de nouvelles lettres de Fénelon et plusieurs mémoires pressants avec prière de les communiquer à Beauvilliers et au duc de Bourgogne, 239, 240, 244. Suggère un mémoire à Beauvilliers pour le conseil du 11 mai, 248, 274, 276, 277. Est versé dans les matières théologiques. Développe à Saint-Simon des plans de réforme sur lesquels ils sont d'accord, 278, 279. S'inquiète des conséquences du séjour que Fénelon doit faire à Chaulnes en 1711, 281. Prépare d'après les instructions de Fénelon des espèces de tables des matières qu'ils devaient traiter ensemble, 282, 283, 285, 306, 309. Est reçu par le duc de Bourgogne après la mort de la duchesse de Bourgogne, 367. S'entretient de sciences naturelles avec le duc d'Orléans, 412. Est le confident des alarmes et de la douleur de Fénelon pendant la maladie de la duchesse de Bourgogne et après la mort du duc de Bourgogne, 428, 429, 430, 431. Reçoit de Fénelon trois mémoires, 432, 433, 434, 438.

Chevreuse (Jeanne-Marie-Thérèse Colbert, duchesse de). Ne brigue pas les fonctions de dame d'honneur près de la princesse Adélaïde, I, 163. Est désignée par Louis XIV pour être « des plaisirs de la princesse », fait partie des dames appelées *duègnes* par Saint-Simon, 421. Apporte de grands biens au duc de Chevreuse, IV, 134. Ne pouvant mettre de corps espère ne pas être obligée d'aller aux Marly; le roi la dispense d'y paraître en grand habit, 135, 136. Son austérité la fait redouter de la duchesse de Bourgogne, 138, 139, 280.

Chirac, médecin, IV, 360.

Chiverny (Louis de Clermont-Montglat, marquis, puis comte de), menin du Dauphin, gentilhomme attaché à la personne du duc de Bourgogne, II, 72. Son état de santé ne lui permet pas de faire la campagne de 1702 avec le duc de Bourgogne, III, 43.

Chiverny (Marie-Johanne Saumery, comtesse de). Est nommée dame d'honneur de la duchesse de Berry, IV, 79.

Choin (Marie-Emilie Joly de), I, 288. Installée à Meudon chez Monseigneur, II, 107. Fille d'honneur de la princesse de Conti; ses aventures avec le chevalier de Clermont. Son portrait par Saint-Simon. Sa liaison avec Monseigneur: est reçue à Meudon d'abord en cachette, puis ouvertement, III, 239. Couche à Meudon dans l'appartement destiné à la duchesse de Bourgogne. Tient des réunions à Meudon dites *parvulos*; ses amis, 240, 241. Egards que lui témoigne le duc de Bourgogne,

243. Est ménagée par la duchesse de Bourgogne et Mme de Maintenon. Assiste à une longue conversation entre Monseigneur et le duc de Bourgogne, 435. Partage avec la duchesse de Bourbon le royaume de Meudon, IV, 6. Démarche indirecte que fait auprès d'elle Mme de Maintenon pour la rendre favorable au mariage du duc de Berry avec Mademoiselle, 76, 84. Ne paraît pas à Meudon les jours de réceptions officielles; ses manières libres avec la duchesse de Bourgogne et la duchesse de Berry, 85. Son étrange incognito à Meudon pendant la maladie de Monseigneur, 89. Après la mort de Monseigneur se retire chez La Croix, 119. Reçoit des lettres du duc et de la duchesse de Bourgogne. Vie retirée. Meurt en 1732 dans la dévotion, 120, 127.

Choiseul (Mlle de), élève de Saint-Cyr. Sa beauté lui attire des adorateurs, I, 460.

Christine. Voir Savoie (Christine, duchesse de).

Churchill (Arabella), mère de Berwick, III, 326; IV, 212.

Cirié (Jean-Baptiste Doria, marquis de), comte de Prela, ambassadeur de Savoie à Londres et à Madrid. Conduit la princesse de Piémont en Espagne, II, 403. Est soupçonné par Louis XIV d'avoir donné de mauvais conseils à la princesse de Piémont, 404.

Cisterna (Thérèse-Litta, princesse de la), dame d'honneur de la duchesse de Savoie, gouvernante en titre de la princesse Adélaïde, I, 194. Quitte Turin avec la princesse Adélaïde, la conduit jusqu'à la frontière, 205. Est présentée par Vernon à la duchesse du Lude, 215. Prend place dans le carrosse avec la princesse Adélaïde et la duchesse du Lude, 216. Mange à la table de la princesse avec Mme Desnoyers, 219. Couche une dernière fois dans la chambre de la princesse au Pont-de-Beauvoisin, 224.

Clément, chirurgien. Assiste Mme de Montespan lorsqu'elle accouche du duc du Maine, I, 256. Est désigné par le roi pour accoucher la Dauphine Bavière, 257, 260. Saigne la Dauphine, rassure le roi pendant l'accouchement. Comment il doit répondre pour annoncer le sexe de l'enfant, 265, 266. Soins qu'il donne à la Dauphine après l'accouchement, 268, 269. Est accusé par la Dauphine d'avoir été moins habile qu'à l'ordinaire lors de la naissance du duc de Berry, 295. Condamne la duchesse de Bourgogne à garder le lit, II, 208. Assiste la duchesse de Bourgogne lorsqu'elle accouche du duc d'Anjou, IV, 69.

Clément XI (François-Albani, pape sous le nom de), II, 405. Fixe l'ouverture d'un jubilé en 1702, III, 48. Convoque un consistoire où il fait l'éloge du duc de Bourgogne. Célèbre des obsèques publiques à la mémoire de ce prince, IV, 443, 467, 469.

Clermont-Chaste (François-Alphonse, chevalier de), enseigne des gendarmes de la garde, III, 238. Ses aventures avec la princesse de Conti et Mlle Choin, 239.

Clermont (le marquis de). Désigné par le roi pour servir comme aide de camp près du

duc de Bourgogne pendant la campagne de Flandre, III, 190.

Coëffeteau (le père Nicolas), dominicain. Auteur d'une histoire de l'*Empire romain* que Mme de Maintenon donne à lire à la duchesse de Bourgogne, I, 439.

Coetquen (Malo-Auguste, marquis de). Est envoyé par Boufflers pour demander au duc de Bourgogne de ratifier les termes de la capitulation de Lille, III, 389, 390, 392.

Cœuvres (maréchale de). Voir Estrées (Lucie-Félicité de Noailles, maréchale d').

Coislin (Henri-Charles du Camboust, duc de), évêque de Metz. Parent de la duchesse du Lude; accueil qu'il reçoit de la duchesse de Bourgogne, II, 141. Accompagne le cercueil de Monseigneur, IV, 106. Porte le cœur du duc de Bretagne à Saint-Denis, 401. Officie aux funérailles du duc et de la duchesse de Bourgogne, 453. Jette un peu de terre sur les cercueils avant leur entrée dans le caveau, 455.

Coislin (Pierre du Camboust de), évêque d'Orléans, cardinal. Premier aumônier du roi. Supplée aux cérémonies du baptême des trois fils de Monseigneur, I, 294. Célèbre le mariage du duc et de la duchesse de Bourgogne, 487, 488. Procède à la bénédiction du lit, 489.

Colasse (Pascal), un des maîtres de musique du roi. Se fait entendre à la fête donnée par la chancelière, en l'honneur de la duchesse de Bourgogne, II, 83.

Colbert (Jean-Baptiste), ministre d'Etat. Regrette d'avoir sacrifié au roi le soin de son salut, I, 38, 308. Paroles qu'il prononce en mourant, 323. Grâce à la faveur du roi, marie bien ses trois filles, 324. Rassemble un certain nombre d'oiseaux et d'animaux dans la Ménagerie, II, 121, 220; III, 64, 120; IV, 34, 224, 228, 413.

Cologne (Joseph-Clément, de Bavière, évêque électeur de). Reçoit en 1697 Phelypeaux comme ambassadeur de Louis XIV, II, 288. Reconnaît le duc d'Anjou comme roi d'Espagne, III, 26. La ville de Kayserswerth fait partie de ses Etats, 63.

Commercy (Charles-François de Lorraine-Elbeuf, prince de Lillebonne et de). Sert dans l'armée du prince Eugène contre son oncle le prince de Vaudémont, général des troupes espagnoles, II, 390.

Comte (le père Daniel-Louis le), jésuite, confesseur de la duchesse de Bourgogne, auteur d'une relation sur la Chine, I, 177, 452. Est demandé par la duchesse de Bourgogne pour tracer un costume de chinoise, II, 13. Est remplacé comme confesseur par le père Gravé, 126. Suivant Mlle d'Aumale, la duchesse de Bourgogne n'aurait pu s'accoutumer à lui. Appendice, 459.

Condé (Louis II de Bourbon, duc d'Enghien, puis prince de), dit le grand Condé, I, 70; II, 80; III, 77. Sa révolte pendant la Fronde trouble la jeunesse de Louis XIV, 113. Sa brillante victoire à Lens, 296.

Condé (Henri-Jules de Bourbon, prince de), appelé : Monsieur le Prince, fils du précédent. Donne une fête à la duchesse

de Bourgogne dans son appartement de Versailles, II, 80. Briord est son premier écuyer, 263.

CONDÉ (Anne de Bavière, princesse de). Accompagne au Val-de-Grâce les cœurs du duc et de la duchesse de Bourgogne, IV, 389.

CONTADES (Georges-Gaspard de). Rend compte à Chamillart des démonstrations populaires du peuple de Gand et de la réception faite au duc de Bourgogne, III, 312, 313.

CONTI (François-Louis de Bourbon, prince de). Joue à colin-maillard avec la duchesse de Bourgogne, I, 405. Sa liaison avec la duchesse de Bourbon, 442; II, 227. Est tenu par le roi à l'écart de l'armée, III, 114. Est parmi les favoris de Monseigneur; joue gros jeu avec lui, 238, 242. Le roi se refuse à remplacer Vendôme par le prince de Conti, 298. Reçoit des reproches du roi pour avoir parlé contre Vendôme chez la princesse de Conti, 371; IV, 411.

CONTI (Marie-Anne de Bourbon, princesse de). Demi-sœur de Monseigneur. Reçoit tous les jours la visite de Monseigneur, I, 287. Propos qu'elle tient dans la chambre de la Dauphine croyant celle-ci assoupie, 293. Reçoit la visite de la duchesse de Bourgogne, 404. Joue avec elle à colin-maillard, 405, 410, 418, 442. A une fête organisée à Trianon s'embarque dans une gondole avec Monseigneur et le duc de Bourgogne, II, 15. Parties de lansquenet qui ont lieu chez elle, 23. Va au camp de Compiègne dans le carrosse de Monseigneur, 60. Surpasse par son élégance à la danse la duchesse de Bourgogne, 79. Assiste à la seconde représentation d'*Absalon*, 96. Parties de brelan qui ont lieu chez elle, 109, 112. Son rôle brillant à la cour avant l'arrivée de la duchesse de Bourgogne, son empire sur Monseigneur, 147. Installe un théâtre dans sa galerie, y fait représenter l'*Alceste* de Lulli, 148. Monseigneur et le duc de Bourgogne jouent souvent chez elle, 149. Sa réponse à Louis XIV au sujet de l'acceptation pour le duc d'Anjou du trône d'Espagne, 300. Fait le voyage de Fontainebleau à Versailles dans le carrosse du roi, 301. Confidence qu'elle reçoit de Vendôme, III, 171. Sa demi-royauté pendant les années de 1685 à 1697, 237. Son attachement pour Monseigneur, son aventure avec le chevalier de Clermont-Chaste, 238. Elle est trompée par lui. Elle chasse Mlle Choin avec éclat, 239. Ne voulant pas être exclue des *parvulos* de Meudon, tolère la présence de sa rivale, 240, 241. Ce qu'elle répond à Monseigneur qui énumère devant elle toutes les routes de la forêt de Fontainebleau, 357, 371, 436. Assiste aux côtés de la duchesse de Bourgogne à une visite de l'électeur de Bavière à Marly, IV, 53. Fait partie de la cabale de Meudon, 54. Partage avec la duchesse de Bourbon le soin de faire les honneurs à Meudon, 85. Empêche le roi d'entrer chez Monseigneur pendant l'agonie, 89. Après la mort de Monseigneur tombe malade de chagrin, 121, 347, 371. Accompagne à Saint-Denis les cercueils du duc et

de la duchesse de Bourgogne, 392.

CONTI (Marie-Anne de Bourbon, mademoiselle de). Monte dans le carrosse où furent placés pour les transporter au Val-de-Grâce les deux cœurs du duc et de la duchesse de Bourgogne, IV, 389.

CORNEILLE (Pierre). Ses pièces, sauf *Rodogune*, *Sertorius* et *les Horace*, sont très peu représentées à Fontainebleau, II, 90. Son génie apprécié par Louis XIV, 443.

CORNEILLE (Thomas). Quelques-unes des pièces de son répertoire sont jouées à Fontainebleau, II, 91.

CORNUAU (Marie-Dumoutiers, veuve), religieuse au prieuré de Torcy. Bossuet lui recommande de prier tous les soirs pour l'Etat après avoir prié pour le roi, I, 37.

COTTERON (capitaine des gardes), meurt à Cassano en protégeant Vendôme, d'un coup de mousqueton, III, 174.

COULANGES (Philippe-Emmanuel, marquis de), conseiller au parlement. Ami de Mme de Sévigné, écrit à Mme de Grignan sur les plaisirs de la duchesse de Bourgogne, à la cour, en 1700, II, 77.

COULANGES (Marie-Angélique du Gué, marquise de), IV, 59. Son mot sur le duc de Richelieu.

COUPERIN (François), organiste et compositeur. Accompagne sa fille dans une fête donnée par Monsieur le Duc dans sa propriété de Sainte-Maure, II, 116.

COUPERIN (Louise), fille du précédent. Attachée à la musique du roi, II, 116.

COURCILLON (Philippe Edon, dit le marquis de), gouverneur de Touraine. Obtient la permission d'assister avec son père le marquis de Dangeau à une représentation de Saint-Cyr, II, 96.

COURSON (Urbain-Guillaume de Lamoignon, comte de Launay). Choisi pour exercer les fonctions de maître de requêtes dans le procès des Rohan. IV, 202.

CRÉQUY (Armande de Lusignan de Saint-Gelais de Lansac, duchesse de). Fait valoir ses titres pour obtenir la place de dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne, I, 164, 165. Chargée comme dame d'honneur de la Dauphine d'annoncer la naissance du duc de Bourgogne aux personnes non admises dans la chambre, 266.

CRÈVECŒUR (marquis de), fils de la princesse de Masséran. Sa mère n'obtient pas de Victor-Amédée la permission de l'envoyer étudier à Paris. Est menacé du fouet pour avoir parlé français devant Victor-Amédée, II, 266, 267.

CROISSY (Charles-Colbert, marquis de Torcy et de), ambassadeur en Angleterre puis secrétaire d'Etat, I, 25. N'est pas d'avis de rompre avec le duc de Savoie. A la mort de Louvois prend l'entier gouvernement des affaires extérieures, 31. Reçoit une lettre de Chamlay montrant l'inutilité des pourparlers engagés avec Victor-Amédée, 32, 45. N'est pas d'avis d'accepter la princesse Adélaïde et le prince de Carignan offerts comme otages à la France par Victor-Amédée, 51. Tessé lui écrit

son peu de plaisir d'être envoyé comme otage à Turin, 76. Reçoit plusieurs lettres d'Urfé lui rendant compte de sa mission, 104, 117; II, 328; IV, 224. Présente son fils Torcy au roi, 225. Est remplacé par lui dans la survivance de la charge de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, 226-228.

Croix (Claude-François de la), receveur à Paris, donne l'hospitalité à Mlle Choïn après la mort de Monseigneur, IV, 119.

Crozat (Antoine). Donne à Vendôme l'hospitalité dans sa maison de Clichy, III, 189. A comme associé l'avocat Ponthon d'Amécourt, 264; ne tient pas secrète la lettre de son gendre le comte d'Evreux contre le duc de Bourgogne, 267. Reçoit par ordre du roi une lettre de Chamillart, 279; IV, 6.

Cumiana (Mlle de), comtesse de Saint-Sébastien, puis marquise de Sommerive. Attachée à quinze ans à la personne de Madame Royale. Comblée de bienfaits par Victor-Amédée, devient sa favorite. Mariée par lui au comte de Saint-Sébastien, devient veuve, est épousée secrètement par Victor-Amédée, I, 89, 92, 98; III, 144.

Cusani (Augustin), nonce à Paris, complimente le roi après la mort de Monseigneur, IV, 110.

D

Daguesseau (Henri). Préside le bureau du conseil des parties, qui est adjoint au tribunal spécial chargé de juger le procès de Rohan, IV, 200. Parle avec éloquence en faveur du duc de Rohan, 202-203. Ses arguments sont adoptés par le duc de Bourgogne, 204.

Daguesseau (Henri), fils du précédent, procureur général, chancelier de France. Raconte dans ses *Mémoires* une visite où Louis XIV aurait fait part à Mme de Maintenon de ses inquiétudes au sujet de Fénelon, I, 470. Ecrit à Desmaretz le nombre des malades qui en 1709 sont soignés à l'Hôtel-Dieu, IV, 20.

Dancourt (Florent-Carton), auteur d'une comédie jouée par ses deux filles chez la chancelière de Pontchartrain, II, 82, 83.

Dangeau (Philippe de Courcillon, marquis de), I, 101. Est nommé chevalier d'honneur de la duchesse de Bourgogne, 173. Va avec Brionne au-devant de la princesse Adélaïde, 196. Monte avec Brionne dans le second carrosse, 201. Raconte à Torcy un contretemps survenu pendant le voyage, 202. Reçoit une lettre de Mme de Maintenon s'opposant à ce que la duchesse de Bourgogne prenne avant son mariage le pas sur Madame, 213. Raconte le cérémonial de réception de la princesse Adélaïde à la frontière, 215. Est présenté par Brionne à la princesse Adélaïde, la conduit à son carrosse, 216. Monte en carrosse avec Brionne, 217. Offre son épée à Maffei, évite ainsi des tracasseries, son éloge par Desgranges, 220, 221, 222. Tient un conseil avec Desgranges, s'efforce en vain de faire revenir Brionne sur

son refus de donner, dans l'acte de délivrance, le titre d'Altesse Royale au duc de Savoie, 223. Protestant converti, 225. Prêche une protestante qui promet de se faire instruire, 226. Ce qu'il dit en parlant de la princesse Adélaïde, dans ses lettres à Torcy; fait son éloge, 231. Dit que plus on la voit, plus la bonne opinon augmente, 232. Entretient Mme de Maintenon des distractions qu'il procure à la princesse, 233, 234. Paroles que lui adresse le roi à Montargis, 236. Donne la main à la princesse Adélaïde pour la conduire à table, 238. Parle dans ses *Mémoires* des fréquents accès de fièvre du duc de Bourgogne, 284, 285. Son récit minutieux des funérailles de la Dauphine Bavière, 297. Mentionne qu'à cinq ans, on met des chausses au duc de Bourgogne, 298. Récit de la présentation du duc de Beauvilliers à la Dauphine, 307. Signale à peine, dans son *Journal*, la première communion du duc de Bourgogne, 382. Note la première fois où il fut permis au duc de Bourgogne d'accompagner à cheval Monseigneur, 389. Rapporte le plaisir qu'éprouve le roi de voir son petit-fils en âge de gouverner, 392, 393. Raconte dans son *Journal*, jour par jour, ce que fait la duchesse de Bourgogne, 399. Apprend que la princesse Adélaïde occupera jusqu'à son mariage l'appartement de la Dauphine Bavière, 412, 418. Mentionne les divertissements que le roi procure à la princesse, le rang qu'elle occupe dans les cérémonies, les visites qu'elle reçoit, 419, 420, 423. Escorte la princesse dans ses promenades sur l'eau, 424. Signale que la princesse ne se trouve jamais enrhumée dès qu'il faut suivre le roi, 425. Mentionne les fréquentes visites du roi à la princesse, 426. Rapporte que le roi commanda au marquis d'Urfé de dire à monsieur et à madame de Savoie combien il est content de la princesse, 427. Reçoit les confidences de Mme de Maintenon au sujet de l'ignorance de la princesse, 439. Est prié par Mme de Maintenon de corriger la princesse d'un petit rire forcé, 440. Rapporte le désir manifesté par le roi de voir les dames parées pour danser aux bals donnés en l'honneur de la princesse, 480. Signale les pleurs de la princesse en apprenant la mort du prince de Piémont, 484. Soutient la robe de la duchesse de Bourgogne, le jour du mariage, 487. Dit que la comédie de *Bajazet* est la première comédie sérieuse à laquelle la duchesse de Bourgogne ait assisté, II, 11, 12. Parle fréquemment, dans son *Journal*, des bals offerts à la duchesse de Bourgogne, 13. Raconte que la duchesse de Bourgogne n'éprouve pas de fatigue de ses veillées tardives, 16. Qu'elle cacha les souffrances d'une fluxion pour accompagner le roi à la chasse, 21. Rapporte que la duchesse de Bourgogne passe toutes les journées chez Mme de Maintenon, 22. Raconte les adieux de la duchesse de Bourgogne à Mademoiselle, et les pleurs qu'elle verse, 27. Fait observer que le duc de Bourgogne ne va guère à la comédie le dimanche, qu'un soir d'appartement il ne demeura point au jeu, 36, 37. Dit discrètement

qu'on accuse les amis de Fénelon d'être fort attachés aux nouvelles opinions, 45. Raconte comment le duc de Bourgogne cherche à s'entraîner aux marches forcées par la grande chaleur en vue du camp de Compiègne, 56. Dépeint la vie du duc de Bourgogne au camp, 61, 62. Dit que le duc de Bourgogne « prend le train de coucher tous les jours » chez la duchesse de Bourgogne, 70. Rapporte les conseils de Louis XIV au duc de Bourgogne, lors de son entrée au conseil, 74, 78. Dit que le roi ne laisse paraître aucune tristesse après la défaite de Ramillies, 88, 95. Obtient la faveur d'assister à la comédie de *Jonathas* jouée à Saint-Cyr par la duchesse de Bourgogne. Vante le jeu de la comtesse d'Ayen, ne dit rien de la duchesse de Bourgogne, 96. Parle de la comédie d'*Absalon*, 97, 104. Apprend le revers à la duchesse de Bourgogne, 109, 112. Assure que la duchesse de Bourgogne monte à cheval à ravir, 120. Qualifie de migraines les fréquentes indispositions de la duchesse de Bourgogne, 124. Signale le goût du duc de Bourgogne pour la musique, 147. Remarque que le duc de Bourgogne joue plus petit jeu que Monseigneur. Signale ses gains et ses pertes, 150. Rapporte les motifs pour lesquels le duc de Bourgogne renonce à la danse, 152. Signale l'absence du duc de Bourgogne à une comédie jouée chez Monseigneur, 155, 156. Raconte le retour d'Espagne du duc de Bourgogne et l'empressement de la duchesse de Bourgogne, 187, 206. Rapporte avec précision les circonstances de la naissance du duc de Bretagne, 208, 230, 283. Mentionne la discrétion du duc de Bourgogne, sur les affaires d'Espagne, 299, 307. Signale le plaisir que fit au roi la demande du duc de Bourgogne d'accompagner son frère à la frontière d'Espagne, 313. Rapporte avec minutie les détails de l'étiquette observée au départ du roi d'Espagne, 314. Rapporte le propos de Vernon affirmant que Victor-Amédée n'a fait aucun traité avec l'empereur, 423; III, 25. Parle du désir du duc de Bourgogne d'aller à la guerre, 29. Dit que le roi permit au comte de Toulouse d'aller tenir sa charge d'amiral, 43. Raconte les dévotions du duc de Bourgogne à l'occasion du jubilé, 48, 58. Parle des longues veillées de la duchesse de Bourgogne, 153. Cite sans commentaire la nouvelle du départ du duc de Berry avec le duc de Bourgogne pour l'armée, 156, 165, 184. Dit brièvement les adieux tendres du duc de Bourgogne à sa femme, 191. Parle du contentement que le duc de Bourgogne éprouve après avoir passé la revue de l'armée, 197. Rend compte d'une collation donnée sur la route de Moret par le roi à la duchesse de Bourgogne, le jour même de la bataille d'Oudenarde, 212, 213. Signale l'impression produite par les premières nouvelles reçues de Flandre, 248, 249. Raconte l'audience donnée par le roi au maréchal de Boufflers avant son départ pour Lille, 300. Annonce le 20 décembre 1708 que le duc de Bourgogne servira à l'armée, IV, 39, 45. Remarque le grand nombre de dames parées au mariage

du duc de Berry, 79. Ne sait comment nommer dans son journal le duc de Bourgogne après la mort de Monseigneur, 101. Titre la duchesse de Bourgogne : *madame la Dauphine*, 103. Cite un mot heureux du duc de Bourgogne après la cérémonie de Notre-Dame, 115. Raconte la vente des bijoux de Monseigneur, 118. Parle de l'amabilité de la duchesse de Bourgogne à une chasse au bois de Boulogne, du gai repas qui suivit la chasse chez la duchesse de Lauzun, 126, 127. Fait remarquer que le duc de Bourgogne ne manque jamais d'assister aux conseils, 210, 211. Accompagne à Saint-Cyr les corps du duc et de la duchesse de Bourgogne, 392, 393, 402, 403. Dit que l'autopsie ne releva aucune cause pouvant expliquer la mort de la duchesse de Bourgogne, 407. Reçoit 12 000 livres de pension, 436.

DANGEAU (Sophie de Löwenstein, marquise de), dame du palais de la duchesse de Bourgogne, I, 172, 217. Nièce du cardinal de Fürstenberg. Son mariage à Versailles avec le marquis de Dangeau. Est appelée par le curé : Sophie de Bavière, signe de ce nom l'acte de mariage, 290, 291. Est admise aux promenades dans la forêt de Marly dans le carrosse du roi, 423. Est toute dévouée à Mme de Maintenon, 430. Reçoit une lettre de Mme de Maintenon se plaignant de la conduite et du jeu de la duchesse de Bourgogne, II, 113.

DAUPHINE (Marie-Anne-Victoire de Bavière, dite madame la). Témoigne beaucoup de chagrin en apprenant que la princesse Adélaïde est extrêmement malade, I, 115, 125. Sa mort survenue en 1690, 157, 158. A comme dame d'honneur la duchesse d'Arpajon, 164; Comme premier écuyer le marquis de Bellefonds, 175. Est autorisée à conserver auprès d'elle la demoiselle Bezzola, 179. Mariée à vingt ans à Louis de France, Dauphin. Ses trois enfants, 249. Est fille d'un prince allemand fidèle à la France, 251. Ne vécut que dix ans à la cour; meurt à trente ans. Son caractère mélancolique. Son portrait dans le *Mercure de France*, 252, était d'une santé délicate. Reste deux ans sans avoir d'enfants, 253. A Clément comme accoucheur, 257. Le 4 août 1682, ressent les premières douleurs de l'enfantement, 260. Cérémonial de l'accouchement, 261, 262. Soins dont l'entoure le roi. Est mise sur un lit spécial ayant servi à Anne d'Autriche et à Marie-Thérèse, 263. Est assistée par le roi. Ses vives souffrances; se croit perdue. Propos affectueux qu'elle échange avec le roi, 264. Au moment de la naissance du duc de Bourgogne, on ouvre les portes de sa chambre, 266, 267, 268. Dionys l'empêche de s'endormir, 269. Sa mère est fille d'une princesse de Savoie, 274, 276. N'est pas d'avis qu'on donne du quinquina au duc de Bourgogne, 285. Toujours grosse ou malade. Le *Mercure de France* parle de la grande union de Monseigneur et de madame la Dauphine, 286. Souffre au contraire de la préférence accordée par Monseigneur à la princesse de Conti, 287. A des filles d'hon-

neur; le roi veut les remplacer par des dames du palais, 283. Tracasserie avec Monseigneur à propos de Mlle de la Force; scène avec Monseigneur. Le roi prend parti pour la Dauphine, 289. Éprouve une violente colère en apprenant que le nom donné sur l'acte de mariage à Mlle de Löwenstein est Bavière, 290. Veut brûler le registre. Son affection excessive pour Bezzola, 291. Est, suivant Mme Dunoyer, une personne d'esprit, 292. Ses traits d'esprit racontés par Mme Dunoyer dans les *Lettres galantes*, 293. Prend part aux danses le jour du baptême des princes ses fils, 294. A un long évanouissement la nuit du 30 mars 1690. Fait appeler Bossuet, 295. Demande ses enfants. Console le duc de Bourgogne. Le viatique et l'extrême-onction lui sont administrés par Bossuet. S'attendrit avec le duc de Berry, s'éteint en présence du roi et de Monseigneur, 296. Ses funérailles célébrées avec faste, 297. A le duc de Bourgogne à sa droite lorsqu'elle reçoit la reine d'Angleterre, 298, 302. Témoigne au roi qu'en désignant le duc de Beauvilliers comme gouverneur du duc de Bourgogne il n'aurait pu faire meilleur choix, 307, 412, 478, 479; II, 208, 309. Ses pendants d'oreilles sont offerts par le duc d'Anjou à la duchesse de Bourgogne, 310, 311. Après sa mort, Monseigneur ne bouge guère de chez la princesse de Conti, III, 238; IV, 55, 78, 104.

Denina (l'abbé), auteur d'une *Vie de Victor-Amédée*. Ce qu'il dit de l'abbé Grimani, I, 57.

Denonville (Jacques-René de Brisay, marquis de). Nommé sous-gouverneur du duc de Bourgogne, I, 312. Son portrait d'après Saint-Simon, 313. Est chargé d'apprendre les principes d'art militaire au duc de Bourgogne, 368. Comment il est laissé en route par le duc de Bourgogne dans une promenade à cheval, II, 35, 56.

Denonville (Pierre-René, comte de), un des six aides de camp du duc de Bourgogne. Témoigne de la bravoure du duc de Bourgogne au siège de Brisach, III, 112.

Descosteaux (Philibert). Joue de la flûte allemande à un concert chez la duchesse de Bourgogne, IV, 52.

Desgranges (Michel-Ancel, sieur), maître des cérémonies. Reçoit l'ordre d'assister Brionne dans toutes les questions d'étiquette qui seront soulevées pendant le voyage de la princesse Adélaïde, I, 196. Quitte l'escorte française à Lyon, se rend à Chambéry pour conférer avec Vernon, 208. Est présenté à la princesse; fait un grand éloge d'elle dans une lettre à Torcy, 209. Ses discussions avec Vernon pour savoir jusqu'où s'avanceraient les escortes piémontaises et françaises. Comment il est décidé que le carrosse sera placé au milieu du pont qui relie la Savoie à la France, 210. Vient rejoindre l'escorte française au pont de Beauvoisin; apprend que la princesse Adélaïde sera traitée comme duchesse de Bourgogne, 211. Règle une question d'étiquette difficile pour Brionne. Est félicité par Torcy de

sa décision, 214. Son rôle à la réception du pont de Beauvoisin, 215. Envoie à Torcy la liste des présents faits à l'escorte piémontaise, 220. Dans une lettre à Torcy vante les qualités de Dangeau, 221. Essaie en vain de faire revenir Brionne sur son refus d'inscrire le titre d'*Altesse Royale* sur l'acte de délivrance remis à Dronero, 223. Décrit à Torcy les fêtes données à Lyon en l'honneur de la princesse Adélaïde, 229. Cite un trait de bonté et de présence d'esprit de sa part, 230. Rend témoignage à son caractère sérieux, 232; II, 283.

Desmaretz (Nicolas), contrôleur général, IV, 20. Prend de judicieuses mesures pour parer à la disette durant l'hiver de 1709, 24. Assiste à un conseil extraordinaire, 44. Ses fréquents entretiens avec le duc de Bourgogne sur l'état des finances, 189, 190, 222, contrôleur général en remplacement de Chamillart depuis 1709, 223. Au conseil du 26 mars 1710 conseille comme Torcy l'abandon de l'Espagne, 246. Au conseil du 11 mai se prononce dans le même sens que Voysin et Pontchartrain, IV, 305. Propose à Louis XIV d'établir l'impôt du dixième, 316.

Desnoyers (Françoise de Lucinge, comtesse), sous-gouvernante de la princesse Adélaïde. Ne parvient pas à apprendre à son élève l'écriture et l'orthographe, I, 108. Réussit mieux auprès de la reine d'Espagne, 109, 113. Quitte Turin avec la princesse Adélaïde. Monte dans son carrosse, 205. N'est point admise au pont de Beauvoisin dans le carrosse de la princesse, 216. Monte avec la marquise de Dangeau dans le second carrosse, 217. Le même soir mange à la table de la princesse. Reçoit de la part du roi une « table de brasselets » de 11 105 livres, 218, 219, 413.

Destouches (André-Cardinal), auteur de la musique de l'opéra d'*Apollon et Issé*. Sa musique est très goûtée par le roi, I, 494.

Dionys (Pierre), premier chirurgien. Fait partie du cortège qui se rend au-devant de la princesse Adélaïde, I, 201. Assiste avec Clément à la naissance du duc de Bourgogne. Donne ses soins à la Dauphine, 268.

Dionys jeune (chirurgien). Fils du précédent. Paye quinze mille livres la charge de chirurgien de la duchesse de Bourgogne, I, 479. Est remplacé par Mareschal comme phlébotomiste de la duchesse de Bourgogne, IV, 352.

Dodart (Claude). Premier médecin du Dauphin. Appelé en consultation auprès de la duchesse de Bourgogne, se prononce contre la saignée, IV, 360, 361.

Dreux (Thomas de), marquis de Brézé, accompagne le cercueil de Monseigneur, IV, 106.

Dronero (Philibert d'Este, marquis de). Envoyé de Savoie à Lisbonne. Est accusé d'avoir mal parlé de la France à la cour de Lisbonne. Reproches qui lui sont adressés par l'abbé d'Estrades, I, 18. Assiste à la cérémonie de la signature du contrat de la princesse Adélaïde, 145. Grand maréchal du palais du duc de

Savoie et gouverneur de Turin; est nommé pour accompagner la princesse en France, 194, 195. Quitte Turin le 7 octobre avec la princesse de la Cisterna, accompagnant la princesse Adélaïde, 205. Est présenté au pont de Beauvoisin à Brionne par le comte de Vernon, 215. Refuse la place qui lui est offerte par Brionne, 216, 217. Bien que piqué de n'avoir point été amené en carrosse, accepte de dîner à la table des principaux seigneurs, 218. Le lendemain écrit au duc de Savoie qu'il a trouvé la princesse causant avec les dames françaises avec une grande désinvolture, 219. Ne s'entend pas avec Brionne au sujet de l'acte de délivrance de la princesse Adélaïde. Charge un courrier de rattraper l'acte, 222. Son envoyé rejoint l'escorte à Lyon. Ne se contente pas davantage du second acte rédigé par Brionne, 223.

Duché de Vancy (Joseph-François), de l'Académie française. Compose les chœurs de *Jonathas*, II, 95. Auteur de la tragédie d'*Absalon*, 97. Joue dans la comédie d'*Absalon*, 99. Cette pièce a plus de succès qu'*Athalie*, 104. Est attaché à la personne du comte d'Ayen. Raconte, dans le *Mercure de France*, le voyage de messeigneurs les princes en Espagne, III, 6, 20; IV, 338.

Duchesne, historiographe de France. Auteur de l'*Histoire d'Angleterre* qui sert à l'instruction du duc de Bourgogne, I, 369.

Duchesnoy, secrétaire de Marcin, dont il raconte la mort, III, 140.

Duclos (Anne-Marie Châteauneuf, connu sous le nom de la). Ses débuts comme comédienne à Fontainebleau. Est comparée par Madame à la Champmeslé, II, 94.

Duclos (Charles-Pineau). Dit dans son *Histoire* que la duchesse de Bourgogne trahissait la France et informait de tout le duc de Savoie, III, 127, 128. Propos qu'il prête à Louis XIV après la mort de la duchesse de Bourgogne, IV, 445, 446, 449.

Dumoulin (Jacques) ou Desmoulins, médecin du roi. Est mandé par le duc de Bourgogne en consultation auprès de la duchesse de Bourgogne. Se prononce contre la saignée, IV, 360, 361.

Dunoyer (Mme), auteur des *Lettres historiques et galantes*. Trouve qu'on aurait pu faire un joli recueil de tout ce que la Dauphine Bavière a dit de spirituel, I, 292, 293. Raconte qu'on donna le nom de mousquetaire, pour la forme, pendant quelque temps, au duc de Bourgogne, 299, 300. Rapporte l'antipathie qui existait entre le duc de Bourgogne et le duc de Berry; 356, 357. Fait l'éloge, de la gaieté du duc de Berry. Dit que le duc de Bourgogne a un caractère plus sombre, mais que pendant ce carnaval il s'est fort humanisé, 476. Mentionne que le duc de Bourgogne, croyant tromper la vigilance de la duchesse du Lude, essaya de rejoindre un soir la duchesse de Bourgogne, II, 3, 4. Raconte l'histoire de la duchesse de Bourgogne qui demande au père le Comte de lui dessiner un costume de Chinoise pour un bal

costumé, 12, 13. Croit que la duchesse de Bourbon est l'auteur de chansons railleuses sur le duc de Bourgogne, dit que M. d'Argenson n'a pu venir à bout de les défendre, 71. Assure que la vigilance de la duchesse du Lude l'a un peu gâtée dans l'esprit de la princesse. Raconte les moqueries de la duchesse de Bourgogne lors de la visite de l'évêque de Metz, 140. Trouve que la cour dégénère, que le roi se fait vieux. Réflexions critiques sur Monseigneur, le duc et la duchesse de Bourgogne et le duc de Berry, 175. Attribue la séparation à Dijon du duc de Bourgogne et du duc de Berry à la mésintelligence survenue entre eux, III, 23, 24. Exprime après la mort de Monseigneur ses craintes et ses préventions contre le duc de Bourgogne qui sont vite dissipées, IV, 182, 183.

Duras (Jacques-Henri de Durfort, duc de), maréchal de France. Mot piquant qu'il adresse à Villeroy à son départ pour l'Italie, II, 380.

E

Echelle (Camille-Michel Vérine de l'), nommé gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne, I, 312. Sa dévotion le désigne à Beauvilliers. Son portrait, par Saint-Simon, 314. Est laissé en route par le duc de Bourgogne dans une promenade à cheval, II, 35. Est chassé de la cour, et privé par le roi de ses appointements, 44.

Elbeuf (Françoise de Montault Navailles, duchesse d'). Fonctions qu'elle remplit au service funèbre de la duchesse de Bourgogne, IV, 370, 371.

Eléonore-Madeleine de Neubourg, impératrice d'Allemagne, deuxième femme de Léopold Ier. Est opposée au mariage du roi des Romains avec la fille de Victor-Amédée, I, 61.

Emerique (le père). Est trouvé trop dévot pour être le confesseur de la duchesse de Bourgogne, I, 176, 177.

Emo, envoyé vénitien. Comment il apprécie l'attitude de Louis XIV après la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne, IV, 419, 420.

Erizzo (Nicolo), ambassadeur vénitien. Signale dans une relation au sénat de Venise la différence des caractères du duc et de la duchesse de Bourgogne, I, 494. Prend congé de la duchesse de Bourgogne, II, 12. Son esprit vétilleux sur les questions d'étiquette. Se plaint du rang accordé à l'ambassadeur du duc de Savoie qui est mis par Louis XIV au-dessus du représentant de la république de Venise, 261, 262.

Espinoy (Elisabeth de Lorraine, princesse d'). Dans une lettre à Mme de Maintenon, raconte l'emploi du temps de la duchesse de Bourgogne, II, 132. Son portrait par Saint-Simon, III, 240, 241. Demeure à Versailles après la mort de Monseigneur, IV, 121.

Estrades (l'abbé d'), ambassadeur de France à Turin. Ecrit à Pomponne que Victor-Amédée, malgré ses treize ans, sait dissimuler ses véritables sentiments, I, 12. Fait en

pleine cour de Savoie une scène où il accuse Dronero d'avoir mal parlé de la France à la cour de Portugal, 18. Est remplacé par le marquis d'Arcy, 20.

Estrées (Lucie-Félicité de Noailles, comtesse, puis duchesse et maréchale d'), prend part aux plaisirs de la duchesse de Bourgogne, I, 422, 423. Joue dans la comédie d'*Absalon* avec la duchesse de Bourgogne, II, 100, 168. Comment elle juge la conduite de Monseigneur lors du retour du duc de Bourgogne, III, 432.

Eugène (François de Savoie dit le prince), I, 59. Commande l'armée impériale en Italie, en 1700, II, 340. Ne doit entretenir avec Victor-Amédée aucune relation secrète, 352, 368. A la tête des impériaux entre en Italie, 373. Gagne la bataille de Carpi sur Saint-Frémond, lieutenant de Catinat, malgré les actes de bravoure de Tessé, 371. Se montre supérieur à Catinat pendant cette campagne, 376. Son parallèle avec Catinat tracé par Sainte-Beuve, 380. Gagne la bataille de Chiari sur Villeroy. Est soupçonné par Tessé d'entretenir des relations avec Victor-Amédée et d'avoir été prévenu par lui que les Français voulaient surprendre Castiglione, 385. La preuve de cette trahison n'a été trouvée dans les archives de Turin ni de Vienne, ni dans sa correspondance militaire, 388, 389, 390. Son génie militaire suffit pour expliquer ses succès pendant la campagne de 1701, 392. Est battu par Vendôme à Santa Vittoria et à Luzzara, 431. Aurait été en relations avec Victor-Amédée d'après un épisode raconté par Quincy, Appendice, 472; III, 32, 41. Secourt la place de Turin, 133, 139, 141, 166, 175. Se porte avec 3 000 hommes au secours de Marlborough, 205. Est suivi par Berwick, 215. Arrive à Bruxelles avant son armée, écrit au comte de Gallas la consternation qui régnait dans l'armée à son arrivée, 216. Son entente parfaite avec Marlborough, leur plan audacieux, 217. Tourne l'armée de Vendôme et vient se placer près d'Oudenarde, en coupant les Français de leur base d'opération, 218, 219, 226. Opère sa jonction avec Marlborough sur le champ de bataille dont ils demeurent les maîtres, 228, 234, 264. Son armée est restée à Bruxelles pendant la bataille d'Oudenarde, 285. Tient un conseil avec Marlborough le lendemain de la victoire, 292. Avec les députés de Hollande propose le siège de Lille. Repart pour Bruxelles. Sa conduite hautaine à l'égard des prisonniers français, 293. Dit à Biron les motifs qui lui ont fait quitter le service de Louis XIV, 294. Retrouve à Bruxelles sa mère la comtesse de Soissons, 295. Fait venir de Maëstricht à Anvers de la grosse artillerie, 296. Est surveillé par Berwick, 313. Met le siège devant Lille, 314. Ruse qu'il emploie pour faire parvenir devant Lille un convoi d'artillerie, 315. Franchit l'Escaut sur trois ponts sans rencontrer d'obstacles de la part de Vendôme ni de Berwick, 316. Son arrivée devant Lille ne fait point sortir Vendôme de sa torpeur, 319. Son armée mal jugée par Vendôme, 320, 324. Arrive devant Lille avant

Marlborough. Détache une partie de son armée qu'il conduit lui-même à la rencontre de Marlborough, 334, 335. S'établit à Mons-en-Puelle barrant ainsi la route de Lille, 338. Fait creuser par ses troupes de nombreux retranchements, 347. Veut sortir des retranchements et poursuivre les Français pendant leur retraite, 351. Se moque des députés hollandais qui s'opposent à son projet, 352, 358, 375. Reçoit avec joie le convoi escorté par Webb et Cadogan, 380, 384, 387. Est blessé devant Lille, 389. La capitulation de Lille laisse à Marlborough et au prince Eugène la liberté de leurs mouvements, 407, 414. Ses louanges sont chantées par la cabale aux dépens du duc de Bourgogne, 424, 438. Donne l'ordre de respecter les biens-fonds de l'archevêché de Cambrai, IV, 153, 213, 231.

Evreux (Henri-Louis de la Tour d'Auvergne, comte d'), maréchal de camp. Partage à Oudenarde l'avis de Vendôme, III, 229. Adresse à son beau-père Crozat une lettre désobligeante pour le duc de Bourgogne, 267. Est menacé de punition par le roi, 279. Ecrit une seconde lettre pour désavouer la première, 280. La bienveillance que lui témoigne le duc de Bourgogne est trouvée excessive par Fénelon, 427; IV, 12.

F

Fagon (Guy-Crescent), médecin de Louis XIV, de la reine Marie-Thérèse, de la Dauphine. Enumère au duc de Bourgogne toutes les maladies que peut engendrer la colère, I, 354, 355. Soins qu'il donne à la duchesse de Bourgogne tombée gravement malade en 1701, II, 125. Prescrit à Maulevrier l'air des pays chauds, 223. Plaisanteries de Mlle d'Aumale sur son nez et sa perruque, III, 249. Conseil qu'il donne à Louis XIV au sujet d'une purgation, 365. Dit brusquement au roi que Monseigneur est perdu, IV, 89. Est appelé en consultation pendant la maladie de la duchesse de Bourgogne, 360. Refuse de soigner le duc de Bourgogne, 373. Dit que le duc de Bretagne est atteint du même mal que la duchesse de Bourgogne, 400. Pratique l'autopsie de la duchesse de Bourgogne. Croit à l'empoisonnement, 407. S'opiniâtre dans son avis, 408, 422.

Fare (Charles-Auguste, marquis de la). Fait partie de la société du Temple, I, 365. Cultive la paresse et chante la volupté, III, 170. Célèbre Vendôme dans ses poésies, 175. Accompagne le duc d'Orléans aux funérailles du duc et de la duchesse de Bourgogne, IV, 393.

Faucher (le père Chrysostome), auteur d'une vie du cardinal de Polignac. Fait l'éloge du poème l'*Anti-Lucrèce*, II, 227.

Fayette (Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, comtesse de la), I, 13, 14. Sa réponse à une lettre de Lescheraine, secrétaire de Madame Royale, 16. Est mise au courant par Madame Royale de la retraite dans laquelle est tenue la duchesse de Savoie, 95. Ce qu'elle pense du bonheur, 280. Ce qu'elle dit d'elle-même, 340.

Ce qu'elle pense de Saint-Cyr, 446; II, 187.

FÉLIX V (Amédée VIII, premier duc de Savoie, pape sous le nom de). Enlève Verceil et son territoire au duc de Milan, I, 3, 4.

FÉNELON (Antoine, marquis de), lieutenant du roi de la Marche, I, 315. Son neveu, l'abbé de Fénelon, lui donne dans une lettre des détails sur ses entretiens avec l'abbé Tronson, à Saint-Sulpice, 317.

FÉNELON (François de Salignac de la Mothe, abbé de), précepteur des enfants de France, archevêque de Cambrai, I, 246, 302. Choisi par le roi comme précepteur du duc de Bourgogne, 312. Sa biographie, 316. Sa lettre à son oncle le marquis de Fénelon, 317. Portrait qu'en fait Saint-Simon : son esprit insinuant, ses grâces, son savoir, son ambition. Quitte les jésuites pour suivre les jansénistes. S'attache aux sulpiciens. Sa piété, son désir de plaire le font choisir par Beauvilliers comme précepteur, 319, 320. Ce qu'il y a de faux dans le jugement de Saint-Simon. A, comme Beauvilliers, l'abbé Tronson comme confesseur, 321. Ses qualités comme directeur, 322. Séduction qu'il exerce sur les âmes; ses principales pénitentes, 323. Sagesse de ses conseils. Entre en relation avec Mme Guyon, 325. Elle lui ouvre les portes de l'hôtel de Beauvilliers, 326. Son *Traité de l'éducation des filles*, résumé de ses entretiens avec le duc et la duchesse de Beauvilliers, 327. Ses idées sur l'éducation des femmes frappent l'attention de Beauvilliers, 328, 329. Se préoccupe de l'hygiène de l'enfant, de ses repas, 330. Ne veut pas que l'on presse les enfants, préfère les natures emportées aux natures indolentes, 331. Ses procédés d'éducation. S'adresse à l'amitié, à l'amour-propre. N'admet que de légers châtiments, 332. Développe l'imagination par des contes, 333. N'admet pas la crainte. Son choix comme précepteur est approuvé par Mme de Sévigné, 334. Son éloge par Bossuet, 335. Sa correspondance avec l'abbé Tronson qui lui signale les dangers de la cour, 336, 337. Son élévation favorisée par Mme de Maintenon, suivant les *Mémoires* des dames de Saint Cyr, 338. Sa lettre à Louis XIV retrouvée et publiée par d'Alembert, 339. Ses critiques du règne. Est heureux d'avoir à former l'esprit de celui sur lequel repose l'avenir de la France, 340, 341. Prend le duc de Bourgogne à l'âge de sept ans, 344. Part qui lui revient dans l'éducation du duc de Bourgogne, 346. Est chargé de l'éducation du duc d'Anjou et du duc de Berry, 347, 348. Ses principes se retrouvent dans le régime imposé aux princes, d'après le mémoire de Louville, 349. Leçon qu'il donne au duc de Bourgogne à la suite d'une parole méprisante, 352, 353. Moyens qu'il emploie pour corriger son élève de ses emportements, 354, 355, 356. Comment il le corrige de son penchant à la raillerie, 357, 358, 359, 360. L'éducation intellectuelle du prince lui est complètement réservée, 361, 362. Méthode qu'il emploie pour enseigner le latin. Fait traduire des thèmes qu'il com-

pose lui-même puis des fables de la Fontaine, 363. Introduit la Fontaine auprès du duc de Bourgogne, 364. Ses fables ne sont que ses conversations écrites et rédigées plus tard, 373. Ses *Dialogues des morts*, composés pendant l'adolescence du duc de Bourgogne, sont remplis d'allusions et de critiques sévères contre les impôts et les guerres, 374, 375. Son *Télémaque* semble écrit non en trois mois à Cambrai, comme le dit Voltaire, mais à la cour. Son but en l'écrivant. Hypothèse du cardinal de Beausset sur ce livre, 376, 377. Semble avoir voulu prémunir son élève contre les dangers de l'amour, et le préparer à un mariage digne de son rang, 378, 379. Ne donne pas d'enseignement religieux spécial, 380. Pères de l'Eglise dont il autorise la lecture, 382. Paroles qu'il adresse au duc de Bourgogne le jour de sa première communion, 383, 463. Entre en relations avec Mme Guyon. Sous son influence compose ses écrits mystiques qui furent plus tard condamnés, 464. Ses conférences à Issy avec Bossuet sur le pur amour. Ses opinions inquiètent les théologiens et ne sont pas étrangères à sa nomination à l'archevêché de Cambrai, 465. Déception de ses amis qui espéraient le voir nommé à Paris, 466. Sa douleur de quitter le duc de Bourgogne. Le roi décide qu'il résidera neuf mois à Cambrai et trois mois à la cour, 467. Envoie de Cambrai à l'abbé Fleury un programme de lectures pour le duc de Bourgogne maintenu en dehors de toute controverse religieuse, 468. Fait paraître, en 1697, les *Maximes des Saints*. Contradictions qu'elles suscitent, 469. Titre de l'ouvrage paru chez Aubouin, 470. Reçoit l'ordre de se retirer dans son diocèse et de ne plus en sortir, 472. La dévotion minutieuse du duc de Bourgogne, à en juger par ses lettres, ne peut lui être attribuée, 473. N'est pas invité au mariage du duc de Bourgogne, 478. Son influence sur le duc de Bourgogne persiste après son départ, II, 31. Son nom n'est jamais prononcé par le duc de Bourgogne devant le roi, 37, 38. Sa condamnation à Rome souffre quelques difficultés, 39. Sa disgrâce achevée par Mme de Maintenon, 42. Il garde le titre et les appointements de précepteur des enfants de France, malgré ses ennemis, 45, 46. Est rayé six mois plus tard sur l'*Etat de la cour* par le roi lui-même, 47, 48, 49, 52, 163, 171. Se montre dans ses lettres à Beauvilliers, 179. En 1701, reçoit, par une voie détournée, une première lettre du duc de Bourgogne, 180. Sa réponse pleine de tendresse et d'encouragements; ses conseils pratiques, 181. Le met en garde contre les exagérations de la piété et les erreurs de conduite, 182. Tient le même langage dans ses lettres à Beauvilliers, 183, 185, 192, 241; III, 6, 39. Sa soumission réduit ses adversaires au silence, 51. Demande à Chamillart la permission de vendre son séminaire trop éloigné de Cambrai, 52. Continue à s'occuper des affaires de l'Etat. Soumet un mémoire à Beauvilliers sur la politique que doit suivre le roi, 55. Dans celui adressé à Che-

vreuse appuie sur la nécessité d'envoyer l'héritier de la couronne à l'armée. Discute le choix du général sous lequel il doit commander ; préfère Catinat à Vendôme et à Boufflers, 56. Reçoit une lettre du duc de Bourgogne datée de Péronne annonçant que le roi lui a permis de s'arrêter à Cambrai, 57. Revient à Cambrai pour recevoir le duc de Bourgogne après avoir quitté cette ville par discrétion, 58. Versions différentes données de cette entrevue par Saint-Simon et le cardinal de Beausset, 59. Ses amis espèrent un retour de faveur. Cambrai devient la route ordinaire des Flandres. Dans une lettre à Mme de Montberon, dit que sa consolation n'a pas été sans amertume, 60. Courte visite qu'il reçoit du duc de Bourgogne rentrant à Versailles, 85. Joie qu'il ressent des belles qualités manifestées à l'armée par le duc de Bourgogne. Ligne de conduite qu'il trace à Beauvilliers vis-à-vis de son élève; lui demande d'être un lien de concorde entre le duc et la duchesse de Bourgogne, 89. S'inquiète de l'amour excessif du duc de Bourgogne pour sa femme. Lui donne de judicieux conseils sur la répression des désordres dans l'armée; sur ses exercices de piété, 115; sur la conduite qu'il doit tenir avec la duchesse de Bourgogne relativement au carême, 116, 153. Dangers qu'il voit dans la présence de Vendôme auprès du duc de Bourgogne, 180, 181. Reçoit une nouvelle lettre du duc de Bourgogne lui annonçant son envoi en Flandre et sa joie de le revoir, 192. L'entrevue a lieu dans l'auberge de Dunkerque. Longues lettres que le duc de Bourgogne lui adresse après cette visite, 194, 195, 196, 272, 309. Ses recommandations au duc de Bourgogne où l'on sent vibrer l'honneur du gentilhomme. Ses sentiments en apprenant le bruit du départ du duc de Bourgogne de l'armée, 395. Conseils qu'il adresse au duc de Bourgogne dans de nombreuses lettres transmises par le vidame d'Amiens, 396, 397, 398. Calme le duc de Bourgogne qui a des scrupules de loger dans un couvent de filles, 399. Lui écrit les jugements sévères que le public porte sur lui, 400. Ressent un profond chagrin de ces jugements, 401. Enumère de nouveau au duc de Bourgogne les calomnies de la cabale, ajoute de sages conseils, 402, 403, 405. Chansonné en même temps que son élève. L'engage à se justifier près du roi, en avouant ses fautes, en attaquant ses ennemis, spécialement Vendôme dont il trace un portrait sévère, 428. Espère que cette fermeté aura de bons résultats, 429. Ecrit au duc de Chevreuse qu'il n'a pas réussi à tirer du « bourbier » le duc de Bourgogne, 439. Beauvilliers et Chevreuse ses anciens fidèles demeurent les amis du duc de Bourgogne, IV, 128, 136. Sa conduite dans son diocèse pendant les années 1709-1710. Sa charité inépuisable envers les pauvres et les blessés, 151, 152. Met à la disposition de l'intendant de Flandre ses récoltes. Défend à Chamillart d'en informer le roi, 153. Contraste de sa lettre à Cha-

millart avec celle du duc de Chevreuse où il apostrophe le roi avec violence, 154. Par l'intermédiaire de Chevreuse communique avec le duc de Bourgogne pendant l'année 1708, 155. Dans son unique lettre au duc de Bourgogne en 1709 fait l'éloge du chevalier de Saint-Georges. Semble avoir voulu dans cette lettre signaler au duc de Bourgogne les deux points faibles de son caractère, 156, 157, 158, 159. Ecrit à Chevreuse que le duc de Bourgogne exagère la piété et l'amour conjugal, 160. Trace une ligne de conduite au duc de Bourgogne pour qu'il ouvre les yeux au roi sur les malheurs qui menacent la France, 161. Lui conseille de demander d'aller à l'armée servir comme volontaire 162. Adresse à Beauvilliers un *Examen de conscience sur les devoirs de la royauté* où il semble s'adresser moins au duc de Bourgogne qu'à Louis XIV, 163, 164, 165. Conseils qu'il donne au duc de Bourgogne à l'occasion de la mort de Monseigneur, 166. Comment il se juge lui-même, 167. Comment il est jugé par Saint-Simon, 168, 169. Dans ses nombreuses lettres à Chevreuse prépare le *Petit Prince* au métier de roi, 170. Lui conseille surtout une piété large, une grande fermeté, une respectueuse soumission au roi, 171, 172, 173. S'applique en secret à conserver son influence sur son ancien élève, 175. Ses relations avec le duc de Charost, 183. Tentative du duc de Bourgogne pour mettre fin à sa disgrâce, 186. Ecrit au duc de Chevreuse sur les maux de la guerre, sur le triste état de l'armée et du pays, 221. Sur l'utilité d'une suspension d'armes, 222. Ses lettres sont communiquées à Beauvilliers, 223. Ecrit au duc de Chevreuse après la bataille de Malplaquet. Porte des jugements sévères sur les généraux, 239. Ses deux mémoires à Chevreuse sur l'état déplorable de la France et sur les raisons qui semblent obliger Philippe V à abdiquer, 240. Propose d'envoyer une armée en Espagne pour relever malgré lui Philippe V, 241. S'indigne qu'on hasarde de perdre la France pour l'Espagne, 242. Reçoit à Cambrai les plénipotentiaires qui se rendent à Gertruydenberg, a peu de confiance dans le résultat des négociations, 244, 255, 275. Après la mort de Monseigneur le bruit court qu'il va être rappelé d'exil, 276. Souhaite d'être ermite dans le parc de Chaulnes, 280. Difficultés qu'il trouve à s'y rendre, 281. Y passe le mois d'octobre 1711, 282. Rédige avec le duc de Chevreuse, les *Tables de Chaulnes*, 283. Propositions tantôt justes, tantôt chimériques que contiennent ces *Tables*, 284. Ces projets ont été certainement communiqués au duc de Bourgogne, 285, 286, 291. En rédigeant l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté* cherchait à agir sur le duc de Bourgogne par la conscience, 292. Son jugement sur les inconvénients du despotisme, 299. Assigne aux États généraux un rôle plus important que Saint-Simon, 302, 303, 304. Recommande le système des conseils, 306. Est d'avis de punir les seigneurs violents, 312. Demande à Chevreuse de le

rassurer sur la disposition du duc de Bourgogne à l'égard des jansénistes, 333, 336, 337. Son aversion pour la guerre lui fait reprocher à Louis XIV ses plus légitimes conquêtes, 338. Ecrit au duc de Chevreuse. Exprime les craintes que lui inspire la maladie de la duchesse de Bourgogne, 428. Adresse au duc de Bourgogne un passage des *Confessions de Saint-Augustin* sur la mort d'un ami. Par qui il apprend la mort de son élève, 429. Son profond chagrin se traduit dans ses lettres au duc de Chevreuse et au duc de Chaulmes, 430, 431. Envoie trois mémoires au duc de Chevreuse ayant pour titres : *le Roi, Projet de Régence, Education du jeune prince*, 432. Ses soupçons contre le duc d'Orléans. Voudrait que l'on fît dans le plus grand secret le procès de Homberg et que l'on expérimentât ses drogues sur des condamnés à mort, 433. Dans une correspondance engagée avec le duc d'Orléans, s'efforce de lui démontrer les vérités de la religion, 434, 435. Se préoccupe des écrits qu'il a adressés au duc de Bourgogne, 438. Ses mémoires adressés au duc de Bourgogne sont lus par le roi puis brûlés, 440, 441.

Fénelon (Gabriel, marquis de), neveu de Fénelon. Fait paraître en 1734 l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté* à la suite d'une édition de *Télémaque*, IV, 163.

Fénelon (Henri-Joseph-François de Salignac), exempt aux gardes, neveu de Fénelon, II, 44. Malgré sa prudente retraite de la cour, est cassé de son grade, 45.

Ferreiro (Thomas-Félix, marquis de), ambassadeur de Savoie en France. Trace un arbre généalogique des maisons de France et de Bavière surmonté d'un quatrain, I, 274. Après le traité de Turin est nommé pour remplacer Govone. Doit être traité dorénavant comme l'ambassadeur d'une tête couronnée, II, 256, 257. Description d'après le *Mercure de France* de son installation à Paris, en attendant l'audience publique donnée par le roi, 258, 259. Récit de sa réception à Versailles; pourquoi Brionne fut chargé de le recevoir, 260, 261, 262. Médiocre confiance qu'il inspire à Victor-Amédée. Est remplacé à Versailles par le comte de Vernon, 283.

Ferté-Senecterre (Marie-Isabelle-Gabrielle Angélique de la Mothe-Houdancourt, duchesse de la). Repousse étant jeune fille les avances de Louis XIV. Fut gouvernante de Louis XV enfant, I, 282. Après le mariage du duc de Bourgogne ne put continuer à habiter le palais de Versailles, II, 66.

Feuillade (Louis, vicomte d'Aubusson, puis comte et duc de la), maréchal de France. Commande pendant la campagne de 1705 l'armée de Piémont. Ses dissentiments avec Vauban et Vendôme, III, 130. Chargé de prendre Turin; son incapacité. Obtient le bâton de maréchal grâce à ses courtisaneries et à la protection de son beau-père Chamillart, 133. Aurait assiégé mollement Turin pour ne pas contrister la duchesse de Bourgogne qui lui aurait demandé de ne pas pousser son père à bout, 134.

Peu de vraisemblance de ce récit. Pendant la campagne de 1706 n'a pas paru à la cour, 135. S'acharne à la poursuite du duc de Savoie, 136. Le plan du siège lui est imposé par Vendôme, 137. Se vante de vouloir prendre Turin à la Cohorn. Propos présomptueux qu'il écrit à Chamillart. L'échec de Turin doit être attribué à sa seule incapacité, 138. Défendu par Michelet qui accuse Marcin d'avoir causé tout le mal, 140.

FEUQUIÈRE (Antoine de Pas, marquis de), auteur des *Mémoires militaires*. Ratifie le jugement porté par l'intendant Bernières, III, 318. Blâme l'inaction du duc de Bourgogne et celle de Berwick permettant aux ennemis de faire arriver un convoi devant Lille, 319.

FILLEAU DE LA CHAISE (Jean), auteur d'une *Histoire de Saint Louis*, donnée en lecture au duc de Bourgogne, I, 369.

FLEURY (l'abbé Claude), sous-précepteur du duc de Bourgogne, I, 312. Précepteur du comte de Vermandois, auteur de l'*Histoire ecclésiastique*. Est choisi par le roi lui-même comme sous-précepteur du duc de Bourgogne, 313. Dit que dans son enfance le duc de Bourgogne était vif et impatient jusqu'à la violence et l'emportement, 345. Assiste Fénelon dans la direction des études du duc de Bourgogne. Trace un portrait élogieux de son élève, 361. Est spécialement chargé de lui apprendre l'histoire, 369. Reçoit de Cambrai des lettres de Fénelon concernant l'éducation du duc de Bourgogne, 468. D'après Bossuet, ne serait pas devenu précepteur en titre après le départ de Fénelon, mais sous-précepteur jusqu'au mariage du duc de Bourgogne, II, 46. Dans le portrait qu'il trace du duc de Bourgogne dit qu'il avait une extrême aversion pour les jansénistes, IV, 330.

FLORIDOR (Josias de Soulas, sieur de Primefosse, connu sous le nom de). Du théâtre de Molière, II, 93.

FLORISSON. Employé comme agent secret par les alliés, IV, 212, est invité par le pensionnaire Heinsius à s'adresser à Mme de Maintenon, 243.

FONTAINE (Jean de la), I, 327. Ses fables servent à l'éducation du duc de Bourgogne, 363. Sous les auspices de Fénelon a accès auprès de ce prince, 364, 365. Lui dédie le douzième livre de ses fables, 366. N'est pas suffisamment apprécié par Louis XIV, II, 443. Traduit en vers la popularité de Vendôme, III, 177; IV, 150.

FONTENELLE (Bernard le Bouvier de). Prononce à l'Académie des sciences l'éloge de Homberg, IV, 413.

FORCE (Marie-Anne-Louise de Caumont, Mlle de la). Bonnes grâces dont l'entoure Monseigneur; est congédiée comme fille d'honneur de la Dauphine, I, 287, 288. Ses plaintes à Monseigneur, 289. Est mise par le roi auprès de Mme d'Arpajon, 290.

FOUQUET (Nicolas), surintendant des finances, I, 325; IV, 185, 186.

FOURCROY, joue de la basse de viole chez la duchesse de Bourgogne, IV, 52.

Frezelière (Jean-François-Angélique Frezeau, marquis de la), lieutenant général. Tombé en disgrâce pour avoir insolemment envoyé sa démission d'officier. Emmené par Boufflers pour prendre part à la défense de Lille, III, 301.

Frias (Don Joseph-Fernandez de Velasco, duc de), connétable de Castille, ambassadeur d'Espagne en France. Réflexions que lui fait le roi au souper donné en l'honneur du roi d'Espagne, II, 307. Présente ses hommages à Philippe V pendant le séjour des princes à Bordeaux, III, 10.

Fronsac (Louis-Armand de Richelieu, duc de). Bienveillance que lui témoigne Mme de Maintenon, son portrait par elle, IV, 59. Sa gentillesse; son père le marie à la fille de sa troisième femme la marquise de Noailles, 60. Il devient la coqueluche de la cour; est encouragé dans ses folies par la duchesse de Bourgogne; comment il se conduit avec elle, 61. Pousse l'inconséquence jusqu'au scandale, est enfermé à la Bastille; ce que Mme de Maintenon écrit sur lui au duc de Noailles, 63. Le duc de Richelieu son père obtient contre lui une lettre de cachet, 64. Est envoyé à l'armée; lettre que lui adresse Mme de Maintenon, 65.

Fronsac (Anne-Catherine de Noailles, duchesse de). Epouse le duc de Fronsac, son portrait par Mme de Maintenon, IV, 68. Essuie de la part de son mari un dédain blessant, 61. Lui rend visite à la Bastille, 64.

Fürstenberg (Guillaume-Egon, prince de), évêque de Strasbourg, I, 290. Reconnaît que sa nièce Sophie doit signer Löwenstein et non Bavière; demande au nom de celle-ci pardon à la Dauphine, 291. Offre pendant le mois d'août 1694 une fête au duc de Bourgogne, au duc de Berry et au duc d'Anjou dans sa propriété de Berny, 390.

G

Gaignières (François-Roger de). Reçoit la visite du duc de Bourgogne, lui montre ses collections, II, 164; IV, 204.

Galles (Jacques-Edouard Stuart, prince de). Est reconnu par Louis XIV comme roi d'Angleterre à la mort de Jacques II, II, 331. Joue avec la duchesse de Bourgogne dans la chambre de Mme de Maintenon, 446. Sa reconnaissance par Louis XIV comme roi d'Angleterre donne prétexte à une coalition nouvelle, III, 33. Cette reconnaissance est antérieure au traité de la Haye, 34, 37. Sous le nom de chevalier de Saint-Georges, fait la campagne de Flandre, rejoint le duc de Bourgogne à Valenciennes, 196. Se trouve à la bataille d'Oudenarde dans la colonne attaquée par Owerkerke; dangers qu'il court, 227, 386. Va à l'Opéra avec Monseigneur, IV, 50. Eloge que fait de lui Fénelon dans une lettre au duc de Bourgogne, 156, 157, 158, 213. Séjourne à Cambrai en 1709 et 1710, 277.

Gamaches (marquis de). Voir **Cayeux** (comte de).

Garde (Antoine-Escalin des Aimars, marquis de la). Reçoit des lettres de la marquise

d'Huxelles sur le carnaval de 1704, II, 207, et sur la réception faite par le roi à Vendôme en 1709, IV, 3.

GENESTE (l'abbé Charles-Claude). Son grand nez lui attire les railleries du duc de Bourgogne, II, 357. A une soirée de la cour essuie une plaisanterie d'un joueur de gobelet, 391.

GESVRES (Bernard Potier, marquis de), puis duc de Tresmes, gentilhomme de la chambre. Assiste à la gauche du trône à la réception donnée en l'honneur de la naissance du duc de Bourgogne, I, 272. Paroles qu'il profère en apprenant par le roi que la duchese de Bourgogne est blessée, III, 159. Soulève, par ordre du duc du Maine, une question d'étiquette, IV, 108, 109.

GIRONE (l'évêque de). Bénit à Perpignan le mariage de la princesse de Piémont avec Philippe V, II, 403.

GLAPION DES ROUTIS (Marie-Madeleine de), dame de Saint-Cyr. Lettres qu'elle reçoit de Mme de Maintenon, I, 436; II, 81.

GODOLPHIN (Sidney, comte), premier lord de la Trésorerie. Écrit à Marlborough l'embarras que causera à Vendôme la présence des princes à l'armée, III, 185, 199. Lui parle de la supériorité des forces françaises et du tempérament impétueux du duc de Bourgogne qui rendront inévitable une bataille, 200. Reçoit différentes lettres de Marlborough pendant la campagne de Flandre, 215, 335, 340.

GONDRIN (Louis de Pardaillan, marquis de), est nommé menin de Monseigneur en place de son père le duc d'Antin, IV, 120.

GOUVERNET (l'abbé de). Donne à déjeuner à Saint-Laurent à la princesse Adélaïde, I, 225.

GOVONE (comte de). Envoyé par Victor-Amédée à la cour de Louis XIV. Rapporte à Victor-Amédée des détails qu'il tient de Louis XIV sur la princesse Adélaïde, I, 429. Ecrit à Saint-Thomas que la retraite où l'on tient la princesse Adélaïde est moins sévère qu'on ne le croit à Turin, 443. Est chargé par Louis XIV de prier le duc de Savoie de moins exposer sa personne, II, 240. Sa mission en France cesse après le traité de Turin, 256.

GRAMONT (Antoine-Charles IVe du nom, comte de Louvigny, puis duc de). Offre une fête dans son hôtel à Paris à la duchesse de Bourgogne, II, 117. Reçoit une lettre du comte de Toulouse au sujet du duc de Bourgogne, 156. Dans son régiment des gardes a longtemps d'Artagnan comme major, III, 46.

GRAMONT (Antoine V, duc de), maréchal de France. Voir GUICHE.

GRAMONT (Elisabeth Hamilton, comtesse de). Est admise par Mme de Maintenon au jeu de la duchesse de Bourgogne, Appendice, II, 458.

GRAVÉ (le père). Succède au père le Comte, confesseur en titre de la duchesse de Bourgogne; est remplacé dans ses fonctions par le curé de Marly pendant une absence, II, 126.

GRÉSY (Mlle de Sales, comtesse de), fille d'honneur de la duchesse de Savoie. Lettre affec-

tueuse qu'elle reçoit de la duchesse de Bourgogne, I, 205.

GRIGNAN (François-Adhémar de Monteil, comte de), lieutenant général de Provence, gendre de Mme de Sévigné. Ménage à Aix une fête somptueuse au duc de Bourgogne et au duc de Berry, III, 16, 17.

GRIGNAN (Françoise-Marguerite de Sévigné, comtesse de) Apprend par Mme de Sévigné le choix fait par le roi de Beauvilliers comme gouverneur du duc de Bourgogne, I, 307. Celui de Fénelon comme précepteur, 334. Est mise par le marquis de Coulanges au courant des divertissements de la duchesse de Bourgogne pendant le carnaval de 1700, II, 77. A la riche collation donnée par le lieutenant général au duc de Bourgogne et au duc de Berry fait les honneurs en coiffure haute, III, 17.

GRIMANI (l'abbé, puis cardinal), I, 56. Fait la connaissance de Victor-Amédée à Venise, 57. Confiance qu'il inspire à Victor-Amédée, 58. Double but de sa mission auprès de l'empereur. Est chargé d'obtenir que de nouveaux renforts soient envoyés en Italie et de proposer le mariage de la princesse Adélaïde avec le roi des Romains. Nombreuses raisons qu'il fait valoir en faveur de ce mariage, 59, 60. Son désespoir en face des hésitations de l'empereur qui l'invite à voir les membres du conseil aulique, 61. Sa réponse à l'objection relative au jeune âge de la princesse Adélaïde, 62. La partie de sa mission concernant l'envoi des troupes est seule communiquée à Louis XIV par l'empereur, 63, 64. Rapporte de Vienne à Victor-Amédée une lettre autographe de l'empereur, 65, 66. Est chargé par l'empereur d'offrir à Victor-Amédée, le Montferrat avec l'alliance du roi des Romains. Rencontre Tessé en quittant Victor-Amédée 77, 127; II, 360.

GRIMOARD (Philippe-Henri, comte de). Rédige les mémoires de Tessé, I, 33.

GROPPEL (Bailli de Veillane), auditeur de guerre. Intermédiaire de Victor-Amédée dans ses négociations secrètes avec Louis XIV. Se déguise en paysan pour parvenir à Pignerol, I, 44. Dangers qu'il court; ses fatigues. A son arrivée est mis sous clef par Tessé avec lequel il discute les conditions d'un accommodement entre Louis XIV et Victor-Amédée. Ses terreurs raillées par Tessé, 45. Avantages qu'il obtient, 46. Propose, à la place des villes demandées en garantie, une des filles de Victor-Amédée comme otage, 50. Insinue que le duc de Savoie espère voir une de ses filles épouser le duc de Bourgogne, 51. Parle de ce mariage dans un des articles du projet de traité qu'il communique de vive voix à Tessé, 52, 53. Remet à Tessé le portrait de la princesse Adélaïde, 66. Clause concernant le mariage de cette princesse dans le projet arrêté entre Tessé et lui, 67. Signe avec Tessé à Pignerol un traité qui est désavoué par Victor-Amédée, 71. Traité de sot par Victor-Amédée devant Tessé et accusé d'avoir excédé ses pouvoirs, 73, 77, 123. Le

traité secret qu'il a passé avec Tessé porte que la princesse Adélaïde, en dehors de la dot convenue, renonce à toute succession de son père, 136, 162. Est choisi par Victor-Amédée, ainsi que Gubernatis, comme négociateur du traité de Turin en 1701, II, 346; IV, 475.

GUBERNATIS (Jérôme Marcel, comte de). Négocie avec Tessé le traité de Turin, II, 346. Article secret qu'il veut faire mettre dans le traité. Dit que sa proposition n'est qu'un almanach qui vraisemblablement n'aura jamais d'effet, 347. Demande un entretien à Phelypeaux la veille de l'arrivée d'Auersperg. Donne son avis sur le Milanais, 418.

GUÉMENÉE (Charles de Rohan IIIe du nom, duc de Montbazon, prince de Guémenée). Intente un procès au duc de Rohan-Chabot, IV, 194. A peu de crédit à la cour, 195, 207. Sur la demande de la princesse de Soubise est autorisé à prendre connaissance de l'arrêt rendu en faveur du duc de Rohan, 208.

GUERCHOIS (Pierre le). Maréchal de camp commande sous les ordres de Berwick dans la vallée de Barcelonnette, IV, 474.

GUICHE (Armand de Gramont, chevalier, comte de), marié à la fille de la duchesse de Verneuil. Est appelé par Saint-Simon : le galant comte de Guiche. Est célèbre par son aventure avec Madame, I, 169, 306.

GUICHE (Antoine, duc de), maréchal de Gramont sous le nom d'Antoine V, II, 103. Est pris à partie par le duc de Berry pendant la campagne de Flandre, III, 366.

GUICHE (Marie-Christine de Noailles, duchesse de), puis duchesse de Gramont. Fait partie du cercle des trois duchesses où Beauvilliers introduit Fénelon, I, 325. Ne peut cacher ses larmes en apprenant la nomination de Fénelon à l'archevêché de Cambrai, 466. Est admise par Mme de Maintenon à jouer avec la duchesse de Bourgogne, Appendice, II, 458. Sa réponse aux dernières paroles que lui adresse la duchesse de Bourgogne, IV, 359.

GUILLAUME III, prince d'Orange roi d'Angleterre, I, 12, 30. Soupçonne les relations secrètes de Victor-Amédée avec Louis XIV, 44. Sa haine contre la France. Est l'âme de la ligue d'Augsbourg, 47, 63. Doit deviner, suivant Tessé, que le traité de Turin proposé par Victor-Amédée n'est qu'une comédie, 75, 76. Ecrit à tous les princes de la ligue pour les engager à soutenir la guerre. Conjure sans succès Victor-Amédée de ne pas accepter une paix particulière, 128, 129, 360. Reçoit de Louis XIV des projets de partage de la monarchie espagnole, II, 271. Ne veut pas que Victor-Amédée soit compris dans le partage, 272, 274. Après la mort du prince de Bavière, reçoit de Louis XIV deux nouveaux projets de partage, 278. Ses rancunes contre Victor-Amédée, 279, 281. Est forcé par son parlement de reconnaître le roi d'Espagne, 339, 417; III, 27, 28. Il continue à surexciter l'opinion publique anglaise contre la France, 32. Offense que lui

fait Louis XIV en reconnaissant le prince de Galles comme roi d'Angleterre, 33, 34. Rappelle son ambassadeur, 35. Renvoie le parlement tory. Le nouveau parlement lui accorde des subsides pour soutenir la guerre contre la France, 36. Ce qu'on pense de lui en France, d'après le témoignage de Madame, 37. Sa mort le 9 mars 1702, 40, 56, 93; III, 326; IV, 195.

Guyon (Jeanne-Marie Bonnet de la Mothe, madame). Entre en relation avec Fénelon, I, 325; est introduite par lui dans l'intimité des trois duchesses. Influence qu'elle exerce sur Fénelon et sur les personnes qui composaient sa société, 326. S'est liée avec Fénelon quelques mois avant qu'il fût nommé précepteur des enfants de France. Raconte dans sa vie la première impression que fit sur elle Fénelon, 464, 469; IV, 136.

H

Hanovre (Sophie de Bavière, duchesse et électrice de). Reçoit de nombreuses lettres de Madame lui racontant les événements de la cour, I, 241, 400, 409, 487; II, 27, 28, 170, 193; IV, 77, 213.

Harcourt (Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, prince d'). Appuie Brionne dans son refus de donner le titre d'Altesse Royale au duc de Savoie, I, 223.

Harcourt (Henri, marquis de Beuvron, puis comte et duc d'), maréchal de France. Ses efforts à Madrid pour faire attribuer à la France la totalité de l'héritage de Charles II, II, 329. Reçoit de Mme de Maintenon une lettre où elle parle du mariage de Philippe V, avec la princesse de Piémont, 358. Comment il est parlé de lui dans le journal du duc de Bourgogne au moment des adieux de Philippe V, III, 11. Se rend à bord du brigantin sur lequel le roi doit traverser la Bidassoa pour voir si tout est prêt, 12, 13. Est nommé en 1709 pour commander en Allemagne sous le duc de Bourgogne, IV, 39. Est choisi grâce à l'influence discrète de Mme de Maintenon, 41. Ses qualités; travaille avec le duc de Bourgogne comment il cherche à plaire à la duchesse de Bourgogne, 42. Est chansonné avec le duc de Bourgogne, 43. Assiste à un conseil extraordinaire, 44.

Harcourt (Marie-Françoise de Brancas d'Oise, princesse d'). Joue à colin-maillard avec la duchesse de Bourgogne, I, 405. Est des dames qui prennent part aux plaisirs de la duchesse de Bourgogne et que Saint-Simon qualifie de *duègnes*, 421. Plaisanteries qui lui sont faites par la duchesse de Bourgogne qui raille sa poltronnerie, II, 141, 142. Est admise par Mme de Maintenon au jeu de la duchesse de Bourgogne, Appendice, 458. Prétend avoir le pas sur les duchesses; le prend de force sur la duchesse de Rohan; détails à ce sujet, III, 7, 8. Est obligée par le roi à faire des excuses à la duchesse de Rohan, 9.

Harlay (François de), archevêque de Rouen. Question qu'il adresse à Louis XIV après la mort de Mazarin. Réponse qu'il reçoit, I, 303.

Harlay de Champvallon, ar-

chevêque de Paris. Veut faire discuter par la Sorbonne une proposition dirigée contre Fénelon qu'il n'aime pas, I, 465. Sa succession à l'archevêché de Paris est convoitée par les amis de Fénelon, 466.

HARRACH BRUCK (Louis-Thomas-Raymond, comte d'), ambassadeur d'Allemagne à Madrid, II, 286. Ses relations secrètes avec le marquis de Prié, 351, 400. Signe avec Mansfeld et Kaunitz les instructions de l'empereur autorisant Salvaï à offrir à Victor-Amédée l'île de Sardaigne, II, 416.

HÉBERT (l'abbé François), curé de Versailles, puis évêque d'Agen. Ne permet pas à la duchesse de Bourgogne de tenir en costume de chasse le fils du concierge de Versailles sur les fonts baptismaux, I, 119, 120. Est envoyé chercher par la duchesse de Bourgogne pour un mourant, II, 138.

HEEMSKERKE (Caroline Pauw, madame de), ambassadrice de Hollande. Est embrassée ainsi que sa fille par la duchesse de Bourgogne à sa réception. Est conduite par Sainctot chez Madame. Affront fait à la jeune fille, II, 6, 7.

HELVETIUS (Adrien), employé comme intermédiaire par Heinsius. Introducteur de l'ipécacuanha en France; employé comme agent secret par les alliés, IV, 211, 212.

HEINSIUS (Antoine), grand pensionnaire de Hollande. Partage l'animosité de Guillaume d'Orange contre la France. III, 27. Est pour beaucoup dans la dureté des conditions que les alliés veulent faire accepter à Torcy, IV, 231, 232, engage Florisson à s'adresser directement à Mme de Maintenon parce qu'il la sait favorable à la paix, 245.

HENRI IV. Signe avec Charles-Emmanuel Ier le traité de Lyon, I, 5, 6. Son habile politique n'est pas continuée par Richelieu, 7, 9. Son œuvre est détruite huit ans après, 27, 249, 274. Ses instincts se retrouvent chez le duc de Bourgogne, 345, 488; II, 191, 430; III, 167. Sa grâce naturelle dont a hérité le duc de Vendôme, 172, 174. Crée en 1603 le duc de Rohan duc et pair, IV, 194. Comment il concevait les devoirs des rois, 298, 330.

HENRIQUEZ, juif portugais. Employé comme agent secret par les alliés, IV, 211, 212.

HERRERA (le père). Doit d'après l'ordre de l'empereur Léopold être consulté par Grimani sur le projet de mariage de la princesse Adélaïde avec le roi des Romains, I, 61.

HEUDICOURT (Bonne de Pons, marquise d'), amie intime de Mme de Maintenon; sa fille Mme de Montgon est nommée dame du palais de la duchesse de Bourgogne, I, 173, 430. Aux réunions chez la duchesse de Bourgogne est assise près du roi sur un petit siège bas, II, 127, 194, 196; III, 73. Embrasse le roi en apprenant la prise de Gand et de Bruges, 248. Meurt en 1709, IV, 21.

HOMBERG (Guillaume). Vient en France demandé par Colbert, IV, 412. Son éloge par Fontenelle. Le duc d'Orléans travaille avec lui, 413. Est accusé de fabriquer des poisons, 414. Le roi hésite puis refuse de le faire arrêter, 417, 419, 433.

HOUDAR DE LA MOTTE. Auteur des paroles de l'opéra d'*Apollon et Issé*, I, 494.

HUCHON (l'abbé), curé de Versailles. Auteur d'un opuscule sur les *Vertus du duc de Bourgogne*, IV, 31. Recueille un certain nombre de pauvres filles qu'il recommande au duc de Bourgogne, 32. Reçoit du duc de Bourgogne des pierreries qu'il est chargé de vendre pour les pauvres, 35.

HUET (l'abbé), curé de Versailles. Assiste à la cérémonie de l'ondoiement du duc de Bourgogne, I, 270. Au mariage de la marquise de Dangeau s'adresse à elle en la nommant Sophie de Bavière, 290.

HUXELLES (Nicolas du Blé, marquis d'), maréchal de France. Est choisi en mars 1710 pour se rendre à Gertruydenberg négocier avec les alliés. S'arrête à Cambrai, IV, 244. Représente la France au congrès d'Utrecht, 484, 485.

HUXELLES (Marie de Bailleul, veuve du marquis de Nangis, marquise d'). Écrit au marquis de la Garde que le roi ira passer le carnaval de 1704 à Marly. Donne comme motif la santé de la duchesse de Bourgogne, II, 207. Écrit au marquis de la Garde la réception faite à Vendôme à Marly en 1709, IV, 3. Dit que la duchesse de Bourgogne ne revient pas à l'égard de Vendôme, 8. Voit l'encre geler au bout de sa plume pendant le rigoureux hiver de 1709, 50. Assure qu'après la mort de Monseigneur, le duc de Bourgogne refusa de recevoir la députation des comédiens, 111. Rapporte que le duc de Bourgogne trouva sur son bureau un pli déposé par une main inconnue, 288.

I

INNOCENT XI (Benoît Odescalchi, pape sous le nom d'). Envoie des langes bénits pour le duc de Bourgogne, I, 270.

INNOCENT XII (Antonio Pignatelli, pape sous le nom d'), I, 49. Reçoit une lettre de Victor-Amédée lui annonçant la conclusion imminente de la paix, 79, 80. Louis XIV lui dénonce le livre des *Maximes des Saints*, 471; II, 39, 270.

ITIER (mademoiselle). Fait parvenir des vers au duc de Bourgogne, I, 156.

J

JACQUES II (roi d'Angleterre). Rend visite à la duchesse de Bourgogne, I, 419. Donne la chemise au duc de Bourgogne le soir de son mariage, 490. Est invité par Louis XIV à passer quelques jours au camp de Compiègne, II, 64, 331. A sa mort, Louis XIV reconnaît son fils le prince de Galles comme roi d'Angleterre, III, 33, 34, 36, 196. Berwick est son fils naturel, 326. Réflexion de celui-ci en entendant prononcer l'oraison funèbre de son père, 328; IV, 157.

JACQUES III. Voir GALLES (prince de).

JANSON (Toussaint de Forbin, cardinal de). Bénit le lit du duc et de la duchesse de Berry, IV, 80. Désigne l'évêque de Senlis pour porter au Val-de-Grâce les cœurs du duc et de la duchesse de Bourgogne, 387.

JERSEY (Edouard-Villiers, comte de), ambassadeur d'Angleterre en France, II, 7.

JOSEPH Ier, d'abord roi des Romains, puis empereur. Son mariage avec la princesse Adélaïde est un des buts de la mission de Grimani auprès de l'empereur Léopold, I, 59. N'est pas en âge de contracter mariage, 60, 62, 65. Le même mariage est ensuite proposé à Victor-Amédée avec la cession du Montferrat, 77. Le comte de Mansfeld est chargé de renouveler cette proposition mais sans succès, 127; III, 56, 316; IV, 233, 481, 482.

JOUARRE (Henriette de Lorraine, abbesse de). Ordonne la première en province des fêtes solennelles à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, I, 275.

K

KAUNITZ (Dominique-André, comte), vice-chancelier de l'Empire. Signe avec Harrach et Mansfeld les instructions de l'empereur autorisant Salvaï à offrir l'île de Sardaigne à Victor-Amédée, II, 416.

L

LALOUETTE (Jean-François), maître de chapelle de Notre-Dame, IV, 114.

LANGERON (François-Andrault, abbé de), lecteur du duc de Bourgogne, I, 313, 369. Fils d'une pénitente de Fénelon, est chassé de la cour après la disgrâce de Fénelon, II, 44.

LANGUET DE GERGY (curé de Saint-Sulpice, évêque de Soissons, puis archevêque de Sens). Auteur de *Mémoires sur Mme de Maintenon*, I, 432.

LAURENT (le procureur). Procureur de la vallée de Barcelonnette, IV, 472. Rend visite à Berwick et lui communique une lettre amphibologique du père Arnaud, 473. Donne à Berwick la traduction de cette lettre, 474. Les négociations qu'il entame avec Berwick durent plusieurs mois, 477, 478, 479, 482.

LAUZUN (Antoine Nompar de Caumont, marquis de Puyguilhem, puis comte et duc de). Donne une fête en sa maison de Passy en l'honneur de la duchesse de Bourgogne, II, 117, 118.

LAUZUN (Mlle de Durfort, duchesse de), sœur de la duchesse de Saint-Simon, II, 117, 118. Offre à Passy un souper à la duchesse de Bourgogne, IV, 127, 349.

LAVAL (Marie-Séguier, veuve du marquis de Coislin, marquise de), cousine de Fénelon. Lettre que lui écrit Bossuet sur la nomination de son cousin, I, 335.

LEBRUN (Mme), modiste, II, 115.

LECLERC (Jean), auteur d'*Iphigénie*, I, 276.

LECOMTE, comédien, II, 93.

LEDIEU (l'abbé François), secrétaire de Bossuet. Prétend dans son journal que le *Mémoire* du duc de Bourgogne sur le jansénisme n'est pas authentique, IV, 443.

LEFÈVRE, chirurgien, I, 256.

LEFÈVRE (l'abbé Nicolas), lecteur du duc de Bourgogne, est tiré de l'hôpital général

y retourne lorsque ses fonctions prennent fin, II, 49, 50. S'occupe des ducs de Berry et d'Anjou, 51.

Leganez (Don Diego Marie Felipez de Gusman, troisième marquis de). Commande à Milan. Présent qu'il fait à Tessé, I, 42, 131.

Lelorge, lieutenant général au présidial, à Montargis. Loge le roi, I, 236.

Léonard (le père), Appendice, II, 462.

Léopold Ier, empereur d'Allemagne. Fait partie de la ligue d'Augsbourg, I, 25, 27. Caricature où il est montré en chemise regardant Louis XIV qui piétine ses hardes, 31, 47, 48. Ses rapports avec Grimani, 56, 57. Reçoit par Grimani les plaintes de Victor-Amédée et l'offre de la princesse Adélaïde pour le roi des Romains, 59. Ses objections au mariage proposé sont habilement combattues par Grimani, 60. Prétextes qu'il allègue pour retarder sa réponse définitive, 61. Refuse de prendre des engagements pour une époque aussi éloignée, 62. Informe Louis XIV de ces pourparlers, mais se tait sur la demande de secours faite par Victor-Amédée, 62, 63, 64. Dans une lettre autographe refuse la main de la princesse Adélaïde, 65. A la nouvelle du traité de Turin propose à Victor-Amédée le Montferrat et l'alliance du roi des Romains, 77. Par le traité de Vigevano reconnaît la neutralité de l'Italie, 78. Envoie le comte de Mansfeld à Turin pour empêcher le mariage de la princesse Adélaïde avec le duc de Bourgogne, 126. Renouvelle les propositions déjà faites à Grimani; ajoute la promesse de faire restituer Pignerol. Réponse ironique du duc de Savoie à ses propositions, 127. Est instamment prié par Guillaume d'Orange de continuer la guerre contre la France, 128. Son représentant le comte de Mansfeld reste à Turin après le traité de Vigevano et suscite de nombreuses difficultés aux Français, II, 244. Ses droits à la succession d'Espagne par son troisième mariage avec Marguerite-Thérèse, sœur de Charles II, 250. Part faite à son second fils l'archiduc Charles dans le projet de partage de la succession d'Espagne arrêté entre Louis XIV et Guillaume III, 272. Son alliance recherchée par Victor-Amédée mécontent des différents projets de partage de la succession d'Espagne, 273, 274. Malgré la réception brillante faite à son envoyé à Turin se méfie de Victor-Amédée, 281. Zinzendorf, son représentant à Versailles entretient avec Vernon de cordiales relations, 285. Reçoit de lui l'assurance de la fidélité de Victor-Amédée à l'empereur, 286, 290. Son ambassadeur Zinzendorf annonce à Louis XIV la naissance du fils du roi des Romains le jour même où le duc d'Anjou est proclamé roi d'Espagne, 303. Comme copartageant éventuel de la succession d'Espagne n'avait pas accepté le projet de partage préparé par Louis XIV, 330. Revendique pour son second fils, l'archiduc Charles, l'entière succession d'Espagne. Se prépare à envahir le Milanais, 339.

Ne déclare officiellement la guerre qu'à l'Espagne, 349. Reçoit de Turin plusieurs dépêches dans lesquelles Victor-Amédée lui donne les raisons qui l'ont forcé à signer un traité secret avec Louis XIV; réclame sa protection, 350, 351, 352, 360. Reçoit au sujet du mariage de la princesse de Piémont avec Philippe V les excuses de Victor-Amédée qui affirme qu'il n'est pour rien dans ce mariage et qu'il n'en retirera aucun avantage, 363, 372, 383, 385, 389, 391. En juillet 1702, par l'intermédiaire de Salvaï, entreprend des négociations secrètes avec Victor-Amédée. Refuse d'accorder le Milanais, lui offre le Montferrat et la province d'Alexandrie, 401. En septembre il ajoute la ville de Valence et en février 1703 la Sardaigne, 416. Pour résister aux prétentions exorbitantes du duc de Savoie, envoie à Turin le comte Auersperg, 417. A toutes les concessions qu'il propose par l'intermédiaire d'Auersperg Victor-Amédée répond par de nouvelles exigences, 422. Ses négociations sont connues de Louis XIV, 423, 433. Après le désarmement des troupes savoyardes exécuté par Vendôme, son ambassadeur se montre publiquement et signe avec Victor-Amédée un traité très avantageux pour la Savoie, 440, 441, 445. Proteste hautement contre le testament de Charles II, III, 28. Dès le printemps envoie le prince Eugène en Italie contre Catinat, 32. Signe à la Haye la grande ligue contre la France avant la reconnaissance du prince de Galles comme roi d'Angleterre, 34. Fait juger et condamner le comte Marsiglii et le comte d'Arco qui ont défendu mollement Brisach, 103; IV, 53, 205. Signe à Turin en 1703 un traité par lequel il cède à Victor-Amédée une partie du Milanais, 465. Blesse maladroitement Victor-Amédée en soulevant une difficulté à propos de l'investiture du Montferrat et mécontente les princes italiens en faisant revivre par un décret les droits de l'Empire sur la péninsule, 466, 467, 476.

Léris (Antoine de). Auteur du *Dictionnaire des théâtres*, II, 95.

Lescheraine, secrétaire particulier de Madame Royale. Ecrit à Mme de la Fayette. Réponse qu'il reçoit d'elle, I, 15, 16.

Lescure (Jean-François de Valderie de), évêque de Luçon. Son différend avec le cardinal de Noailles, IV, 332, 442.

Lesdiguières (François Bonne, duc de), maréchal et connétable de France. Propos qu'il tint sur le traité de Lyon, I, 5.

Lesparre (Louis, comte de), puis comte de Gramont. Joue le rôle de Joas dans la comédie d'*Athalie*, II, 103.

Levassor (Michel). Auteur des *Lettres d'un gentilhomme français sur l'établissement d'une capitation générale*. Ses idées sur l'universalité de l'impôt, IV, 323.

Lévis (Marie-Françoise d'Albert de Luynes, Mlle de Chevreuse marquise de). Est désignée pour prendre part aux promenades et amusements de la duchesse de Bourgogne, I, 422, occupe l'appartement de Fénelon à Versailles après la

disgrâce de celui-ci, II, 47. Propos qu'elle tient à la duchesse de Bourgogne après la mort de Monseigneur, IV, 93. Ne parvient pas à rapprocher la duchesse de Bourgogne du duc de Chevreuse, 138. Fait des observations à la duchesse de Bourgogne sur sa tenue, 348. Cherche vainement la tabatière donnée par le duc de Noailles à la duchesse de Bourgogne, 406.

Liboy (Etienne Rossius de). A mission de surveiller le comte de Vernon, II, 437.

Lillebonne (Anne de Lorraine, comtesse et princesse de). Sœur du prince de Vaudémont, amie de la princesse de Conti. Introduit à Meudon ses deux filles, III, 240; IV, 121.

Lillebonne (Béatrice-Hiéronyme de Lorraine, dite Mlle de). Son mariage secret. Son caractère ambitieux, III, 241. Devient chanoinesse de Remiremont, IV, 121-122.

Livry (Louis Sanguin, marquis de), premier maître d'hôtel du roi. Dans quelle circonstance il fait porter à manger au duc de Bourgogne chez la duchesse de Bourgogne, II, 189; IV, 45.

Lorraine (Charles de), archevêque de Reims et cardinal, IV, 137.

Lorraine et de Bar (Charles III, dit communément Charles IV, duc de). Père du prince de Vaudémont, II, 370. Ne donne pas à son fils l'exemple de la fidélité à la parole donnée, 390.

Lorraine et de Bar (Léopold-Charles-Dominique-Hyacinthe Agapet, duc de). Marié à Mlle d'Orléans, II, 27, 279, 288. Dans les projets de partage de la monarchie espagnole, il reçoit le Milanais d'abord, Naples et la Sicile ensuite en échange de son duché qui est cédé au Dauphin, 293. Ses droits héréditaires sur le Montferrat qui est convoité par Victor-Amédée, 344, 347, 398.

Lorraine (Elisabeth-Charlotte, fille de Monsieur, titrée d'abord Mlle de Chartres, puis Mademoiselle, duchesse de), I, 209. Est admise à entrer dans la chambre de la Dauphine au moment de la naissance du duc de Bourgogne, 265. Mène le branle avec le duc de Bourgogne aux fiançailles du duc de Chartres, 392. Reçoit les jarretières et le bonnet de la duchesse de Bourgogne le soir du mariage de cette princesse, 490. Pleurs que versa la duchesse de Bourgogne en lui disant adieu, II, 26, 27.

Lorraine (Philippe de), dit le chevalier de Lorraine. Passe pour être marié secrètement à Mlle de Lillebonne, III, 241.

Lorraine (Henri de). Voir Brionne (comte de).

Louis VI dit le Gros, roi de France. En 1103 réclame la Savoie au nom de sa femme Adélaïde, l'aînée des enfants de Humbert III, I, 135; II, 164.

Louis IX (Saint Louis), roi de France, I, 307. Est cité comme exemple par Fénelon au duc de Bourgogne, II, 183, et par le duc de Bourgogne à Philippe V, 210; Appendice, 464.

Louis XIII. Faute qu'il commet à l'égard de Charles-Emma-

nuel, duc de Savoie, I, 7. A la suite d'une dénonciation de la nourrice de Louis XIV recommande au capitaine des mousquetaires de mieux surveiller ses hommes, 258; II, 170. Comment il avait réglé le protocole de réception des ambassadeurs de Savoie, 258; III, 167, 191; IV, 133, 427.

Louis XIV. Sa politique envahissante à l'égard de la Savoie, I, 17. Achète Casal au duc de Mantoue, 18. Motifs pour lesquels il donne son consentement au mariage de sa nièce Anne d'Orléans avec le duc de Savoie, 19, 20. Se sert de différents prétextes pour intervenir dans les affaires du duc de Savoie, 21. Conseils qu'il lui donne au sujet de la répression des Barbets, 22, 23, 24. Sa diplomatie publique et secrète déjouée par Victor-Amédée, 25, 26. Ses exigences intolérables réveillent en Savoie le sentiment national, 27, 28, 31. Envoie Chamlay comme ambassadeur à Turin en lui donnant les pouvoirs secrets les plus étendus, 32, 37, 38, 39, 40, 41, 42. Ses rapports secrets avec Victor-Amédée par l'intermédiaire de Tessé et de Groppel, 44, 45. Modération de ses exigences après la mort de Louvois. Ne demande que des garanties contre la mauvaise foi du duc de Savoie, 46, 47, 48, 49. Ne se montre pas plus exigeant après qu'avant la victoire de la Marsaille, 53, 54, 55, 56, 60, 61, 62. Est inexactement renseigné par l'empereur sur la mission de Grimani à Vienne, 63. Ne peut secourir Casal qui est rendu au duc de Mantoue, 66. Ses pourparlers par l'intermédiaire de Tessé en vue de la restitution de Pignerol à Victor-Amédée, 67, 68, 69, 70. Les garanties qu'il demande après qu'elles ont été signées par Groppel, sont refusées, puis, enfin, acceptées à Turin par Victor-Amédée, 71, 72, 73, 74, 75, 76. Approuve les clauses du traité de Turin relatives au mariage et au douaire de la princesse Adélaïde et accorde à Victor-Amédée le titre d'*Altesse royale*, 77, 78. Par ce traité prépare la paix générale, 80, 85. But qu'il poursuit en consentant au mariage de la princesse Adélaïde avec le duc de Bourgogne, 87. Analogie entre sa vie intime et celle de Victor-Amédée, 88, 89, 90. Est renseigné par d'Arcy sur la liaison du duc de Savoie avec la comtesse de Verrue, 91, 92, 93. Fait adresser, par d'Arcy, des reproches à Victor-Amédée sur sa conduite à l'égard de la duchesse de Savoie, 94. Invite Victor-Amédée à faire la guerre contre les Vaudois, 95, 96, 100, 101. Ecrit de sa propre main à Victor-Amédée pour le féliciter de la naissance de la princesse Adélaïde, 103, 104, 105. Affection que lui témoigne la duchesse de Savoie. Se montre très satisfait de la réception triomphale faite à Tessé à Turin, 120. A sa demande expresse, Tessé lui envoie de minutieux détails sur la cour de Turin, 121; sur la manière brillante dont a été célébrée la Saint-Louis, 122. Attitude de la comtesse de Verrue pendant une visite de Tessé, 123. Particularités que lui mande Tessé sur la princesse Adélaïde,

124, 125, 127, 128, 129, 130, 131. Ses habiles concessions lui acquièrent le dévouement de Victor-Amédée, 132, 134. Son opposition faite autrefois au mariage du prince de Carignan préoccupe les jurisconsultes savoyards qui se demandent, au cas où Victor-Amédée mourrait sans enfants mâles, s'il laisserait le prince de Carignan lui succéder, 135. Ecrit à Tessé qu'il n'est pas d'avis d'insérer en entier dans le traité le contrat de mariage de la princesse Adélaïde. Cite comme précédent le traité des Pyrénées, 136, 137, 138. Reçoit de Tessé le projet de contrat, 140. S'engage à verser les 200000 écus d'or promis en dot à la princesse Adélaïde par Victor-Amédée et le relève à ce sujet de toute obligation, 142. Approuve le contrat et donne à Tessé les pouvoirs pour le signer, 144. Apprend par Tessé les détails de la cérémonie de la signature du contrat, 145, 146. Consulte Tessé sur le point de savoir s'il convient d'offrir au marquis de Saint-Thomas, signataire du contrat, des pierreries ou de la vaisselle d'argent, 147, 148. Dans une lettre trouvée fort belle, annonce à l'archevêque de Paris la conclusion de la paix, 152, 153, 156, 157, 158, 161, 162, 163. Discute avec Monsieur sur le choix d'une dame d'honneur, 165. Ses objections contre la duchesse du Lude. Arrête son choix sur elle, 166. Ne veut pas du père Emerique comme confesseur de la future duchesse de Bourgogne, 177, 178, 179. Fait dire par Tessé au duc de Savoie qu'aucune personne au service de la princesse Adélaïde ne doit la suivre en France, 180, 181. Est informé par Tessé des récriminations de Victor-Amédée à ce sujet, 182, 183. Apprend par la duchesse de Savoie que la princesse Adélaïde se soumet sans regret à ses volontés, 185, 186, 187, 188. Finit par admettre que deux femmes et un médecin accompagneront la princesse jusqu'à Fontainebleau, 189, 190. Dit à Tessé quelle serait sa joie de voir la duchesse de Savoie amener sa fille en France, Reçoit de Victor-Amédée une réponse négative, 192. Madame Royale lui écrit avec quelle joie elle aurait fait ce voyage, 193. Désigne les personnes qui iront au-devant de la princesse Adélaïde, 194. Donne des instructions à Brionne au sujet du compliment qu'il doit lui adresser et sur la manière dont elle doit être traitée, 195, 196, 198. S'informe souvent dans ses dépêches à Tessé de la date du départ, 199. Donne l'ordre de départ aux équipages, 200, 201. Règle le traitement que recevra la princesse Adélaïde à son arrivée en France, 211. Ne veut d'abord rien fixer sur le rang qu'elle doit tenir avant son mariage, 212. Cède aux instances de Monsieur et donne à la princesse Adélaïde le pas sur Madame, malgré l'opposition de Mme de Maintenon. Informe la duchesse de Savoie de cette décision, 213, 214, 216, 217, 219, 220. Charge Brionne de recevoir la princesse Adélaïde à son arrivée en France, 221. Témoigne à Brionne son mécontentement de ce qu'il a refusé à Victor-Amédée le

titre d'*Altesse royale* dans l'acte de délivrance, 224, 225, 228, 231. Quoique souffrant, décide d'aller jusqu'à Montargis au-devant du cortège, 234. Son départ de Fontainebleau, 235. Reçoit la princesse Adélaïde; ce qu'il lui dit en l'embrassant, 236. Admire sa bonne grâce, trace son portrait dans une lettre à Mme de Maintenon, 237. La met à l'aise en lui disant de l'appeler: *Monsieur*, 238. Après souper l'accompagne dans sa chambre, 239. Le lendemain assiste à sa toilette, 240. Arrivé à Fontainebleau, gravit l'escalier à côté d'elle, la mène d'abord dans la chapelle, ensuite dans l'appartement de la reine-mère, 241. Présente lui-même les premiers d'entre les princes et princesses du sang, 242, 248, 249, 250, 251, 252, 253. Retour en arrière. Vers qu'il reçoit des poètes à l'occasion de la naissance de son petit-fils, 254. S'occupe des préparatifs de la délivrance de la Dauphine, 255. Décide que le chirurgien Clément qui avait assisté à la naissance du duc du Maine accoucherait la Dauphine, 256, 257, 258. La veille de l'accouchement se retire de bonne heure, 261. Est réveillé le lendemain à cinq heures. Se rend près de la Dauphine, ordonne des prières publiques. A neuf heures préside le conseil, 262, 263. Passe la nuit près de la Dauphine dont il cherche à adoucir les souffrances. Le lendemain préside le conseil, puis revient près de la Dauphine, 264. Convient avec Clément de certaines paroles qui l'informeront du sexe de l'enfant, 265. Annonce la naissance du duc de Bourgogne. Ne veut pas qu'on chasse les valets qui ont pénétré dans la chambre, 266. Sa patience devant l'enthousiasme désordonné de la foule, 267. Joie qui paraît sur son visage à sa sortie de la chambre de la Dauphine, 268. Dispense les grands corps de l'État et l'Académie française de lui adresser leurs félicitations. Reçoit solennellement celles des ambassadeurs, assis sur son trône d'argent, 271, 272. Ordonne qu'un *Te Deum* soit chanté à Notre-Dame, 273, 277, 280. Choisit la maréchale de la Mothe-Houdancourt comme gouvernante. Lettre élogieuse qu'il lui adresse, 281, 282. Sa contestation avec la Dauphine à propos du quinquina, 283. Prend la résolution de rompre la chambre des filles d'honneur de la Dauphine. Remplace les demoiselles d'honneur par des dames mariées, 288. Justifie publiquement la Dauphine d'avoir sollicité cette décision, comme l'en accusait Monseigneur, 289. Cède aux prières de Monseigneur et place Mlle de la Force auprès de Mme d'Arpajon, 290. Ce qu'il fit pour apaiser la colère de la Dauphine contre Sophie de Löwenstein. Intervient pour mettre un terme à la trop grande intimité de la Dauphine avec Bezzola, 292. Propos qu'il adresse à la Dauphine au sujet de la duchesse de Toscane, 293. Veut être lui-même parrain du duc de Bourgogne, 294. Pleure en entendant le discours que Bossuet adresse à la Dauphine mourante, 296, 298. Assiste avec Monseigneur et le duc de Bourgogne aux

cérémonies de la semaine sainte. Demande au duc de Bourgogne de choisir entre deux compagnies de mousquetaires, 299. Passe une revue dans la haute cour du château de Versailles; est charmé de la bonne tenue du duc de Bourgogne, 300. Retire le duc de Bourgogne des mains des femmes pour le confier au duc de Beauvilliers, 301, 302. Ce qu'il pense du métier de roi, 303. Ses réponses à l'archevêque de Rouen et à Torcy. Jusqu'à sa mort s'occupe des affaires de l'État. Dans ses *Mémoires pour servir à l'instruction du Dauphin*, regrette son ignorance, dont il donne les véritables causes, 303, 304, 305. Ne consulte pas Monseigneur sur le choix d'un gouverneur pour le duc de Bourgogne, 306, 307. Sa constante bienveillance à l'égard de Beauvilliers, 308, 309. Le défend contre Monsieur et ceux qui se scandalisent de ses fréquentes communions, 311. Fait connaître les personnes qui doivent compléter la maison du duc de Bourgogne, 312. Choisit personnellement l'abbé Fleury et Moreau, 313, 318, 323. Comble de faveurs Colbert qui en profite pour bien marier ses filles, 324, 339, 340, 345, 348, 350, 353, 355, 366, 367, 368, 375. Ses préventions contre Fénelon même avant d'avoir lu *Télémaque*, 376, 377. Après la disgrâce de Fénelon, s'inquiète des longues prières que l'on fait faire au duc de Bourgogne. Accepte les raisons de Beauvilliers, 381, 382. Communie le jour de la première communion du duc de Bourgogne dont la piété le ravit, 383. Prend plaisir aux chasses au lapin organisées à Noisy pour ses petits-fils, 389. A Versailles, dans le palais même, leur offre des divertissements. Permet à un joueur de gobelets de venir faire des tours, 390. Rit de bon cœur d'un tour joué à l'abbé Geneste, 391. Sa joie en voyant approcher la majorité du duc de Bourgogne. A cette occasion le fait chevalier du Saint-Esprit, 392, 393, 395, 396, 400. Décide que la future duchesse de Bourgogne sera appelée « Princesse », qu'elle n'aura pas de cour, qu'elle verra du monde deux fois la semaine. Lui alloue 300 livres par mois pour ses menus plaisirs, 401, 402. Ordonne que la musique joue pendant la messe à laquelle elle assiste à Fontainebleau. La promène en carrosse le long du canal, 403. Lui fait remettre les pierreries de la couronne pour qu'elle s'en pare, 404. Se montre enchanté de ses manières, passe des heures entières avec elle dans son cabinet ou dans la chambre de Mme de Maintenon, 406. Ecrit au duc de Savoie et à Tessé la satisfaction qu'elle lui donne, 407, 408. Quitte Fontainebleau, rejoint la duchesse de Bourgogne qui a dîné chez Prudhomme; rentre avec elle à Versailles; lui donne la main à la descente du carrosse; la conduit dans ses appartements, 411, 412, 413, 415, 416, 418, 419. Lui offre la Ménagerie de Versailles, 420. Désigne un certain nombre de dames pour être « des plaisirs de la princesse », 421. Ses nombreuses promenades avec la princesse;

lui procure le plaisir de la chasse à courre, de la pêche, lui donne des marionnettes, 419, 422, 423, 424, 425. Ne peut plus se passer d'elle, 426. Charge Urfé, partant pour Turin, d'exprimer au duc de Savoie combien il est content de la princesse, 427. Juge le moment venu de renvoyer Marquette, la femme de chambre piémontaise, 428. Défend qu'on nomme l'Opéra devant la duchesse de Bourgogne, 443, 445. La conduit à Saint-Cyr où elle est reçue solennellement, 449, 456. Plaisir qu'il prend aux représentations d'*Esther*, 459, 461. Sa réponse à Fénelon regrettant d'être nommé à Cambrai avant que l'éducation du duc de Bourgogne ne soit terminée, 467. Ce qu'il pense de Fénelon, 468. Son antipathie contre les nouveautés religieuses, 469. Inquiétudes que lui cause le livre des *Maximes des Saints*. Le dénonce au pape Innocent XII, dans une lettre écrite de sa main, 470, 471. Reste inflexible devant les supplications du duc de Bourgogne en faveur de Fénelon. Donne à celui-ci l'ordre de se retirer à Cambrai, 472. Fixe l'époque du mariage de la duchesse de Bourgogne. Complète la maison en créant de nouvelles charges dont quelques-unes sont vendues, 477, 478. Règle la suscription des lettres échangées entre le duc, la duchesse de Savoie et le duc et la duchesse de Bourgogne, 485, 486. Assiste aux fiançailles et au mariage des jeunes princes. Marche derrière eux pour se rendre à la cérémonie, 487, 488. Fait entrer le duc de Bourgogne dans la chambre de la princesse lorsqu'elle est couchée, 490. Désapprouve la permission donnée par Monseigneur au duc de Bourgogne d'embrasser la princesse, 491, 494, Appendice, 498. Adresse des reproches au duc de Bourgogne sur une incursion faite dans la chambre de la duchesse de Bourgogne, II, 4, 5, 6. Donne raison à la duchesse de Rohan contre la princesse d'Harcourt, 9, 10. Permet à la duchesse de Bourgogne d'aller à la comédie chaque fois qu'elle en aura envie, 11, 13. Demande qu'on organise une mascarade pour fêter la quatorzième année de la duchesse de Bourgogne, 14. Assiste à Versailles, de la terrasse qui domine le canal, à une fête en gondole, 15, 18. A pour la duchesse de Bourgogne toute l'amitié et la complaisance possible, 19. Va la surprendre dans son lit lorsqu'elle est souffrante, 20. La conduit au mail où il lui donne les premières leçons. Se mêle quelquefois pour lui plaire aux chœurs chantés par les dames du palais, 21, 22. La mène parfois voir le jeu effréné des courtisans, 23. Accorde à la duchesse de Bourgogne la permission d'aller à Marly soigner Mme de Maintenon, 26. Est accusé par Madame de trop gâter la duchesse de Bourgogne, 28, 29, 31. Ordonne que la somme allouée aux menus plaisirs de la duchesse de Bourgogne soit portée de cinq cents, à mille écus par mois, 32, 33, 34, 37, 39, 40, 42. Chasse de la cour sous-précepteur, lecteur et gentilshommes de la manche du duc de Bourgogne. Refuse,

malgré les instances de Beauvilliers, la continuation de leurs appointements, 44. Laisse à Fénelon le titre et les appointements de précepteur des enfants de France, 45, 46. Six mois plus tard le raye de sa propre main de l'*état de la France*, 47. S'adresse à Beauvilliers pour remplir les places devenues vacantes auprès du duc de Bourgogne, 49, 50. Rend publique, en mai 1698, son intention de tenir un camp, 52. Donne lui-même les instructions pour assembler une armée, 53, 54. Apprend au duc de Bourgogne que l'honneur de commander au camp lui est réservé. Nomme Boufflers pour diriger les opérations au nom du duc de Bourgogne, 55. Décide du nombre des bataillons d'infanterie et des escadrons de cavalerie qui prendront part aux manœuvres. Nomme les officiers généraux qui serviront sous Boufflers, les aides de camp qui seront attachés au duc de Bourgogne, 57. Témoigne le désir de voir une grosse cour se rendre au camp de Compiègne, 58, 59, 60. Est salué par le duc de Bourgogne à la tête des troupes, 61. Assiste avec toute la cour, du haut du rempart, à l'assaut donné à la place de Compiègne par le duc de Bourgogne. Suivant Saint-Simon se serait tenu debout, presque toujours tête nue, près de la chaise à porteurs de Mme de Maintenon. Donne l'ordre à Rosen de battre en retraite pour laisser le gain de la bataille à l'armée du duc de Bourgogne, 63, 64. L'année suivante décide le rapprochement du duc et de la duchesse de Bourgogne, 65. Donne à la maréchale de la Mothe le logement à Versailles du duc de Berry. Informe le duc de Bourgogne qu'il habitera avec la duchesse, 66. Parle à son petit coucher de la pudeur alarmée de la duchesse de Bourgogne en apprenant cette décision, 67. Décide « que la soirée se passera sans aucun bruit ni appareil », 68. Amène d'une seule traite dans son carrosse depuis Fontainebleau le duc et la duchesse de Bourgogne. Soupe ce soir-là avec le duc de Bourgogne. Arrive trop tard dans la chambre des époux, 69, 70, 71. Offre au duc de Bourgogne d'augmenter les 12 000 écus qui lui étaient alloués par mois. Nomme trois nouveaux gentilshommes de la manche, 72. Appelle le duc de Bourgogne à siéger au Conseil des Dépêches; lui donne, avant le conseil, quelques instructions, 73, 74, 75, 76. Veut que la duchesse de Bourgogne fasse sa volonté depuis le matin jusqu'au soir, 77. Donne à Versailles et à Marly des mascarades qui l'amusent; prend le prétexte de divertir la duchesse de Bourgogne, 78. S'oppose à voir la duchesse de Bourgogne danser à un bal masqué chez Monseigneur avec le premier venu, 81. N'aime pas qu'on paraisse triste à la cour, 83. Malgré la douleur que lui cause la mort de Monsieur, ordonne que le jeu ne cesse pas à la cour. Ressent vivement la défaite d'Hochstedt. Adresse des paroles de consolation aux parents de ceux qui avaient succombé, 87. Le lendemain va courir le cerf comme à

l'ordinaire. Ne veut point que les fêtes soient décommandées, 88. Laisse représenter devant lui *Tartuffe*, qu'il avait interdit autrefois, 91. A l'occasion d'une des représentations se plaint du jeu des acteurs, 92, 95. Assiste à la représentation d'*Absalon*, 96. Prie Madame, malgré son deuil, de paraître à cette pièce, 98, 99. Assiste à toutes les représentations d'*Athalie*, 104, 105. Ne veut plus assister aux comédies qui, suivant Madame, éveillent en lui des scrupules, 106, 108, 109, 111. Trouve que la duchesse de Bourgogne prend trop de plaisirs en un jour, 115, 116, 118, 120. Ordonne à Mansart de ne rien épargner dans l'aménagement de la Ménagerie, 121, 122, 125. Son inquiétude pendant une grave maladie de la duchesse de Bourgogne, 126. Soins dont l'entoure la duchesse de Bourgogne, 131, 132. Ajourne une fournée de douze maréchaux pour ne point lui faire de peine, 133. Rit d'une repartie spirituelle de la duchesse de Bourgogne sur les pays gouvernés par les femmes, 134, 138. La reprend sur ses habitudes de moquerie, 141. Donne de l'argent au duc de Bourgogne pour qu'il s'acquitte de ses dettes; lui en donne plus qu'il n'en demande, 150. Aurait aimé voir le duc de Bourgogne assister à un bal le jour de l'Epiphanie, 154. Réflexion qu'il fait au duc de Bourgogne sur le peu de plaisir qu'il prend à une comédie, 156, 161, 174, 175. Reçoit tendrement le duc de Bourgogne à son retour de Flandre, 188, 189. Fait entrer la duchesse du Lude pendant un conseil, 206. Passe le carnaval de 1704 à Marly, décide que l'on ne dansera point, 207. Assiste la duchesse de Bourgogne pendant toute la durée de ses couches, 208, 222, 223. Motifs pour lesquels il exile l'abbé de Polignac dans son abbaye de Bonport, 227. Est charmé de quelques fragments de l'*Anti-Lucrèce*; les cite parfois à l'abbé de Polignac, 228, 237. Pour quelles raisons, au commencement de la guerre de la succession d'Espagne, il retrouvera Victor-Amédée du côté de ses adversaires, 238. Après le traité de Turin maintient Tessé auprès de Victor-Amédée, 239. Sa défiance invincible contre ce prince, malgré les nombreux gages de fidélité qu'il en reçoit, 240. Des propos peu rassurants sur Victor-Amédée lui sont transmis par Tessé, d'après des renseignements fournis par la comtesse de Verrue, 241, 242, 243. Prend à son compte les frais du change pour assurer à Victor-Amédée l'intégralité du subside promis, 244, 245. Est informé par Tessé des inquiétudes qu'inspire la santé de Charles II, 248, 252. Charge Tessé de répondre à un discours où le duc de Savoie a soulevé la question du Milanais, que le moment de prendre des mesures sur ce sujet n'est pas encore venu, 253, 254, 255. Cérémonial de réception des ambassadeurs en audience publique, 257, 258, 259. Reçoit comme ambassadeur d'une tête couronnée, le marquis de Ferreiro que Brionne accompagne, 260. Il reçoit avec le même cérémonial, en audience

de congé, Erizzo, ambassadeur de Venise, 261, 262. Instructions qu'il donne à Briord, son nouvel ambassadeur à Turin, 263, 264. Reçoit de Briord le compte rendu de sa première entrevue avec Victor-Amédée et de sa visite à la comtesse de Verrue, 265, 266. Donne comme instruction à Briord de promettre à Victor-Amédée l'appui de la France pour la conquête du Milanais, en réclamant la Savoie et le comté de Nice, 267, 268, 269. Blâme Briord d'avoir fait le premier des ouvertures et lui enjoint de ne pas suivre les offres faites, 270. En même temps charge Tallard de soumettre à Guillaume III deux projets de partage, dans l'un desquels le Milanais est attribué à la Savoie, tandis que dans l'autre il est attribué à l'archiduc Charles, 271. Sa double politique mécontente le duc de Savoie qui cherche à se rapprocher de l'Empire, 272, 273. Donne à Briord l'ordre de surveiller le duc de Savoie pendant son séjour aux eaux de Saint-Maurice, 274. Le traité de partage de la succession d'Espagne qu'il a signé avec Guillaume III irrite le duc de Savoie, 275. Apprend par Briord la joie que manifesta Victor-Amédée en apprenant la mort du prince électoral de Bavière, 276, 277. Veut se servir du duc de Savoie et non traiter avec lui, 278. Communique à Guillaume III deux nouveaux projets de partage de la monarchie espagnole. Tient Victor-Amédée dans l'ignorance absolue des négociations, 279, 280. Rappelle Briord de Turin et l'envoie à la Haye en ne lui donnant pour successeur que des secrétaires. Mécontente profondément Victor-Amédée par ce parti pris de le tenir à l'écart des négociations, 282, 285. Communique à l'Europe son nouveau traité de partage de la monarchie espagnole signé à Londres et ratifié à la Haye, 288. Charge Phélypeaux, son ambassadeur à Turin, de solliciter l'adhésion de Victor-Amédée à ce traité, 289. Pour calmer la colère de Victor-Amédée lui fait par Torcy plusieurs vagues promesses, 290. Lui fait également adresser par Phélypeaux l'assurance de son estime et de son affection, avec quelques promesses générales, 291, 292. Consent à remanier le traité de Londres et à accorder le Milanais à Victor-Amédée, qui céderait à la France la Savoie et le comté de Nice, 293. Voudrait rentrer en possession de Pignerol. Négociations poursuivies à ce sujet à Versailles entre Torcy et Vernon, 294, 295. Apprend la nouvelle de la mort de Charles II, qui lègue son héritage au duc d'Anjou, 296. Réunit deux conseils successifs où est discutée l'acceptation du testament de Charles II, 298. Après l'audience reçoit dans son cabinet le duc de Bourgogne et trois jours après le duc d'Anjou, 299. Demande en riant aux princesses de la cour leur avis sur les affaires d'Espagne, 300. Quitte Fontainebleau pour Versailles. Le lendemain, devant la foule qui assiste à son lever, proclame le duc d'Anjou roi d'Espagne, 301, 302, 303. Son entretien avec Vernon le len-

demain de la proclamation du duc d'Anjou, 304. Reçoit les félicitations du duc de Savoie, 306. Se félicite des succès de sa diplomatie devant l'ambassadeur d'Espagne. Egards dont il entoure le duc d'Anjou, 307, 308, 312. Accède au désir du duc de Bourgogne d'accompagner son frère jusqu'à la frontière d'Espagne, 313. Règle les moindres détails du départ et de l'étiquette à observer pendant le voyage, 314. Désigne les personnes qui feront partie de ce voyage, 315. Monte en carrosse pour se rendre à Sceaux où doivent avoir lieu les adieux, 316. Son visage baigné de larmes. Son tête-à-tête avec le roi d'Espagne; ses derniers conseils, 317. Mène le roi d'Espagne jusqu'à la porte qui domine le péristyle, le tient longtemps serré sur sa poitrine, puis va rejoindre la duchesse de Bourgogne, 318. Les travaux historiques les plus récents justifient Louis XIV d'une partie des accusations dirigées contre lui, 321. Injustice du jugement de Michelet et de quelques historiens, 322, 323. Il n'a jamais abandonné la Lorraine, 324, 325. Vigilance et prévoyance de sa diplomatie, 326. Ses fautes, 327, 328. Nécessité de l'acceptation de la succession d'Espagne, 329. Inquiète l'Europe en réservant les droits de Philippe V à la couronne de France, 330. Soulève l'Angleterre en reconnaissant le prince de Galles comme roi, 331. Ne ménage pas suffisamment Victor-Amédée et le pousse à la trahison, 332. Ecrit une lettre au duc de Savoie pour lui annoncer sa résolution d'accepter la succession de Charles II pour le duc d'Anjou, 333. Charge Phélypeaux de remettre cette lettre à Victor-Amédée en l'accompagnant de commentaires favorables, 334. Cherche à calmer la colère de Victor-Amédée en promettant à de la Tour, ambassadeur de Savoie auprès des États généraux, d'intervenir pour que les sommes dues par l'Espagne à la Savoie soient payées, 335, 336, 337. Est informé par Phélypeaux que Victor-Amédée vient d'envoyer un courrier extraordinaire à Vienne, 338. A la nouvelle que l'empereur se prépare à envahir le Milanais, charge Phélypeaux de savoir si Victor-Amédée autorisera le passage des troupes françaises par les Alpes, 339. Envoie Tessé en Italie avec mission d'obtenir de Victor-Amédée une réponse nette sur cette question, de connaître les forces militaires du Milanais et de combiner un plan de campagne avec Vaudémont, 340. Est informé par Tessé et Phélypeaux des hésitations et de la duplicité de Victor-Amédée, 341, 342, 343. Dans une dépêche irritée rappelle à Victor-Amédée que le passage a été promis, qualifie sa conduite d'*irrégulière*, 344, 345, 346. Approuve Phélypeaux d'avoir refusé dans un projet de traité discuté avec Groppel et Gubernatis, l'insertion de la clause concernant l'échange du Milanais contre la Savoie, le comté de Nice et la vallée de Barcelonnette, 347. S'aliène définitivement Victor-Amédée en insérant dans le traité de Turin que le *statu quo* sera main-

tenu en Italie après la guerre, 348. Conserve à Vienne son ambassadeur Villars, malgré la déclaration de guerre entre l'Empire et l'Espagne, 349, 350, 355. Est renseigné par Phélypeaux sur le caractère de la princesse de Piémont, les difficultés qui, suivant Victor-Amédée, s'opposeraient à son mariage avec Philippe V, 359, 360, 361. Presse le conseil d'Espagne de donner son consentement à ce mariage, 363. Choisit mal ses ministres pendant la durée de la guerre et quelques-uns de ses généraux, 367, 368. Donne à Catinat le commandement des troupes françaises en Italie, 369. Les lettres qu'il reçoit de Phélypeaux sont interceptées et copiées par Victor-Amédée, 373. Apprend par une lettre de Tessé à Chamillart l'échec de Carpi, et par Phélypeaux que Victor-Amédée se décide à rejoindre l'armée française, 374, 375. Met un terme aux dissentiments survenus entre Tessé et Catinat en rappelant Catinat, 378. Véritable motif de ce rappel. Remplace Catinat par Villeroy, 380. Dépêches qui lui sont envoyées par Villeroy avant et après la défaite de Chiari. Blâme Villeroy d'avoir exécuté ses ordres sans prudence, 381. Apprend par des dépêches de Villeroy et de Phélypeaux la valeur déployée par Victor-Amédée pendant le combat de Chiari, 382. Nouvelle faute qu'il commet en imposant un traité à Victor-Amédée qui ne lui offre aucun avantage et en le mettant ensuite à la tête de son armée, 384. Villeroy lui rend compte de ses soupçons sur le duc de Savoie qu'il accuse de renseigner les ennemis. Les rapports qu'il reçoit de Catinat sur ce sujet sont moins affirmatifs, 386. Ceux qu'il reçoit de Phélypeaux écartent toute idée de trahison, 387. Partage les doutes de Phélypeaux sur la fidélité de Vaudémont; les communique à Villeroy; charge l'intendant Bouchu d'ouvrir une enquête sur la conduite de ce prince, 391, 392, 393. Apprend par Phélypeaux les causes de la désunion qui existe entre les chefs de l'armée et les sentiments de mépris de Victor-Amédée pour Villeroy, la rentrée de ce prince à Turin et les inquiétudes que doit inspirer sa conduite, 394, 395, 396. Autorise Phélypeaux à entrer en pourparlers avec le duc de Savoie en vue de modifier le traité du 6 avril, pendant qu'à Versailles les mêmes négociations sont entamées entre Vernon et Torcy, 397. Refuse le Milanais au duc de Savoie; lui promet le Montferrat qu'il espère obtenir du duc de Mantoue moyennant des dédommagements, 398. Ses négociations avec le duc de Mantoue n'aboutissent pas, 399, 400. Soupçonne Cirié, ambassadeur de Savoie, d'avoir donné de mauvais conseils à la reine d'Espagne le soir de son mariage, 404, 405, 406, 407. Est renseigné directement par Madame Royale sur les dispositions de Victor-Amédée, 414. Reçoit une dépêche de Phélypeaux résumant un entretien dans lequel Gubernatis demande le Milanais pour Victor-Amédée, 418. Ordonne à Phélypeaux de laisser cette demande sans réponse, 419.

Les renseignements qu'il reçoit de Phélypeaux sur les propos tenus par Victor-Amédée sont confirmés par ceux qu'il reçoit d'Angleterre et de Hollande. Pense un instant à faire arrêter Auersperg pendant son voyage de retour à Vienne, 420, 421. Ne met pas à profit les hésitations de Victor-Amédée. Ne se laisse pas tromper par les paroles rassurantes de Vernon sur la fidélité du duc de Savoie, tout en faisant semblant d'y ajouter foi, 423. Engage de nouveaux pourparlers avec Victor-Amédée et charge Phélypeaux de proposer le Montferrat, 424. Ses propositions sont accueillies avec joie et aussi avec incrédulité par Victor-Amédée, 425, 426. Apprend par Phélypeaux les anxiétés du duc de Savoie après les premiers succès des Français en Flandre, 427. Blessé par la dissimulation de Victor-Amédée, se propose de le mettre dans l'impossibilité de nuire, 428. Envoie Vendôme en Italie pour remplacer Villeroy. Confiance qu'il lui témoigne, 429, 430. Poursuit des négociations avec Victor-Amédée au sujet du Milanais pendant que Vendôme prend le temps qui lui était nécessaire pour préparer le désarmement des troupes savoyardes, 431, 432. Fait conseiller à Victor-Amédée par Phélypeaux de demander lui-même au roi d'Espagne la cession du Milanais, 433, 434. Propose à Victor-Amédée de faire passer par Versailles un envoyé extraordinaire qui serait chargé de réclamer les sommes dues par l'Espagne à la Savoie. En même temps, d'après ses ordres, Vendôme effectue le désarmement des troupes savoyardes à San Benedetto, 435. Dernière depêche que lui adresse Phélypeaux rendant compte d'un entretien avec Victor-Amédée, 436. Apprend l'arrestation de Phélypeaux. Fait arrêter tous les Savoyards qui se trouvent à Paris, à l'exception des ramoneurs. Fait surveiller le comte de Vernon, 437. Continue à promettre sa protection au duc de Savoie quand l'occasion s'en présentera, 438, 439, 441. Résumé de ses fautes et de ses torts à l'égard de Victor-Amédée, 442, 443. Son attitude affectueuse envers la duchesse de Bourgogne après la rupture avec Victor-Amédée, 444, 445, 446; Appendice, 450, 451, 452, 453, 454, 457, 458, 464. Règle dans les plus minutieux détails le voyage des princes en Espagne; fixe même l'heure de leurs repas, III, 3, 4, 17. Permet au duc de Bourgogne de prendre la poste pour hâter son retour, 18, 22, 25, 26. Ne cherche pas à calmer les défiances de l'Europe, 28. Plaisir que lui cause le duc de Bourgogne en lui demandant de servir en cas de guerre, 29, 31. Publie les conditions réclamées par les Hollandais pour prix de leur neutralité, 32. Sa reconnaissance du prince de Galles comme roi d'Angleterre est postérieure au traité de la Haye par lequel s'est faite l'alliance de l'Angleterre, la Hollande et l'Empire contre la France, 33, 34. Cette reconnaissance surexcite le sentiment national des Anglais et fournit à Guillaume d'Orange l'occasion pour déclarer la guerre, 35, 36. Son acte

généreux est applaudi par toute la jeune cour, en particulier par le duc de Bourgogne, 37, 38. Répond le 15 juillet 1702 à la déclaration de la guerre prononcée le 15 mai à la Haye, 40. Place le duc de Bourgogne à la tête des armées de Flandre sous la direction de Boufflers, 41. Sa lettre à Boufflers lui confiant le duc de Bourgogne, 42. Attache à la personne du duc de Bourgogne Saumery Cayeux, puis Rosen qui refuse et enfin d'Artagnan, 43, 44, 45, 46. Charge d'Artagnan de l'informer de tout ce que fera le duc de Bourgogne, 47. Fait à pied, dans les églises pauvres, le plus grand nombre de ses stations pendant le jubilé de 1702, 48. Annonce au conseil son intention d'avancer de quelques jours le départ du duc de Bourgogne pour l'armée, 49. Décide que ce prince partira en poste accompagné seulement de Saumery et de six aides de camp, 50. Lui permet de s'arrêter à Cambrai et d'y voir Fénelon, 51, 52, 53. Charge Saumery d'assister à l'entrevue du duc de Bourgogne et de lui en rendre compte, 58, 64. Les lettres de d'Artagnan à Chamillart sont destinées à passer sous ses yeux, 65, 66. Reçoit de d'Artagnan et de Boufflers des détails élogieux sur la conduite du duc de Bourgogne, 69, 70. Apprend par Boufflers que d'Athlone a été attaqué et poursuivi vigoureusement jusqu'aux portes de Nimègue; que le duc de Bourgogne s'est conduit très brillamment pendant cette affaire, 78. La joie que lui cause la belle conduite du duc de Bourgogne paraît dans ses dépêches à Boufflers, 79, 81. Presse Boufflers d'attaquer Marlborough pour l'empêcher de mettre le siège devant une ville, 82. Après l'échec de Boufflers qui n'a pu déloger Marlborough d'une forte position, rappelle le duc de Bourgogne, 85, 86. Lui annonce qu'il fera partie du Conseil d'État ou Conseil d'en Haut, 90, 91, 92. L'envoie à l'armée du Rhin commandée par Tallard, 93. Attache Marcin à sa personne pour la durée de cette campagne, 94, 95. Au lieu de l'envoyer au secours de Villars, l'autorise à assiéger Brisach à moitié abandonné par l'ennemi, 97, 98, 99. Lui permet de rentrer à Versailles après la prise de Brisach, 104, 106, 108, 109, 110. Différentes versions données pour expliquer son refus de le renvoyer à l'armée, 111, 112, 113, 114. Malgré la rupture des relations diplomatiques avec la Savoie, écrit lui-même au duc de Savoie, pour lui annoncer la naissance du deuxième duc de Bretagne, 120, 121, 124, 125, 130, 132, 133, 150, 151, 152, 153. A la naissance du deuxième duc de Bretagne, défend les réjouissances et les dépenses. Lui-même diminue ses dépenses et ses étrennes, 154. Promet au duc de Bourgogne de l'envoyer en Allemagne avec Villars, puis le met à la tête de l'armée de Provence qui doit être opposée au duc de Savoie, 155, 156, 157. Son dépit et son attitude en apprenant, par la duchesse du Lude, que la duchesse de Bourgogne est blessée, 159, 160. Donne un festin dans son appartement le jour des

rois (1708), préside la première table avec la duchesse de Bourgogne, 162. Opère plusieurs changements dans le commandement de ses armées, apprend à la duchesse de Bourgogne que son mari est nommé pour commander en Flandre, 165, 166. Sa conduite à l'égard de Vendôme, ses complaisances pour cet arrière-petit-fils d'Henri IV dont il excuse les débauches, 167, 168, 169, 170. Supporte en lui la malpropreté et l'usage du tabac, 171, 172. Obéit à l'opinion publique en le mettant à la tête de l'armée de Flandre, 175. Sa cordialité envers lui à son retour d'Italie en 1706, 176, 180. Erreur qu'il commet en associant le duc de Bourgogne et Vendôme, 188. Prépare la campagne de Flandre, adresse à Vendôme qui se repose à Clichy le compte rendu des conférences tenues à Versailles, 189, 190. Décide le départ du duc de Bourgogne, assiste avec lui à la messe de *Requiem*, pour l'anniversaire de Louis XIII, 191, 194. Recommande au duc de Bourgogne de déférer à l'avis de Vendôme; communique cette recommandation à Vendôme, 202. Donne raison au duc de Bourgogne contre Vendôme dans l'affaire du siège de Huy que Vendôme voudrait entreprendre, 206. Fait réveiller la duchesse de Bourgogne pour lui apprendre la prise des villes de Gand et de Bruges. Organise deux jours après une grande promenade dans la forêt de Fontainebleau, 212, 213. Donne de nouveau raison au duc de Bourgogne contre Vendôme, conseille de bloquer Oudenarde, sans immobiliser l'armée devant la ville, 218, 237. Montre à la princesse de Conti des lettres de Mlle Choin au comte de Clermont Chaste, 239. Préfère la duchesse de Bourgogne aux autres princesses de la cour, 242. Reçoit de mauvaises nouvelles de Flandre, 248. Sa résignation chrétienne, 250. Arrête les lettres adressées à des particuliers. Reçoit les lettres que lui adressent séparément le duc de Bourgogne et Vendôme, 251, 252. D'après Bellerive, aurait réuni un conseil et décidé de rappeler le duc de Bourgogne, mais se serait laissé attendrir par la duchesse de Bourgogne, 253. Cherche à apaiser le conflit qui s'est élevé entre le duc de Bourgogne et Vendôme en leur adressant de bonnes paroles, 254. Pour calmer la colère de Vendôme lui annonce que désormais le duc de Bourgogne s'inclinera devant son avis, puis le comble d'éloges, 255. Reçoit de Vendôme des récriminations sur la présence des princes à l'armée et une critique acerbe de la conduite du duc de Bourgogne, 256, 257, 258, 259, 260, 261. Recommande à Vendôme de s'entendre avec le duc de Bourgogne pour arriver à conserver les places de Gand et de Bruges, 262, 265, 271, 272, 274. Pressé par la duchesse de Bourgogne d'intervenir en faveur du duc de Bourgogne, saisit le conseil de l'affaire. Son indignation en apprenant l'existence des lettres dirigées contre son petit-fils. Ses menaces contre les auteurs de ces lettres, 278, 279. N'est pas dupe de

l'artifice employé par le comte d'Evreux pour éviter sa colère, 280. Renseignements que lui envoient Vendôme et d'Artagnan sur les positions de son armée et sur celles de l'ennemi, 286, 287. Reçoit de Vendôme de nouvelles récriminations contre le duc de Bourgogne, après le refus de celui-ci de faire attaquer un convoi de munitions, 290, 291, 294, 295. Après Oudenarde s'applique à rétablir la concorde entre ses généraux. Combat les irrésolutions du duc de Bourgogne, l'engage à couvrir Lille, 298, 299. Accorde à Boufflers l'autorisation d'aller défendre Lille, 300, 301, 302. Envoie des dépêches au duc de Bourgogne et à Vendôme sur les projets et les mouvements de l'ennemi, mais ne parvient pas à les faire sortir de leur inaction, 303, 304. Réponses qu'il reçoit d'eux, 305, 306, 307, 312, 313, 316. Trouve insuffisantes les dispositions prises par le duc de Bourgogne en vue d'inquiéter la marche des convois ennemis, 317, 318. Par deux fois donne en vain à ses généraux l'ordre de se rapprocher de Lille, 319, 320. Apprend enfin que le duc de Bourgogne, malgré l'avis contraire de Vendôme, se dispose à décamper et à se rapprocher de Lille, 321, 322. Montre une grande clairvoyance et une grande justesse de vue dans ses instructions au duc de Bourgogne, 323. Apprend que Vendôme et le duc de Bourgogne se sont mis d'accord pour marcher au secours de Lille, 324. Appuie la prétention de Vendôme de donner l'ordre aux maréchaux, 329. Ordonne à Berwick de prendre l'ordre de Vendôme au moins le jour où il remettra son armée au duc de Bourgogne, 330. Apprend l'heureuse jonction du duc de Bourgogne et de Berwick. Ses espérances de succès, 333, 337, 339. Vendôme et le duc de Bourgogne lui demandent des ordres dans de longues dépêches où sont exposés les avantages et les dangers d'une attaque immédiate contre l'ennemi, fortement établi à Mons-en-Puelle, 341, 342, 343, 344. Trois heures après l'arrivée des dépêches expédie l'ordre d'attaquer et d'obliger l'ennemi à lever le siège de Lille; recommande la prudence à Vendôme, 345. Envoie Chamillart en Flandre pour qu'il rétablisse l'harmonie entre les chefs de son armée, 346. Est informé par Vendôme qu'il est impossible de sauver Lille à cause des divisions qui existent dans l'armée et de la forte position des ennemis, 350. Autorise la retraite, 351. Réprimande qu'il adresse à Vendôme qui demande à être traité comme un fils de France, 354, 355, 358. Pendant la marche de l'armée vers Lille, écrit aux évêques pour leur demander des prières publiques, 359, 360, 361. Conserve son calme au milieu du désarroi de la cour. Emotion qu'il manifeste devant les députés venus pour lui présenter le prévôt des marchands. Travaille et chasse comme à l'ordinaire, 364, 365. Son mécontentement après la retraite de son armée, 370. Ne condamne pas ouvertement le duc de Bourgogne, mais prend la défense de

Vendôme, 371. Son opinion sur le duc de Bourgogne habilement combattue par Mme de Maintenon, 372, 373, 375. Avertit le duc de Bourgogne qu'une armée et des munitions ont été débarquées à Ostende par les Anglais. Veut faire donner à la Mothe des forces suffisantes pour qu'il puisse empêcher ce secours d'arriver devant Lille, 378, 379. Sa réponse irritée au duc de Bourgogne qui désespère de sauver Lille. L'engage à agir et à couper les convois ennemis, 381, 382, 383. Approuve un projet d'offensive du duc de Bourgogne, 385. Recommande à Vendôme d'exhorter les officiers à faire leur devoir dans une occasion où ils ont à leur tête le duc de Bourgogne, le duc de Berry et le roi d'Angleterre, 386, 387. Reçoit de Boufflers la nouvelle de la capitulation de Lille après une résistance héroïque, 388. Lettre flatteuse qu'il lui adresse avant la capitulation, 389, 392, 396, 397, 398. Reçoit du duc de Bourgogne un plan de campagne qui est combattu par Vendôme. Envoie en Flandre Chamillart qui réussit à rétablir l'accord, 407, 408. Fait transmettre à Berwick l'ordre d'aller prendre le commandement de l'armée d'Allemagne, 409. Fait choix de Saint-Frémond pour remplacer Berwick auprès du duc de Bourgogne, 410. Approuve les plans d'offensive de Vendôme malgré les craintes que ces plans inspirent au duc de Bourgogne, 412, 413. Apprend par une lettre du duc de Bourgogne que Marlborough a franchi l'Escaut et marche au secours de Bruxelles que les Français voulaient surprendre, 417, 418. Exprime au duc de Bourgogne ses regrets de voir la campagne finir si mal. Lui envoie l'ordre formel, ainsi qu'à Vendôme, de rentrer à Versailles, 419, 421, 428, 430, 431, 432. Fait au duc de Berry un accueil plus tendre et plus flatteur qu'au duc de Bourgogne, 433. Dans une audience privée se fait raconter la campagne par le duc de Bourgogne, 434. Fait d'abord à Vendôme un accueil agréable et lui accorde une courte audience, 435. Fait la leçon à Monseigneur sur la manière dont il doit recevoir Vendôme, 436. Montre ensuite, par sa froideur à l'égard de Vendôme, quelle doit être l'attitude de ses courtisans, 437. Tient la balance égale entre le duc de Bourgogne et Vendôme, IV, 2, 3. Fait dire au duc de Vendôme par Blouin de ne plus paraître à Marly, 5. Charge d'Antin de dire à Monseigneur de ne plus inviter Vendôme à Meudon, 8. D'après Bellerive aurait approuvé une réponse de Vendôme à la duchesse de Bourgogne, 10, 11. Sur la demande de Philippe V désigne Vendôme pour aller commander en Espagne, 12, 13, 19. Fait distribuer du bois aux pauvres de Paris, 20, 21, 23. N'est pas épargné dans les chansons qui courent, 25. Suivant Mocenigo, ne serait plus en sûreté à Versailles si la guerre continue, 26. Ses larmes au sermon du père de la Rue sur les causes des malheurs de la France, 27, 28. Rapports que ses ministres lui adressent sur les misères du peuple, 29. Est taxé pour

4 220 livres en 1709 pour la subsistance et nourriture des pauvres, 30, 34, 35. Désigne officiellement les princes et généraux qui doivent commander les armées, 39. Reçoit Puységur et lui donne raison contre Vendôme, 40. Décide après un conseil de guerre qu'il ne sera pas envoyé de princes à l'armée, 44. Ne cède pas au désir du duc de Bourgogne qui veut servir comme un simple officier, 45, 46, 47. Sans l'opposition de la duchesse de Bourgogne aurait donné des bals pendant l'hiver 1709, 48. Envoie sa vaisselle d'argent à la Monnaie, 49. Veut qu'il y ait des comédies à Versailles, 50, 51. Fait à l'électeur de Bavière les honneurs de Marly, 52, 53. Laisse à la duchesse de Bourgogne l'entier gouvernement des affaires de sa maison, 54, 55, 56. Fait incarcérer Fronsac à la Bastille, 63, 64. L'envoie à l'armée de Flandre, 65. Conserve ses habits auprès de son lit, afin de pouvoir assister aux couches de la duchesse de Bourgogne, 68. N'interdit pas les fêtes après la naissance du duc d'Anjou, 69, 71, 73, 75. Prononce des paroles de menace contre la duchesse de Bourbon qu'il croit contraire au mariage du duc de Berry avec Mademoiselle, 76. Presse Monseigneur de donner son consentement à ce mariage, 77, 78. Fait un médiocre présent de pierreries à la duchesse de Berry, remet 500 pistoles à son mari, 81, 83. Sa santé qui décline préoccupe les courtisans, 84. Apprend par d'Antin que Monseigneur a eu une faiblesse; se transporte à Meudon, défend au duc et à la duchesse de Bourgogne de s'y rendre, 86, 87, 88. Apprend par Fagon que Monseigneur est perdu. Est empêché par la princesse de Conti de pénétrer dans l'appartement, 89. Part de Meudon après la mort de Monseigneur, veut le lendemain tenir un conseil, 90, 91. Dit à la duchesse de Bourgogne de se trouver sur la route de Meudon à Marly, 92, 96, 99. Donne ses ordres concernant le duc et la duchesse de Bourgogne, qui reçoivent le nom, le rang et les honneurs de Dauphin, 100, 101, 103. Décide ce qui concerne le deuil et les obsèques de Monseigneur, 104, 105, 106. S'occupe de dresser les listes d'invitation à Marly. Reçoit les visites des courtisans et des dames de la cour en manteaux et en mantes, 107, 108. Décide que le duc du Maine a aussi droit aux compliments, 109. Reçoit à Versailles la visite des ministres étrangers, des ordres religieux, et de différentes compagnies, 110. Pour éviter des difficultés, prescrit au premier président de traiter le duc de Bourgogne de Monseigneur. Répond à la harangue du cardinal de Noailles, 111. Ses paroles touchantes en présentant le duc de Bourgogne comme son successeur. Donne ordre qu'on fasse voir les eaux et les jardins de Versailles à Messieurs du clergé, 112, 113. Est rejoint à sa promenade par les princes qui lui rendent compte de la cérémonie de Saint-Denis, 114, 115. Veut allouer au duc de Bourgogne la même pension qu'à Monseigneur; sur le refus du duc de Bourgogne

ne lui alloue que 12 000, 116. Déclare ne rien prétendre à la succession de Monseigneur, charge le chancelier de la partager entre ses petits-fils, 117, 118. Charge d'Antin de porter à Mlle Choin l'assurance qu'elle touchera 12 000 livres de pension. Attache à la personne du duc de Bourgogne tous les menins de Monseigneur, 120. Décide que le duc de Berry donnera la chemise au duc de Bourgogne, 122. Intervient dans une querelle entre la duchesse de Berry et la duchesse de Bourgogne, 123. Oblige la duchesse de Berry à se soumettre à l'ordre formel qu'il lui a donné, 124. Interdit le jeu dans les salons de Marly, 125. Son équipage continue à courir le cerf, 126, 127, 129. Témoignage qu'il rend à Beauvilliers, 130, 131. Autorise Beauvilliers à demander à Chevreuse son sentiment sur les principales affaires, 135. Fait le vidame d'Amiens duc et pair de Chaulnes par une nouvelle érection, 137, 141, 148. Son obstination à continuer la guerre jugée sévèrement par Fénelon, 154, 155, 159, 160, 162. Sa vie intime et son règne violemment critiqués dans l'*Examen de conscience* de Fénelon, 163, 164, 165, 166. Ses sentiments à l'égard de Fénelon, 168, 169, 170, 171. Certaines mesures prises par lui ne sont pas approuvées par le duc de Bourgogne, 178. Respect superstitieux qu'il inspire à son petit-fils, lui témoigne une grande confiance, 179, 183. Nomme le duc de Charost capitaine des gardes du corps, 185, 186. Donne l'ordre à ses ministres d'aller travailler chez le duc de Bourgogne, 187, 188, 190, 191. Ne manque jamais de présider les Conseils d'en Haut, des Finances et des Dépêches, préside rarement le Conseil privé, 192. Appelle successivement le duc de Bourgogne à faire partie de ces conseils, 193. Distingue madame de Soubise, 196. Ses avances sont repoussées par elle suivant les uns, et agréées suivant Saint-Simon et madame de Caylus. La comble de faveurs, 197. Lui accorde de fréquentes audiences privées; mais en laissant les portes ouvertes, 198. Forme un tribunal spécial pour juger le procès pendant entre elle et les Rohan, 199. Fixe lui-même le jour du procès, 200. Prend la parole au début de l'audience, 201. Donne ensuite la parole au maître des requêtes, 202, 203. Ne s'est jamais cru obligé de décider dans le sens de la *pluralité* des voix, 205. Se prononce en faveur du duc de Rohan, contre la princesse de Soubise, 206. Reçoit après la séance les remerciements du duc de Rohan et accède le lendemain à une demande de la princesse de Soubise, 207, 208, 210, 213, 215, 220, 221. Se plaint à Torcy des instances trop vives de ses ministres en faveur de la paix, 223, 224. Compliment qu'il adresse à Torcy lorsque celui-ci lui est présenté à l'âge de quatorze ans, 225. Nomme Torcy secrétaire d'Etat. Se montre très content de ses services, 226, 227, 228. Lui conserve sa confiance jusqu'à sa mort. Son opinion sur Pomponne, 229. Sur le conseil de Torcy écrit aux gouverneurs des provinces pour leur apprendre les dures conditions

que l'ennemi veut imposer à la France, 232. Par son attitude, mérite, d'après Saint-Simon, le nom de *Grand*.233. Refuse de joindre ses armes à celles de l'ennemi pour détrôner Philippe V, 234. Consent seulement à retirer ses troupes d'Espagne, 235, 236. Change d'avis et y laisse une partie de son armée, 237, 238. Son administration sévèrement jugée par Fénelon, 239. 241, 243. Rentre en pourparlers avec la Hollande. Accepte de dures conditions mais se refuse de nouveau à concourir par les armes à détrôner Philippe V, 244, 245. Réunit le Conseil d'en Haut chez Mme de Maintenon pour discuter les réponses des alliés, 246. Refuse de faire la guerre à l'Espagne. Reçoit Villars et lui donne pouvoir de livrer bataille, 247. Réunit un nouveau conseil. Ecoute l'avis de ses ministres. Arrête les récriminations de quelques-uns d'entre eux en donnant la parole au duc de Bourgogne, 248. Consent à proposer de l'argent aux alliés pour qu'ils puissent porter la guerre en Espagne, 249, 250, 251. En face des exigences de l'ennemi rompt les négociations. Envoie en Espagne le duc de Noailles, puis Vendôme, 253, 254. S'est fait honneur en refusant de souscrire aux conditions honteuses imposées par les alliés, 255, 257, 259, 261. Sollicite l'assentiment de Monseigneur et du duc de Bourgogne à la décision par laquelle il fixe le rang des enfants du duc du Maine, 268, 269, 270, 276, 277, 281, 286, 289, 301, 305. Explique dans ses instructions au Dauphin les motifs qui l'ont déterminé à choisir ses ministres dans un état obscur, 309, 314. Après la mort de Monseigneur donne au duc de Bourgogne l'ordre formel de siéger au Conseil des Finances, 315. Adopte en 1710 le projet formé par Desmaretz de prélever l'impôt du dixième, 316, 318, 319. A eu vraisemblablement communication en 1699 du *Projet d'une dîme royale*, 323, 325, 329. Préfère, suivant Saint-Simon, les athées aux jansénistes, 330. Charge le duc de Bourgogne d'accommoder le différend entre le cardinal de Noailles et les évêques de Luçon et de la Rochelle, 332, 336, 337, 338. Est distrait par la duchesse de Bourgogne pendant une soirée triste à Fontainebleau, 347, 348. Va voir le 7 février la duchesse de Bourgogne qui est trop malade pour le recevoir, 351, 352. Force le duc de Bourgogne à faire une promenade dans le jardin, 353. Pendant la confession de la duchesse de Bourgogne force le duc de Bourgogne à se retirer dans sa chambre, 356. Donne de grandes marques de douleur en conduisant le Saint-Sacrement jusqu'à la porte de l'appartement de la princesse, 357. Entre à chaque heure dans la chambre de la princesse, 359. Part pour Marly et apprend à la grille du château la mort de la duchesse de Bourgogne, 363, 365, 366. Son entrevue avec le duc de Bourgogne après la mort de la duchesse de Bourgogne. S'efforce de reprendre sa vie régulière, 367. Pour le service de la duchesse de Bourgogne désigne lui-même les deux duchesses qui doivent faire la première garde, 370. Rend

plusieurs fois dans la même journée visite au duc de Bourgogne atteint de la fièvre, 373, 374. Tient conseil des finances, 376. Sur l'avis des médecins ne permet pas au duc de Bourgogne de recevoir la communion en viatique, 377. Rassuré par les médecins passe dans son lit la nuit même où mourut le duc de Bourgogne, 379, 381. N'apprend qu'à son réveil la mort du duc de Bourgogne. Sa grande douleur en apprenant cette mort, 385. Reste à Marly pendant que le corps du prince est transporté à Versailles, 386. Nomme ceux qui porteront au Val-de-Grâce les cœurs du duc et de la duchesse de Bourgogne, 387. Travaille comme à l'ordinaire, 388. Fait abréger et diminuer toutes les cérémonies funèbres, 391. Charge le duc d'Orléans de conduire les corps à Saint-Denis, 392, 393, 394. Refuse de recevoir à Marly les compliments de la cour, 396. Rentre à Versailles. Cherche dans le travail le remède à son accablement, 397. Quelques jours plus tard reçoit les compliments en grand apparat. Est touché jusqu'aux larmes par la harangue du prévôt des marchands, 398. Donne le titre de Dauphin au duc de Bretagne, 399, 403, 404, 406. Assiste aux débats des docteurs sur les causes de la mort de la duchesse de Bourgogne, 407, 408, 409. Sa méfiance à l'égard du duc d'Orléans, 411. Refuse l'ouverture d'une information sur les bruits d'empoisonnement. Hésite puis renonce à envoyer Homberg à la Bastille. Fait brûler les procès-verbaux d'autopsie, 417. A la mort du duc de Berry refuse d'ajouter foi aux accusations portées contre le duc d'Orléans qu'il appelle « fanfaron de crimes », 418. Au milieu des agitations de la cour se montre calme et s'impose de manger en public, 419. Prodigue au duc d'Orléans des marques d'honneur et de confiance pour détourner de lui les soupçons, 420, 423, 425, 426, 430, 432, 433. S'occupe d'allouer des pensions aux personnes attachées au duc et à la duchesse de Bourgogne, 435. Dépouille lui-même les papiers du duc de Bourgogne, 436, 437, 438. Se fait apporter par Beauvilliers la cassette contenant les papiers du duc de Bourgogne; et après avoir pris connaissance de quelques-uns les fait brûler, 439, 440, 441. Fait publier le mémoire sur les jansénistes que le duc de Bourgogne voulait adresser au pape, 442. Son but en faisant cette publication, 443. Adresse ce mémoire à tous les évêques. Ouvre en présence de Mme de Maintenon la cassette de la duchesse de Bourgogne, 444. Y aurait trouvé, suivant Duclos, la preuve qu'elle trahissait la France, 445, 446, 447, 448, 466. Envoie Tessé en Italie en 1706 avec mission de former une ligue de toute l'Italie contre l'empereur, 467, 468, 469, 470, 471. Ouvertures que Victor-Amédée lui fait parvenir par l'intermédiaire de Berwick, 472, 473, 474. Accueille favorablement ces ouvertures, 475. Charge Berwick de faire des offres avantageuses à Victor-Amédée, 476, 477. Consent à discuter les prétentions excessives de

Victor-Amédée, 478, 479, 480. Après la rupture des négociations, fait de nouvelles propositions, 481, 482, 483. Lettre qu'il écrit à Philippe V pour l'engager à céder à Victor-Amédée la couronne d'Espagne, 489, 490, 491. Signe à Utrecht un traité qui donne à Victor-Amédée la Sicile avec le titre de roi, 491, 492, 494.

Louis XV, d'abord duc d'Anjou. Donne ordre à Tessé retiré d'accomplir une dernière mission en Espagne, I, 39. Les premiers désordres de son règne jugés sévèrement par Louville, 247, 248. L'abbé Vittement fut son sous-précepteur, II, 50. Sa naissance en 1710, 211; 463, Appendice; III, 22; IV, 69. Vers au moment de sa naissance, 70, 71, 227, 261, 290, 306, 374. Après la mort du duc et la duchesse de Bourgogne tombe malade, 415. Est soigné par la duchesse de Ventadour. Remèdes qu'elle emploie, 416, 426, 433. Nombreuses femmes attachées à son service, 436, 460.

Louvigny (Charlotte Bouvet de), dame de Saint-Louis. Commente dans une lettre à la Beaumelle les relations de la duchesse de Bourgogne et de Nangis, II, 219.

Louville (Charles-Auguste d'Allonville, marquis de). Dans un château lui ayant appartenu se trouve un portrait du duc de Bourgogne peint par Rigaud, I, 245. Attaché d'abord à Philippe V, devient gentilhomme de la chambre du duc de Bourgogne. Son amour pour ce prince, 246. Passe dans la retraite les dix-neuf années qu'il survécut au duc de Bourgogne. Envoyé en Espagne par le régent, 247. Dans son *Mémoire sur l'éducation des ducs de Bourgogne d'Anjou et de Berry*, donne de curieux détails sur l'éducation de ces princes, 347, 348, 349, 351, 361, 362, 368, 370, 371, 380. Rapporte dans ses *Mémoires* les propos qu'aurait tenus la duchesse de Bourgogne sur l'acceptation de la succession d'Espagne, II, 300. Accompagne Philippe V jusqu'à Madrid, 315. Est d'avis que la reine d'Espagne qui a refusé l'entrée de sa chambre à son époux lui fasse des excuses, 403, 404. Dans la réception de Victor-Amédée par Philippe V, est d'avis de suivre rigoureusement l'étiquette espagnole, 408.

Louvois (François-Michel le Tellier, sieur de Chaville, marquis de). Mauvais conseils qu'il donne à Louis XIV touchant la Savoie, I, 17. Intervient trop souvent dans les affaires publiques et privées de Victor-Amédée, 20. Mis au courant des projets de Catinat relatifs à la répression des Barbets révoltés, 23. Après avoir été trompé pendant trois ans par le double jeu de Victor-Amédée, somme ce prince de livrer à la France la place de Verrue et la citadelle de Turin comme gage de fidélité, 25. Se trompe en affirmant à Catinat que Victor-Amédée est haï dans son pays, 26. La rupture de la Savoie avec la France est due à sa politique dure et imprudente. Elle aurait été occasionnée par une lettre blessante qu'il écrivit à Vic-

tor-Amédée, 29, 30. Est remplacé par Croissy aux affaires extérieures et par Barbezieux à la guerre, 31. Ses procédés hautains à l'égard de Victor-Amédée sont continués par Chamlay, 32. Lettre humoristique que lui adresse Tessé après sa blessure au siège de Veillane, 35. Surpris par la mort en plein travail, 38, 46. Les fautes de sa politique sont réparées par Louis XIV lorsqu'il abandonne Pignerol, 80. Eut comme amie la maréchale de Rochefort, 164, 308; II, 29, 336; III, 99. Achète l'hôtel du duc de Vendôme, 170, 189. Sa supériorité sur Chamillart, 289.

LUDE (Marguerite-Louise, de Béthune-Sully, veuve d'Armand, comte de Guiche, duchesse du), dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne. Propos tenus sur elle par Louis XIV et Monsieur. Comment elle fut choisie pour dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne, I, 165, 166, 167, 168. Sa naissance, sa famille, ses deux mariages, sa beauté, son caractère, 169, 170, 171. Reçoit l'ordre de renvoyer du Pont-de-Beauvoisin les femmes savoyardes qui auront accompagné la princesse Adélaïde, 189. Les dernières instructions de Louis XIV à ce sujet lui sont transmises par Torcy, 190, 191. Est désignée par le roi pour aller au-devant de la princesse à la frontière, 194. Réception qui lui est préparée à Lyon, demande que les harangues soient réservées à la princesse Adélaïde, 202. Doit, par décision du roi, s'asseoir sur un tabouret devant la princesse, 214. Se tient sur la ligne de la frontière avec le comte de Brionne, 215. Est présentée par le comte de Brionne, s'assoit dans le carrosse avec la princesse de la Cisterna, 216. Tient avec le comte de Brionne une table de douze couverts, 218. Son cœur est conquis par les bonnes grâces de la princesse Adélaïde, 219. Permet à la princesse de la Cisterna de coucher une dernière fois dans la chambre de la princesse, 224. Paroles que lui adresse la princesse après les adieux à ses dames, 225. Promenades qu'elle lui fait faire à Lyon. La fait dîner en public, 229. A Moulins s'oppose à la récitation des madrigaux, 230. Ses premières impressions sur la princesse Adélaïde dans une lettre à Torcy, 231. Prend place dans le carrosse du roi, 240. Fait dresser son lit à Fontainebleau dans l'alcôve de la duchesse de Bourgogne, 243, 399. Doit la servir à ses repas, 402. Le roi la fait asseoir dans le carrosse de la princesse, 403, 422. Ce que dit d'elle malicieusement Mme de Caylus, 430, 433. Surveillance qu'elle exerce sur les jeunes princes, 481. Demeure à côté du lit nuptial le soir du mariage, 490. Continue la surveillance sur la duchesse de Bourgogne après le mariage, II, 2. Ne sait point l'orthographe. Quelle fut sa tâche comme dame d'honneur. Tour qui lui fut joué par le duc de Bourgogne, 3. Ses plaintes au roi, 4. Fait signe à la duchesse de Bourgogne de ne pas embrasser Mlle de Heemskerke, 6. Fait partie du voyage à Compiègne, 60. Annonce au roi que la duchesse

de Bourgogne peut avoir des enfants. Prie la duchesse de Bourgogne de faire bon accueil à l'évêque de Metz, 140. Détails qu'elle donne dans une lettre à la duchesse de Savoie sur la santé de la duchesse de Bourgogne, 207. Propos que lui tient la duchesse de Bourgogne sur l'acceptation de la couronne d'Espagne, 301. Quitte Fontainebleau pour Versailles admise dans le carrosse du roi, 301. Conseil qu'elle donne à la comtesse de Grignan, III, 17. Annonce au roi que la duchesse de Bourgogne s'est blessée, 159. Assiste à l'autopsie de la duchesse de Bourgogne, IV, 368. Conduit au Val-de-Grâce le cœur de la duchesse de Bourgogne, 389. Accompagne le cercueil à Saint-Denis, 392. A Versailles est embrassée par le roi et appelée dans le salon de Mme de Maintenon, 397. Reçoit une pension de 1 200 livres, 435, 451.

LULLI (Jean-Baptiste), auteur de l'opéra d'*Alceste*, joué en 1700, II, 148.

LUXEMBOURG (François-Henri de Montmorency-Bouteville, duc de), maréchal de France, Comme capitaine des gardes en quartier reçoit les ambassadeurs venus saluer le roi lors de la réception donnée en l'honneur de la naissance du duc de Bourgogne, I, 272. Confiance qu'il inspire à Louis XIV, 308; III, 41, 68. Joue gros jeu avec Monseigneur et ses favoris, 238.

LUYNES (Charles-Louis d'Albert, duc de). Fils unique du connétable, père de la comtesse de Verrue, I, 90, veuf de Marie Séguier, épouse en sortant de Port-Royal sa tante Anne de Rohan, IV, 133.

LUYNES (Charles-Philippe d'Albert, duc de), auteur des *Mémoires*. Rend la duchesse de Bourgogne responsable du rappel de Vendôme, III, 139.

LYONNE (Hugues de), ministre et secrétaire d'Etat. Prend part aux négociations relatives à la succession d'Espagne, II, 328, 336.

M

MAROUL (Jacques), évêque d'Aleth. Prononce à Saint-Denis l'oraison funèbre du duc et de la duchesse de Bourgogne, IV, 453.

MADAME (Henriette d'Angleterre). Première femme de Monsieur. Sa mémoire immortalisée par Bossuet. Mère d'Anne d'Orléans, I, 85, 86. Son aventure avec le comte de Guiche, 169, 295, 306. La duchesse de Bourgogne a hérité de son charme, II, 130, 131.

MADAME (Elisabeth-Charlotte de Bavière, dite la princesse Palatine), seconde femme de Monsieur. Ce qu'elle dit dans sa correspondance de la princesse Adélaïde à son arrivée en France, I, 109. Très pointilleuse sur les questions de préséance, 213. Expression dont elle se sert à l'égard de la duchesse de Bourgogne, 225. Raconte à la princesse de Hanovre l'arrivée de la duchesse de Bourgogne à Fontainebleau, 241, 242. Est marraine du duc de Bourgogne, 294. Cède le pas à la duchesse de Bourgogne, 400.

Reçoit la visite de cette princesse, 403. Portrait qu'elle en trace dans une lettre à l'électrice de Hanovre, 409, 410, 425, 441. Trouve sévère le régime imposé à la duchesse de Bourgogne, 443. Ecrit à l'électrice de Hanovre les détails de la cérémonie des fiançailles des jeunes princes, 487, 488. Propos que lui tient le duc de Berry pendant le dîner qui suit la cérémonie du mariage, 489. Refuse d'embrasser Mlle de Heemskerke, II, 6. Raconte à la duchesse de Hanovre la joie des jeunes princes la première fois qu'ils assistent à la comédie, II. Se plaint de la passion de la cour pour le jeu, 23. Se scandalise de voir la duchesse de Bourgogne servir Mme de Maintenon pendant les repas, 25, 26. Signale les marques d'affection de la duchesse de Bourgogne à l'égard de la duchesse de Lorraine, 27. Se plaint des manières trop libres de la duchesse de Bourgogne, 28. Sa correspondance surveillée par les ministres du roi. Fait des excuses à Mme de Maintenon qu'elle traite sévèrement dans ses lettres, 29. Prétend que ses critiques ont contribué au changement remarqué dans la conduite de la duchesse de Bourgogne, 30. Ce qu'elle écrit à propos de la représentation d'une pièce de Scarron à laquelle assistent Mme de Maintenon et la duchesse de Bourgogne, 92. Sa passion pour le théâtre, 94. Malgré la mort récente de son mari assiste à la représentation d'*Absalon*, 98. Ecrit ses impressions sur cette pièce et sur les acteurs, 99, 100. Attribue aux scrupules de Louis XIV la suppression des comédies jouées à Saint-Cyr, 106. Se montre mécontente de voir la duchesse de Bourgogne si peu fidèle à l'observation de l'étiquette, 138. N'est pas aimée de cette princesse; le lui reproche vivement, 139. Ses larmes à la nouvelle de la grave maladie de la duchesse de Bourgogne, 140. Explique comment le duc de Bourgogne concilie ses scrupules et son goût pour la musique, 157. Raconte à la duchesse de Hanovre l'histoire de Mme de la Vrillière s'introduisant dans le lit du duc de Bourgogne, 169, 170. Raille la dévotion de ce prince, 174. Ses critiques contre Beauvilliers, 184. Prétend que la duchesse de Bourgogne n'aime pas son mari, 193. Attribue ses défauts à sa mauvaise éducation, 214. Son jugement confirmé par celui de Saint-Simon, 215, 216, 298. Accompagne jusqu'à Sceaux le duc d'Anjou partant pour l'Espagne, 316. Son opinion sur les mauvaises manières de la duchesse de Bourgogne partagée par la mère de celle-ci, Appendice, 462. Prévoit les conséquences de l'acte par lequel Louis XIV reconnaît le prince de Galles comme roi d'Angleterre, III, 37. Raille le duc de Bourgogne. Le compare méchamment à Luxembourg, 68. Ses plaintes sur le froid dans la salle à manger du roi durant l'hiver de 1709, IV, 19. Dit que pendant cet hiver les gens du peuple mouraient comme des mouches, 21. Accuse Mme de Maintenon d'avoir acheté du blé bon marché pour le revendre cher, 23. Décrit les intrigues de la

cour et les rivalités des princesses, 54. Reconnaît en 1711 que la duchesse de Bourgogne a beaucoup gagné; fait un portrait du duc de Bourgogne, 66. Dit que le duc de Berry n'écoute que la duchesse de Bourgogne, 71, 72. Ecrit à la princesse de Hanovre le mariage du duc de Berry avec Mademoiselle, 77, 78. Le jour de la cérémonie passe après la duchesse de Berry, 80. Au moment de la mort de Monseigneur arrive en hurlant dans la grande galerie de Versailles, 91, 94. Vient donner de l'eau bénite au duc et à la duchesse de Bourgogne, 371, 414. Se lamente des accusations portées contre son fils, 418.

MADAME ROYALE. Voir SAVOIE (Mme Christine, duchesse de).

MADAME ROYALE. Voir NEMOURS (Jeanne-Baptiste, duchesse de).

MADEMOISELLE (Elisabeth-Charlotte d'Orléans, dite). Voir LORRAINE (duchesse de).

MAFFEI (Annibal, comte), écuyer du duc de Savoie. Refuse l'argent, mais accepte l'épée offerte par Dangeau, I, 220, 221. Représente la Savoie au congrès d'Utrecht, IV, 485.

MAILLEBOIS (Jean-Baptiste-François Desmaretz, marquis de). Dépose sur le cercueil du duc de Bourgogne le manteau à la royale, IV, 455.

MAILLY (François de), archevêque de Reims. Célèbre à Saint-Denis le service de Monseigneur, IV, 113. Accuse le duc de Noailles d'avoir donné une tabatière empoisonnée à la duchesse de Bourgogne, 406, 407.

MAILLY (Marie-Anne-Françoise de Sainte-Hermine, comtesse de), Dame d'atour de la duchesse de Bourgogne, parente de Mme de Maintenon, traitée par Saint-Simon de « demoiselle du Poitou qui n'avait point de chausses », I, 171. Monte à Fontainebleau dans le carrosse de la duchesse de Bourgogne, 403. Est chargée par le roi de remettre à la duchesse de Bourgogne les pierreries de la couronne, 404. Se promène dans la forêt de Marly dans le carrosse du roi, 423. A peu d'esprit. Sa déférence à l'égard de Mme de Maintenon raillée par Mme de Caylus, 430. Aventure arrivée à sa fille devenue Mme de la Vrillière, II, 169. Confidence que lui fait la duchesse de Bourgogne sur le duc de Bourgogne, 191. Aide à mettre la duchesse de Bourgogne dans son cercueil, IV, 368. Reçoit 9 000 livres de pension après la mort de la duchesse de Bourgogne, 435.

MAINE (Louis-Auguste de Bourbon, duc du), fils de Mme de Montespan et de Louis XIV. Clément le chirurgien préside à sa naissance, I, 256. Est le préféré de Mme de Maintenon, 436. Ne prend aucun plaisir aux fêtes données à Clagny par la duchesse du Maine, II, 94. Assiste à la seconde représentation de *Jonathas*, 96. Achète le château de Sceaux où ont lieu les adieux du duc d'Anjou, 316. Se rend au camp de Santen; sert sous le maréchal de Boufflers, III, 64. Rend compte dans son journal d'un conseil tenu par le duc de Bourgogne pendant la campagne de Hollande, 83. Dans

une lettre à Chamillart appelle le roi « le premier serviteur de l'Etat », 84, 85. Va saluer Vendôme à son retour d'Italie en 1706, 176. Pendant la cabale, son influence sur Mme de Maintenon est contrebalancée par celle de la duchesse de Bourgogne, 271. Sa nomination à la charge de colonel général des Suisses est une des causes de la haine du prince Eugène contre Louis XIV, 294; IV, 87. Profite de la mort de Monseigneur pour soulever une question d'étiquette, 108, 268. Est désigné pour accompagner au Val-de-Grâce les cœurs du duc et de la duchesse de Bourgogne, 388. D'après Saint-Simon aurait ourdi le complot contre le duc d'Orléans, 414.

MAINE (Anne-Louise-Bénédicte, dite Mlle de Charolais, duchesse du). Reçoit la visite de la duchesse de Bourgogne, I, 404. Sa conduite après son mariage inquiète Mme de Maintenon, 442. Malgré sa grossesse donne en 1700, vingt bals en l'honneur de la duchesse de Bourgogne, II, 80, 84. Donne à Clagny des représentations théâtrales; les transporte ensuite à Sceaux, 94. Joue en public en habit de comédienne, 95; III, 84. En 1708 organise de nouvelles représentations théâtrales, 163.

MAINTENON (Françoise d'Aubigné, marquise de), I, 89. Est accusée dans la correspondance de Madame de vouloir gagner l'amitié de la duchesse de Bourgogne en cédant à ses caprices, 109. Par Saint-Simon de vouloir être la véritable gouvernante de cette princesse, 161. Adresse à Tessé des félicitations après la signature du traité de Turin, 162. Prie le cardinal de Noailles d'user de son influence pour écarter la duchesse de Ventadour de la charge de dame d'honneur, 164, 165. D'après Saint-Simon ses démarches en faveur de la duchesse du Lude sont le résultat des intrigues de sa femme de chambre Nanon, 167. Use de son influence pour faire nommer sa nièce, la comtesse de Mailly, dame d'atour, 171, 172. Protège Mme de Montgon, la fait choisir comme dame du palais, 173, 176. Approuve la nomination du père le Comte, 177. N'est pas d'avis que la princesse Adélaïde ait le rang de duchesse de Bourgogne avant son mariage, 213. Ecrit à Mme de Berval que la princesse, quoique laide, ne déplaît pas, 231. Dans sa correspondance avec Dangeau manifeste son impatience de voir la princesse, 233. Reçoit deux longues lettres du roi pleines de détails sur la duchesse de Bourgogne, 237, 239, 242. Avait assisté comme dame d'atour aux couches de la Dauphine Bavière, 265. Communie fréquemment. Son amitié avec le duc et la duchesse de Beauvilliers, 311. Fait partie du petit troupeau de Fénelon, 338, 384. Monte dans le carrosse à Fontainebleau avec le roi et la duchesse de Bourgogne, 403. C'est dans son appartement que le roi et la duchesse de Bourgogne passent leurs soirées, 406. Ce qu'elle raconte aux demoiselles de Saint-Cyr sur les reparties prêtées à la duchesse de Bourgogne, 407. Sa lettre à la duchesse de

Savoie à l'arrivée de la princesse Adélaïde, 408. Affection que cette princesse lui témoigne, 410, 414, 416. Expression énergique dont elle use à l'égard de Monseigneur, 417. Elle est tournée en ridicule dans la correspondance de la princesse de Conti, 418, 422. Se promène en carrosse dans la forêt de Marly avec le roi et la duchesse de Bourgogne, 423. Reçoit chez elle pendant des heures entières le roi et la duchesse de Bourgogne, 427. Exerce une habile influence sur le choix des personnes qui entourent la duchesse de Bourgogne, 430. Dans sa lettre à la duchesse de Savoie lui décrit les caresses et les compliments qu'elle reçoit de la duchesse de Bourgogne. Est appelée : « *ma tante* » par cette princesse et en est très aimée, 431, 432, 433. Son portrait dans la *Clélie* de Mlle de Scudéry, 434. Son mariage avec Louis XIV reste mystérieux, 435. Satisfait son besoin d'aimer en aimant les enfants des autres. Se laisse appeler *Maman* par Mlle de Pincré, 436. Est née institutrice. Son goût pour l'enseignement. A Fontainebleau fait le catéchisme aux enfants. S'occupe activement de l'instruction de la duchesse de Bourgogne, 437. Règle ce qu'elle doit apprendre, 439. Ses recommandations à Dangeau pour le prier d'en faire une princesse polie, 440. N'oublie pas l'enseignement religieux; lui enseigne surtout l'horreur du mal, 441. La tient éloignée des personnes qui pourraient lui donner de mauvais exemples, 442. Lettre qu'elle écrit au sujet de son éducation à la duchesse de Savoie, 443, 444. Son œuvre à Saint-Cyr a subsisté jusqu'à la Révolution, 446, 447. Prévoit les inconvénients des fréquentes visites de la duchesse de Bourgogne et des dames du palais à Saint-Cyr, 448. Conduit la duchesse de Bourgogne à Saint-Cyr, deux semaines après son arrivée, 449, 450. Dans les visites presque quotidiennes, fait suivre à la princesse le règlement des demoiselles, 451, 452. Malgré la présence de la princesse tient à ce que le règlement soit observé, 453, 455. Joue avec elle à cachemitouche, 456. Sa lettre à Racine après la représentation d'*Andromaque*, à Saint-Cyr, 458. Lui demande une autre pièce, 459. Dangers qu'elle découvre à ces représentations, 461, 467. N'intercède pas auprès de Louis XIV en faveur de Fénelon. Offre une cassette pleine de bijoux à la duchesse de Bourgogne lors de son mariage, 482, 486, 492. Lettre inédite à la duchesse de Savoie, Appendice, 497, 498, 499. Assiste en tiers aux soupers du duc et de la duchesse de Bourgogne pendant l'année qui suit leur mariage, II, 2. Mascarade donnée en son appartement le 6 décembre 1698 pour l'entrée de la duchesse de Bourgogne dans sa quatorzième année, 14, 16. Répétitions d'un divertissement qui ont lieu chez elle, 22. Des jeux de hasard y sont organisés, 23, 24. Les soupers du duc et de la duchesse de Bourgogne sont servis dans sa chambre sans cérémonie. Elle-même est souvent servie par la princesse, 25. Est soignée par la duchesse de Bourgogne

pendant une indisposition, 26, 27, 28. Surveillance qu'elle exerce sur les princesses de la cour. Reçoit des excuses de Madame qui a mal parlé d'elle dans ses lettres, 29. S'ingénie à rendre la vie douce à la duchesse de Bourgogne, 31. Lettre de remerciement qu'elle reçoit du duc de Bourgogne, 32. Est accusée par Saint-Simon de vouloir remplacer Beauvilliers par le duc de Noailles, 38, 39. Ce qu'elle écrit au cardinal de Noailles sur Beauvilliers, 40, 41, 42. Ce qu'elle dit au duc de Bourgogne contre les *Maximes des Saints* de Fénelon, 48, 52. Est emmenée malgré elle par le roi au camp de Compiègne, 53, 59. Suit les manœuvres dans une chaise à porteurs, 62. Informe la duchesse de Bourgogne que son rapprochement avec le duc de Bourgogne est décidé, 66. Reçoit chez elle la princesse la dernière soirée avant le rapprochement, 69. Le lendemain matin attend la princesse à Saint-Cyr, 70, 75, 77. Reproche à la duchesse de Bourgogne de vouloir danser avec le premier venu, 81, 84. Reçoit des observations du cardinal de Noailles à propos du carnaval de 1700, 85. Organise une loterie pour distraire la duchesse de Bourgogne après la mort du duc de Bretagne, 87. Ne témoigne aucun embarras de voir jouer à la cour une pièce de Scarron, 92. Organise un théâtre dans son cabinet, 95, 96, 97, 99. Lettre sur *Athalie* inexactement publiée par la Beaumelle, 101. Dans le véritable texte explique que la duchesse de Bourgogne trouve *Athalie* une belle pièce depuis qu'on lui a donné le rôle de Josabeth, 102. Ennuis que lui causent les représentations d'*Athalie* données dans sa chambre, 105. Le théâtre n'est plus dressé dans son cabinet, 106. Se plaint à la princesse de Soubise de la passion de la duchesse de Bourgogne pour le jeu, 107. Grâce à son intervention le roi paie les dettes de jeu de la duchesse de Bourbon, 109. Reçoit une lettre de la duchesse de Bourgogne pleine de repentir après de grosses pertes au lansquenet, 111. Lui adresse de nouvelles remontrances après de nouvelles pertes, 112. Rend compte de cette scène dans une lettre à la marquise de Dangeau, 113, 114. Va avec la duchesse de Bourgogne aux grandes carmélites rendre visite à Mlle de la Vallière, 115. Dit que la duchesse de Bourgogne a de fréquentes indigestions, 124. S'inquiète de ses imprudences. 125. Fait part au roi d'Espagne, d'une maladie de la duchesse de Bourgogne; en est au désespoir, 126. Tombe malade de fatigue de l'avoir soignée, 127. Pendant la convalescence elles dînent et prennent le quinquina ensemble, 128. Familiarités de la duchesse de Bourgogne à son égard, 132. Soins dont sa femme de chambre, la grande Nanon entoure la duchesse de Bourgogne, 133. Rit avec le roi d'une repartie de la duchesse de Bourgogne, 134, 141. Ses scrupules sur le théâtre, 156, 157. Ecrit que le duc de Bourgogne est toujours pieux, amoureux et scrupuleux, 175, 188, 191. Trouve que la duchesse de Bourgogne ne prend pas assez de soin de sa santé, 194. Croit qu'après la

naissance du deuxième duc de Bretagne la duchesse de Bourgogne n'aurait plus désiré d'enfants, 211, 219, 223. Ses fréquents entretiens avec elle après la mort de Maulevrier, 232, 234. Son rôle dans la question de l'acceptation de la couronne d'Espagne demeure une énigme, 300. Réunit tous les soirs après souper les jeunes princes dans sa chambre; assiste à leurs jeux. Est consultée par le roi d'Espagne sur un cadeau qu'il veut faire à la duchesse de Bourgogne, 310. Fait désigner le comte d'Ayen pour accompagner le duc d'Anjou en Espagne, 315. Suivant Michelet aurait été opposée à l'acceptation de la couronne d'Espagne, 322, 323, 356. Favorise le projet de mariage du duc d'Anjou et de la princesse de Piémont, 358. Est injustement accusée par Michelet d'avoir été cause de la disgrâce de Catinat 378. Calme avec le roi les sanglots de la duchesse de Bourgogne, 444. Dit qu'elle a le cœur serré de voir la douleur que cause à la duchesse de Bourgogne la guerre entre la France et la Savoie, 445. Profite de cette douleur pour l'édification des dames de Saint-Cyr, 446. Passage des *Mémoires* de Mlle d'Aumale où il est question de Mme de Maintenon. Appendice, 449. Est priée par la princesse de Savoie de se charger de l'éducation de la princesse Adélaïde, 451. Après quelques hésitations suit l'avis de l'évêque de Chartres qui lui conseille d'accepter cette charge, 452. Marques d'affection que lui prodigue la jeune princesse, la garde toujours dans sa chambre pour surveiller son éducation et pour permettre au roi de la voir souvent, 453. Ses avis retrouvés dans une cassette après la mort de la duchesse de Bourgogne. La conduit souvent à Saint-Cyr pour lui inspirer le goût de la piété, 454. La fait recevoir solennellement après sa première visite, 455. Lui fait distribuer des petits présents aux demoiselles les plus sages, 456. Lui recommande une grande franchise, 457. Personnes sages dont elle l'entoure, 458. Entretient en elle le goût des promenades à Saint-Cyr, 459. Grande déférence que lui montre toujours la duchesse de Bourgogne, 460, 461, 462. Ecrit au comte d'Ayen. Son appréciation sur les bouts-rimés des princes pendant leur voyage en Espagne, III, 7, 9, 25. Est l'intermédiaire de tous ceux qui veulent obtenir quelque faveur du roi, 29, 30. Lettres qu'elle reçoit du duc de Bourgogne lorsqu'il veut obtenir du roi un commandement en cas de guerre, 30, 32, 72. Est priée par ce prince alors au camp de Santen de veiller sur la santé de la duchesse de Bourgogne, 74. Raisons que lui donne le duc de Bourgogne pour expliquer son retour à Versailles, 105. Qualifie de « sauvage » la piété du duc de Bourgogne, 114. Trouve que la passion qu'il ressent pour sa femme le rend insupportable à tous, 115. Dépeint dans ses lettres la profonde douleur de la duchesse de Bourgogne après la mort du duc de Bretagne, 118; ainsi que les tristesses et les inquiétudes que lui cause la guerre, 123, 124, 127. Dans les mémoires de Quincy est

accusée d'avoir transmis à Victor-Amédée des renseignements militaires, 129. Signale dans une lettre à la princesse des Ursins le peu de tendresse de Victor-Amédée pour ses filles, 133. Ses recommandations à Marcin d'après Michelet, 140. Reproche à la duchesse de Bourgogne le peu d'empressement qu'elle met à avoir des enfants, 161. D'après Bellerive intervient dans la nomination des gentilshommes qui accompagneront le duc de Bourgogne en Flandre, 186, 189. Est à la collation offerte par le roi dans la forêt de Fontainebleau après la prise de Gand et de Bruges, 212, 231, 237. Après la prise de Gand signale dans ses lettres à Saint-Cyr et à la princesse des Ursins la belle conduite du duc de Bourgogne, 247, 248, 249. Sa tristesse après Oudenarde, prévoit les dissentiments du duc de Bourgogne et de Vendôme, 250. Suivant Bellerive s'oppose au rappel du duc de Bourgogne, 254. Reçoit les confidences du duc de Bourgogne; ses accusations contre Vendôme, 259, 260, 262. Suivant Saint-Simon cède aux instances de la duchesse de Bourgogne, se réconcilie avec Beauvilliers et agit près du roi pour arrêter la cabale, 271, 272. Dans ses lettres à la princesse des Ursins parle du caractère sérieux de la duchesse de Bourgogne, 272. Nombreuses lettres qu'elle reçoit du duc de Bourgogne pendant la campagne de Flandre, 273, 274, 275. Dans ses lettres à la princesse des Ursins parle de l'attitude de la duchesse de Bourgogne après Oudenarde et du vif intérêt qu'elle porte à son mari et à son père, 276, 277, 278. Reçoit du duc de Bourgogne de nouvelles lettres dans lesquelles il exprime ses craintes d'avoir trop chargé Vendôme, 280, 281, 287, 288. Les audiences accordées par le roi à Chamillart et à Boufflers avant le siège de Lille ont lieu dans sa chambre, 300. Ses lettres au duc de Bourgogne où elle ne ménage ni les reproches ni les conseils ont été perdues, 309, 310. Reçoit du duc de Bourgogne une lettre où il donne son sentiment véritable sur un projet de Vendôme pour la défense de Lille, 343, 344. Dans ses lettres peint l'agitation de la cour à la nouvelle de la marche des armées vers Lille, 360. Décrit les alarmes et les souffrances de la duchesse de Bourgogne dans l'attente des nouvelles, 361, 362, 370. Témoigne une grande tendresse à la duchesse de Bourgogne, 371. Dans ses lettres à la princesse des Ursins prend la défense du duc de Bourgogne et se moque des dames de la cour qui critiquent les opérations de l'armée, 372, 373. Apprend du duc de Bourgogne que l'armée s'éloigne de Lille, 374. Dans sa correspondance avec la princesse des Ursins ne cesse de parler du chagrin de la duchesse de Bourgogne. Continue à défendre le duc de Bourgogne contre la cabale, 425, 426. Assiste à l'entrevue de ce prince avec le roi à son retour de l'armée, 431, 432. Ses ménagements pour Mlle Choin, 435. Entre dans les sentiments de la duchesse de Bourgogne à l'égard de Vendôme, le fait priver des

Marly, IV, 5. Reçoit les plaintes de la duchesse de Bourgogne sur la présence de Vendôme à Meudon, 7, 21. Est accusée par Madame d'avoir acheté en 1709 du blé bon marché et de l'avoir revendu extrêmement cher, 23. Les accents pathétiques de sa correspondance avec la princesse des Ursins pendant cette période suffisent à la justifier, 24. D'horribles propos sont tenus contre elle, 25. Presse le duc de Bourgogne de s'offrir une écritoire en argent dont il a envie, 34. Intéresse la duchesse de Bourgogne à ses pauvres, 36. Son influence discrète auprès du roi en faveur de Harcourt, 41. Est représentée dans une chanson tirant au sort le nom des généraux après son oraison, 43, 47. Ecrit à la princese des Ursins que la duchesse de Bourgogne s'est surpassée en recevant l'électeur de Bavière, 53. Se réjouit de voir tout le monde chanter les louanges de la duchesse de Bourgogne, 55, 56. Son amitié pour le duc de Richelieu, 59. Sa bienveillance pour le duc de Fronsac dont elle fait le portrait au duc de Noailles, 60. Présente Fronsac à la duchesse de Bourgogne, 61. Annonce au duc de Noailles l'envoi de Fronsac en Espagne, 63. Conseille au duc de Richelieu d'obtenir contre Fronsac une lettre de cachet, 64. Obtient l'envoi de Fronsac à l'armée de Flandre, lui écrit une lettre pleine de bons conseils, 65, 66. Reçoit la visite de Mademoiselle, 75. Question que lui adresse la duchesse de Bourgogne qui se rencontre chez elle avec Mademoiselle et Monseigneur, 76. D'accord avec la duchesse de Bourgogne fait écarter Mme de Caylus comme dame d'atour de la duchesse de Berry, 79. 84, 85. Pendant la maladie de Monseigneur rejoint le roi à Meudon, 86, 87, 88. Ne réussit pas à décider le roi à quitter Meudon avant la mort de Monseigneur, 90. Sa réclusion pendant quatre jours avec le roi à Marly, 107, 121. Signale une démarche précipitée de Chevreuse après la mort du duc de Montfort, 137, 138, 161. Son antipathie contre Fénelon, 168. Après la mort de Monseigneur fait dans une lettre l'éloge du duc et de la duchesse de Bourgogne, 181, 182, 207. Dans sa correspondance pendant l'année 1709, se montre abattue et tremblante, 219. Se déclare avec insistance pour la paix, 220, Voysin lui doit son élévation, 223. C'est chez elle que Torcy donne au roi lecture des dépêches, 226. Reproche à la princesse des Ursins la passion qu'elle a pour le roi et la reine d'Espagne, 242. Dans une conversation avec Villars dit qu'il faudrait prendre son parti de faire la guerre à l'Espagne, 243. Assiste de son lit au conseil du 26 mars, 246, 249, 255. Sa compassion pour la pauvre noblesse, 308, 337. Ne quitte pas la duchesse de Bourgogne pendant sa maladie. Douloureuse mission qu'elle remplit auprès d'elle, 354. Aide la duchesse de Bourgogne à préparer sa confession, 356. Son entretien avec elle après la confession, 357. Reçoit les confidences de la princesse au sujet de ses dettes, la détourne de voir le duc de Bourgogne, 358. Lorsque la duchesse de Bourgogne est à

toute extrémité part avec le roi pour Marly, 362. Son entrevue avec le duc de Bourgogne à Marly, 366. Lui rend visite pendant sa maladie, 373. Refuse de se prononcer sur la question de savoir si le duc de Bourgogne peut communier en viatique, 377. Est chargée par le duc de Bourgogne de dire au roi qu'il meurt avec joie, 381. La duchesse du Lude est reçue dans sa chambre par le roi, 397. Assiste à la discussion des médecins sur la cause de la mort de la duchesse de Bourgogne, 408. Les médecins rédigent leur rapport dans son cabinet, 409. Accusée par Saint-Simon d'avoir ourdi un complot avec le duc du Maine contre le duc d'Orléans, 414, 425. Lettre à la princesse des Ursins dans laquelle elle décrit la tristesse de la cour et la douleur du roi, 425, 426.

MALÉZIEU (Nicolas de), ancien précepteur du duc du Maine. Apprend la géométrie et la physique au duc de Bourgogne, II, 163.

MANCEAU, intendant de Saint-Cyr. Instructions qui lui sont données par Mme de Maintenon au sujet d'un repas que la duchesse de Bourgogne doit prendre à Saint-Cyr, I, 451.

MANCHESTER (Charles-Montagu, IVe comte de), ambassadeur à Paris. Est rappelé par Guillaume d'Orange après le traité de la Haye, III, 35. En quittant Paris ne prend pas congé de Louis XIV, 38.

MANSART (Jules). Trace le plan du parc de Saint-Cyr, I, 456; II, 25. Dispose un appartement dans la Ménagerie pour la duchesse de Bourgogne, 121. Reçoit en 1707 l'ordre de diminuer les dépenses, III, 154.

MANSFELD (Henri-François, comte de), général et diplomate. Propos que tient sur lui la princesse Adélaïde, I, 125. Est envoyé par l'empereur Léopold pour empêcher le mariage de cette princesse avec le duc de Bourgogne, 126. Propositions qu'il est chargé de faire à Victor-Amédée, 127, 131. Demeure à Turin après le traité de Vigevano. Soulève des difficultés, II, 244, 416.

MANTOUE (Charles-Gonzague IVe, duc de), duc de Montferrat. Vend Casal à Louis XIV, I, 18. Victor-Amédée voudrait que cette place soit restituée à son ancien propriétaire, 66, 80. Le marquisat de Final et le Montferrat qui font partie de ses Etats sont réclamés par la Savoie, II, 293, 398. Entretient trois cent soixante-huit maîtresses, 399. Refuse de céder le Montferrat, 401, 424. Reconnaît le duc d'Anjou comme roi d'Espagne, III, 27; IV, 465.

MARAIS (Paul Godet des), évêque de Chartres. Conseille à Mme de Maintenon de vaincre ses hésitations et de se charger de l'éducation de la duchesse de Bourgogne, II, Appendice, 452.

MARCIN (Ferdinand, comte de), maréchal de France, ambassadeur de France en Espagne. Fait partie du conseil tenu par Philippe V le lendemain de son mariage, II, 403. Trouve que Philippe V doit offrir un fauteuil à Victor-Amédée, 408. Est nommé par le roi auprès

du duc de Bourgogne pendant la campagne de Flandre, III, 94. Adresse des observations au duc de Bourgogne; trouve qu'il s'expose trop à la guerre, 104. Meurt avec courage et piété. Accusation mal fondée portée contre lui par Michelet, 140. La véritable cause du désastre est son incapacité, 141.

MARESCHAL (Georges), seigneur de Bièvre. Saigne plusieurs fois la duchesse de Bourgogne pendant sa maladie, IV, 352. Soutient que la duchesse de Bourgogne n'est pas morte empoisonnée, 407. Procède à l'autopsie du corps du duc de Bourgogne, 408. Soutient que la mort était naturelle, 409. Fait sentir au roi quel serait le fâcheux effet d'une procédure dirigée contre Homberg, 417. Confidence que lui fait le roi sur le duc d'Orléans, 418, 422. Fondateur de l'Académie de chirurgie. Fut honoré de « lettres de noblesse et de maintenue noblesse », 423.

MARIE-BÉATRICE-ELÉONORE D'ESTE, dite Marie de Modène, reine d'Angleterre. Va rendre solennellement visite à la Dauphine Bavière, I, 298. Est reçue par la duchesse de Bourgogne à Meudon avec le roi Jacques II, son mari, 419. La duchesse de Bourgogne lui rend sa visite. Elle lui prépare un fauteuil, 420. Donne la chemise à cette princesse le soir de son mariage, 490. Regarde jouer son fils le prince de Galles avec la duchesse de Bourgogne dans la chambre de Mme de Maintenon, II, 446. Assiste à la consultation des médecins lors de la maladie de la duchesse de Bourgogne, IV, 361.

MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, reine d'Espagne. Sa mort prématurée fait dire qu'elle a été empoisonnée par Mansfeld, I, 126; IV, 404.

MARIE-LOUISE-GABRIELLE DE SAVOIE, reine d'Espagne femme de Philippe V. Sa naissance (1688), ses qualités, I, 105. Entourée de soins par sa mère, 107. Etant reine d'Espagne, rappelle dans ses lettres la sollicitude de sa mère à son égard, 108. Apprend facilement l'orthographe avec Mme Desnoyers sa gouvernante, 109. Sa vie triste et solitaire à la Vigna della Regina, ses visites à sa grand'mère, 113. Son trousseau, 143. Ses lettres conservées à Turin, 439. Les *Maximes* de Mme de Maintenon servent à son éducation, 444; II, 135. Son affection pour sa sœur la duchesse de Bourgogne, 136, 173. Ne craint pas les dangers de la grossesse, 211. Ses rapports avec Maulevrier d'après Mme de Caylus, 225. Sa main offerte à l'archiduc Charles, 281, 287, 322, 343. Pourparlers engagés par Torcy, Phélypeaux et Vernon en vue de son mariage avec Philippe V, 353, 357. Ce mariage a l'agrément de Mme de Maintenon et de la duchesse de Bourgogne, 358. Son portrait d'après Tessé; son caractère d'après Phélypeaux, 359. Est proposée en même temps à l'archiduc Charles et à Philippe V par Victor-Amédée, 360, 361. Pourparlers auxquels donne lieu la question de sa dot, 362. Est demandée formellement par Philippe V, 363. Son portrait envoyé en Espagne;

son mariage fait craindre à Victor-Amédée une brouille avec l'Allemagne, 364. Son mariage, retardé par Louis XIV, est conclu à Turin, 1701. Est épousée par procuration par le prince de Carignan, 402. Son voyage vers l'Espagne, ses aventures. Séparée de sa suite piémontaise à Perpignan, rencontre Philippe V à Figuières. Le soir de la bénédiction du mariage ferme sa porte à son époux, 403. Ses excuses et sa soumission au roi après quatre jours d'attente. Entrée à Barcelone, 404. Conseils qu'elle a reçus de Victor-Amédée, 405. Ses relations affectueuses avec la duchesse de Bourgogne, III, 20. Essaie en vain d'empêcher la guerre entre la Savoie et l'Espagne, 133. Sa constante affection pour son père, ses sentiments virils, 144. Dans une lettre demande à son père d'entrer en négociation secrète avec elle en vue d'arrêter la guerre, 145, 146. Se défend du soupçon d'avoir trahi l'Espagne au profit de la Savoie, 147, 215, 277, 361. Accouchée par Clément, IV, 69, 77, 235, 242, 490.

Marie de Neubourg, reine d'Espagne, femme de Charles II. Son caractère. Influence qu'elle exerce sur son mari, II, 247, 248.

Marie (Sœur), religieuse de Saint-Cyr. Donne des conseils et prodigue ses soins à la duchesse de Bourgogne, I, 457.

Marie-Stuart, reine d'Angleterre, fille de Jacques II et femme de Guillaume d'Orange, II, 326.

Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France. Accompagne Louis XIV dans le fameux voyage de Flandre, I, 92. A comme surintendante de sa maison Mme de Montespan, 94. De l'ambiguïté des renonciations introduites dans son contrat de mariage est née la guerre dite de dévolution, 134, 157, 160, 164, 256, 260. Fait apporter dans la chambre de la Dauphine lors de ses couches les reliques de sainte Marguerite, 262, 263, 265. Sa jalousie est excitée par le comte de Vardes, 306. Est exclue de la succession d'Espagne par le testament de Philippe IV, II, 250; IV, 55, 104.

Marlborough (John Churchill, duc de), II, 368. Frère d'Arabella Churchill, mère du duc de Berwick, III, 65. Remplace d'Athlone à la tête de l'armée anglo-hollandaise opposée à Boufflers, 80. Peu sûr des Hollandais, évite tout engagement décisif; fatigue l'armée qui a pris Kayserswerth, 81. Refuse la bataille que lui offre Boufflers dans la plaine d'Hechtel; conserve la forte position qu'il occupe, 82, 83. Profite de la retraite des Français pour prendre des places fortes, 84, 85. 143. Dans une lettre à Godolphin prévoit l'embarras que causera à Vendôme la présence des princes à l'armée, 185. Prend le commandement de l'armée anglo-hollandaise campée entre Louvain et Bruxelles. Inquiétudes que lui causent la mésintelligence de sa femme avec la reine et le découragement des Hollandais, 198. Décidé à livrer bataille pour conserver son influence, 199. Ses projets approuvés par Godolphin, 200. Campe entre

Bruxelles et Anderlacht à quatre lieues des Français, 204. Son infériorité numérique; ses inquiétudes. Il appelle le prince Eugène à son secours, 205, 206. Va reconnaître le terrain le long de la Dyle pendant que le duc de Bourgogne suit la procession de la Fête-Dieu, 210, 214. Tombe malade après la chute de Gand. Craint des trahisons de la part des villes flamandes, 215. Rejoint par le prince Eugène, 216. Son entente parfaite avec lui, 217. Quitte Bruxelles, vient se placer entre l'armée française et la frontière près d'Oudenarde, à Lessines, 218. Franchit l'Escaut, 219. Remporte la victoire d'Oudenarde, 226. Son habile manœuvre contre la droite de l'armée française, 227. Les différentes parties de son armée opèrent leur jonction sur le champ de bataille, 228. Dans ses dépêches remercie Dieu de la victoire remportée, 235. Sa situation singulière après Oudenarde entre les Français et la frontière française, 284, 285. Dans sa correspondance se félicite de ses bons rapports avec le prince Eugène, 292. Après Oudenarde voudrait porter la guerre en France. Cède à l'avis du prince Eugène et des Etats de Hollande et décide d'assiége r Lille, 293. Invite Biron à dîner; fait l'éloge de l'armée française, 294. Lance Tilly à la tête d'une petite armée à travers l'Artois, 296, 303. Fait parvenir au duc de Bourgogne les lettres dont était chargé le marquis de Ruffey. Réponse honnête qu'il en reçoit, 311. Protège la marche du convoi qui amène de Bruxelles le matériel nécessaire au siège de Lille, 316, 320. Ne parvient pas à empêcher la jonction de Berwick et de Vendôme et leur entrée dans Tournay, 324, 327. Après la victoire d'Oudenarde réunit une nombreuse armée et s'établit fortement sur la route de Lille, 334. Sa correspondance quotidienne témoigne de son activité et de ses inquiétudes, 335. Ses fortes positions reconnues par les généraux français, 338. Son désir d'être attaqué se manifeste dans ses lettres à Godolphin, 340, 375. Inquiétudes que lui cause le siège de Lille, 376. Envoie des troupes pour défendre un convoi de munitions destinées au siège de Lille, 378. Fait charger ces munitions sur des bateaux plats après la rupture des digues ordonnée par Vendôme, 383. Se sépare du prince Eugène et se rapproche de Gand, 384, 387. Après la capitulation de Lille, menace l'Artois, 407. Marche au secours de Bruxelles, et franchit l'Escaut, 414. Fait lever le siège de Bruxelles et coupe en deux l'armée française, 418, 424, IV, 1. Donne l'ordre de respecter les biens fonds appartenant à l'archevêché de Cambrai, 153. Dans l'intervalle entre la capitulation de Lille et celle de la citadelle engage une correspondance secrète avec Berwick, 212, 213. Ses propositions sont accueillies avec méfiance à Versailles, 214. Prend mal la réponse qui lui est faite, 215. Pour quels motifs, suivant Torcy, il ne se soucie pas d'entrer en communication directe avec le duc de Bourgogne, 216, 231.

MARLBOROUGH (Sarah-Jennings, duchesse de). Sa mésintelligence avec la reine Anne, III, 198.

MARLY (le curé de), est appelé auprès de la duchesse de Bourgogne, II, 126.

MARQUETTE (femme de chambre de la princesse Adélaïde de Savoie), est renvoyée en Piémont, I, 428, 429.

MARSIGLII (Louis-Ferdinand, comte de). Commande la place de Brisach. Est invité à souper par le duc de Bourgogne le soir de la capitulation, III, 102. Sa conduite jugée sévèrement par l'empereur Léopold. Voit son épée cassée par la main du bourreau, 103.

MARSILLAC (prince de). Voir ROCHEFOUCAULD (la).

MARSILLY (Marie-Claire Deschamps de), marquise de Villette, puis comtesse de Bolingbroke, joue dans la représentation d'*Esther*. Après la pièce est demandée en mariage par le marquis de Villette, I, 460.

MARTINEAU (le père Isaac), jésuite, confesseur du duc de Bourgogne. Dans son *Recueil des vertus du duc de Bourgogne*, avoue que le prince était colère et aimait la bonne chère, I, 345. Rapporte les sentiments de foi vive qu'il manifesta le jour de sa première communion, 383. Vante sa grande modestie, 396, 397. Son goût pour l'étude des sciences; sa préférence pour l'étude de la morale, II, 33. Sa fidélité constante à ses exercices de piété, 34, 35. Dit pour quelles raisons le prince se corrige de sa passion pour le jeu, 158. Comment il explique le penchant du duc de Bourgogne pour la bonne chère, 160. Plan de mortifications qu'il trace à son pénitent, 161. Publie la prière pour la communion composée par le duc de Bourgogne, 172. Ses longs entretiens avec ce prince critiqués par Saint-Simon, 178. Énumère les moyens employés par le duc de Bourgogne pour se corriger de ses scrupules, 176. Veut au siège de Brisach accompagner le duc de Bourgogne à la tranchée, III, 101. En est empêché par Tallard, 102. Chansons railleuses faites sur lui et le duc de Bourgogne, 245. Accompagne les princes lorsqu'ils inspectent les retranchements élevés par Marlborough, est accusé d'avoir voulu donner son avis, 368. Ecrit au père de la Chaise pour excuser sa présence, 369; IV, 177, 208. Détourne le duc de Bourgogne de communier le lendemain de la mort de la duchesse de Bourgogne, 365, 367. Ses entretiens avec le duc de Bourgogne, pendant sa maladie, 371, 372, 373, 376. Donne l'absolution au duc de Bourgogne avant sa dernière communion, 379, 380. Pendant qu'il dit sa messe est rappelé auprès du duc de Bourgogne qu'il trouve à toute extrémité. Raconte ses derniers moments, 382, 383. Accompagne à Saint-Denis les cercueils du duc et de la duchesse de Bourgogne, 393.

MASIN (comte de), surnommé le Niçard. Ses galanteries avec Madame Royale, I, 16.

MASSERAN (princesse de), sœur de Victor-Amédée. Veut envoyer son fils étudier à Paris; essuie un refus de son frère, II, 266, 267.

Massillon (Jean-Baptiste), évêque de Clermont. Prononce l'oraison funèbre de Louis XIV, I, 367. S'élève dans un sermon contre les *blatiers*, IV, 24.

Matho, chantre de la chapelle du roi. Est pris comme maître de musique par le duc de Bourgogne, II, 147.

Matignon (Charles-Auguste de), maréchal de France. Commande en troisième à l'armée de Flandre, III, 188. Ne partage pas à Oudenarde l'avis de Vendôme et du comte d'Evreux, 229. Est maltraité dans une lettre par Campistron, 266. Ecrit à Chamillart que l'intention des ennemis est de faire abandonner Gand et Bruges, 286, 289.

Mattioli. Sa trahison manque de compromettre la politique de Louis XIV, I, 18.

Maulévrier (François-Edouard Colbert, marquis de). Mari d'une fille de Tessé. Son extérieur, II, 220. Comment il essaye d'arriver auprès de la duchesse de Bourgogne. Est le rival de Nangis, 221. Fait le malade pour parler à l'oreille de la princesse, 222. Est envoyé en Espagne, 223. Le duc de Bourgogne le recommande à Philippe V, 224. Abuse de l'intimité dans laquelle l'ont admis le roi et la reine. Se distingue au siège de Gibraltar. Revient à Versailles, 225, 229. N'entend pas être mis de côté par la duchesse de Bourgogne, 230. Echange une correspondance avec elle, 231. Sa mort tragique, 232. 233, 234; III, 117, 152; IV, 58.

Maulévrier (Marie-Henriette de Froullay, marquise de), fille de Tessé. Jolie et spirituelle, II, 220. Est de l'intimité de la duchesse de Bourgogne, 221, 224. Piquée de la conduite de son mari, fait des avances à Nangis, 231. Devenue veuve, se retire dans un couvent. Reçoit fort mal Mme Quantin; refuse à la duchesse de Bourgogne de lui rendre ses lettres, 232; IV, 449.

Maulevrier-Langeron (Andrault de), d'abord abbé, comte de Lyon, évêque d'Autun. Jette de l'eau bénite sur les cercueils du duc et de la duchesse de Bourgogne, IV, 392.

Maupertuis (M. de), capitaine des mousquetaires gris, I, 299.

Maurepas. Voir **Pontchartrain**, Jérôme Phélypeaux.

Mazarin (cardinal). Tient Louis XIV dans une grande ignorance, I, 304; IV, 138, 276.

Medina Sidonia (Jean-Claros Perez de Guzman el Bueno, XIe duc de), grand écuyer de Philippe V. Fait partie du conseil qui délibère sur la meilleure manière de vaincre la sauvagerie de la princesse Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, II, 403. Fait signe à Philippe V de prendre le siège à la droite de Victor-Amédée, 409.

Mellarede (Pierre), conseiller d'Etat. Représente la Savoie au congrès d'Utrecht, IV, 485, 487.

Melun (Anne-Julie de). Joue dans la comédie d'*Absalon*, II, 99. Fait le personnage de la reine, 100.

Mesnager (Nicolas le Baillif), comte de Saint-Jean. Député de Rouen au conseil du commerce. Accompagne l'abbé de

Polignac et d'Huxelles au congrès d'Utrecht, IV, 484.

MIRABEAU (Jean-Antoine Riquetti, marquis de). Loge le duc de Bourgogne et le duc de Berry lorsqu'ils passent par Marseille, III, 18.

MOCENIGO (Antoine), ambassadeur vénitien, IV, 26.

MOLIÈRE (Jean-Baptiste Poquelin de). Ses pièces sont appréciées et jouées à la cour, II, 91, 92, 93; IV, 352.

MONSEIGNEUR (dit le Grand Dauphin). Renouvelle le pouvoir donné à Tessé de signer en son nom le projet de contrat de mariage entre le duc de Bourgogne et la princesse Adélaïde, I, 144. Ses trois fils, 158. Va jusqu'à Montargis à la rencontre de la princesse, 235. Loge chez M. de Boiscourgeon à Montargis. Embrasse la princesse à sa descente du carrosse, 236. Est placé près d'elle pendant le repas, 238. Trouvé par elle moins gros qu'elle ne le croyait. 239. Monte dans le premier carrosse avec le roi et la princesse, 240. Sa naissance; son mariage; son caractère. Se distingue au siège de Philippsbourg, 249. Ses lettres; sa paresse; sa timidité. Reçoit le château de Choisy de la Grande Mademoiselle, 250. Sa déférence excessive à l'avis du roi. Grand chasseur; gros mangeur; bon cavalier, 261, 252, 253. Assiste sans mot dire au pénible accouchement de la Dauphine Bavière, 254. En apprenant l'heureuse délivrance de la Dauphine, embrasse toutes les dames autour de lui, 266. Reçoit les félicitations des ambassadeurs, 272. Avait été élevé par la maréchale de la Mothe-Houdancourt, 283. Son peu d'attention pour la Dauphine; la délaisse pour la chasse, 286. Préfère la princesse de Conti et plusieurs autres demoiselles, à la Dauphine, 287. Reproches qu'il adresse à la Dauphine à propos de Mlle de la Force; fausseté de ses accusations prouvée devant le roi, 289. Obtient que Mlle de la Force soit placée près de la duchesse d'Arpajon, 290, 293. Continue ses chasses pendant la dernière maladie de la Dauphine. Assiste à ses derniers instants, 296, 297, 298, 299, 303, 305. N'est pas consulté sur le choix d'un gouverneur pour le duc de Bourgogne, 306. Se scandalise des communions fréquentes de Beauvilliers, 311. Ce que le public pense de lui, 339. Ses enfants assistent à son lever, 350, 352, 353, 383. Pendant le carnaval de 1695 donne un bal masqué, 392. Présente ses enfants le jour où ils furent reçus chevaliers, 393. Cadeaux qu'il fait à la duchesse de Bourgogne, 404. Joue avec elle à colin-maillard, 405, 408. Peu aimé de Louis XIV, 417. Son intimité avec la princesse de Conti, 442. Son rôle pendant la cérémonie des flançailles et du mariage du duc de Bourgogne, 487, 488. Reste près du lit des jeunes mariés pendant le quart d'heure qu'ils furent couchés ensemble, 490. Conduit le duc et la duchesse de Bourgogne à l'Opéra, II, 12. Prend part à une promenade de nuit en gondole à Versailles, 15. Peu respecté par la duchesse de Bourgogne, 29. Laissé de côté par le roi, 54. Courre le loup pendant que le duc de Bour-

gogne se prépare à commander les armées, 56. Suit la cour au camp de Compiègne, 60, 65. Néglige d'assister au Conseil des Dépêches dont il fait partie, 73. Pendant le carnaval de 1700, donne plusieurs bals, 78. Se brouille avec le roi à propos d'un bal masqué, 81, 84. Sa liaison avec la Raisin, 94. Assiste à la seconde représentation de *Jonathas*, 96. Organise des jeux aux *parvulos* de Meudon, 107, 109. Fréquente assidûment l'Opéra, 147. Joue souvent et gros jeu chez la princesse de Conti, 149, 150. Ne peut réussir à faire assister le duc de Bourgogne à un bal donné le jour de l'Epiphanie, 154, 156, 157, 165, 175. Part qui lui est réservée dans les projets de partage de la monarchie espagnole, 279, 290, 293. Assiste aux conseils dans lesquels fut décidée l'acceptation de la couronne d'Espagne, 298. Accompagne jusqu'à Sceaux le duc d'Anjou partant pour l'Espagne, 356. Son attitude au moment des adieux, 317, 444. Appendice, 464; III, 49. N'entre au Conseil d'Etat qu'à trente ans, 91. S'associe aux divertissements de la duchesse de Bourgogne en 1708, 153, 163. Ses assiduités près de la princesse de Conti, 238. Introduit la Choin à Meudon, 239. Ses *parvulos*, 240, 241. Sa cour est le centre de tout ce qui est hostile au duc et à la duchesse de Bourgogne, 242, 243. Ses chasses à courre à Fontainebleau, 357. Se préoccupe peu du duc de Bourgogne, 361. Reproche à la duchesse de Bourgogne ses inquiétudes exagérées, 363. Va à la comédie au lieu d'attendre son fils revenant de l'armée, 432. Reproche que lui adresse la maréchale d'Estrées. Ses entrevues avec le duc de Bourgogne, 433, 434, 435. Comment il reçoit Vendôme à Meudon et refuse d'aller le voir à Anet, 436. Fait de fréquentes parties de brelan avec la duchesse de Bourgogne; essuie d'elle un refus lorsqu'il veut la faire jouer avec Vendôme, IV, 4. Reçoit froidement le duc de Bourgogne après la campagne de Flandre; permet à son entourage de former une campagne contre lui. Continue à recevoir Vendôme malgré les plaintes de la duchesse de Bourgogne, 6, 7. Contraint par le roi d'éconduire entièrement Vendôme de Meudon, 8, 10, 11, 14. Traité d'imbécile dans les chansons populaires, 25. Taxé pour 2 110 livres pour la nourriture et subsistance des pauvres de Versailles, 30, 34. Désigné en 1709 pour commander l'armée de Flandre, 39. Assiste en 1709 à un conseil extraordinaire. Ne sera pas plus qu'aucun autre prince envoyé à l'armée, 44, 45. Envoie sa vaisselle d'argent à la Monnaie, 49. Chassé de Meudon par le froid vient à Versailles. Assailli à la sortie de l'Opéra par la populace, jette de l'argent pour calmer les femmes du peuple, 50, 51. Suivant Madame, est sous l'empire absolu de la duchesse de Bourbon, 54, 71. Ses partisans désirent le mariage du duc de Berry avec la fille de la duchesse de Bourbon, 74. Rencontre Mademoiselle chez Mme de Maintenon. Ce qu'il répond à la duchesse de Bourgogne qui fait l'éloge de Mademoiselle, 76. Pressé par le roi, donne avec peine

son consentement à ce mariage, 77. Accompagne le roi chez Madame pour faire la demande, 78. Son mariage secret avec Mlle Choin n'a jamais été prouvé; influence qu'elle exerce sur lui; elle veut le rapprocher du duc de Bourgogne, 85. Est en relations affectueuses avec la duchesse de Bourgogne, 86. Réserve toutes ses tendresses pour le duc de Berry. Tombe malade à Meudon où le roi vient le voir, 86, 87, 88. Reçoit les harengères de Paris. Son état s'aggrave, son agonie, 89. Sa mort, 90. Aspect de Meudon après cet événement, 91, 95, 96, 97. Saint-Simon assure qu'il fut peu pleuré, 98, 99. Questions d'étiquettes soulevées après sa mort, 100, 101, 103. Ses funérailles, 105. Son corps est enlevé de Meudon pour être transporté à Saint-Denis, 106, 108. Services célébrés à Saint-Denis et à Notre-Dame, 113, 114. Sa succession, 116, 117. Ses bijoux vendus aux enchères, 119. Ses menins attachés au duc de Bourgogne, sauf d'Antin, 120. Ses anciens serviteurs sont traités largement par le duc de Bourgogne, 121. Comment sa mort rapproche la duchesse de Bourgogne et la duchesse de Berry, 123, 126. La durée de son deuil fixée à un an, 127. N'a jamais déguisé son animadversion pour Beauvilliers, 131, 138, 141. Joie que sa mort cause à Saint-Simon, 142, 143. Sentiments que sa mort éveille chez Fénelon, 150, 159, 161, 162. Lettres que sa mort inspire à Fénelon, 166, 167, 168. 175, 181, 185, 192. N'était pas exact à suivre les conseils, 193. N'a eu droit d'entrée au Conseil d'en Haut qu'à l'âge de trente ans, 210. Au conseil du 11 mai se rangea à l'avis d'offrir de l'argent aux alliés, 249, 261, 264, 265. Fut sollicité par Louis XIV de donner son assentiment au rang accordé aux enfants du duc du Maine, 268, 275, 282, 315, 404, 436.

Monsieur, frère de Louis XIV. I, 85. Apprend les dangers qu'a courus la duchesse Anne de Savoie, sa fille, lors de la naissance de la princesse Adélaïde, 101. A cette occasion envoie le comte de Tonnerre complimenter Victor-Amédée, 102, 103. Reçoit le portrait de la princesse Adélaïde, 124. S'étonne que la duchesse du Lude soit nommée dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne, 165, 166, 192. Obtient du roi que sa petite-fille aura le rang de duchesse de Bourgogne dès son arrivée en France, 213. Attend le roi à Montargis, 235. Manque à l'étiquette en embrassant la princesse Adélaïde immédiatement après le roi, 236. Monte avec elle dans le carrosse du roi, 240. L'assiste pendant les présentations qui ont lieu à l'arrivée à Fontainebleau, 242. Est peu aimé et peu estimé, 253. Se tient près de la Dauphine au moment de la naissance du duc de Bourgogne, 265. Reçoit les félicitations des ambassadeurs à l'occasion de cette naissance, 272. Présente les ducs de Bourgogne et de Berry lorsqu'ils sont reçus chevaliers de l'ordre, 393, 400. Joue à colin-maillard avec la duchesse de Bourgogne, 405, 409, 410. Ses difficultés avec Victor-Amédée; n'entretient avec lui aucune correspon-

dance, 484, 485. Assiste aux fiançailles et au mariage du duc et de la duchesse de Bourgogne, 487, 488. Meurt subitement. Sa mort fait verser des larmes au roi, II, 86, 96. Sa mort récente n'empêche pas Madame d'assister à la représentation d'*Absalon*, 98, 130. Assistait aux adieux de Sceaux, 316; III, 43. Tenu à l'écart de l'armée par le roi. Pendant sa jeunesse s'était distingué à la bataille de Cassel, 114, 404.

MONT (Hyacinthe de Gaureaut, seigneur du). Gouverneur de Meudon, conserve cette charge après la mort de Monseigneur, IV, 121.

MONTAUSIER (Charles de Sainte-Maure, marquis, puis duc de), gouverneur du Dauphin, I, 249, 283. Passe pour être le plus honnête homme du royaume, 305. Coups qu'il inflige à son élève, 352.

MONTESPAN (Louis-Henri, baron de Gondrin et de Pardaillan, marquis d'Antin et de), II, 81.

MONTESPAN (Françoise-Athénaïs de Rochechouart, marquise de), I, 92. Surintendante de la maison de Marie-Thérèse, 94. Reçoit les soins de Clément lors de la naissance du duc du Maine, 256, 257. Assiste comme surintendante de la maison de la reine aux couches de la Dauphine Bavière, 265, 417, 418. Transmet à sa fille son esprit caustique, II, 71, 241, 355. Ne témoigne aucune peine de voir en 1707 sa pension diminuée. Donne aux pauvres avec profusion, III, 154, 237, 241; IV, 196.

MONTFORT (Honoré-Charles d'Albert de Luynes, comte et duc de). Refuse de jouer au brelan avec le duc de Bourgogne le lendemain de la mort de Monsieur, II, 86. Chante dans l'opéra d'*Alceste*, 148; IV, 137.

MONTGON (Jean-François Cordebœuf de Beauverger, comte, puis marquis de). Gagne ses grades à l'armée, devient maréchal de camp, II, 195.

MONTGON (Louise-Sublet d'Heudicourt, comtesse de). Est nommée dame du palais de la duchesse de Bourgogne, I, 173. Fille de Mme d'Heudicourt; est toute dévouée à Mme de Maintenon, 430. Lettres qu'elle reçoit de la duchesse de Bourgogne, II, 137. Se montre pleine d'esprit, de grâce et de gentillesse. A la confiance du duc de Bourgogne, 195. Nombreuses lettres qu'elle reçoit de lui pendant l'année 1703; devient son intermédiaire auprès de la duchesse de Bourgogne, 196, 197, 198, 199, 200, 201; III, 18, 40, 73, 96, 104.

MONTPENSIER (Anne-Louise d'Orléans, mademoiselle de), dite la Grande Mademoiselle. Laisse à Monseigneur le château de Choisy, I, 250. Ce qu'elle dit dans ses *Mémoires* de la maréchale de la Mothe, 282, 284. Lègue à Monseigneur Meudon et Chaville, IV, 117.

MONTREVEL (Nicolas-Auguste de la Baume, marquis de), lieutenant général. Parle dans une lettre à Chamillart du duc de Bourgogne en termes élogieux, II, 78.

MONTVIEL (Jacques de Vassal, marquis de), gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne, II, 49. Exerçait depuis 1696 les fonctions de maréchal des logis, 50. Ac-

compagne Philippe V en Espagne, III, 43.

MOREAU (Denis). Est nommé premier valet de chambre du duc de Bourgogne, I, 312. Saint-Simon parle de lui avec estime, 313. Surveille les jeunes princes à un dîner chez Prudhomme, 390.

MOREL (l'abbé), aumônier de quartier du roi. Réclame le droit de porter au Val-de-Grâce le cœur de la duchesse de Bourgogne, IV, 387.

MORTEMART (Louis de Rochechouart, IIe duc de). Porte le cœur du duc de Bretagne à Saint-Denis, IV, 401.

MORTEMART (Marie-Anne Colbert, duchesse de), seconde fille de Colbert. Epouse le duc de Mortemart, I, 324. Reçoit des lettres de Fénelon, IV, 117, 167.

MOTÉ, capitaine des guides. Suivant Bellerive n'exécute pas fidèlement les ordres donnés par Vendôme lors de la marche vers Lille, III, 337.

MOTHE-HOUDANCOURT (Philippe, de la), maréchal de France et duc de Cardone. Père de la duchesse de Ventadour, I, 164.

MOTHE-HOUDANCOURT (Charles, comte de la), lieutenant général. S'empare de Bruges sans grande difficulté, III, 212. Est appuyé dans cette pointe hardie par le duc de Bourgogne et Vendôme, 217. Garde Bruges et Gand pendant que le reste de l'armée cherche à secourir Lille, 374. D'après les ordres du roi au duc de Bourgogne, doit être mis en état de s'opposer à la marche d'un convoi ennemi vers Lille, 379. Prend mal ses mesures. Laisse l'ennemi s'emparer de Leffinghe qui commande la route de Lille. Attaque à Wynendale les Anglais; son avant-garde se débande, ce qui permet au convoi de passer et d'atteindre Lille, 380, 383, 387.

MOTHE-HOUDANCOURT (Louise de Prie, demoiselle de Toucy, maréchale de la). Gouvernante des enfants de France. Se trouve bousculée par la foule lors de l'arrivée de la princesse Adélaïde à Fontainebleau, I, 242. Le duc de Bourgogne lui est remis après la cérémonie de l'ondoiement, 270. Répond au nom du jeune prince aux compliments qui lui sont adressés par les ambassadeurs, 272. S'attire des louanges en montrant le prince à la foule, 275. Par une lettre de Louis XIV apprend sa nomination de gouvernante des enfants de France, 281. Succède à la duchesse de Montausier, 282. S'acquitte de ses fonctions avec beaucoup de diligence. Son portrait par Saint-Simon, 284. Ses contestations avec la Dauphine au sujet du quinquina, 285, 298. Reçoit du roi le lendemain du baptême du duc de Bourgogne une agrafe en diamants. Le duc de Bourgogne lui est enlevé pour être mis entre les mains de son gouverneur, 302. Ses soins envers ce prince poussés jusqu'à la gâterie, 345. Les frères du duc de Bourgogne lui sont retirés, 347. Occupe après le mariage du duc de Bourgogne, à Versailles, le logement du duc de Berry. Ses regrets de ne pouvoir loger sa fille, II, 65, 66. Présente le duc de Bretagne au duc de Bourgogne après

sa naissance, 208. Meurt d'une fluxion de poitrine, IV, 21, 399.

Mourroux (marquis). Mission dont il est chargé par Victor-Amédée auprès du prince de Carignan, I, 102.

N

Nangis (Louis-Armand de Brichanteau, marquis de). Est remarqué par la duchesse de Bourgogne, se met dans les bonnes grâces du duc de Bourgogne, détails sur sa personne, sa carrière, II, 217. Est épris de Mme de la Vrillière, 218. Trouve un rival auprès de la duchesse de Bourgogne dans Maulevrier, 220, 221, 222. Se pâme d'effroi à la perspective d'un duel avec Maulevrier, 223, 224, 229, 230, 231. Retourne à l'armée où il ne cesse de bien faire, 234; III, 96, 117, 152. Se distingue au combat d'Oudenarde; ramasse quinze compagnies de grenadiers, et arrive au secours de du Rozel après avoir soutenu le choc des ennemis, 234, 362.

Nanon Balbien (dite la Grande Manon), femme de chambre de Mme de Maintenon. Est appelée par Saint-Simon, la *sous-fée de la fée*. Fut confidente et témoin du mariage de sa maîtresse avec Louis XIV, Rôle qu'elle joue suivant Saint-Simon dans le choix de la duchesse du Lude comme dame d'honneur, I, 167, 168, 171. Soins qu'elle donne à la duchesse de Bourgogne, II, 133.

Narbonne (Pierre de), commissaire de police de la ville de Versailles. Renseignements qu'on trouve dans son *Journal* sur le grand hiver de 1709, IV, 30.

Natzmer, général prussien. Ecrit à Marlborough, avant Oudenarde, sa crainte de voir les choses tourner mal pour leur armée, III, 216.

Navailles (Suzanne de Beaudéan de Neuillan, duchesse de). Fit mettre des grilles aux fenêtres de l'appartement des filles d'honneur de la reine, I, 88.

Nemours (Charles-Amédée de Savoie, duc de), père de Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours. Fut tué en duel par son beau-frère le duc de Beaufort, I, 13.

Nemours (Marie d'Orléans, duchesse de). Se trouve bousculée par la foule lors de l'arrivée de la princesse Adélaïde à Fontainebleau, I, 242.

Nettancourt de Haussonville (François-Joseph de), abbé de la Chassaigne, évêque de Montauban. Jette de l'eau bénite sur les cercueils du duc et de la duchesse de Bourgogne, IV, 392.

Noailles (Louis-Antoine de), cardinal archevêque de Paris. Reçoit une lettre de Louis XIV lui annonçant la conclusion de la paix, I, 152. De Mme de Maintenon sur le choix des dames d'honneur de la duchesse de Bourgogne, 165, 176, 177. Apprend par Mme de Maintenon qu'elle a agi sur le roi pour faire enlever Fénelon et ses amis d'auprès des princes, II, 40. Que le duc de Bourgogne trouve les *Maximes* de M. de Cambrai très mauvaises, 48, 59. Fait à Mme de Maintenon des observations, en 1700, sur le car-

naval dissipé de la duchesse de Bourgogne, 85, 146. Après la mort de Monseigneur est reçu par Louis XIV en tête de l'assemblée du clergé, IV, 111. Offre un dîner magnifique au duc de Bourgogne après la cérémonie à Notre-Dame, 114. Est traité avec ménagement par le duc de Bourgogne. Son dissentiment avec les évêques de Luçon et de la Rochelle, 332. Assiste à la mort de la duchesse de Bourgogne, 363. Refuse de retirer l'approbation donnée au livre du père Quesnel, 449.

NOAILLES (Anne-Jules, duc de), maréchal de France. Sa fille épouse le duc de Guiche, I, 325. Son fils aîné, Mlle d'Aubigné, II, 38. Est proposé par Mme de Maintenon pour remplacer le duc de Beauvilliers comme gouverneur des enfants de France, II, 39, 41. Ses domestiques jouent dans la comédie d'*Absalon*, 97. Est désigné pour accompagner Ferreiro, l'ambassadeur de Victor-Amédée, lors de sa présentation à la cour, 258, 259. Doit en cas de nécessité suppléer aux fonctions du duc de Beauvilliers. Accompagne Philippe V en Espagne, 315. Part dans le carrosse de ce prince, s'assoit à côté du duc de Berry sur la banquette de devant, 319. Est chargé de veiller sur la conduite du duc de Bourgogne et du duc de Berry pendant ce voyage, III, 5. Abrège les adieux du duc d'Anjou avec ses frères, 13. Ne parvient pas à réconcilier le duc de Bourgogne et le duc de Berry après une querelle entre eux, 24. Reçoit en 1705 une lettre de Mme de Maintenon sur le sérieux de la duchesse de Bourgogne, 124.

NOAILLES (Adrien-Maurice, d'abord comte d'Ayen puis duc et maréchal de). Marié à Mlle d'Aubigné, II, 38. Joue dans *Absalon* le personnage d'Absalon, 96, 97, 99, 100, 102; dans *Athalie*, celui de Joad, 103. Lettre qu'il reçoit de Mme de Maintenon au sujet de la distribution des rôles dans *Athalie*, 105. Chante dans l'opéra d'*Alceste*, 148. Accompagne Philippe V à Madrid, III, 7, 9. Compose un air sur des vers de la présidente de la Tresne, 11. Reçoit de Mme de Maintenon une lettre où elle lui fait un portrait de Fronsac, IV, 59. Commande en Espagne. Fronsac lui est envoyé, 63. Reçoit une lettre de la duchesse de Bourgogne, 97, 181, 219. A son retour d'Espagne est questionné par le duc de Bourgogne sur les sentiments de Philippe V, 252. Est renvoyé en Espagne à la tête d'une armée, 253. Donne à la duchesse de Bourgogne une tabatière remplie de tabac d'Espagne, 405. Est soupçonné par l'archevêque de Reims d'avoir fait disparaître cette tabatière et d'avoir empoisonné la duchesse de Bourgogne, 406, 407. Jure de venger la mort du duc d'Anjou dangereusement malade, 416. Lettres que lui adresse Mme de Maintenon, 442, 449.

NOAILLES (Françoise-Charlotte-Amable d'Aubigné, d'abord comtesse d'Ayen, puis duchesse et maréchale de). Accompagne la duchesse de Bourgogne dans ses promenades, I, 422, 423, 432. Fâcherie entre elle et la duchesse de Bourgogne, 452, 453, 455,

456, 457. Mariée au comte d'Ayen, II, 38. Joue dans la comédie d'*Absalon* le personnage de Tharsis, 96, 97, 99, 100, 102. Celui de Salomith dans *Athalie*, 103. Est appelée ma sœur par la duchesse de Bourgogne, 138. Appendice, 452; IV, 97.

Noailles (Emmanuel-Jules, comte de). Joue dans la comédie d'*Absalon*, II, 100.

Noël (le père), IV, 355. Entend la dernière confession de la duchesse de Bourgogne, 356. Est rappelé plusieurs fois par elle, 350.

Nogaret (Marie-Madeleine-Agnès de Gontaut-Biron, dite Mlle de Biron, marquise de), dame du palais de la duchesse de Bourgogne, I, 173. A la confiance de cette princesse qui l'appelle : *son puits*, II. 138. Sert d'intermédiaire au moment de la cabale entre Saint-Simon et la duchesse de Bourgogne, III, 271 ; IV, 355.

Nonce (à Turin). Assiste à la signature du contrat de la princesse Adélaïde, I, 145. La veille de son départ lui adresse les compliments d'usage, 204.

O

O (Gabriel-Claude, seigneur de Villers-Bazemont et d'Herbeville, marquis de Franconville et d'). Est nommé auprès du duc de Bourgogne, II, 72. Accompagne le comte de Toulouse à l'armée de Flandre, III, 43, 186. Son portrait par Saint-Simon, 187. Prend part aux conseils tenus par le duc de Bourgogne, 331, 358. Dépose sur le cercueil du duc de Bourgogne le manteau à la royale, IV, 456.

O (Marie-Anne de la Vergne de Guilleragues, marquise d'), dame du palais de la duchesse de Bourgogne, I, 173. Ses propos inconsidérés au sujet du prince Eugène, III, 358.

Orléans (Philippe, duc de Chartres, puis duc d'). Va avec Monsieur au-devant de la princesse Adélaïde à Montargis; loge au château, I, 235. Confie pendant sa régence une mission à Louville, en Espagne, 247, 392. Est peu regardé suivant Madame par la duchesse de Bourgogne, 410. Joue le personnage de David dans la comédie d'*Absalon*, II, 97, 99, 100. Joue le personnage d'Abner dans la comédie d'*Athalie*, 103. Chante dans l'opéra d'*Alceste*, 148. Est sollicité par Victor-Amédée d'intercéder en sa faveur auprès de Louis XIV, 440. Remplace Vendôme au siège de Turin, III, 139. Veut se porter en avant du prince Eugène et empêcher la jonction des troupes impériales. Son plan hardi n'est point compris, 141. Est envoyé en Espagne pour remplacer Berwick, 165. Ses victoires en Espagne. Prend la forte place de Tortose, 312. Est taxé à six cents livres pour les pauvres pendant l'hiver de 1709, IV, 30. Reçoit le commandement de l'armée d'Espagne, 39. Ce commandement lui est retiré. 45. Son entente parfaite avec la duchesse de Bourgogne, 75. N'est pas aimé de Monseigneur, 76. Est reçu très cordialement par Monseigneur lorsque le mariage de Mademoiselle est décidé, 77. Assiste

aux services de Monseigneur célébrés à Saint-Denis et à Notre-Dame, 113, 114. Obtient la soumission de la duchesse de Berry aux ordres du roi, 124. Ses relations intimes avec Saint-Simon, 261. Invoque en 1715 l'autorité du duc de Bourgogne pour faire adopter par le parlement un projet sur l'organisation des conseils, 264, 330. Va donner l'eau bénite à la duchesse de Bourgogne, 371. Est désigné par le roi pour conduire le cortège à Saint-Denis, 392, 393, 395. Ses qualités d'esprit, 410. Son penchant à la débauche. Ses succès en Espagne. Ses intrigues contre Philippe V, 411. Se livre à l'étude des sciences naturelles. Se fait aider par Homberg, 412, 413. Ces occupations le font accuser d'avoir empoisonné le duc et la duchesse de Bourgogne. Est insulté par la foule, mal vu dans les salons de Versailles et de Marly, 415. La maladie du duc d'Anjou augmente la violence des accusations, 416. Demande sans succès au roi une information sur ces bruits et l'autorisation de s'enfermer à la Bastille avec Homberg, 417. Nouvelles accusations à la mort du duc de Berry. Est traité de fanfaron de crimes par le roi, 418, 419. Reçoit du roi de nombreuses marques d'honneur et de confiance, 420. Sa bonté naturelle semble le rendre incapable des scélératesses dont on l'accuse, 421, 423. Engage une correspondance philosophique avec Fénelon, 433, 434. Mène le deuil pour le Dauphin pendant les funérailles, 453.

Orléans (Françoise-Marie de Bourbon, dite Mlle de Blois, duchesse de Chartres puis duchesse d'). A pour dame d'atour la maréchale de Rochefort, I, 164, et la comtesse de Mailly; témoigne son goût pour cette dernière, 172. Fêtes en l'honneur de ses fiançailles en 1692. Le duc de Bourgogne mène le branle avec elle, 392. Est nulle et insignifiante, 417; II, 15. Prend rang à la cour avant la princesse de Conti, 238. Est taxée à trois cents livres pour les pauvres pendant l'hiver de 1709, IV, 30. Ses bonnes relations avec la duchesse de Bourgogne, 54, 73, 75. Est reçue très cordialement par Monseigneur lorsque le mariage de Mademoiselle est décidé, 77. Honneurs immérités qu'elle reçoit d'un valet dans une visite à la duchesse de Berry, 123. Son entretien avec Saint-Simon pendant la maladie de Monseigneur, 141. S'excuse sur son extrême douleur de ne pouvoir accompagner au Val-de-Grâce le cœur de la duchesse de Bourgogne, 387, 388.

Orléans (Marguerite Louise d'), femme de Côme de Médicis, grand-duc de Toscane. Retirée à l'abbaye de Montmartre refuse d'accompagner au Val-de-Grâce le cœur de la duchesse de Bourgogne, IV, 388. Conduit à Saint-Denis les cercueils du duc et de la duchesse de Bourgogne, 392.

Ormoy (Jules-Armand, marquis de Blainville et d'), grand maître des cérémonies de France. S'égosille à crier la naissance du duc de Bourgogne, I, 267. Défend avec

fermeté Kayserswerth contre les impériaux, III, 64.

Osmond (Anne-Gabrielle d'), élève de Saint-Cyr. Est consultée par la duchesse de Bourgogne sur le choix d'un confesseur, Appendice, II, 459.

Overkerque (Henri de Nassau, comte d'), commandant des troupes hollandaises. Exécute habilement à Oudenarde une manœuvre conçue par Marlborough, III, 227.

P

Parme (François Farnèse, duc de). Envoie l'abbé Albéroni en mission auprès de Vendôme, III, 263.

Parme (Marguerite-Yolande de Savoie, duchesse de). Vient à Lyon avec sa mère saluer la reine Anne d'Autriche et Louis XIV, II, 406.

Peletier (Louis le), premier président. Est mortifié d'avoir à se rendre, après la mort de Monseigneur chez le Dauphin et la Dauphine, IV, 110, 111.

Petekum, résident à la Haye du duc de Holstein Gottorp, employé comme agent secret par les alliés, IV, 211, 212.

Petitpied (Nicolas). Croit reconnaître la main des jésuites dans le mémoire du duc de Bourgogne sur le jansénisme. Son écrit est condamné au feu par le parlement, IV, 444.

Peyrou (Catherine Travers du). Comme supérieure de Saint-Cyr complimente la princesse Adélaïde lors de sa première visite, I, 449; Appendice, II, 455.

Phélypeaux du Verger (Raymond-Balthazar), ambassadeur de France à Turin. Est chargé par Louis XIV de solliciter l'adhésion de Victor-Amédée au nouveau traité de partage de la monarchie espagnole. Son portrait par Saint-Simon, II, 288. Remplit sa mission auprès de Victor-Amédée avec trop de hauteur, 289. Reçoit de Victor-Amédée une réponse négative, 290. Transmet à Victor-Amédée l'assurance de l'estime de Louis XIV, ainsi que des promesses générales, 291. Lui remet la lettre de Louis XIV annonçant l'avènement du duc d'Anjou au trône d'Espagne, 334. Recueille les paroles pleines de véhémence de Victor-Amédée; les rapporte fidèlement à Versailles. Informe Louis XIV de l'envoi d'un courrier extraordinaire à Vienne, 338. Demande à Victor-Amédée, pour les troupes françaises, le droit de passage par les Alpes, 339. Se montre dépité de l'envoi de Tessé à Turin. Dit que Victor-Amédée n'est pas prévenu en faveur de cet ambassadeur, 341. Fait part du désappointement éprouvé par Victor-Amédée lors de la déception du Milanais, 343. Est chargé d'obtenir de Victor-Amédée une explication nette sur le droit de passage des troupes par les Alpes, 344. Commet une maladresse, 345. Propose un traité d'alliance, 346. Son refus d'inscrire une clause concernant l'échange du Milanais contre la Savoie, le comté de Nice et la vallée de Barcelonnette, est approuvé par Louis XIV, 347. Prévient Louis XIV que Victor-Amédée se vengera de la perte du Milanais en se portant vers

l'Empire, 349. S'occupe à Turin du mariage de la princesse de Piémont avec Philippe V. Renseigne Louis XIV sur la physionomie et le caractère de cette princesse, 359. Rapporte les conversations qu'il a eues avec Victor-Amédée au sujet de ce mariage, 362. Assiste à la joie de Victor-Amédée le jour de la demande officielle de la main de la princesse de Piémont, 363, 364. Prévient dans ses lettres à Versailles des divisions existant à l'armée entre Tessé et Catinat, 371. Rend compte de propos singuliers tenus par Victor-Amédée. N'est pas apprécié par ce prince, 372. Ses lettres à Louis XIV interceptées et copiées par Victor-Amédée sont aux archives de Turin, 373. Informe Louis XIV que Victor-Amédée se décide à rejoindre l'armée française. L'accompagne comme lieutenant général, 375. Dans une dépêche rend compte de la valeur déployée par Victor-Amédée pendant la bataille de Chiari, 382. A peu de confiance dans l'alliance avec Victor-Amédée, 384. Ne croit pas à sa trahison, 387. Emet des doutes sur la fidélité de Vaudémont, 391. Transmet l'enquête de Bouchu, 392. Reçoit les confidences de Victor-Amédée sur Villeroy, 394; celles de Madame Royale sur Victor-Amédée, 396. Entame de nouvelles négociations en vue de modifier le traité du 6 avril, 397. Accuse Prié de pousser Victor-Amédée à une alliance avec l'Empire, 400. N'a pas connaissance de la présence de Salvaï à Turin, 401. Est chargé par Louis XIV de demander à Victor-Amédée des explications sur la conduite de Cirié, 404. Dépeint les emportements de Victor-Amédée à l'égard de la duchesse Anne, 412, 413. Conseils qui lui sont donnés par Louis XIV pour pénétrer la conduite mystérieuse de Victor-Amédée, 414, 415. Résume dans une dépêche un entretien dans lequel Gubernatis a demandé le Milanais pour le duc de Savoie, 418. Louis XIV lui répond de laisser cette demande sans réponse, 419, 420. Ses renseignements donnés à Louis XIV sur l'attitude de Victor-Amédée sont conformes à ceux envoyés à Versailles par l'Angleterre et la Hollande, 421. Nomme Victor-Amédée « le prince cunctateur », 422, 423. Dans de nouveaux pourparlers engagés entre Louis XIV et Victor-Amédée est chargé de proposer à celui-ci le Montferrat, 424. Trouve chez Victor-Amédée de la joie et de l'incrédulité, 425, 427, 428. Conseille à Victor-Amédée, sur l'ordre de Louis XIV, de demander au roi d'Espagne la cession du Milanais, 433, 434. Apprend par une lettre de Vendôme le désarmement des troupes à San Benedetto, 435. Insiste auprès de Victor-Amédée pour que dans l'échange projeté la ville de Nice soit comprise, 436. Se voit prisonnier dans son ambassade avec interdiction d'envoyer aucun courrier, 437. Est accusé par Victor-Amédée d'avoir prévenu Louis XIV contre lui, 440.

Philippe II, roi d'Espagne, II, 249, 335. Cérémonial avec lequel il reçut Charles-Emmanuel Ier à Madrid, 406.

PHILIPPE IV, roi d'Espagne. Prévoit la mort prochaine de son fils Charles II, II, 246. Dans son testament désigne ses successeurs éventuels parmi lesquels figure Victor-Amédée, 249. Exclut sa fille Marie-Thérèse, reine de France, de sa succession, 250, 277.

PHILIPPE V, roi d'Espagne (d'abord duc d'Anjou), I, 158. Répond aux plaisanteries du duc de Berry sur le mariage du duc de Bourgogne, 159. A comme chef de sa maison française le marquis de Louville, 246. Solennellement baptisé le 18 janvier 1687, 295, 347. S'interpose entre le duc de Bourgogne et le duc de Berry pendant leurs querelles, 357. Est envoyé avec ses frères à Noisy pour éviter la petite vérole, 389. Est fait chevalier du Saint-Esprit avec le duc de Bourgogne le 22 mai 1695, 393. Ses visites à la duchesse de Bourgogne sont réglées par le roi, 402. A l'arrivée de cette princesse à Fontainebleau, se rend chez elle avec ses frères, 404, 411. Suit à cheval les chasses à courre, 424, 470. Manifeste sa joie à la comédie du *Bourgeois gentilhomme*, II, 11, 39. Après le mariage du duc de Bourgogne occupe sa chambre à Versailles, 65. Reçoit les confidences de Madame pendant la comédie d'*Absalon*, 98. Est informé par une lettre de Mme de Maintenon de la maladie de la duchesse de Bourgogne, 126, 136. Diverses lettres qu'il reçoit du duc de Bourgogne sur la vie à la cour, 154, 162, 165, 174, 187. Apprend par son frère la mort du duc de Bretagne, 209. Fait l'éloge de la bravoure déployée par Maulevrier au siège de Gibraltar, 225, 238. Héritier de Charles II, 296. Attend pendant sept jours le porteur du testament de Charles II, 297. Son attitude et ses paroles lorsque Louis XIV lui apprend que Charles II l'a choisi comme successeur, 299, 300. Est proclamé roi d'Espagne dans le cabinet de Louis XIV. Récit de cette scène. Il embrasse le duc de Bourgogne, 302, 304. Reçoit les compliments de Vernon, l'ambassadeur de Savoie, 305, 306. Assiste au premier souper assis dans un fauteuil à la droite de Louis XIV, 307. Rend en cérémonie visite au duc de Bourgogne, 308. Va sans apparat chez la duchesse de Bourgogne, lui offre des pendants d'oreille, 309, 310, 312. Etiquette qu'il doit observer pendant le voyage en Espagne, 314. Pleure en disant adieu à la duchesse de Bourgogne, 315. Entend la messe, monte dans le carrosse du roi, 316. Dernier entretien avec Louis XIV; leurs adieux touchants, 317. Départ pour l'Espagne, 318. Raisons qui, suivant Michelet, poussèrent Louis XIV à accepter pour Philippe V la succession d'Espagne, 322, 323. Ses droits à la couronne de France réservés par Louis XIV, 330. Son avènement au trône d'Espagne est annoncé par Louis XIV à Victor-Amédée, 333. Négociations entamées en vue de son mariage avec la princesse de Piémont, 337. Sentiments que son accession au trône d'Espagne inspire à Victor-Amédée, 338. Est reconnu par Guillaume III et par les Etats Généraux. Son trône reven-

diqué par l'empereur Léopold pour l'archiduc Charles, 339. Lors de l'invasion des impériaux en Italie conserve le comte de Vaudémont comme gouverneur du Milanais, 340. Le projet de son mariage avec la princesse de Piémont est repris par l'intermédiaire de Phélypeaux et de Vernon, 353, 357. Affection que lui témoigne Mme de Maintenon, elle appuie ce projet de mariage, 358. Par le testament de Charles II doit épouser une archiduchesse. Objection soulevée par Victor-Amédée, 361, 362. Demande la main de la princesse de Piémont, 363, 364. Est accueilli sans enthousiasme par les troupes espagnoles, 369, 399, 402. Va au-devant de la princesse de Piémont à Figuières. Trouve le soir du mariage la chambre de la princesse fermée, 403. Le lendemain ne se rend pas chez elle. Se réconcilie le quatrième jour, 404. Part pour l'Italie, 405. Difficultés d'étiquette avec Victor Amédée, 406. Met pied à terre pour embrasser Victor-Amédée, 408. Suivant Saint-Simon reçoit le duc de Savoie debout. D'après le récit trouvé aux archives de Turin lui aurait offert de s'asseoir, mais aurait pris la droite, 409. Soulève la colère de Victor-Amédée. Aggrave l'affront en ne se rendant pas au-devant de Madame Royale et de la duchesse Anne, 410, 434, 442; III, 2. Retour en arrière, Voyage avec les princes ses frères jusqu'à la frontière d'Espagne. Inquiétude qu'inspire son tempérament amoureux; trompe la surveillance du duc de Noailles, 5. Ne peut s'asseoir à la table du duc de Bourgogne. Mange en public, ses repas divertissent la foule, 8, 9. Fêtes triomphales données à Bordeaux en son honneur, 10, 11. Se sépare de ses frères à Fontarabie. Verse des larmes au moment de la séparation, 13, 14, 22, 23. Est reconnu par tous les petits Etats, 27. Mauvaise humeur de Guillaume III, contraint par son parlement d'avoir à le reconnaître, 32, 37, 38, 40. Est félicité par le duc de Bourgogne sur la victoire de Luzzara, 72, 120. Après l'insuccès de Tessé devant Barcelone est fugitif dans ses propres Etats. Poursuivi par l'archiduc Charles, rentre en Espagne par la France, 126. C'est à son insu que sa femme est en correspondance avec Victor-Amédée, 146. Lettres qu'il reçoit du duc de Bourgogne pendant la campagne de Flandre, 151, 152, 155, 156. Est cité dans une lettre de Fénelon, 181, 199, 200, 208. Compliments que lui adresse le duc de Bourgogne sur la conduite de Bergeyck, 211. Les villes de Bruges et de Gand rentrent sous sa domination, 214. Reçoit les plaintes du duc de Bourgogne sur les procédés de Vendôme, 231, 250, 263, 312, 313, 327. En 1710 demande à Louis XIV de lui envoyer Vendôme pour prendre le commandement de ses armées, IV, 12. Lettre qu'il reçoit du duc de Bourgogne lui faisant l'éloge de Vendôme, 13, 14. Après la victoire de Villaviciosa est invité par Vendôme à coucher sur un lit de drapeaux, 40. Apprend par des lettres du duc de Bourgogne la maladie et la mort de Monseigneur, 94, 95, 96. Après la

mort de Monseigneur s'en remet de tout au roi pour le partage de la succession, 117, 118. Lettres que lui écrit le duc de Bourgogne sur les dures conditions que les alliés font proposer à la France, par Torcy, 233. Le duc de Bourgogne lui donne les raisons pour lesquelles les troupes françaises sont rentrées d'Espagne, 234, 235, 236, 237. Ses fiers sentiments dont lui fait compliment le duc de Bourgogne, 238. Devrait, suivant Fénelon, abdiquer la couronne d'Espagne, 240, 241. Inspire ainsi que la reine d'Espagne un dévouement passionné à la princesse des Ursins, 242, 244, 245, 246. Répond que rien ne lui ferait abandonner l'Espagne, 247, 248, 249. Lettre que lui écrit le duc de Bourgogne sur les difficultés au milieu desquelles se débat la France, 250, 251. Insiste pour obtenir l'envoi de Vendôme, 252. Victoire de Villaviciosa qui rétablit les affaires en Espagne, 253. Reçoit du duc de Bourgogne une lettre où celui-ci s'exprime contre les jansénistes, 331. Aurait averti le duc de Bourgogne qu'on comptait l'empoisonner, 405, 411, 476, 488, 489, 490. Refuse malgré les instances de Louis XIV de céder la couronne d'Espagne à Victor-Amédée, 491.

Piémont (Victor-Amédée-Joseph-Philippe, prince de). Sa naissance fait verser des larmes de joie à la duchesse de Bourgogne, II, 26.

Pincré (Jeannette de), plus tard Mme d'Auxy. Elève de Saint-Cyr, I, 436.

Pisani (Alvise), ambassadeur vénitien à Paris. Est reçu en audience de congé par la duchesse de Bourgogne, II, 12. Dit que le duc de Bourgogne aurait préféré voir reculer le moment fixé par le roi pour son rapprochement avec la duchesse de Bourgogne, 67.

Planquet, intendant en France des biens du duc de Savoie, I, 186. Remet à la comtesse de Verrue des présents de Victor-Amédée, II, 354.

Polignac (Melchior, vicomte, abbé, puis cardinal de). Son poème l'*Anti-Lucrèce* est goûté par le duc de Bourgogne qui en traduit quelques passages pour le roi, I, 368. Sa famille; est le second fils du marquis de Polignac. Entre dans les ordres avec peu de vocation, II, 226. Accompagne le cardinal de Bouillon à Rome. Est nommé ambassadeur en Pologne. Est rendu responsable de l'insuccès du prince de Conti. Exilé dans son abbaye de Bonport où il compose l'*Anti-Lucrèce*; reparaît à la cour, 227. Ce que dit de lui Mme de Sévigné. Son portrait par Saint-Simon, 228. Plaît à la duchesse de Bourgogne. Invraisemblance du récit de Saint-Simon sur ses rencontres la nuit dans les jardins de Marly, 230. Est nommé auditeur de rote. Considère cette nomination comme un exil. Prend congé de la duchesse de Bourgogne, 233, 234; III, 117, 152. Se rend avec le maréchal d'Huxelles à Gertruydenberg, en route s'arrête à Cambrai, IV, 244. Représente la France au congrès d'Utrecht, 484, 485, 487.

Pomponne (Henri-Charles-Ar-

mand, abbé de). Est plaisanté par Tallard, sur son projet d'accompagner le duc de Bourgogne à la tranchée pendant le siège de Brisach, III, 102.

Pomponne (Simon-Armand, marquis de). Reçoit une lettre de l'abbé d'Estrades sur la dissimulation de Victor-Amédée, I, 12; IV, 224. Sa fille épouse Torcy, 226, pour quel motif il fut disgracié par Louis XIV, 229.

Poncet de la Rivière, évêque d'Angers. Mande de cruels détails sur l'état du Craonnais en 1709, IV, 113.

Pontchartrain (Jérôme Phélypeaux, marquis de), ministre de la marine. Reçoit une lettre de la princesse des Ursins sur le choix de la duchesse du Lude comme dame d'honneur, I, 168. Ne donne pas suite à deux propositions que lui transmet Tessé, 245. Ne croit pas à la pierre philosophale, 246.

Pontchartrain (Louis Phélypeaux, comte de), chancelier de France. Se retire à l'Oratoire en quittant la chancellerie de France, I, 39, 196, 308. Reçoit la duchesse de Bourgogne lorsqu'elle vient à la fête donnée par Madame la Chancelière, II, 82, 105. Assiste aux deux conseils où fut décidée l'acceptation du duc d'Anjou au trône d'Espagne, 298. Assiste à la réception du duc de Bourgogne par le roi après la campagne de Flandre. Raconte la scène à Saint-Simon, III, 431. Contresigne une lettre de cachet concernant Fronsac, IV, 64, 90. Est d'avis que le duc de Bourgogne prenne le titre de Dauphin, 100. Est chargé par le roi de régler la succession de Monseigneur, 117, 118. Au procès des Rohan s'applique à emporter la conviction du duc de Bourgogne en faveur de la princesse de Soubise, 203. Ses arguments sont réfutés par le duc de Bourgogne 204. Reçoit l'ordre de rédiger l'arrêt du procès en faveur du duc de Rohan, 206, 207. Au conseil du 26 mars 1710 est d'avis d'abandonner l'Espagne, 246. Au conseil du 11 mai se prononce dans le même sens que Voysin et Desmaretz, 248. Informe la duchesse de Ventadour que le duc de Bretagne sera appelé : Dauphin, 399.

Pontchartrain (Marie de Maupeou, comtesse de), dite Madame la Chancelière. Joue à colin-maillard avec la duchesse de Bourgogne, I, 405. Offre un bal à la duchesse de Bourgogne, II, 12, 13; puis une fête galante pendant le carnaval de 1700, 82, 83, 84. Le jour du procès des Rohan donne à jouer au coadjuteur de Strasbourg, IV, 206.

Portland (John-William Bentinck, duc de), ambassadeur d'Angleterre en France. Ecrit à Victor-Amédée pour le dissuader de signer une paix particulière, I, 128, 129.

Pouget (François-Aimé), abbé, vicaire de Saint-Roch. Visite qu'il fait à la Fontaine. Confidence qu'il en reçoit, I, 365.

Poussin (Jean-Baptiste), résident de France à Londres. Est sommé par Guillaume III de quitter cette ville sous peine d'être emprisonné à la Tour, III, 35.

Prié (marquis de), ambassadeur de Savoie à Vienne. Est

marié à Mlle de Saluces, I, 90. Doit, en se cachant de Villars, entretenir le comte de Harrach du mariage de la princesse de Piémont avec l'archiduc Charles, II, 287. Reste à Vienne après le traité de Turin, 349. Est chargé par Victor-Amédée d'expliquer à l'empereur la nécessité où il s'est trouvé de signer un traité avec la France, 350; ainsi que les motifs qui l'ont fait consentir au mariage de la princesse de Piémont avec Philippe V, 364. Revient à Turin, supplante Saint-Thomas dans la confiance de Victor-Amédée; le pousse à faire alliance avec l'Empire, 400, 415. Félicite l'empereur au nom de Victor-Amédée de l'envoi du comte Auersperg à Turin, 415. Ses fréquentes conférences avec Victor-Amédée sont signalées à Versailles par Phélypeaux, 427. Son abattement en apprenant que le traité avec l'Empire est rompu, 427, 436. Appose avec Saint-Thomas sa signature au traité conclu le 8 novembre 1703 entre l'Empire et la Savoie, 441.

Prié (Mlle de Saluces, marquise de). Sa liaison éphémère avec Victor-Amédée; épouse ensuite le marquis de Prié, I, 90, 92. Inquiétude que lui causent les entretiens fréquents de Victor-Amédée avec son mari, II, 415.

Proyart (l'abbé Severin), auteur de la : *Vie du Dauphin, père de Louis XV*. Pendant l'enfance du duc de Bourgogne parle de son penchant à la colère et de sa fierté, I, 344. Comment se nouèrent suivant lui les relations entre le duc de Bourgogne et la Fontaine, 364. Cite le discours du duc de Bourgogne sur les grandeurs humaines, 367. Dit que le duc de Bourgogne contribua par la traduction de l'*Anti-Lucrèce* à raffermir à la cour le crédit ébranlé de l'abbé de Polignac, 368. Raconte la pieuse retraite que fit le duc de Bourgogne avant sa première communion, 382. Rapporte les paroles de Fénelon au roi, au moment de sa disgrâce et de sa nomination à Cambrai. Assure qu'après la publication des *Maximes des Saints*, le duc de Bourgogne se jeta aux pieds du roi et essaya de justifier Fénelon, 471. Dit que ce fut avec l'autorisation du roi que le duc de Bourgogne se montra moins au théâtre, II, 155. Croit que sous le règne du duc de Bourgogne certaines réformes auraient été apportées au théâtre, 157. Est d'accord avec le père Martineau pour justifier les repas prolongés du duc de Bourgogne, 160. Dépeint la conduite du duc de Bourgogne au milieu des jeunes dames folâtres de la cour, 168. Cite une lettre de la duchesse de Bourgogne à Mme de Maintenon sur la manière dont son mari lui enseigne le devoir, 191, 192. Reproduit le passage d'un *Journal de la cour* disant que, malgré quelques différences de caractère, le Dauphin et la Dauphine s'aiment tendrement, 192, 193. Publie une prière du duc de Bourgogne trouvée dans ses papiers, Appendice, 463, et ses réflexions pour chaque jour de la semaine. 465; III, 59. Montre le duc de Bourgogne remplissant tous ses devoirs au camp de Brisach, 100. Donne la

même version que Saint-Simon sur l'absence du prince au siège de Landau, 111. Rapporte une plaisanterie du duc de Bourgogne, 157. Dit que l'armée se croyait invincible parce qu'elle avait le duc de Bourgogne à sa tête, 158. Renseignements donnés par lui sur les charités du duc de Bourgogne en 1709, IV, 29, 31, 33, 34, 35, 37, 45. A écrit la vie du duc de Bourgogne d'après les papiers provenant de la succession de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, 289. N'a probablement pas publié tous les papiers qui lui ont été confiés, 290, 291, 292. Publie le fragment sur *les Devoirs des rois* trouvé dans la cassette du duc de Bourgogne, 295, 300, 301, 303, 310. Réflexion naïve où il oppose les maximes du duc de Bourgogne à celles du *Contrat Social*, 327, 328. Publie un long mémoire du duc de Bourgogne relatif à la révocation de l'édit de Nantes, 329. Approuve le duc de Bourgogne d'avoir eu des idées fort opposées à l'esprit du siècle, 335, 336. Croit que le duc de Bourgogne aurait laissé subsister le théâtre en le réformant sur le modèle des pièces composées pour Saint-Cyr, 338, 364, 375, 377, 379, 381.

PRUDHOMME, ancien barbier du roi. Reçoit souvent dans sa maison les petits-fils de Louis XIV lorsqu'ils se rendent de Versailles à Fontainebleau, I, 390. Donne à dîner à la duchesse de Bourgogne, qui est rejointe par le roi, 411.

PUY (Isaac, chevalier du), gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne, I, 312. Ce que pense de lui Saint-Simon, 314. Est chassé de la cour après la disgrâce de Fénelon, perd ses appointements, II, 44.

PUYGUYON (François Grange de Surgères, marquis de). Commande à l'armée de Flandre comme lieutenant général, III, 201. Est envoyé par le duc de Bourgogne avec Chémerault au secours de la Mothe pendant la marche vers Lille, 380.

PUYSÉGUR (Jacques-François Chastenet, marquis de), maréchal de France. Est proposé par Beauvilliers comme gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne, II, 50. Sa famille, son grade, III, 43. Ses conférences avec le duc de Bourgogne, lui donne d'utiles conseils sur la Flandre où il a commandé longtemps, 186, 188. Est envoyé par le roi à Clichy pour porter à Vendôme le résultat de la conférence où le plan de campagne a été discuté. Comment il est reçu, suivant Saint-Simon, 189. Après la journée d'Oudenarde n'est pas d'avis de recommencer la bataille le lendemain, 229. Est rendu responsable par Vendôme des fautes commises la veille et le jour de la bataille d'Oudenarde, 257, 329. Fait partie du petit conseil du duc de Bourgogne, 331, 337. Appuie auprès de Chamillart l'opinion exprimée au roi par le duc de Bourgogne sur la fin de la campagne, 381. A son retour à la cour attaque Vendôme dans une conversation avec le roi, IV, 39, 40.

Q

QUANTIN (Madame), première femme de chambre de la duchesse de Bourgogne, I, 177; II, 69. Est priée d'informer Tessé des espérances de la duchesse de Bourgogne, 205. Sert d'intermédiaire entre la duchesse de Bourgogne et Maulevrier, 221. Va réclamer à Mme de Maulevrier les lettres que la duchesse de Bourgogne avait écrites à Maulevrier, 232.

QUINCY (Charles Sévin, marquis de), brigadier des armées du roi. Rapporte dans son *Histoire militaire du règne de Louis XIV* deux épisodes chargeant Victor-Amédée, Appendice, II, 472.

QUINCY (chevalier de), auteur de *Mémoires*. Rapporte un propos de Villars, sur la duchesse de Bourgogne. Croit que pour plaire à la duchesse de Bourgogne Mme de Maintenon aurait fait parvenir à Victor-Amédée des avertissements utiles pendant le siège de Turin, III, 129.

R

RACINE (Jean). Reçoit une lettre de Vauban blâmant l'abandon de Pignerol à la Savoie, I, 157. Ses épigrammes contre Boyer et Leclerc, 276. Succès d'*Andromaque* joué par les demoiselles de Saint-Cyr, II, 458. Compose sur la demande de Mme de Maintenon la tragédie d'*Esther*, 459. Ses principales comédies sont jouées à la cour en 1701, III, 90. Pour avoir prononcé le nom de Scarron aurait été, suivant Saint-Simon, disgracié à la cour, 92, 102, 104, 443.

RAISIN (Françoise Pitel, dame Siret, dite la). Son succès comme comédienne. Longtemps honorée des bonnes grâces de Monseigneur, II, 93, 94.

RAMSAY (André-Michel, chevalier de). A reproduit dans un volume intitulé *Essai philosophique sur le gouvernement civil* les principes de gouvernement développés dans les conversations de Fénelon avec le chevalier de Saint-Georges, IV, 277. Décrit la douleur de Fénelon en apprenant la mort du duc de Bourgogne, 430.

RANUCCI (Angelo), nonce à Paris. Remet les langes bénits par le pape pour le duc de Bourgogne, I, 270.

RASILLY (Gabriel, marquis de), sous-gouverneur du duc de Berry. Désigné pour l'accompagner pendant la campagne de Flandre, III, 187.

RÉBENAC (François de Pas-Feuquière, marquis de), ambassadeur de France à Turin. A pour mission de prier Victor-Amédée de chasser les Vaudois revenus dans leurs vallées, I, 24. Entend les raisons alléguées par Victor-Amédée pour expliquer sa rupture avec la France. Est dupé par Victor-Amédée pendant les trois années qui suivirent la signature de la ligue d'Augsbourg, 25. Apprend que Victor-Amédée accepte les offres de secours des Espagnols, 27.

REGNARD (Jean-François). Compose les paroles du *Carnaval de Venise*, II, 12. Sa comédie

le Joueur est représentée à la cour, 91.

Rémy (l'abbé). Va voir Fronsac à la Bastille, IV, 64.

Revel (Charles-Amédée de Broglie, marquis de), lieutenant de Villeroy. Arrache la ville de Crémone aux impériaux, II, 429.

Richelieu (Armand du Plessis, cardinal, duc de). Commet une faute en ne suivant pas à l'égard de la Savoie la politique de Henri IV, I, 7. Fait signer à la Savoie le traité de Chérasco. Son but en réservant Pignerol à la France, 8. Son œuvre détruite par Louis XIV lors de la restitution de Pignerol à la Savoie, 48, 80; II, 325, 330; III, 337; IV, 57.

Richelieu (Armand-Jean de Vignerot du Plessis, duc de), Neveu du grand cardinal, ami de jeunesse de Mme de Maintenon, se marie trois fois; père du duc de Fronsac, IV, 59. Marie Fronsac a une fille de sa troisième femme, 60. Réclame contre son fils des mesures sévères, 64, 65.

Richelieu (Marguerite-Thérèse Rouillé, veuve du marquis de Noailles, duchesse de), IV, 60.

Richelieu (Louis-Armand, duc de). Voir Fronsac.

Richelieu (Anne-Catherine de Noailles, duchesse de). Voir Fronsac.

Ricourt, apothicaire du roi. Fait partie du cortège qui va au Pont-de-Beauvoisin au-devant de la princesse Adélaïde, I, 201. Son fils achète moyennant vingt-deux mille livres la charge de médecin de la maison de la duchesse de Bourgogne, 478.

Rigaud (Hyacinthe), I, 86. Son portrait du duc de Bourgogne est au château de Louville, 245.

Rocca, procureur général, jurisconsulte des Etats de Savoie. Prouve que la coutume exclut les filles de l'hérédité dans les Etats de Savoie, I, 138.

Roch (Mathurin), magister du village d'Avon. Mot piquant que dit sur lui Mme de Maintenon, I, 437.

Rochefort (Madeleine de Laval, maréchale de), dame d'atour de la duchesse de Chartres. Demande à être nommée dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne, I, 164.

Rochefoucauld (François VII, d'abord prince de Marsillac, puis duc de la). Est à la droite du trône lorsque le roi reçoit solennellement les félicitations des ambassadeurs à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, I, 272. Comme grand veneur a la direction de la meute du roi, II, 165. Fait des représentations au roi sur la simplicité des équipages du duc de Bourgogne, III, 50. Reçoit du roi en 1707 l'ordre de rechercher les économies à faire dans la garde-robe et dans la petite écurie, 154. Ses lamentations sur l'accident survenu à la duchesse de Bourgogne mécontentent le roi, 159.

Roche-sur-Yon (Louise-Adélaïde de Bourbon nommée mademoiselle de la). Entre avec le duc d'Orléans dans la chambre de parade où sont les deux cercueils du duc et de la duchesse de Bourgogne, IV, 392.

Rohan (Henri II, duc de),

prince de Léon, créée duc et pair par Henri IV, IV, 194.

ROHAN-CHABOT (Henri Chabot, seigneur de Saint-Aulaye, 1er duc de), IV, 194.

ROHAN (Louis de Rohan-Chabot, duc de). Les ouvriers enlevés de chez lui par Madame la Duchesse lui sont rendus par ordre du roi, I, 480, 481. Porte plainte au roi contre la princesse d'Harcourt, II, 8. Situation qu'occupent ses fils à la cour du roi Guillaume. Jalousie qu'ils inspirent, IV, 194. Sa sœur la princesse de Soubise se joint au prince de Guéménée pour lui faire un procès, 195. Le gros des courtisans lui est favorable, 198, 199, 201, 202, 203, 205. Ne se montre pas pendant la durée du procès, 206. Apprend par le duc de Bourgogne qu'il a gain de cause, 207.

ROHAN (Guy-Auguste de Rohan-Chabot, dit le chevalier de), puis comte de Chabot. Figure avec son frère à la cour du roi Guillaume IV, 194.

ROHAN (Louis-Bretagne Alain de Rohan-Chabot, duc de), prince de Léon. Figure avec éclat à la cour du roi Guillaume, IV, 194.

ROHAN (Marguerite de Rohan, duchesse de). Epouse Henri Chabot, Ier duc de Rohan, IV, 194.

ROHAN (Marie-Elisabeth du Bec-Crespin-Grimaldi de Vardes, duchesse de). Est maltraitée par la princesse d'Harcourt à un cercle de la cour, II, 8, 9.

ROMAINS (roi des). Voir JOSEPH Ier.

ROMAINS (reine des). Voir HANOVRE (Wilhelmine).

ROSE (Toussaint). Secrétaire du cabinet de Louis XIV. Compare le style de Monseigneur à celui des *Commentaires de César*, I, 250.

ROSEN (Conrad, marquis de), maréchal de France. Comme lieutenant général commande une des armées au camp de Compiègne, II, 63. Accepte d'abord, puis refuse d'être attaché au duc de Bourgogne comme mentor à l'armée, III, 44, 45. Commande au camp de Santen sous les ordres de Boufflers, 65.

ROTROU (Jean-Baptiste). Sa comédie *Wenceslas* est donnée à la cour en 1701, II, 91.

ROUCY (Catherine-Françoise d'Arpajon, comtesse de). Est nommée dame du palais de la duchesse de Bourgogne, I, 172.

ROUILLÉ DE MARBEUF (Pierre de), président au grand conseil. Poursuit des négociations à la Haye, IV, 43. Son incertitude et sa frayeur devant les exigences des alliés, 230. Est d'avis d'accepter les dures conditions faites à la France, 231. Reçoit l'ordre de se retirer si les alliés n'adoucissent pas leurs conditions, 234. Cri public qui s'élève contre lui, 244.

ROURE (comtesse du). Voir FORCE (Mlle de la).

ROUSSEAU (Jean-Baptiste). Joue dans la comédie d'*Absalon*, II, 99.

ROZEL (Alexis-François du), lieutenant général. Le lendemain d'Oudenarde se trouve isolé avec cent escadrons. Secouru par Nangis, peut ramener son corps intact à Gand, III, 234. Est envoyé par le duc de Bourgogne avec

des forces insuffisantes vers Bruxelles pour surveiller et inquiéter les ennemis, 317.

RUE (le père Charles de la), jésuite, confesseur de la duchesse de Bourgogne. Larmes qu'un sermon de lui fait verser au roi, IV, 27, 28. Prononce l'oraison funèbre de Monseigneur, 114. Exhorte la duchesse de Bourgogne à ne pas différer sa confession, 354. Conjure la duchesse de Bourgogne de ne pas se contraindre et de lui dire à qui elle désire se confesser. Va chercher le père Bailly qui est absent, 355. Puis le père Noël qu'il amène lui-même, 356. Accompagne à Saint-Denis les cercueils du duc et de la duchesse de Bourgogne, 393.

RUFFEY (Anne-Marie-Louis Damas, marquis de). Envoyé vers Marlborough pour traiter d'un échange de prisonniers. Est porteur d'une lettre de la duchesse de Bourgogne pour son mari, III, 311.

RUVIGNY (Henri II de Massué, marquis de), puis comte de Galloway. Résident britannique à la cour de Savoie. Crainte qu'il inspire à Groppel, I, 45. Ses procédés peu honnêtes, 130.

S

SAINCTOT (Nicolas), maître des cérémonies, introducteur des ambassadeurs. Conduit l'ambassadrice de Hollande et sa fille chez la duchesse de Bourgogne; les mène ensuite chez Madame; incident soulevé pendant cette dernière visite, II, 6, 7. Explique dans ses *Mémoires* inédits en quoi consiste le traitement d'ambassadeur d'une tête couronnée, II, 257. Dit que la république de Venise est considérée comme telle, mais la dernière de toutes. Raconte l'audience de congé accordée à Erizzo et les doléances de celui-ci, 261, 262.

SAINT-AIGNAN (François de Beauvilliers, duc de), lieutenant général, premier gentilhomme de la chambre du roi. Assiste à la réception donnée par le roi en l'honneur de la naissance du duc de Bourgogne, I, 272. Se démet de ses fonctions et de sa pairie en faveur de ses deux fils, 309. Fait élever Beauvilliers par le suisse de son hôtel, IV, 129, 130.

SAINTE-AULAIRE (François-Joseph de Beaupoil, marquis de). Harangue le roi au nom de l'Académie française après la mort de Monseigneur, IV, 110.

SAINT-FRÉMOND (Jean-François Ravend, marquis de), lieutenant général. Les troupes qu'il commande à Carpi sont défaites par le prince Eugène, II, 373. Écrit un récit détaillé de la bataille de Cassano; compare Vendôme à Henri IV, III, 174. Remplace Berwick auprès du duc de Bourgogne, 410. Surnommé : *patte de velours*. Se rend agréable à Vendôme et au duc de Bourgogne. Rend compte à Chamillart d'une visite du duc de Bourgogne à Vendôme, 411. Ecrit à Chamillart ses craintes à propos d'un projet de Vendôme, 420.

SAINT-GERMAIN (marquise de), gouvernante de la princesse Adélaïde de Savoie, I, 108.

SAINT-HERMINE (Anne-Madeleine le Valois-Villette, marquise

de), mère de la comtesse de Mailly, I, 171.

SAINT-HILAIRE (Armand de Mormès de), lieutenant général. Parle dans ses *Mémoires* de la témérité du duc de Bourgogne pendant le siège de Brisach, III, 104. Loue la valeur déployée par Vendôme à la bataille de Cassano, 173. Est chargé de l'artillerie à l'armée de Flandre, 201. De sa propre initiative franchit l'Escaut, rejoint l'armée de Vendôme à Oudenarde pendant la bataille, 225. Reproche au duc de Bourgogne son inaction pendant le combat, 226. « Bon artilleur, fort lourd » suivant Saint-Simon. Ne parle pas des propos insolents pour le duc de Bourgogne que Vendôme aurait tenus au conseil de guerre, 232. A grand'peine pendant la retraite à sauver son artillerie, 234. Reçoit l'ordre de préparer le siège d'Ostende, 304.

SAINT-MAURICE (comte de). Ses galanteries avec Madame Royale : est envoyé en ambassade, I, 15. A son retour trouve sa place prise par le comte de Masin, 16.

SAINT-OSMANE (Mlle de), élève de Saint-Cyr. Joue dans la représentation d'*Esther*, sa beauté lui vaut des adorateurs, I, 460.

SAINT-PIERRE (Charles-Irenée Castel, abbé de). Se couvre de l'autorité du duc de Bourgogne dans son *Discours sur la Polysynodie paru en 1725* et dans *son Projet pour perfectionner le gouvernement des Etats* paru en 1732, IV, 262, 263, 287.

SAINT-SÉBASTIEN (comtesse de). Voir CUMIANA (mademoiselle de).

SAINT-SIMON (Claude de Rouvroi, duc de), père de l'auteur des *Mémoires*. Témoin oculaire de l'attitude hautaine de Louis XIII recevant Charles-Emmanuel de Savoie après l'affaire de Suze, I, 7. Illumine son hôtel en l'honneur de la naissance du duc de Bourgogne, 274 ; IV, 427.

SAINT-SIMON (Louis de Rouvroi, duc de), I, 7. Est toujours disposé à charger Louvois, 29. Injustice de son jugement sur Tessé, 33, 34. Raconte inexactement sa mort, 39, 92, 135. Rapporte le rôle joué par Mme de Maintenon dans le choix d'une dame d'honneur pour la duchesse de Bourgogne, 161. Mentionne les dames qui briguèrent cette fonction, 163, 164. Explique comment la duchesse du Lude arriva à cette charge, 165, 166, 167, 168, 169. Dépeint le caractère de la duchesse du Lude, 170. Qualifie la comtesse de Mailly de demoiselle du Poitou qui n'avait point de chausses, 171. Parle des difficultés qu'occasionne le choix d'un confesseur pour la duchesse de Bourgogne, 177. Affirme que la princesse Adélaïde se sépara sans regret de sa suite piémontaise, 224. Assiste à l'arrivée de cette princesse à Fontainebleau, 241, 248, 251. Apprécie le choix fait de la duchesse de la Mothe-Houdancourt comme gouvernante des enfants de France, 284, 288. Blâme Louis XIV d'avoir exclu systématiquement la noblesse d'Etat de ses conseils, 308. Anecdote sur l'intimité de Mme de Maintenon avec le duc et la duchesse de Beauvilliers,

311. Parle de Moreau, le valet de chambre du duc de Bourgogne, avec beaucoup d'estime, 313. Porte un jugement sur du Puy et l'Echelle, 314, 321. Son expression juste en parlant de l'esprit coquet de Fénelon, 322. Nomme : *petit troupeau* les femmes qui entourent Fénelon, 325, 326. Assure que ce fut à Saint-Sulpice que Beauvilliers s'adressa pour trouver un précepteur pour le duc de Bourgogne, 334. Fait le portrait du duc de Bourgogne à l'âge de sept ans, 342, 343. N'est pas du même avis sur le caractère du duc de Bourgogne que le père Martineau et Proyart, 344, 345. Portrait du duc de Bourgogne à quatorze ans, 394, 395, 397, 405. Appelle *duègnes* les dames qui entourent la duchesse de Bourgogne, 421. Ajoute que les vieilles sont peu mandées, 422, 432. Tient des propos grossiers sur Mme de Maintenon, 435. Raconte la nomination de Fénelon à Cambrai et la déception de ses amies, 466. Dit que le roi essaye de *déprendre* le duc de Bourgogne de son précepteur, 471. Chiffre les dépenses que lui ont occasionnées les fêtes du mariage de la duchesse de Bourgogne, 481. Décrit le cérémonial du coucher des princes, 490; le faste déployé au premier cercle tenu par la duchesse de Bourgogne, 491. Rapporte les incidents occasionnés par l'inexpérience de la duchesse de Bourgogne à ses premières réceptions, II, 30. Accuse Mme de Maintenon de vouloir remplacer Beauvilliers par le duc de Noailles. Moyens qu'elle aurait employés, 38, 39, 41. Donne des preuves de l'acharnement déployé par la *cabale* contre Fénelon, 45, 47. Donne une double explication de la résolution du roi de tenir un camp à Compiègne, 52. Détails sur les permissions octroyées par le roi aux dames de la cour, 58. Ne se plaint pas du traitement fait aux ducs, 59. Conte comment Mme de Maintenon assista à l'action principale, 62, 72. Raconte les bals donnés à la cour avant la Chandeleur, 78, et la fête donnée par Monsieur le Prince, 80. Assiste avec la duchesse de Saint-Simon à tous les bals de ce carnaval, 84, 85. Crée une légende sur Racine disgracié pour avoir prononcé le nom de Scarron devant le roi, 92. Est scandalisé de voir la duchesse du Maine jouer en public en habit de comédienne, 94, 97. Dit que la duchesse de Bourgogne était belle joueuse, 110. Fait avec la duchesse de Saint-Simon les honneurs d'une fête chez Lauzun, 117. Assure que la duchesse de Bourgogne tomba malade en 1701, pour s'être baignée imprudemment et avoir mangé trop de fruits, 125. Rend justice aux soins donnés par Mme de Maintenon à la duchesse de Bourgogne pendant cette maladie, 127. Portrait de la duchesse de Bourgogne, 128. Nous montre comment cette princesse cherche à plaire, 131. Sa manière d'être avec le roi et Mme de Maintenon, 132. Anecdote sur la duchesse de Bourgogne et ses familiarités devant le roi, 133, 134. Cite différents traits de bonté de la duchesse de Bourgogne, 138. Montre la princesse d'Harcourt sous de noires couleurs, 141, 142. Qua-

lifie le duc de Bourgogne de mauvais joueur, 149. Reproche au duc de Bourgogne son refus de paraître à un bal le jour de l'Epiphanie, 154. Le loue en d'autres circonstances d'avoir su braver les propos de la cour, 155. Parle nettement du goût du duc de Bourgogne pour la boisson, 160. Rapporte une privation que s'imposa le duc de Bourgogne, 161. Compose sur la demande de Beauvilliers un écrit intitulé : *Discours sur Monseigneur le duc de Bourgogne*, 167. Peint l'extérieur de Mme de la Vrillière, 169. Déplore dans son *Discours sur le duc de Bourgogne* la dévotion exagérée de ce prince, 177, 182. Parallèle entre les conseils données au duc de Bourgogne par Saint-Simon et ceux données par Fénelon; leur analogie, 183. Blâme les familiarités permises par le duc de Bourgogne aux dames de la cour, 190. Répète un propos tenu par la duchesse de Bourgogne sur le duc de Bourgogne, 192. Se montre bienveillant à l'égard de Mme de Montgon, 195. Hésite à parler des coquetteries de la duchesse de Bourgogne 213, 214. Rejette les responsabilités des torts de la duchesse de Bourgogne sur son entourage, 215. S'exprime durement sur Nangis comme militaire. Agrément qu'il lui reconnaît, 217. Peint les perplexités de Nangis entre la duchesse de Bourgogne et Mme de la Vrillière, 219. Attribue à Mme Quantin le rôle d'intermédiaire entre la duchesse de Bourgogne et Maulevrier, 221. Dévoile le moyen employé par Maulevrier pour parler à la duchesse de Bourgogne à voix basse, 222, 226. Trace un portrait de l'abbé de Polignac, 228, 229. Croit qu'il envia la situation de Nangis et de Maulevrier, 230. Dit que peu de gens crurent à une migraine de la duchesse de Bourgogne lors du départ de l'abbé de Polignac pour Rome, 233, 234. Dit qu'on fut surpris du choix de Briord comme ambassadeur à Turin, 263. Portrait de Phélypeaux, 288, 297. Dit que les ducs d'Anjou, de Bourgogne et de Berry sont tendrement unis, 308. Fait un portrait peu flatteur du prince de Vaudémont, 370. Donne les preuves de la malveillance de Tessé à l'égard de Catinat, 377. Raconte une familiarité de Villeroy à l'égard du duc de Savoie, 395. Fait tout au long le récit de la rencontre à Figuières de Philippe V avec la princesse de Piémont, 403, 404. Son récit de la réception du duc de Savoie par Philippe V n'est pas conforme à celui qui se trouve aux archives de Turin, 409. Blâme la reconnaissance du prince de Galles comme roi d'Angleterre, en a exagéré cependant les conséquences, III, 33. Rapporte que cet acte fut diversement jugé, 36. S'indigne de l'indécence des équipages du duc de Bourgogne, 50. Traite de *sauvage* le choix de Cayeux pour accompagner le duc de Bourgogne en Flandre, 43, 44. Raconte l'acceptation, puis le refus de Rosen d'accompagner le duc de Bourgogne à l'armée, 45. Parle des faveurs dont le roi aurait favorisé d'Artagnan, 46. Blâme l'attitude de Saumery à Cambrai, 58. Raille les gens qui, songeant à l'avenir, passent par Cambrai pour

aller et revenir de Flandre, 60. Trouve la campagne de Flandre *triste*, 74, 130. Juge sévèrement mais justement la Feuillade, 133. Lui reproche son obstination à poursuivre le duc de Savoie, 136. Maltraite Marcin, 139, 141. Ton tragique sur lequel il aborde dans son *Parallèle des trois premiers rois Bourbons* les événements de la campagne de 1708, 150. N'approuve pas que le duc de Bourgogne étudie la physique et l'astronomie, 153. Enumère les dépenses supprimées par le roi en 1707, 154. Conte la réponse étrange du roi à une communication de la duchesse du Lude, 159, 160, 162, 163. Fait avec vigueur le portrait de Vendôme. Mot piquant sur l'appellation de *César Monsieur*, 167. Est étonné de l'indulgence du roi pour Vendôme, 168. Cite de dégoûtants détails sur la malpropreté de Vendôme, 171. Portrait physique et moral de celui-ci, 172. Ne s'associe pas à la réception faite à Vendôme lors de son passage à Marly en 1706, 176. Confie à Beauvilliers ses craintes sur l'envoi du duc de Bourgogne en Flandre pour servir avec Vendôme, 182. Portrait des deux personnages, 183. Ne parvient pas à ébranler la confiance de Beauvilliers dans l'association du duc de Bourgogne avec Vendôme, 184, 185. Son jugement sur le marquis d'O est conforme à celui de Bellerive, 186. Déplore le pitoyable accompagnement des princes, 187. Expression dont il se sert en parlant de Matignon, 188. Raconte l'entrevue à Clichy de Bergeyck, Puységur et Chamlay avec Vendôme, 189, 190. Rend compte de l'entrevue du duc de Bourgogne avec Fénelon à l'auberge de Dunkerque, 193. Vante les troupes de l'armée de Flandre, 201. Parle de la joie de toute la cour à la nouvelle de la prise des villes de Gand et de Bruges, 212. Conte l'aventure de la princesse de Conti avec le chevalier de Clermont-Chaste, 238, 239. Son aversion pour les princesses lorraines, 240. Comment il juge la princesse d'Espinoy et Mlle de Lillebonne, 241. Dit que le duc de Bourgogne « est fort en brassières » lorsqu'il vient à Meudon, 243, 244. Explique les origines de la faveur d'Albéroni, 263. Donne le texte de la lettre écrite par Albéroni pour justifier la conduite de Vendôme à Oudenarde; en réfute les erreurs, 265. Trouve que celle écrite par Campistron n'est que fleur et mesure comparée à celle d'Albéroni, 266. Parle avec véhémence du déchaînement de la *cabale* contre le duc de Bourgogne, 267. Appelle atroces certaines chansons attribuées à la duchesse de Bourbon, 268. Se range du côté du duc de Bourgogne contre la cabale de Meudon, 270. Ses entretiens avec Beauvilliers et le duc de Chevreuse, conseils qu'il fait parvenir à la duchesse de Bourgogne par Mme de Nogaret, 271. Rôle qu'il s'attribue dans cette affaire, 272. Mentionne les lettres que Chamillart a ordre d'écrire à Albéroni, à Crozat et au comte d'Evreux, 279. Aurait aimé voir le roi pousser les choses jusqu'au bout, 280. Approuve la réception que la duchesse de Bourgogne fait à Vendôme, 281. Rapporte le mot piquant

du prince Eugène à Biron, 295. Assure que Louis XIV refusa de remplacer Vendôme par le prince de Conti, 298. Portrait de Boufflers, 301, 329. Aurait voulu voir le duc de Bourgogne à Tournay délibérer sur les partis à prendre plutôt que de suivre une procession, 336. Décrit l'agitation de la cour à la nouvelle de la marche des troupes vers Lille, 358, 359, 360. Se plaint qu'il faille attendre le retour du roi de la chasse pour l'ouverture d'un courrier, 365. Blâme la présence du père Martineau au camp, 369. Reconnaît que Mme de Maintenon pendant la *cabale* se montra une fidèle amie du duc de Bourgogne, 371, 373. Reproche au duc de Bourgogne de n'avoir pas interrompu sa partie de paume lorsque la nouvelle de la capitulation de Lille lui fut apportée, 390. Blâme les divertissements puérils du duc de Bourgogne et ses trop longs entretiens avec le père Martineau au camp du Saulsoy, 392. L'accuse par ses hésitations d'avoir permis à Marlborough de traverser l'Escaut, 414, 415. Est impuissant à faire agir Beauvilliers et Chevreuse contre la *cabale*. Dépité de ne pouvoir y réussir, se retire à la Ferté, 425. Craint que la piété du duc de Bourgogne ne l'empêche de parler contre Vendôme, 429. Se précipite au-devant du duc de Bourgogne au moment de son arrivée à Versailles, 430. Tient de Pontchartrain le récit de l'entrevue du duc de Bourgogne avec Louis XIV, 431. Rapporte que le duc de Bourgogne écourta son entrevue avec le roi pour aller souper avec la duchesse de Bourgogne, 433. Raconte la réception faite par le roi à Vendôme, 436. Fait adresser au duc de Bourgogne par Beauvilliers des observations sur sa gaieté, 438. Appelle Vendôme « le prince des superbes », IV, 3. Raconte comment la duchesse de Bourgogne s'y prit pour priver Vendôme des Marly, 4. Triomphe de voir Vendôme éloigné ensuite de Meudon, 11, 12. Souffre du froid à Versailles pendant l'hiver de 1709, soupant chez le duc de Villeroy, 18, 19. Reproche à *Messieurs des finances* d'avoir tiré des profits personnels des blés vendus au nom du roi, 23, 24. Raconte un trait touchant du duc de Bourgogne, 35. Tient des propos malveillants sur l'amitié de Harcourt avec Mme de Maintenon, 41. Accuse Harcourt de flatterie à l'égard de la duchesse de Bourgogne, 44. En 1709 se met à la faïence suivant l'exemple des princes, 49. Parle des galanteries du duc de Berry en les raillant, 72. Est contraire au mariage du duc de Berry avec Mlle de Bourbon, 74. Travaille à marier le duc de Berry avec Mademoiselle, 75. Pour rendre Mlle Choin favorable à ce mariage dépêche auprès d'elle Bignon, 76. Conte la joie du duc de Bourgogne apprenant que le mariage est décidé, 77. Explique pourquoi Mme de Caylus ne fut pas nommée dame d'honneur de la duchesse de Berry, 79. Dit que la duchesse de Saint-Simon et le duc de Beauvilliers rirent des fonctions qu'ils remplirent le soir du mariage, 80. Clôt le récit des peines qu'il se donna pour ce mariage par des réflexions philosophiques,

81, 82, 84. Répète souvent que le duc de Bourgogne se sentait en brassières à Meudon, 86. Décrit la confusion qui règne après la mort de Monseigneur dans l'appartement de la duchesse de Bourgogne, 91, 92. Dépeint l'attitude de la duchesse de Bourgogne, 92, 93. Les émotions du duc de Bourgogne à la nouvelle de la mort de Monseigneur, 94. A eu raison de dire que jamais douleur ne fut plus courte, 98, 103. Raconte la visite que la cour fait au roi après la mort de Monseigneur, se moque des personnes inconnues et bizarrement accoutrées qui se présentent, 107, 108. Porte comme toute la cour ses compliments aux bâtards du roi, se plaint de les voir égalés aux enfants de de France, 109. Trouve indécente la vente des bijoux de Monseigneur, 119. Dit que le duc de Bourgogne fit distribuer de larges gratifications aux anciens serviteurs de son père, 121. Raconte la scène qui eut lieu la première fois que la duchesse de Berry remit la chemise et la sale à la duchesse de Bourgogne, 124, 125. Par son intimité avec Beauvilliers et Chevreuse se rattache au petit troupeau, 128. Anecdote rapportée par lui sur la jeunesse de Beauvilliers, 129, 130. Dépeint la conduite de Beauvilliers après la mort de Monseigneur, 132, 133. Découvre le secret des communications faites par Beauvilliers à Chevreuse, 135. Portrait qu'il fait de Chevreuse, 136. Conteste à Chevreuse le titre de duc de Chaulnes, 137, 139. Son assiduité auprès du duc de Bourgogne après la mort de Monseigneur, 140. Sa querelle avec d'Antin sur la question de préséance entre pairs, 141. Ses alternatives de joie et de crainte pendant les derniers jours de Monseigneur, ses discussions à ce sujet avec la duchesse de Saint-Simon, 142. Pénètre dans l'intimité du duc de Bourgogne, est appuyé auprès de lui par Beauvilliers et Chevreuse, 143. Compte rendu d'un entretien avec le duc de Bourgogne dans les jardins de Marly, 144. Surprend le duc de Bourgogne causant avec la duchesse. Son entretien avec le duc de Bourgogne sur les prérogatives ducales, 145. Est introduit secrètement chez le duc de Bourgogne; se plaint de la situation faite à la noblesse; sa joie de voir ses sentiments partagés par le duc de Bourgogne, 146. A de nombreux entretiens secrets avec le duc de Bourgogne, 147. Est surpris chez ce prince par la Dauphine, 148. Comment il raconte la scène, ses craintes de voir le roi au courant de ces conciliabules, 149. Remarque que tous ceux qui vont en Flandre s'arrêtent à Cambrai, 150. Sentiments qu'il prête à Fénelon après la mort de Monseigneur, 168. Admirable portrait qu'il fait de lui, 172, 177. Décrit le changement qui s'est opéré chez le duc de Bourgogne après la mort de Monseigneur, 180, 182. Constate le revirement des esprits aussi bien en province qu'à Paris en faveur du duc de Bourgogne, 184. Parle en termes élogieux du duc de Charost, 185, 186. Rapporte l'ordre donné par le roi aux ministres de se rendre chez le duc de Bourgogne toutes les fois que le prince manifestera

le désir de travailler avec eux, 187, 188. Appelle les ministres : « les marteaux de l'Etat », 189, 191, 196. Attribue à Louis XIV la paternité d'Armand-Gaston de Soubise, 197. Affirme que Conan Mériadec duquel les Rohan prétendaient descendre n'exista jamais, 199. Appelle le coadjuteur de Strasbourg, le fils de la Fortune et de l'Amour, 200. Loue l'éloquence du duc de Bourgogne au procès des Rohan, 204, 205, 208. Dit que Louis XIV par sa constance dans le malheur a véritablement mérité le nom de Grand, 233. Est le véritable auteur du manuscrit intitulé *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne* qui a été écrit par lui après la mort du prince, 257, 258, 259, 260. But qu'il s'est proposé en composant ce manuscrit, 261. S'est souvent couvert dans ses propres projets du nom du duc de Bourgogne, 262. Ses nombreuses conversations avec le prince, 264, sur la dignité de duc et pair, 265, 266 ; sur le rang des bâtards, 267, 268, 269. Rédige un mémoire ayant pour titre : *Brouillon des projets sur lesquels il faudroit travailler sans relâche et sans se laisser rebuter par rien*, 271. Reconnaît que le duc de Bourgogne n'adoptait pas tous ses points de vue, 272, 273, 274. Identité de ses projets et de ceux de Chevreuse, 279, 283, 285, 286, 291. Admire certains propos tenus par le duc de Bourgogne quinze jours avant sa mort, 293, 294, entre autres cette maxime « que les rois sont faits pour les sujets et non les sujets pour les rois », 298, 301, 302, 304. Ses griefs contre les ministres dont il signale les usurpations, 305. Aurait désiré que les conseils fussent composés exclusivement de grands seigneurs, 306, 307. Est d'accord avec Fénelon sur le rétablissement des États provinciaux, 309. Sa passion contre la roture, 311, 312. S'élève avec vivacité contre l'impôt du dixième, 316, 317, 318, 320. Admirable page du *Parallèle des trois premiers rois Bourbons* où il parle des millions de sacrilèges au milieu desquels le roi nageait, 330. Son jugement sur la noblesse, 341. Raconte la dernière soirée et les dernières conversations de la duchesse de Bourgogne quelque temps avant sa mort, 347, 349. Passage concernant la maladie et la mort de la duchesse de Bourgogne et du duc de Bourgogne, 354, 365, 366, 367. Raconte le détail de la cérémonie funèbre, 369, 370. Dit que le duc de Bourgogne était mûr pour la bienheureuse éternité, 384. Est scandalisé de voir abréger et diminuer les cérémonies funèbres, 391, 403, 405. Conseille à l'archevêque de Reims de garder pour lui ses soupçons sur le duc de Noailles, 407. Dit que l'ouverture du corps du duc de Bourgogne épouvanta les assistants, 408, 412. Accuse Mme de Maintenon et le duc du Maine d'avoir ourdi un complot contre le duc d'Orléans, 414. Blâme le duc d'Orléans d'avoir demandé au roi d'ouvrir une enquête, 417, 418. Dit : « qu'un monstre vomi par l'enfer » aurait seul pu forger le crime dont on accuse le duc d'Orléans, 420. Fait de la duchesse de Bourgogne un touchant portrait,

426, 427, 428. Prétend avoir négocié un rapprochement entre Fénelon et le duc d'Orléans, 434. Ses inquiétudes concernant des mémoires de sa main qu'il sait dans la cassette du duc de Bourgogne, 436, 437. Comment ses inquiétudes sont dissipées par le duc de Beauvilliers, 439, 440, 446. Ce qu'il dit à Beauvilliers le lendemain des funérailles du duc de Bourgogne, 457. Se trompe dans sa prophétie, 458, 461, 467.

SAINT-SIMON (Marie-Gabrielle de Durfort, duchesse de), I, 421, 481. Suit la duchesse de Bourgogne à tous les bals, II, 84, 85. Belle-sœur de Lauzun, fait les honneurs à une fête donnée par celui-ci à la duchesse de Bourgogne, 117. Accepte sur les instances de la duchesse de Bourgogne d'être dame d'honneur de la duchesse de Berry, IV, 79. Assiste au coucher du duc et de la duchesse de Berry, 80. Est honorée de l'amitié de la duchesse de Bourgogne, 140. 142. S'efforce de mettre un terme aux propos imprudents de la duchesse de Bourgogne. Son dernier entretien avec elle, 348, 349, 427. Détourne son mari de quitter la cour à la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne, 437.

SAINT-THOMAS (Charles-Victor-Joseph Carron, marquis de), secrétaire d'Etat, conseiller de Victor-Amédée. Ses relations avec Tessé avant le traité de Turin, I, 40, 41, 42, 44. Doit toucher après le traité de Turin 40 000 écus de pension, 46. Apprend par une lettre de Tessé le but de la mission de Grimani à Vienne, 63. Comment il cherche à excuser son maître, 64. Reçoit malade et couché une visite de Victor-Amédée et de Tessé qui discutent devant lui les clauses du traité de Turin, 73, 74. Signe avec Tessé le traité de Turin, 75. La duchesse de Savoie s'adresse à lui pour avoir des nouvelles de son mari, 97. Billets qu'il reçoit de la duchesse de Savoie, au sujet de la maladie du duc de Savoie, 98, 119. Conseille à Tessé de rendre visite à la comtesse de Verrue, 123. Lui communique une lettre du duc de Portland, 128. Donne lecture du contrat de mariage de la princesse Adélaïde, 145. Cadeau que lui fait Louis XIV sur le conseil de Tessé, 146, 147, 148. Cherche à obtenir de Victor-Amédée l'envoi de la duchesse de Savoie en France, 193, 443; II, 240. Propositions qui lui sont faites par Briord à propos du Milanais, 269. Répond évasivement à Briord, 270. Sa conversation avec Briord sur les droits de Victor-Amédée à la succession d'Espagne est rapportée à Louis XIV, 277.

SAINT-THOMAS (Joseph-Gaëtan Carron, comte de Butilières, marquis de), ministre et secrétaire d'Etat, fils du précédent. Est chargé de transmettre à la comtesse de Verrue refugiée en France les présents de Victor-Amédée, II, 354. Répond négativement à une question de Briord sur le mariage de la princesse de Piémont avec l'archiduc Charles, 360. Son affection pour la France. Passe pour avoir aimé la comtesse de Verrue. Est supplanté par Prié dans la confiance de Victor-Amédée, 400. Assiste

avec Prié à un conseil tenu entre Victor-Amédée et Phélypeaux, 436. Appose sa signature au traité de Turin le 8 novembre 1703, 441.

SALVAÏ (comte). Envoyé par l'empereur à Turin, II, 400. Son origine, le motif de sa présence à Turin n'est pas connu par Phélypeaux, 401. Fait plusieurs fois pendant l'automne et l'hiver le voyage de Vienne à Turin, 415. Est autorisé par l'empereur à offrir à Victor-Amédée l'île de Sardaigne, 416. Est remplacé par Auersperg, 417.

SAN-ESTEVAN (Mercure Lopez Pacheco, comte de). Accompagne le roi d'Espagne à Figuières. Est du conseil tenu au lendemain du mariage de Philippe V, II, 403.

SANZAY (Marie-Anne de Crissé, mademoiselle de), dame d'honneur de la princesse de Conti. Joue dans l'opéra d'*Alceste* en 1703, II, 148.

SAUMERY (Jacques-François de Johanne de la Carre, marquis de), sous-gouverneur, puis menin du duc de Bourgogne, II, 72. Malgré une blessure, désire accompagner le duc de Bourgogne à l'armée de Flandre, III, 43. Part en poste avec le prince et six aides de camp, 50. Assiste en tiers à l'entrevue du duc de Bourgogne à Cambrai avec Fénelon, 57. Instructions qu'il avait reçues du roi, son attitude à Cambrai jugée sévèrement par Saint-Simon, 58, 59. Sa fille devient dame d'honneur de la duchesse de Berry, IV, 79.

SAVOIE (Amédée V, comte de), dit le *Grand*, I, 3.

SAVOIE (Amédée VI, comte de), dit le *Comte Vert*, I, 3.

SAVOIE (Amédée VII, comte de), dit le *Comte Rouge*, I, 3.

SAVOIE (Amédée VIII, premier duc de). Voir FÉLIX V, pape.

SAVOIE (Charles-Emmanuel Ier, duc de). Signe le traité de Lyon avec Henri IV, I, 5, 6. Au lendemain de l'affaire du Pas-de-Suse, vient demander grâce à Louis XIII; meurt de honte, 7. Marié à l'Infante Catherine, fille de Philippe II, II, 249. Fut traité avec de grands égards par Philippe II lorsqu'il se rendit en Espagne pour son mariage, 406.

SAVOIE (Charles-Emmanuel II, duc de), père de Victor-Amédée II, I, 10, 11, 13.

SAVOIE (Charles III, duc de), I, 2.

SAVOIE (Humbert aux blanches mains, Ier comte de). Fonde la maison de Savoie; son origine un peu obscure, I, 2; IV, 495.

SAVOIE (Humbert II, dit le *Renforcé*, comte de), I, 135.

SAVOIE (Odon, comte de), fils d'Humbert aux blanches mains. Epouse Adélaïde de Turin et hérite de plusieurs seigneuries éparses dans la Maurienne, la Tarentaise et le Chablais, I, 2; IV, 495.

SAVOIE (Thomas, comte de). Contrées dont il agrandit la Savoie, I, 3.

SAVOIE (Victor-Amédée Ier, duc de). Marié à la fille de Henri IV, I, 7. Louis XIII lui impose le traité de Chérasco, 8, 9. Son mariage avec la duchesse Christine fait décider que l'ambassadeur de Savoie sera traité comme l'ambassadeur d'une tête couronnée, II, 258.

Savoie (Victor-Amédée II, duc de), I, 10. Son enfance; perd son père à neuf ans; paroles qu'il adresse à l'ambassadeur de France à cette occasion, 11. Ses reparties spirituelles; sa dissimulation naturelle, encore développée par l'éducation qu'il reçoit, 12. Tenu dans l'ignorance des affaires par sa mère qu'il voit une seule fois par jour, 14. Sa haine contre sa mère et contre la France; motifs de cette double haine, 16, 17. Dissimule longtemps ses sentiments sur la politique de Louis XIV, à l'égard de la Savoie, 18. Citation d'un passage de son contrat de mariage, 19. Sa haine contre la France est connue de Louis XIV. Dans une lettre se plaint de l'ingérence des ambassadeurs français dans ses affaires intimes, 20. Intervention de Louis XIV dans ses affaires personnelles et dans celles de la Savoie, 21. Hésite à suivre les ordres du roi de France relatifs à la répression des Vaudois, 22. Cédant aux menaces de Louis XIV, va lui-même châtier les Vaudois; ses remords à la suite de cette expédition, 23. Son refus prolongé de chasser de nouveau les Vaudois revenus dans leurs vallées, 24. Se rapproche de l'empereur pour se tirer de la sujétion où le tient la France; sa duplicité à l'égard de ces deux pays, 25. Sommé par Catinat de livrer Verrue et Turin, réussit à gagner du temps: en profite pour mettre Turin en état de défense et appelle les Espagnols à son secours. N'est pas haï dans son pays comme le prétend Louvois, 26. Exploite la haine de ses sujets contre la France, annonce à sa noblesse qu'il va marcher contre les Français et signe avec l'empereur un traité d'alliance offensive et défensive, 27. D'après une note tirée des Affaires étrangères, aurait rompu avec la France à la suite d'une lettre blessante reçue de Louvois. Après la mort de ce ministre, cherche à se rapprocher de la France, 30. Caricature le représentant après Staffarde dépouillé même de sa chemise par Louis XIV, 31. Reçoit à Pignerol un ambassadeur particulier de Louis XIV, 32. Détaché peu à peu de la ligue d'Augsbourg par Tessé, 36. Ses relations courtoises avec cet envoyé du roi de France, 40, 41. Refuse à Tessé, pendant le siège de Pignerol, la liberté de communiquer avec la France, 43. Tout en combattant bravement à la tête des impériaux, se prépare à les trahir, 44. Pendant le siège de Pignerol négocie avec Tessé par l'intermédiaire de Groppel, 45. Son habileté et son audace, 46. Quoique vaincu, veut imposer ses volontés; réclame Casal et Pignerol. Sait qu'il est le nœud de la coalition contre la France, 47. Conditions qu'il veut imposer à Louis XIV, 48. Ses exigences augmentent en raison de la modération du roi de France, 49. Propose d'envoyer en France comme otages sa fille aînée et le fils du prince de Carignan héritier présomptif, 50. Ses propositions inspirent peu de confiance à ses ennemis, 51. Assiège Pignerol. Se fait battre à la Marsaille par Catinat. Reprend ses négociations

avec Louis XIV sans rien rabattre de ses prétentions, 53. Ses entretiens secrets avec Tessé. Pour quelles raisons il s'est allié à l'empereur, 54. Renouvelle ses conditions; espère que sa fille épousera le duc de Bourgogne. Présente ses filles à Tessé, 55. Décide d'envoyer à Vienne l'abbé Grimani sitôt que Louis XIV aura accepté ses conditions, 56. Sa première rencontre avec l'abbé Grimani à Venise, 57. Lui conserve sa confiance; se sert de lui pour faire parvenir à l'empereur ses griefs; lui adresse de nombreuses dépêches, 58. Le charge de demander du renfort et de proposer la main de la princesse Adélaïde sa fille pour le roi des Romains. Son attachement à l'empereur et l'importance de son rôle dans la ligue sont surtout mis en relief par son ambassadeur, 59, 60. Charge Grimani de faire à l'empereur les mêmes propositions que Tessé doit faire à Louis XIV, 61. Trahi par l'empereur qui dévoile à Louis XIV la mission de Grimani, 62, 63. Ses négociations avec l'Empire sont découvertes par Tessé et expliquées par Saint-Thomas, 64. Ne peut obtenir de l'empereur une réponse définitive sur la question du mariage de la princesse Adélaïde avec le roi des Romains, 65. Reprend ses négociations avec la France; s'entremet entre Français et impériaux dans l'affaire de la reddition de Casal au duc de Mantoue, 66. S'occupe activement de la conclusion du mariage de sa fille avec le duc de Bourgogne et de la restitution de Pignerol, 67. Comment il règle la question de la dot, 68. Ses « chipoteries » sur la question de la restitution de Pignerol, 69. Fait venir à Turin Valère, le secrétaire de Tessé; essaie en vain d'en obtenir de nouvelles concessions, 70. Renvoie Valère en le faisant accompagner d'un trompette. Désavoue la convention signée par Groppel, 71. Reçoit à Turin Tessé déguisé en valet, 72. Ce qu'il répond à Tessé opposant à de nouvelles demandes la convention signée par Groppel, 73. Raisons qu'il allègue pour obtenir que Pignerol soit rasée immédiatement. Renvoie Tessé sans en avoir rien obtenu, 74. Charge Saint-Thomas de signer la paix avec la France, 75. Avant de signer la trêve réclame Tessé comme otage, 76. Son alliance recherchée en vain par l'empereur. Affirme à Tessé sa fidélité inébranlable à la France. Consent à traiter avec Louis XIV sur les bases de l'ancienne convention signée à Pignerol par Groppel, 77. Obtient de Louis XIV le titre d'*Altesse royale*. Obtient de l'Espagne et de l'empereur le traité de Vigevano, 78. Sa joie à la suite de ces traités. Lettre qu'il écrit au pape Innocent XII pour lui annoncer ces bonnes nouvelles, 79. Se montre à bon droit fier d'avoir rendu l'indépendance à la Savoie, 80, 85, 87. Son portrait. Son succès près des filles d'honneur de sa mère, 88. Ses rapports avec Mlle de Cumiana, et avec Mlle de Saluces, 89, 90. Comment il s'éprit de la comtesse de Verrue, 91, 92. Eloge qu'il fait d'elle devant sa femme, 93. Grande analogie entre sa conduite privée et celle de Louis XIV;

ce qu'il répond aux remarques que lui adresse l'ambassadeur de Louis XIV, 94. Garde la comtesse de Verrue pendant douze ans; sa jalousie la fait se retirer en France. Ses recommandations à la duchesse sa femme avant d'aller guerroyer contre les Vaudois, 95. Ses négligences envers elle, 96. Ne lui écrit pas pendant ses voyages, 97. L'autorise à venir le rejoindre, pendant sa maladie à Embrun, 98. Sa guérison; son retour à Turin, 99. Sa conduite à l'égard de la duchesse sa femme lors de la naissance de son premier enfant, 100, 101. Son incivilité à l'égard de sa mère, 102. Reçoit une lettre de Louis XIV, et les félicitations de Monsieur, 103. Lors de la naissance de sa seconde fille, contremande les envoyés qui devaient annoncer la naissance d'un garçon. Semble se préoccuper de la santé de sa femme; mais ne cesse de la délaisser pour Mme de Verrue, 106. Fait voir la princesse Adélaïde à Tessé pendant les négociations qui précédèrent son mariage, 114, 115. Comment il reçoit Tessé à Turin, 118, 119, 120. Ses négociations avec les alliés surveillées par Tessé, 121. Fait célébrer solennellement la Saint-Louis, 122, 123. Mis en garde par Tessé contre le comte de Mansfeld, 126. Refuse la main du roi des Romains pour la princesse Adélaïde et repousse tout projet d'alliance avec l'empereur, 127. N'est ébranlé ni par les menaces ni par les objurgations du prince d'Orange et du duc de Portland, 128. Ses troupes se séparent de celles des alliés, 129. Harangue qu'il adresse aux officiers espagnols et impériaux avant leur départ, 130. Manifeste sa fidélité à la France. Ses entretiens fréquents avec Tessé, 131. Charge des jurisconsultes de la rédaction du contrat de mariage de la princesse Adélaïde. N'ayant que des filles, se préoccupe de l'avenir, 134, 135. Veut que l'acte de renonciation au trône de Savoie soit inséré dans le traité entre la France et la Savoie, 136. Se rappelle les suites du traité des Pyrénées, 137. Sur le refus de Louis XIV, fait en sorte que cette renonciation soit bien établie, 138, 139. Adresse à Louis XIV un projet de contrat de mariage, 140. Comment il règle la question de la dot, 141, 142. Se contente de fournir un « fardel », 143. Son rôle dans les cérémonies qui accompagnent la signature du contrat, 144, 145, 146, 148, 153, 176. Son désir persistant de voir des femmes et un médecin piémontais accompagner la princesse Adélaïde en France, malgré le refus de Louis XIV, 180, 181, 182, 183. Sa sollicitude à l'égard de la santé de sa fille inspire quelque défiance à Louis XIV, 185, 186, 187. Est prié par Louis XIV d'ordonner à la suite de la princesse Adélaïde de ne pas dépasser le pont de Beauvoisin, 188. Obtient enfin du roi de France que deux femmes de chambre et un médecin accompagneront sa fille jusqu'à Fontainebleau, 189. Se fait illusion sur l'étendue de cette permission, 190, 191. Refuse à sa femme la satisfaction d'accompagner sa fille en France, 192. Sa haine persistante contre sa mère, 193. Désigne

les personnes qui conduiront la princesse Adélaïde en France, 194. Prétextes allégués pour retarder le jour du départ, 198, 199. Ses réponses vagues à Tessé, sur l'époque du départ, 200, 203, 204, 205. Lors de son mariage avait été au-devant de sa femme, jusqu'en France, 210, 215, 216, 217. Reçoit de Dronero le récit de la première entrevue de la princesse Adélaïde avec les dames françaises, 219, 220. Le titre d'*Altesse royale* ne lui est pas donné dans un premier acte de délivrance de sa fille, 222. Pour éviter toute discussion, son nom est omis dans un second acte, 223. Profondément blessé de cette omission; témoigne son mécontentement à Brionne, 224, 401, 402. Lettre de Louis XIV lui annonçant l'heureuse arrivée de la princesse Adélaïde, 407, 410. Instructions qu'il donne à sa fille avant son départ, 415, 416. Reçoit les compliments de Louis XIV sur la princesse Adélaïde par l'intermédiaire d'Urfé, 427, et de Govone, 429. Pour quelles raisons il ne reçut pas les condoléances du duc de Bourgogne à l'occasion de la mort d'un fils, 484. Se brouille avec Monsieur à propos de la suscription d'une lettre, 485. Pour quels motifs il ne reçoit pas de lettres du duc de Bourgogne, 485. Peut librement écrire à sa fille, à la condition que la suscription soit conforme à la formule arrêtée par Louis XIV, 486. Reçoit de son ambassadeur le récit de la cérémonie du mariage de la princesse Adélaïde, 491. Ecrit rarement à sa femme. Lettres qu'il reçoit de la duchesse de Bourgogne, II, 136. Explication de sa conduite dans la guerre de la succession d'Espagne, 238. Donne des preuves de sa fidélité à la France. Son courage au siège de Valenza, 240. Est dédaigné par la comtesse de Verrue, 241, 242. Ses sentiments à l'égard de Tessé, 243. Difficultés qu'il soulève à propos des traités de Turin et de Vigevano; réclame le paiement entier et immédiat du subside promis par Louis XIV, 244. Ses droits à la succession de Charles II reconnus dans le testament de Philippe IV, 249, 250. Se préoccupe surtout du Milanais, 251. Se rappelle les promesses de Louis XIV à ce sujet, 252; en entretient Tessé, 253, 254, 255. Envoie en France le marquis de Ferreiro, 256, 257. Son envoyé est reçu comme les ambassadeurs des têtes couronnées, 260, 261, 262. Portrait qu'en trace Louis XIV dans ses recommandations à Briord, 263, 264. Sa réconciliation plus apparente que réelle avec la France, 266. Correction dont il menace un enfant qui parle français devant lui, 267. Reçoit de Briord des propositions au sujet du Milanais, 269. Contre-propositions qu'il oppose, 270. Part qui lui est faite dans les négociations entre Louis XIV et Guillaume d'Orange, 271, 272. Ses intrigues près de l'empereur contre la France signalées par Villars, 273. Sa colère lorsqu'il a connaissance du traité signé entre Louis XIV et Guillaume III et du nouveau testament de Charles II. Ses sentiments belliqueux, 274, 275. Sa joie mal dissimulée en apprenant la mort du prince de Bavière, 276. Sa candidature

éventuelle au trône d'Espagne proposée par Louis XIV, 277. Par l'intermédiaire de Saint-Thomas entretient Briord de ses droits à la couronne d'Espagne, 277. Sert d'instrument à la politique de Louis XIV, 278, 279. Ignore les négociations de Louis XIV à son sujet. Se sent suspect à tous les partis, 280. Consulte les astrologues; cherche en vain à se rapprocher de l'empereur; reçoit son ambassadeur à la Venerie, 281. Tenu dans l'isolement par Louis XIV qui rappelle Briord de Turin, 282. Remplace le marquis de Ferreiro par le comte de Vernon comme ambassadeur à Versailles, 283. Sa confiance dans ce dernier; attitude qu'il lui conseille, 234; lui recommande de rester en cordiales relations avec le représentant de l'empereur à Versailles. Rapports qu'il en reçoit, 285. Approuve son langage avec Torcy et Sinzendorf à propos de l'échange du Milanais. Conseille la même attitude au marquis de Prié, son ambassadeur à Vienne, 286. Autorise le marquis de Prié à aborder la question du mariage de la princesse de Piémont avec l'archiduc Charles. Malgré ses efforts, ne peut arriver à connaître le secret des négociations de Londres et de la Haye, 287. Son dépit en apprenant les clauses du traité de la Haye auquel Louis XIV le prie d'adhérer, 288. Refuse à Phélypeaux toute adhésion à ce traité, 289. Vagues promesses qu'il reçoit de Versailles par Vernon, et par Phélypeaux, 290, 291. Sa grande réserve dans ses conversations avec Phélypeaux. Par Vernon réclame d'abord le marquisat de Final et le Montferrat, 292, puis le Milanais en échange de la Savoie et du comté de Nice, 293. Arrête les négociations par les difficultés qu'il soulève à propos de Barcelonnette, et par des exigences nouvelles, 294, 295. En apprenant la mort de Charles II, s'empresse d'accepter toutes les conditions offertes par Louis XIV, 296. Ses négociations avec Louis XIV restées secrètes, 303. Se montre satisfait de la conduite de Vernon vis-à-vis du nouveau roi d'Espagne. Affecte de douter de la sincérité des offres de la France. Espère toujours recevoir le Milanais, 304. Perd toute espérance à la suite d'une lettre du président de la Tour. Autorise Vernon à adresser ses compliments au roi d'Espagne, 305. Adresse lui-même à Louis XIV une lettre de compliments, 306, 319, 328. Acculé à la trahison par les mauvais procédés de Louis XIV à son égard, 331, 332. Louis XIV lui écrit sa résolution d'accepter le trône d'Espagne pour le duc d'Anjou, 332, 334. Son amour de l'argent, 335. Apprend par son ambassadeur la promesse faite par Louis XIV de faire en sorte que la dot de l'infante Catherine soit payée à la Savoie, 336. Reçoit de Torcy des ouvertures sur la possibilité d'un mariage entre la princesse de Piémont et Philippe V, n'y répond que par le silence, 337. Ses paroles railleuses et menaçantes à l'adresse du roi de France. Envoie un courrier extraordinaire à Vienne, 338. Sa réponse vague à la demande d'une autorisation de pas-

sages pour l'armée française sur ses Etats, 339, 340. Ses hésitations et sa duplicité signalées par Tessé, 341, 342. Ne conclut rien avec Tessé. Exhale en toute occasion l'amertume que lui cause la perte du Milanais, 343. Compensations qu'il demande de Louis XIV. Laisse sans réponse la question des passages, 344. Se montre vivement irrité d'un mot contenu dans une dépêche dans laquelle Louis XIV lui demande une réponse à la question des passages et lui propose un traité d'alliance, 345. Charge deux négociateurs de discuter les conditions de ce traité, 346. Propose d'ajouter une clause secrète relative au Milanais, 347. Signe un traité contenant la clause expresse qu'aucun changement n'aura lieu après la guerre en Italie, 348. Se tourne vers l'empereur; maintient son ambassadeur Prié à Vienne même après la déclaration de guerre à l'Espagne, 349. Charge Prié d'expliquer à l'empereur la nécessité où il a été de signer un traité avec la France, 350, 351. Cherche le moyen d'entretenir des relations secrètes avec l'empereur après le départ de son ambassadeur, 352. Dans ses relations avec la comtesse de Verrue se sert de Vernon comme intermédiaire, 353, 354, 355. Accueille avec une indifférence apparente la proposition du mariage de la princesse de Piémont avec Philippe V, 360. Craint que le mariage n'ait pas l'approbation du conseil d'Espagne. Vante le bon naturel de sa fille, 361. Se laisse influencer par la question d'argent. Espère que les dettes de l'Espagne envers la Savoie le dispenseront de la dot, 362. Reçoit la demande formelle de la main de la princesse de Piémont. Inquiétudes que lui cause cette demande, 363. Charge Prié d'expliquer à l'empereur les motifs qui l'ont fait consentir à ce mariage, 364, 367, 369. Commande les troupes savoyardes avec le titre de généralissime de l'armée des deux couronnes. Ses talents militaires inspirent peu de confiance, 370. Sa fidélité chancelante, 371. Met lentement et tardivement ses troupes en route. Son long séjour à Turin loin de l'armée. Sa conduite ouvertement critiquée à sa propre cour, 372. Intercepte la correspondance de Phélypeaux avec Louis XIV, 373. Après l'échec de Carpi, rejoint l'armée au camp de Goïto. Sa tenue, 374. Fait bonne impression sur l'armée, 375. Revers de son armée, 376. Est témoin des altercations entre Catinat et Tessé, 378. Appréciation modérée de Catinat à son égard, 379. N'est pas partisan de l'attaque de Chiari; s'y conduit avec grande bravoure, 382. Malgré sa belle conduite à Chiari, est accusé d'avoir entretenu des relations secrètes avec l'empereur, 383. Comment expliquer l'ambiguïté de sa conduite et son inaction au début de la guerre, 384. Les accusations portées contre lui par Tessé et Villeroy ne paraissent pas solidement établies, 385. Soupçonné de trahison par Catinat, 386. Son infidélité paraît invraisemblable à Phélypeaux toujours placé près de lui, 387. Ses lettres au prince Eugène conservées à Turin et les archives de Vienne ne

renferment aucune allusion aux renseignements qu'il aurait fournis aux troupes impériales, 388, 389, 390. Sa trahison n'est pas nécessaire pour expliquer les revers de la campagne, 392. N'aime pas Catinat, mais le respecte. N'a que du mépris pour Villeroy, 394. Leçon qu'il lui donne à propos d'une pincée de tabac, 395. Avant la fin de la campagne fait prendre à ses troupes leurs quartiers d'hiver. Rentre à Turin. Son humeur noire à la suite de ses échecs, 396. Dans ses pourparlers avec Phélypeaux, demande le maintien intégral du subside promis par Louis XIV et la réduction des troupes qu'il s'est engagé à fournir. Refuse d'incorporer ses soldats dans l'armée française, 397. Ses droits sur le Montferrat reconnus dans un projet de traité discuté entre Torcy et Vernon, 398, 399. Accorde sa confiance au marquis de Prié revenu de Vienne, 400. Reçoit de l'empereur l'offre du Montferrat et de la province d'Alexandrie au moment où le duc de Mantoue refuse de céder ce que Louis XIV lui avait promis, 401. Conclut le mariage de la princesse Marie-Louise-Gabrielle avec Philippe V, 402. Défend son ambassadeur accusé d'avoir donné de mauvais conseils à la princesse Marie-Louise-Gabrielle, 404. Se prépare à recevoir Philippe V; se préoccupe beaucoup du titre d'*Altesse royale*, 405. Cherche dans le cérémonial de Turin les précédents l'autorisant à réclamer ce titre, 406. Charge Vernon d'entretenir Torcy de cette question; n'obtient de Versailles aucune réponse précise. Sa première entrevue avec Philippe V, 407. Est invité à souper. Espère qu'un fauteuil lui sera offert, 408. Avec quel cérémonial il est reçu, d'après Saint-Simon et d'après les archives de Turin. Mécontent de n'être pas assis à la droite de Philippe V, rentre chez lui sans souper, 409. Comment il raconte cette scène à Vernon. Sa colère contre son gendre. Se plaint à son entourage de ses procédés maladroits, 410, 411. Reste à Turin loin de son armée. Dans cette inaction s'aigrit de plus en plus, 412. Ses emportements contre sa femme et sa mère, 413. Sa vie solitaire que ne peut pénétrer Phélypeaux, 414. Ses entrevues fréquentes avec le marquis de Prié et ses négociations avec l'empereur par l'intermédiaire de Salvaï, 415. Offres qui lui sont faites au nom de l'empereur, 416. Ce qu'il réclame à la place de la Sardaigne. Se félicite de la nomination du comte Auersperg comme successeur de Salvaï, 417. Cherche une dernière fois à obtenir de Louis XIV le gouvernement perpétuel du Milanais; n'obtient pas de réponse, 418, 419. Son opinion sur son alliance avec Louis XIV, 420. Son dessein de trahir devient de plus en plus évident, 421. Dans ses négociations avec Auersperg se montre hésitant et chaque jour plus exigeant, 423. Ses projets sont connus de Louis XIV malgré les dénégations de Vernon, 423. Reçoit de Louis XIV une demande d'explication et l'offre du Montferrat, 424. Sa réponse, 425. Ses perplexités pendant la campagne de

Flandre, 426. Après la prise de Brisach rompt toute relation avec Vienne, envoie un mémoire à Louis XIV à la générosité de qui il s'abandonne; communie et ordonne des prières publiques, 427. Par le ton railleur de sa réponse à Phélypeaux, blesse Louis XIV qui se résout à l'empêcher de nuire, 428. Ne prend aucune part aux campagnes dirigées par Vendôme. Défiance de ce dernier à son endroit, 431. Se dispose à donner un abri aux flottes anglaises et hollandaises, ce qui fait donner à Louis XIV l'ordre de désarmer les troupes savoyardes, 432. Poursuit les négociations entamées avec la France au sujet du Milanais, 434. Sa réponse à la proposition de Louis XIV, 434, 435. Comment il reçoit Phélypeaux après le désarmement de ses troupes à San Benedetto. Son abattement, sa colère, 436. Fait arrêter tous les Français qui se trouvent dans ses Etats, 437. Profite de l'inaction forcée de Vendôme pour protester devant l'Europe contre la violence de Louis XIV, 438, 439. Fait parvenir ses récriminations à Versailles. Mémoire qu'il adresse au duc d'Orléans. Se plaint à l'empereur d'avoir été ruiné à cause de lui, 440; en obtient un traité avantageux, 441. Est considéré comme le principal auteur de la grandeur de sa maison. Son alliance négligée à tort par Louis XIV, 442, 443. Nouvelles que lui envoie Vernon sur la duchesse de Bourgogne, 444, 445. Preuves de sa trahison pendant la campagne de 1701, d'après le marquis de Quincy et une lettre de Vendôme. Appendice, 472, 473. Reconnaît le premier Philippe V comme roi d'Espagne, III, 26, 41. Ne répond pas aux lettres de la duchesse de Bourgogne, 119. Reçoit de la main même de Louis XIV la nouvelle de la naissance du duc de Bretagne, 120, 121. Sentiments qu'il inspire à la jeune reine d'Espagne, 124. Ses défaites plongent la duchesse de Bourgogne dans une profonde tristesse, 127. Ne reçoit de renseignements militaires ni de la duchesse de Bourgogne ni de Mme de Maintenon, 128, 129. Est prévenu par le bruit public de l'intention qu'ont les Français d'assiéger Turin, 130. Sa conduite met la duchesse de Bourgogne au désespoir, 131, 132. Sourd aux supplications de ses deux filles, se prépare à défendre Turin, 133. Pour quels motifs, suivant Mlle d'Aumale, il n'aurait pas été poussé à bout par la Feuillade, 134, 135. Tient la campagne pendant le siège de Turin. Est poursuivi activement par la Feuillade, 136, 139. D'après Michelet, aurait été ménagé par Marcin sur la demande de la duchesse de Bourgogne, 140. Sa jonction avec le prince Eugène ne peut être empêchée par Marcin, 141. Lettre affectueuse qu'il reçoit de la duchesse de Bourgogne à l'occasion du premier jour de l'an, 142, 143. Sait se faire aimer de ceux qui l'entourent; en particulier de ses filles, quoiqu'il les ait beaucoup négligées, 144. Reçoit de la reine d'Espagne une lettre remplie d'affectueux reproches sur la guerre qu'il a entreprise, 145. Le titre de roi de Lombardie lui est offert par la

reine Marie-Louise-Gabrielle s'il veut faire la paix, 146, 147. Envahit le comté de Nice, à la poursuite de Tessé; met le siège devant Toulon, 155. Le duc de Bourgogne chargé de le chasser de Provence, 156. Plaisanteries du duc de Bourgogne à ce sujet, 157. Lève le siège de Toulon; rentre découragé en Italie, 158, 166, 272, 278, 438, IV; 10. 39, 445, 446, 447, 448, 449. A retiré peu d'avantages de son alliance avec l'empereur, 464, 465, 466, 467. Son alliance recherchée en vain par Louis XIV, 468, 469, 470, 471. Noue des relations avec Berwick, 472, 473, 474. Ses propositions sont accueillies favorablement par Louis XIV, 475. Propositions qui lui sont faites, 476, 477. Ses prétentions exorbitantes, 478; Louis XIV accepte de les discuter, 479. S'obstine dans ses exigences, 480. Rompt les négociations sur un ton presque insolent, 481, 482. Fait la sourde oreille à de nouvelles propositions que lui transmet Berwick, 483. Ses représentants au congrès d'Utrecht. Ses adversaires et ses défenseurs, 485. Ses prétentions territoriales et son désir d'obtenir le titre de roi, 486. N'ose donner suite au projet d'alliance que lui propose l'abbé de Polignac, 487. Sa candidature au trône d'Espagne est proposée par l'Angleterre et soutenue par la France, 488, 489. Le refus de Philippe V fait échouer cette combinaison, 490, 491. Obtient, avec le titre de roi de Sicile, la Sicile et le versant italien des Alpes comme frontière, 492. Prend solennellement le titre de roi. Reçoit des adresses des principales villes de Sicile, 493. Se fait transporter en Sicile sur un vaisseau anglais. Fait une entrée royale à Palerme. Y donne de grande fêtes, 494.

Savoie (Adélaïde, marquise de Turin, femme d'Odon, comte de), I, 2; IV, 495.

Savoie (Adélaïde de), femme de Louis le Gros. Réclame l'héritage de son père Humbert II, I, 135.

Savoie (Adélaïde-Henriette de), mère de la Dauphine Bavière, I, 274.

Savoie (Anne d'Orléans, duchesse de). Louis XIV consent à son mariage avec le duc de Savoie, I, 19. Sa conduite à l'égard de son mari est inspirée par Louis XIV, 21. Reliques qu'elle envoie au Val-de-Grâce, 42, 68, 85. Sa biographie par Luisa Sarredo, 86. Mauvais services que Louis XIV lui rend en intervenant dans ses affaires domestiques, 87, 90. Accompagne son mari dans un voyage à Nice; la comtesse de Verrue est parmi ses dix dames d'honneur, 92, 93, 95. Regrette que le plaisir de la danse soit supprimé, 96. Demande plusieurs fois à Victor-Amédée la permission de le rejoindre, 97, 98. Naissance de la duchesse de Bourgogne, 100, 101, 102, 103, 104. Naissance de Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, 105, 106. Sa vie à Turin et à la Vigna della Regina est consacrée à ses enfants, 107, 108. La princesse Palatine fait son éloge, 109. La duchesse de Bourgogne préfère sa grand'mère, 110, 111, 114, 116. Elle assiste avec la duchesse de Bour-

gogne d'une fenêtre du Palais Royal à l'arrivée de Tessé, 118, 119, 122. Au moment des fiançailles avec le duc de Bourgogne, envoie à Monsieur le portrait de sa fille, 124, 125, 127. Sa joie le jour de la signature du contrat, 144, 145. Lettre qu'elle reçoit de Mme de Maintenon au moment de l'arrivée de sa fille en France, 163. Son avis sur les dames d'honneur qui doivent accompagner cette princesse, 180, 185. Louis XIV l'invite à accompagner sa fille, 191. Refus de Victor-Amédée, 192, 193, 194, 203. Accompagne sa fille jusqu'à la frontière, 205, 210. Reçoit une lettre de Louis XIV, 213. Eloge qu'elle fait à sa fille de la duchesse du Lude, 219. Louis XIV se souvient de la duchesse de Savoie en accueillant la duchesse de Bourgogne, 238, 399. Conseils de la duchesse de Savoie à sa fille retrouvés après sa mort, 416. La satisfaction de Louis XIV au sujet de sa fille lui est exprimée par d'Urfé, 427. Reçoit une lettre de Mme de Maintenon, 431, 437, 441. Son approbation de l'éducation donnée à sa fille par Mme de Maintenon; se sert de cet exemple pour instruire sa seconde fille, 443, 444. Accouche d'un prince qui meurt en naissant, 484, 486. Appendice, lettre inédite de Mme de Maintenon à la duchesse de Savoie, 491; II, 25. Reçoit les félicitations de la duchesse de Bourgogne à l'occasion de la naissance du prince de Piémont, 26, 120, 122, 135. S'informe si la duchesse de Bourgogne est grosse, 205. Reçoit une lettre de la duchesse du Lude lui annonçant que la princesse est grosse, 207, 241. Son chagrin de l'alliance du duc de Savoie avec l'Empire, 273. Se sert de Vernon dans ses relations avec sa fille, 353. Lettres qu'elle adresse à Vernon où elle s'inquiète de la dissipation de sa fille, 356, 357, 407, 410. Son affection pour Madame Royale; reproches qu'elle reçoit à ce sujet de Victor-Amédée, 412, 413, Appendice. Recommande sa fille à Mme de Maintenon, 451, 452, 453, 462; III, 117. Reçoit des lettres courtes et tendres de la duchesse de Bourgogne, 119, 120, 123, 124. Reçoit de la duchesse de Bourgogne une lettre où il est question du siège de Turin, 131, 132. Sa tendresse envers son mari, 144; IV, 53, 77. Accompagne Victor-Amédée à Palerme, 493.

Savoie (l'infante Catherine, duchesse de), femme de Charles-Emmanuel Ier, II, 249. Est désignée dans le testament de Philippe IV, 250, 277. Le paiement de sa dot comme fille de Philippe II est dû par l'Espagne à la Savoie, 335. Au moment du mariage de la princesse de Piémont Victor-Amédée revient sur le paiement de cette dot, 344, 362, 406.

Savoie (Christine, duchesse de), dite Madame Royale, fille de Henri IV. Est mariée à Victor-Amédée Ier, I, 7. Pendant sa régence se soumet à l'influence française, 27, 274. Comme sœur de Louis XIII obtient que les tambours appellent pour l'ambassadeur de Savoie, III, 258.

Savoie (Jeanne-Baptiste de Nemours, duchesse de), dite

Madame Royale. Veuve de Charles-Emmanuel II, mère de Victor-Amédée II. Contrainte de céder le pouvoir à son fils, I, 9, 10. Fille du duc de Nemours; sa jeunesse, son mariage, 13. Tenue par son mari loin des affaires, s'empare comme régente du pouvoir avec avidité. Tient son fils à l'écart; lui montre peu de tendresse, 14. Sa grâce, ses galanteries, 15, 16. Est haïe de Victor-Amédée, 17, 18. Son attachement pendant toute sa régence aux intérêts de Louis XIV. Contribue au mariage d'Anne d'Orléans avec Victor-Amédée, 19. Ses griefs contre son fils sont épousés par Louis XIV, 21, 27. Son escadron de filles d'honneur; les choisit pour leur beauté, 88, 89. Dans une lettre à Mme de la Fayette raille la résignation de sa belle-fille, 95, 96, 99. Incidents pénibles entre son fils et elle lors du baptême de la princesse Adélaïde, 101, 102, 108. Les lettres que lui adresse la duchesse de Bourgogne sont aux archives de Turin, 110. Reste belle malgré son embonpoint; se fait aimer de ses petites-filles, 111. Sa vie solitaire pendant sa vieillesse dans le vieux palais de Turin, 112. Visites qu'elle reçoit de ses petites-filles; prend part à leurs jeux, 113, 116, 119. Se pare de toutes ses pierreries pour la soirée de contrat de la princesse Adélaïde, 144. Ecrit à Louis XIV une lettre où elle manifeste sa joie, 193. Accompagne sa petite-fille jusqu'à Avigliano, 205, 399. Lettres qu'elle reçoit de la duchesse de Bourgogne. 413, 427, 428, 433, 438; II, 3, 17, 18, 19, 25, 26, 64, 120, 121, 124, 134, 135, 136, 203, 208, 209, 396, 404, 410, 413; III, 73, 119, 120, 121, 122, 123, 132; IV, 48, 68, 399, 447.

Scarron (Paul), I, 167, 173. Ses pièces sont jouées à la cour; mot dit à ce propos par la princesse Palatine, II, 92.

Scudéry (Madeleine de). Vers fades qu'elle adresse au roi, après la paix de Turin, I, 156. Célèbre la naissance du duc de Bourgogne et la gloire du roi dans un sonnet, 276. Son madrigal au duc de Bourgogne enfant manœuvrant comme mousquetaire, 301. Sous le nom de Lyrianne trace un portrait de Mme de Maintenon dans *Clélie*, 434. Choque le duc de Bourgogne en le comparant à l'amour, II, 54. Pour rentrer en grâce lui adresse un nouveau madrigal, 55, 216.

Seignelay (Jean-Baptiste Colbert, marquis de), secrétaire d'Etat. Apporte au duc de Bourgogne le cordon du Saint-Esprit, I, 270. Reçoit une lettre de Fénelon envoyé en mission en Saintonge après la révocation de l'édit de Nantes, 318.

Seignelay (Marie-Jean-Baptiste Colbert, marquis de). Meurt de la rougeole en 1712, IV, 424.

Séraphin (le père, Claude-Robert Hureau), capucin. Succès de ses sermons à la cour en 1708. Louis XIV reproche à Vendôme de ne pas y assister, III, 171.

Servien (Justine de Bressac, dame). Assiste à la mort de Charles-Emmanuel II. Ce que lui dit à ce moment Victor-Amédée, I, 11.

Sévigné (Marie de Rabutin-Chantal, marquise de). Annonce à sa fille le choix fait par le roi de Beauvilliers comme gouverneur du duc de Bourgogne et celui de Fénelon comme précepteur, I, 334. Parle de la *divine raison* de Mme de la Fayette, 446. Mot que lui inspirent les anciennes disputes sur la grâce, 469; II, 77. Trouve du charme à l'abbé de Polignac, 228, 229; III, 16; IV, 434.

Simiane (Françoise-Pauline de Grignan, marquise de). D'après le conseil de sa mère, la comtesse de Grignan, consulte par lettre la duchesse du Lude, III, 17.

Sinzendorf (Philippe-Louis-Vencelas-François-Antoine-Bonaventure, comte de), ambassadeur de l'Empire. Ses relations avec Vernon, II, 285, 286. Fait part à Louis XIV de la naissance du roi des Romains, 303. Ses conférences avec Vernon sont dénoncées, d'abord par Tessé, 342, ensuite par Phélypeaux, 387.

Soissons (Eugène-Maurice de Savoie, comte de), colonel général des Suisses. Son souvenir évoqué par son fils le prince Eugène devant les prisonniers français, III, 294.

Soissons (Olympe Mancini, comtesse de), mère du prince Eugène qui vient passer quelques jours auprès d'elle à Bruxelles, III, 295.

Soissons (Louis-Thomas de Savoie, comte de). N'obtient pas du roi, après la mort de son père, la charge de colonel-général des Suisses, III, 294.

Soldini (l'abbé), confesseur de Louis XVI. A communiqué à l'abbé Proyart des papiers du duc de Bourgogne, Appendice, II; 463, IV, 289.

Soliman (Bulac-Bachi). Envoyé de l'empereur du Maroc, compare la duchesse de Bourgogne à l'étoile du matin, I, 420.

Soubise (François de Rohan, prince de). Epouse sa cousine Anne de Rohan-Chabot. Est d'après Saint-Simon un des hommes les mieux faits de son temps, IV, 195, 196. Ses nombreux enfants, 198, 200.

Soubise (Anne de Rohan-Chabot, princesse de). Traitée de duègne par Saint-Simon; est des plaisirs de la duchesse de Bourgogne, I, 421. Par une lettre de Mme de Maintenon est informée que la duchesse de Bourgogne joue gros jeu à Meudon, II, 107. Se joint au prince de Guéménée pour faire un procès à son frère le duc de Rohan-Chabot, IV, 195. Est mariée à quinze ans au prince de Soubise, sa beauté est remarquée par Louis XIV, 196. Ses nombreux enfants. Crédit qu'elle acquiert sur l'esprit du roi. Travaille à l'élévation et à la fortune de sa maison, 197. Obtient pour l'abbé de Soubise la coadjutorerie de Strasbourg. Audience que lui accorde le roi, 198. Au début de l'instruction toute la faveur paraît être pour elle, 200. Elle a d'abord la voix de Chamillart, 201. Celui-ci quitte ensuite sa cause, 203, 206. Perd son procès. Obtient du roi que l'arrêt soit communiqué à M. de Guéménée avant d'être signé mais ne gagne rien sur la rédaction, 207, 208.

Soubise (Armand-Gaston-Maximilien, abbé de), cardinal évêque de Strasbourg. Ce que Saint-Simon dit sur sa naissance, IV, 197. Obtient grâce à sa mère la coadjutorerie de Strasbourg, 198. Son attitude la veille du procès des Rohan. Réplique qu'il s'attire du marquis d'Ambres, 200. Le jour du procès joue à l'hombre chez la chancelière, 206.

Soulavie (l'abbé Jean-Louis Giraud), auteur des *Mémoires du Maréchal de Richelieu*, IV, 61, 62.

Sourches (Louis-François du Bouschet, marquis de), grand prévôt de France. Parle du chagrin de la Dauphine Bavière en apprenant la grave maladie de la fille aînée du duc de Savoie, I, 115. Raconte l'entrée de Tessé à Turin le 13 juillet 1696, 117. Parle de la satisfaction du duc de Bourgogne et de toute la cour devant le portrait de la princesse de Savoie, 158, 235. Cite un propos de Monseigneur visitant Choisy, 250, 251. Mentionne l'usage des langes bénits envoyés par les papes aux enfants des rois, 270, 271. Parle souvent des accès de fièvre du duc de Bourgogne, 284. Ses réflexions philosophiques lors d'une contestation entre la Dauphine et la gouvernante à propos du quinquina, 285. Raconte l'intervention du roi pendant une scène entre la Dauphine et Monseigneur, 289, 290. Donne de minutieux détails sur le baptême des trois fils de la Dauphine, 294, 295. Dans quelle circonstance il croit voir s'éveiller l'inclination du duc de Bourgogne pour la guerre, 301. Raconte la séparation du duc de Bourgogne avec la maréchale de la Mothe, dit que le prince accueillit Fénelon avec soumission, 302. Parle de la nomination de Beauvilliers comme gouverneur. Ajoute une mention au nom de Fénelon, 314, 315. Se montre réservé sur le caractère du duc de Bourgogne, 344. S'étonne de voir Beauvilliers se masquer pour accompagner le duc de Bourgogne à un bal chez Monseigneur, 392. Ecrit journellement dans ses mémoires ce que fait la duchesse de Bourgogne, 399. Trace le portrait de la duchesse de Bourgogne le lendemain de son arrivée en France, 405, 406. Dit que des dames sont désignées pour les plaisirs de la princesse, 421. Mentionne l'amitié surprenante du roi pour la duchesse de Bourgogne, 427. Remarque l'esprit déployé par la duchesse de Bourgogne lors de ses adieux à Marquette, sa femme de chambre piémontaise, 429. Donne les détails de la réception de la duchesse de Bourgogne à Saint-Cyr, 473. Fait une observation discrète sur l'amitié et la complaisance du roi pour la duchesse de Bourgogne, II, 19. Assure que la coiffure de *chasseuse* sied à cette princesse, 21. Enregistre une équipée du duc de Bourgogne à cheval, 36. Signale la dureté du roi envers les gentilshommes de la manche, sous-précepteur et lecteur du duc de Bourgogne après la disgrâce de Fénelon, 44. Montre quelle fut au camp de Compiègne la vie du duc de Bourgogne, 60, 61. Parle de

la maladie de la duchesse de Bourgogne à Marly, 125, 147. Fait une réflexion sur l'abbé de Polignac, 226; III, 93. Raconte les égards de Louis XIV envers le duc de Savoie au moment de la naissance du duc de Bretagne, 121. Est étonné que le duc de Berry soit nommé pour aller à l'armée, 156. Rapporte que le roi apprit à la duchesse de Bourgogne le départ du duc de Bourgogne pour l'armée de Flandre, 165. Fait remarquer que pour fêter le retour de Vendôme, toutes les places furent louées à la représentation de *Roland*, 177, 184, 249. Dit la surprise qu'occasionna la nouvelle du départ de Chamillart pour l'armée, 346. Eprouve des craintes pour la sécurité de l'Etat, 359. Montre la piété de la duchesse de Bourgogne pendant la campagne de Flandre, 363. Parle de l'attendrissement qu'éprouva le roi en recevant les députés de Paris, 364. S'apitoie sur les nombreux malades qui demeurent à Versailles pendant l'hiver de 1709, IV, 21. Parle de l'envoi du duc de Bourgogne à l'armée, 39, 52. Raconte le transport du corps de Monseigneur de Meudon à Saint-Denis, 106. Rapporte la réponse du roi à la harangue du cardinal de Noailles, 111, et les paroles que prononça le duc de Bourgogne après la cérémonie de Notre-Dame, 115, 125, 188, 353. Fait observer que le roi entendit la messe sans musique et sans drap de pied, 357, 363. Donne des détails sur l'autopsie de la duchesse de Bourgogne, 368, 373. Dit que ce fut à la tristesse qu'il vit peinte sur le visage de tout le monde que le roi devina la mort du duc de Bourgogne, 385; qu'une petite troupe de ducs vint à Marly donner de l'eau bénite au duc de Bourgogne, 391. Appelle « chariot » le char funèbre qui transporta le corps du duc et de la duchesse de Bourgogne de Versailles à Saint-Denis, 393. Raconte que sur le passage du cortège funèbre il y eut aussi peu de confusion et autant de silence que possible, 395, 402, 403. Se borne à dire qu'à l'autopsie le corps de la duchesse de Bourgogne ne révéla aucune cause pouvant expliquer sa mort, 407. Dit qu'à l'autopsie le corps du duc de Bourgogne fut trouvé tout gangrené, 408.

SPANHEIM (Ezéchiel), envoyé de Brandebourg. Dans une relation de la cour de France fait un portrait du duc de Bourgogne, I, 385. Lui reproche une humeur hautaine et un abord peu prévenant, 395. Assure que la duchesse de Bourgogne détestait la duchesse du Lude, II, 140. Croit le duc et la duchesse de Bourgogne indifférents l'un à l'autre, 193.

STEPNEY, ambassadeur d'Angleterre à Vienne. Reçoit une lettre d'Auersperg lui annonçant que le projet de traité entre l'Empire et la Savoie est rompu, II, 427.

SULLY (Madeleine Armande du Cambout, duchesse de), II, 300. Est désignée par le roi pour faire la première garde auprès du corps de la duchesse de Bourgogne, IV, 370.

SURVILLE (Louis-Charles d'Hautefort, marquis de). Est em-

mené par Boufflers à Lille, III, 301.

T

TALLARD (Camille de la Baume d'Hostun, comte de), maréchal de France. Comme ambassadeur à Londres, est chargé par Louis XIV de soumettre à Guillaume III un projet de partage de la monarchie espagnole, II, 271. Informe Louis XIV de la répugnance de Guillaume III à comprendre Victor-Amédée dans le partage, 272. Ce que lui écrit Louis XIV relativement au testament de Philippe IV, 277. Prépare les clauses du traité de la Haye, 287, 288; III, 63, 81. Commande une armée en Allemagne, 91. Est rejoint par le duc de Bourgogne, 93. Ses dépêches sont moins déférentes pour le duc de Bourgogne que celles de Boufflers, 94. Ses plans médiocres sont soutenus par le duc de Bourgogne, 95. Ne comprend pas l'importance qu'il y aurait à empêcher le prince de Bade de se porter sur les derrières de Villars. Tient pour qu'on mette le siège devant Brisach, 97. Ce que lui écrit Chamillart. Manque de vues d'ensemble, 98. Se réjouit de voir le duc de Bade se dérober. Ne se rend pas compte des funestes conséquences qui compromettront le plan de Villars, 99. Ecrit à Chamillart qu'il a empêché le père Martineau d'accompagner le duc de Bourgogne à la tranchée, 101. Presse le duc de Bourgogne de rentrer à Versailles, 105. Autorisé par le roi à entreprendre le siège de Landau, 108. Ne veut pas partager le commandement de ce siège avec le duc de Bourgogne; le tient éloigné de l'armée; lettre qu'il reçoit de ce prince, 109. Remporte une victoire à Spire sur les impériaux, 110. Sa défaite à Hochstedt en 1704, 126, 245.

TALLEMANT DES RÉAUX. Croit à la vertu de Mme de Maintenon, I, 435.

TANA (Charles-Joseph-Jean-Baptiste), marquis d'Entragues, gentilhomme savoyard. Va au-devant de la princesse Adélaïde entre Montmélian et Chambéry, I, 207.

TELLIER (Michel le), jésuite confesseur de Louis XIV. Mémoire que lui adresse Fénelon au sujet de *Télémaque*, I, 376. Est présent à Meudon lors de la mort de Monseigneur, IV, 89. Ne peut recevoir la confession de Monseigneur, 90. Rassure la conscience de Louis XIV à propos de l'impôt du dixième en lui procurant une consultation de la Sorbonne, 316. Travaille avec le roi pendant les obsèques du duc et de la duchesse de Bourgogne, 388, 397.

TESSÉ (René Froullay, comte de), maréchal de France. Ses *Mémoires* publiés par le général de Grimoard. Sa *Correspondance* par le comte de Rambuteau, I, 33. Jugé par Saint-Simon avec une injuste sévérité dans trois portraits successifs, 34. Prend part à de nombreuses campagnes; ses blessures, 35. En détachant Victor-Amédée de la ligue d'Augsbourg a préparé la paix de Ryswick. Sa supériorité sur Catinat comme diplomate; lui est inférieur comme militaire, 36. Son dévouement au roi, 37.

Demandes et remerciements qui sont souvent contenus dans ses lettres, 38. Sa retraite au monastère des Camaldules à soixante-huit ans. Sa dernière mission en Espagne sous Louis XV. Sa mort chrétienne, 39. S'établit à Pignerol; commande la place. Ses relations avec le marquis de Saint-Thomas, 40. Sa politique de conciliation; veut se rendre agréable à Victor-Amédée et à Saint-Thomas, 41. Echange des cadeaux avec le marquis de Léganez par l'intermédiaire de Saint-Thomas, 42. Pendant le blocus de Pignerol demande la liberté de correspondre avec la France. Refus qu'il essuie de Victor-Amédée, 43. Ce qu'il lui répond. Ses tribulations pendant qu'il traite secrètement avec Victor-Amédée, 44. Négocie avec Victor-Amédée par l'intermédiaire de Groppel; enferme celui-ci pendant cette négociation. Fait part à Louis XIV et à Croissy des conditions qu'il discute avec lui, 45. Rétributions qu'il propose d'allouer à Saint-Thomas et à Groppel, 46. S'indigne des variations perpétuelles de Victor-Amédée, 49. Ses pourparlers avec Groppel au sujet du mariage de la princesse Adélaïde avec le duc de Bourgogne, 52. Se rend à Turin mandé par Victor-Amédée, 53. Ses entretiens secrets avec Victor-Amédée, 54. Victor-Amédée lui fait voir ses filles et exprime l'espoir que la princesse Adélaïde pourra un jour devenir duchesse de Bourgogne, 55, 56. Est chargé de faire à Louis XIV les mêmes propositions que Victor-Amédée a chargé Grimani de faire à l'empereur, 59, 61. Ecrit à Saint-Thomas pour l'informer que l'empereur a révélé à Louis XIV le double jeu de Victor-Amédée, 63. Reçoit une réponse de Saint-Thomas cherchant à excuser son maître, 64. Négocie la restitution du duché de Mantoue au duc de Mantoue. Reçoit une lettre de Barbezieux après l'envoi par Groppel du portrait de la princesse Adélaïde, 66. Clauses du traité où il stipule la restitution de Pignerol et le mariage de la princesse Adélaïde, 67. Est sollicité d'envoyer à Turin son secretaire Valère, 69. Signe à Pignerol le 30 mai 1696 un traité avec Groppel, 71. Retourne à Turin sous le déguisement d'un valet de l'adjudant général de Savoie, 72. Est mené chez Saint-Thomas par Victor-Amédée qui repousse quelques articles de la convention signée par Groppel, 73. Sa longue discussion avec Victor-Amédée, 74. Signe définitivement avec Saint-Thomas le traité secret; en informe Louis XIV, 75. Accepte d'aller comme otage à Turin; plaisante là-dessus dans une lettre à Croissy, 76. Sa rencontre avec Grimani à la porte du duc de Savoie; serment que fait celui-ci. Signe solennellement le traité où est conclu le mariage de la princesse Adélaïde avec le duc de Bourgogne, 77. Suit de près les négociations du traité de Vigevano, 78. Ecrit à Louis XIV la joie que cause à Victor-Amédée sa situation nouvelle, 79, 80. Dit que la duchesse de Savoie est demeurée Française comme si elle n'avait jamais quitté les Alpes, 116. Fait son entrée à

Turin où il doit demeurer en otage jusqu'à la fin de la trêve, 117. Trouve qu'il est traité en ambassadeur plutôt qu'en otage; est acclamé par la foule. Son entrevue avec Victor-Amédée racontée dans une lettre à Louis XIV, 118. Rend compte à Versailles dans les moindres détails de l'accueil qui lui est fait à la cour par les princesses, 119. Réponse qu'il reçoit de Torcy, 120. Ses nombreuses occupations. Surveille les négociations de Victor-Amédée avec les alliés. Discute la rédaction du contrat de mariage de la princesse Adélaïde; fait savoir au roi que la Saint-Louis a été célébrée avec grand éclat, 121. Rend compte de la joie de la duchesse Anne, 122. Rend visite à la comtesse de Verrue. Fait parvenir les détails les plus minutieux sur la princesse Adélaïde, 123. Envoie à Versailles le portrait de la princesse, 124. Détails qu'il donne sur elle; répète un propos tenu par elle sur le comte de Mansfeld, 125. Méfiance que Mansfeld lui inspire, 126, 127. Reçoit communication d'une lettre du prince d'Orange à Victor-Amédée; d'une autre écrite par le duc de Portland au prince d'Orange, 128. Informe Louis XIV que les troupes de la ligue ont quitté le Piémont, 129. Le renseigne sur le singulier langage tenu par Victor-Amédée pendant les adieux des officiers, 130. Rend compte à Louis XIV de ses fréquents entretiens avec Victor-Amédée où celui-ci manifeste sa fidélité pour la France. S'occupe de la rédaction du contrat, 132. Ne tient pas compte de l'ordre donné par le roi de prendre exemple, pour rédiger l'acte de renonciation, sur le traité des Pyrénées, 136. Donne au roi, dans sa réponse, une leçon indirecte de diplomatie, 137, 138. Envoie au roi le projet de contrat; explique certaines expressions, 140. Rend compte au roi de la cérémonie de signature du contrat, 144, 145. Après la cérémonie tient table et maison ouverte, 146. Se préoccupe du cadeau qui sera fait au marquis et à la marquise de Saint-Thomas, 147, 148. Barbezieux lui conte les raisonnements des ducs de Berry et d'Anjou sur le mariage, 159. Son adroite missive au roi pour solliciter la charge de premier écuyer, 174. Est informé par Barbezieux que le roi l'a désigné pour cette charge, 175. Apprend qu'il ne conduira pas la princesse Adélaïde en France, mais demeurera à Turin, 176. Echange de nombreuses dépêches avec Louis XIV au sujet des femmes de chambre de la princesse Adélaïde, 178. S'acquitte d'un message du roi demandant quelles dames seront nommées pour accompagner la princesse et s'opposant au maintien auprès d'elle de femmes piémontaises, 180. Reçoit de nouvelles instructions du roi réitérant cet ordre, 181. Se heurte à la résistance de la part de Victor-Amédée; écrit au roi l'attendrissement auquel celui-ci s'est livré, 182. Supplie le roi d'être moins inflexible, 183, 184. Prévient Louis XIV que ni la duchesse de Savoie ni la princesse Adélaïde ne tiennent au maintien des femmes piémontaises, 185. Nou-

velles dépêches qu'il reçoit du roi, 186, 187. Torcy lui fait entendre quelle personne prendra soin de la princesse Adélaïde à son arrivée en France, 188. N'obtient rien du duc de Savoie, 189, 190. Reçoit ordre de faire demander à Victor-Amédée de quelle manière il compte faire conduire sa fille en France, 191. Ne croit pas que Victor-Amédée acquiesce au désir du roi de permettre à la duchesse de Savoie d'accompagner sa fille, 192, 193. Parvient à obtenir de Victor-Amédée de fixer la date du départ, 198, 199, 200, 208, 216. Apprend au roi comment la princesse Adélaïde s'est séparée de la princesse de la Cisterna, 224. Est informé que la princesse Adélaïde, vu son jeune âge, ne tiendra pas une cour, 401. Exprime à Victor-Amédée la satisfaction qu'éprouve Louis XIV des manières de la princesse Adélaïde, 407. Informe Victor-Amédée que le roi trouve inutile la présence auprès d'elle de sa femme de chambre piémontaise, 428. Donne connaissance au roi d'une lettre de Mme de Maintenon à la duchesse de Savoie, 443. S'occupe de monter l'écurie de la duchesse de Bourgogne. Nourrit les chevaux à ses frais, 479, 480. Soutient la robe de la duchesse de Bourgogne le jour de son mariage; est obligé par moment de soutenir la princesse, 487. Accompagne la duchesse de Bourgogne à la foire de la Saint-Laurent, II, 16. N'est pas compris dans une promotion de maréchaux. Chagrin qu'en ressent la duchesse de Bourgogne, 133. Ses lettres à la duchesse de Bourgogne en 1701. Objurgations qu'elles contiennent; lui fait parvenir un bénitier de la part de la princesse de Vaudémont, 204, 205. Appelle : *yeux promeneurs* les yeux de la duchesse de Bourgogne, 217. Marie sa fille au marquis de Maulevrier, 220, 221. Fait prescrire à son gendre par Fagon l'air des pays chauds, 223, 224. Demande ensuite son rappel, 225, 239. Les originaux des lettres que lui adressait la comtesse de Verrue, publiées en partie par Grimoard se trouvent aux Affaires étrangères, 242, 243. Tient Louis XIV au courant des difficultés que soulève la question du change et les commissions réclamées par les banquiers, 244. Ne reçoit pas de réponse à une proposition qu'il fait à Pontchartrain sur une affaire proposée par un juif. Veut que Pontchartrain s'abouche avec trois Italiens qui ont le secret de la pierre philosophale, 245, 246. Envoie à Louis XIV copie d'une dépêche du ministre de Savoie à Madrid, 248, 249. Répète au roi le discours tenu par Victor-Amédée sur les difficultés que créera la mort de Charles II. Répond vaguement à une question posée par Victor-Amédée sur le sort du Milanais. Reçoit des instructions de Louis XIV, 253, 254. Est remplacé à Turin par le comte de Briord, 256. Attend à Turin l'arrivée de Briord; rend compte à Louis XIV de l'impression favorable que celui-ci a produite sur Victor-Amédée, 264. Conduit Briord chez la comtesse de Verrue, 265. En 1701 est envoyé en Italie par Louis XIV pour régler avec

Victor-Amédée la question du passage des troupes et pour s'entendre avec Vaudémont sur les opérations militaires, 340. Adresse de Turin une lettre à la duchesse de Bourgogne; se trompe suivant Phélypeaux sur les sentiments de Victor-Amédée, 341. N'obtient pas de Victor-Amédée ce qu'il désire; s'emporte dans ses lettres en récriminations contre lui, 342, 343, 346, 353. Est cité dans une lettre de la duchesse de Savoie à Vernon comme ayant reçu une confidence d'elle, 356. Insinuation de la duchesse de Bourgogne relativement au mariage de sa sœur la princesse de Piémont, 360. Accuse Victor-Amédée de vouloir avoir un pied dans les deux souliers, 365. Les troupes françaises d'abord placées sous ses ordres sont ensuite confiées à Catinat, 369. Son mécontentement d'être sous les ordres de Catinat déborde dans ses lettres, 371. Dénonce le peu de bonne foi que le duc de Savoie met à faire avancer ses troupes, 372. Se porte vaillamment à Carpi au secours de Saint-Frémond, 373. Sa joie de la vaillante conduite de son fils, 374. Affirme que Catinat et Vaudémont s'entendaient à merveille, 375. Correspond directement avec Chamillart au mépris de toute hiérarchie, 376. Charge Catinat, tout en professant pour lui une grande amitié, 377. Son altercation avec Catinat devant le duc de Savoie, 378. Charge Victor-Amédée dans ses dépêches; n'en conserve pas moins les bonnes grâces de la duchesse de Bourgogne, 379, 384. A raison de dénoncer les allures suspectes de Victor-Amédée, mais va trop loin lorsqu'il l'accuse positivement de trahison, 385. Ses accusations trouvent un écho chez Villeroy, 386. Croit, à l'encontre de Phélypeaux, à la fidélité du prince de Vaudémont, 391, 392. Qualifie le duc de Mantoue de *prince pieux et charitable*, 399. Informe Torcy des relations de Victor-Amédée avec Auersperg, 422. Echoue devant Barcelone, III, 126. Lettre qu'il reçoit de la reine d'Espagne s'indignant des soupçons portés contre elle, 146. Tient tête devant Toulon à Victor-Amédée, 155. Se fait honneur par sa conduite pendant ce siège, 158, 164, 165. Sa subordination devant Vendôme. Seul des maréchaux avec Matignon prend l'ordre de lui, 329. Assiste à la mort de la duchesse de Bourgogne. Raconte dans une lettre à la princesse des Ursins les derniers moments de la duchesse de Bourgogne, IV, 363. Accompagne à Saint-Denis le cercueil de la duchesse de Bourgogne, 392, 395. Reçoit douze mille livres de pension après la mort de la duchesse de Bourgogne, 436. Dans un mémoire rédigé sur la demande de la duchesse de Bourgogne avait tracé à cette princesse la marche à suivre pour arriver à la réconciliation de Louis XIV et de Victor-Amédée, 447, 448. Dépose la couronne sur le cercueil de la duchesse de Bourgogne après la cérémonie funèbre, 456, 457, 460, 465. En 1708 est envoyé en Italie. Instruction qu'il emporte avec lui, 468. Lettre qu'il écrit à la princesse des Ursins, 470, 471, 475.

Tessé (René Mans de Froullay, marquis de), fils du précédent. Voit le feu pour la première fois à Carpi. Se conduit vaillamment, II, 374.

Tilly (Albert Tzerclaës, prince et comte de). Commande en Flandre un corps de 10 000 hommes, III, 71. Est lancé par Marlborough à travers l'Artois. Met en fuite dans la plaine de Lens un corps de cavalerie, 296. Met l'Artois à contribution, envoie insolemment des mandements pour la contribution en Picardie; pousse jusqu'à la place de Doullens où il est reçu à coups de canon, 297.

Tonnerre (Jacques de Clermont, comte de), premier gentilhomme de la chambre de Monsieur. Est envoyé à Turin pour complimenter le duc de Savoie au sujet de la naissance de la princesse Adélaïde, I, 103.

Torcy (Jean-Baptiste Colbert, marquis de), secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, fils de Colbert de Croissy. Est chargé par son père de féliciter Tessé de sa réception à Turin, I, 120. Le 29 juillet 1696, remplace son père comme secrétaire d'Etat; nombreuses lettres qu'il reçoit de Tessé, 121. Envoie à celui-ci une lettre de Louis XIV. Apprend à Tessé que Mme de Maintenon prendra soin de la princesse Adélaïde à son arrivée en France, 188. Donne à la duchesse du Lude les dernières instructions de Louis XIV sur le renvoi des dames piémontaises qui accompagneront la princesse Adélaïde, 190. Est informé par Dangeau d'un retard subi par le cortège à Lyon, 202. Desgranges lui communique ses impressions sur la personne de la princesse Adélaïde, 209. Complimente Brionne de l'heureux expédient qu'il a trouvé pour régler une difficulté d'étiquette, 212. Informe Desgranges que le roi a décidé de donner le rang de duchesse de Bourgogne à la princesse Adélaïde dès son arrivée en France, 214. Reçoit de Desgranges le mémoire des gratifications allouées à la suite piémontaise de la princesse Adélaïde, 220. Desgranges lui fait l'éloge de Dangeau, 229. La duchesse du Lude et Dangeau lui font le portrait de la princesse Adélaïde, 231. S'attire une réplique hautaine de Louis XIV, 304. Est chargé par Briord de régler les formalités d'étiquette que devra observer Victor-Amédée dans sa correspondance avec le duc et la duchesse de Bourgogne, 485. Son amitié pour l'abbé de Polignac; le fait nommer auditeur de Rote; le décide à partir pour Rome, II, 233. Approuve le choix de Briord comme ambassadeur à Turin, 263, 276. Ses conversations avec Vernon sur l'échange du Milanais contre la Savoie et le comté de Nice sont rapportées à Victor-Amédée, 285, 286, 289. Fait donner à Victor-Amédée de vagues espérances sur la part qui lui reviendra dans le traité de partage de la monarchie espagnole, 290. Débat avec Vernon la question des ménagements qui seraient de nature à contenter Victor-Amédée, 292, 294. A la nouvelle de l'agonie du roi d'Espagne manifeste peu d'empresse-

ment à continuer les négociations entamées avec Vernon, 295. Au conseil réuni par Louis XIV opine en faveur de l'acceptation du testament de Charles II, 298, 329. Se préoccupe d'adoucir la mauvaise humeur de Victor-Amédée, 336. Fait offrir par Vernon à Victor-Amédée l'alliance de Philippe V pour la princesse de Piémont, 337. La trahison de Victor-Amédée lui est dénoncée par Tessé, 341, 353, 367. Ses entretiens avec Vernon au sujet des avantages à accorder à Victor-Amédée, 397, 398. Déclare à Vernon que le duc de Mantoue refuse de céder Casal, 399. Réponse évasive qu'il fait à Vernon sur une question d'étiquette, 407, 410, 422, 423. Note qu'il ajoute au bas d'une dépêche envoyée par Louis XIV à Phélypeaux, 435. Prévient courtoisement Vernon qu'il sera gardé à vue par le comte de Liboy, 437. Se prononce pour la reconnaissance du prince de Galles comme roi d'Angleterre, III, 37. Donne en plein conseil lecture de la lettre d'Albéroni à l'avocat Ponthon d'Amécourt, 279, IV, 43, 44. Est d'avis, après la mort de Monseigneur, que le duc de Bourgogne prenne le titre de Dauphin, 100, 101. Ses fréquents entretiens avec le duc de Bourgogne, 189. Est informé des propositions de paix faites par Marlborough, 211. Estime que ces propositions ne sont pas dignes de Louis XIV. Son avis est approuvé par le duc de Bourgogne dans les nombreuses lettres qu'il en reçoit. Envoie à Berwick de nouvelles propositions, 215. Ses prévisions se réalisent. Ce qu'il dit de Marlborough, 216, 223. Ses origines. Fait de fortes études, 224. Est remarqué par le roi. Est chargé de plusieurs missions en Europe, 225. Obtient la survivance de la charge de secrétaire aux Affaires étrangères. Prépare les dépêches et les lit au roi. Est complimenté par le roi. Succède à son père. Son mariage, 226. Après la mort de Louis XIV, est obligé de quitter les Affaires étrangères. Places auxquelles il est nommé en échange. Est nommé associé honoraire de l'Académie des sciences, 227. Sa piété. Sa modestie. Meurt à quatre-vingt-un ans, 228. Conserve jusqu'à la fin la confiance du roi, 229. Son dévouement. Son rôle dans les préliminaires de la Haye, 230. Ce qu'il en dit dans ses *Mémoires*. Débat avec Heinsius les dures conditions que les alliés veulent imposer à la France, 231. Quoique pressé par Rouillé de signer la paix, refuse, revient à Versailles, propose au roi de rendre publiques les raisons qui lui ont fait rejeter les propositions de paix. Voit son avis approuvé. Contresigne la lettre du roi aux gouverneurs des provinces, 232, 233, 234. Décrit dans son journal le triste état de l'armée, 243. Rapporte dans son journal ce qui s'est passé au conseil d'en haut pendant les conférences de Gertruydenberg, 245. Sur l'ordre du roi, donne son avis. Conseille d'abandonner l'Espagne, 246. Son avis, combattu par le duc de Bourgogne, ne prévaut pas. Reçoit l'ordre de répondre aux plénipotentiaires, 247. Suggère l'idée de demander de nouvelles explications aux

alliés sur leurs propositions, 248. Prépare de nouvelles lettres pour les plénipotentiaires, 249. Admire la vertu du duc de Bourgogne, 254, 255. Travaille trois heures avec le duc de Bourgogne après la mort de la duchesse de Bourgogne, 367. Les dépêches qui lui ont été adressées par Berwick ont été publiées dans les *Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, 472. Reçoit communication de la lettre transmise par le père Arnaud au procureur Laurent, 474. Informe Berwick que depuis un an Victor-Amédée sait que Louis XIV est disposé à négocier avec lui, 475. Met Berwick en garde contre les exigences excessives de Victor-Amédée, 480.

TORCY (Catherine-Félicité Arnauld, marquise de), fut pour son mari une épouse dévouée et fidèle, IV, 226, 227.

TOSCANE (Yolande-Béatrix de Bavière, grande-duchesse de), sœur de la Dauphine Bavière. Sa beauté admirée par Louis XIV, I, 293.

TOULOUSE (Louis-Alexandre de Bourbon, comte de). Chante dans l'opéra d'*Alceste*, II, 148. Ecrit au duc de Gramont qu'il souhaiterait voir le duc de Bourgogne prendre plaisir au théâtre, 156, 165. Remplit en 1702 la charge d'amiral, III, 43. Va saluer Vendôme à Marly, 176; IV, 126. Est promu à la charge de grand veneur en mars 1714, 259. Jette de l'eau bénite sur le cercueil de la duchesse de Bourgogne, 371.

TOUR (Philibert Sallier, d'abord abbé, puis comte de la), ambassadeur de Savoie à la Haye. A la confiance de Victor-Amédée. Détruit ses illusions au sujet de la succession d'Espagne, II, 305. Reçu en audience par Louis XIV, 335. Soulève la question du paiement de la dot de l'infante Catherine due par l'Espagne à la Savoie. Ecrit à Victor-Amédée la réponse de Louis XIV, 336, 337.

TRÉMOÏLLE (Charles-Louis-Bretagne, duc de la), gentilhomme de la chambre. Accompagne le cercueil de Monseigneur, IV, 106, 421.

TRESMES (duc de). Voir GESVRES.

TRESNES (Anne de Cominges, présidente de la). Loge les princes à Bordeaux lors de leur voyage en Espagne, III, 10. Compose des vers pour le duc de Bourgogne, 11.

TRONSON (Louis), supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, I, 317. Confesseur de Fénelon et du duc de Beauvilliers, 321. Ses relations avec Fénelon qui le fait connaître au duc de Beauvilliers. Adresse une lettre à Fénelon pleine de conseils sur la conduite à tenir à la cour, 335, 336, 337. Reçoit une lettre de Beauvilliers lui disant que le nom de Mme Guyon est ignoré des élèves de Fénelon, 469.

TURENNE (Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de), maréchal de France, I, 170. Trahit un secret d'Etat pour Mme de Coëtquen, II, 190. A eu Boufflers sous ses ordres, III, 41, 178.

TURIN (l'archevêque de). Assiste au contrat de mariage de la duchesse de Bourgogne, I, 145.

U

URFÉ (Joseph-Marie de Lascaris, marquis d'). Est choisi sur sa demande par Louis XIV pour complimenter Victor-Amédée de la naissance de la princesse Adélaïde, I, 103. S'acquitte exactement de sa mission. Rend compte à Croissy dans plusieurs lettres des audiences où il a été reçu. Décrit les cérémonies, 105. Appelé onze ans après en Piémont pour affaires particulières, prend congé du roi qui le charge de dire à Victor-Amédée la satisfaction que lui cause la princesse Adélaïde, 427.

URSINS (Anne de la Trémoïlle, princesse de Chalais, puis princesse des). Approuve dans une lettre à Maurepas le choix de la duchesse du Lude, I, 168; II, 211. Doit retrouver à Villefranche la princesse de Piémont. Dans sa correspondance raconte les incidents du voyage, 403; III, 124, 133. Compare Vendôme à Henri IV, 174. Reçoit de Mme de Maintenon des lettres contenant des détails sur la cour et sur les principaux événements de la guerre, 247, 250, 276, 277, 344, 360, 372, 425; IV, 24, 53, 55, 56, 182, 219, 220, 242. Reçoit une lettre de Tessé sur la mort de la duchesse de Bourgogne, 363. Reçoit une lettre de Mme de Maintenon un mois après la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne, 425, 470.

V

VALÈRE, secrétaire de Tessé. Est mandé à Turin par Victor-Amédée pour discuter les propositions de paix, I, 69. Refuse d'accorder à Victor-Amédée de nouvelles concessions. Tessé rend compte de son rapport à Louis XIV, 70. Est renvoyé de Turin par Victor-Amédée accompagné d'un trompette, 71.

VALLIÈRE (Louise-Françoise de la Baume le Blanc, Mlle de la), I, 88, 89. Est déjà délaissée par Louis XIV au moment du voyage de Flandre, 92. Sa fille, la princesse de Conti, héritière de ses grâces, 287. Rôle équivoque joué entre Louis XIV et elle par le duc de Saint-Aignan, 309. Son fils le comte de Vermandois eut comme précepteur l'abbé Fleury, 313, 417, 418. Reçoit aux grandes carmélites la visite de la duchesse de Bourgogne, II, 115, 147, 355; III, 237.

VALPRÉ (le père Sébastien), confesseur de la princesse Adélaïde. Les vingt-cinq préceptes qu'il écrit pour sa pénitente, I, 414, 415. S'étonne que la duchesse de Bourgogne n'ait pas encore d'enfant, II, 204, 205.

VARDES (François-René du Bec-Crespin, marquis de), comte de Moret. Son rôle dans les relations du comte de Guiche avec Madame. Ose traverser les amours du roi. Son exil à Aigues-Mortes. Son retour après vingt-cinq ans. Reprend son influence à la cour grâce à son habileté, I, 306. Sa mort subite lorsque son nom est prononcé comme gouverneur possible du duc de Bourgogne, 307.

VARENNES (M. de). Commande les brandebourgs. Ses pro-

cédés peu courtois lorsque ses troupes quittent la Savoie, I, 130.

VAUBAN (Sébastien le Prestre, seigneur de), maréchal de France. Ne comprend pas que Louis XIV abandonne Casal ou restitue Pignerol à un vaincu; s'en explique dans une lettre à Racine, I, 157. Est chargé de reprendre Brisach qu'il a autrefois fortifiée. Accepte de ne s'occuper que de ce qui concerne la tranchée, III, 99. Ce qu'il répond à une plaisanterie du duc de Bourgogne, 100. Le duc de Bourgogne lui laisse la responsabilité du siège, 101. Ne comprend pas la nécessité de tout sacrifier pour secourir Villars, 108. S'offre pour diriger le siège de Turin, 130. Son offre n'est pas acceptée, 133. Ses conseils sont dédaignés par la Feuillade, 137, 138. Publie son projet d'une *Dîme royale*, IV, 287, le manuscrit est communiqué par lui à Chamillart en 1699, 323. Ses projets de réforme sont en parti approuvés par le duc de Bourgogne. Meurt en 1707 en disgrâce, 324. Dit « que les rois sont les maîtres des vies et biens de leurs sujets mais non de leurs opinions », 329.

VAUDÉMONT (Charles-Henri de Lorraine, prince de), gouverneur du Milanais pour le compte du roi d'Espagne. Points sur lesquels il doit s'entendre avec Tessé, d'après les ordres de Louis XIV, II, 340, 343. Commande les troupes espagnoles dans la guerre de succession. Fait reconnaître le nouveau roi d'Espagne, 369. Son origine et son caractère, peu de sécurité qu'il inspire, 370. Ne s'entendait pas avec Catinat, malgré ce qu'en dit Tessé, 375. A la bataille de Chiari est d'avis de battre en retraite, 382. Est suspecté de trahison. Entretient des relations avec son fils qui sert dans l'armée du prince Eugène, 390. Est accusé hautement par les Espagnols d'être dans les intérêts de l'empereur. Enquête discrète que Bouchu est chargé d'ouvrir sur sa conduite, 391. Il faut croire plutôt à son insuffisance qu'à sa trahison, 392.

VAUDÉMONT (Charles-Thomas de Lorraine et de). Sert dans l'armée du prince Eugène, II, 390, 391; III, 240.

VAUDÉMONT (Anne-Elisabeth de Lorraine-Elbeuf, princesse de), II, 113. Envoie par Tessé un bénitier à la duchesse de Bourgogne, 205.

VAUXCELLES (Simon - Jacques Bourlet, abbé de). Met en doute la véracité des *Mémoires* de Duclos, IV, 446.

VENDÔME (Louis-Joseph, duc de), maréchal de France. Malgré ses éclairs de génie, n'est pas de taille à tenir tête à Marlborough et au prince Eugène, II, 368. Remplace Villeroy à la tête de l'armée d'Italie, 429. Reçoit du roi une autorité absolue, 430. Sa brillante conduite à Luzzara et à Santa Vittoria. Ses lettres. A peu de rapport avec Victor-Amédée à l'égard de qui il manifeste une grande défiance, 431. Reçoit de Louis XIV l'ordre de désarmer les troupes savoyardes, 432. Demande du temps pour prendre ses mesures, 433. Rend compte à Louis XIV du désarmement, 435. Ce qu'il doit réclamer du duc de Sa-

voie, 438. Obligé de contenir les impériaux, ne peut porter la guerre en Piémont, demande du renfort, 439, 440. Sa lettre au sujet de la trahison de Victor-Amédée, 473. Commande en Italie, III, 40. Comment il est jugé par Fénelon, 56. Sa victoire à Luzzara réjouit le duc de Bourgogne, 72, 91. Aurait dû, suivant l'avis du duc de Bourgogne, envoyer à l'armée du Rhin quelques bataillons de son armée d'Italie, 98. N'envoie pas sur le Rhin les soldats demandés, 99. Ne comprend pas le plan de Villars, 108. Remporte la victoire à Calcinato sur Victor-Amédée, 127. Ses dissentiments avec Vauban et la Feuillade font, en 1705, différer le siège de Turin, 130. Rappelé d'Italie en 1706 et envoyé en Flandre, 133. Impose à la Feuillade le plan d'assiéger la citadelle avant la ville de Turin, 137. Remplacé par le duc d'Orléans, 138. Au moment où il est pris entre le prince Eugène et le duc de Savoie, est heureux de se voir envoyé en Flandre, 139. Félicité par le duc de Bourgogne après sa victoire de Calcinato, 157. Contient l'ennemi en Flandre. Ménage son armée en vue d'une action décisive, 162, 164. Avec son armée est placé, en 1708, sous les ordres du duc de Bourgogne, 165, 166. Son portrait d'après Saint-Simon. Arrière-petit-fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Affection et indulgence de Louis XIV à son égard, 167. Ses vices, sa maladie, suite de ses débauches, 168. Son irréligion publique. Fait partie de la société des libertins du Temple, 169. Ses opinions matérialistes, 170. Ce qu'il pense des prédicateurs. Sa malpropreté, 171. Où il donne ses audiences. Ses vêtements toujours souillés de tabac; ses qualités, sa grâce, son esprit naturel, 172. Son génie militaire trop souvent paralysé par sa paresse et son imprévoyance. Sa décision et son courage dans la mêlée. Ses brillants états de service. Sa bravoure à Steinkerque, à la Marsaille, à Cassano, 173, à Luzara porte un panache blanc pendant la bataille. Ce qu'en dit la princesse des Ursins, 174. Sa renommée le désigne pour le commandement de l'armée de Flandre. Chanté par la Fontaine, la Fare, Chaulieu, 175. Son entrée triomphale à Marly, 176. Embrassé par le roi; fêté par tous. Assiste à la première représentation de *Roland*. Ovation qui lui est faite, 177. Louanges que lui adressent les poètes. Dédaigne le titre de maréchal général. Se montre satisfait de sa nomination à la tête de l'armée de Flandre, 178. Pour quels motifs Louis XIV lui adjoint le duc de Bourgogne, 180. Comment cette association est jugée par Fénelon, 181; par Beauvilliers, 182; par Saint-Simon, 183, 184; par le ministre anglais Godolphin, 185, 188. Quitte les conférences de Marly pour aller se divertir à Clichy, 189. Sans-gêne avec lequel il y reçoit les envoyés du roi, 190. Son désir de livrer bataille, 200. Autorisé à imposer son avis au duc de Bourgogne, 202. Au début se laisse aller à son indolence naturelle. Grands égards que lui manifeste le duc de Bour-

gogne, 203. Dans les premiers jours de la campagne s'entend au mieux avec lui, 204. Perd du temps à Braine-l'Alleud au lieu d'attaquer Marlborough éloigné du prince Eugène, 205. Propose de mettre le siège devant Huy, puis devant Bruxelles, 206. Sa mauvaise humeur en voyant le roi refuser d'approuver ses projets, 207. Aurait dû proposer de marcher droit à l'ennemi, 208. Sa marche lente sur Gand. S'établit près d'Oudenarde, 217. Son projet d'assiéger Oudenarde n'est pas approuvé de Louis XIV, 218. Ignore les mouvements de l'armée ennemie qui vient camper entre lui et la frontière française. Se laisse devancer par Marlborough au passage de l'Escaut, 219. Son étonnement en apprenant de Biron qui commande son avant-garde que les ennemis ont franchi l'Escaut. Ordonne une attaque qu'il soutient en personne, 221. Sa grande bravoure pendant la bataille, 223, 224. Au lieu de charger l'ennemi aurait mieux fait de donner des ordres et d'utiliser toute son armée dont une grande partie reste inactive. Accuse le duc de Bourgogne d'avoir refusé de le soutenir, 225. Paraît avoir été inférieur à lui-même à Oudenarde, 226, 227. Sa fureur éclate au conseil tenu le soir de la bataille, 228. Paroles injurieuses qu'il adresse au duc de Bourgogne d'après Saint-Simon. Son avis de recommencer le combat le lendemain n'est pas partagé par les officiers les plus expérimentés, 229. Accuse le duc de Bourgogne d'avoir toujours été d'avis de battre en retraite. Donne l'ordre de marcher sur Gand, 230. Suivant Bellerive et Saint-Hilaire n'aurait manifesté que de l'obstination et de la violence en face du duc de Bourgogne, 231, 232. Ne donne aucun ordre à l'armée en retraite. S'arrête à Gand pendant trente heures, d'après Saint-Simon, 233, 243. Est responsable du désastre d'Oudenarde, d'après Mme de Maintenon, 250, 251. Adresse au roi deux lettres sur la bataille d'Oudenarde, 252; lui demande la permission d'abandonner le commandement de l'armée, 253. Réponse flatteuse qu'il en reçoit, 255. Se plaint au roi et à Chamillart des embarras que cause la présence des princes à l'armée, 256. Répond à la dépêche du roi par une critique acerbe de la conduite du duc de Bourgogne pendant la bataille, 257. Dans une lettre à Chamillart met en doute le courage du prince, 258. Sa bravoure et aussi sa paresse et sa présomption signalées dans une lettre du duc de Bourgogne à Mme de Maintenon, 259. Rend publiques ses récriminations, 262. Ses relations avec Albéroni, 263. Se sert de la plume d'Albéroni, de Campistron et du comte d'Evreux pour diffamer le duc de Bourgogne et faire l'apologie de sa conduite, 264, 265, 266. Célébré comme un héros par la *cabale* et le public, 268. Attaqué près du roi par la duchesse de Bourgogne, 278. Jugé avec modération par le roi, 279. Se plaint au duc de Bourgogne des propos de la duchesse sur son compte, 281. Sentiments que ressent pour

lui la duchesse de Bourgogne, 282, 283. Sa situation après Oudenarde, 284. Au lieu d'agir vite reste dans la forte position qu'il occupe et dans laquelle il croit que l'ennemi viendra l'attaquer. Fait partager son opinion par les officiers généraux, 285, 286, 287. Son inaction inquiète Berwick qui ne cesse de signaler les mouvements de l'ennemi, 288. Ses récriminations contre le duc de Bourgogne relevées par Chamillart, 289. Son avis d'attaquer un convoi ennemi est combattu par le duc de Bourgogne, 290 291. Se trompe sur les intentions de l'ennemi, 292. Son insouciance l'empêche de pressentir les projets de l'ennemi, 296. Dépêches qu'il reçoit du roi, 298. Ne peut croire au siège de Lille, 299. Les dépêches du roi et de Berwick ne peuvent lui ouvrir les yeux, 303. Au lieu d'attaquer le convoi de l'artillerie ennemie venant de Maëstricht, prépare le siège d'Ostende, 304. Ses réponses fanfaronnes aux dépêches du roi. Annonce qu'il a fait rompre les digues de la Deule, 305. Sa sécurité n'est pas partagée par le duc de Bourgogne. 306. Ne fait rien pour inquiéter le convoi ennemi en route pour Lille, 319. Son inaction jugée sévèrement à la nouvelle de l'investissement de Lille, 317. N'ordonne aucun mouvement, malgré les dépêches du roi, 319. Comment il justifie son inaction dans ses lettres au roi et à Chamillart, 320, 321. Sa paresse critiquée par le duc de Bourgogne, 322. Obéit aux ordres répétés du roi. Lève le camp, opère sa jonction avec Berwick à Tournay. Son accord avec le duc de Bourgogne. Reçoit les félicitations du Chamillart, 324. Revendique le droit de commander aux maréchaux, 328. Est appuyé dans ses prétentions par le roi qui place Berwick sous ses ordres, 329. Conseils que lui adresse Chamillart sur la manière de traiter Berwick, 330. Sa mésintelligence avec Berwick funeste à la France, 331, 332. Recommandation que lui adresse Louis XIV, 334. Ses dissentiments avec Berwick à Tournay au sujet de la route à suivre pour gagner Lille. Son plan d'abord suivi est abandonné, 336. Paroles très vives qu'il adresse à Berwick. Suivant Bellerive, ses ordres auraient été mal exécutés par Moté, capitaine des guides, 337. Arrive à Mons-en-Puelle. Va reconnaître le terrain; se prononce pour l'attaque, 328. Son plan critiqué par Berwick, 339. Ecrit au roi les raisons qui l'engagent à attaquer l'ennemi et critique l'entourage du duc de Bourgogne. Dans une lettre à Chamillart attaque directement Berwick. Demande à être relevé de son commandement, 341, 342. Son avis trouvé dangereux par le duc de Bourgogne, 343, 344. Reçoit du roi l'ordre de secourir Lille, 345, 346. Grâce à l'entremise de Chamillart consent à s'entendre avec Berwick. Tient un conseil. Décide de marcher en avant. Va reconnaître les positions de l'ennemi. Propos qu'il adresse à Chamillart, 348. N'ose conseiller l'attaque. Essaie de la canonnade pour tenter une attaque de flanc. Son insuccès, 349. Avoue au roi son

impuissance à secourir Lille. En rejette la faute sur le mauvais esprit qui règne dans l'armée. Réclame des exemples, 350. Reçoit avec joie l'autorisation de battre en retraite, 351. Passe la Marck et l'Escaut sans être attaqué; campe près de Tournay en vue d'arrêter les convois des assiégeants, 352. Demande au roi que les tambours battent aux champs pour lui et non pour Berwick, 354. Verte réplique que cette demande lui attire, 355. Agitation que produit à la cour la nouvelle de sa jonction avec Berwick, 358, 360. Propos et chansons de la *cabale* en sa faveur, 366, 367, 368. Critiqué par le prince de Conti, est défendu par le roi, 371. Jugement de Mme de Maintenon sur sa conduite avant la marche de l'armée vers Lille, 372, 373. Sa marche en quittant Lille où il s'établit, 374. Ses espérances pour la fin de la campagne, 375. N'est pas assez vigilant pour empêcher le ravitaillement des ennemis, 378. Reçoit du roi l'ordre d'arrêter à tout prix les convois des assiégeants. Fait de belles promesses. Demande la permission de se séparer du duc de Bourgogne et d'aller à Gand, 382. Fait couper sans succès les digues du canal de Nieuport, 383. Fait en vain armer une flotte; ses bateaux ont un tirant d'eau trop fort. Se propose d'attaquer Marlborough qui s'est séparé du prince Eugène, 384. Après de longues discussions se rallie au projet d'attaque proposé par le duc de Bourgogne, 385. Dépêche anxieuse qu'il reçoit de Louis XIV, 386. Sa lenteur à exécuter les ordres du roi. Apprend la capitulation de Lille, 387, 396, 398, 400, 403. Ce qu'il dit en apprenant la prise de Lille. Ses projets présomptueux, 406. Veut marcher à l'ennemi. En réfère au roi, 407. Ses dissentiments avec Berwick. Sa réconciliation grâce à Chamillart, 408. Sentiments de Berwick à son égard, sa joie en apprenant le départ de Berwick pour l'Allemagne, 410. Comment il est jugé par Saint-Frémond. Pendant une maladie reçoit la visite du duc de Bourgogne, 411. Dans un conseil tenu près de son lit, se prononce pour l'offensive. Expose son plan au roi, 412, 413. Se laisse surprendre par Marlborough au Saulsoy, 414. Ordres qu'il donne, suivant Saint-Simon, en apprenant le passage de l'Escaut par l'ennemi, 415, 416. Attribue à la présence des princes la lenteur de ses mouvements. Rappelle qu'il a toujours été d'avis d'abandonner l'Escaut, 418. Demande à continuer la campagne. Reçoit l'ordre de séparer l'armée, 419. Son irritation à cette nouvelle. Veut quand même entreprendre quelque chose. En est empêché par le duc de Bourgogne. Convient que ses projets sont impraticables. Voudrait rester en Flandre avec l'armée, 420. Est rappelé près du roi, 421. N'est pas épargné par les chansonniers, 423. Ses insuccès continuent même après le départ de Berwick, 426, 427. Son portrait d'après Fénelon, 428, 429. Comment il est reçu par le roi, 435; par Monseigneur et par le duc de Bourgogne. N'ose se présenter devant la

duchesse de Bourgogne, 436. Se retire à Anet, y vit dans la solitude, abandonné de tous, 437. Reste populaire malgré les efforts de la duchesse de Bourgogne, 438, 439. Est chassé de Versailles par la duchesse de Bourgogne, mais continue à être reçu par le duc de Bourgogne, IV, 2. Est appelé par Saint-Simon : le *prince des superbes*. Obtient d'être invité à Marly où il reçoit un affront de la duchesse de Bourgogne, 3. Se retire chez Crozat, 5. Continue d'aller à Meudon, où il parait braver la duchesse de Bourgogne, 6. Eprouve un nouvel affront de la duchesse de Bourgogne, 7. Est invité par le roi et Monseigneur à quitter Meudon, va passer un mois dans sa terre de la Ferté-Aletz, 8. Scènes qui, suivant Bellerive, se seraient passées à Versailles et à Meudon et où le roi lui aurait donné raison contre le duc et la duchesse de Bourgogne, 10, 11. Demandé par Philippe V, pour commander les armées espagnoles, 12. Est jugé avec bienveillance dans une lettre du duc de Bourgogne à Philippe V, 13, 14, 15. Ne reçoit pas de commandement en 1709, 39. Est attaqué auprès du roi par Puységur. Il vend ses équipages, 40, 54. Sa disgrâce sert de leçon à la *cabale*, 74. Les débris de sa cabale dont fait partie d'Antin continuent à se réunir à Meudon, 85, 131, 216. Envoyé en Espagne remporte la victoire de Villaviciosa, 253. Compliments que lui adresse le duc de Bourgogne, 254, 460.

VENDÔME (Philippe de), grand prieur de France. Réunit au Temple une nombreuse société dont Vendôme faisait partie, III, 169.

VENDÔME (Marie Anne de Bourbon, duchesse de). Accompagne au Val-de-Grâce les cœurs du duc et de la duchesse de Bourgogne, IV, 389. Conduit les cercueils à Saint-Denis, 392.

VENTADOUR (Charlotte-Eléonore de la Mothe-Houdancourt, duchesse de). Fait valoir ses titres pour être nommée dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne, n'est pas agréée par Mme de Maintenon, I, 164. Motifs qui en sont la cause, d'après une lettre de Mme de Maintenon à l'archevêque de Paris, 165. Passe pour avoir repoussé les avances audacieuses de Louis XIV. Devait être nommée gouvernante de Louis XV enfant, 282. Joue à colin-maillard avec la duchesse de Bourgogne, 405. Gâte le duc de Bretagne, IV, 67. Est appelée : « Maman » par le duc de Bretagne, 399, 400. Accompagne le cœur du petit prince à Saint-Denis, 401. Se refuse à laisser soigner le duc d'Anjou par les médecins. Remèdes qu'elle emploie, 416.

VERNEUIL (Charlotte Séguier, duchesse de Sully, puis duchesse de), I, 169. Est admise, comme veuve d'un bâtard de Henri IV, à la table des princes, le jour du mariage du duc de Bourgogne, 488.

VERNON (comte de), maître des cérémonies du duc de Savoie, ambassadeur de Savoie en France. Présente Tessé à Saint-Thomas, I, 119. Doit accompagner la princesse Adélaïde en France comme

maître des cérémonies, 196. Tient jour par jour le récit des fêtes données à Turin en l'honneur du mariage, 203. Ses conférences avec Desgranges, 208. Tranche avec Desgranges la question de savoir jusqu'où l'escorte piémontaise conduira la princesse Adélaïde, 210. Ne partage pas d'abord l'avis de Desgranges, se félicite ensuite avec lui d'une idée qui termine la difficulté, 211. Procède au pont de Beauvoisin aux présentations d'usage, 215. Explique à Tessé que Mme Desnoyers est gouvernante et non sous-gouvernante. Reçoit de la part du roi une boîte de diamants, 219, 220. Fait observer à Tessé qu'il a omis de donner dans l'acte de délivrance le titre d'*Altesse royale* à Victor-Amédée, 222. Remplace Ferreiro comme ambassadeur à Paris, II, 283. Pourquoi il est choisi par Victor-Amédée; instructions qu'il reçoit sur l'attitude prudente et réservée qu'il doit tenir, 284. Doit entretenir des relations cordiales avec l'ambassadeur de l'empereur à Versailles, 285. Dans une conversation avec Sinzendorf proteste de l'attachement de Victor-Amédée pour l'empereur. Excuse son maître de ne prendre aucun engagement avec l'Empire, 286. Apprend à Victor-Amédée que le nouveau traité de partage signé à Londres le 13 mars 1700 vient d'être ratifié le 25 à la Haye, 287. Fait part à Torcy du refus de Victor-Amédée de signer un traité *cosi nudo*. Dit que Victor-Amédée avait lieu d'espérer que ses intérêts ne seraient pas sacrifiés, 289. Langage peu précis que lui tient Torcy, 290, 291. Débat avec Torcy la question des ménagements, réclame pour Victor-Amédée d'abord le Milanais, puis le Final et le Montferrat, 292. Bases sur lesquelles il continue la négociation avec Torcy. Victor-Amédée aura le Milanais et cédera à Louis XIV la Savoie et le comté de Nice, 293, 294. Mémoire qu'il reçoit de Victor-Amédée dont les exigences nouvelles sont causes du retard de la signature du traité. S'étonne de la froideur de Torcy, 295. Reçoit l'ordre, après la mort de Charles II, d'accepter toutes les conditions de Louis XIV, 296. Embarras que lui cause la présence du nouveau roi d'Espagne à la cour de Versailles, 303. Se borne à faire au duc d'Anjou une profonde inclination. Paroles qui lui sont adressées par Louis XIV. Sa conduite est approuvée de Victor-Amédée, 304. Est autorisé à adresser des compliments au roi d'Espagne, 305, 306. Demande des instructions au sujet du mariage proposé par Torcy entre la princesse de Piémont et le duc d'Anjou, 337. Surnommé par Tessé le long Vernon, 353. Donne fréquemment à Victor-Amédée des nouvelles de la comtesse de Verrue. Entretient des relations avec la duchesse de Savoie, 355. Confidences qu'il reçoit d'elle. Doit la renseigner sur la conduite de la duchesse de Bourgogne à l'égard de son mari, 356, 357. Rapporte que la duchesse de Bourgogne aurait fort à cœur le mariage de sa sœur avec Philippe V, 358. Est chargé de rappeler que le testament de Charles II

oblige le roi d'Espagne à épouser une archiduchesse 360. Est soupçonné d'avoir échangé des visites la nuit avec Sinzendorf, 387. Fait valoir de nouveau les droits qu'il a déjà discutés de Victor-Amédée sur le Montferrat, 397, 398. Est averti que le duc de Mantoue refuse la cession du Montferrat, 399. Transmet cette réponse à Victor-Amédée, 401. S'occupe du traitement qui sera fait en Italie à Victor-Amédée lors de sa rencontre avec Philippe V, 410. Assure que tous les bruits de traité entre Victor-Amédée et l'empereur sont faux. Nie la présence d'Auersperg à Turin, 423, 425, 428. Est prévenu qu'il sera gardé à vue par le comte de Liboy, 437. Dans ses dépêches à Victor-Amédée dépeint la cruelle agitation à laquelle est en proie la duchesse de Bourgogne, 443, 444.

Verrue (Joseph Scaglia, comte de), maréchal de camp. Se montre chagrin de l'intimité de Victor-Amédée avec sa femme, I, 92. Délaissé par elle, prend du service en France, 93, 94.

Verrue (Jeanne-Thérèse-Pélagie-Charlotte d'Albert de Luynes, comtesse de). Sa naissance, son mariage, I, 90. Ses promenades en traîneau avec Victor-Amédée, 91. Est désignée par Victor-Amédée pour faire partie du cortège pendant un voyage à Nice, 92. Son entrée au couvent des filles de Sainte-Marie, 93. A sa sortie est nommée dame d'atour de la duchesse de Savoie, 94. Règne douze ans à la cour de Turin. Sa lassitude devant les emportements de Victor-Amédée; se réfugie en France, 95. Après une maladie de Victor-Amédée, est de nouveau recherchée par lui, 99. Reçoit même pendant la guerre des visites de Victor-Amédée, 106. Reçoit la visite de Tessé, puis part pour les bains de Saint-Maurice, 123, 192; II, 240. Est sœur du duc de Chevreuse. Principales phases de sa vie. Engage une mystérieuse correspondance avec Tessé. Nombreux billets qu'elle lui envoie. Ses lettres conservées par Louis XIV, 241, se trouvent aux Affaires étrangères, 242. Met Tessé au courant de ses nouvelles relations avec Victor-Amédée; lui apprend qu'il est suspect à Victor-Amédée, 243. Reçoit la visite de Briord; lui affirme qu'elle est très attachée à Louis XIV. Prévoit que le successeur de Tessé devra se contenter de peu de commerce à Turin; 265, 353. Cherche un refuge au château de Dampierre; sur les conseils de sa famille, se retire à Poissy pour faire pénitence. Reçoit, par l'intermédiaire de Saint-Thomas, plusieurs lettres de Victor-Amédée accompagnées d'objets divers, 354. S'installe ensuite au couvent de Chasse-Midy. Détails de sa vie racontée par Vernon à Victor-Amédée, 355. Courtisée par Saint-Thomas, 400, 415; III, 144. Donne à la duchesse de Ventadour la recette d'un contre-poison, IV, 416.

Villacerf (Edouard Colbert, marquis de). Achète trois cent mille livres la charge de premier maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne, I, 478.

Villacerf (Pierre-Gilbert, mar-

quis de), maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne, en survivance de son père. Prie en vain le duc de Bourgogne de s'arrêter chez lui lors du voyage en Flandre, III, 93. Dépose le bâton de maître d'hôtel sur le cercueil de la duchesse de Bourgogne, IV, 456.

VILLARS (Louis-Hector, marquis, puis duc de), maréchal de France, I, 308. A Nangis sous ses ordres pendant la campagne de Flandre, II, 218. Ambassadeur à Vienne, prévient Louis XIV des commerces du duc de Savoie avec l'empereur, 274. Ignore le projet de mariage de la princesse de Piémont avec l'archiduc Charles, 287. Demeure ambassadeur à Vienne, même après la déclaration de guerre de l'Empire à l'Espagne, 349, 368, 426. Commande une des armées en Allemagne, III, 91. Son hardi projet de traverser le Rhin et la Forêt Noire pour opérer sa jonction avec l'électeur de Bavière, 92, 97. Ses dépêches pathétiques restent sans réponse, 98. Le prince de Bade joint son armée à celle des impériaux. Difficultés auxquelles Villars est en proie, 99. La nécessité de tout combiner pour lui venir en aide n'est pas comprise, 108. Envoie de l'armée un courrier à la cour, 125. Se serait fait, suivant Quincy, l'écho d'une légende contre la duchesse de Bourgogne, 129, 155. En 1707 continue de couvrir avec succès la ligne du Rhin, 162. Son mécontentement d'être rappelé de l'armée du Rhin. Est envoyé en Dauphiné, 165. Doit commander en Flandre sous Monseigneur en 1709, IV, 39, 41. Assiste à un conseil extraordinaire, 44. Jugé sévèrement par Fénelon, 239. Est partisan de la paix, 243. Conseille à Louis XIV de déclarer s'il le faut la guerre au roi d'Espagne pour obtenir la paix. 248. Remporte la victoire de Denain, 254, 255.

VILLEQUIER (Olympe de Brouilly, dite Mlle de Piennes, marquise de). Chante dans l'opéra d'*Alceste*, II, 148.

VILLEROY (François de Neufville, marquis, puis duc de), maréchal de France. Paroles que lui adresse Louis XIV au lendemain de Ramillies, II, 369. Remplace Catinat à l'armée d'Italie, 380. Malgré l'avis de Catinat, attaque le prince Eugène retranché dans Chiari; comment il explique sa défaite, 381. Approuve les paroles de Victor-Amédée lorsqu'il est question de retraite, 382. Dans une lettre à Louis XIV s'étonne de voir les ennemis au courant des mouvements de son armée, 386. Prend la défense de Vaudémont soupçonné de trahison; est chargé par le roi de le surveiller, 391. Son incapacité suffit pour expliquer les revers de la campagne de 1701, 392. Est impuissant à établir l'entente entre les trois chefs de l'armée des deux couronnes. Ses manières arrogantes blessent Victor-Amédée, 394. Prend du tabac dans la tabatière de Victor-Amédée, 395. Se laisse surprendre dans Crémone; est fait prisonnier; couplet composé à ce sujet, 429. Ses lettres comparées à celles de Vendôme, 431. Sa défaite à Ramillies, III, 126. Est rem-

placé par Vendôme à l'armée de Flandre, 133, 207.

VILLEROY (Nicolas-Louis, marquis d'Alincourt, puis duc de). Donne à souper à Saint-Simon pendant l'hiver de 1709, IV, 18.

VILLETTE (Philippe le Valois, marquis de). A la suite de la représentation d'*Esther* demande Mlle de Marsilly en mariage, I, 460. Ses *Mémoires* Appendice, II, 450.

VITTEMENT (l'abbé Jean), sous-précepteur du duc de Bourgogne, II, 49. Ce qui l'a fait choisir, 50, 51.

VOLTAIRE (François-Marie Arouet de). Son énergique expression pour dépeindre la misère de la France pendant la guerre qui précède la paix de Ryswick, I, 154. Parle avec mépris du *Journal* de Dangeau, 174. Se trompe lorsqu'il dit que Fénelon composa le *Télémaque* en trois mois, 376. Répète un propos d'une authenticité douteuse que Louis XIV aurait tenu après une conversation avec Fénelon, 468; II, 21. A raison de dire que l'Angleterre se serait toujours déclarée contre Louis XIV, même s'il n'avait pas reconnu le prince de Galles comme roi d'Angleterre, 36. Réfute l'accusation portée contre la duchesse de Bourgogne pendant le siège de Turin, 128.

VOYSIN (Daniel-François). Succède à Chamillart comme ministre de la guerre, II, 367. Son incapacité, 368. A de fréquents entretiens avec le duc de Bourgogne, IV, 189, 222. Remplace Chamillart à la guerre, 223. Au conseil du 11 mai 1710 opine dans le même sens que Desmaretz et Pontchartrain, 248, 474.

VRILLIÈRE (Françoise de Mailly, marquise de la). Son portrait d'après Saint-Simon. Son aventure avec le duc de Bourgogne, II, 169, 170. Sa liaison avec Nangis, 218. Son inquiétude au sujet des relations de Nangis avec la duchesse de Bourgogne, 223.

W

WEBB. Commande avec Cadogan le corps d'armée qui escorte le convoi en marche vers Lille. Repousse l'attaque de la Mothe et fait filer en hâte sur Lille le convoi qu'il est chargé de protéger, III, 380.

TABLE

—

CHAPITRE PREMIER

LA VIE A LA COUR DE 1709 A 1711

I. — La défaite de Vendôme. 1
II. — L'hiver de 1709 16
III. — La cour en demi-deuil 47
IV. — Le mariage de la duchesse de Berry 67

CHAPITRE II

LA MORT DE MONSEIGNEUR. — LE PETIT TROUPEAU

I. — La mort de Monseigneur. 83
II. — Questions d'étiquette. 99
III. — La succession 116
IV. — Le petit troupeau 128
V. — A Cambrai. 151

CHAPITRE III

LE DUC DE BOURGOGNE AU CONSEIL

I. — Changements à la Cour. 177
II. — Le procès des Rohan. 191
III. — Le duc de Bourgogne et Marlborough 210
IV. — Le duc de Bourgogne et Torcy. 218

CHAPITRE IV

LES PROJETS DE GOUVERNEMENT DU DUC DE BOURGOGNE

I. — Un manuscrit de Saint-Simon 257
II. — Les tables de Chaulnes 275
III. — Les véritables projets du duc de Bourgogne . . 286
IV. — La politique financière. 314
V. — La politique religieuse. 325

CHAPITRE V

LES DERNIERS JOURS ET LA MORT

I. — La mort de la duchesse de Bourgogne 351
II. — La mort du duc de Bourgogne. 364

CHAPIT

LE LENDEMAIN DE LA M

I. — Les préparatifs des funérailles et les condoléances 385
II. — L'état des esprits à la Cour. 402
III. — La cassette du duc de Bourgogne. 424
IV. — Les funérailles. 451

CHAPITRE VII

ÉPILOGUE DE L'ALLIANCE SAVOYARDE

I. — La mission de Tessé 464
II. — Victor-Amédée et Berwick. 471
III. — Au congrès d'Utrecht. 484

ERRATA. 497

TABLE ANALYTIQUE DES QUATRE VOLUMES. 499

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.